LE REPUBLICAIN 06.01.05

RANDONNÉE / Avec le club de Saint-Macaire

Le tour des vignobles

Les randonneurs du club macarien des Edelweiss ont choisi le jour de l'an pour leur randonnée des vignobles de Saint-Macaire. Et proposent dès ce jeudi de nouveaux rendez-vous.

15 randonneurs se sont retrouvés samedi 1er janvier comme l'an dernier, mais plus nombreux (l'an dernier ils n'étaient que cinq).

A 8h30, les voilà partis! Ils ont traversé Saint-Macaire, faisant un petit détour par les remparts, les lavoirs, puis ils ont rejoint les bords de Garonne qu'ils ont longés jusqu'à Saint-Pierre-d'Aurillac où ils sont remontés jusqu'à l'église.

Là ils ont visité le parc puis remonté la rue de la Mane jusqu'à la boulangerie, car «*la pause est obligatoire pour acheter les galettes des rois*». L'excursion a continué en gravissant les coteaux faisant une seconde pause pour savourer (au milieu des vignes) leur galette et le vin chaud.

Ils sont allés ensuite jusqu'à Pian-sur-Garonne où se trouve la table d'orientation, enfin ils sont rentrés à Saint-Macaire à 11h30. Le temps était un peu maussade, mais sous une petite bruine au départ, l'ambiance était comme toujours excellente.



Photo Le Républicain. DR

Pour bien commencer l'année, rien de tel qu'une rando! C'est ce qu'ont fait et ce que prodiguent les Edelweiss de Saint-Macaire.

En marche!

Dès jeudi 6 janvier, le club des Edelweiss organise une randonnée à Guillos (12 km).

Rendez-vous à la mairie de Saint-Macaire à 13h ou une demi-heure plus tard à l'église de Guillos (pour tout renseignement contacter Colette et Francis au 05.56.62.88.38).

Le dimanche qui suit, donc le 9, les Edelweiss se lanceront sur le circuit des eaux partant à 8h30 de la mairie de Saint-Macaire ou à 9h de l'écluse de Castets-en-Dorthe pour 12km (pour tout renseignement contacter Michèle au 05.56.65.48.23).

Jeudi 13, ils vont s'attaquer aux 13km de Mazères-Roquetaillade; départ de la mairie de Saint-Macaire à 13h ou de l'église de Mazères à 13h30 (pour tout renseignement appeler Gyslaine au 05.56.76.26.76).

01-01-05

II SAINT-MACAIRE Les délégués cantonaux au Syndicat des bordeaux et bordeaux sup. ont décidé d'informer leurs confrères de leurs décisions

Pour plus de communication

■ Les nouveaux délégués cantonaux au Syndicat des bordeaux et bordeaux supérieures n'ont pas chômé depuis leur recente élection.

C'est dans la communication qu'ils ont choisi de faire. Ainsi dès leur prise de fonction, qui devrait s'effectuer dans le courant du prochain premier semestre, ils ont décidé de tenir régulièrement leurs confrères informés de « toutes les décisions prises par le syndicat ». Ils proposeront également des consultations plus actives avec en ligne de mire la défense des intérêts viticoles.

Défense qu'ils ont bien l'intention de matérialiser par la promotion de la qualité de la production vinicole et surtout en mettant en exergue la renommée et le prestige des vins de Bordeaux et bordeaux supérieurs. « Ce n'est pas en période de crise qu'il faut baisser les bras. Nous avons entre les mains un outil de travail exceptionnel, un terroir remarquable, des vignerons qui savent le mettre en valeur, alors il faut que nous travaillions tous ensemble pour éviter que cette belle machine ne soit cassée par des mesures à court terme » expliquent-ils en remerciements de la confiance que leur ont témoignée nombre de leurs pairs.

01-01-05

II SAINT-MACAIRE
Randonnée pédestre. L'association les Edelweiss organise la première randonnée de la nouvelle année le 1er janvier. Rendez-vous dès 8 h 30 devant la mairie de Saint-Macaire pour trois heures de marche dans le vignoble macarien. Bonnes chaussures et bonne humeur sont indispensable avec dans le sac à dos les restes du réveillon. Tél. 05.56.76.16.02.

05 01-05

II SAINT-MACAIRE
Vœux. Le maire et le Conseil municipal de Saint-Macaire invitent la population à la cérémonie de présentation des vœux 2005 qui se déroulera le samedi 8 janvier à 18 heures, à la mairie.

Saint-Macaire: permanence parlementaire

Jean-Marie Candelay, assistant parlementaire de Philippe Dubourg, député de la Gironde, assurera une permanence à la mairie de Saint-Macaire le jeudi 6 janvier, de 9h à 12h.

Saint-Macaire: les vœux de la municipalité

Le maire et le conseil municipal invite tous les macariens à la cérémonie de présentation des vœux 2005 qui se déroulera le samedi 8 janvier à 18 h à la mairie.

LE RÉPUBLICAIN 06-01-05

06-01-05

II SAINT-MACAIRE
Randonnée Aujourd'hui jeudi 6 janvier, départ à 13 heures, mairie de Saint-Macaire, à 13 h 30, église de Guillos. Renseignements au 05.56.62.88.38.

Temps Libre (2ème cahier)

Le club des randonneurs originaires de Saint-Macaire, les Edelweiss, démarre fort l'année.

page 38



Rando en Pays Macarien

10-01-05

II SAINT-MACAIRE

Fidèles au 19 mars

■ Dernièrement s'est tenue l'assemblée générale sous la présidence de M. Rino Pivat, président du secteur Sud-Gironde et de M. Jean-Marie Billa, maire de Saint-Macaire. Après le compte rendu des diverses sorties et manifestations, il a été abordé le conflit concernant la date de la fin de cessez-le-feu en Algérie, le 19 mars 1962, pour tous les membres de la FNACA qui restent fidèles à cette date pour aller se recueillir aux monuments aux morts en souvenir des 30 000 disparus.

Depuis le mois de juillet, le Conseil général a accordé à tous les anciens combattants possédant la carte, la gratuité des transports en commun dans tout le département.

Le bureau envisage de faire une sortie sur deux jours, les 4 et 5 juin vers la Dordogne et le Lot, avec visites de plusieurs sites. Pour plus de renseignements, prendre contact avec le président Jean-Marie Servant, tél. 05.56.62.02.68.

Le nouveau bureau : Josiane Combret, présidente des CdC; président d'honneur, Jean-Marie Billa; président, J.-M. Servant; vice-présidents, R.Gourgues, S.Cassin; secrétaire, Ch.Dubernet; secrétaire adjoint, M.Duprat; trésorier, Y.Turtaut; trésorier adjoint J.Arnaud; juridique et social, P.Jucla; responsable journal, S.Cassin; commissaire aux comptes, G.Ducau.

[CYCLO-CROSS] CHAMPIONNATS DE FRANCE

10-01-05

LIÉVIN. Le Girondin accroche le bronze derrière Francis Mourey, sacré, et John Gadret, le favori

Labbe s'en contentera

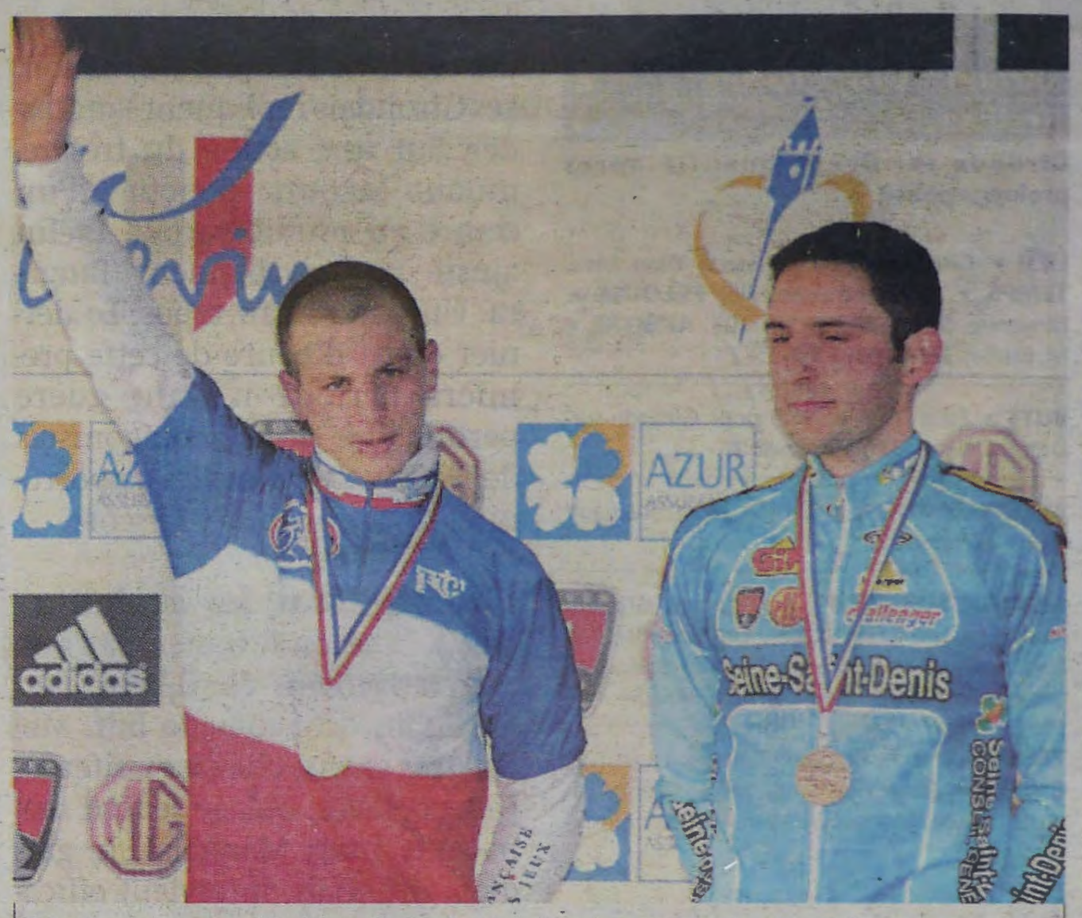

Podium. Arnaud Labbe (à droite à côté de Mourey) se satisfait de sa troisième place PHOTO AFP

■ Francis Mourey a eu raison de patienter jusqu'au sprint pour devenir champion de France de cyclo-cross, dans la catégorie élite, hier, à Liévin, devant John Gadret, le tenant du titre.

Volontairement discret depuis le début de l'hiver, malgré une victoire dans le Challenge national due à sa régularité, Mourey a programmé sa saison pour arriver en forme en janvier.

« Je me suis donné deux objectifs, le championnat de France et un podium au prochain championnat du monde (fin janvier à St. Wendel, Allemagne). C'est pour cette raison que j'ai eu moins de résultats que l'an dernier en Coupe du Monde », a reconnu le Franc-Comtois de l'équipe Française des Jeux.

Sur le parcours collant de Liévin, Mourey a assumé ses responsabilités face aux deux coureurs qui sont passés à l'attaque dans une course très tactique. Gadret, le favori qui a fait le forcing dans le neuvième et avant-dernier tour, n'a pas eu davantage de réussite que le franc-tireur Jérôme Chevallier, mal récompensé pour finir.

Au sprint, Chevallier a échoué à la quatrième place derrière Arnaud Labbe, longtemps à la peine. Dans un jour très moyen de son propre aveu, le Girondin s'est donc satisfait rapidement de cette médaille de bronze d'autant qu'il a retrouvé sur le podium ses deux copains de l'équipe de France, les deux chefs de file du cyclo-cross national.

Le tacle de Gadret. « On avait mis en place une tactique avec Marc (Madiot, directeur sportif de la Française des Jeux). J'ai une bonne pointe de vitesse et j'ai joué cette carte-là », a expliqué Mourey, qui est conseillé par des directeurs sportifs anciens champions de France de la discipline, les frères Madiot et Martial Gayant.

Le pari d'attendre s'est avéré payant. Au terme du sprint lancé de loin, dès le retour sur le secteur asphalté, Mourey a renoué avec un titre national qu'il avait déjà enlevé à deux reprises (2001 et 2002) dans la catégorie espoirs.

A 24 ans, l'ancien maçon — il a exercé le métier pendant quatre ans avant de devenir coureur cycliste — envisage de mener une double activité : « Je vais faire de plus en plus de route mais je ne vais pas laisser tomber le cyclo-cross. » Ses débuts dans le peloton professionnel, l'année passée, lui ont valu de disputer un grand tour, le Giro, puis de gagner en juin une étape de la Route du Sud: « Cette année, je vais reprendre le 20 mars et faire les classiques en Belgique. Mes ambitions ? Essayer de gagner encore des courses et aider au maximum l'équipe. J'ai été agréablement surpris par l'état d'esprit chez les pros. Il y a une très bonne ambiance dans l'équipe. »

Gadret, lui, a choisi l'option inverse : « Je préfère la mentalité du cyclo-cross. J'habite près de la frontière et je vais souvent en Belgique pour courir. » Et le premier Français au classement mondial (14e), légèrement diminué par sa blessure à l'épaule droite, de tacler Marc Madiot à ce sujet : « Il a dit que j'y allais à l'intox. S'il veut les voir, je tiens mes radios à sa disposition ! »

Republicain 7/1/05

POMPIERS / A la base

Des questions et des réponses



Photo Le Républicain: M.-P. C.

Stéphane Dubez, du centre de secours de St-Macaire.

Comment protéger, alerter et secourir? Voici la question que résume le PAS (pour, donc, protéger, alerter et secourir), thème de l'intervention du sergent-chef Stéphane Dubez, du centre de secours de Saint-Macaire, auprès des élèves de 4ème. *«Nous axons surtout sur la protection et l'alerte»* expliquait-il devant des collégiens particulièrement réceptifs. Et notamment face à un accident de la circulation.

Ainsi, le pompier a-t-il expliqué aux jeunes quel périmètre de sécurité devait être établi, les différentes protections à mettre en place sur le site (contre de nouvelles collisions éventuelles ou contre l'incendie), qui alerter en premier...

Mais il fut aussi question des accidents domestiques ou dans la rue. Des questions et des réponses qui ont fusé dans la salle.

07-01-05

II SAINT-MACAIRE

Mairie. Le secrétariat est fermé exceptionnellement aujourd'hui vendredi l'après-midi.

07-01-05

II SAINT-MACAIRE La passion pour le Tour de France a conduit Arnaud Labbé à courir en cyclo-cross. Il dispute, dimanche, le championnat de France retransmis sur FR3

En vedette macarienne sur le petit écran

■ Dimanche à 15 h 30, sur France 3, sera retransmis en direct, le championnat de France de cyclo-cross. A cette occasion, les Macariens auront la joie et l'honneur de découvrir Arnaud Labbé, un des participants à l'épreuve. Cette course « élite messieurs » a été remportée l'année dernière par Francis Mourey. Elle se déroulera à Liévin, dans le Nord. Arnaud Labbé, originaire de Picardie, 28 ans, Macarien depuis quelques années, a découvert le vélo par passion du Tour de France depuis l'âge de 14 ans.

Depuis six années, il court dans la catégorie élite. De 21e la première année, il est arrivé à la 6e , puis la 5e, la 3e, la 2e. Cette année, il se sent prêt pour gravir la première marche du podium et remporter le titre de champion de France. Durant cinq ans, il était affilié au club de Poitiers en Nationale 2. Depuis le 1er janvier, il est professionnel à l'équipe Auber 93 dans la région parisienne. « C'est vraiment extraordinaire de pouvoir vivre de sa passion. » Avec vingt heures d'entraînement par semaine, les côteaux macariens et les bords de Garonne de Saint-Pierre-d'Aurillac n'ont plus de secrets pour lui. « C'est vraiment un travail personnel, mis à part les stages intensifs qui peuvent durer dix jours avec les autres membres du club, je travaille seul avec un programme. Pour le vélo sur route, il faut beaucoup d'endurance, par contre, pour le cyclo-cross c'est plutôt le rythme cardiaque et des pulsations qui importent. Je commence, cette année, des courses professionnelles et j'aurai comme coéquipiers des grands noms du cyclisme comme Sylvain Chavanel et Thomas Vocler. »

Souhaitons à notre jeune ami et sportif accompli, cette place de champion qu'il mérite par son sérieux et son travail.



Arnaud Labbé, futur champion PHOTO ANNA MILET

LE RÉPUBLICAIN 13-01-05

MUNICIPALITÉ / Jean-Marie Billa a présenté ses vœux aux Macariens

Question d'immobilier et dernier mandat

Le maire de Saint-Macaire a formulé ses vœux et a ensuite abordé avec beaucoup d'esprit des thèmes variés et diffus. Il a une nouvelle fois annoncé qu'il ne se présenterait pas aux municipales à venir.

Le maire est parti de la situation mondiale en Asie du Sud où il considère que l'élan de générosité sans égal ferait bien de ne pas être concentré sur l'événement médiatique oubliant d'autres événements tout aussi dramatiques. Il a cité la pacification de la Casamance, de l'extrême pauvreté croate «*dont nous sommes éminemment responsables!*» et du quart monde chez nous à nos portes. Comme à son habitude, il a donné un petit coup de griffe aux médias qui éloigneraient l'opinion publique de ce but d'entraide en désorganisant ceux qui promeuvent la solidarité à l'égard des gens du voyage «*la presse ne joue pas son rôle pour cet élan social*».

Le maire a ensuite salué les représentants des «pays» exotiques de l'Outre-Garonne au travers de leur représentant (les maires de Bieujac et Saint-Pierre-de-Mons).

Le maire a ensuite souhaité une bonne année 2005 à la Communauté de communes des Coteaux macariens: «*Elle devra faire montre de capacité institutionnelle*». Il a noté les difficultés qu'ont certains à dépasser des clivages de personne ou de lieu, «*alors parler de Pays...* ».

Jean-Marie Billa a ensuite fait un plaidoyer pour que chacun sorte des concepts préfabriqués sur les élus ou des élus sur leur commune, condamnant le chauvinisme: «*Je ne crois pas que Saint-Macaire soit le centre du monde*». Il a ensuite cité la phrase du célèbre auteur portugais: «*L'universel, c'est le local moins les murs*».

Parlant plus particulièrement de Saint-Macaire, le maire a dénoncé l'attitude scandaleuse de la direction nationale de La Poste qui se comporte comme un vulgaire spéculateur immobilier (ceci concernant l'ancien musée postal).

Immobilier et assainissement

Inquiet du phénomène de hausse des prix de l'immobilier à Saint-Macaire «*qui risque de mener à une dépossession des Macariens*» (lesquels pourraient être tentés de vendre aux investisseurs immobiliers en défiscalisé et s'installer ailleurs). Le conseil municipal va demander un classement en ZPPAUP (Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager). Il a aussi fait une allusion à la construction de la résidence de la Verrerie avec 169 logements «*répondant aux objectifs de densification des centres bourgs de la loi solidarité et renouvellement urbain*» mais «*ces opérations vont s'arrêter, il n'y a plus rien à acheter!*».

Enfin il a succinctement abordé le débat de la gestion du réseau d'assainissement: faut-il passer en régie? Oui, les candidats à la succession de la compagnie fermière Sogédo n'ont pas été légion il n'y a eu que deux offres sérieuses, il semblerait que les candidats (comme la nature) «*aient horreur du vide*»: les canalisations d'évacuation des eaux usée sous vide interdiraient aux sociétés chargées de leur entretien de réaliser des bénéfices. La décision sera prise par le conseil syndical le 1er février.

Dernier mandat

Au détour d'une parenthèse, le maire a rappelé qu'il ne se représenterait pas pour le mandat de maire, considérant que c'est le bon moment: «*Nous sommes à une période charnière* (pour Saint-Macaire). *Dans les années 1950, les gens avaient honte d'habiter la cité médiévale qui était vieille, sale, puante. Une conseillère avait même proposé de raser le Mercadiou. On a changé le cours de l'histoire! Les nouveaux arrivants ont joué leur rôle dans leur processus et ils amènent leurs idées: aujourd'hui, il y a une nouvelle donne, une nouvelle doctrine doit être inventée, de nouveaux rapports sociaux, beaucoup de travail en perspective*».

Le maire a profité de l'occasion pour saluer la famille Villeneuve qui fait passer l'intérêt public avant ses intérêts privés en vendant à la commune un terrain qu'ils venaient d'acheter, la commune y construira le futur château d'eau (qui ne sera pas en hauteur).

Pierre RAMBAUD

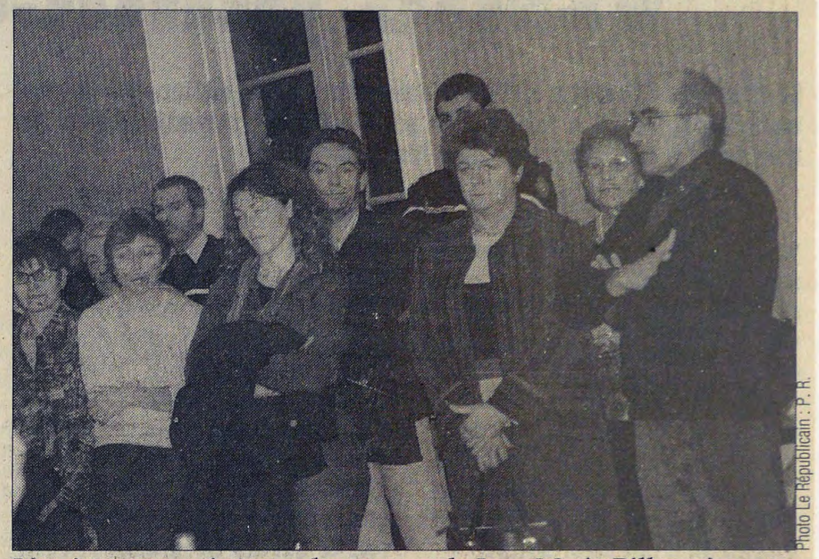

Photo Le Républicain : P. R.

L'assistance captivée par les propos de Jean-Marie Billa qui a profité de son discours de présentation des vœux pour rappeler qu'il ne se représenterait pas aux élections municipales.

11.01.05

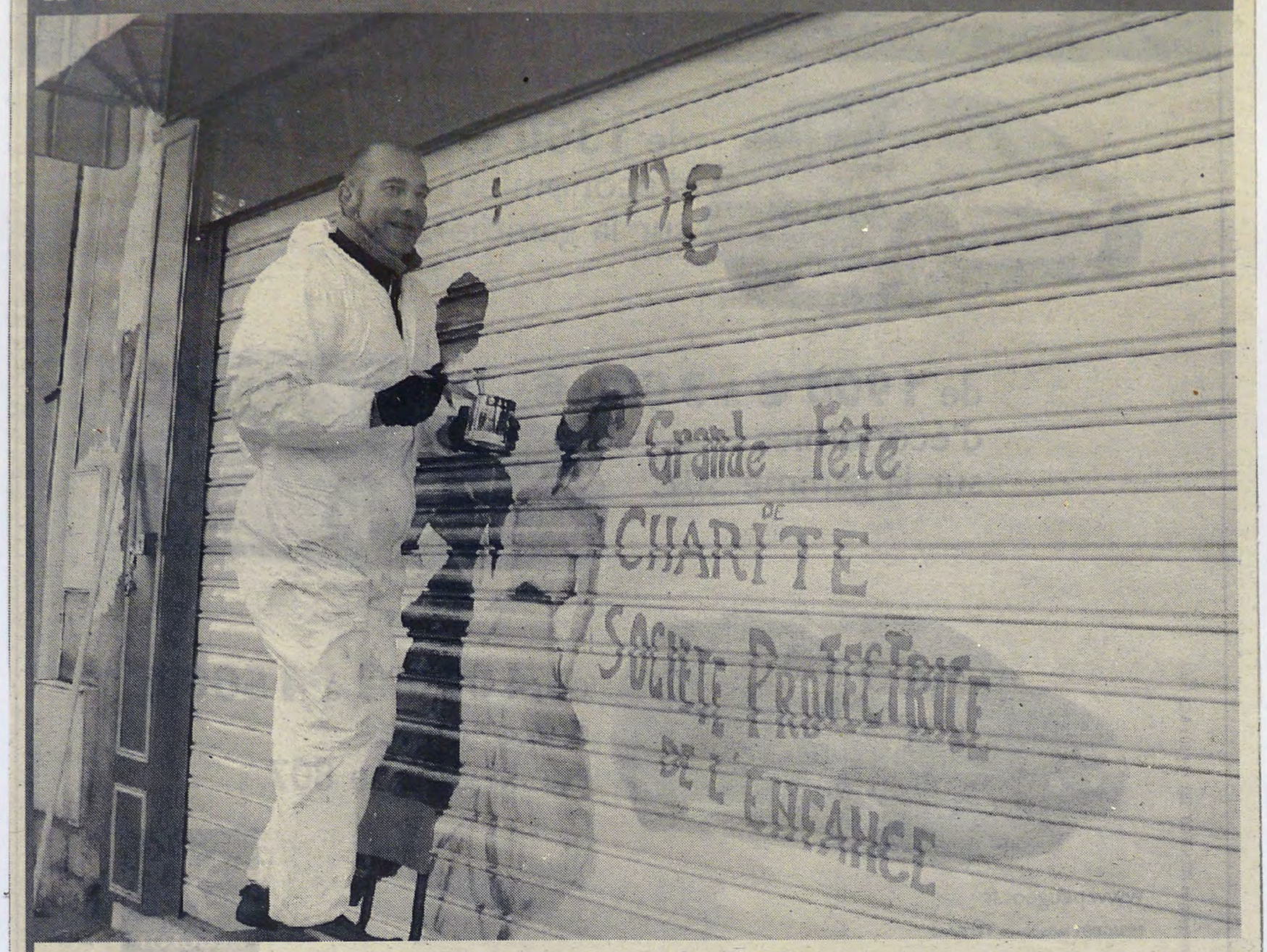

Un rideau en habit de fête

« Kermesse de l'enfance, grande fête de charité, Société protectrice de l'enfance ». Lorsque le rideau de la « boutique des Cat », qui va ouvrir prochainement sur les allées, sera fermé, c'est une belle fresque 1900 que l'on pourra regarder. Ça ressemble à du Toulouse Lautrec, mais il n'en est rien. L'artiste peintre plasticien et skipper durant son temps libre, se nomme Erick Deroost, le Breton domicilié à Rennes et bien connu du Cat de Verdelais, car il est le designer des étiquettes du château Lescure, propriété du Cat.
Quant à la boutique, elle ouvre bientôt

: **Photo** Anna Milet

Brèves

LE REPUBLICAIN 13.01.05

Concert à la chapelle des Ursulines

Dimanche 16 janvier, à 15h, la chapelle des Ursulines (près de la maison de retraite de St-Macaire) recevra un concert de Villa Bohême. Villa comme une belle demeure italienne où les muses font assaut d'élégance, Bohême comme cette région de l'Europe centrale qui aime Mozart avec ferveur. Vivaldi, Bach et Telemann seront aussi de la partie.

Un Ardill'apéro surprise

Vendredi 21 janvier, le quatrième Ardill'apéro débutera à 19h dans la salle François-Mauriac avec au programme le nouveau groupe «Turj».

Les Edelweis n'abandonnent jamais

Jeudi 13 janvier: «Les 13km de Roquetaillade», départ de la mairie de St-Macaire à 13h ou à 13h30 de l'église de Mazères. ***Contact: Gyslaine au 05.56.76.26.76.*** Dimanche 16 janvier: boucle d'Aillas 12km, départ de la mairie de St-Macaire à 8h30 ou de l'église d'Aillas à 9h. ***Contact: Pierrette au 05.56.65.48.23.*** Jeudi 20 janvier: les 11km de Sauternes, départ à 13h de St-Macaire (devant la mairie) ou 13h30 de la place de Sauternes. ***Contacter Gyslaine.***

LE REPUBLICAIN 13.01.05

La contrainte puis l'amende

Le dernier bulletin municipal de St-Macaire fait apparaître quatre nouveaux sens uniques s'ajoutant au sept existants et 15 interdictions de circuler (en voiture). Sur trois rues, le stationnement est interdit des deux côtés, sur huit rues il n'est interdit que d'un côté. Des panneaux de signalisation vont être mis en place ainsi que des bornes en bois chacun devra les faire respecter et le bulletin avertit qu'en cas de non-respect la sanction atteindra le portemonnaie.

Enfin il est rappelé par un courrier joint que les agents municipaux ramassent les seuls déchets de jardin conditionnés en sacs poubelles ou en gerbe (ficelés), pas en vrac, et les métaux et ferraille y compris les appareils ménagers usagers mais pas les réfrigérateurs et congélateurs.

Concernant les déchets encombrants (sommiers, matelas, commodes...), les seuls habitants de St-Macaire ne disposant pas de moyen de transport permettant l'acheminement jusqu'à la déchetterie peuvent bénéficier sur demande préalable formulée (à l'oral ou par écrit) auprès du secrétariat de mairie (05.56.63.03.64). Les agents municipaux ne collectent en aucun cas les ordures ménagères (ramassées les lundi, mercredi et vendredi) les papiers, cartons, verres, piles usagées (qui doivent être déposés au point de collecte), les gravats, ou autres déchets. Les Macariens sont prévenus, la sanction menace: les contrevenants qui font des dépôts sauvages feront l'objet de poursuite, ils risquent de 1.500 à 3.000€ d'amende.

LE REPUBLICAIN 13.01.05
Saint-Macaire

Dimanche 16 janvier, la chapelle des recevra un concert de Villa Bohême.

13.01.05

II SAINT-MACAIRE Samedi soir, Jean-Marie Billa a formulé ses vœux à la population et noté les bonnes avancées de la ville

L'avenir prometteur



Jean-Marie Billa lors de son allocution devant les Macariens PHOTO P. I.

Bénévoles des associations, maires du canton, conseiller général, présidente de la Communauté des communes, représentants des forces de l'ordre et des pompiers. Et même deux élus de la rive opposée. Il y avait foule à la mairie, samedi soir, pour la traditionnelle séance des vœux. Comme la plupart de ses confrères, Jean-Marie Billa entamait la cérémonie par une pensée pour les sinistréss d'Asie du Sud, mais « aussi pour tous ceux à travers le monde qui vivent des situations précaires. » Il enchaînait sur l'accueil des gens du voyage, un dossier où il y a un devoir d'agir. Puis venait le tour de l'intercommunalité naissante. Sur ce point précis le premier magistrat conseillait la patience soulignant « que tout se fabrique lentement en passant au-dessus des histoires. » Il apprenait aux dizaines de macariens présents dans la grande salle, le retour des équipements publics dans la vieille ville. En profitait, au passage, pour écorner La Poste, qui sur la question du musée postal se conduit selon lui « comme n'importe quel spéculateur. »

Sale et puante. Il abordait l'immobilier foncier et la flambée des prix qui caractérise actuellement ce secteur en Sud-Gironde. Et l'augmentation de la population avec la construction de nouvelles résidences. Puis il avouait la difficulté de trancher la question de la fin du contrat d'affermage de distribution d'eau entre la SOGEDO et quatre communes du canton.

Enfin, Jean-Marie Billa ne manquait pas de rappeler qu'il était un temps où « les Macariens avaient honte d'être Macariens tant la vieille ville était sale, puante », mais que petit à petit le cours de l'histoire a pu être changé. Cette reconquête n'ayant pu s'opérer sans l'arrivée de nouveaux habitants, qui ont apporté avec eux une nouvelle façon de voir.

Il ne pouvait conclure son allocution sans parler du mal qui secoue le Sud-Gironde et plus particulièrement le canton de Saint-Macaire : la crise viticole.

Un véritable marasme « caractérisé par un changement des mentalités et surtout par les rapports avec tous les partenaires de la filière. »

: Patrick Izaute

LE REPUBLICAIN 13.01.05

Grass-track: le monde à Saint-Macaire en mai

La date est fixée, elle orne même avec fierté les cartes de vœux du Moto Start Club Macarien.

Le club donne donc rendez-vous à tous les amateurs le samedi 28 mai prochain pour la demi-finale du championnat du monde de grass-track. Une date, donc, à retenir.

Concert

Classique à Saint-Macaire

L'ensemble Villa Bohême donnera un concert ce dimanche 16 janvier à 15h, en la chapelle des Ursulines.

Cet ensemble apparaît pour la première fois en public de manière furtive lors de la fête de la musique à Saint-Quentin-de-Baron, en 1992.

Prétexte à réunir les violonistes dispersés de l'Entre-Deux-Mers dans le répertoire de prédilection de leur professeur Bernard Milon (la musique du XVIIIème siècle), cette première apparition pour timide et anecdotique qu'elle fut ne passa pas inaperçue dans l'église, quelques chefs de chorale sont d'ailleurs présents et ils parraineront l'ensemble par leurs engagements.

La vie de Villa Bohême est rythmée au gré des projets des chorales qui sollicitent sa participation et lui confient les premières parties de concert.

Les musiciens conjuguent avec talent un subtil cocktail teinté de bonne humeur, de passion et de liberté, sur un répertoire de Vivaldi, Bach, Telemann...

Entrée: 10 et 6€.

LE REPUBLICAIN 13.01.05

SOLIDARITÉ / Une «école des petits princes»

Handiscole du Sénégal

L'association «Handiscole» s'est organisée pour soutenir la scolarisation d'enfants handicapés-moteur au Sénégal. Marcel Dugrand, ancien professeur d'éducation physique, s'occupe aujourd'hui de fournir des fonds à l'association pour «l'école des petits princes».

La conjugaison des scolarisations d'enfants handicapés-moteur et d'enfants «normaux» porte ses fruits. Les enfants valides suppléent le handicap moteur des seconds et statistiquement, il a été constaté que les résultats des élèves valides mais en difficulté s'amélioraient sensiblement (sans que cela s'explique vraiment).

C'est cette symbiose que Marcel Dugrand cherche à encourager, les trois enseignantes sur place sont bénévoles mais le Macarien cherche à leur procurer chaque mois un revenu. Il vend des objets issus de dons dans les vide-greniers de la région, les fonds récoltés vont intégralement à l'association.

Celle-ci se compose de médecins, thérapeutes et enseignants, son «bras armé» est «L'école des petits princes» où 70 enfants suivent une scolarité normale dans une ville située à 30km de Dakar, Rufisque. Sa présidente est Anna Gaye: la jeune sénégalaise voulait devenir professeur d'éducation physique lorsqu'un terrible accident l'a privée de l'usage de ses jambes. Très courageusement elle a poursuivi son objectif, elle enseigne et dirige l'école.

L'école a ouvert en 1998 avec 18 élèves, elle est aujourd'hui reconnue par le ministère de l'éducation nationale sénégalais. Le rôle de Marcel et des autres est de faire face aux dépenses: livres, vêtements, jouets, jeux de société, ceux-ci sont parfois récupérés en France et expédiés, mais un soutien financier est également nécessaire. Chaque mois il faut payer un loyer (130€) , le téléphone, l'électricité, l'eau, ... et un projet de construction de l'école adaptée est à l'étude.

Marcel est conscient des problèmes qui existent en France mais au Sénégal, les problèmes sont multipliés par 10: il n'existe pas d'école maternelle en dehors de Dakar et les handicapés ne sont pas pris en charge. Il demande à chacun de l'aider: «*Depuis sept ans, tous les fonds et matériel envoyés sont arrivés sans perte*», et la directrice envoie un rapport d'utilisation des fonds tous les six mois à Marcel qui le copie et l'envoie à tous les donateurs.



Photo Le Républicain : DR

L'école des petits princes lors de sa création.

Pour aider l'école des petits princes, vous pouvez donner de l'argent mais il est aussi possible de lui offrir des objets dont vous ne vous servez plus (bibelots) pour qu'il les vende aux vide-greniers.

Pour tout don s'adresser à Marcel Dugrand, n°1 allée de la verrerie.

Pierre RAMBAUD

LE REPUBLICAIN 13.01.05

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES / Enrochement de berge du ruisseau la Madeleine

Du concret pour la commission environnement

La Communauté de communes des Coteaux macariens a tenu à médiatiser une grosse intervention sur le bord du ruisseau de la Madeleine, à Saint-Martin-de-Sescas. La commission paysage et environnement réalisait ainsi son premier chantier.

Vendredi dernier a eu lieu une réunion d'information à la mairie de Saint-Martin-de-Sescas à laquelle a participé la police des eaux et rivière, des représentants de la DDA, Josiane Combret, la présidente de la Communauté de communes, Alain Bellard, vice-président de la commission environnement.

Les travaux ont commencé lundi 3 janvier et dureront neuf jours, ils consistent en un enrochement de berge du ruisseau la Madeleine et de la réalisation d'un pan de terre incliné et végétalisé (herbes et aulnes en bas, saules en haut).

La berge s'est en effet effondrée sur le ruisseau sept mètres plus bas au niveau du terrain de pétanque (en bord de route nationale).

Pour les spécialistes, la berge s'est déchaussée par en dessous lors de l'arrivée massive des eaux. Il fallait réagir et c'est un des deux points d'urgence relevés par la commission paysage et environnement avec les berges du Galouchey à Verdelais (où une méthode douce est préconisée par la DDA). Ce chantier emblématique est très important. Alain Bellard a indiqué qu'il «*marque la volonté d'engagement de la Communauté de communes pour l'entretien de son patrimoine naturel en général et ses cours d'eaux en particulier*» et «*il symbolise une prise de conscience de la vie de la nature qui nous entoure*». Les travaux respectent la sinuosité du cours d'eau et les obstacles naturels à l'écoulement des eaux. La réalisation a été subventionnée à 60% par le Conseil général. Celui-ci est d'ailleurs très engagé puisqu'il subventionnera les travaux d'entretien qui suivront à 80%. Les membres de la commission ont arpenté la totalité des cours d'eau du canton pour dresser un bilan. A la suite de ces interventions de remise en état des ruisseaux qui vont durer cinq ans environ, une phase d'entretien suivra.



Photo Le Républicain : P. R.

Visite sur le bord du ruisseau de la Madeleine où des travaux d'enrochement de berge ont été nécessaires suite à son effondrement.

Dès aujourd'hui, un technicien de rivière surveillera les cours d'eaux du canton et un suivi de la police des eaux va avoir lieu. Le technicien est détaché de l'association «Chantier de l'Entre-Deux-Mers», mais l'an prochain la Communauté de communes aura son propre technicien des rivières.

Pierre RAMBAUD

14-01-05

II SAINT-MACAIRE Le collectif des viticulteurs a tiré la sonnette d'alarme à l'occasion des vœux

Un vin bien amer

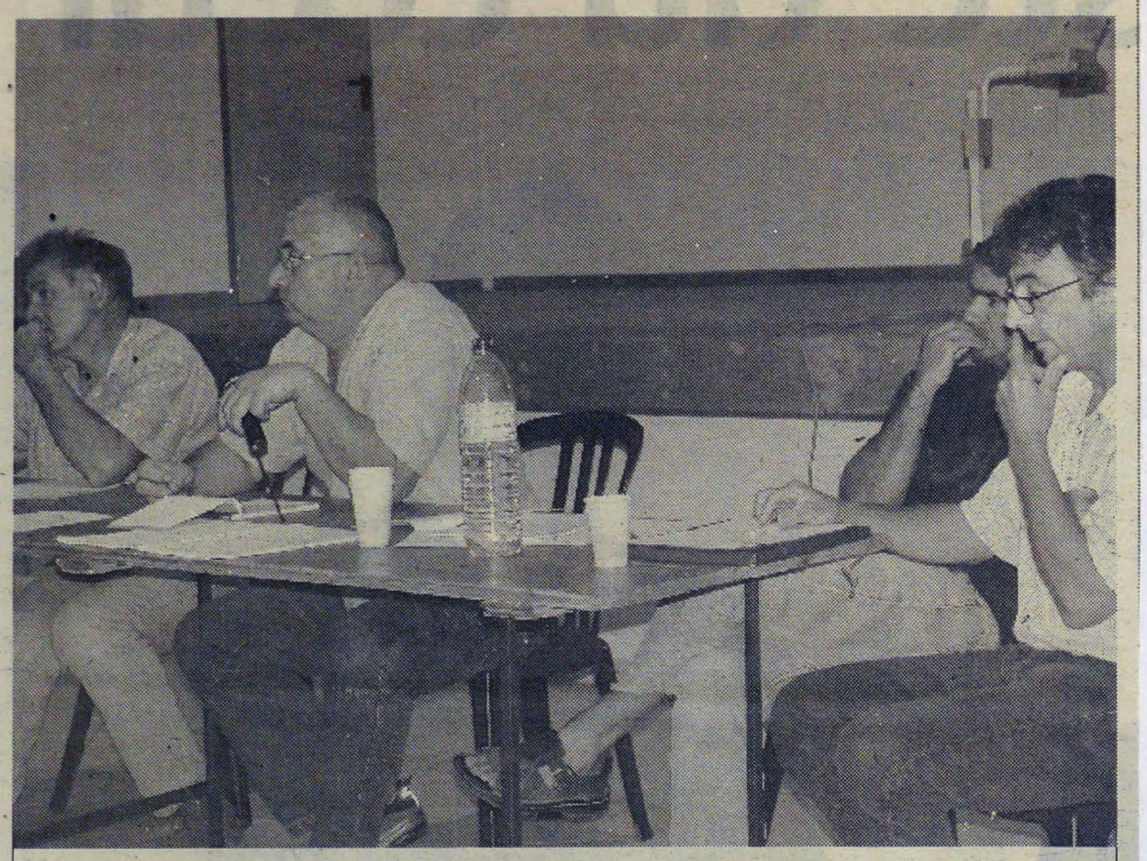

Les dirigeants du collectif plus remontés que jamais PHOTO P.I.

■ La trêve des confiseurs semble bel et bien finie pour le collectif des viticulteurs. Devant l'urgence de la situation les dirigeants du mouvement sud-girondin ont décidé une fois de plus de monter au créneau et de dénoncer ce qu'ils qualifient d'immobilisme.

« Le président du CIVB, au lendemain des élections, s'est fait fort de retrousser les manches pour sortir la viticulture de l'ornière. Nous aurions dû comprendre : détrousser les petits viticulteurs au travers d'une feuille de route allant totalement à l'encontre de leurs intérêts », souligne Jean-François Tarride, le secrétaire du collectif, en citant les vins de pays et l'arrachage payé 6 300 euros par hectare. Passablement remonté il poursuit : « En y regardant de plus près, à ce titre de président, on s'aperçoit que les statuts prônent l'alternance entre production et négoce. M. Delpeuch n'est ni l'un ni l'autre. Simplement salarié d'une maison de négoce. Ce qui est différent ». Il n'est pas plus tendre avec le monde politique : « Il ne suffit pas d'arborer un béret pour faire couleur locale. Avoir autant de casquettes dans sa panoplie nuit à l'efficacité de chacune. Se servir du désarroi actuel de la viticulture pour promouvoir son image personnelle pour de futures joutes électorales est une attitude méprisable autant que condamnable », renchérit-il.

Un avenir. Didier Cousiney, le président du collectif montre du doigt la menace qui pèse sur une partie de la production et de fait sur une frange de la profession. « Ne vaudrait-il pas mieux être plus présent sur le marché à l'export où nous brillons par notre absence ? Il est plus facile de se servir de l'agrément comme régulateur du marché. D'autres, qui se prétendent représentants de la viticulture, plus expéditifs préconisent purement et simplement 30 % de viticulteurs en moins. Démonstration de force du 8 décembre, avec des dirigeants qui courent sur les trottoirs pour prendre la tête d'un cortège qui ne les a pas attendus, car perdus dans d'interminables discours qui n'intéressent plus personne. Ah ces sourires médiatiques, qui donnent une impression de satisfaction. Quel décalage avec la réalité des gens de base qui pleurent. Nous aurions aimé souhaiter plein de bonnes choses à tous les viticulteurs pour l'avenir, mais nous préférons souhaiter qu'il y ait un avenir tout simplement », conclut-il.

: Patrick Izaute

14-01-05

CDC DES COTEAUX MACARIENS. Elle s'est lancée dans un grand plan de restauration et d'entretien des ruisseaux

Travaux au fil de l'eau

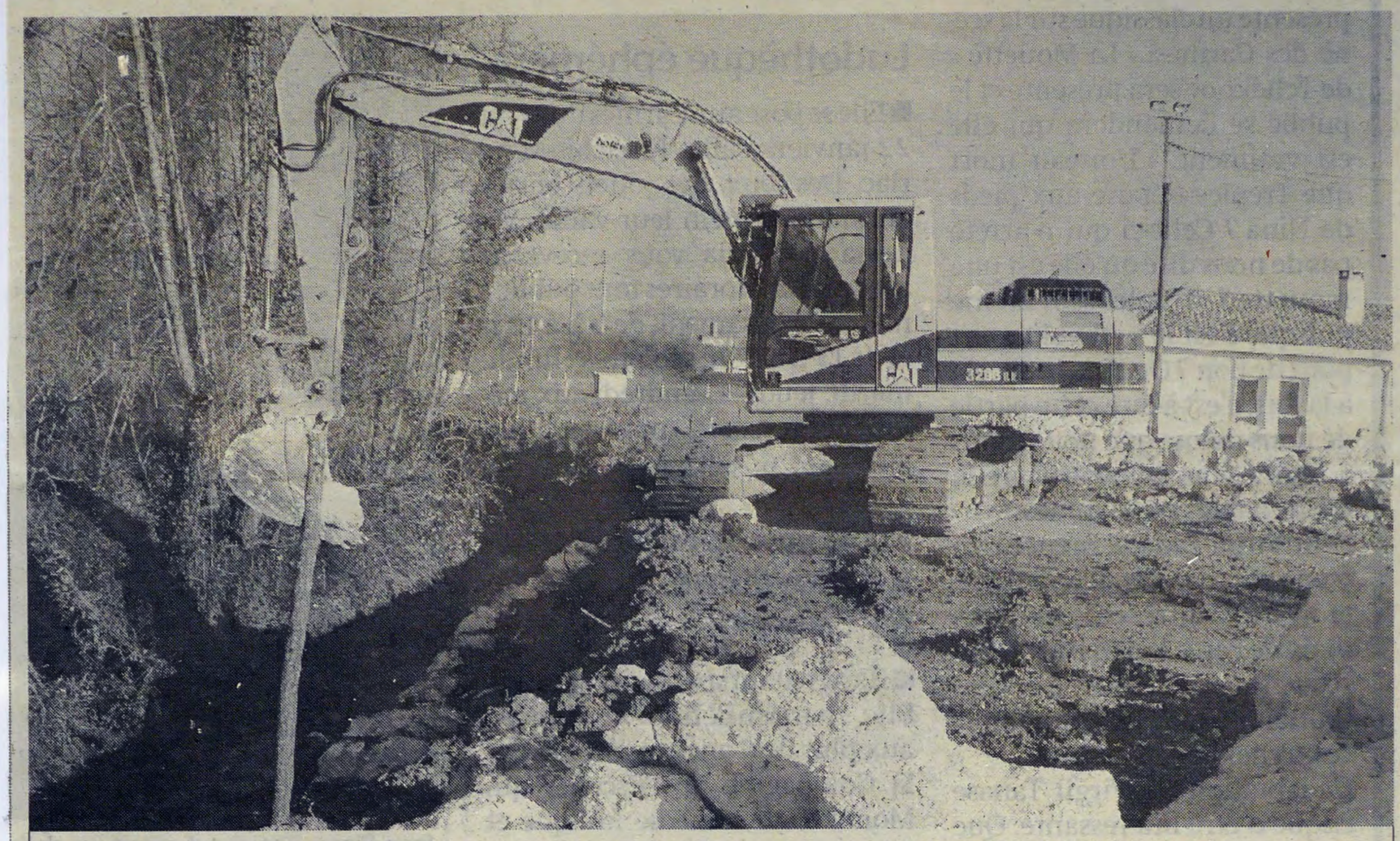

Des travaux de renforcement des berges en cours d'achèvement sur le ruisseau de la Madeleine PHOTO P.I.

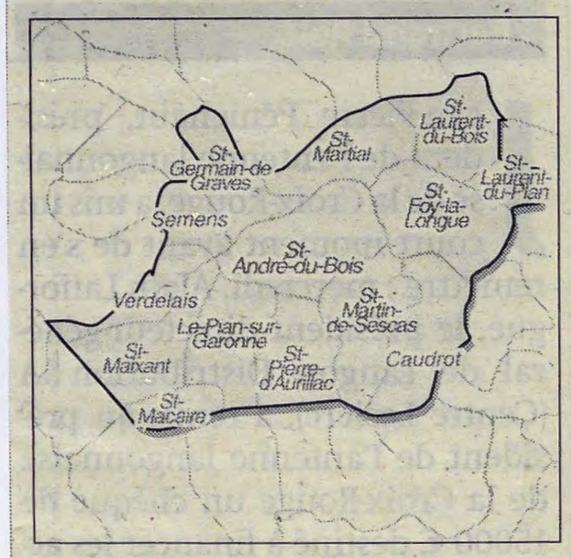

Quelques jours encore et les berges du ruisseau de la Madeleine, en contrebas du bourg de Saint-Martin-de-Sescas ne menaceront plus de s'effondrer. Un important empierrement tend à les renforcer. Celui-ci s'inscrit dans un plan de restauration et d'entretien des cours décidé par la Communauté des communes. Projet qui, s'il s'adresse plus particulièrement aux trois ruisseaux principaux du canton que sont Galouchey, le Beaupommé et le Siron, ne se désintéresse pas du réseau de chevelus comme le ruisseau de la Madeleine. Planifiés sur plusieurs années, ces travaux sont de deux types. Les ponctuels, comme ici à Saint-Martin-de-Sescas, à Pian-sur-Garonne ou à la Garonnelle, à Verdelais. Ils sont subventionnés à 60 % par le Conseil général, car ils rentrent dans le cadre du contrat de développement durable transitoire.

Il consiste en des réparations urgentes, puis des travaux de restauration et d'entretien, prévus d'être réalisés sur cinq tranches annuelles. Les premières années seront consacrées à la remise en état, ce n'est qu'au début de la troisième que pourra débuter l'entretien. Dans cette partie, la CDC reçoit l'aide de l'agence du bassin Adour-Garonne, du département et de la région.

Une somme colossale de travail. « Il était nécessaire d'entretenir ces ruisseaux, car si on ne le faisait pas au bout de quelques années, le coût se serait avéré plus important. D'autre part, laisser les cours d'eaux plein d'embâcles représenterait des risques en cas d'inondation. Enfin, dernier point, le côté environnemental. Les décideurs ont pris conscience de l'importance de l'environnement dans notre société.

Et nous, élus, nous devons tout faire pour le protéger et ainsi assurer une certaine qualité de vie aux générations futures », explique Alain Bellard, le responsable de la commission Environnement.

Une fois la décision prise, tout est allé très vite, ce qui n'empêche toutefois pas qu'il y ait une somme colossale de travail à réaliser en amont des chantiers. Les membres de la commission ont dû procéder à un état des lieux comprenant la classification en fonction de la priorité des travaux, puis à la présentation des dossiers en assemblée communautaire et enfin à la recherche des financements. Deux premiers points où le travail de la directrice des services, Hélène Bové, s'est révélé particulièrement déterminant.

: Patrick Izaute

19-01-05

II SAINT-MACAIRE

Roseau macarien. Le Roseau macarien tiendra son assemblée générale annuelle le samedi 22 janvier, à 10 heures, Salle de la mairie de Saint-Macaire. Ordre du jour : cartes de pêche, concours à la truite, informations diverses.

Villa Bohême : excellentissime !



Photo Le Républicain : P. R.

Le décor de la chapelle des Ursulines se prêtait vraiment à l'évènement.

Villa Bohême, en concert à Saint-Macaire dimanche dernier, a attiré 80 personnes dans la chapelle des Ursuline qui a renvoyé, grâce à son acoustique exceptionnelle, les merveilleuses mélodies de Vivaldi, Bach et Corelli.

Les sept violons et trois violoncelles et un clavecin de Villa Bohême se sont mis au service de grands compositeurs immortels dans la petite chapelle des Ursulines alors qu'au même moment sévissait le «bal junior» dans la salle des fêtes de Saint-Macaire. Certains parents avaient déposé leurs enfants pour venir écouter le concert mais 16 enfants (tout de même!) sont restés pour le concert de musique classique. Et l'orchestre de jeunes gens a enchaîné les morceaux de musique fabuleux avec un auditoire subjugué faisant silence (sous l'effet de la grâce); même entre les morceaux, la performance force le respect.

Villa bohême existe depuis 1992 , et c'est aujourd'hui plus qu'une institution, la formation représente un idéal de pratique musicale: jouer avec plaisir la musique qu'ils aiment, une porte entre le loisir et la passion.

L'association a ensuite été amenée à développer l'activité de production de concerts et d'animations.

Emmenés par le chef d'orchestre Charles Casanova, les spectateurs ont pu savourer dans la première partie l'œuvre de Vivaldi (RV 127) devenu «fétiche» pour Villa Bohême. Ensuite ils ont entendu un concert en si mineur pour violoncelle «archi e cembalo» interprété par une soliste Annik Pare suivie de Anne-Gaëlle Bardet, un magnifique concerto qui montre que la recherche de virtuosité n'était pas l'apanage du seul violon. Enfin les spectateurs ont entendu le concert en sol majeur pour violon, l'opus n° 3 était interprété par le soliste Guillaume La Tour: tout l'esprit de Vivaldi est contenu dans ce concerto du recueil «l'Estro Armonico» qui fit le tour de l 'Europe et inspira Jean Sebastien Bach.

Ce fut la transition avec la seconde partie où Bach était à l'honneur avec un concerto pour deux violons solistes, Laure Dupeyrat et Bernard Milon. A cette époque où le style italien dominait la musique en Europe, Bach le transfigure par l'exubérance de son contrepoint. Il impose, au contraire du maître vénitien, la grande précision de son écriture.

Le concert s'est achevé par le concerto grosso opus 6 de Corelli fait pour la nuit de Noël. Myriam Fichter a continué en solo après l'orchestre. Arcarigello Corelli qui était un contemporain de Stradivarius fut le grand inspirateur, presque l'inventeur de la musique «instrumentale». Après la «bombe» de l'opus 5, le 1er janvier 1700, les grands concerts du sixième recueil représentent encore de nos jours une certaine idée de la perfection.

Brèves

Roseau Macarien

Le Roseau Macarien tiendra son assemblée générale annuelle dans la salle de la mairie de Saint-Macaire le samedi 22 janvier à 10h. Ordre du jour : cartes de pêche, concours à la truite, informations diverses sur les dates d'ouverture et de fermeture de certaines espèces, questions diverses.

Bientôt la Sainte-Barbe

La Sainte-Barbe sera fêtée à Saint-Macaire samedi 22 janvier, la grande fête (une année sur deux) aura, elle, lieu l'an prochain.

Randonnée pédestre

A la suite de leur circuit de Sauternes jeudi 20, dimanche 22 janvier la randonnée des Edelweiss sera urbaine. Les quais de Bordeaux seront à l'honneur; 10 kilomètres seront parcourus le matin et l'après-midi six dans le parc floral. A midi les randonneurs s'arrêteront au restaurant (prévoir 12€). Départ de la mairie de Saint-Macaire à 8h30 ou 9h30 au niveau du Colbert sur les quais. ***Pour tout renseignement contacter Gérard au 05.56.76.16.02.*** Jeudi 27 janvier ce sera l'excursion de la dune du Pyla (16 km) avec repas tiré du sac (départ à 8h30 de la mairie de Saint-Macaire ou à 10h du parking de la dune). ***Pour tout renseignement contacter Ghylaine au 05.56.76.26.76.***

Temps Libre (2ème cahier)

Hubert Turjman change de style: son nouveau groupe, Turj, chantera vendredi à St-Macaire.

page 62



Turj à Saint-Macaire

17.01.05

CDC DES COTEAUX MACARIENS. La présidente est revenue, lors de ses vœux, sur la vie chaotique de l'institution

Les embûches d'un mariage à quatorze

Bien avant d'excuser madame la sous-préfète Marie-Hélène Desbazeilles et le député Philippe Dubourg qui n'avaient pu se libérer et de saluer une assistance fournie, Josiane Combret, la présidente de la communauté de communes, invitait chacun à avoir une pensée pour les sinistrés d'Asie du sud et tous ceux qui souffrent dans le reste du monde. L'élue enchaînait par un petit rappel sur cette communauté de communes âgée aujourd'hui de deux ans.

Quarante-huit mois qui n'ont pas été de tout repos. « Cette communauté de communes, nous l'avons faite contraints et forcés, mais on ne nous a pas donné le manuel de fonctionnement. Alors lorsqu'on connaît les difficultés que peut présenter un mariage à deux, on peut s'imaginer celles rencontrées par une union à quatorze. Il faut faire des efforts pour harmoniser », soulignait-elle avant de passer aux réalisations.

Avec en premier le plan de restauration et d'entretien du réseau hydrographique cantonal, qui vient de permettre la réalisation du tout nouvel enrochement des berges du ruisseau de la Madeleine. Dans la foulée elle citait l'acquisition du matériel qui va pouvoir enfin assurer le faucardage de l'ensemble des quatorze communes.



Des élus attentifs aux propos de la présidente Josiane Combret PHOTO P.I.

Le sujet qui fâche. Puis il était temps de s'intéresser aux travaux de la commission enfance. Un groupe d'élus ne chôme pas avec la signature du contrat éducatif local et le projet de la maison multi-accueils. Josiane Combret n'oubliait pas non plus le sujet qui fâche que l'on soit du canton de Saint-Macaire ou ailleurs : le problème des gens du voyage. « Chacun est conscient qu'il faut faire quelque chose mais c'est tellement mieux si le voisin le fait à sa place », remarquait-elle avec le franc-parler qui la caractérise, souhaitant que le camp de Sèves voit le jour. Elle assurait en parallèle que la communauté de communes faisait tout son possible pour le terrain d'accueil cantonal.

Enfin elle dévoilait la naissance de la petite dernière du monde associatif : l'association Tourisme, appelée à remplacer l'Office du même nom. Et il était l'heure de saluer la nouvelle année par un verre de production viticole locale, offert par le collectif des viticulteurs.

Collectif que la présidente tenait à saluer. « La viticulture va mal, donc beaucoup de choses vont mal pour le canton, soulignait-elle. Les élus font ce qu'ils peuvent, mais devant l'épreuve que traverse le monde viticole, c'est d'une énorme solidarité qu'il va falloir faire preuve ».

: Patrick Izaute

ASSOCIATION / Une nouvelle activité se lance avec succès

Le Prieuré ouvre le bal

L'association du Prieuré de Saint-Macaire se relève doucement du coup de butoir qu'elle a subi avec trois démissions et la séparation de la branche randonnée. Le bal junior est une idée de la nouvelle présidente Victoria Aragon.



Photo Le Républicain : P. R.

Au bal junior, les enfants sont très contents de se retrouver en dehors de l'école.

Il y a 13 ans lorsque Victoria Aragon était parent d'élève, il existait des bals juniors qui fonctionnaient bien, et sur ce principe la nouvelle présidente a ajouté une corde à l'arc du Prieuré.

Dimanche dernier plus de 40 enfants se sont retrouvés dans la salle François-Mauriac de Saint-Macaire pour une espèce de «boum géante». Les petits du cours préparatoire aux adolescents de 14 ans se sont retrouvés avec d'autant plus de joie que la consigne pour les parents était de ne pas rester! Les parents les amènent et les enfants doivent gérer eux-mêmes leur argent (crêpes, boissons, ...). Des adultes encadrent les enfants mais ils font figure d'animateur. Par exemple, la présidente au micro haranguait les petits participants comme la propriétaire d'auto-tamponneuses lors d'une fête foraine et Mlle Guindeuil encourageait des petites à danser, tandis que quatre autres adultes s'occupaient de vendre les pâtisseries. Mais les garçons, plus timides, s'étaient attablés et rigolaient entre eux; plus tard des jeux leur ont été proposés pour les insérer dans l'animation.

Cette première avait valeur de test, elle n'a pas été énormément annoncée et malgré cela c'est une franche réussite. Les petits étaient enchantés et nombreux, par conséquent l'expérience va être renouvelée, en principe, une fois par mois.

Ces bals juniors auront désormais un thème; le mois prochain ce sera le Carnaval et les déguisements seront de rigueur, le bal sera ouvert à tous les enfants du canton et au-delà. Des lots seront à gagner pour ceux qui mettent le plus l'ambiance. Le but est aussi de faire écouter des musiques aux enfants et déjà les garçons ont une tendance pour la «techno»...

Pierre RAMBAUD

La vie du Prieuré

L'association d'éducation populaire au nom religieux a subi deux coups durs cette année. D'abord la fin du contrat de travail de Marjorie Labadie en juin dernier; il est dès lors très difficile d'assurer les permanences de la bibliothèque et de recevoir les enfants, la présidente fait donc appel au bénévolat.

Le second coup dur est la séparation de la très dynamique branche randonnée (que la présidente déplore et regrette). Il y a eu par répercussion trois démissions au conseil d'administration, de nouvelles élections du bureau ont donné au Prieuré le minimum pour fonctionner: une présidente, un secrétaire, un trésorier.

L'association est menacée et une nouvelle fois, les bénévoles sont les bienvenus.

Les activités restantes en place sont les ateliers théâtre, peinture, modern jazz, fitness, bibliothèque, les jeux à la maison de retraite et le soutien scolaire.

L'appartenance au GASM (Groupement des associations de Saint-Macaire) a permis d'accéder gratuitement à la sonorisation intercommunale.

CONCERT / Chanson française et moderne, vendredi à Saint-Macaire

Découverte à danser

C'est un Hubert Turjman nouvelle version que le public est invité à découvrir vendredi soir sur la scène macarienne. Turj promet d'en surprendre plus d'un...

L'école de musique, la fête de la musique, les nombreux concerts... Depuis Saint-Macaire, l'association Ardilla n'a plus rien à prouver. Elle connaît son affaire - la musique - et sait parfaitement comment la faire partager à un large public. L'une de ses dernières inventions le prouve encore une fois: les Ardill'apéro mélangent avec bonheur découverte musicale et ambiance conviviale. Comme à l'apéro, quoi!

La première session de cette nouvelle année revêtira, vendredi soir, un caractère tout particulier. «*Jusque là, on se basait plutôt sur les professeurs de l'école de musique*» explique Delphine Scipion, la coordinatrice d'action culturelle de l'association. «*Et comme Denis Bielsa, l'un de nos professeurs, fait aussi partie du groupe d'Hubert Turjman, nous sommes encore en lien direct avec l'école*». Et puis, il faut dire aussi qu'Ardilla et compagnie ont véritablement craqué sur la musique d'un nouveau groupe, qui donnera son tout premier concert officiel ce vendredi, donc, à Saint-Macaire, nous avons nommé Turj.

Turj comme Turjman qui, lui, est loin d'être un inconnu dans le coin. Pourtant, c'est encore une fois à une découverte qu'il nous invite. Car Hubert n'est jamais en manque d'inspiration...

L'envie

Percussions, travail vocal, créations contemporaines, Hubert Turjman nous a presque habitués à tout cela. Le musicien né a fait danser nombre de générations, notamment lors de quelques grands spectacles qui auront marqué, par exemple, la mémoire bazadaise... De la musique, des sons et du visuel: un véritable créateur, toujours en mouvement. D'ailleurs, pas plus tard qu'au printemps dernier, Hubert Turjman a eu une nouvelle idée. Ou plutôt, il s'est senti prêt: «*Le groupe Turj est né vraiment avec le spectacle «Lâche pas le morceau», au printemps 2004*». A travers cette création, il travaille avec des musiciens, connaît d'autres horizons et se sent prêt. «*En fait, c'est sans doute cette aventure-là qui nous a fait tilter. Je me dit que c'est l'heure, je me sens prêt pour ne pas rougir devant l'écriture*». Voilà le fin mot de l'histoire: Hubert Turjman a écrit des chansons.

Des textes qui racontent de belles histoires sur de belles mélodies. «*Oui, c'est un peu une nouvelle peau, la tendance vers la maturité. Turj, c'est quelque part Turjman en version un peu alternative, avec surtout de l'écriture*». Eh oui, le bébé de Turjman, c'est Turj. Avouons-le: c'est un beau bébé.

St-Macaire, une référence

Hubert Turjman est donc chanteur, compositeur, percussionniste, et c'est avec tout cela qu'il a créé Turj. Avec des musiciens de talents aussi: Denis Bielsa à la batterie, Jochris Gomez à la guitare, Laurent Franzon à l'accordéon, mais aussi France Turjman au chant. Une nouvelle aventure, tournée vers la chanson mais évidemment à la sauce Turjman. Alors, oui, ça va swinguer...

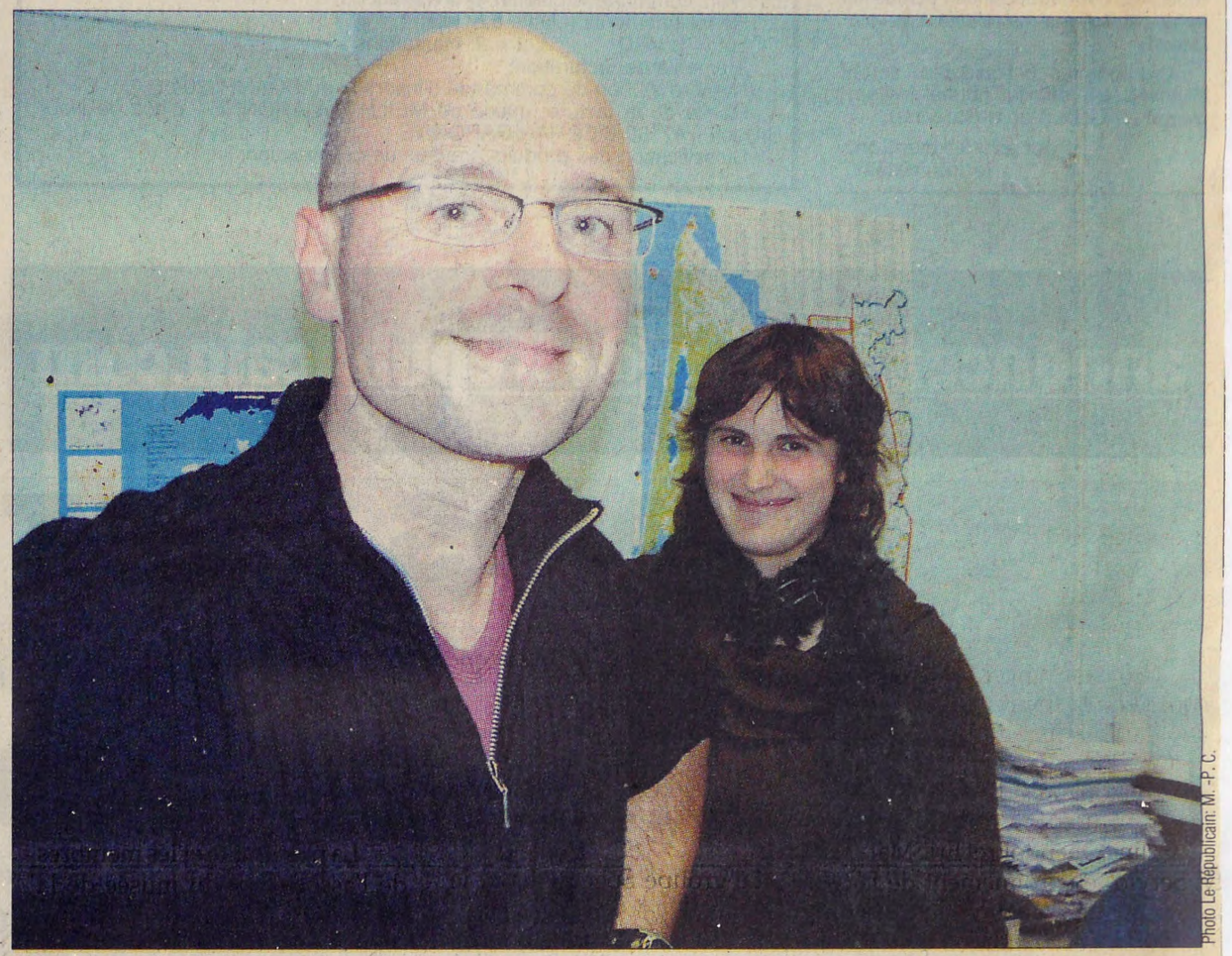

Photo Le Républicain: M.-P. C.

Hubert Turjman se lance un nouveau défi en se... lançant dans la chanson. A découvrir vendredi soir à l'invitation d'Ardilla et de sa coordinatrice, Delphine Scipion.

Presqu'un nouveau départ, et là aussi, Hubert Turjman se sent prêt: «*Oui, je vais y passer beaucoup de temps. Mais j'arrive dans ce réseau rock avec mes petits souliers, en toute humilité*». Et c'est donc à Saint-Macaire qu'il a choisi de se lancer pour la première fois sur scène: «*C'est un lieu sérieux, une référence au niveau culturel avec une programmation cohérente. Et puis, entre 1987 et 1989, j'ai quand même passé du temps chez Ardilla...*». Bref, un gage de qualité qui rassure un peu Hubert Turjman pour le baptême de Turj. Un baptême auquel tous les amateurs sont invités...

M.-P. C.

Turj en concert vendredi 21 janvier à partir de 19h, salle François-Mauriac. Entrée: gratuite pour les adhérents d'Ardilla, 3€ pour les non-adhérents.

Sur la troisième marche du podium

Arnaud Labbe avait d'abord terminé second du classement général après s'être bien classé dans les trois épreuves du challenge national (4ème à Bollène, 3ème à Sedan et 2ème à Lons-le-Saunier, dans le Jura).

C'est donc tout naturellement qu'il avait été sélectionné pour participer aux championnats de France de cyclo-cross qui se sont déroulés à Liévin, le 9 janvier.

Parti avec le dossard n°3 (le n°1 étant attribué au vainqueur de l'année précédente), Arnaud Labbe a terminé à la… 3ème place.

«C'est le septième championnat de France auquel je participais» explique-t-il. *«J'avais terminé second l'an passé à Limoges, et 3ème l'année d'avant à Nome, dans le Doubs»* raconte-t-il. Alors, certes, le coureur avoue qu'il espérait *«faire mieux»*. Mais malade, notamment au niveau de la gorge et des bronches, il avoue *«n'avoir pas pensé pouvoir terminer à la 3ème place»*. Une troisième marche du podium qu'il est allé chercher au sprint. *«La course avait bien commencé et je suis rentré le premier dans le circuit. Je suis ensuite resté en tête en subissant la course, c'était très difficile»*.



Le podium du championnat de France à Liévin, Francis Mourey (Française des Jeux, en 57'38"), John Gadret (Jartazi Revor Team, même temps) et Arnaud Labbe (Auber 93, à 2").

CYCLISME / Arnaud Labbe pilier du cyclo-cross de l'équipe «Auber 93»

Dans la roue des pros

Après cinq ans passés au Cycle Poitevin, le Macarien Arnaud Labbe a signé un contrat professionnel avec l'équipe «Auber 93». Une belle consécration pour ce coureur de 28 ans, spécialiste du cyclo-cross.

C'est une nouvelle aventure qui attend le coureur licencié jusqu'ici à Poitiers et habitant Saint-Macaire, Arnaud Labbe.

Une aventure sous forme de défi, de challenge, et surtout d'accomplissement d'un rêve de toujours. Parce que depuis le 1er janvier, Arnaud Labbe fait partie de l'effectif professionnel de l'équipe «Auber 93».

Il parle de *«nouvelle aventure, de consécration pour les résultats que j'ai obtenus jusqu'ici»*.

Et puis le coureur, spécialiste du cyclo-cross, s'avoue aussi *«un peu surpris. A 28 ans, je n'imaginais pas qu'une équipe s'intéresse encore à moi»*.

Arnaud Labbe, lui, était simplement à la recherche d'un club amateur et avait des contacts très avancés avec Roubaix. *«Le club de Poitiers, auquel j'étais jusqu'alors licencié, n'allait pas reconduire l'équipe à cause de problèmes de sponsors»*. Mais c'est le monde du cyclisme professionnel qui est venu à lui en cette fin d'année 2004.

Route et cross

C'est à Caudrot, à 16 ans, qu'Arnaud Labbe enfourche pour la première fois un vélo en club. Puis il a été contraint de s'expatrier *«pour trouver un club qui évolue à un plus grand niveau»*. Sa carrière passe par Périgueux, Tarbes et enfin Poitiers où il était licencié depuis cinq ans.

Lui, le spécialiste du cyclo-cross tout juste auréolé d'une troisième place aux championnats de France de cyclo-cross qui se sont déroulés à Liévin, le 9 janvier, (voir ci-dessous) a déjà gagné pas mal de courses sur route. Et puis d'ailleurs, comme il le dit lui-même *«pour faire du cyclo-cross, il faut être bon sur la route aussi»*.

C'est d'ailleurs cette complémentarité qui lui vaut aujourd'hui le fait d'avoir intégré une équipe professionnelle. *«C'est Stéphane Javalet, le directeur sportif d'«Auber 93», qui m'a contacté. Il cherchait un dernier coureur pour compléter l'équipe et en a parlé à Jean-Yves Plaisance, l'entraîneur national de cyclo-cross qui lui a parlé de moi et lui a dit que je roulais aussi bien sur route»*.

Une belle consécration pour le cycliste sud-girondin qui sera le premier spécialiste du cyclo-cross de l'équipe. Et son seul représentant sur les courses de ce type!

Epreuves

Fini, donc, le vélo amateur qui veut, la plupart du temps, que les athlètes soient obligés de travailler pour gagner leur vie.

Arnaud Labbe, avec ce contrat professionnel signé pour un an, ne fera désormais que du vélo! *«Jusqu'ici, je distribuais un journal gratuit le matin pour pouvoir m'entraîner l'après-midi. Maintenant, je ne pourrais faire que du vélo et cela me permettra de mieux récupérer entre les courses»*.

Et il le fera avec tout le sérieux qu'on lui connaît. Parce que dès le 30 janvier, il se rendra à Saint-Wendel, en Allemagne, pour participer aux championnats du monde de cyclo-cross. Trois jours après commenceront les épreuves sur route.

Arnaud Labbe, qui se définit comme *«un baroudeur, entre un grimpeur et sprinter»*, s'engagera aussi à l'Etoile de Bessège, l'une des premières courses du calendrier français, aux épreuves de la Coupe de France comme le Trophée des grimpeurs ou le Tour du Haut-Var.

Pour lui, *«vivre de sa passion, c'est vraiment quelque chose de super»*. Alors que lui souhaiter de plus? *«De renouveler mon contrat l'année prochaine ou pourquoi pas de signer dans une plus grosse équipe...»*.

Un parcours à la Pierrick Fédrigo, le coureur marmandais du Crédit Agricole? Arnaud Labbe l'espère. Et nous aussi.

Sonia CARRARA



Photo Le Républicain : S. C.

C'est désormais les couleurs de l'équipe professionnelle «Auber 93» qu'Arnaud Labbe portera sur les différentes courses auxquelles il participera.

21-01-05

CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT. Les trois présidents des CDC de Langon, Saint-Macaire, Podensac ont signé avec le Conseil général

Le transitoire ne durera pas

■ Les présidents des trois communautés de communes, Philippe Plagnol pour celle de Langon, Josyane Combret, pour celle des Côteaux macariens et Jean-Gilbert Bapsalle pour celle de Podensac se sont retrouvés à Saint-Macaire pour signer avec le représentant du Conseil général, Philippe Plisson, vice-président, le Contrat de développement durable transitoire 2004...

Il était temps ! Pourquoi durable, pourquoi transitoire, deux termes antinomiques ? Durable parce qu'il est élaboré par le Département, pour soutenir et favoriser sur le long terme le développement économique des communes. Et transitoire, parce que dans le cheminement administratif logique, le Pays doit passer d'abord par un contrat d'objectif, avant de signer un contrat opérationnel. Pas encore de Pays, donc pas encore de contrat définitif. Les CdC resteront dans le transitoire tant qu'elles n'auront pas concrétisé leur union. Quand à la CdC d'Auros qui sera le quatrième mousquetaire de ce Pays, elle a déjà signé son contrat de développement durable transitoire. Les aides financières du Conseil général dépassent les 40.000€ pour chacune des CdC de Langon et des Côteaux macariens, les 10.000€ pour celle de Podensac.



Les présidents des trois CDC et le président Plisson ont signé ces contrats

PHOTO A.C.

21-01-05

II SAINT-MACAIRE Ce soir, à la salle François-Mauriac, Hubert Turjman présentera son tout nouveau concept musical

La métamorphose de Hubert Turjman

« Percussionniste, batteur, chanteur, auteur, compositeur et râleur », comme il se définit, Hubert Turjman est connu comme un artiste aux multiples casquettes. A la base de la création de plusieurs ensembles musicaux, il participe à de nombreux festivals comme Uzeste musical, Cadillac, Luz, à des tournées Sacem à Lille, Ajaccio, Bastia, Sommières ou encore Toulon. Il organise des spectacles autour des carnavals de Barsac, Saint-Médard-en-Jalles, Pauillac. En parallèle, il œuvre dans le monde pédagogique, toutes générations confondues. Ainsi, on le retrouve aussi bien pour des créations avec les enfants des écoles de Decazeville, Barsac ou Saint-Symphorien qu'avec les élèves des lycées professionnels de Bazas ou de La Tour Blanche à Bommes. Bref, retracer la carrière de ce musicien serait trop long ici. Ce que l'on peut néanmoins ajouter, c'est que l'individu est animé d'un perpétuel besoin de création.

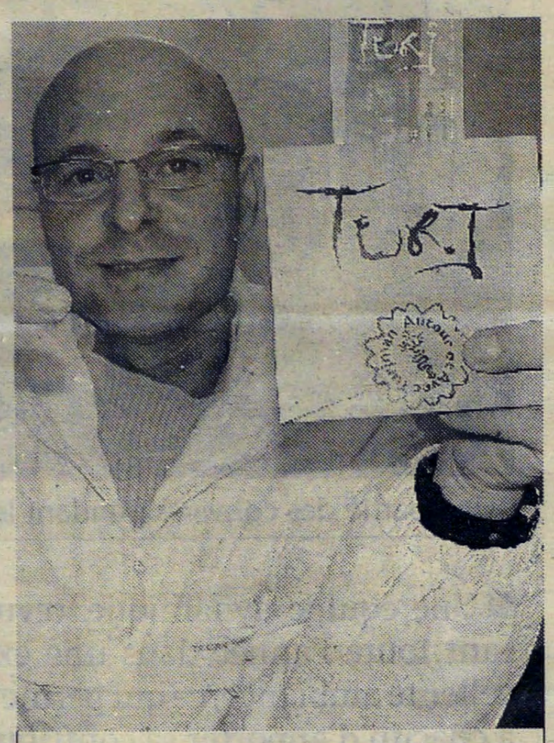

Hubert Turjman et la maquette de son nouveau concept musical

PHOTO P. IZAUTE

A écouter sans modération. C'est une fois de plus, cette impérative nécessité de se projeter dans l'inconnu, indispensable, selon lui, pour faire avancer sa démarche artistique, qu'est né Turj, « un concept autour et avec Turjman », complètement à l'opposé de ce que l'artiste a l'habitude de donner à son public. Ce soir, c'est donc un Hubert Turjman totalement nouveau que les gens vont découvrir. Sans être révolutionnaire, c'est tout de même un sacré changement. C'est en fait l'aboutissement de tout le travail effectué en amont. La somme de l'expérience acquise en près de deux décennies de vie artistique et la rencontre avec Jo Gomez et Denis Bielsa, un guitariste et un batteur de très bon niveau. Le tout complété par France Turjman et Laurent Franzon, des fidèles de longue date. De ce savant dosage, est né ce concept dans lequel chacun est véritablement partie prenante avec et autour d'un Hubert Turjman en chanteur leader. Mélange de rock, de jazz, de musique tzigane, de funk, ça cogne tout en dégageant une incroyable fraîcheur. Quelque chose de véritablement génial et novateur, à écouter sans modération dès ce soir, à la salle François-Mauriac, à partir de 19 heures dans le cadre de l'Ardill'Apéro. Entrée : 3 euros.

: Patrick Izaute

COTEAUX MACARIENS. Une association va regrouper tous les acteurs de ce secteur

Le tourisme chouchouté



Malagar, une des grandes richesses touristiques du canton PHOTO P.I.

■ Malagar, Malromé, la vieille ville de Saint-Macaire, Verdelais, le tombeau de Toulouse-Lautrec, Le Pian et sa vue imprenable sur la vallée de la Garonne, les divers festivals, ses coteaux, ses paysages, son vignoble... le canton de Saint-Macaire ne manque pas d'atouts touristiques, tant patrimoniaux que culturels ou encore économiques. Conscientes de cette richesse la quasi-totalité des communes ont très tôt décidé de confier leur compétence touristique à un syndicat de pays. L'organisme fut dissous lors de la création de la communauté de communes en 2003. « Cette dernière ayant repris les compétences tourisme et développement économique, le syndicat y a donc été intégré de fait avec armes et bagages. C'est-à-dire les personnels et la Maison de pays. S'il est attiré économiquement par la zone d'influence langonnaise, le canton de Saint-Macaire est physiquement dans l'Entre-Deux-Mers de par ses éléments de rapprochements que sont sa production viticole, ses paysages et sa culture », explique Michel Hilaire, président responsable de la commission.

Foires et portes ouvertes. L'adhésion à l'Otem, l'office de tourisme de l'Entre-deux-Mers, était donc naturelle. Celui-ci a ainsi eu la charge d'assurer la promotion du territoire et la commercialisation des produits touristiques. Ce qui n'est possible que pour ceux qui détiennent une licence, cas de l'Otem. Pour l'instant l'accueil est effectué par le personnel de la communauté de communes, mais il n'est pas impossible qu'un jour cette compétence soit également confiée à l'Otem. Depuis une semaine, un nouveau tournant a été négocié avec la création de l'association Tourisme en coteaux macariens.

Il était devenu nécessaire de regrouper les divers acteurs du monde touristique que compte le canton. Cette association aura plusieurs rôles. « Elle servira de lieu de rencontre en coordonnant les actions et en développant une synergie touristico-économique. Mais aussi de lieu de réflexion en proposant des produits originaux liés aux richesses patrimoniales et viticoles.

Enfin, elle sera en mesure d'organiser des actions concrètes comme des foires et des journées portes ouvertes, ainsi que la vente de vin de la production locale à la Maison de la communauté de commune », précise le maire de Saint-Pierre-d'Aurillac, qui présidait la séance initiale.

C'est aujourd'hui lundi que l'association devrait connaître le nom des membres et son premier bureau.

: Patrick Izaute

25/01/05

Communes express

II SAINT-MACAIRE
Randonnées. Jeudi 27 janvier est prévue une sortie à la dune du Pyla de 16kms. Départ à 8 h 30, de la mairie de Saint-Macaire; renseignements au 05.56.76.26.76. Dimanche le 30 janvier, Fargues de Langon, 12km, départ à 8 h 30, de la mairie de Saint-Macaire; renseign. au 05.56.76.16.02

27.01.05

II SAINT-MACAIRE Le nouveau concept de Hubert Turjman sur scène à l'appréciation du public. Il a plutôt aimé

Une riche alternance de rythmes

■ Le Turj nouveau est arrivé. Et quelle arrivée ! Combien pouvaient-ils bien être à s'être déplacés pour découvrir le nouveau concept muisical de Hubert Turjman ? Les quatre titres enregistrés sur la maquette ne laissaient présager que du bon, mais en audition publique il pouvait en être tout autrement.

A l'écoute, on constatait une sacrée cuvée tout en souplesse, en fraîcheur, en finesse et néanmoins pourvu d'une certaine tonicité. Ça cogne, mais ça ne fait pas mal à la tête. Et comme un bon millésime, ce concept ne demande qu'à se bonifier en vieillissant. Ce qui devrait arriver au cours des soirs d'été, quand les températures permettront de le déguster en terrasse des cafés accompagné de tapas et de rosé. Quoi qu'il en soit même si Hubert Turjman pense que vendredi tout n'a pas été parfait, cet étonnant cocktail de jazz, de funk, de musique tzigane, de rock montre une fois de plus que son concepteur n'est toujours pas un artiste formaté.

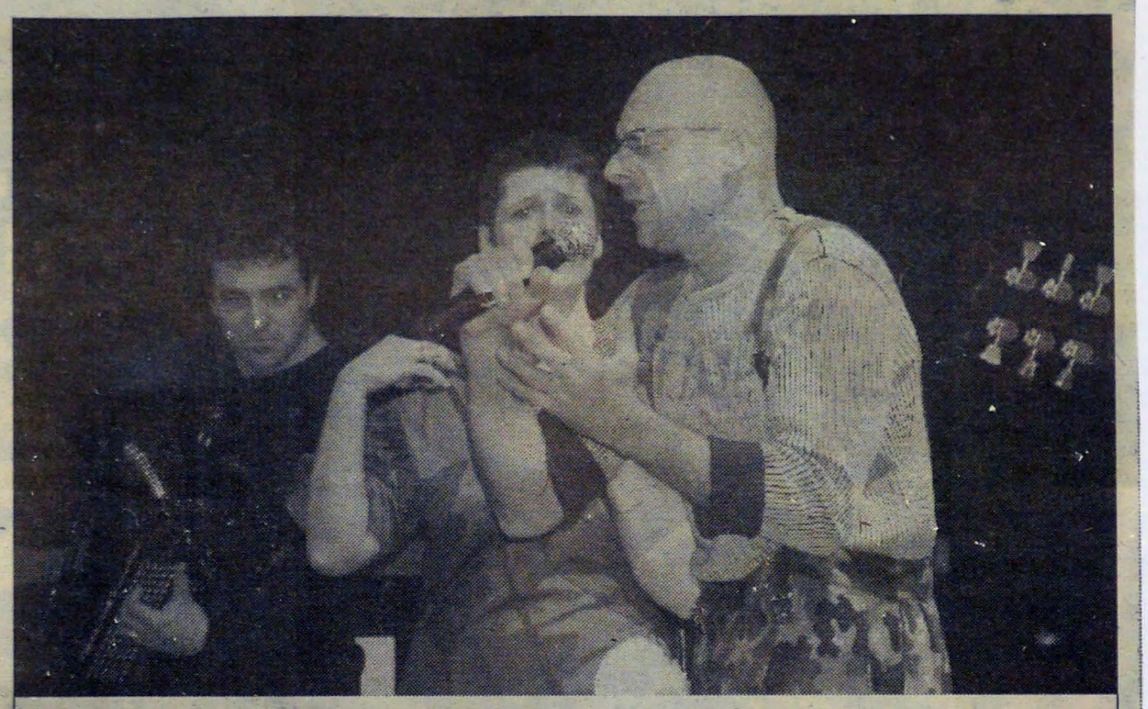

Métamorphose artistique réussie pour Hubert Turjman et ses amis

PHOTO PATRICK IZAUTE

Concerts en perspective. Ce moment d'évasion au relent de rythmes latino a été accueilli avec beaucoup d'enthousiasme par un public un peu inhabituel, en voyant l'éventail des tranches d'âge, mais connaisseur tout de même.

De nombreux ados et autant de personnes d'âge mûr qui comme le reste de la salle ont apprécié sans retenue la prestation d'un Hubert Turjman métamorphosé. Quant à ceux qui n'ont pu être présents vendredi, qu'ils se rassurent, comme la fourmi, Hubert Turjman a travaillé tout l'été à nouer des contacts.

Et les fruits de ce labeur commencent à tomber. Ainsi, le 19 mars prochain on retrouvera les cinq artistes au Caliméro à Illats et le 26 c'est au Pampa-Café de Pompéjac qu'ils se produiront. Ils participeront également aux festivités des 740 ans de la bastide de Sainte-Foy-la-Grande, le 16 juillet et un mois plus tard ils seront présents au Festival des transhumances de Bagas.

29.01.05

II SAINT MACAIRE
Randonnées Dimanche le 30 janvier, Fargues de Langon, 12km, départ à 8 h 30, de la mairie de Saint-Macaire; renseignements au 05.56.76.16.02

LE REPUBLICAIN 27/1/2005

TOURISME / Naissance d'une association touristique cantonale

Sur les coteaux macariens, le tourisme se fera désormais à 33

L'association de tourisme en Coteaux Macariens vient de voir le jour. Son conseil d'administration regroupe 33 personnes

Cela fait plus d'un an que les élus en discutent et selon le maire de Saint-Pierre-d'Aurillac, *«cela valait le coup d'attendre»*.

L'assemblée générale constitutive de l'Association touristique cantonale «Tourisme en Coteaux Macariens- Association pour le développement et l'animation touristique, économique et culturelle des Coteaux macariens» a eu lieu à la salle des fêtes de Pian-sur-Garonne. Cette réunion a regroupé 50 personnes qui ont jeté les bases d'une association touristique cantonale.

Michel Hilaire a assumé le rôle de président de séance et Louis Tréméa de secrétaire de séance, mais pour l'instant l'association n'a pas encore de bureau, donc pas de président.

Le vice-président de la commission tourisme de la Communauté de communes, Michel Hilaire, qui était à l'origine de cette initiative, a entamé la réunion par un rappel du contexte: *«Le 1er janvier 2003, la CDC des Coteaux Macariens a été créée. Or la compétence «tourisme, développement économique» a été inscrite dans ses statuts. La dissolution du Syndicat de Pays a suivi, puis la CDC a adhéré à l'office du tourisme de l'Entre-Deux-Mers (OTEM) à qui elle a confié la promotion du territoire et la commercialisation des produits touristiques. L'accueil des visiteurs est toujours assuré par le personnel de la CDC»*.

Et le président de séance de conclure: *«La nécessité aujourd'hui est de créer une association rassemblant les acteurs touristiques du canton. Cette association sera un lieu de rencontre, de réflexion et pourra organiser elle-même des actions concrètes»*.

Ensuite Louis Tréméa a présenté le projet de statuts qui ont été débattus et modifiés puis enfin adoptés à l'unanimité des membres présents.

Les participants ont été invités à proposer leur candidature pour la constitution du conseil d'administration en trois collèges de 11 personnes chacun. Il faut noter que le fait d'avoir des groupes aussi fournis a été une surprise et a dépassé les prévisions.

Le premier collège regroupe des prestataires de service: huit viticulteurs dont deux hébergent aussi les vacanciers, une raconteuse de Pays, un guide de Pays et de randonnée et une hôtelière. Le collège des associations regroupe des personnes morales diverses et variées les unes culturelles, sportives ou de loisirs, les autres syndicales. Le troisième collège étant celui des élus. Il représente à peu près tout le canton.

Les buts de cette association sont la valorisation et la promotion des produits vitivinicoles, agricoles, artisanaux, le développement et la promotion du tourisme d'hébergement, dans une recherche constante de qualité, la promotion, la valorisation, la défense du patrimoine architectural et paysage du territoire, l'organisation ou la coordination/gestion de visites guidées de la cité médiévale de Saint-Macaire ou d'autres sites, la promotion d'événements culturels et festifs, l'harmonisation du calendrier des manifestations sur le territoire.

Ce but inclut les moyens tels que dépliants, participations à des salons..., que la Communauté de communes a délégués (promotion et commercia-lisation) à l'OTEM

Enfin l'association Tourisme en Coteaux Macariens va signer une convention annuelle avec la Communauté de communes des Coteaux Macariens.

Le bureau est composé de 12 membres, un président, quatre vice-présidents délégués, un secrétaire, un secrétaire adjoint, un trésorier, un trésorier adjoint, trois membres.

Les décisions seront prises à la majorité des voix, et en cas d'égalité, la voix du président sera prépondérante.

Pierre RAMBAUD

LE REPUBLICAIN 27/01/2005

Saint-Macaire

Ils lancent la campagne pour le non

Le «Comité pour une autre Europe, non au traité constitutionnel européen, canton de Saint-Macaire et Sud-Gironde» invite le public à une réunion publique sur le thème «Pourquoi dire non au traité constitutionnel?», salle François-Mauriac de Saint-Macaire, vendredi 28 janvier à 20h30.

Le «Comité pour une autre Europe» a invité Jean-Marie Harribey, économiste d'ATTAC, Jean-Marie Billa, maire «MRC» de Saint-Macaire, Michel Hilaire maire communiste de Saint-Pierre d'Aurillac et conseiller général du canton de Saint-Macaire, ainsi qu'un membre de la Confédération Paysanne.

Ce comité regroupe, à titre individuel, des citoyens sans affiliation particulière ou membres de différents mouvements, syndicats ou partis.

Le traité constitutionnel adopté par les chefs d'Etat et de gouvernement le 18 juin 2004 n'est pas un texte court, simple et compréhensible par tous. Il compte 453 articles, 36 protocoles, deux annexes et 39 déclarations pour un total de 765 pages.

Les organisateurs de la réunion indiquent que ce texte *«consacre la prééminence des décisions européennes et érige en normes constitutionnelles ce qui relève du choix politique, c'est à dire une confiscation au débat démocratique de certains thèmes.*

Cette «constitution» exclut une citoyenneté européenne qui ne soit pas liée à une nationalité, elle ne protège ni les pouvoirs régionaux ni les pouvoirs locaux. Quant à la laïcité chère à nos républiques, son principe même en est rejeté, réduisant ainsi des siècles de luttes pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Contrairement à ce qu'on veut nous faire croire, dire non ne remet pas tout en cause, mais permet de repartir sur des bases et des procédures démocratiques. Nous voulons une Europe où la solidarité s'organise dans la liberté, où l'égalité s'impose dans la diversité».

MUSIQUE / Avec le groupe «Turj»

Ardilla fait le plein



Photo Le Républicain : P. R.

«Turj» a fait salle comble à Saint-Macaire.

Lors de l'Ardill'apéro de vendredi dernier, la salle François-Mauriac de Saint-Macaire était comble avec plus de 200 personnes. Pour son baptême le groupe «Turj» a attiré les foules.

C'était une première, certes, mais si le groupe est nouveau, ceux qui le composent ont fait leurs preuves. Ainsi Denis Bielsa, par exemple, qui, à un moment, s'est abandonné au plaisir de donner aux spectateurs le tourbillon d'un solo en batterie.

Et que dire d'Hubert Turjman, qui donne son nom au groupe, tout sourire sur scène... L'ambiance a été jazzy, les paroles fortes. D'ailleurs, parmi les 200 personnes présentes, on a pu remarquer les défenseurs de la chanson française qui rodaient, «Les oiseaux de passage» ne pourraient pas en effet ignorer un tel phénomène: Turjman, un enfant du coin (de Gans) entouré d'un violon, d'une basse, d'un accordéon, d'un batteur, et d'une chanteuse qui porte le même nom que lui.

La forme était un peu plus académique que d'habitude l'espace de l'orchestre était circonscrit le public était dense, cela faisait comme une scène. Le succès est aussi celui des Ardill'apéros qui commencent à être connus, la formule sympathique est appréciée.

Pays Macarien

LE REPUBLICAIN 27/01/2005

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES / Signature du contrat de développement durable transitoire

Du transitoire au définitif

Les acteurs de l'intercommunalité départementale et les élus se sont retrouvés à la Maison de Pays de Saint-Macaire pour la signature d'un contrat de développement durable transitoire (CDDT).

Pour comprendre ce qui s'est passé à la Maison de Pays de Saint-Macaire, il faut prendre les choses à la base: une commune, pour obtenir une subvention du Conseil général, doit appartenir à une Communauté de communes qui doit elle-même appartenir à un Pays. Si l'on regarde la carte des Pays de Gironde, on constate un trou: il n'y a pas de pays à Langon, Podensac, Saint-Macaire, Auros mais ce Pays est en cours de constitution (à trois, Auros les rejoindra ensuite). Les représentants et élus intercommunaux étaient présents à Saint-Macaire, autour du vice-président du Conseil général, Philippe Plisson (Josiane Combret, Philippe Plagnol, Martine Faure, les maires des chefs lieu de canton: Charles Vérité, Jean-Marie Billa, les conseillers généraux communistes Michel Hilaire et Pierre Augey, et d'autres élus comme Martine Delong, maire de Saint-André-du-Bois).

Dans son discours d'accueil, le conseiller général Michel Hilaire a salué «*les Langonnais qui pour la troisième fois ont traversé le pont sur la Garonne! Nous le franchirons nous mêmes avec allégresse et d'autant plus facilement lorsqu'il y aura une passerelle!*».

Le vice-président du Conseil général a expliqué la politique départementale qui a encouragé la constitution de CDC à l'échelle des cantons puis qui aujourd'hui pousse à ce que celles-ci entrent dans un Pays.

Transitoire, pas éternel

Par conséquent la CDC de St-Macaire ne devrait pas encore avoir accès au contrat de développement durable (CDD) puisqu'elle n'est pas encore dans un Pays, mais le conseiller général Michel Hilaire a demandé que cette CDC (et ses trois futurs partenaires) bénéficient de ce contrat par anticipation. Les quatre CDC ont donc signé un CDD transitoire.

Il semblerait qu'aucun projet concret n'ait pour l'instant été inscrit dans le cadre de ce contrat mais si certains projets aboutissent ce contrat pourrait dans le futur subventionner, par exemple, la construction d'une piscine couverte à Langon, d'une passerelle sur les piles de l'ancien pont, de pistes cyclables…

Le vice-président a insisté «*ce contrat n'est pas transitoire éternellement! La durabilité est le principe qui a guidé la politique du président Madrelle: le souci d'organiser l'avenir et travailler pour nos enfants en infléchissant la politique départementale dans un souci de péréquation des mondes ruraux et urbains. Un maillage du territoire est peu à peu réalisé pour que les habitants du fin fond de la campagne aient les mêmes possibilités qu'en ville*».

Au niveau des chiffres, «*il y a en Gironde 45 CDC et neuf pays, 90 % de la population du département est en intercommunalité avec une fiscalité propre. Le Conseil général a encouragé les CDC à l'échelle du canton (c'est le seul qui a un sens) mais cette unité à visage humain est trop petite pour décider de travaux qui concernent des régions plus vastes*».

Le vice-président a aussi rappelé qu'un réseau d'aide et d'information est au service des communes et CDC qui ont entrepris ce mouvement, le «Rexter» est en effet un groupe d'administrateurs territoriaux, une plateforme horizontale qui permet de «*casser la verticalité des administrations*».

Enfin, «*nous avons inventé la convention de développement durable, les chartes de développement, les conventions d'objectifs qui sont des programmes de développement commun: des contrats de mariage à l'échelle départementale*».

Ainsi la convention d'objectif signée avec les CDC du futur Pays atteint, pour la CDC de Langon: 47.300€, pour la CDC de Saint-Macaire 44.375€ et pour Podensac plus de 30.00€.

«*C'est le début d'une collaboration que j'espère longue et fructueuse, il faut que tout le monde marche à l'amble, la grande ville a compris qu'elle avait besoin de la campagne*».

Pierre RAMBAUD

Le temps de la conviction

Le pays Langon, Podensac, Saint-Macaire, Auros se fait petit à petit le contrat de développement durable transitoire (CDDT) signé à Saint-Macaire devrait «*encourager la démarche*» selon le conseiller général Michel Hilaire.

Le Conseil général, à l'unanimité, a décidé que les fonds de subvention ne devaient pas être distribués «*par saupoudrage, aux guichets*». L'instance a donc décidé d'encourager des structures de réflexion globale partenaires: les Pays qui peuvent débattre de sujet concernant des circonscriptions plus importantes que les Communautés de communes. La mise en œuvre des projets reste entre les mains des CDC après «*accord de tout le monde à l'issue d'une réflexion globale, c'est ça le développement durable*».

Cependant il fallait un contrat de développement durable à la CDC, et donc un Pays, sans quoi la signature n'aurait pas été possible. Le conseiller général estime que «*l'allure n'a pas d'importance. L'essentiel c'est de bien se connaître et d'être finalement convaincu qu'on a fait le bon choix. Nous marchons à notre rythme c'est la condition de durabilité*».

Concernant la construction de la passerelle sur les piles de l'ancien pont, l'étude n'était pas assez avancée pour entrer dans le CDDT. De plus, il semblerait qu'une pile de l'ancien pont gène Airbus pour l'acheminement de leurs grosses pièces: est-ce qu'Airbus pourrait rentrer dans l'aventure de la passerelle et lui venir en aide? Là aussi il faut sans doute le temps de la conviction.

Saint-Macaire

Le Républicain 03-02-05

CONSEIL MUNICIPAL / Le maintien de l'affermage adopté à la majorité

La gestion de l'eau en question

Le conseil municipal a dû se prononcer sur le mode de gestion de l'entretien du réseau d'assainissement: en régie ou en affermage. C'est la deuxième qui a été accepté à la majorité des votes.

La réunion du conseil a commencé en présence de deux lycéennes qui prenaient note pour leur stage de première année du lycée.

Puis, tout de suite, le président du conseil a posé le débat: le contrat d'entretien du réseau d'assainissement de quatre communes (Verdelais, Saint-Maixant, Pian-sur-Garonne et Saint-Macaire) confié à la société fermière arrive à échéance prochainement.

Est-ce l'occasion de changer de mode de gestion de l'affermage à la régie ou bien faut-il conserver le «statut quo»? Une recherche de candidate (société fermière pour la reprise éventuelle du contrat d'affermage) a été menée en même temps qu'une étude comparative des coûts d'un mode de gestion par rapport à l'autre, le rapport de la DDA a été remis en juin (avec six mois de retard). Au terme de la réflexion, une ultime audience a eu lieu le 24 décembre des challengers de la régie (ceux qui l'ont mise en place et l'assument à Castets-en-Dorthe et à Langon).

Puis une comparaison des coûts a été opérée entre le devis de la société fermière qui procure le meilleur rapport qualité prix et le coût d'une gestion en régie. La «Sogédo» a proposé donc un contrat de 176.000€ (avec de nouvelles prestations) et, coup de théâtre, la société a proposé lundi dernier une réduction de 15% ce qui porte le montant du futur contrat à 154.000€ (contre 143.000€ pour une gestion en régie). Qui plus est le PDG de «Sogédo» a invité les élus des quatre communes à un repas (l'annonce de ce que le maire appelle des «manœuvres» a fait rire).

Le maire, qui a toujours été pour une gestion en régie, a demandé si la société en question se moquait de lui et s'est demandé *«pourquoi la «Sogédo» n'a pas proposé la réduction avant, lors de l'appel d'offre?»*. Sur sa déclaration le maire s'est fait gentiment houspillé par un conseil très largement favorable à l'affermage. Et c'est en ce sens qu'il s'est exprimé lors du vote qui a suivi le tour de table où chaque conseiller s'est exprimé. La commission du conseil qui a planché sur ce thème avait indiqué que les économies réalisables dans le cas d'une régie serait bien plus sur la gestion des réseaux d'adduction en eaux que sur l'assainissement. La réunion syndicale qui a tranché mardi 1er février (pour l'affermage et contre la régie) réunissait les délégués des communes qui légalement n'étaient pas tenues par le souhait des conseils municipaux dont ils sont issus.

Alain Fallissard, a priori favorable à la gestion en régie, a estimé qu'il n'y avait pas de grosses économies à réaliser en changeant de mode de gestion qu'en revanche la régie exige un investissement accrue des élus, une grande disponibilité et du bénévolat. *«Je ne me sens pas à même d'exercer une telle fonction et je ne veux pas l'imposer par mon vote à d'autres»*. Qui plus est *«l'affermage est une notion connue et maîtrisée. Quand la régie est incertaine et qu'un problème d'échelle confisque toute* économie (il faudrait 3.000 abonnés pour être rentable, on en est à la moitié) ».

Alain Falissard a voulu terminer par une note d'espoir: *«Que nous passions ou non en régie, le coût de l'eau assainie va baisser de 50% pour la collectivité et de 25% pour l'usager du fait de l'arrivée à échéance des emprunts contractés pour réaliser les travaux d'assainissement»*.

Les autres conseillers se sont également tour à tour rangés derrière l'argument financier: souvent ils regrettaient de n'avoir pas pu créer un nouveau service public. Mais comme l'a dit Annie Lorriot: *«La régie repose sur un facteur humain: les petites régies fonctionnent tant qu'il y a des gens motivés à leur tête mais dès qu'ils s'en vont la machine s'écroule»*.

Mais la régie aurait pu faire de substantielles économies en ce qui concerne l'eau ce qui est propre à Saint-Macaire et pas aux autres communes. Louis Tréméa a enfoncé le clou: *«Je ne vois aucun intérêt à passer en régie»*. Tout en appelant de ses vœux une régie à l'échelle départementale ou encore à l'échelle d'un Pays.

Michel Dupuy a regretté que l'occasion soit manquée d'avoir un service public *«Il n'y aura pas de nouvelle occasion avant 12 ans, je craint que la «Sogédo» se sente toute puissante du fait de sa situation monopolistique»*.

Philippe Patanchon a regretté que la réunion souhaitée des quatre conseils municipaux n'ait pas eu lieu. Jean-Loup Dutreuil a quant à lui regretté que la question d'une régie cantonale n'ait pas été abordée en CdC: la taille de la régie aurait été significative et les économies réelles. Vincent Cosson s'est abstenu pour ce vote, tout comme Philippe Patanchon.

Le vote a eu lieu: Jean-Marie Billa et Christine Michi ont été seuls à voter pour la régie. Le maire a considéré que s'il regrettait que le syndicat ne s'oriente pas vers la gestion en régie, il n'en ferait pas une affaire d'Etat: *«Je ne pense pas qu'une régie permette l'avènement d'une république socialiste locale, ce n'est pas le nirvana, c'était flottant»*.

Le maire a informé après le vote, pour ne pas influencer, des votes des autres communes du syndicat: Verdelais a voté à l'unanimité moins une voix (celle du président du syndicat d'adduction en eau), à Pian-sur-Garonne se serait dégagée une majorité bien plus relative en faveur de l'affermage (huit contre six), Saint-Maixant a voté pour la régie. Philippe Patanchon a explosé: *«L'attitude militante de Saint-Maixant a joué contre la régie, car si en régie il fallait travailler avec eux...»*.

Pierre RAMBAUD

Pays Macarien

LE REPUBLICAIN 27/01/2005

ENFANCE / A la veille de la signature du contrat éducatif local

La coordination bien en main

Nathalie Claverie est depuis le 10 décembre à un poste où il n'est possible d'agir qu'en confiance, coordinatrice enfance/jeunesse. Elle a réussi en peu de temps à tisser des liens avec les responsables associatifs les élus: la locomotive est sur les rails.

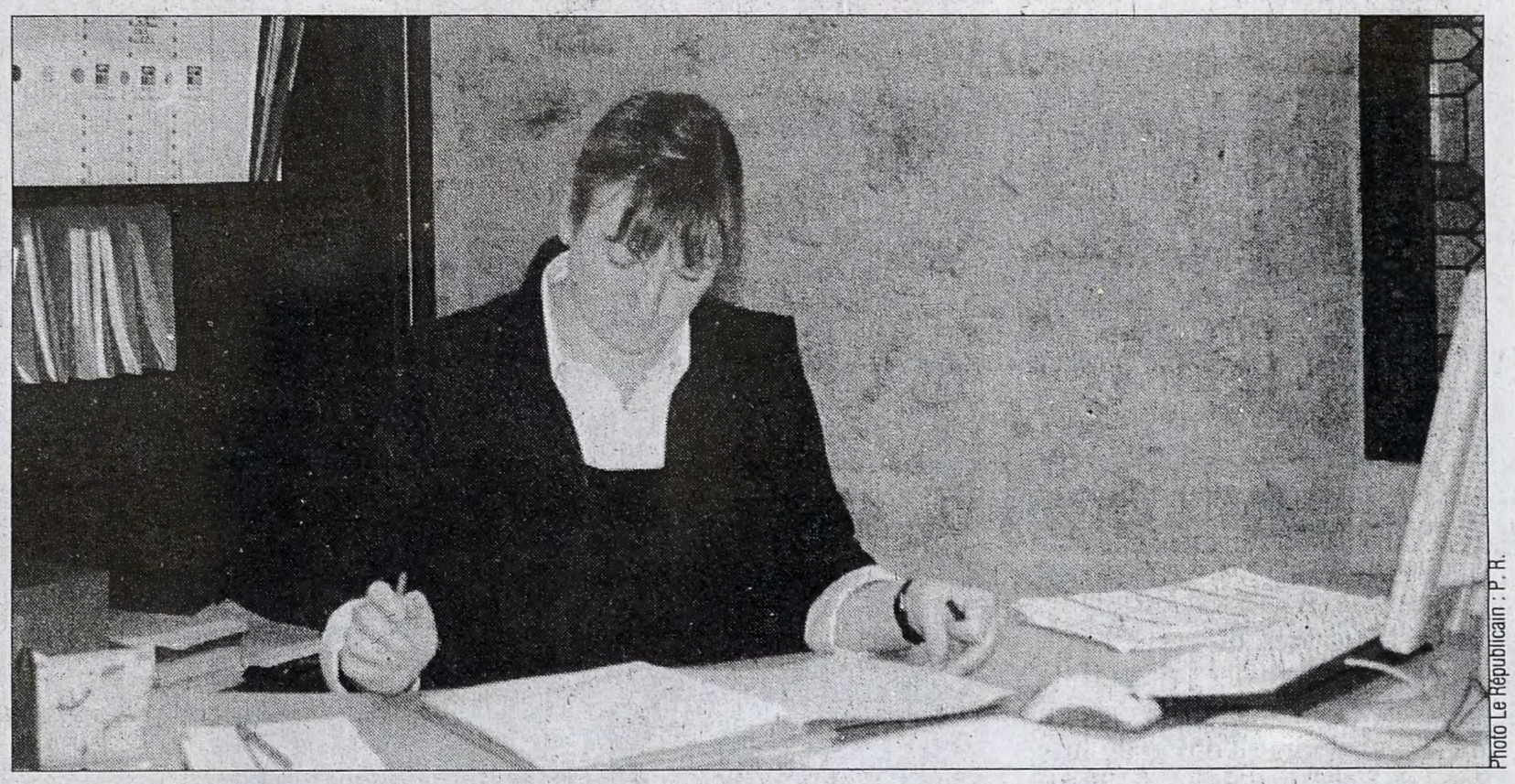

Photo Le Républicain : P. R.

Nathalie Claverie a maintenant les moyens de la coordination.

Lorsqu'elle est arrivée fin 2004 de nombreux dossiers étaient en cours pour aboutir à la signature fin février du Contrat éducatif local (CEL). Il faut aussi gérer les dossiers: RAM, le multi-accueil, le guide des associations, et un énorme travail pour la CAF au premier trimestre et encore, il a fallu trouver le temps de la prise de contact avec toutes les associations du canton. A ce niveau la coordinatrice avoue qu'elle a été très bien été accueillie.

Ce marathon avait pour but de lui permettre de comprendre le fonctionnement de chaque association. La prise de contact avec le Conseil général a été simultanée. Son arrivée a libéré plusieurs associations de relations avec la CAF, elles peuvent se consacrer à la gestion associative.

Aujourd'hui, il faut préparer les projets car la CDC est à la veille de la signature de son CEL *«qui doit intégrer tous les acteurs associatifs en rapport avec la jeunesse et dont le but est de créer un tissu associatif fort où les dirigeants et responsables expriment leurs difficultés et leur désir»*.

Parmi les projets se trouvent par exemple l'activité théâtre très bénéfique à l'enseignement, le périscolaire, l'extra scolaire (chorale, musique, atelier, art plastique...).

Tous les dossiers doivent partir avant mars et en ce moment, il faut aussi préparer le budget.

Mais Nathalie Claverie est très attachée à cette région et elle aime le travail *«c'est un rythme normal pour un premier trimestre»*. Elle est heureuse de trouver dans le secteur beaucoup d'associations sportives et culturelles.

Le relais d'assistantes maternelles fonctionne bien (d'ailleurs nous avons ce même écho venant d'autres sources).

Des rencontres sont organisées avec la ludothèque et du point de vue formation des réunions des assistantes maternelles avec une psychologue ont lieu régulièrement pour parler des difficultés rencontrées avec les enfants. Parmi les projets, il y a aussi «Le guide des associations» pour aider les nouvelles ou futures associations.

Enfin le «multi-accueil» en est au stade de la réflexion. *«Le projet est important, il mérite que l'on prenne le temps»*. Il aboutira à la fois à une garderie permanente, une garderie itinérante... Mais les élus doivent d'abord valider de façon globale le projet (le 3 février à Semens), ensuite suivra une étude de faisabilité financée par la CAF et le Conseil général, plus tard un architecte sera nommé.

Son rôle est aussi de veiller au respect du schéma de développement. A ce titre, elle assure l'interphase entre la CAF (dont elle est l'interlocuteur privilégié) et les élus, les responsables associatifs et le Conseil général. Enfin, elle a un rôle de dynamiseur local.

Au niveau des associations, elle est toujours à la disposition des responsables pour conseiller et expliquer, *«mais ce n'est pas moi qui remplit le dossier»*, et pour les associations sportives M. Filleau assure une permanence à la mairie de Saint-Macaire, le mercredi matin.

Pierre RAMBAUD

LE REPUBLICAIN 03/02/05

INTERCOMMUNALITÉ / Problèmes de faucardage

Turbulence à la Communauté de communes

Lors du conseil municipal de Saint-Macaire le maire a dû informer le conseil de fortes turbulences à la CdC.

L'acquéreur de l'immeuble rue Yquem s'est porté candidat à l'acquisition du musée postal, un malaise s'est développé dans le conseil municipal, mais l'architecte du projet rue Yquem est venu à la rencontre du maire pour lui assurer qu'il ne souhaitait pas se mettre à dos la municipalité en foi de quoi la société (privée) va retirer sa candidature. Le maire est très enthousiaste quant à cet investisseur qui pourrait réaliser de grandes choses pour St-Macaire.

La CdC a des problèmes que visiblement le maire a tenté de minimiser. Il a du moins informé le conseil que la présidente avait failli démissionner. En cause, une nouvelle fois, des problèmes de faucardage: Saint-Maixant et Pian-sur-Garonne ont demandé, en vertu d'une loi d'août 2004 de se retirer de la compétence voirie, faisant elles-mêmes leur faucardage et le facturant ensuite à la Communauté de communes mais selon le maire *«personne ne le souhaite»*.

Les petites communes de la CdC ont été apparemment froissées par cette demande et, après le choc de la demande, il a été proposé aux deux communes de se retirer si elles le souhaitaient mais elles seront tout de même redevable des cotisations y afférente.

Quant au conseil communautaire de Semens, il devrait avoir lieu jeudi 3 février.

Pour «AVL», considérant l'incidence financière négative qu'a eu le non-recrutement de Philippe Granjou sur l'Association Vacances Loisirs, ses responsables, qui s'étaient adressés à la CdC pour réparation, ont été renvoyés aux communes signataires de l'engagement avec AVL.

Concernant l'Association du tourisme en Coteaux macariens fraîchement créée *«en remplacement de l'office macarien du tourisme»*, Louis Tréméa a été élu président, M. Ludec vice-président, M. Bénito trésorier, MM Delong, Baudet et Guindeuil secrétaires.

Concernant la construction d'une maison multi-accueil, Philippe Mesnard a annoncé que le taux de subvention à la construction atteignait maintenant les 81% et les subventions de fonctionnement, 94% des dépense par conséquent *«le problème n'est vraiment plus le financement mais bien le choix d'un terrain»*.

Réunion de la Communauté de communes

La Communauté de communes de Coteaux Macariens a décidé de procéder à la restauration de l'ensemble des ses cours d'eau, sur cinq années. La première tranche débutera en février. Pour cette année, seuls sont concernés les cours d'eau de Verdelais, St-Pierre d'Aurillac, St-Martin-de-Sescas, Caudrot et Ste-Croix-du-Mont. Afin d'informer la population sur le déroulement de ces travaux, une réunion est organisée mercredi 9 février, salle des fêtes de Saint-Pierre d'Aurillac.

II SAINT-MACAIRE L'eau au centre 04/02/05

des débats au dernier Conseil municipal

Oui à l'affermage

■ La question de l'eau a tenu une grande place dans les débats lors de la dernière réunion du Conseil municipal, avec le choix entre la régie et l'affermage. En entame, Jean-Marie Billa rappelait les divers points qui ont fait le consensus au cours des deux débats en commission. Au niveau de la régie, il apparaît que cette solution n'est pas plus avantageuse pécuniairement que l'affermage pour les usagers. Seule Saint-Macaire serait en mesure d'assurer la gestion d'eau potable en régie, à la fin de cette année.

Vient ensuite la taille réduite de la structure qui suppose la résolution des questions d'astreinte, de qualification du personnel et de l'implication des élus. Les deux premiers points trouveraient solution par le transfert des personnels de la Sogedo et la mise en commun des moyens avec les régies voisines. Quant à la troisième question, elle ne peut qu'être laissée à l'appréciation des élus de chaque commune membre des syndicats.

Venait ensuite la solution de l'affermage, qui ne peut se faire qu'avec la Sogedo, car seule la Lyonnaise des eaux a proposé une offre, mais beaucoup moins compétitive. Ainsi, pendant le débat public avec les associations de consommateurs, aucune alternative qui permette de prendre en compte l'attitude observée par la Sogedo, vis-à-vis du syndicat ne s'est dégagée.

Critiques à l'encontre de la Sogedo. Dernier point, la fiabilité technique de la gestion de la Sogedo, qui représente un atout permettant de continuer l'exploitation du réseau dans une dimension connue par rapport à une régie, qu'il faudrait créer de toutes pièces. Par contre, la nécessité d'un partenariat entre le syndicat et le fermier devra être codifiée pour plus d'efficacité.



L'eau a été au centre des débats des élus municipaux PHOTO P. IZAUTE

Avant d'inviter ses conseillers à donner leur avis sur la question, Jean-Marie Billa faisait remarquer que cette consultation se faisait pour avis. Qu'il en était de même au Pian, à Saint-Maixant et à Verdelais, afin que leurs délégués disposent d'un mandat impératif pour la réunion du Syndicat d'assainissement. La phrase du maire : « Il s'agit de choisir entre la peste et le choléra » résume bien les avis émis. Si la plupart a opté pour l'affermage, c'est que la solution régie ne présentait pas toutes les garanties requises. Mais beaucoup d'élus étaient critiques à l'encontre de la Sogedo. Finalement, le conseil a mandaté ses délégués au Syndicat d'assainissement pour adopter la solution d'affermage par dix voix contre deux. Celles de Mlle Michi et de M. Billa. Quant à MM. Cosson et Patancho, ils ont préféré s'abstenir.

LE REPUBLICAIN 03/02/05

Future extension de la mairie

La réunion du conseil municipal a eu lieu en présence de quatorze élus (absents et excusés MM. Tréméa, Cougrand, Juge et Patanchon). Lecture a été faite du compte-rendu de la réunion du 4 novembre et les questions du patrimoine de la commune ont été abordées.

Comme bien souvent, les thèmes abordés par le conseil municipal de Saint-Macaire ont eu trait au patrimoine. Cette fois les conseillers ont réfléchi et opté sur l'ancien garage des sapeurs-pompiers.

Le maire a rappelé qu'en son temps, l'ancien garage des sapeurs-pompiers (attenant à la mairie) avait été préservé de toute nouvelle affectation, notamment pour conserver la possibilité d'y aménager un secrétariat de mairie accessible aux handicapés ou d'y accueillir une administration (tels que les services de la viticulture attachés aux douanes).

Aujourd'hui, le lieu semblerait permettre de résoudre un problème: la Caisse d'Epargne va se porter acquéreur du siège des «Artisans du Pays macarien» lesquels avaient accepté son offre au détriment de deux jeunes qui souhaitaient ouvrir deux cabinets: l'un de kinésithérapeute et l'autre de vétérinaire.

Après entretien avec l'un des intéressés et l'examen en commun, le maire a proposé que soit vendu à monsieur De Marchi (fils) le rez-de-chaussée de l'ex-garage des sapeurs-pompiers amputé de l'emprise nécessaire à la construction d'un escalier de secours, d'un ascenseur et d'un bloc sanitaire nécessaire à la mairie, ainsi que d'un passage permettant de relier la rue Carnot aux allées des Tilleuls.

Après comparaison avec les évaluations des domaines disponibles pour des édifices analogues, pouvait être fixée pour la vente une somme de 27.700€, à établir en copropriété avec la commune. Cette somme permettra de financer le plancher béton nécessaire à la mise en œuvre d'un étage au bénéfice d'une extension de la mairie.

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité la proposition.

Autre sujet, le château de Tardes. Le maire a porté à la connaissance du conseil la réponse de l'association diocésaine à l'offre d'achat du château de Tardes formulée par la commune: elle demande que la transaction soit portée de 224.000€ à 250.000€ et que la paroisse soit assurée d'accéder aux locaux disponibles sur le bâtiment.

A l'unanimité, le conseil municipal a mandaté le maire pour procéder à une nouvelle offre plafonnée à l'évaluation des domaines augmentée de 10% (246.400 au lieu de 250.000), comme le prévoit la réglementation, et pour assurer l'association diocésaine qu'une convention serait signée pour garantir à la paroisse l'accès de tous les locaux communaux, comme pour tout autre groupement.

En ce qui concerne le musée de la poste, une démarche a été effectuée par le propriétaire auprès de la DRAC (Direction régionale de l'action culturelle) pour obtenir un classement au titre des Monuments historiques de la totalité du bâtiment: refus lui a été signifié puisque l'inscription devait assurer la pérennité de l'édifice.

Enfin, concernant le terrain de grass-track, M. Dutreuil a été chargé de prendre contact avec le propriétaire du palus situé entre le camping des remparts et le chemin du port pour négocier un éventuel échange avec une partie du terrain appartenant à la famille Lacroix, sur lequel se situe le circuit de compétition.

D'autres décisions patrimoniales ont été prises, ainsi: proposition sera faite à Mlle Monsiens d'une somme de 1.500€ pour l'achat d'un terrain (de 492m²), contiguë à l'ancien terrain «Réglievg», tous deux nécessaires à l'implantation du nouveau réseau d'eau potable (la proposition a été adoptée à unanimité).

L'esthétique des rues de Saint-Macaire

Une demande de subvention sera adressée au Conseil général pour lancer la restauration du rempart de Porte Neuve, préalablement dégagé par la démolition de l'habitation «Sapuna» (le ravalement hors taxe coûtera 18.294€). Le projet a recueilli l'unanimité.

Plan d'occupation des sols

Ensuite le maire a indiqué que la modification du Plan d'occupation des sols sera retenue en attendant l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme pour transformer les zones NA et UF en zones UB, supprimer les mesures d'alignement sur voies et établir les emplacements réservés dans la zone ND. Là encore le projet a reçu l'unanimité.

Association Vacances Loisirs

M. Patanchon, arrivé à la fin de la réunion, a rapporté les débats internes au conseil d'administration d'AVL à Saint-Pierre-d'Aurillac, suite au non-recrutement de Philippe Granjou comme coordonnateur temps libre par la Communauté de communes. Les conséquences financières de cet événement doivent être supportées par les seules communes adhérentes et ne peuvent en aucun cas être indemnisées par la Communauté de communes, puisqu'elle ne peut être accusée de quelque manquement dans cette affaire. Peut-être les communes adhérentes, dont Saint-Macaire, auraient-elles pu demander un recrutement direct de l'intéressé?

Embellissement des abords de la cité

Pour l'embellissement des abords de la cité médiévale, Jacky Gratecap a demandé que soit relancée l'étude des espaces verts sur la place Tourny, la place de l'église et les bords de Garonne M. Dutreuil a invité le conseil municipal à participer à la manifestation organisée à Bordeaux par le Collectif des viticulteurs: le maire s'y rendra avec les autres maires de la CdC.

Containers et éclairages

M. Daroman a demandé que soient déplacés des containers d'apport volontaire sur le site du lotissement, que soit étudié l'éclairage du rond-point du viaduc, que soit renouvelée l'information des conditions d'utilisation du ramassage mensuel des déchets dans le bulletin municipal et que soit réprimés les dépôts sauvages sur et sur les clôtures.

07/02/05

Saint-Macaire

Viticulture. Le collectif des viticulteurs organise une réunion, à la salle des fêtes, de Mourens, ce soir, à 20 h 30. Celle-ci aura pour but de dresser un bilan de la situation viticole, d'envisager une éventuelle transformation structurale et de revenir sur les mesures d'aide à la viticulture proposées par le ministre, la semaine dernière. Interviendront également Mme Escalier, consultante européenne en charge des dossiers de subventions, et Fabrice Chaudier, consultant en commercialisation. Celui-ci abordera l'approche réaliste et sereine d'un marché en période de crise, la maîtrise des outils de vente, l'acquisition d'une méthode de marketing simple, réaliste et complète, la détection des opportunités de vente de vins de Bordeaux. L'objectif étant de permettre aux viticulteurs de trouver leur place sur le marché, de découvrir les façons de mieux vendre, seul ou en groupe et la mise en place d'un suivi sur une période de plusieurs mois pour ne pas rester isolé. Fabrice Chaudier se propose ainsi de répondre à toutes les questions, les inquiétudes et les besoins.

II SAINT-MACAIRE



08/02/05

Travaux à la Verrerie

C'est un balai incessant de grues, de camions et de pelleteuses qui, depuis quelques temps, œuvrent au lieu dit la Verrerie. 169 logements projetés par Garros Promotion verront bientôt le jour. Mais il faudra encore attendre quelques mois. **: Photo** A. M.

09/02/2005

VITICULTURE. En changeant de statut juridique, le Collectif des viticulteurs a décidé de déplacer son action sur le terrain

Un syndicat est né

Le lundi 7 février fera date dans la jeune existence du Collectif des viticulteurs. Et cette réunion de Mourens sera considérée comme un tournant tant dans la structure que dans l'action du groupement. En effet l'époque où l'on parlait « d'association née d'une discussion au bout d'un rang de vigne » est bien éloignée car, avant-hier soir c'est de syndicat qu'il a été question.

« Pour continuer à avancer, nous n'avons trouvé que cette solution » déclarait Didier Cousiney, le président du Collectif, avant d'expliquer les raisons de ce choix. « Le syndicat nous permettra de peser davantage sur les décisions, d'intervenir dans diverses démarches viticoles, la défense accrue des viticulteurs. Il pourra procurer une couverture juridique à ses adhérents. Des avocats seront à l'écoute des viticulteurs dans les domaines commerciaux, juridiques, sociaux et professionnels. Il aidera à la formulation de requêtes envers les instances politiques et professionnelles ainsi qu'au portage de projets. Enfin, il apportera une protection à ses dirigeants en cas d'actions concrètes. Ce que la structure associative ne peut faire. »

A un viticulteur qui regrettait que jusqu'à maintenant le Collectif se démarquait des syndicats, Renaud Jean, l'un des vice-présidents, répondait : « Si demain on veut tenter quelque chose, on peut avoir des ennuis. C'est la seule façon de se protéger. »



Quelques interventions fort remarquées comme ici à propos de l'arrachage

PHOTO PATRICK IZAUTE

« Pas là pour tout casser. » Le message semble clair : finies les discussions, place à la phase active. Didier Cousiney assurait toutefois : « Je suis au bout du rouleau, j'en ai marre. Certains reprennent nos idées. Et si personne ne veut se mettre autour d'une table on se fera entendre en développant des actions dans des points stratégiques que nous ne révélerons pas ici. Mais nous ne sommes pas là pour tout casser, mais pour montrer que l'on existe. » De son côté Renaud Jean affirmait que ces changements de statut ne représentaient en aucun cas une scission avec le Syndicat des bordeaux. « Ce n'est pas un syndicat de produits mais de personnes, qui est apolitique et dont le but est la défense des viticulteurs. Il n'y a que le statut juridique qui change. Nous conserverons le nom de Collectif. »

Les autres principaux sujets abordés furent les arrachages et les replis. En ce qui concerne les premiers, la partie ne semble pas gagnée. « S'il faut arracher, on arrachera mais pas n'importe comment » prévenait Cousiney. René Vanetelle développait alors sa thèse sur les jachères. Une idée intéressante venait du président du Groupement des éleveurs girondins qui proposait de reconvertir une partie du vignoble arraché dans l'élevage. « Cela permettrait de se passer des importations de viandes en provenance du Brésil et d'Argentine tout en assurant un revenu » remarquait-il. Quant aux replis, si c'est le sujet qui fâche, ils ont au moins le mérite de faire l'unanimité : personne n'en veut plus.

: Patrick Izaute

05/02/05

En bref

■ **Soirée enfantine à Saint-Macaire.** Mais qui est donc ce « M. Monsieur ». Vendredi 11 février, à 18 h, salle François-Mauriac aura lieu une représentation pour enfants d'un style particulier. Ce spectacle de 35 minutes tiré de l'univers de Claude Ponti, auteur de littérature jeunesse, enchantera petits et grands. Magique sera le maître mot. Les enfants seront complètement subjugués et ne décrocheront pas un seul instant. Il fait chanter les lettres, ce n'est que de la poésie. Cette magnifique histoire d'amour entre M. Monsieur et Mlle Moiselle vous envoûtera à tous. La réservation est obligatoire car la jauge est limitée à 80 personnes. Entrée : 3 euros. Rens. : tél. 05.56.62.27.36.

07/02/05

COMMUNAUTÉ DES COTEAUX MACARIENS.

Pian-sur-Garonne et Saint-Maixant souhaitent l'autonomie pour le faucardage

Bas-côtés en question



Le faucardage : un sujet récurrent dans les coteaux macariens

PHOTO ARCHIVES P. I.

C'était à Jean-Marie Billa, responsable de la commission finances, que revenait le privilège d'ouvrir cette deuxième réunion communautaire de l'année. Séance qui fut largement dominée par la question récurrente du faucardage. A la base de cette question, deux lettres, émanant des mairies de Pian et de Saint-Maixant, demandant à bénéficier d'une convention leur permettant de continuer à s'occuper de l'entretien de leurs bas-côtés. Josiane Combret se lançait alors dans la lecture de chaque missive. Les élus présents ont pris connaissance des motivations respectives de chacun. Ainsi pour les deux c'est un souci de protection de son personnel et pour Saint-Maixant d'égalité entre tous les administrés qu'est née cette demande de dérogation. Jacques Connant, le maire, s'est expliqué d'ailleurs longuement sur ce dernier point. « La commune est traversée par la D10. Et les familles riveraines ont les mêmes droits que les autres. C'est-à-dire d'avoir l'herbe régulièrement coupée. C'est nous qui nous en occupons, même si je suis dans l'illégalité. Et je sais très bien que la CdC ne pourra pas le faire. Il s'agit tout simplement d'une proposition pour servir au mieux les habitants de ma commune. En plus, si un jour la CdC connaissait un problème quelconque tant au niveau de son matériel que de son personnel, Saint-Maixant n'hésiterait pas à mettre à sa disposition le sien. »

Fragiliser l'intérêt communautaire. Josiane Combret lui faisait remarquer que si la CdC n'était pas compétente pour cette portion il y avait la DDE. Le maire de Saint-Maixant prétextait alors une insuffisance de périodicité. Pour Michel Hilaire, le problème ne semblait pas se poser puisque en agglomération « de panneau à panneau, le faucardage est à la charge de la commune ». Alain Bellard, le maire de Pian, précisait lui aussi qu'il s'agissait d'une simple demande. La présidente appréciait apparemment peu et ne tardait pas à le faire savoir. « Ce qui me choque c'est la fragilisation de l'intérêt communautaire par de telles initiatives. » Jacques Connant ne comprenait pas « en quoi une simple demande de convention pour utiliser son propre matériel peut ébranler quoique ce soit ». La réponse fusait. « Je ne suis pas d'accord que l'on soit obligé de dédommager une commune alors que l'on vient d'acheter du matériel. Et je répète que ce genre de chose peut ouvrir la porte à d'autres », lançait la présidente. Roland Laporte, le maire de Caudrot, essayait de calmer le jeu, tout comme Jacky Dubernet, celui de Semens. « Laissons naître cette commission et ensuite nous pourrons voir ce dont elle est capable. Attendons que les deux tracteurs soient sur la route pour juger. Je ne pense pas que la CdC fasse moins bien que les communes. Je pense que dans deux, trois ans, tout sera réglé », conseillait le premier. Pour conclure Antonio Del Moral suggérait « de garder tout de même cette proposition sous le coude ».

: Patrick Izaute

Au fil des dossiers

Finances
Augmentation de la participation communale de un demi euro par habitant pour le Syndicat mixte d'accueil des gens du voyage. Trois personnels de la CdC se verront attribuer une indemnité en équilibrage de salaire.

Tourisme
Election de Louis Tréméa à la présidence de l'Association tourisme en coteaux macariens.

Petite enfance
L'accord de principe pour lancer le projet du multi-accueil a été décidé.

Saint-Macaire

LE REPUBLICAIN 10/02/05

CONSEIL COMMUNAUTAIRE / Plusieurs dossiers sensibles ont été abordés lors de la dernière réunion

Retour au calme pour l'intercommunalité

Malgré un avis de tempête l'assemblée communautaire de Semens s'est déroulée dans le calme. De grandes décisions ont été prises en particulier le multi-accueil: la raison d'être de la CdC était la voirie demain, ce sera la maison de la petite enfance.

Le tour de table a débuté par la commission 1, son président Jean-Marie Billa a commencé par la proposition d'augmentation demandée par le syndicat des gens du voyage de un demi-euro par habitant pour financer la restauration du terrain de Sève à Langon et améliorer les conditions d'accueil.

Les travaux seront subventionnés par l'Etat à 76 % mais hélas le plafond de subventionement sera dépassé car les travaux vont coûter 758.000€.

Le délégué de Saint-Laurent-du-Plan a qualifié cette somme d'exorbitante *«pour ce prix on fait huit maisons»*.

Le président du syndicat des gens du voyage a expliqué les dépenses par poste 350.000€ pour les bâtiments et 360.000€ pour les travaux de réseaux.

Il a été suggéré de reporter la décision au débat sur le budget par le maire de Saint-Pierre mais le vice-président de la commission des finances a martelé *«le représentant de l'Etat fait pression, il faut signer le démarrage des travaux et la dépense est incontournable: je souhaite une ouverture à l'automne prochain, ne retardez pas de trois mois »*. Le vote a entériné cette décision.

La présidente a ensuite donné lecture d'un courrier de la mairie de Saint-Maixant et de celle de Pian-sur-Garonne où était demandé le retrait de la compétence voirie de leur commune sur le fondement d'un texte de loi voté par l'Assemblée nationale.

Encore la voirie

La commune de Pian demande en plus le remboursement du faucardage qui sera effectué. Le maire de Saint-Maixant a tenu à expliquer sa démarche *«vu la complexité des tâches sur la commune, le service rendu à notre commune ne sera pas le même qu'aujourd'hui. Par exemple ni les bords de la CD 10 (600 habitants concernés), ni les fossés d'écoulement des eaux vers la Garonne ne sont concernés»* mais il a précisé que sa commune ne demandait pas de remboursement et qu'il n'en faisait pas une affaire d'Etat *«ma demande participe à un exercice normal de la démocratie, elle n'est pas agressive ... »*

La présidente a donné son point de vue *«cette affaire montre la fragilité de l'intérêt communautaire dans la CdC, et cela m'a fait mal, je suis comme cela, je m'en excuse ... ces lettres sont courtoises, ce n'est pas le problème»*. Au moment où la CdC a investi dans un tracteur et un emploi la demande de remboursement de Pian sur la base *«de cette loi qui n'aurait jamais dû être votée !»* a choqué les petites communes pour qui *«la CdC n'est que la voirie et le faucardage»*. Le maire de Semens a pris ensuite la parole pour indiquer que *«le faucardage n'a pas encore commencé qu'on parle de le réaménager»*. Enfin, le vice-président de la commission voirie a répondu que pour sa part il ne se sent pas visé par ces courriers et qu' *«il faut attendre un an, nous verrons si nous remplissons notre tâche, que je considère comme mon devoir»*. Le vote a eu lieu ensuite: cinq voix se sont exprimées pour une convention organisant le retrait de la compétence voirie, et le reste de l'assemblée, contre. La crise a donc été désamorcée par le vote.

La pile qui gêne Airbus

La présidente a fait lecture d'un courrier envoyé par l'Association vacance loisir (AVL) de Saint-Pierre-d'Aurillac. Le directeur du centre aéré géré par AVL s'est occupé du démarrage du RAM puis de la coordination entre CVLV, AVL d'autre association et la CAF mais aujourd'hui la CdC a recruté une coordinatrice qui assume ces tâches. Qui devra indemniser le directeur du



Photos Le Républicain : P. R.

éméa et Tauzin, du bureau de la nouvelle association de tourisme.

Concernant la passerelle, il a indiqué qu'une pile de l'ancien pont gênait l'acheminement de l'Airbus, il sera proposé à l'entreprise de la supprimer en échange de quoi Airbus ferait la passerelle. Dans tous les cas l'étude de faisabilité a été reportée à l'an prochain puisqu'il y a une donnée nouvelle (une pile en moins).

Pierre RAMBAUD

Une tradition familiale

Cathy Duran est issue d'une lignée de cafetiers-restaurateurs. Son père, Claude Salon, très connu dans le métier et dans la vi
café de village.

Depuis le début du mois, le village s'est enrichi d'un nouveau service et d'un point de rencontre et de convivialité avec l'ouverture d'un café-brasserie. La municipalité de Roaillan a aménagé et agrandi une aile de ses bâtiments, à côté de la bibliothèque, pour y accueillir un café-brasserie dont la responsabilité a été confiée à Cathy Duran. Des son ouverture, quelques aînés de la commune et les anciens membres du dernier Cercle s'y sont retrouvés pour fêter dignement cet événement et retrouver cette ambiance bien particulière du

Les travaux seront subventionnés par l'Etat à 76 % mais hélas le plafond de subventionement sera dépassé car les travaux vont coûter 758.000€.

Le délégué de Saint-Laurent-du-Plan a qualifié cette somme d'exorbitante *«pour ce prix on fait huit maisons»*.

Le président du syndicat des gens du voyage a expliqué les dépenses par poste 350.000€ pour les bâtiments et 360.000€ pour les travaux de réseaux.

Il a été suggéré de reporter la décision au débat sur le budget par le maire de Saint-Pierre mais le vice-président de la commission des finances a martelé *«le représentant de l'Etat fait pression, il faut signer le démarrage des travaux et la dépense est incontournable: je souhaite une ouverture à l'automne prochain, ne retardez pas de trois mois »*. Le vote a entériné cette décision.

La commune de Pian demande en plus le remboursement du faucardage qui sera effectué. Le maire de Saint-Maixant a tenu à expliquer sa démarche *«vu la complexité des tâches sur la commune, le service rendu à notre commune ne sera pas le même qu'aujourd'hui. Par exemple ni les bords de la CD 10 (600 habitants concernés), ni les fossés d'écoulement des eaux vers la Garonne ne sont concernés»* mais il a précisé que sa commune ne demandait pas de remboursement et qu'il n'en faisait pas une affaire d'Etat *«ma demande participe à un exercice normal de la démocratie, elle n'est pas agressive ... »*

La présidente a donné son point de vue *«cette affaire montre la fragilité de l'intérêt communautaire dans la CdC, et cela m'a fait mal, je suis comme cela, je m'en excuse ... ces lettres sont courtoises, ce n'est pas le problème»*. Au mo-

«il faut attendre un an, nous verrons si nous remplissons notre tâche, que je considère comme mon devoir». Le vote a eu lieu ensuite: cinq voix se sont exprimées pour une convention organisant le retrait de la compétence voirie, et le reste de l'assemblée, contre. La crise a donc été désamorcée par le vote.

La pile qui gêne Airbus

La présidente a fait lecture d'un courrier envoyé par l'Association vacance loisir (AVL) de Saint-Pierre-d'Aurillac. Le directeur du centre aéré géré par AVL s'est occupé du démarrage du RAM puis de la coordination entre CVLV, AVL d'autre association et la CAF mais aujourd'hui la CdC a recruté une coordinatrice qui assume ces tâches. Qui devra indemniser le directeur du centre pour la perte de 498h de travail par an? La réponse de la présidente a été celle élaborée par le bureau *«ce sont aux communes adhérentes d'en débattre et de se prendre en charge.»*



Photos Le Républicain : P. R.

Mmes Barrère, Favardt et MM. Tréméa et Tauzin, du bureau de la nouvelle association de tourisme.

La création de l'association du tourisme en pays macarien a été annoncée ensuite, son but sera d'accompagner la CdC en la matière et son bureau a été constitué mettant à sa tête Louis Tréméa.

Le dossier ADSL avance. Saint-André-du-Bois serait prochainement équipé (fin de l'année) reste Saint-Pierre, et une partie des communes de Saint-Laurent-du-Bois et du Plan. Le maire de Saint-Pierre regrette l'absence totale de communication de Francetélécom et s'est déclaré prêt à faire appel à la concurrence.

Le vice-président de la commission tourisme a ensuite plaidé pour un emploi en remplacement de Béatrice Mesure qui ne ne peut plus assurer l'accueil à la maison de pays. Il a insisté: l'accueil est à l'heure actuelle assuré par un emploi d'insertion et un autre hérité d'une entente entre l'OTEM et Saint-Macaire. Michel Hilaire a aussi demandé un poste de coordinateur mais aucune décision n'a été prise.

Puis il a éveillé l'attention du conseil communautaire sur la chance que représente le réseau des pistes cyclables (à venir une piste Méditerranée-Atlantique qui suivra le canal), les circuits de randonnée et les retombées du «tourisme vert».

Concernant la passerelle, il a indiqué qu'une pile de l'ancien pont gênait l'acheminement de l'Airbus, il sera proposé à l'entreprise de la supprimer en échange de quoi Airbus ferait la passerelle. Dans tous les cas l'étude de faisabilité a été reportée à l'an prochain puisqu'il y a une donnée nouvelle (une pile en moins).

Pierre RAMBAUD

09/02/05

Nouvelle expo à la salle George Sand

Robert de Boissel, originaire de Saint-Macaire, ingénieur de formation et peintre autodidacte, expose ses œuvres, à la frontière entre le symbolisme et le surréalisme, jusqu'au 19 mars à la salle George Sand. Du lundi au samedi de 15 heures à 19 heures. Entrée libre.

10/02/2005

ASSAINISSEMENT. Affermage ou régie, c'est le difficile choix auquel ont été confrontés les élus

Les eaux usées divisent

Continuer avec le système de l'affermage ou opter pour la création d'une régie, c'est le choix qui s'imposait aux élus des communes du Pian, Saint-Macaire, Saint-Maixant et Verdelais en matière d'assainissement. Si la seconde idée faisait son chemin depuis plusieurs années pour remplacer l'actuel affermage avec la Sogedo, c'est la poursuite dans cette voie qui a été retenue par trois conseils municipaux sur quatre. Même si le choix n'a tenu parfois qu'à très peu de choses comme à Pian où le maintien de l'affermage s'est joué à une très courte majorité. « Certains étaient persuadés que la régie ferait mieux, mais que le délai de mise en place et la recherche de personnels qualifié était trop court. Nous avons choisi la voie de la sécurité », explique Alain Bellard, le maire.

A Saint-Macaire, même si Jean-Marie Billa, le président du syndicat, était partisan de la régie, la majorité de ses conseillers optaient pour l'affermage. Les principaux arguments qui les ont fait pencher en sa faveur sont de plusieurs natures. Tout d'abord le fait que la solution régie ne peut être considérée comme moins onéreuse que l'affermage, ensuite c'est la faiblesse de la taille de la régie qui inquiétait. Enfin, la fiabilité technique de la Sogedo - seule candidate avec la Lyonnaise des eaux mais beaucoup moins chère - a pesé lourd dans la balance.

A Verdelais, l'idée de la régie séduisait. « En raison d'une meilleure maîtrise directe de l'exploitation, mais l'affermage s'est imposé car présentant moins d'inconnus. La régie demandait également une mobilisation forte des élus et du personnel compétent. L'affermage a ensuite un coût équivalent et techniquement la Sogedo est compétente. Nous avons étudié les deux systèmes et opté pour la voie de la sûreté », avoue Philippe Mesnard, le maire.



Les eaux usées des communes du syndicat intercommunal devraient continuer à être collectées ici PHOTO P. I.

Saint-Maixant quitte la réunion. Par contre, à Saint-Maixant, la solution affermage est loin de faire l'unanimité. Pour tout dire, on n'en veut même pas du tout. Et Jacques Connant ne s'est pas gêné de le faire savoir en quittant la réunion du conseil syndical où le choix devait être entériné. Tout d'abord, il conteste la façon dont a été présenté la régie. « Tout en respectant leurs votes, on peut se poser la question de savoir si le document favorable à la régie était bien connu de tous les conseils municipaux. Si les appréciations recueillies auprès des responsables des régies existantes ont été fidèlement transmises et si l'aspect financier a bien été présenté », précise-t-il.

Il dénonce une étude tardive. Retard que Jean-Marie Billa explique par la mutation de M. Coudert, chargé de cette étude et par la vacance dont son poste a fait l'objet jusqu'en avril 2004. Quant à la forte mobilisation des élus, pour Jacques Connant elle ne tient pas. Par contre, s'il se dit favorable à la régie, c'est en raison de la défense des intérêts des abonnés et des communes. « Saint-Maixant verse 216 000 francs par an au syndicat pour abaisser le coût de l'assainissement. Imaginez ce qu'une commune pourrait faire avec une telle somme cette année », ajoute-t-il. N'ayant pas voulu prendre de décisions en l'absence d'une des parties, les délégués se réuniront à nouveau le 15 février. Réunion à laquelle les représentants de Saint-Maixant prendront part.

: Patrick Izaute

Brèves

LE REPUBLICAIN 10/02/05

Les mercredis d'Ardilla... un vendredi!

La salle François-Mauriac va accueillir un spectacle pour enfants (à partir de deux ans) vendredi 11 février à 18h (3€). Une grande histoire d'amour naît entre M. «Monsieur» et Melle «Moiselle». La musique les accompagne dans leur périple où ils déforment les mots à loisir maniant l'humour et la dérision avec parfois un parti pris volontairement «kitch». Que du bonheur, les enfants adorent.

La randonnée des Edelweiss

Dimanche 13 février, les vaillants randonneurs s'attaqueront au circuit de Verdelais (12 km). Rendez-vous à 8h30 à la mairie de Saint-Macaire ou à 9h à celle de Verdelais ***(Rens. au 05.56.76.26.76).***

Risques contrôlés

Les directrices d'école ont reçu un formulaire d'information qu'elle doivent compléter et renvoyer au ministère. Il s'agit de connaître et s'exercer à des manœuvres en cas de catastrophe naturelle ou autre.

La directrice d'école de Saint-Macaire a demandé en conséquence l'extension des alarmes incendies pour que tous les bâtiments de l'école soient avertis en cas d'incendie, la fourniture de lampe autonome et radio en cas de confinement (en cas de gaz nocif à l'extérieur du bâtiment, ou d'irradiation). Il faut prévoir le pire et espérer faire face au meilleur: ainsi, quelle est la conduite à tenir en cas de tremblement de terre? (Aroun Tazief en a prévu un très violent en Aquitaine, d'ici... 5000 ans). En cas d'explosion nucléaire? (Golfech, Braud-et-Saint-Louis...). Pour l'alerte, savez-vous reconnaître les différentes sonneries de sirène: les codes? Oui! Alors vous ne risquez rien!

Europe et laïcité

LE REPUBLICAIN 10/02/05

Les détracteurs du traité constitutionnel ont relevé l'absence de référence à la laïcité dans le traité constitutionnel, ils en font leur cheval de bataille et organisent une réunion jeudi 17 février à 20h30 dans la salle de la mairie de Saint-Macaire. Les partisans d'un «non de gauche» estiment que «*la laïcité a été conquise durement au prix de siècles de combat et qui assure aujourd'hui à chacun une vie paisible sans considération de ses convictions ou de sa pensés*».

Le traité constitutionnel va être soumis à référendum avant la fin de l'année. Ce texte est un compromis entre 15 Etats qui n'ont pas tous fait de séparation entre l'église et l'Etat . Par conséquent, le débat est ouvert à Saint-Macaire.

Cette conférence-débat est co-organisée par «l'AGAUREPS-Prométhée» (Association pour la Gauche Républicaine et Sociale - Prométhée), le comité laïcité République Gironde et le comité girondin pour le non au Traité constitutionnel européen. Ce sera le jeudi 17 février à partir de 20h30 à la Salle de la mairie de Saint-Macaire.

Pour tous renseignements appelez Francis Daspe au 05.56.76.87.66.

12.02.05

Saint-Macaire

■ **Conférence.** Une conférence-débat sur le thème Europe et laïcité aura lieu le jeudi 17 février, à partir de 20 h 30 (Salle de la mairie).

Cette conférence est organisée par l'Association pour la Gauche républicaine et Sociale-Prométhée, le Comité Laicité République, le Comité girondin pour le Non au traité constitutionnel européen.

Intervenants Francis Daspe et Bruno Courcelle.

LE REPUBLICAIN 10.02.05

La bonne étoile d'Arnaud Labbé



Photo Le Républicain : archives

Arnaud Labbé a terminé sur la 3ème marche du podium de l'Etoile de Bessèges.

Arnaud Labbé, le coureur originaire de Saint-Macaire, tout juste licencié dans la catégorie professionnelle au club «Auber 93», commence plutôt bien la saison.

Au terme de la 35ème édition de l'Etoile de Bessèges et de ses cinq étapes, cette course sur route, créée en 1971 par Roland Fangille, désireux de faire connaître sa région du Haut-Gard tout en concurrençant les épreuves de la Côte d'Azur du début de saison, il termine à la 3ème place du classement général, à 1'39" du premier Freddy Bichot (Française des Jeux).

Arnaud Labbé qui avait, rappelons-le, également terminé troisième lors des derniers championnats de France de cyclo-cross de Liévin, en janvier.

La maison de la petite enfance dévoilée

Philippe Mesnard a présenté «*un vrai projet social : la maison de la petite enfance des coteaux macariens*» pour répondre aux besoins actuels d'accueil et à faire face à de nouveaux, et sortir certaines familles de l'isolement.

Le projet est marqué du sceau de la CDC en effet les financements exceptionnels n'auraient pu être obtenus par chaque commune individuellement, l'appartenance à la CDC, la mise en commun permettent une telle réalisation. La réciproque est vraie : le moteur constituant de la CDC était la petite enfance.

Pour la réalisation de la totalité du projet (halte garderie itinérant, multi-accueil, installation du RAM, achat du mobile) l'investissement représente 455.000€ (hors taxe). Mais tout ceci est très largement subventionné : la CAF accorde pour le multi-accueil 234.000€ et pour le RAM 44.732€, le Conseil général accorde 93.600€. Ces subventions (372.332€) assureront le financements de 81 % de l'investissement et la part restant à la charge de la CDC sera de 19 % soit 82.668€ (plus la TVA qui sera récupérée ensuite).

Les coûts de fonctionnement de telles structures sont élevés mais là aussi sur le coût estimé 304.932€ les financements de la CAF, de la MSA et la contribution des familles portera la somme à 271132€ le Conseil Général versera 18.000€ (au travers d'une aide au salaire de la directrice) donc le total de financements sera de 289.132 euros soit 94%, la part restant à la charge de la CDC ne sera plus que de 15.800€ par an (soit 6%).

Pour clore son propos Philippe Mesnard a indiqué que le choix du terrain le plus adapté sur les deux proposé (Saint-Pierre et Saint-Maixant) serait fait après visite de la CAF. Michel Hilaire a indiqué qu'il fallait «*d'abord choisir le programme, ensuite on prendra le terrain qui convient le mieux.*»

ASSAINISSEMENT / Remous lors de la réunion du 1er février

Tempête dans un verre d'eau

La réunion du conseil syndical s'est bien mal terminée mardi dernier. Les délégués de Saint-Maixant sont partis après la lecture d'un communiqué en refusant de participer au vote.

Jean-Marie Billa, président du syndicat d'assainissement des quatre communes (Pian, Saint-Maixant, Verdelais, Saint-Macaire), souhaitait que pour une option d'une telle importance -la gestion en régie ou en affermage- le conseil syndical prenne une décision unanime. C'est un échec.

Le maire de Saint-Maixant a en effet lu un communiqué cinglant et accusateur visant le président du syndicat dont le maître mot est sans doute: «*Depuis le début vous n'avez jamais insufflé l'esprit de régie.*» Les accusations radicales qui ont suivi dénoncent les «*atermoiements*» du président «*qui rendent soi-disant impossible*» la mise en place de la régie. Et pour enfoncer le clou le délégué de Saint-Maixant a ajouté «*tout a été programmé pour une reconduction pure et simple de l'affermage*».

A la fin de son communiqué, le maire de Saint-Maixant a déclaré refuser participer à ce vote «*parodie de démocratie où la démagogie l'emporte sur la raison*». Avec lui, se sont levés et sont partis les délégués de Saint-Maixant.

Jean-Marie Billa a répondu que devant la gravité des accusations portées, il y aurait une réponse écrite qu'il présenterait à qui de droit, vraisemblablement l'administration de tutelle. Après le départ des Maixantais, le président visiblement blessé par les déclarations de ces élus (issus de la bataille pour l'eau) a refusé de procéder au vote ce soir-là.

La dissolution évoquée

Rapidement, le maire s'est remis du «KO debout», il a demandé aux délégués de Pian, de Verdelais, de Saint-Macaire s'il ne serait pas question de dissoudre le syndicat? Plusieurs ont protesté et Alain Bord a exprimé l'avis général «*cela ne servirait pas les intérêts des usagers*». Puis le président a demandé si d'autres délégués pensaient comme Saint-Maixant que le président avait retardé la décision pour la rendre impossible auquel cas, il se retirerait de la présidence, chaque délégué a indiqué que non.

Tout de même, le maire de Saint-Macaire a répondu partiellement aux accusations «*le retard pris par la DDA* (six mois) *est imputable au départ de la personne chargée de l'étude de faisabilité de la régie. Cela tout le monde le sait!*».

Le président a indiqué qu'il allait demander en sous-préfecture quel serait la conduite à tenir: doit-on voter sans Saint-Maixant et considérer son absence comme une abstention?

Le maire de Pian a indiqué que le vote de son conseil (six voix contre huit) avait eu lieu en considération du fait qu'apparemment il était trop tard pour mettre sur pied une régie, ce qu'a démenti le président. Le conseil municipal de Verdelais a quant à lui voté unanimement pour l'affermage, celui de Saint-Maixant unanimement pour la régie, Saint-Macaire a voté majoritairement pour l'affermage (deux voix pour la régie). Rappelons que le vote du conseil n'est que consultatif et que les délégués n'auraient en aucun cas été tenus par celui-ci. Mais si le vote des délégués avait été à égalité, le président aurait refusé d'utiliser son vote (prépondérant); or il était pour la régie.

Pierre RAMBAUD

Le syndicat vote pour

Lors de ce conseil syndical du 1er février, qui aurait pu s'appeler «*douze hommes en colère*» (il y avait aussi deux femmes), une grande décision a été prise à l'unanimité: celle des travaux de mise en place d'un réseau d'assainissement à Pian-sur-Garonne qui sera réalisé en deux tranches simultanées pour faire des économies. Le total des travaux atteindra 328.900€, subventionnés par le Conseil Général pour 137.000€ et peut-être l'agence de bassin pour 48.282€ (soit 15%). 89.820€ resteront à financer par emprunt du syndicat intercommunal.

LE REPUBLICAIN 17-02-05

ASSOCIATION / L'année commence bien pour les Edelweiss

Le soleil revient sur la rando

Les amis du club de randonnée macarien sont de plus en plus nombreux; lors de leur excursion à Rions, jeudi dernier, ils étaient 30.
46 personnes sont aujourd'hui licenciées de la fédération.



Photo Le Républicain : DR

Petite photo souvenir, le temps d'une pause pour les randonneurs «Les Edelweiss».

«Les Edelweiss» se portent bien, leur séparation d'avec le Prieuré a été bien perçue par les adhérents et cela se traduit par un regain de fréquentation.

Ainsi à Rions, ils étaient une trentaine de randonneurs pour un circuit sous le soleil. Partis de la Garonne, ils sont montés sur le coteau traversant et faisant le tour de la ville médiévale; une fois en haut ils avaient une vue magnifique et avec le beau temps, ils voyaient loin.

Le sentier «*formidable*» que Michelle Darant était allée reconnaître avec Gérard Hanique a été balisé par des bénévoles; il les a emmenés jusqu'à l'abbaye du Broussey et leur a fait parcourir 13km en trois heures.

Gérard Hanique est heureux de constater que «*les gens viennent pour voir, puis ils reviennent et s'équipent peu à peu*». La randonnée à thème une fois par mois a fait des émules. Les randonneurs apportent aussi beaucoup d'idées car ils ont envie de bouger.

Il y a deux ans et demi, Gérard et Marie-Andréa ne connaissaient personne; aujourd'hui ils sont très bien intégrés et toujours aussi dynamiques.

Les Edelweiss ont le projet d'une fête de la randonnée à l'échelle cantonale sur le schéma du tour du canton de l'an dernier. Ils voudraient aussi voir naître «une maison de la randonnée» à Saint-Macaire, et ils s'appuient sur l'espoir qui est né avec l'association de tourisme en coteaux macariens avec qui ils vont prendre contact très vite.

Pierre RAMBAUD

Profitez du beau temps !

Les Edelweiss vous emmèneront jeudi 17 à Saint-Léger-de-Balson, le circuit fait 13 km.

Rendez-vous à la mairie de Saint-Macaire à 13h ou à 13h45 à l'église de Saint-Léger-de-Balson (Renseignements au 05.56.76.26.76).

Dimanche 20 février les randonneurs entreprennent la boucle locale de Brouqueyran (12 km); rendez-vous à la mairie de Saint-Macaire à 8h30 ou à l'église de Brouqueyran une demi-heure plus tard (Renseignement, contacter Marie-Andréa au 05.56.76.16.02).

Enfin jeudi 24 février ils partent faire le circuit du «domaine de Certes», soit 18 km à Audenge; il sera nécessaire d'amener un pique-nique, départ de la mairie de Saint-Macaire à 8h30 ou de celle d'Audenge à 10h (Renseignement, en contactant Ghyslaine au 05.56.76.26.76).

LE REPUBLICAIN 17-02-05

Le mercredi... du vendredi

Vendredi dernier Ardilla a reçu en la salle François-Mauriac le spectacle pour enfants de Claude Ponti. «Le théâtre pour deux mains» de Pascal Vergnault a enchanté son auditoire enfantin.

Au pied de la scène de la salle des fêtes macarienne, le théâtre de Pascal Vergnault a été dressé: encadré de tentures noires, le décor ressemblait à une grande maison de poupée ultra moderne, avec au sol un tapis rond.

Le langage imagé, poétique, abstrait était ponctué de silences où s'exprimait le spectacle visuel. Deux petites marionnettes (tenant dans la main) étaient les héros: monsieur «Monsieur» et mademoiselle «Moiselle». Pascal Vergnault n'était pas que le marionnettiste, il était un personnage à part entière (il était la grande personne... le papa?). Il a joué aux cartes avec monsieur, qui recevait ses instructions d'une fleur en pot qu'il portait à son oreille...

Le spectacle n'utilisait pas la dérision et le gros comique, il était étonnement sérieux, les enfants n'en étaient pas moins captivés et silencieux, et la musique (du jazz) est venue pour de brèves incursions.

Le texte de Claude Ponti a accroché, les enfants ont été conquis, il était inhabituel et remarquable; ainsi Ardilla a fait le choix de l'originalité et de la qualité.

LE REPUBLICAIN 17-02-05

La bêtise à l'œuvre...

L'association du Prieuré a été cambriolée vendredi soir; trois portes ont été fracturées. Le butin des malfaiteurs? 30€ en caisse et un vieil ordinateur (invendable).

Ce vol pose un gros problème à la petite association qui est déjà en difficulté, et au-delà de la somme infime dérobée, il va être impossible de renouveler le matériel informatique.

La présidente du Prieuré lance un appel pour que soient restituées les disquettes qui étaient avec l'ordinateur: celles-ci ne seront d'aucune utilité aux voleurs, en revanche cil s'agissait de toutes les bases de donnés de l'association, 3.000 livres de la bibliothèque répertoriés, la liste des adhérents...

LE REPUBLICAIN 17-02-05

TRAVAUX / La Communauté de communes planche sur les cours d'eau

Des projets qui ne devraient pas créer de vagues

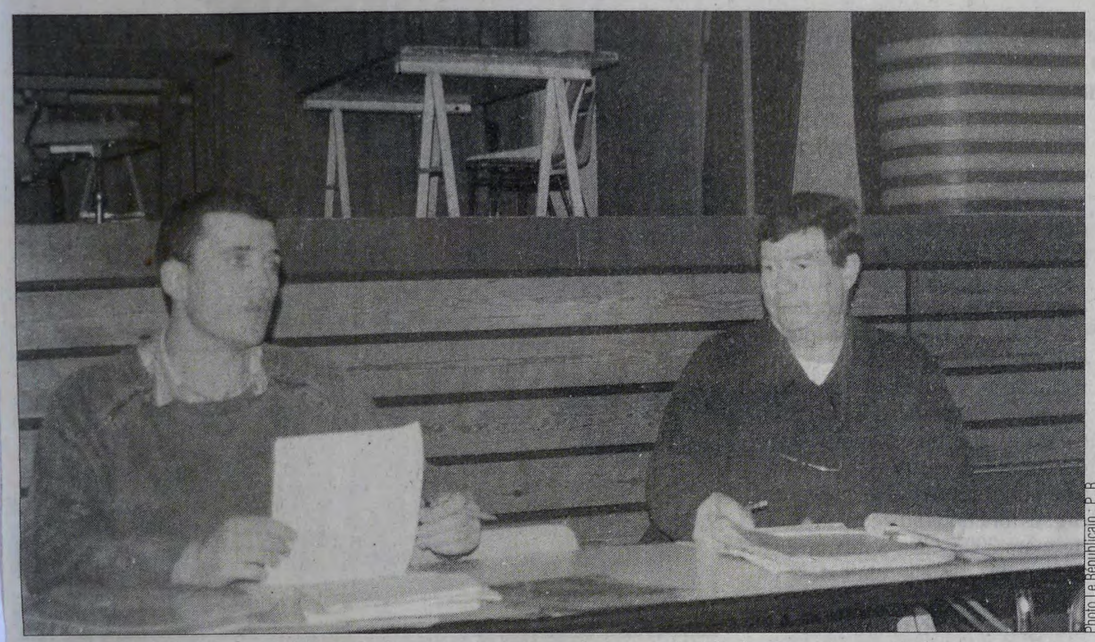

Photo Le Républicain : P. R.

Alain Bellard, le vice-président de la commission environnement de la Communauté de communes et Benoît Lavigne, technicien de rivière, souhaitent éviter les conflits.

La réunion qui s'est déroulée à Saint-Pierre-d'Aurillac n'était pas une réunion fleuve mais elle a regroupé un grand nombre de participants. Le technicien de rivière M. Lavigne a expliqué le déroulement des travaux à venir.

Devant une centaine de personnes, sans doute des propriétaires riverains mais aussi de nombreux élus, le vice-président de la commission environnement de la Communauté de communes, Alain Bellard, a présenté les enjeux de la réunion: les cours d'eau du canton sont parfois mal ou même pas entretenus, ils sont laissés à l'abandon sur certains secteurs, la commission a fait ce constat après avoir arpenté tous les cours d'eau du territoire de la CdC. La CdC a donc obtenu l'autorisation de travaux dans l'intérêt général pris en charge par la collectivité.

Une étude a été menée cet été par la cellule «Carter» du Conseil général; elle a conclu à la nécessité d'une remise en état préalable (à certains endroits) puis un entretien régulier (chiffré sur 11 ans) et ce suivi donne droit à un confortable subventionnement à 80 % (Conseil général, Conseil régional, Agence de Bassin).

Concrètement, des travaux vont avoir lieu sur des terrains appartenant aux particuliers, d'où l'importance d'une réunion d'information et d'ouverture en direction des riverains privés *«pour désamorcer d'éventuels litiges»*: *«Avant de venir chez vous pour couper un arbre, nous souhaitons prévenir les conflits»*.

Une entreprise mandatée par la CdC, «Aquitaine aquatique», va intervenir avec des moyens légers, tronçonneuse à certains endroits ou petit tracteur et à Verdelais avec une pelleteuse; elle sera guidée et surveillée par le technicien de rivière.

Alain Bellard a encouragé les propriétaires à venir au contact des équipes de débardage, il a même précisé que *«si un endroit* (un arbre, un petit bosquet) *vous tient particulièrement à cœur, signalez le, ils l'épargneront»*. Il a prévenu: *«N'attendez pas des travaux de jardinage ou de coupe systématique»*. Ce n'est pas une entreprise d'espaces verts: *«Il ne s'agit pas non plus d'une coupe rase, les obstacles naturels doivent être utilisés pour ralentir l'écoulement des eaux à certains endroits boisés»*.

Point de vue technique

Le technicien M. Lavigne a ensuite pris la parole, il a pu préciser que seulement 38km de cours d'eau allaient faire l'objet de travaux (qui commenceront dès mars prochain). Il n'y aura pas d'interventions en amont, les secteurs boisés sont des lieux de rétention naturelle.

La première tranche de l'intervention sera lourde et coûteuse, ensuite les autres tranches seront plus légères. Les travaux vont se dérouler de l'aval vers l'amont pour libérer les écoulements: en priorité le Galouchey à partir du bourg de Verdelais, puis le Beaupommé (entre Caudrot et Saint-Martin-de-Sescas), le Padouin, ensuite à Saint-Pierre-d'Aurillac le Flous sur 600m et le Siron sur l'ensemble du linéaire, soit 1.820 m.

Pour ces réalisations, l'entreprise doit respecter un cahier des charges et le technicien veillera à ce que le matériel le plus léger possible soit utilisé. L'action de remise en état consistera à libérer les écoulements et empêcher l'érosion. Pour ce faire, il va falloir supprimer les embâcles (arbres couchés faisant obstacle à l'écoulement en cas de crue), ces embâcles peuvent déliter un ruisseau par affouillement (l'eau rebondit sur le tronc et attaque, ravine, érode la berge ou passe dessous).

Lors des coupes réalisées, l'entreprise vérifiera l'état sanitaire des arbres (coupe des arbres morts ou malades avant qu'ils ne tombent sur le ruisseau), le bois sera coupé en un mètre et déposé sur le terrain où il a été coupé hors de portée des eaux de crue (il restera la propriété du riverain seul responsable de son évacuation).

Les arbres mal adaptés (peupliers juste au bord, acacias, robiniers) ou mal positionnés sur berge seront aussi coupés car quand ils tombent, ils entraînent la berge. D'autres arbres ont la cote: les frêne, chêne, ormes, érables ne seront pas coupés.

Le technicien a rappelé qu'il restait à la disposition des riverains propriétaires pour discuter du refus d'une coupe ou donner des informations. Des réunions de chantier auront lieu chaque semaine, *«les riverains concernés peuvent y venir»*, il sera aussi possible de prendre contact avec le technicien via la maison de la CdC au 05.56.63.64.41.

Pierre RAMBAUD

« Les ruisseaux ne sont pas des poubelles ! »

Lors de cette réunion, le problème des encombrants a également été abordé: pneu, frigo, poubelle, gravats, carcasse de voiture qui sont régulièrement déposés sur les cours d'eau. Le technicien s'est déclaré atterré: il n'a pas vu dans tout l'Entre-Deux-Mers de cours d'eau aussi encombrés que sur le territoire de la CdC. *«Les ruisseaux ne sont pas des poubelles et si chaque propriétaire riverain a des droits, il a aussi des devoirs, notamment depuis la loi de 1992 sur l'eau qui donne un pouvoir de police de l'eau à la DDA»*.

Si d'énormes travaux de déblaiement sont engagés, il va y avoir en contrepartie une répression automatique de ces actes d'incivilité; pour Alain Bellard, *«c'est aussi grave qu'un vol»*.

Concernant ce point précis Michel Bénito a pris la parole: il a indiqué qu'en tant que président de l'association de pêche du Barbillon caudrotais, il n'hésiterait pas à porter plainte contre les personnes qui se rendraient coupable de décharges sauvages car *«des espèces piscicoles dont ces riverains ne soupçonnent même pas l'existence sont en danger»*. Les cours d'eaux sont des lieux de vie pour la faune et la flore où il faut protéger les espèces et faciliter leur migration.

Un riverain de Verdelais est intervenu avec pertinence et pragmatisme plusieurs fois concernant le règlement d'éventuels litiges sur la propriété du bois entre deux riverains, et sur l'activité des promeneurs. Concernant ces derniers, il a tenu à demander à ce que les promeneurs (à qui on ne peut refuser l'accès au bord de ruisseau) referment les barrières après leur passage; s'ils ne le font pas, ils peuvent engendrer la perte d'animaux (c'est donc grave).

SAINT-MACAIRE 18-02-05

Les gens du voyage au menu de la CdC des Coteaux Macariens → CAHIER LOCAL PAGE 2-6

18-02-05

CDC DES COTEAUX MACARIENS. La question du stationnement des gens du voyage est toujours aussi aigüe

Des aires d'accueil à trouver en urgence



Des stationnements sauvages qui débouchent bien souvent sur des situations conflictuelles PHOTO DR

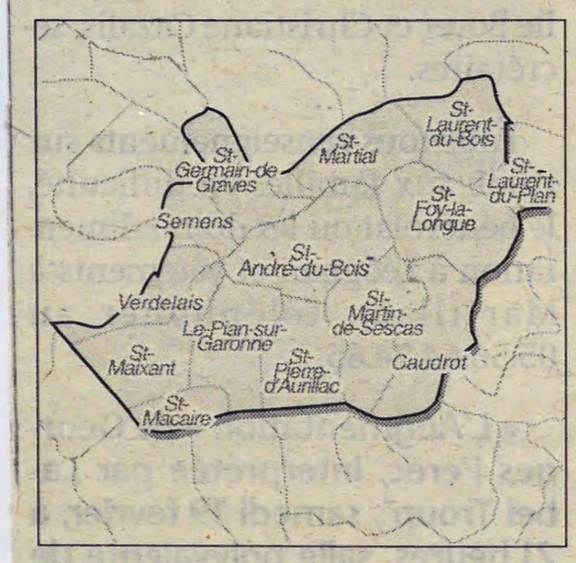

■ Les membres de la commission chargés de la question des gens du voyage et Jacques Conant, son responsable en tête, travaillent pour que la question de l'accueil des familles trouve une solution le plus rapidement possible. Et pour cela, les élus à la commission n'hésitent pas à se lancer dans une opération de sensibilisation pour effayer de faire passer le message sur la nécessité de posséder des emplacements de stationnement. Ce qui, au demeurant, aurait le mérite de faire diminuer, voire d'éradiquer les stationnements sauvages peu appréciés dans la majorité des cas. « Les gens du voyage se font jeter de partout. Il est impératif de trouver une solution à cet accueil, car si on reste dans le contexte actuel, on s'achemine vers des situations de plus en plus conflictuelles », prévient le maire de Saint-Maixant.

Et pourtant, en 2003, un schéma départemental d'accueil des gens du voyage voyait le jour. Il définit un programme de réalisations d'emplacements de stationnement dans lequel est prévue une aire de petit passage au niveau cantonal. En parallèle, chaque commune doit disposer d'un terrain désigné de plus faible capacité.

L'exemple de Saint-Maixant. « La communauté de communes de coteaux macariens examine ce sujet de façon récurrente. Cependant, sa complexité n'a pas permis à ce jour d'aboutir. Il faut trouver un terrain. Voilà l'obstacle. Même si les mentalités évoluent, concilier les modes de vie des uns et des autres relève d'une véritable sinécure. Cependant, les textes sont là. Nous devons les appliquer. Passé le seuil de mai 2005, nous ne pourrons plus obtenir le soutien de la force publique dans le cas d'occupation illégale, ni d'aides financières de l'Etat. Il est temps que chacun prenne ses responsabilités afin d'éviter demain d'autres désagréments. Dans un esprit de tolérance, débarrassé de tout préjugé, chacun doit se remettre en question afin d'accepter l'autre tel qu'il est », précise-t-on à la commission.

Même si son responsable reconnaît toute la difficulté liée au fait que l'aire de petit passage doit être constructible et proche d'une école. Quant aux terrains communaux désignés, Jacques Conant cite l'exemple de sa commune où une délibération du Conseil municipal permet d'accueillir momentanément quatre caravanes à côté de la place. « Depuis, il n'y a pas de problèmes », reconnait l'élu.

LE REPUBLICAIN 17.02.05

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES / A propos des gens du voyage

La voie de la loi et de la raison

La commission logement, cadre de vie et gens du voyage de la Communauté de communes des Coteaux Macariens a élaboré une communication dont voici le contenu. «*Ces populations, descendant des nomades venus de l'Inde, se sont éparpillées en Europe dès le XII*ème *siècle. Ils possèdent une identité et des modes de vie bien particuliers, si différents des nôtres que, pour les comprendre, un minimum de connaissance de leurs coutumes est nécessaire. Au cours des six siècles passés sur nos territoires, leur comportement, comme les nôtres, ont évolué. Bien que les moyens de déplacement se soient modernisés, le «nomadisme» est plus concentré, allant parfois jusqu'à la sédentarisation. L'Etat, conscient de ces flux migratoires, a renforcé la réglementation de leur accueil.*».

Explications: «*Ainsi un schéma départemental d'accueil des gens du voyage a été mis en place en mai 2003. Ce document définit un programme de réalisation de lieux de stationnement, notamment est prévue une «aire de petit passage» de 10 emplacements dans le secteur de Saint-Macaire. Il a été aussi rappelé l'obligation, pour chaque commune, de disposer d'un «terrain désigné»*, pour quatre à six caravanes.

La Communauté de communes des Coteaux Macariens, créée en Janvier 2003, examine ce sujet de façon récurrente. Cependant, sa complexité n'a pas permis à ce jour d'aboutir: «trouver un terrain», voilà l'obstacle! En effet «*ce qui est différent dérange*». «*Même si les mentalités évoluent, concilier les modes de vie des uns et des autres relève d'une véritable sinécure. Cependant, les textes sont là, nous devons les appliquer, l'échéance approche. Au-delà de l'échéance (de mai 2005), nous ne pourrons plus obtenir le soutien de la force publique dans le cas d'occupation illégale, ni d'aide financière de l'Etat. Il est temps, aujourd'hui, que chacun prenne ses responsabilités afin d'éviter, demain, d'autres désagréments devant lesquels nous serons impuissants. N'oublions pas que ces populations sont, comme nous, des êtres humains et que, dans des périodes récentes, elles ont payé un lourd tribut (persécution nazie) à cause de leur différence. Dans un esprit de tolérance, débarrassé de tout préjugé, chacun doit se remettre en question afin d'accepter l'autre tel qu'il est. Pour solutionner cet épineux problème, ce début d'année 2005 sera déterminant afin de se mettre en conformité avec la loi*».

LE REPUBLICAIN 17.02.05

JEUNES / Vaste choix

« Anim'j » pour ces vacances

Depuis 2004, l'Association Vacances Loisirs s'est associée avec la Communauté de communes pour proposer des activités en direction des 13-16 ans à chaque période de vacances scolaires.

Les animateurs de l'Anim'j, Aurélie, Philippe et Thomas, proposent un grand choix d'activités à la demi-journée. Au programme: lundi 21 février, le bowling de Bordeaux, retour au collège de Pian à 23h; mardi 22 février, départ à 14h pour des «laser games» à Bordeaux, retour à 18h au collège; mercredi 23, rendez-vous à la salle des fête de Saint-Maixant pour du hip-hop (gratuit); jeudi 24 février, départ du collège à 13h et retour à 18h de la piscine; vendredi 25 février après-midi, capoeïra à la salle des fêtes de Saint-Macaire de 14h à 17h; lundi 28 février escalade d'arbre (sécurisée) sur les bords de Garonne à Saint-Pierre-d'Aurillac de 16h à 18h; mardi 1er mars karting, départ à 13h du collège pour Bordeaux et retour à 18h; mercredi 2 mars rollers et skate derrière l'église de Saint-Pierre-d'Aurillac de 14h à 17h (rampes, barres, casques et protections seront fournies); jeudi 3 mars après-midi patinoire départ à 13h et retour du collège à 18h; enfin vendredi 4 mars cinéma à Bordeaux, départ à 20h retour à 24h du collège.

L'Anim'j c'est aussi un atelier de percussions brésiliennes tous les lundis et un week-end rafting en prévision (réunion le 11 mars).

Pour ces activités, le principe est simple: chacun peut venir à l'activité qu'il désire, dans la limite des places disponibles, uniquement s'il est inscrit par le moyen du bulletin (et au moins 24h à l'avance en téléphonant au 06.88.53.27.60), sachant que chaque inscription vaut une activité sur le forfait, plus l'adhésion qui est maintenant obligatoire. Si le jeune ne vient pas à une animation, son forfait reste valable pour les vacances suivantes. D'autre part, si vous avez des soucis de déplacement, pour vous rendre aux différents lieux de rendez-vous, contactez AVL au 06.88.53.27.60.

15.02.05

SAINT-MACAIRE

Ludothèque éphémère Elle sera mercredi 16 février de 14 H à 18 H, salle François Mauriac.

Débat sur Europe et laïcité. Organisé par l'Association pour la gauche républicaine et sociale-Prométhée, le Comité laïcité république 33, et le Comité girondin pour le non au traité constitutionnel, le jeudi 17 février, à 20 h 30 à la mairie, conduit par Francis Daspe et Bruno Courcelle.

CANTON DE ST-MACAIRE

Assainissement : les élus choisissent l'affermage

→ CAHIER LOCAL PAGE 2-7 23-02-05

23-02-05

ASSAINISSEMENT. Les délégués du Syndicat des communes de Pian, Saint-Macaire, Saint-Maixant et Verdelais n'ont pas retenu la solution de la régie

L'affermage l'emporte

■ Le contrat d'affermage arrivant à terme, les délégués au syndicat d'assainissement des communes de Pian, Saint-Macaire, Saint-Maixant et Verdelais devaient choisir entre la poursuite de celui-ci ou le passage en régie. Choix qui a déjà copieusement divisé et à la saga s'est ajoutée une nouvelle page. Un tract, diffusé par les associations « Saint-Maixant Environnement » et « H20 Saint-Macaire », qui est au centre de la polémique. Celui-ci soutient que le Conseil syndical comporterait une majorité d'élus favorables à la régie, mais que ceux-ci se plieraient à l'avis majoritaire de leur Conseil municipal.

Pour les associations, de tels délégués manquent de courage et privilégient leur tranquilité au détriment des administrés. Ce qui a eu le don de faire réagir Jean-Marie Billa, président du syndicat. Les représentants verdelaisiens dénonçaient aussi ce tract. Partant du principe que le Conseil syndical s'est réduit au rôle de chambre d'enregistrement des Conseils municipaux, sans construire de réflexion autonome sur le choix entre régie et affermage, Jacques Connant, le maire de Saint-Maixant souhaitait que le contrat soit prolongé d'un an pour des raisons d'intérêt général. Jean-Marie Billa communiquait, alors, le contenu de l'avis de la DDAF qui déconseille cette perspective puisque, selon elle, les motifs invoqués ne peuvent être retenus par le contrôle de l'égalité. D'autre part, les services de l'Etat ne manquent pas de faire remarquer que l'étude régie a été livré en juillet 2004, donc dans un délai suffisant pour qu'elle soit examinée.



Avec l'abandon de l'option régie, c'est toujours cette structure qui traitera les eaux usées PHOTO P. I.

Saint-Maixant ne vote pas. Alain Bellard, le maire de Pian annonçait que les délégués ont été mandatés par le Conseil municipal pour adopter une telle mesure si elle est légalement acceptable. Un élu verdelaisien estimait qu'il ne s'agissait que d'une manœuvre de retardement de dernière minute. Expliquant que le maintien des choix intercommunaux doivent rester aux communes adhérentes, le premier magistrat macarien rappelait aussi qu'il a toujours milité contre la « supracommunalité », même légale. En dernier ressort, le premier magistrat de Saint-Maixant invoquait la légitimité de la régie auprès d'une majorité de population. La proposition de Saint-Maixant était alors mise au vote. Quatre délégués se prononçaient pour la prolongation d'une année de l'affermage. Et les quatre autres contre. Jean-Marie Billa aurait pu utiliser sa voix prépondérante, mais il ne l'a pas fait. Par contre, il remarquait que la dissolution du syndicat était d'actualité. Devant un tel embarras Alain Bellard reconnaissait que son Conseil ne connaissait pas la lettre de la DDAF lorsque la délibération a été prise. Il conseillait alors de choisir entre régie et affermage. Les délégués de Saint-Maixant ne souhaitant pas participer au vote, mais désireux de continuer à siéger, c'est l'affermage qui fit l'unanimité des suffrages exprimés.

21-02-05

II SAINT-MACAIRE Monsieur Monsieur, l'histoire peu banale d'un homme banal, est un spectacle magique qui a enthousiasmé les enfants et leurs parents

Un jeu avec les mots et les rêves

■ Le jeune public venu nombreux vendredi dernier, a été séduit par ce « Monsieur Monsieur »,

35 minutes de poésie pour ces enfants qui ont pu rêver et se laisser porter par un spectacle à la fois philosophique et absurde. Pascal Vergnault, scénographe, Frédéric di Castro pour la musique, et François Parmentier, metteur en scène, ont tracé cette histoire peu banale d'un homme banal. M.Monsieur nous conduit sur les traces de ses chaussures parties retrouver Mademoiselle Moiselle...

A partir de cette entrée en matière M.Monsieur manipule les rêves, jongle avec les images, fait danser les lettres de son journal et sort tout un monde magique de sa poche et de son chapeau.

Un quotidien onirique et toutes le petites choses de la vie prennent une dimension extraordinaire... Ce spectacle a été le coup de cœur d'Ardilla.



Monsieur Monsieur, un spectacle qui a séduit grands et petits PHOTO DR

23-02-05

Deux loups à Ardill-apéro

Saint-Macaire. « Gare au loup garou ». Ils ne sont pourtant pas effrayants, tout au plus atypiques dans leur interprétation. Sylvain Blanquot et Benoît Moisan sont les deux interprètes de ce jeune groupe, l'un à la guitare et aux percussions, l'autre au chant et à l'accordéon. Le public maintenant habitué à la qualité des Ardill-apéro était venu nombreux, salle François-Mauriac.

Les textes aux accents réalistes mis en musique ont donné un premier album « Langue de vipère sur jambe de bois » sorti en juillet 2003. Le deuxième, éponyme cette fois, donne seize chansons enregistrées au Chalet à Pompignac. Pour ces deux musiciens dits « bricolos amoureux de la chanson française », l'important, c'est la scène et le public. Leur émotion est perceptible dès les premières notes. C'est la voie de la sensibilité toute tracée.

LE REPUBLICAIN 24-02-05

INTERCOMMUNALITÉ / Le syndicat d'assainissement se pose des questions

Faudra-t-il disparaître pour la régie ?

La saga de l'assainissement sur les quatre communes de Saint-Macaire, Saint-Maixant, Verdelais et Pian-sur-Garonne s'est accrue d'une nouvelle page en ce 15 février.

Après avoir traité du problème des avis du syndicat sollicités pour la réalisation de lotissements communaux, le président a repris sa casquette de maire de Saint-Macaire pour dénoncer le «*caractère insultant*» d'un tract diffusé par les associations Saint-Maixant Environnement et H2O Saint-Macaire. Au centre de la polémique, une évaluation: le conseil syndical contiendrait une majorité de délégués favorables à la régie mais ces mêmes délégués ont déclaré qu'ils appliqueraient l'avis majoritaire de leur conseil municipal d'origine.

Pour les associations, de tels élus manquent de courage et privilégient leur tranquillité au détriment des administrés. Les représentants de Verdelais dénoncent également ce jugement: par contre, ceux de Saint-Maixant et Pian le situeront comme une libre expression parfaitement recevable.

Le maire de Saint-Maixant a alors développé un plaidoyer pour que soit utilisée la clause du Code général des collectivités territoriales permettant que soit prolongé d'un an le contrat d'affermage pour des motifs d'intérêt général. A ses yeux, le conseil syndical s'est réduit au rôle de chambre d'enregistrement des conseils municipaux et n'a pas construit de réflexion autonome sur le choix entre régie et affermage.

Le président a alors communiqué le contenu de l'avis de la DDAF qui déconseille cette perspective puisque, selon elle, les motifs invoqués ne peuvent être retenus par le contrôle de l'égalité. Les services de l'Etat font remarquer en particulier que l'étude régie a été livrée au mois de juillet 2004 dans un délai suffisant pour qu'elle puisse être examinée.

Le maire de Pian a annoncé que le conseil municipal les avait mandatés pour accepter une telle mesure si elle est applicable légalement. Par contre, un délégué de Verdelais a jugé qu'il s'agissait d'une manœuvre de retardement de dernière minute.

Le maire de Saint-Macaire a rappelé qu'il avait toujours milité contre la supracommunalité, même si elle est légale, et que le maintien des choix intercommunaux devaient rester aux communes adhérentes.

En dernier ressort, le maire de Saint-Maixant a invoqué le légitimité de la régie auprès d'une majorité de population, ce qui a entraîné des réactions de la part d'élus municipaux de Saint-Macaire, présents dans le public.

Le président a mis au vote la proposition de Saint-Maixant: quatre voix pour la prolongation d'un an (Saint-Maixant et Pian), quatre voix contre (Saint-Macaire et Verdelais).

Il a alors refusé d'utiliser sa voix prépondérante et, à titre personnel, a asséné que «*décidément, les quatre communes ne sont pas faites pour vieillir ensemble*»: la dissolution du syndicat est à ses yeux à l'ordre du jour. Que dire dans ces conditions d'une viabilité d'une régie en commun?

Devant un tel embarras, le maire de Pian finira par constater que la lettre de la DDAF n'était pas connue de son conseil municipal au moment où il a délibéré et qu'il vaudrait peut-être mieux trancher la question posée: régie ou affermage?

La maire de Saint-Maixant a maintenu que les délégués de sa commune ne participeraient pas à un tel vote mais a assuré que, après le vote du conseil syndical, ils continueraient de siéger comme par le passé.

Finalement, à l'unanimité des six participants au vote, la solution de l'affermage a été choisie de préférence à la régie.

Les représentants des associations ne livreront aucun commentaire lorsque le président les invite à s'exprimer.

Mais, sans nul doute, cette soirée laissera des traces dans la coopération intercommunale.

23-02-05

La laïcité est-elle en péril ?



Les conférenciers PHOTO B. R.

Saint-Macaire. l'association pour la gauche républicaine et sociale (AGAUREPS-Prométhée), le comité Laïcité République et le comité girondin pour le non à la constitution européenne (« un non de gauche à l'Europe néo-libérale ») organisaient un débat sur « Europe et laïcité », à la mairie de Saint-Macaire. En cette année de célébration du centenaire de la loi sur la séparation de l'Église et de l'État, les conférenciers Francis Daspe et Bruno Courcelle ont souhaité démontrer à un auditoire clairsemé en quoi la ratification prochaine par référendum de la constitution européenne faisait peser un danger sur ce concept de laïcité à la française « dont il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un pilier de la République et de la gauche ».

Francis Daspe a notamment pointé du doigt certains articles de la constitution prônant par exemple « un dialogue ouvert transparent et régulier avec les église... Ce qui n'est pas scandaleux en soi. Cela étant, on ouvre la voie à l'introduction d'un régime européensemi-concordataire ». Francis Daspe remarquera également que l'Europe est notamment définie, dans le préambule de la Constitution, par son « héritage religieux... Et encore, il s'agit là d'un moindre mal. Beaucoup d'États, au moment de la rédaction, souhaitaient introduire la notion d'héritage chrétien ».

Que ce soit sur la « fin de la neutralité de la sphère publique en raison de la "liberté de manifester sa religion individuellement ou collectivement, en public ou en "privé" (article 70) ou sur l'évocation du « droit à la vie » dans l'article 60 qui « reprend telle quelle l'expression utilisée par ceux qui voudraient remettre en cause le droit à l'avortement », les conférenciers ont argumenté sur les raisons qui les pousseront à dire « non » lors du prochain référendum.

LE REPUBLICAIN 24-02-05

Brèves

Randonnée hebdomadaire

Jeudi 24 février le club macarien des Edelweiss organise l'excursion du domaine de Certes (sur 18km) au départ de la mairie de Saint-Macaire à 8h30 ou à 10h de Audenge (*Pour tout renseignement contacter André au 05.56.76.26.76)* et les 26 et 27 février ils partent pour l'excursion dans le Pays Basque.

Le week-end démarre à 6h30 à la mairie de Saint-Macaire ou à 10h à Hasparren (*Pour tout renseignement contacter Gérard au 05.56.76.16.02).*

Les horaires des cours de fitness modifiés

Les horaires des séances de fitness de l'association du Prieuré de Saint-Macaire vont être modifiés (sur demande des participants) pour permettre à plus de personnes d'y accéder.

Ainsi lundi 7 mars, le cours commencera à 19h30 de même que vendredi 11 mars.

La ludothèque est chez vous

Une permanence a ouvert ses portes à Saint-Macaire dans le cellier du Prieuré.

Ses horaires d'ouverture sont les suivants:
le lundi de 14h30 à 16h30;
le jeudi de 9h30 à 12h30;
le vendredi de 17h à 19h;
le samedi de 9h30 à 12h30.

Et le premier vendredi de chaque mois, une soirée jeux est organisée. La prochaine aura lieu vendredi 4 mars de 20h30 à 22h30.

LE REPUBLICAIN 03.03.05

Saint-Macaire

CITÉ / Face aux problèmes de stationnement ou de dépôts d'ordures

La plaidoirie de Christian Darroman

A la fin de plusieurs réunions du conseil municipal, Christian Darroman pose inlassablement la même question du désordre et des incivilités qu'il a constatées dans Saint-Macaire. Et l'appel à la responsabilité lancé dans un bulletin municipal ne lui suffit pas.

Le maire de Saint-Macaire et son premier adjoint, Alain Falissard, souhaitent faire confiance au civisme des habitants. Ils estiment qu'une autorégulation doit exister sans avoir à remonter jusqu'à l'autorité communale.

La cité fonctionne ainsi depuis des années, et plutôt bien. Mais à Saint-Macaire (comme ailleurs), il existe une poignée de personnes qui ont décidé de se comporter sans égard pour les autres.

Des problèmes de dépôt d'ordures prouvent le manque de conscience collective, le stationnement peut aussi être invoqué tout comme les chiens errants.

Plusieurs types de réactions ont été envisagées par le conseil municipal: d'abord pour la circulation, des sens uniques ont été créés, des sens interdits et des emplacements de parking ont été dessinés au sol (jusqu'alors les usagers pouvaient répondre qu'ils ne savaient pas qu'ils dépassaient ou qu'ils avaient pris deux places en se garant), de nombreux panneaux de signalisation ont été disposés et la consigne sera de les respecter et de les faire respecter.

Christian Darroman voudrait aller plus loin: «*A quoi tout cela sert-il s'il n'y a personne pour le faire respecter?*». Il souligne que les désordres de stationnement ne sont pas toujours anodins. Par exemple il a constaté que le camion de ramassage des ordures ménagères ne pouvait pas passer dans certaines rues (déjà étroites) à cause de mauvais stationnements, le personnel de ramassage fait certes l'effort de parcourir la rue à pied mais parfois ce n'est pas possible... Les poubelles ne sont alors pas ramassées «*alors que le service coûte très cher*» et les habitants se plaignent.

Concernant les dépôts d'encombrants (une machine à laver près d'un conteneur par exemple), le conseiller municipal pense à la même solution: une police municipale ou «*pourquoi ne pas faire passer à la gendarmerie l'arrêté municipal qui édicte des peines financières pour les contrevenants?*».

Le maire a répondu plusieurs fois en conseil que «*la présence de la brigade de gendarmerie à Saint-Macaire n'octroie à la ville aucun privilège par rapport aux autres villages du canton*». Il a aussi rappelé à plusieurs reprises que «*la gendarmerie n'est pas une police municipale*».

Pourtant Christian Darroman estime que deux ou trois interpellations suffiraient pour que chacun fasse attention.

Le conseiller municipal semble pour l'instant isolé au sein du conseil municipal mais certains autres élus sont de plus en plus réceptifs à ce thème. De plus, Christian Darroman l'a annoncé: «*Je ne lâcherai pas, je poserai toujours la même question jusqu'à ce que l'on en parle vraiment en conseil!*».

Pierre RAMBAUD

LE REPUBLICAIN 03.03.05

DÉBAT / A propos de l'Europe

Laïcité de combat

L'association pour la gauche républicaine et sociale (Agaureps-Prométhée) et deux associations de défense de la laïcité ont mené une conférence-débat le 17 février à Saint-Macaire; elle avait pour thème «Europe et Laïcité».

Les trois associations organisatrices sont d'accord pour dire «*qu'en cette année de célébration du centenaire de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, la laïcité constitue un élément incontournable du patrimoine de gauche*». Elles ont également pris position pour le «Non» à la constitution européenne qui sera soumise à référendum dans les mois à venir, en défendant de manière volontariste un «Non» de gauche.

Francis Daspe pointait dans son intervention les dangers que fait courir sur la laïcité le traité constitutionnel européen. Cela concerne les articles 52 et 70 du traité. «*Le premier ignore le principe de séparation de l'Etat et des Eglises en érigeant ces dernières en partenaires des pouvoirs publics par la reconnaissance d'un «dialogue ouvert, transparent et régulier». Le second mettrait fin à la neutralité de la sphère publique en raison de l'acceptation de «la liberté de manifester sa religion individuellement ou collectivement, en privé ou en public», ce qui permettrait par exemple d'arborer ostensiblement des signes religieux à l'école*». L'article 60, par l'évocation du «droit à la vie», reprend telle quelle l'expression utilisée par ceux qui voudraient remettre en cause le droit à l'avortement. «*Cette inquiétude est renforcée par l'absence de toute référence symétrique au droit des femmes de disposer librement de leur corps. Or le maintien de la laïcité représente un rempart contre toutes ces formes de régression*». Bruno Courcelle a définit la nature profonde du concept de laïcité: «*Elle est un fondement de l'exercice de la démocratie et de la souveraineté populaire, une condition nécessaire à la recherche de l'égalité entre des citoyens égaux en droits. Sous couvert de reconnaissance du droit à la différence, elle ne doit pas conduire à la revendication d'une différence des droits*».

Au cours des échanges avec la salle, un consensus émergeait pour affirmer la nécessité de promouvoir la laïcité, «*valeur universelle et d'avenir qui doit constituer un des piliers sur lesquels doit s'effectuer la construction européenne*».

Brèves

Les anniversaires du club de l'Amitié

Le club de l'Amitié de Saint-Macaire informe ses adhérents et amis que le repas anniversaire du premier trimestre 2005 aura lieu le samedi 12 mars à Sauveterre-de-Guyenne, au «Relais du Chêne». Deux cars seront mis à disposition. ***Inscriptions au 05.56.63.20.79 avant le 7 mars.***

Conseil communautaire

La prochaine séance se tiendra le mardi 8 mars à 18h30 à Saint-Maixant.

Avec L'Ours Polar

L'association tiendra son assemblée générale le vendredi 11 mars à 20h30 à la Maison de Pays.

Communes express

25-02-05

II SAINT-MACAIRE
Club de l'amitié. Le repas anniversaire du premier trimestre 2005 a lieu le 12 mars à Sauveterre-de-Guyenne au « Relais du Chêne ». Deux cars, au départ de la place de l'horloge, à 11 h 30 seront mis à disposition.
Inscriptions avant le 7 mars auprès de Mme Beauge au 05.56.63.20.79. Prix du repas : 17 € (hors club 20 €).

28-02-05

SAINT-MACAIRE
Le blanc sec est enfin reconnu par le guide des vins Hachette
→ CAHIER LOCAL PAGE 2-6

28-02-05

VITICULTURE. Avec plusieurs échantillons retenus par le guide Hachette, l'AOC Côtes de Bordeaux - Saint-Macaire semble avoir réussi son vieux pari

L'heure de la consécration



Philippe Faure, Lionel Raymond et Jacques-Charles de Musset dont les blancs secs figurent au guide Hachette PHOTO P. I.

■ La persévérance, voire l'entêtement, d'une poignée de viticulteurs à vouloir produire un Côtes de Bordeaux - Saint-Macaire sec, vient de recevoir sa plus belle récompense. C'est dans la dernière mouture du guide des vins Hachette que l'on peut la découvrir pour la première fois. Trois sur les cinq présentés ont été retenus par les dégustateurs. Une joie d'autant plus légitime que l'un d'entre eux s'est même vu attribué une étoile. On peut aisément imaginer la joie de ces viticulteurs qui se sont démenés sans compter pour faire reconnaître les qualités d'une production qui monte. Mais s'il en est un qui peut en tirer une légitime fierté c'est bien Jacques-Charles de Musset, le propriétaire du Château Fayard. Car il faut reconnaître le mérite de ce vigneron atypique qui se souvient de ses débuts en 1987 et des péripéties qui ont suivies.

Comme les Pessac-Léognan. « C'était en 1999. Il n'y avait pas de commission Côtes de Bordeaux - Saint-Macaire, alors on m'a versé dans celle des Graves de Vayres. J'ai été retenu puis, en 2002, un autre est venu me rejoindre. En 2003, nous étions trois. Ça a été un tournant pour l'appellation » explique t-il.

Quant à cette année, outre les résultats que l'on sait c'est l'ensemble du syndicat qui a adhéré. « C'est super car c'est la reconnaissance de l'appellation. C'est le président qui a lancé la machine. Et maintenant une bonne dynamique s'est instaurée.

Mais il faut y être prudent et aller progressivement afin d'atteindre un niveau qualitatif encore plus élevé avec pour objectif de produire un sec d'exception, comme à Pessac-Léognan. Et pourquoi pas un jour ne conserver que le nom de Saint-Macaire pour faire la vitrine de l'ensemble de notre production » poursuit le propriétaire du château Fayard.

: Patrick Izaute

01-03-05

II SAINT-MACAIRE
Club de l'amitié. Le repas anniversaire du premier trimestre 2005 a lieu le 12 mars à Sauveterre de Guyenne au « Relais du Chêne ».
Deux cars, au départ de la place de l'Horloge, à 11 h 30 seront mis à disposition. Inscriptions avant le 7 mars auprès de Mme Beauge au 05.56.63.20.79.
Prix du repas : 17 €
(hors club 20 €).

03-03-05

■ **Randonnée.** L'association les Edelweiss organise une randonnée de 12 kilomètres aujourd'hui à Langon. Rendez-vous à 13 heures à la mairie de Saint-Macaire ou à 13 h 30 place du Foirail à Langon. Renseignements au 05.56.76.26.76.

07-03-05

Rectificatif

Viticulture. Notre article intitulé « une année normale », consacré à l'agrément en côtes de bordeaux-saint-macaire, dans notre édition de samedi, était illustré par une photo représentant les producteurs de loupiac et non ceux de côtes de bordeaux-saint-macaire. Nos excuses aux intéressés et à nos lecteurs.



PHOTO PATRICK IZAUTE

08-03-05

II SAINT-MACAIRE

Conseil municipal. Il se réunira à la mairie le jeudi 10 mars, à 21 heures. A l'ordre du jour : débat orientations budgétaires, intercommunalités, acquisitions, etc.

09-03-05

II SAINT-MACAIRE Gilles Pagnère expose à Talence du 10 au 20 mars

Le cuir sous toutes les coutures

■ Gilles Pagnère, créateur d'art à Saint-Macaire, sera présent à l'exposition de prestige et de vente du 10 au 20 mars, sous le signe de « Objet d'art 2005 » à Talence. Cet artiste local excelle dans le travail du cuir en général et des sacs en particulier. Sa boutique « Gambois », rue de l'Horloge, est plus destinée à la fabrication qu'à un point de vente. « Je ne travaille que des cuirs de qualité, qui chez des marchands au nom prestigieux seraient vendus bien plus cher que chez moi. » Ce cuir est du buffle importé du Pakistan. Il est tanné, traité et coloré dans une usine à Espelette. « Je travaille aussi le nubuk, qui est une autre forme de réalisation. » « Je suis très présent sur les foires et les expositions artisanales. » « C'est là mon principal commerce. » « Pour moi, la mode n'est vraiment pas un critère, je travaille avec mon inspiration. » Depuis plus de quinze ans, jonglant avec les matières et les couleurs, ce dur à « cuir » fait entrer dans ses besaces un peu de sa malice et de sa sensibilité.



Une partie des ouvrages en cuir de Gilles Pagnère PHOTO ANNA MILET

Cette exposition est organisée par « Sata ». Trente exposants seront ainsi réunis, du 10 au 20 mars, tous les jours de 14 h 30 à 19 h, espace François-Mauriac, près de la mairie de Talence, tél. 05.56.78.24.36.

05.03.05

VITICULTURE. L'agrément en Côtes de Bordeaux-Saint-Macaire laisse confirmer une qualité à deux visages

Une année normale



Des blancs secs intéressants et des moelleux peu homogènes pour ces dégustateurs PHOTO P. I.

Alors que les agréments battent leur plein, en ce qui concerne les côtes de Bordeaux Saint-Macaire c'en est déjà fini. Une dégustation qui ne fait que confirmer ce que l'on pensait juste après vendanges. Il y a eu la récolte d'avant et celle d'après la pluie. Cette différence qualitative notable est d'autant plus perceptible en côtes de Bordeaux Saint-Macaire que la petite appellation produit vins blancs secs et moelleux.

Pour les premiers, aucun problème. Nous nous trouvons en face de produits très aboutis, d'une grande homogénéité. Bref, en présence de belles choses. A la sortie de la salle de dégustation, Cécile Carrié, du laboratoire d'œnologie Sanchez confirmait. « C'est assez homogène sur les blancs secs, assez fruité, un peu vif », précisait-elle.

D'ailleurs de tous les échantillons présentés, tous ont passé l'examen avec succès. Le seul ajourné lors du premier passage fin janvier a reçu le label. Ce qui ne peut que réjouir le président Faure, qui œuvre depuis trois ans maintenant, à la tête du Syndicat pour imposer des secs de qualité. « Les vendanges se sont passées dans de bonnes conditions avec un état sanitaire très bon. La pluie n'est arrivée que plus tard. Nous avons un produit très aromatique, doté d'une certaine vivacité mais sans trop », souligne-t-il.

Un manque d'homogénéité. Un « joli » sec en somme que Philippe Faure trouve même « plus fin, plus élégant » que le précédent millésime. Inutile de préciser que si 2003 a été une année hors norme pour les liquoreux, la canicule était beaucoup moins favorable aux secs qui affichaient un certain déficit de fraîcheur. En ce qui concerne les moelleux, on est nettement moins élogieux. D'ailleurs, sur les vingt échantillons, deux ont été ajournés. Cécile Carrié parle de « produits assez gras d'un côté et de l'autre de vins plats manquant de caractère ». Rassurante, elle ajoute pourtant « c'est une année qui ne sort pas du lot, mais qui demeure toutefois correcte. »

Des propos similaires chez Frank Lacoste. « Ce n'est pas un millésime d'exception, mais tout à fait dans la norme. Le seul problème c'est qu'il vient après 2003.

C'est beaucoup moins concentré, mais 2004 ce sont des produits plus faciles à boire qui peuvent séduire une autre clientèle », déclare ce courtier spécialisé dans les vins blancs. Si la pluie peut être mise en cause, le manque d'homogénéité serait également imputable à la façon de vendanger. « Certains ont effectué un premier passage avant la pluie qui a permis de récolter des lots aux degrés de base plus élevés qu'après. D'autres ne l'ont pas fait. Le résultat est là. Des rendements bas et la récolte par tri permettent de tirer son épingle du jeu et concourent à la qualité », constate Philippe Faure.

: **Patrick Izaute**

07-03-05

Rectificatif

Viticulture. Notre article intitulé « une année normale », consacré à l'agrément en côtes de bordeaux-saint-macaire, dans notre édition de samedi, était illustré par une photo représentant les producteurs de loupiac et non ceux de côtes de bordeaux-saint-macaire. Nos excuses aux intéressés et à nos lecteurs.



PHOTO PATRICK IZAUTE

08-03-05

II SAINT-MACAIRE

Conseil municipal. Il se réunira à la mairie le jeudi 10 mars, à 21 heures. A l'ordre du jour : débat orientations budgétaires, intercommunalités, acquisitions, etc.

09-03-05

II SAINT-MACAIRE Gilles Pagnère expose à Talence du 10 au 20 mars

Le cuir sous toutes les coutures

■ Gilles Pagnère, créateur d'art à Saint-Macaire, sera présent à l'exposition de prestige et de vente du 10 au 20 mars, sous le signe de « Objet d'art 2005 » à Talence. Cet artiste local excelle dans le travail du cuir en général et des sacs en particulier. Sa boutique « Gambois », rue de l'Horloge, est plus destinée à la fabrication qu'à un point de vente. « Je ne travaille que des cuirs de qualité, qui chez des marchands au nom prestigieux seraient vendus bien plus cher que chez moi. » Ce cuir est du buffle importé du Pakistan. Il est tanné, traité et coloré dans une usine à Espelette. « Je travaille aussi le nubuk, qui est une autre forme de réalisation. » « Je suis très présent sur les foires et les expositions artisanales. » « C'est là mon principal commerce. » « Pour moi, la mode n'est vraiment pas un critère, je travaille avec mon inspiration. » Depuis plus de quinze ans, jonglant avec les matières et les couleurs, ce dur à « cuir » fait entrer dans ses besaces un peu de sa malice et de sa sensibilité.



Une partie des ouvrages en cuir de Gilles Pagnère PHOTO ANNA MILET

Cette exposition est organisée par « Sata ». Trente exposants seront ainsi réunis, du 10 au 20 mars, tous les jours de 14 h 30 à 19 h, espace François-Mauriac, près de la mairie de Talence, tél. 05.56.78.24.36.

LE REPUBLICAIN 10-03-05

Saint-Macaire

Brèves

A la découverte de «notre» pays

Plusieurs balades commentées sont organisées par Joël Baudet. Ces randonnées pédestres en Pays Macarien durent 3h environ (participation: 5€). Ainsi dimanche 20 mars Joël Baudet vous donne rendez-vous au château «La Piolette» à 9h autour d'un café de bienvenue; à 9h30 aura lieu le départ pour une boucle Verdelais/moulin de Cussol/Malagar. Le 17 avril et le 2 octobre d'autres randonnées seront organisées.*Inscriptions au 05.56.76.41.67.*

Randonnées pédestres

L'association des randonneurs macariens, les Edelweiss, après avoir parcouru le circuit de Langon (12km) jeudi, celui de Podensac (12km) dimanche, va entreprendre «La boucle des tuileries» (14,50km) jeudi 10 mars. Cette randonnée sera ponctuée par la visite de fabrique de tuiles artisanales (pour la pose casse-croûte de midi amenez un pique-nique): départ de la mairie de Saint-Macaire à 9h30 *(Pour tous renseignements contacter Marie-Andréa au 05.56.76.16.02*).

Le dimanche qui suit, le 13 mars, ce sera la boucle locale de Pian-sur-Garonne (12 km) avec la coopération de son comité des fêtes: départ de la mairie de Saint-Macaire à 8h30 ou de celle de Pian à 9h *(Pour tous renseignements contacter Marie-Andréa au même numéro)*.

Jeudi 17 mars le circuit partira de Barsac (11 km): départ de la mairie de Saint-Macaire à 13h ou de l'église de Barsac à 13h45 *(Pour tous renseignements, contacter Ghyslaine au 05.56.76.26.76).*

12-03-05



Le Piéton

Remarque que les maires de Langon et Saint-Macaire sont des lettrés. Après Pytheas le menteur, voici Saint Siméon, pique adressée à Michel Hilaire, de la part de Jean-Marie Billa qui, en conseil municipal, suite aux propos tenus du conseiller général se disant prêt à camper sur la pile de la Garonne, le compare au saint qui passa 40 ans de sa vie sur une colonne.

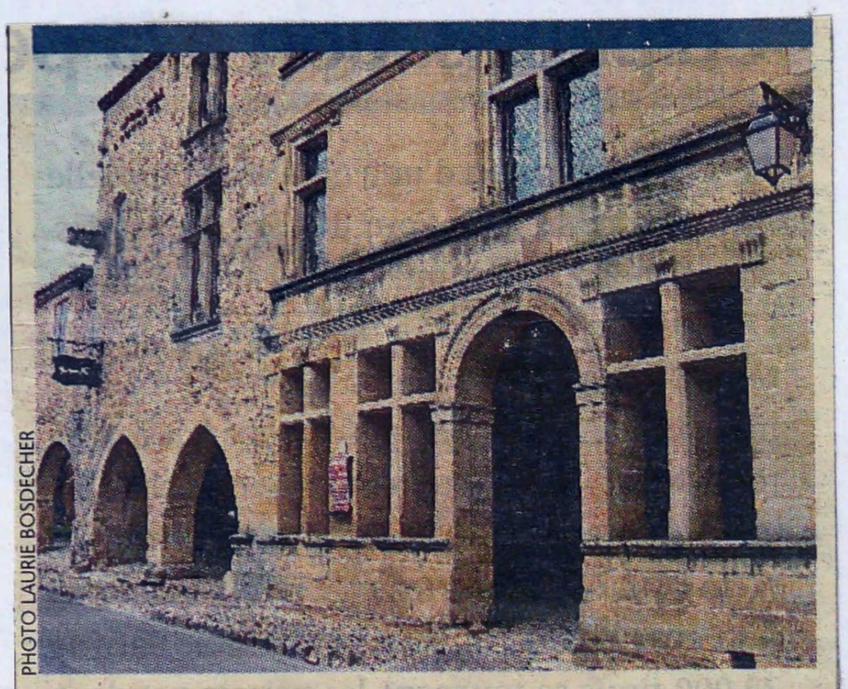

PHOTO LAURIE BOSDECHER

SAINT-MACAIRE

La ville achètera le Musée postal

Le bâtiment va être préempté au prix fort de 300 000 € et pourrait être transformé en médiathèque → CAHIER LOCAL PAGE 2-9

12.03.05

LE RÉPUBLICAIN 10.03.05

ENFANCE / Relais assistantes maternelles de la Communauté de communes

Le Relais déploie ses ailes



Photo Le Républicain: archives

S'occuper des bambins, un vrai métier, à apprendre mais qui doit aussi être reconnu.

Le Relais assistantes maternelles de la Communauté de communes des Coteaux Macariens propose une aide aux personnes qui souhaitent devenir assistantes maternelles et celles qui veulent se mettre en conformité avec la loi.

Accueillir les enfants est un vrai métier qui nécessite un agrément (c'est-à-dire une autorisation de l'administration qui constate la capacité à devenir assistante maternelle).

Obtenir cet agrément est crucial car cela permet d'acquérir des droits sociaux (chômage, retraite, sécurité sociale, ...); pourtant des pratiques quelque peu périlleuses ont encore cours. Pour revenir dans la loi ou pour s'installer officiellement et pouvoir être connue («publicité» par le RAM), une démarche simple doit être entreprise.

S'il fallait convaincre des récalcitrant(es), il suffirait d'indiquer qu'accueillir des enfants sans agrément est passible de sanctions pénales (allant, selon les articles 321-4 et 421-1 du Code de l'action sociale et de la famille, de l'amende à l'emprisonnement avec interdiction d'accueillir pour l'avenir).

Des facilités

Pour obtenir l'agrément, trois étapes doivent être suivies: remplir le formulaire de demande d'agrément (il est disponible auprès du RAM de Saint-Macaire ou bien auprès du service de protection maternelle et infantile du Conseil général); la seconde étape consiste dans le passage d'un examen médical visant à s'assurer que la candidate n'est atteinte d'aucune affection physique ou mentale incompatible avec l'exercice de cette profession; la troisième étape est la déclaration: la candidate envoie sa demande d'agrément (par lettre recommandée avec accusé de réception) au président du Conseil général. Elle recevra ensuite la visite d'une assistante sociale en charge de vérifier que les conditions d'accueil (logement) garantissent la sécurité des enfants. Enfin, dans les trois mois de la demande, la candidate recevra une notification du Conseil général donnant ou refusant l'agrément. Puis la candidate recevra une attestation d'agrément (valable cinq ans sur tout le territoire français) qui précisera le nombre et l'âge des enfants pouvant être accueillis et les temps d'accueil autorisés (à la journée, temps partiel, après l'école).

Les assistantes maternelles sont de mieux en mieux formées grâce au Relais qui est l'animateur du canton de Saint-Macaire. Ce sont des professionnelles qui accueillent les enfants et les garanties sont réelles aussi bien du point de vue de la sécurité (assurance, formation, suivi) que du point de vue juridique (contrat de travail). Confier son enfant à une assistante maternelle ouvre droit à des aides de la CAF ou de la MSA pouvant aller jusqu'à 75 % de la prise en charge des salaires (exonération des charges patronales et réductions d'impôts quel que soit le besoin de garde).

Il faut noter que la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) se substitue à l'ensemble des prestations liées à la petite enfance pour les enfants nés, adoptés ou recueillis depuis le 1er janvier 2004. Le PAJE est également accessible aux chômeurs et aux étudiants.

La loi a pris en compte récemment une demande des parents: en cas de garde à temps partiel les assistantes maternelles peuvent désormais accueillir un enfant sur une durée très courte (quelques heures par semaine), sans être pénalisées.

Pour plus de précisions et pour tout renseignement complémentaire, des parents, des assistantes maternelles ou candidates, contacter le RAM, sa responsable Karine Xuereb au 05.56.76.78.34 aux permanences téléphoniques du lundi (9h30-12h30) ou du mercredi (13h30-16h30).

Au-delà de ces horaires, vous pouvez contacter la CDC au 05.56.63.64.41.

16.03.05

SAINT-MACAIRE

La pêche a été bonne



Anthony sera sans doute plus tard un grand pêcheur PHOTO ANNA MILET

■ L'étang de Gargassan n'a pas failli à sa réputation. Quarante-deux pêcheurs ont pu s'adonner à leur sport favori. 50 kilos de truites lâchées auparavant, ont pu satisfaire les passionnés. Les prises ont été bonnes dans l'ensemble. Anthony pour la première année, a honoré son permis tout neuf par une magnifique prise.

Une truite saumonnée d'une longueur plus que raisonnable. Pour cela, il avait enfilé son costume dont il était très fier.

C'est une belle aventure qu'il pourra raconter à ses copains d'école.

16.03.05

CARNAVAL

Les envahisseurs arrivent

■ Carnaval sera célébrée à Saint-Macaire les 17, 18, 19, 20 mars. Si l'édition 2004 a rencontré un vif succès, cette année sera encore plus riche en rencontres et en spectacles. Les membres du GASM et autres associations ont été les forces vives de la préparation de cette manifestation qui réunie et implique une bonne partie du village. C'est sur le thème des envahisseurs ou des empêcheurs de tourner en rond, que le village fera la fête. Orange et violet, seront les deux couleurs préconisées pour cette rencontre. Vous retrouverez les Mémés griottes, une particularité macarienne, qui viendront prélever l'impôt de carnaval en pétaradant de toutes leurs forces.

Mercredi 16, rendez-vous salle François-Mauriac, à 14 h 30, pour donner un air de carnaval. Jeudi 17, fabrication de M. Carnaval à l'ancienne caserne (près de la mairie).

Vendredi 18, jeu de piste à la recherche de M. Carnaval; à 18 heures, les Mémés griottes s'empareront des clés du village à la barbe du grand Bill Hâ, puis, collecte de l'impôt carnavalesque.

Samedi 19, 12h 30, grand repas de village, sur le principe de l'auberge espagnole; de 15 h 30 à 16 h 30, maquillage à la maison de retraite; 16 heures, grand rassemblement place Tourny; 17 heures, défilé; 20 h 30, repas et bal. Dimanche 20, on mange, on range.

12.03.05

SAINT-MACAIRE Le Conseil municipal donne son feu vert pour préempter le musée postal à hauteur de 300 000 €

Projet de médiathèque

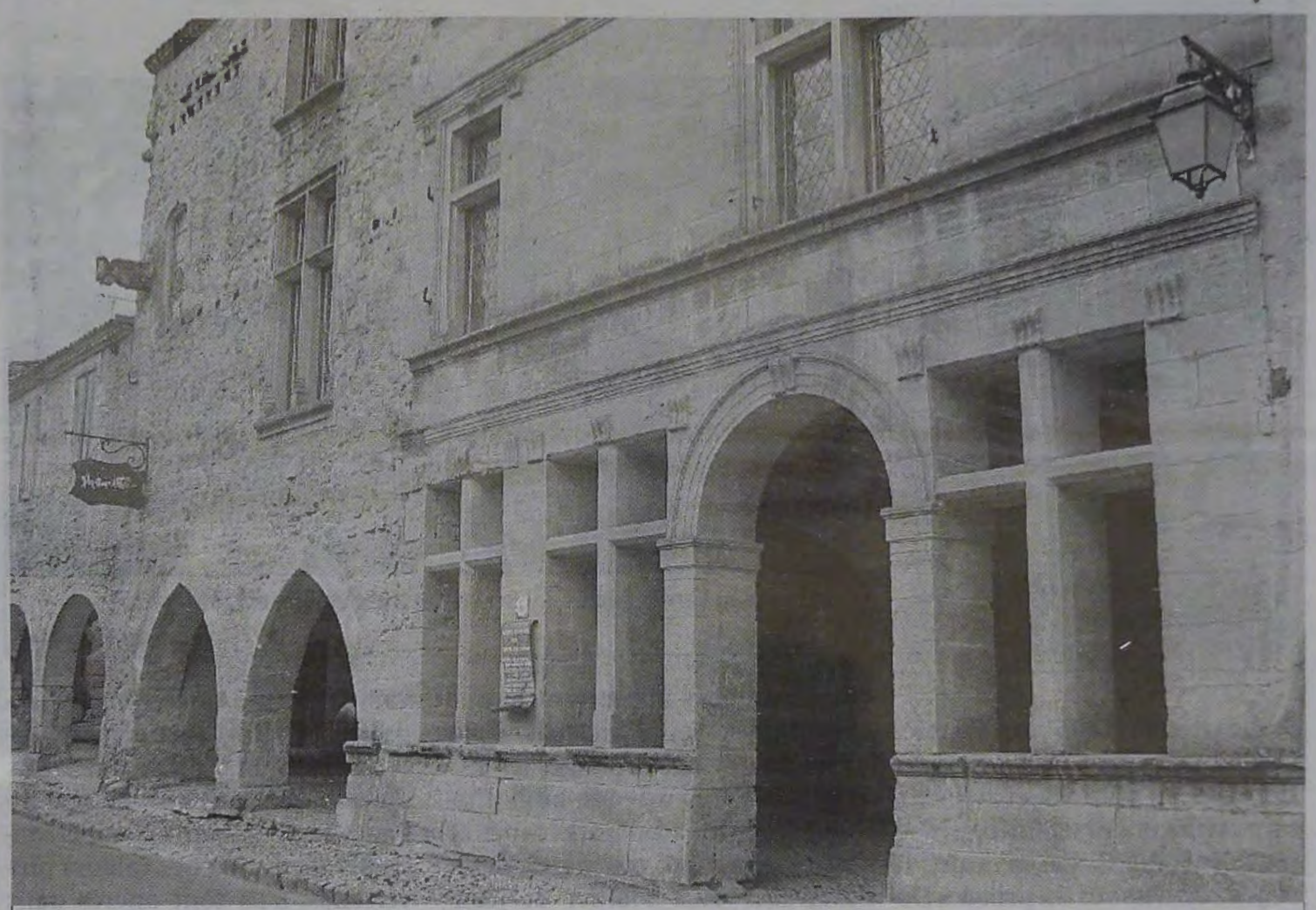

Le musée postal fermé depuis 1997 dispose d'une superficie de 580 m² PHOTO L.B.

: Laurie Bosdecher

« Ça urge. Nous devons donner notre réponse demain dernier délai. » (1) Jean-Marie Billa annonce la couleur quitte à omettre d'aborder en premier lieu le débat d'orientations budgétaires jeudi soir. Le conseil municipal doit prendre une décision pour l'acquisition du musée postal, place du Mercadiou. En octobre, il s'était dit favorable à l'achat du monument, proprité de la Poste, pour une somme de 200 000 €, ne sachant à cette date, que faire de ce site (voir SO du 2 octobre 2004).

Depuis les choses ont évolué. La commune projette d'installer dans le musée fermé en 1997 une ludothèque, une bibliothèque et/ou une médiathèque, outils à vocations communale et intercommunale.

Un investisseur parisien s'est également dit prêt à acquérir le bâtiment pour une somme de 270 000 €. Problème : en cas de changement d'affectation, un permis de construire est nécessaire. Sujet délicat puisque le musée étant situé à proximité de carrières souterraines, il est sous le coup d'une loi obligeant la tenue d'une étude technique pour son obtention. Le dit acquéreur s'est retiré. « Nous avions alors deux solutions : nous retirer de la vente ou aller devant les tribunaux pour faire ramener le prix d'achat à 200 000 €, sachant que nous avions peu de chances d'obtenir gain de cause puisque les Domaines ont fixé sa valeur à 280 000 €, résume le premier magistrat.

Sauvegarde du cœur historique. Il propose à ses élus de se prononcer pour l'acquisition de l'ancien musée à hauteur de 300 000 € « car aux 270 000 proposés par l'ancien acquéreur s'ajoute 32 319 € de frais d'agence ».

« Nous devons préempter, dit-il, même au prix fort. C'est le dernier immeuble où nous pouvons installer un bâtiment public dans la vieille ville. »

Il est soutenu par son premier adjoint, Louis Tremea : « Si nous ne l'achetons pas, nous ferons une faute politique grave. On nous dira qu'il y a beaucoup de choses à faire avant, mais il faut faire des choix. Le musée postal est une priorité. » Ajoutant : « nous pouvons trouver une voie de financement supplémentaire en vendant l'ancienne perception par exemple ». « Il y a aussi les anciens appartements des gendarmes », ajoute Michel Dupuy.

Mais ces solutions ne convainquent pas certains élus : « c'est un joli bâtiment mais son prix est trop élevé pour les finances de notre commune », souligne Jean Loup Dutreuilh suivi en ce sens par Brigitte Daube et Jacques Broustet.

Le conseil donne finalement son feu vert pour l'acquisition avec 11 voix pour, 3 contre et une abstention.

(1) Vendredi 11 mars.

Au fil des dossiers

Budget 2004. Le compte administratif 2004 se clôture sur un excédent de 131 457,45 € et la section investissement s'élève à 85 413,22 € soit un excédent exploitable pour 2005 de 46 044,23 €. La dette cumulée (emprunts et intérêts) s'élève quant à elle à 129 670 €.

Débat d'orientations budgétaires. Pour l'année 2005, les dépenses devraient s'élever à 1 041 700 € et les recettes à 1 027 412 €, soit un déficit de 14 288 € pour obtenir l'équilibre. La hausse de la fiscalité devrait s'établir entre 5 et 10 %. La décision sera prise en prochain conseil municipal.

Maison de Tardes. Le projet de maison d'associations se précise dans le bâtiment classé monument historique et propriété de l'évêché. La commune devrait le préempter au prix fixé par les Domaines de 246 000 €. Une superficie de 36 m² seront mis à disposition de la paroisse.

Terrain de grass-track. Sept élus, contre six pour, s'opposent à l'achat de la totalité du terrain de grass-track. Le conseil s'était déjà précédemment opposé à acquérir une partie de ce terrain qui aurait été en échange loué pour 1 500 €par an pour les épreuves sportives.

Le terrain restera donc pour l'instant dans les mains du propriétaire actuel.

Château d'eau. La destruction du château d'eau prévue l'an prochain va amener la commune à construire deux réservoirs de 500 m³ et 100 m³, des lignes d'eau et de raccordement. Le montant prévu pour les travaux s'élève à 875 000 € (dont 50 % seront en principe subventionnés par le Conseil Général).

Stade. En projet, la construction de deux vestiaires et d'un club house au stade. 450 000 € seraient nécessaires pour ces travaux.

LE RÉPUBLICAIN 17-03-05

Brèves

En prévision des concours de pêche

La saison avait commencé bien avant l'ouverture pour une dizaine de pêcheurs. En effet, ils se sont activés à remettre en état le site de l'étang de «Gargassan» (enlever les plantes aquatiques, faucher les abords, couper les branches gênantes...).

Un toilettage annuel nécessaire afin d'accueillir les pêcheurs pour l'ouverture mais aussi pour les concours qui auront lieu les dimanches 20 mars, 3 avril, 17 avril, 1er mai, 15 et 29 mai, et 19 juin.

100 kilos de truites seront lâchées à chaque concours. La carte de fidélité est reconduite: cinq présences au concours, le sixième gratuit.

De plus, un lot d'une centaine d'euros sera attribué au pêcheur ayant pris le plus de truites sur l'ensemble des concours.

Les cartes de pêche sont en vente au tabac-épicerie «Le Liberty» à Saint-Macaire et au tabac-journaux chez Mme Mignot à St-Pierre-d'Aurillac.

Un jour de sentier, huit jours de santé

L'association macarienne des Edelweiss propose de «randonner» jeudi 24 mars sur un circuit à Cérons (12 km) au départ de la mairie de Saint-Macaire à 13h ou de la place du marché de Cérons une demi-heure plus tard.

Pour tout renseignement, contacter André au 05.56.76.26.76.

Pour célébrer le 19 mars

A l'occasion de l'anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, la FNACA (Fédération nationale anciens combattants Algérie-Maroc-Tunisie) de Saint Macaire propose à ses adhérents ainsi qu'au public un déplacement à Bordeaux, le samedi 19 mars, dans la matinée.

Le trajet s'effectuera en bus pour participer à la Cérémonie du souvenir bordelaise, et revenir à midi déposer une gerbe au Monument aux morts de Langon.

L'après-midi, le comité se déplacera à Sainte Foy-la-Longue pour un dépôt de gerbe à 17h30 devant son Monument aux morts. Suivra un recueillement devant la stèle du 19 mars à Saint Macaire à 19h.

18-03-05

CDC DES COTEAUX MACARIENS. Les conseillers communautaires ont débattu sur les orientations budgétaires pour 2005

Les dépenses en hausse cette année

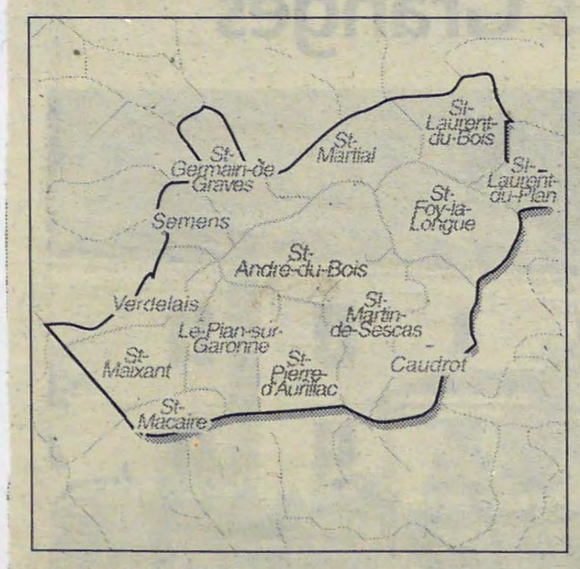

■ On a beaucoup parlé finances lors du dernier Conseil communautaire. Le débat sur les futures orientations budgétaires ayant monopolisé la plus grande partie de la séance. On en retiendra notamment que l'exercice précédent a dégagé un excédent de fonctionnement très légèrement inférieur à 140 000 €. Les propositions pour 2005 laissant apparaître des dépenses supérieures d'environ 94 000 € aux recettes dans la section fonctionnement, deux possibilités s'offrent aux élus pour couvrir cette différence. Soit c'est l'excédent qui est utilisé, soit il est procédé à une augmentation des impôts. Si la première alternative a le mérite de laisser l'impôt inchangé, elle amputera de façon importante la somme excédentaire. Il faut d'autre part savoir que cette dépense reviendra tous les ans. Par contre une augmentation des impôts de 5 %, 10 % ou 20 % permettrait d'en absorber une partie, mais dans tous les cas, il faudrait avoir recours à l'excédent dans une proportion plus ou moins importante. Notons au passage que ces diverses augmentations ne seraient ressenties par le particulier que de façon insignifiante.

Maintien d'une classe. Côté voirie, les choses semblent avancer, avec l'embauche de l'agent supplémentaire, Pascal Lagardère. « Un agriculteur qui connaît déjà le matériel » faisait remarquer Josiane Combret. Celle-ci se voyait d'ailleurs autorisée à contracter l'emprunt pour l'acquisition du nouveau tracteur. Il fallait aussi entériner la réalisation de l'espace multi-accueil, en autorisant le recrutement du maître d'œuvre et en demandant les subventions. Il a également été question de la demande de subvention pour le réaménagement de l'accueil touristique de la Maison de la communauté des communes. Le Conseil communautaire a voté à l'unanimité une motion pour le maintien de la classe au lycée Jean-Moulin et a réitéré son soutien contre la suppression de la classe d'allemand au collège de Pian. Concernant le futur pays, Michel Hilaire apprenait qu'un comité de pilotage avec les autres CDC avait créé quatre groupes de travail sur quatre thèmes différents portant sur l'économie, le service aux personnes, l'identité et l'environnement.

LE REPUBLICAIN 17.03.05

FESTIVITÉS / Du jeudi 17 au dimanche 20 mars

Village en état de Carnaval

Après le succès de l'édition 2004 de Carnaval, les forces vives du village et des alentours se sont retrouvées pour concocter un Carnaval riche en rencontres et en spectacles.

Ainsi, les membres du GASM et plus particulièrement le club de l'amitié, le mouvement de sauvegarde, l'ASM Judo, Ardilla, le Prieuré, les parents d'élèves, le club de foot, le moto club accompagnés et soutenus par le groupe scolaire de Saint-Macaire, l'accueil périscolaire, la maison de retraite, la Cie les Pingouins, le centre de loisirs à St-Pierre d'Aurillac, la classe de 5ème A du collège de Pian avec l'atelier d'arts plastiques animé par Cloé Rodrigo, la mairie de St Macaire, les services techniques de la Mairie et de nombreuses personnes à titre privé, sont heureuses de vous présenter Carnaval et de plonger le village dans un état de carnaval pendant quatre jours. Un petit rappel: Carnaval est une fête pour tous, petits et grands. Surtout pour les grands !

Jeudi: fabrication de Monsieur Carnaval.

Cette année, Monsieur Carnaval sera fabriqué sur la place publique en une soirée. Pour réussir cette «performance», bambous, carton, tissus, divers accessoires de récup … Pas de pression, nous n'avons aucune obligation de résultat, Monsieur carnaval doit juste être en lien avec le thème: Les Envahisseurs.

A ne pas oublier: matériels divers, nombreuses idées, bonne humeur et efficacité!

Rendez-vous à 19h à l'ancienne caserne (près de la mairie)

Vendredi: 14h: jeu de piste «A la recherche de M. Carnaval» à l'école élémentaire.

15h: goûter spectacles/rencontre inter-générations (école élémentaire, maison de retraite).

Chants de carnaval par les enfants avec Jacky Gratecap; Cie rue Barrée «Rencontre à l'Ouest», art du cirque et du pire...

Otto et Zaero, deux personnages passe-partout sous leurs pardessus, viennent de loin pour partager des instants uniques d'équilibre, d'apesanteur… ou de rien tout simplement.

Bal des anciens.

18h: les «Mémés Griottes» et autres «carnavaleurs» s'empareront dès clés du village sous les yeux du maire.

Dès 18h30: collecte de l'impôt carnavalesque.

Les chariots de feu entraînés par les «Mémés Griottes» traverseront dans un grand chahut le village récoltant des «vivres» pour alimenter le grand repas de village du lendemain midi.

Samedi à 12h30: grand repas de village. Principe de l'auberge espagnole: on partage ce qu'on amène et ce que les «Mémés griottes» auront récolté la veille! Si le temps s'y prête, place de l'Horloge, sinon une tente intercommunale sera montée à proximité de la salle François-Mauriac.

De 13h30 à 15h30: maquillage à la maison de retraite.

Possibilité d'emprunter quelques vêtements ou accessoires aux couleurs de Carnaval, salle François-Mauriac.

16h: grand rassemblement place Tourny. La plus macarienne des mexicaines: la Piñata del Pilar; animation avec les «Beuloux» échasssiers, les échassiers/comédiens des «Beuloux» se sont inspirés des techniques et du jeu clownesque et de théâtre gestuel. Ils créent ainsi un univers décalé où le corps déformé interpelle l'imaginaire, et où le travail des personnage dépasse la simple présence esthétique.

Puis viendra l'heure du goûter au son de la Fanfare Karaboudjan

17h: départ du défilé accompagné de l'atelier des fifres de St Pierre d'Aurillac. Intermèdes avec les fous du charivari (club de judo) et Les Beuloux.



Photo Le Républicain: DR

Les Mémés griottes, une des troupes qui animera ce Carnaval.

18h15: jugement par l'association «Le Prieuré».

20h30: repas animé par Malod'j, chanson française et métisse.

Terrains de jeux, d'échanges, de procédés, rencontres… Croisement d'influences, confluent de cultures.

La fin de soirée sera assurée par DJ Alexine Blandex

Dimanche à 13h: on se retrouve pour manger et grand nettoyage.

Renseignements: 05.56.62.27.36

LE REPUBLICAIN 17-03-05

CONSEIL MUNICIPAL / Droit de préemption, achats et augmentation des impôts au menu des élus

La commune investit dans l'avenir

Le conseil municipal a décidé d'utiliser son droit de préemption concernant le musée de la Poste, d'acheter le terrain du grass track, le château de Tardes et a orienté le budget vers une augmentation des impôts.

Le conseil municipal a tout d'abord examiné les comptes administratifs: un excédent a été dégagé cette année de 46.444€ après équilibre. Il y a eu une augmentation des charges générales avec l'augmentation du poste «alimentation de la cantine», les charges de personnel aussi (deux salaires de cuisinière en août). Les recettes sont-elles aussi en hausse (plus de cotisation cantine) mais les impôts et taxe sont en baisse de 14.000€, le déséquilibre est financé par l'excédent.

Le maire préconise une hausse de l'impôt de 5 ou 10 %, les conseillers semblent s'orienter vers une hausse de 10 % mais rien n'est encore voté.

Saint-Macaire investit

L'achat du château de Tardes a été voté au prix de l'évaluation des domaine plus 10%, soit 246.000€. L'abbé Garceau a demandé par courrier qu'une pièce de 20m² soit laissée à la disposition de la paroisse, le conseil a donné son aval pour une mise à disposition précaire pour ne pas bloquer les travaux. Le premier adjoint estime qu'il est dommage de bloquer des salles pour une association qui ne l'utilise qu'une fois par semaine, «*les associations devraient pouvoir coexister dans un même lieu*».

Concernant le musée postal, le débat a été plus nourri: l'acquéreur parisien s'est retiré de la vente du fait du risque de carrière. La voie est libre pour acheter et deux options sont possibles: «*Soit on préempte à hauteur de 200.000€ et c'est le tribunal qui tranchera sachant qu'il s'aligne sur l'évaluation des domaine, soit la commune achète 300.000€, c'est-à-dire le prix de l'évaluation des domaines plus le pourcentage de l'agence immobilière*». La loi oblige en effet les communes à s'acquitter de la commission auprès des agences immobilières.

Le projet d'occupation consisterait à installer la ludothèque et une médiathèque. Le maire a donné son avis: «*Il faut préempter au prix fort parce que c'est la dernière occasion d'installer un équipement public dans ce cœur historique qu'est le Mercadiou et de ne pas abandonner les lieux au phénomène résidentiel*».

Nombreux ont été les conseillers qui se sont ralliés au point de vue du maire mais avec des réserves. Jean-Loup Dutreuil, Brigitte Daube (et Annie Lorriot par procuration) ont voté contre. «*C'est un très beau bâtiment mais son prix est trop élevé par rapport à ce dont nous disposons*».

Jacques Gratecap n'a pas voulu voter contre l'achat d'un bâtiment que Saint-Macaire mérite mais cet achat va empêcher la commune de faire ce que l'équipe en place a promis lors de l'élection: des rues et des espaces verts. Il s'est abstenu.

Concernant le grass track, il était question d'acheter la piste de course et la parcelle voisine afin d'échanger cette parcelle avec une autre située au bas des remparts mais son propriétaire ne veut pas; le conseil a donc dû se prononcer pour l'achat de la seule piste ou de la totalité, seule la piste fera l'objet d'une proposition d'achat. Ceci a été acquis à une courte majorité.

Par ailleurs, le remplacement du château d'eau va coûter 875.000€. Il va être détruit puis deux réservoirs vont être construits, l'un de 500 m³ à Pian, l'autre de 100m³ sur le terrain Réguenas, avec un circuit entre les deux et un raccordement au réseau d'eau de Verdelais pour mélanger l'eau et obtenir une eau sanitairement satisfaisante.

D'autres projets ont été évoqués: au terrain de foot la création de vestiaires (150.000€ chacun) et un club house.

Du côté des eaux...

Le maire a commencé la réunion du conseil par un rapport des réunions du syndicat d'assainissement des eaux: la proposition de Saint-Maixant de prolonger d'un an le contrat avec la Sogedo (pour se donner le temps de mettre en place une régie) a donné lieu à un partage des voix, le président a refusé d'utiliser son vote (prépondérant) et a constaté que «*l'on n'est pas fait pour vivre ensemble*»: il a proposé la dissolution.

Les délégués de Saint-Maixant ont alors indiqué que s'il y avait un vote sur la poursuite ou non de l'affermage, ils n'y participeraient pas mais quel que soit le résultat du vote, ils resteraient dans le syndicat. Ainsi le vote a pu avoir lieu, il a été majoritairement pour l'affermage.

Le contrat avec la Sogedo sera donc renouvelé. Le maire a posé au conseil municipal la question de la viabilité du syndicat en donnant son point de vue: «*Il vaut mieux se dissoudre que se chamailler!*», reconnaissant tout de même que ce serait embêtant pour Pian où les travaux ont été votés et où tout reste à faire.

Le maire a indiqué: «*Il faut que trois communes sur quatre demandent la dissolution*». Le premier adjoint, Louis Tréméa, a indiqué que «*si le syndicat ne fonctionne pas normalement, il faudra songer à cette solution, mais cela pourrait aussi bien continuer*».

Chacun des conseillers présents à la réunion syndicale ont ensuite livré leur sentiment, tous sont préoccupés par la situation.

Plus d'impôt à la CdC ?

Le maire en ensuite enchaîné sur un second rapport: celui de la réunion de Communauté de communes. Il a tracé à grands traits la situation budgétaire: des créations de postes pour le faucardage, pour la coordination, pour l'administration du tourisme doivent être budgétisés; de même que des actions menées dans le cadre du contrat enfance-temps libre (mais financés par la CAF et la MSA).

Un excédent de 90.000€ permettrait d'équilibrer le budget sans toucher à l'impôt, pourtant la commission de finance préconise une augmentation du taux de 5, 10 ou 20%. Concrètement cela ferait 1,41€ en plus par habitant dans le cas d'une augmentation de 5%, 2,82€ pour 10% et 5,56€ pour 20%. Le premier adjoint a suivi le maire dans son raisonnement: «*Il faut se donner les moyens considérant tout ce qu'il y a à faire, faucardage, social, tourisme et dans le futur les sports, la culture, les personnes âgées*». Le troisième adjoint enchaîne: «*Ce n'est qu'un début vu le désengagement croissant de l'Etat, la baisse des dotations globales de fonctionnement, le retrait progressif des services*».

Philippe Patanchon a, quant à lui, donné un coup de frein: «*Je préférerais une augmentation régulière, au fur et à mesure des besoins, même si ce n'est que 20 %, c'est quelque chose*».

Le maire a indiqué que s'il y avait cette année un excédent «*d'aubaine*», il fallait garder une certaine liberté d'action; il a été frappé par le «*silence glacial en conseil communautaire*» lorsque a été évoquée la question et il a rapporté que les délégués des petites communes avaient plaidé pour une petite hausse de 5% pour ne pas peser en ce moment sur l'agriculture en difficulté.

Brigitte Daube a repris l'argument: «*Une augmentation de 20% psychologiquement, ce n'est pas bon!*». Le sondage des élus a continué, une majorité s'est déclarée pour une augmentation de seulement 10%.

LE REPUBLICAIN 17.03.05

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES / Avant le vote du budget, quelques orientations budgétaires

Des ambitions intercommunales

Les comptes administratifs de la Communauté de communes ont présenté un excédent confortable mais de grosses dépenses sont à prévoir du fait d'embauches et d'achats de matériels: la CdC veut garder les coudées franches et va sans doute choisir d'augmenter l'impôt.

Le dernier conseil communautaire, tenu à Saint-Maixant, a débuté par une minute de silence en souvenir de Cécile Magni qui s'était éteinte la veille.

Le vice-président de la commission finances a présenté les comptes administratifs de la Communauté de communes des Coteaux Macariens. Puis il a indiqué les options pressenties par la commission finances pour alimenter le débat sur les orientations budgétaires.

Le document présenté a fait apparaître plusieurs colonnes: le budget voté, les dépenses réelles et le budget proposé. Il apparaît que le budget de l'an dernier prévoyait presque le double de la dépense réalisée, ceci a permis de réaliser un excédent (139.535€, une réserve que les élus du conseil communautaire ont pris l'habitude d'appeler «les noisettes»). Pour le budget proposé par la commission (1.240.871€), de nombreux postes sont reconduits à l'identique ou augmentés, *«pour conserver les noisettes»*.

Les nouvelles dépenses sont inscrites en rouge, ainsi le renouvellement du photocopieur, une formation au premier secours des personnels de la CdC, un guide des associations, un poste important au niveau des charges de gestion courante correspond au Sictom (la CdC prélèvera elle-même et reversera sur 10 mois au Sictom le produit des contributions. Les contributions du Siphem (+0,25€ par habitant) et du syndicat des gens du voyage vont aussi augmenter. Le poste salaires augmente sérieusement avec le recrutement d'un agent de voirie et de la coordinatrice enfance temps libre, la création envisagée d'un poste administratif-tourisme (40.000€) à la CdC pour remplacer le poste de Béatrice Mesure phagocyté par l'administratif de la CdC.

Or, face à ces charges nouvelles, le niveau des contributions directes baisse de 5.000€ (du fait de la diminution des bases de la taxe professionnelle). Donc l'excédent permet de faire face (largement) aux dépenses nouvelles mais cela ferait disparaître «les noisettes».

La commission des finances propose d'augmenter le taux de prélèvement de 5, 10 ou 20%; ne pas l'augmenter correspondrait à une diminution de la ressource par rapport à l'an dernier (-0,56€/habitant). Jean-Marie Billa a souhaité une augmentation plus importante encore que 20% mais il n'a pas été suivi par la commission. Il faut noter que le taux actuel d'imposition étant très bas, 20 % de celui-ci représente peu (par exemple une hausse du taux de 5% permettrait d'atteindre juste le niveau de prélèvement de l'an dernier). C'est tout le débat d'orientations budgétaires; celui-ci a été renvoyé devant les conseils municipaux des 14 communes, ce sont elles qui vont trancher. Au prochain conseil communautaire, seront rapportées les décisions des conseils municipaux.

Alain Bellard a attiré l'attention sur l'impact qu'une hausse de la fiscalité locale pouvait avoir sur les entreprises. D'autres élus ont enfoncé le clou: la Région va augmenter ses prélèvement de 14%, le Département aussi de 1%, la conjoncture est mauvaise en ce moment, *«on ne peut trop augmenter!»*.

Il a été répondu que pour l'instant la CdC ne fait rien d'extraordinaire, «elle *doit se donner les moyens de créer de nouveaux services*» car la dotation globale de fonctionnement stagne.

Pierre RAMBAUD

Le Pays à quatre

Concernant le Pays, Michel Hilaire a rapporté une réunion qui s'est tenue le 24 février à Saint-Macaire. Il a rappelé qu'un Pays n'était pas un niveau administratif supplémentaire mais un groupe de réflexion globale dont les travaux valident (ou non) un projet le rendant éligible aux subventions, européenne (Féder), du Conseil général, de la Région. Ainsi le pays en constitution a mis en place quatre commissions en charge de secteur de compétence et qui seront encadrées chacune par une communauté de commune. La CDC d'Auros va encadrer la commission économie, emploi, tourisme, agriculture; Langon, le service aux personnes, l'habitat, les transports; Saint-Macaire l'identité culturelle et patrimoniale, les équipements sportifs; Podensac, cadre de vie, ordures, environnement.

L'assemblée communautaire a procédé à l'élection de ses délégués à la commission. Enfin Michel Hilaire a annoncé une réunion prévue avec des représentants du Conseil régional et du Conseil général pour une information sur les aides et taux de subvention à attendre de ces institutions grâce a la constitution du Pays.

INTERCOMMUNALITÉ / Des explications sur les prévisions budgétaires

Le grand tour des commissions

La présidente a invité chaque commission à expliquer les dépenses nouvelles, *«ce qui est écrit en rouge»*.

La parole a été donnée au maire de la commune d'accueil pour la commission cadre de vie. Une provision pour la création de 10 logements, la réhabilitation de 10 autres dans le cadre de l'OPAH de revitalisation de l'habitat rural est proposée par la commission logement et cadre de vie.

Concernant l'aide à la sortie d'insalubrité, Jacques Conant a proposé une aide supplémentaire de 2,5%HT du montant des travaux, laquelle sera doublée par le Conseil général et triplée par le Conseil régional ce qui passe le taux à 15% supplémentaire avec un plafond à 8.000€. D'autre part, les visites à la permanence du Siphem à Saint-Maixant augmentent régulièrement.

Concernant les gens du voyage, le maire de Saint-Maixant a dénoncé le manque de prise en compte de la volonté de sédentarisation «en dur», ni dans le schéma départemental ni dans la loi. Le président du syndicat des gens du voyage reprend: *«Il existe la commission départementale pour l'habitat adapté et des dispositions d'aide au financement»*. Ainsi l'ADIL33 met en place un dispositif de cautionnement pour pallier l'impossibilité des gens du voyage à constituer une hypothèque. Le président conclut: il existe différentes formules mais par exemple pour les terrains familiaux, il faut trouver un site qui ne provoque pas aussitôt une levée de bouclier. A l'occasion, le maire de Saint-Macaire signale que l'évacuation du terrain de Sèves va provoquer le départ de 30 caravanes... et leur arrivée possible sur la rive droite.

Le vice-président de la commission économie et tourisme a demandé au conseil communautaire d'envisager la création d'un poste pour réaliser l'accueil touristique à la Maison de Pays soit par l'intermédiaire de l'OTEM, soit directement par la CdC. Les besoins actuels seraient de 1,5 poste.

Le vice-président préconise une répartition sur l'année qui permette de répondre à la demande en été et de réduire l'activité du poste en hiver: il faut savoir que l'accueil à la Maison de Pays est important, il représente 3 % de l'accueil en Entre-Deux-Mers. Enfin il a donné son sentiment: «*L'OTEM offre des garanties en terme de professionnalisation, de formation, de remplacement... mais, si nous embauchions un attaché territorial et un demi-poste d'accueil nous-mêmes, nous aurions 50% d'heure de présence en plus au même coût* (ndlr, 40.000€par an)».

La commission sociale, éducation, sport a eu ensuite la parole pour annoncer que la dépense de 24.738€ prévue pour son poste serait en fait diminuée par une subvention de «Jeunesse et sports».

Concernant le multi-accueil, le comité de pilotage a été constitué avec des membres de la CAF, de la PMI, des architectes du PLIE, les sites proposés pour l'installation de la maison de la petite enfance ont été visités et un rapport sera rendu, choisissant un site. Le conseiller général a attiré l'attention de la commission sur le fait que le Conseil général pour l'attribution de subventions aux associations vérifiait toujours la visée intercommunale de l'action qu'il finance et par conséquent, il est important que la CdC les rendent éligibles.

Le vice-président de la commission environnement a indiqué que les chiffres annoncés par sa commission étaient impressionnants mais ils sont largement subventionnés (par exemple, 80% pour le nettoyage des ruisseaux). En 2006, va débuter la deuxième tranche de travaux de remise en état des ruisseaux à laquelle va s'ajouter l'embauche d'un technicien de rivière et l'achat de matériel.

Une journée de nettoyage communal

Le 3 mars se sont réunis les commissions 6 et 3, elle ont défini qu'il pourrait être très fructueux d'intéresser les enfants (et par voie de conséquence les parents) aux problèmes de l'écologie locale et générale.

Le vice-président a demandé le subventionnement d'une journée de nettoyage intercommunal qui consisterait en la mise à disposition du personnel communal et du matériel une journée pour faire une journée «nettoyage intercommunal». Cette action proposerait aux habitants du canton de les débarrasser des déchets encombrants, et ceci permettrait d'affirmer une volonté communautaire, *«le but est autant psychologique que physique»*. Le maire de Saint-Macaire a indiqué qu'il existait déjà sur sa commune un système de ramassage des encombrants et qu'une fois par an, à l'occasion de la journée du patrimoine, tous les volontaires bénévoles se réunissent pour défricher un lavoir, nettoyer les abords d'un ruisseau, etc. A noter qu'un repas leur est servi à la fin pour les récompenser et donner un caractère festif à l'action.

Alain Bellard a annoncé la création le jeudi 24 mars d'un groupe de travail sur la protection de l'environnement.

Enfin il a demandé au conseil communautaire de réfléchir à une option concernant la réalisation (extrêmement coûteuse) de bassins de rétention: *«Faut-il agir partout ou bien ne rien faire ou encore agir ponctuellement?»*. De telles réalisations sont nécessaires avec un caractère d'urgence à Verdelais et à Saint-Pierre, c'est à Verdelais que c'est le plus nécessaire et, aussi, que ce serait le plus cher.

Pour finir, le vice-président de la commission environnement a rappelé que le service public de l'assainissement non collectif devait être mis en place avant le 31 décembre 2005; la CdC doit-elle le prendre en charge? Le maire de Saint-Germain-de-Grave a répondu que sur sa commune ce service public avait été entièrement réalisé, la déclaration a valeur de réponse.

La voirie se structure

Le vice-président de la commission voirie a déploré le grave accident de l'employé intercommunal de voirie qui le place en arrêt maladie, il lui a souhaité un prompt rétablissement.

Il a également annoncé l'embauche d'un second employé au 31 mars; venant de Bieujac, c'est un agriculteur pour qui le maniement d'un tracteur n'a pas de secret.

L'envoi d'un calendrier des passages sur les communes va être fait cette semaine aux 14 mairies. Le nouveau personnel va être envoyé une demi-journée dans chaque commune pour faire connaissance avec le terrain et l'élu qui lui permettra de la reconnaître avec la carte communale. La campagne 2005 va commencer le 10 avril à Pian. Le maire de Caudrot a proposé aussi l'achat de deux cuves supplémentaires avec compteur, l'une pour le fioul avec deux tracteurs, il faudra stocker le double (à noter qu'il est intéressant de se faire livrer une grosse quantité, cela fait baisser significativement le prix au litre), il faut aussi une cuve à gas-oil (blanc) pour le camion.

NÉCROLOGIE / Le village en deuil

Cécile Magni n'est plus

Après Martine Masmondet, Yves Huot, c'est Cécile Magni qui s'est éteinte en ce mois de mars.

Et ils se sont retrouvés nombreux dans l'église de Saint-Maixant pour accompagner Cécile Magni à sa dernière demeure. Cette femme de caractère a marqué la commune, sa vie a été modeste et pourtant peu conventionnelle.

réseau collectif d'assainissement et de bien d'autres réalisations.

Elle a œuvré pour le soutien social des plus défavorisés, ce qui a notamment abouti à la création de l'association d'aides-ménagères qui est aujourd'hui indispensable. Jacques Conant explique, avec émotion: «*Cécile Magni, d'*une nature généreuse et bien trempée, *nous a montré le chemin de l'humanisme, de la tolérance, de*

LE REPUBLICAIN 24-03-05

SOUVENIR / Fin de la guerre d'Algérie

Le 19 mars, une date encore controversée



Photo le Républicain : P. R.

Le moment de recueillement en mémoire des soldats morts aux combats.

Les représentants cantonaux de la fédération nationale des anciens combattants d'Algérie (FNACA) se sont donné rendez-vous à Sainte-Foy-la-Longue, samedi, pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie.

Le président de la section cantonale des anciens combattants et les membres de la section se sont rendus le matin à Bordeaux pour commémorer à l'échelle régionale «*la fin d'un épisode tragique de l'histoire de France qui aurait dû être soulignée par les représentants de l'Etat au-delà de toute polémique sur la date*». Or le président de section a regretté qu'aucun militaire n'ait été envoyé, ni le préfet, ni son représentant. En fin de matinée, ils se sont retrouvés devant le monument au morts de Langon, sans sous-préfète (en déplacement), ni gendarmes. La section est tout de même allée rendre hommage à Sainte-Foy-la-Longue aux soldats français, tombés pour défendre la France.

La section FNACA a ensuite terminé son périple à Saint-Macaire pour déposer en fin d'après-midi, au monument une gerbe de fleurs qu'il a fallu chercher (déposée devant l'église mais mise à l'abri du Carnaval par monsieur le curé à l'intérieur du bâtiment dont on n'avait pas les clés). Le président Servant et le maire ont porté la gerbe et ont demandé une minute de silence. Puis ils ont proposé de se rendre au square des combattants de l'Afrique du Nord où une nouvelle gerbe a été déposée, une nouvelle minute de silence observée et des discours lus: celui du général qui retransmis l'ordre de cessez-le-feu du 19 mars 1962, le président Servant a stigmatisé les autorités préfectorales «*la France devrait honorer la mémoire de ses enfants tombés en Algérie, Maroc, Tunisie lors du 19 mars seule date historiquement significative*».

C'était aussi le point de vue du maire qui dans son discours a rappelé plusieurs étapes de la présence française en Algérie: la mairie de Saint-Macaire a choisi de fêter les deux dates.

Pierre RAMBAUD

19-03-05

II SAINT-MACAIRE

FNACA. Le bureau cantonal, en collaboration avec la municipalité, invitent ses adhérents, ainsi que la population, à participer à la cérémonie du souvenir du 19 mars 1962, fin de la guerre d'Algérie. Une délégation se déplacera à Bordeaux le matin avec un arrêt à Langon au retour pour déposer une gerbe au monument aux morts. L'après-midi, le comité se déplacera à Sainte-Foy-la-Longue pour un dépôt de gerbe à 17 h 30, suivi d'un recueillement devant la stèle du 19 mars à Saint-Macaire avec un dépôt de gerbe en souvenir de tous les morts pour la France à 19 heures.

Carnaval et ses envahisseurs

Saint-Macaire. Les envahisseurs avaient tout prévu, le beau temps, la foule et la bonne humeur. Le cru 2005 fut riche en rencontres et en spectacle. Après la fabrication de M. Carnaval sur la place publique, performance assurée sans pression, place à un goûter-spectacle, avec la participation active de la maison de retraite, tout âge confondu. Cette rencontre inter-générations était animée par la chorale des enfants dirigée par Jacky Gratecap et la compagnie Rue barrée.

Otto et Zoero, ces deux personnages passe-partout, sont venus de loin pour partager des instants uniques d'équilibre et d'apesanteur. Les mêmes griottes ont traversé la ville dans un grand chahut, en récoltant vivres et boissons qui ont alimenté le grand repas de village, samedi midi. Après un rassemblement impressionnant, avec la piñada del Pilar, la plus macarienne des mexicaines, les Beloux échassiers-comédiens, le cortège a démarré et déambulé dans toute la ville.

Les artistes se sont inspirés des techniques du jeu clownesque et du théâtre gestuel. Jugé et brûlé, ce grand mécréant n'a pas dit un mot. « Malody », musique à chanter et à danser, qui se joue des mots et des styles, a clôturé la soirée.

22.03.05



PHOTO A. MI

LE REPUBLICAIN 24.03.05

SOCIAL / Une réunion pour informer

Des retraités inquiets

René Ville habitant de Saint-Martin-de-Sescas est secrétaire de la section départementale de l'UFR, il souhaite organiser une réunion à Saint-Macaire pour informer les retraités sur les pensions de réversion et la retraite.

L'UFR est une composante de la confédération française des retraités (CFR) du secteur privé qui regroupe environ deux millions d'adhérents. Cette confédération a réussi à devenir un interlocuteur privilégié du gouvernement, le président d'UFR vient d'ailleurs d'être nommé au conseil économique et social. CFR peu notamment se targuer d'avoir obtenu la révision du principe de suppression de la pension de réversion lors de la réforme des retraites. Un nouveau dispositif a été élaboré en décembre, l'association s'est procurée le texte et souhaite en parlé aux retraités (adhérents ou non). Ainsi le vendredi 22 avril prochain se déroulera une réunion d'information à Saint-Macaire. Les plus de 60 ans vont représenter un tiers du corps électoral bientôt et il commence à en prendre conscience. La sous-préfecture a été invitée à présenter un exposé de la loi pour lancer le débat auquel le député, le sénateur, des conseillers généraux, de nombreux maires seront invités comme tout autre public: retraités et personnes préoccupées par leur futur retraite.

Selon René Ville, les syndicats sont restés inactifs lors de la tentative de suppression de la pension de réversion car les fonctionnaires ne sont pas concernés. Par exemple, à EDF, les retraités ou leurs veuves continuent à toucher un salaire (moindre), et «*les syndicats ne défendent que les fonctionnaires*». Le tissu rural est composé d'un grand nombre de retraités de la terre donc privé et parmi eux la foule immense des veuves (qui survive très souvent à leur mari) l'UFR se propose de leur expliquer les enjeux du nouveau statut. Il est vrai que les situations peuvent être dramatiques. La disparition du conjoint, laisse à la survivante des pensions de réversion parfois de 18¤ par mois qu'il est interdit de cumuler avec d'autre revenu... les femmes d'agriculteurs qui ont tenu une place à part entière dans l'exploitation se retrouvent dans le dénuement parfois le plus complet et sans recours.

Le secrétaire départemental de l'UFR est aussi rédacteur de la revue bi-mensuelle de l'association dans laquelle il glisse régulièrement des informations santé et prévention.

Pierre RAMBAUD

L'inquiétude gagne

Les retraités du privé de Gironde, comme tous les retraités de France, sont préoccupés par les conséquences des nouvelles dispositions arrêtées sur la réversion, (cette part de retraite attribuée au conjoint survivant lorsque le bénéficiaire principal disparaît).

Les responsables de l'Union Française des Retraités (UFR) se sont réunis, ce lundi 7 mars, pour essayer d'y voir plus clair dans la lecture de la dernière interprétation «officielle? qui émane de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) dépendant de la Sécurité Sociale et qui s'occupe du versement des allocations. Le manque de mobilité de certains retraités ne peut leur permettre de se mobiliser en cortège pour manifester dans les rues par conséquent ils ont été amenés à réfléchir sur leur poids électoral. L'action de confédération française des retraités (CRF) auquel adhère UFR a été déterminante dans le débat sur la réversion le premier ministre a dû faire une intervention sur TF1 pour indiquer que le gouvernement retirait sa copie pour s'en remettre à l'avis d'un organisme compétant (en l'occurrence le Conseil d'Orientation des Retraites).

Une réunion d'information sera donc organisé à Saint-Macaire le 22 avril, au cours de la même séance seraient abordés d'autres problèmes comme la dépendance et les mesures ou financements pouvant être mis en place pour permettre aux personnes à mobilité réduite de pouvoir se maintenir à domicile.

Pour tout renseignement: appeler UFR au 05.56.95.13.03 ou René Ville au 05.56.62.71.19.

LE REPUBLICAIN 26-03-05

FESTIVITÉS / Quatre jours de liesse

Quand le Carnaval prend des accents estivaux

Le carnaval de Saint-Macaire s'allonge, il a duré quatre jours, les organisateurs ont pensé à tout et le soleil et la chaleur sont venus pour les récompenser.

Tout a commencé mercredi soir, les enfants du centre de loisir de Saint-Pierre et les résidents de la maison de retraite ont décoré la salle des fêtes pour Carnaval. Le lendemain, pour la première fois, Monsieur Carnaval a été fabriqué sur la place de l'ancienne caserne en un soir avec des bambous, cartons, tissus et autres accessoires sur le thème des envahisseurs.

Vendredi, un jeu de piste était organisé pour les enfants de l'école élémentaire « à la recherche de Monsieur Carnaval», suivi d'un goûter-spectacle. La chorale des enfants a ensuite entonné les chants de Carnaval dirigé par Jaky Gratecap, enfin il y a eu un spectacle de la compagnie «Rue barrée» dont le titre était: rencontre à l'Ouest, et pour finir le bal des anciens a eu lieu. A 18h ce même jour les «Mémés griottes» et autres carnavaleurs se sont emparés des clés de la ville au nez et à la barbe du premier jurat. Une demi-heure après, a commencé la collecte de l'impôt carnavalesque. Le résultat de celle-ci a été mangé lors du grand repas de village le lendemain midi, les habitants avaient rendez-vous sur le principe de l'auberge espagnole. Ensuite la séance de maquillage a débuté à la maison de retraite qui a prêté quelques vêtements et accessoires. A 16h a eu lieu le grand rassemblement place Tourny avec la pignata dont les enfants ne peuvent plus se passer, c'était encore une création de Pilar Lambert et des échassiers bleus ressemblant à des extraterrestres les «beuloux» ont rejoint la foule, s'approchant des enfants, leur faisant peur parfois, ils s'accrochaient au mur en passant et se déplaçaient de manière vraiment atypique. Puis place azu goûter, il y a eu la queue parce qu'il y avait beaucoup de candidats. A 17h a débuté le défilé en fanfare poursuivi par les «beuloux» et le club de judo a organisé un spectacle «Les fous de charivari». La grande parade était très bien pourvue avec des pirates, des princesses, Spiderman... A 18h30 Monsieur Carnaval a été emmené sur le parvis de l'église Saint-Sauveur pour y être jugé, l'atelier théâtre du Prieuré en était l'organisateur. Une heure après Monsieur Carnaval était brûlé sur la place publique . Sous une tente dressée entre la place de l'horloge et la salle des fêtes était servi un apéritif en musique, suivi d'un repas et du bal de carnaval avec le groupe «Malod'j» et«Dj Alexine Blandex». Le dimanche les carnavaleurs se sont encore donné rendez-vous pour manger et pour... ranger.

Pierre RAMBAUD



Photo Le Républicain: P. R.

La chorale des enfants d'Ardilla a chanté Carnaval.

Une tradition bien ancrée

Traditionnellement, le jour de Carnaval était le seul temps où les totalitaires autorités seigneuriales acceptaient que le peuple dise en face ce qu'il voulait, les réjouissances s'achevaient parfois par une charge de la garde.

A Saint-Macaire, où pourtant la liberté d'expression a toute son envergure, le groupement des associations de Saint-Macaire (GASM) encourage et amplifie la survie de cette tradition de contestation et de défoulement. Ainsi comme un état de siège ou de couvre-feu, Saint-Macaire était le week-end dernier «en état de carnaval». Un avis à la population avertissait la proclamation de Carnaval, clandestinement comme pour un coup d'état sans avertir la presse, et un appel à la contestation *«exprimer vos protestations et revendications à l'égard de la municipalité», «faites-nous part de vos réclamations et commentaires sur les actions et non-action de cette année»*, une seule limite *«respecter les règles de politesse»*. Le crieur a fait part de ces remarques *«à toute la population présente lors du jugement de M. Carnaval»*. La tradition est tout à fait admise par la municipalité et le maire et des conseillers étaient présents pour écouter sérieusement les récrimi- nations dont leur bilan était l'objet.

Les «Mémés griottes» sont le fer de lance de cette révolte humoristique.

Fer de lance aussi, Ardilla dont la structure est de fait intercommunale avec des amitiés fortes avec les festoyeurs, fifreurs et profs de musique de Saint-Pierre-d'Aurillac (dont le maire était aussi candidat à l'élection).

Tous les Carnavals ont été organisés de main de maître pour les enfants et avec une optique d'amusement, de participation maximum des habitants et ça marche, c'est l'essentiel.



Photo Le Républicain: P. R.

Monsieur Carnaval a été accusé des pires crimes. Il sera donc brûlé! N'est-ce pas jeune princesse?

Brèves

Le Club de l'Amitié voyage

Le Club de l'Amitié de Saint-Macaire organise, le samedi 2 avril, un voyage à Bayonne et Dancharia ouvert à tous. Au cours de ce voyage, le vieux Bayonne est au menu avec visite guidée d'un atelier artisanal de fabrication de jambon et de foie gras (déjeuner dans une cidrerie). Il sera également de faire des achats à Dancharia. La participation à ce voyage est de 45¤ (y compris le déjeuner). ***S'inscrire sans tarder auprès de Jacky-Pierre Gourgues au 05.56.76.69.87.***

Les Edelweiss sortent

Le club des joyeux marcheur de l'association macarienne n'a pas besoin du printemps pour faire ses escapade mais le soleil ne gâche rien. Ainsi, jeudi 24, ils vous invitent pour une boucle locale (15 km) autour du moulin de Pils. Rendez-vous à 8h à la mairie de Saint-Macaire ou une demi-heure plus tard à l'écluse de Castets-en-Dorthe. ***Pour tout renseignement contactez Michèle au 05.56.62.88.38.*** Le jeudi qui suit ce sera le rendez-vous tant attendu, plébiscité par certains, la journée de balade à Casteljaloux (20km) avec passage aux thermes. Rendez-vous à 8h30 à la mairie de Saint-Macaire ou une heure plus tard devant celle de Casteljaloux. ***Pour tout renseignement contacter Gérard au 05.56.76.16.02.***

LE REPUBLICAIN 24-03 05

AMÉNAGEMENT / La voie verte, une fois de plus, en débat

Les élus balancent pour la version «Nord»

Dernièrement a eu lieu une réunion décisive pour l'implantation de la «voie verte». 16 km de piste cyclable de Langon à Castets-en-Dorthe. Les intéressés ont dû indiquer si la piste devait être rive droite (au Nord) ou rive gauche (au Sud de la Garonne).

La précision préliminaire est importante les pistes cyclables ne pourront être empruntées «*que par tout ce qui n'a pas de moteur*» donc pas les cyclomoteurs. C'est ce qu'a rappelé le sénateur Bernard Dussaut à l'origine de cette réunion de la maison de pays. L'avenir cyclable de la région semble prise en otage par deux hommes. Le problème de l'arrivée de la piste cyclable à Langon a été examiné et le sénateur a averti (deux fois) que si le maire de Langon et le conseiller général de Langon ne pouvaient pas se mettre d'accord, il serait toujours possible de rallier Roaillan à Castets sans passer par Langon. L'exposant du cabinet d'urbanisme-paysager, mandaté par le Conseil général, a été interrompu par le maire de Langon qui a fait une sorte de spectacle comique et protestataire: «*Je n'y vois rien sur votre plan*»...«*Mais M. Vérité rapprochez-vous!*». Cela n'aurait rien changé. En effet, la carte du Sud-Gironde projetée avait une échelle qui interdisait de saisir le détail du passage projeté. Elle a été agrandie et le maire a dû s'asseoir à côté de Pierre Augey. Le trajet préconisé par le cabinet d'architecte consistait à éviter le parcours de l'ancienne voie ferrée entre Fargues et Langon car le maire de Fargues souhaite la conserver. Charles Vérité a contesté la pertinence de ce tracé étant convaincu que «*si le maire de Fargues était moins têtu, on passerait tout droit*». Pierre Augey a rappelé qu'il ne s'opposait pas à un tracé direct «*en préservant la voie ferrée*»... La question n'est donc pas tranchée selon le sénateur.

Le maire de Langon a demandé aussi que soit prise en compte une maison (propriété de la commune) qu'il voudrait voir devenir un relais cycliste (information touristique, petite restauration, gîte ...) mais Pierre Augey a indiqué que ce n'était pas réalisable en raison de l'arrivée sur un carrefour dangereux.

D'accord sur le reste

Ensuite les deux questions abordées ont emporté le consensus: premièrement celle de la pénétration urbaine, le cabinet préconise de suivre le «boulevard» qui va du rond point du péage de l'autoroute au pont qui relie Saint-Macaire celui-ci pouvant être pourvu d'une voie séparée, matérialisée et donc sécurisée «*nous avons largement la place*». Les élus langonnais (le maire et le président Plagnol de la CDC de Langon) se sont ralliés à cette hypothèse considérant toute fois qu'un autre axe cycliste allait être prochainement réalisé «*pour les enfants du groupe scolaire Garros*». Il sera alors possible de relier cette voie qui assure une meilleure pénétration dans Langon à celle qui vient du rond-point de l'autoroute, à noter que cette dernière pourrait être prolongée jusqu'à l'église de Langon au niveau de l'arrivée de «*la future passerelle sur une ou deux piles*». Mais les services du département souhaiteraient plus volontiers faire passer la piste cyclable du côté Sud (par Saint-Pardon). Pierre Augey a indiqué que l'ensemble des maires concernés réunis la veille s'y refusaient. Cela imposerait un passage en sens unique d'une trop grande partie des réseaux routiers communaux et la piste ne serait pas en «site propre». Le circuit a aussi son charme rive gauche et Philippe Plagnol de rappeler qu'il serait dommage de se priver d'une telle boucle locale mais il s'est rallié à l'idée d'une priorité de passage sur la rive opposée «*nous sommes tous d'accord!*». Le représentant du cabinet d'urbanisme a aussi regretté une balade qui commencerait par une visite industrielle (les quais, Airbus, ...) et qui continuerait en pleine nature (évitant le double franchissement de la Garonne) se poserait toutefois un problème de sécurité. Mais les élus n'en ont pas démordu comme Michel Hilaire par exemple «*le passage de la piste cyclable à Saint-Macaire est aussi incontournable que son passage à Langon, Saint-Macaire accueillant 35 % des visiteurs touristiques de l'Entre-deux-Mers et ouvrant la voie de Sauveterre par Malagar et Malromé et comportant un camping*» il a conclu son propos en disant avec humour «*pour une fois la vérité se trouve à droite*». Le maire de Langon s'est retourné interrogatif. Louis Tréméa a enfoncé le clou «*Je ne comprendrais pas que l'on passe à côté de sites majeurs, des gîtes nombreux sur la rive droite, le camping de Saint-Pierre, les gares SNCF...*»

Le sénateur a coupé l'herbe sous le pied du conseiller général en indiquant que Sauveterre serait relié préférentiellement à Gironde-sur-Dropt, où le franchissement souterrain de la voie ferrée et de la route nationale est assuré, pour rejoindre ensuite La Réole. Mais n'est-il pas question justement d'un tel franchissement à Saint-Macaire?

Un itinéraire rive droite

Côté Saint-Macaire, la piste cyclable arriverait de l'actuel pont (jusqu'à l'avènement d'une hypothétique passerelle), elle passerait par la voie communale qui va par le bas du rond-point du viaduc au bas des remparts de la cité médiévale. Le maire de Saint-Macaire a proposé que la piste revienne plutôt en arrière après le pont pour emprunter l'ancienne route nationale, jonchée de platanes «c'*est plus long mais c'est beaucoup plus beau*» et cela s'inscrit dans le projet passerelle. Le maire a demandé ensuite que la piste se colle au pied des remparts pour s'insérer dans un programme d'embellissement du site que la commune va engager et qui consistera à transformer les lieux en un immense jardin avec jeux d'attraction et mise en valeur du site de l'ancien camping.

Poursuivant, le cabinet a proposé de couper les terrains privés du bas-Pian pour rallier le réseau cyclable existant à Saint-Pierre en direction du camping, Jean-Marie Billa a préconisé quant à lui un passage au Nord en remontant un peu vers une parallèle à l'ancienne RN113 qui permettrait d'éviter que des engins agricoles n'abîment la future voie.

Après le franchissement de Saint-Pierre-d'Aurillac la passerelle avec Saint-Martin devrait être élargie ou doublée puis la traversée de Saint-Martin se ferait par des terrains privés en parallèle au circuit de randonnée des bords de Garonne (ce qui semble agacer le représentant du cabinet d'urbanisme). Enfin le franchissement du pont Caudrot-Castets-en-Dorthe imposerait un élargissement de chaque côté ce qui ne semble pas poser de problème au représentant du cabinet quant à la possibilité de réalisation.

La piste cyclable par le Sud, rive gauche a également fait l'objet de long développement mais c'est à l'unanimité que le tracé Nord a été choisi. Le sénateur Dussaut pour clore la réunion a mis en demeure les maires de Fargues et de Langon de se mettre d'accord. Charles Vérité, toujours sur le ton de l'humour, a dit que, pour lui, il serait satisfaisant d'avoir un tracé Nord, une passerelle et une boucle locale au Sud financés par le Conseil général et qu'il demandait les trois (sans illusions).

Le problème de la passerelle a été plusieurs fois abordé sous l'angle de la destruction par Airbus de la pile côté Langon. «*Le projet d'une passerelle reste parfaitement réalisable, même sur une pile, regardez le viaduc de Millau!*» a indiqué Michel Hilaire. Joël Baudet a insisté sur le fait qu'il serait beaucoup plus agréable et plus sûr de passer par une passerelle qui valoriserait le point de vue.

Pierre RAMBAUD



Photo Le Républicain, P. R.

Un exposé avec diaporama. sur le futur tracé de la voie verte s'est tenu récemment. Entre Nord et Sud, son implantation est encore en discussion.

29-03-05

GENDARMERIE. Bilan encourageant pour les brigades de Cadillac et de Saint-Macaire. Les conducteurs restent cependant les mauvais élèves

Encore du travail sur la route



Des élus attentifs au bilan du travail réalisé par les gendarmes PHOTO P. I.

Après avoir remercié les élus pour le climat de confiance et le travail effectué en commun et les personnels de la toute jeune communauté de brigades de Cadillac et de Saint-Macaire, l'adjudant Maure présentait l'organigramme des deux brigades. Puis les édiles présents apprenaient que les militaires avaient fait l'objet de huit lettres de félicitations pour la qualité de leur travail. Que le chef Samadet, promu au grade d'adjudant, allait bientôt quitter Saint-Macaire, que les gendarmes Constantin et Paumelle accédaient aux fonctions d'officiers de police judiciaire. Que ce dernier était titulaire depuis peu du certificat de langue militaire option anglais.Était aussi salmuée l'arrivée du gendarme Alavoine à Saint-Macaire.

Il était ensuite temps de passer au bilan proprement dit. On notait une baisse non négligeable tant des crimes et délits que de la délinquance de voie publique. Par contre, la rubrique coups et blessures faisait apparaître une hausse. « Une hausse préoccupante » selon le commandant Detcheberry, qui expliquait la difficulté de ses personnels à intervenir dans le cadre privé, tandis qu'évoluait favorablement le taux de résolution tant en ce qui concerne les crimes et délits et la délinquance de voie publique.

« De belles affaires ». L'adjudant Maure faisait toutefois remarquer que les communes les plus proches des grands axes - CD 10 et RN 113 - étaient les plus touchées par la délinquance. Il parlait de la réalisation de quelques « belles affaires » comme l'interpellation d'un individu coupable d'escroquerie aux chèques volés ou l'arrestation de deux personnes auteurs de plus de vingt-cinq vols à la roulotte et surtout celle de l'assassin de M. Dalléas, de Rions.

Côté route, l'enthousiasme est beaucoup moins de mise. Certaines infractions étant en nette hausse.

Le commandant Detcheberry jugeait préoccupante le non port de la ceinture. « Une mesure obligatoire depuis longtemps et toujours en hausse. On retiendra aussi une très forte augmentation de l'usage du téléphone portable au volant (+53 %). La conduite en état d'imprégnation alcoolique et les excès de vitesse faisant également partie des mauvais élèves. Sur ce dernier point le commandant insistait sur l'action cohérente engagée pour changer le comportement des conducteurs et non la réalisation de quotas de contraventions. Le nombre d'accidents est d'ailleurs en baisse de même que le nombre des blessés. Seul point noir celui des tués en légère hausse.

L'officier affichait comme objectifs pour les mois à venir la poursuite de l'action entreprise. Notamment la lutte contre la délinquance, les cambriolages, la violence, la sécurité. Il promettait également le développement de la prévention en milieu scolaire tant au niveau des établissements que des transports.

: **Patrick Izaute**

LE REPUBLICAIN 31.03.05

CANTON / La réflexion est engagée

Un club environnement pourrait voir le jour

Lors d'une réunion de travail, des responsables des commissions environnement et social, éducation, jeunesse se sont retrouvés pour jeter les bases d'une future réflexion.

Des actions ont été envisagées pour Alain Bellard, leur impact doit d'abord être psychologique.

Une réunion de travail est en train de mettre en place un club environnement sur le canton de Saint-Macaire sur l'initiative des commissions environnement et social, culture, sport.

Cette réunion n'a pu décider que de ce qu'elle souhaite proposer à l'assemblée communautaire. Ainsi il sera conseillé que la Communauté de communes confie une action environnementale à un club tout en gardant la possibilité d'impulser des projets et leur financement.

Une journée de nettoyage va être proposée, tout comme le nettoyage des fossés en bords de route, parallèlement une journée de mobilisation des employés et matériel communaux et la mise en place de trois bennes entre Saint-Pierre et Pian.

Il va également être demandé aux communes de définir les lieux les plus pollués sur leur territoire qu'elles aimeraient faire visiter par le club environnement.

Il va être encore proposé de lancer une réflexion sur les énergies renouvelables et l'édition d'un livret diffusé dans les écoles pour impliquer les enfants dans une démarche de protection de l'environnement.

D'avril à juillet un travail de sensibilisation pour les 8-12 ans va être réalisé en milieu périscolaire, au centre de loisirs, voire scolaire, animé par des techniciens-rivière (présentation du cycle de l'eau...).

Les parents en seront informés et cela va commencer aux vacances d'avril. Cette action va être financée par le Conseil général.

23-03-05

VITICULTURE. Devant l'imminence des échéances financières et des cours du vin qui stagnent, le collectif des viticulteurs envisage une toute autre stratégie

L'interprofession boudée

« Ça ne peut plus durer comme ça. Jusqu'à présent on a été gentil, mais je crois qu'on va finir par faire comme dans l'Aude » clame Didier Cousiney, le président du collectif des viticulteurs. C'est-à-dire apparemment opter pour une action plus dure. D'ailleurs pas plus tard que jeudi une délégation du mouvement était présente à Gruissan, où une manifestation réunissait les exploitants de l'ensemble du Languedoc-Roussillon. Les raisons de ce regain de courroux viennent de ce que le propriétaire du château Pontet-Bel Air juge comme un enlisement de la situation. « Tout le monde nous écoute. On a rencontré les dirigeants des instances qui gouvernent. Ils nous reconnaissent comme la seule entité qui propose quelque chose, mais ça s'arrête là. Tout ce qui émane du collectif est bon. Ensuite à Bordeaux on décide pour nous. Point barre » ajoute-t-il.

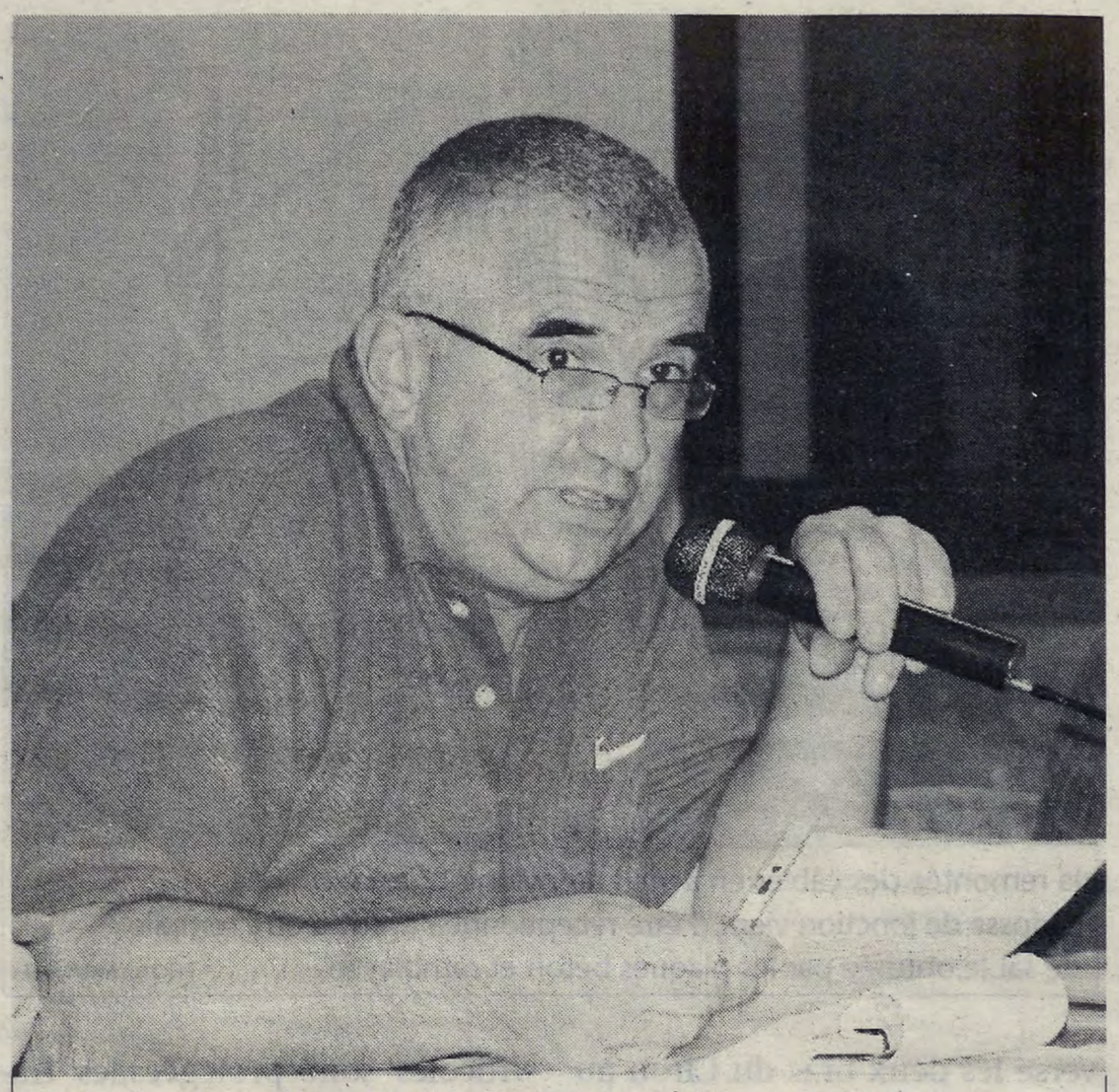

Didier Cousiney : le temps des discussions stériles est terminé PHOTO P. I.

Discussions. Les dirigeants politiques n'échappent pas non plus à la colère paysanne. « Pour l'instant aucun résultat perceptible » remarque Jean-François Tarride, secrétaire du mouvement. Il reconnaît par ailleurs qu'ils seront écouté très prochainement en préfecture ainsi que par le directeur de la DDA pour essayer de trouver une solution aux échéances financières. Car paiement de la TVA et de la MSA se rapprochent à grand pas.

Décidément personne ne semble pouvoir échapper à l'aire de dirigeants syndicaux particulièrement remontés. Pas même Alain Vironneau, le patron des producteurs de bordeaux et bordeaux supérieurs. Son billet dans le dernier bulletin du syndicat a finit de les faire sortir de leurs gonds. « A quoi sert d'être certifié iso 9001 pour sa procédure d'agrément et clamer que cette procédure n'est plus adaptée aux exigeances actuelles ? De même qu'entendre parler "de rumeurs alarmistes dans nos chais" peut laisser penser que nos dirigeants méconnaissent la situation de beaucoup d'entre nous » se demande Jean-François Tarride. De son côté Didier Cousiney appelle le syndicat à se désolidariser de l'interprofession et à s'autogérer. A ce sujet Patrick Tauzin, un des vice-présidents du collectif, s'inquiète de l'image du vin de Bordeaux que peut donner la récente condamnation du président du CIVB. « Ne devrait-il pas démissionner ? » s'interroge-t-il. Pour matérialiser ce ras-le-bol, des actions terrains devraient rapidement se concrétiser. « Des opérations spontanées beaucoup moins gentilles que les précédentes. Le temps des discussions stériles est terminé. Les ajournements au label et les prix qui stagnent n'arrangent pas les choses » prévient Didier Cousiney. En attendant, dans un mois, ils vont aller se roder lors d'une manifestation à Narbonne. « Il n'est d'ailleurs pas exclu que des viticulteurs du Sud-Est se joignent à nous lors de nos prochaines actions. Et eux ce sont des pros de la crise » avertit le président du collectif.

: **Patrick Izaute**

ASSOCIATION / La soirée des Edelweiss

LE REPUBLICAIN 31-03-05

Quand les randonneurs s'exposent

L'association des randonneurs de Saint-Macaire s'est réunie pour une soirée crêpes avec exposition des dernières randonnées. Au programme convivialité et plaisir de se retrouver!

Le club des Edelweiss a pris l'habitude de se retrouver une fois par an pour une «remise de diplômes». Les participants obtiennent un titre de marcheur. Le maire de Saint-Macaire était présent, il a d'ailleurs félicité les randonneurs pour leurs actions: ils découvrent et font redécouvrir le patrimoine naturel et autres (ainsi en a t'il été d'une fontaine abandonnée et oubliée). Jean-Marie Billa a aussi rendu hommage à l'œuvre accomplie d'un point de vue santé et communication.

Au fond de la salle, une exposition photo agrémentée de quelques gravures présentait une petite partie des randonnées passées: à La Réunion près de Casteljaloux, dans les Landes, dans le Pays Basque, à Rions, Verdelais, Saint-Emilion, au bassin d'Arcachon, ...

La démarche randonnée enrichit le patrimoine, elle impulse une dynamique car selon le président *«à pied, on voit un tas de choses, les gens n'hésitent pas à s'arrêter pour discuter 30 minutes quand ils voient une vingtaine de personnes dans les vignes»*.

Les vétérans du groupe des marcheurs sont Gilbert Baron, 76 ans, et Denise Chenault, 77 ans. Ils ne se connaissaient pas avant de rejoindre l'Edelweiss. Tout deux ont toujours été sportifs, plus ou moins; lui faisant du vélo, elle de la rando, ils sont venus goûter l'ambiance du club et comme elle leur a plu, ils suivent les autres et n'hésitent pas à participer aux plus rudes expéditions, comme par exemple dans les Pyrénées. Cela leur fait du bien et ils souhaitent continuer encore longtemps!



Photos Le Républicain : P. R.

Les deux vétérans du groupe, bon pied, bon œil!

Pierre RAMBAUD

LE REPUBLICAIN 31.03.05

Les impôts vont-il augmenter ?

La Communauté de communes des Coteaux macariens vient de recevoir une bonne nouvelle: la dotation globale de fonctionnement (DGF, subvention de l'Etat) est de 100.000€ supérieure a celle attendue (67.000€). A cela une raison: la prise à son compte volontaire (et raisonnable) de la charge financière du Sictom et la perception directe de la redevance, ceci permet d'augmenter le coefficient pour le calcul de la DGF.

L'augmentation de 5, 10 ou 20 % du taux de l'impôt local proposé par la commission des finances se trouve donc atteinte dans son fondement, cette proposition va-t-elle être modifiée ou bien les conseils municipaux qui doivent se prononcer sur l'opportunité de cette augmentation vont-ils prendre en considération la nouvelle donnée? La prochaine réunion de l'assemblée communautaire se tiendra le 17 avril à Verdelais.

Brèves

Les vendredis d'Ardilla

Le Petit Théâtre va venir faire une représentation du spectacle pour enfant (à partir de 5 ans) «Le roi bayeur» mis en scène et interprété par André Loncin, vendredi 8 avril, à 18h30, salle François Mauriac. Dans le cadre des «Mercredis d'Ardilla» le spectacle est co-organisé par «Les colonnes» et l'IDDAC.

Permanence parlementaire

Véronique Bonnemazou, assistante parlementaire de Philippe Dubourg, député de la Gironde, assurera une permanence à la mairie de Saint-Macaire le jeudi 7 avril, de 9h à 12h.

31.03.05



Le Piéton

A eu vent du coup de gueule (excusez du terme, mais c'est bien de ça dont il s'agit) de Jean-Marie Billa, maire de Saint-Macaire, qui, lors de la réunion sur les déchets, a vivement répondu à un participant qui demandait l'élection au suffrage universel des présidents de syndicats de gestion des ordures ménagères. « Vous voulez la mort des communes ? », lui a-t-il crié dans le micro, ajoutant « Et vous qui vous a élu ? », hors de lui.

31.03.05

Communes express

II SAINT-MACAIRE

Concours de pêche. Les dimanches 3 et 17 avril, 1er, 15, 29 mai et 19 juin. Cent kilos de truites seront lâchés à chaque concours. Les cartes de fidélité sont reconduites et donnent droit à une entrée gratuite pour 5 entrées payées. Elles sont en vente au tabac épicerie Le Liberty à Saint Macaire et au tabac journaux à Saint Pierre d'Aurillac.

Club de l'amitié. Il organise le samedi 2 avril un voyage à Bayonne et Dancharia avec visite d'un atelier artisanal de fabrication de jambon et de foie gras dans le vieux Bayonne, déjeuner dans une cidrerie et emplettes à Dancharia. Participation : 45 € (déjeuner compris). S'inscrire rapidement au 05.56.76.69.87.

05.04.05

II SAINT-MACAIRE

Député. La permanence de Véronique Bonnemazou, assistante parlementaire de Philippe Dubourg, se tiendra le jeudi 7 avril de 9 h. à 12 h.

LE REPUBLICAIN 31.03.05

GENDARMERIE / Importante rencontre entre la Communauté de brigades et les élus

Sous un climat de confiance

Cohésion et efficacité resteront les maîtres mots de l'important rendez-vous que s'étaient fixé la Communauté de brigades des gendarmeries de Saint-Macaire/Cadillac et les élus du territoire, dans le cadre de la salle François-Mauriac.

C'est dans un climat de confiance et sous le signe de la convivialité que s'est déroulée l'essentielle rencontre annuelle souhaitée par la Communauté de brigades des gendarmeries de Saint-Macaire et Cadillac et l'ensemble des élus des deux cantons. Un grand moment d'échange au cours duquel l'adjudant-chef Serge Maure, commandant de la Communauté de brigades de gendarmerie de Saint-Macaire/Cadillac devait présenter le bilan de l'année 2004 et faire part des objectifs qui verront leur concrétisation en 2005.

Un plus sur le plan de l'efficacité

Depuis qu'en mai 2004, les brigades de gendarmerie de St-Macaire/Cadillac se sont regroupées en une seule entité, les choses se sont considérablement améliorées, particulièrement sur le plan de l'efficacité, à telle enseigne que la «jeune» Communauté de brigades est déjà citée en exemple quant à sa cohésion et au climat de confiance qu'elle a su instaurer avec les élus. Il suffit pour s'en convaincre d'avoir lu la quantité de lettres de félicitations émanant des institutions et des citoyens que reçoit depuis quelques mois le commandant Maure, lequel, après avoir remercié ses hommes et les autorités cantonales et communales pour leur collaboration, se mettait en devoir d'exposer le bilan de l'année écoulée. *«Il convient, comme il se doit, de vous faire part des événements marquants qui se sont succédés depuis que nos deux brigades travaillent ensemble dans la cohérence que l'on sait. Déjà, on peut noter la baisse significative de la délinquance sur la voie publique et celle de 17% qui concerne les crimes et délits. Il faut y ajouter la baisse des cambriolages dont certains ont été résolus avec l'arrestation de ceux qui les avaient commis. A ce propos, je suis satisfait de vous annoncer que 23,86% de résolution des crimes et délits ont été enregistrés: un fort beau résultat par rapport à la moyenne nationale. Hélas, force est de constater qu'à Cadillac, les vols sont souvent liés aux patients du CHS où de nombreux larcins sont perpétrés entre malades (plus de 100 interventions ont trait à l'hôpital psychiatrique»*. Et de poursuivre: *«Je ne serai malheureusement pas optimiste en ce qui concerne les stupéfiants dont la présence est en nette augmentation malgré l'interpellation de deux personnes impliquées dans des trafics d'héroïne et de cannabis. D'ailleurs, dans le cadre de la prévention, nous avons pour projet d'informer les jeunes des écoles et des collèges sur les dangers des stupéfiants et du racket inhérent à ce problème. Augmentation également des affaires de coups et blessures: mais ici vous comprendrez que lorsque la violence s'exerce dans les écoles ou au sein des familles, il s'avère difficile d'intervenir. Ceci dit, nous établissons de nombreux contacts avec les établissements scolaires et envisageons d'autres types d'actions. Je vous accorde que cette tendance à la hausse de la violence est un gros problème qui implique que nous unissions tous nos efforts pour le juguler»*.

Dernière inspection

Cette réunion aura été le cadre de la dernière inspection de la Communauté de brigades de Saint-Macaire/Cadillac, sous le commandement du capitaine Detcheberry avant sa mutation prochaine. *«Nous le regrettons déjà! C'est un vrai chef comme on en fait peu»* constatait l'adjudant-chef Serge Maure avec une pointe de tristesse dans la voix.

Une activité débordante

En 2004, la Communauté de brigades de Saint-Macaire/Cadillac a réalisé 962 interventions dont 662 de jour et 300 de nuit. Les personnes recherchées ont été au nombre de 16; avec le printemps qui s'avère être une période propice aux fugues en tous genres, la Communauté de brigades va devoir renforcer ses effectifs en ce sens. A noter également une augmentation des suicides qui de 1 en 2003 sont passés à 20 en 2004.

Au programme, de nombreuses réunions sont prévues dans le but de renforcer les liens avec les élus et avec le CHS de Cadillac, ainsi que dans le cadre de la sécurité routière auprès des scolaires. Il convient d'y ajouter les contrôles des heures de fermeture des établissements de nuit et ceux effectués aux sorties des «boîtes» qui ne manquent pas d'engendrer des débordements qui se sont soldés par la fermeture administrative de «L'Acropole» et du «Pink Panter». Quant à la route, on a enregistré 39% de plus d'infractions et 10% de plus d'alcoolémie au volant. Sans parler des excès de vitesse qui atteignent le nombre impressionnant de 263 (+68% par rapport à 2003). Enfin, quatre accidents mortels ont eu lieu.

Le commandant Serge Maure devait poursuivre sa présentation en évoquant les *«belles affaires»* réalisées dernièrement, parmi lesquelles on retiendra les interpellations de cinq personnes impliquées dans un trafic de moto-cross et celle d'un individu responsable d'une monumentale escroquerie (plus de 500 chèques volés). Si l'on ajoute à cela l'arrestation des auteurs de quatre conséquents cambriolages (effectués par des bandes de malfaiteurs venus de Toulouse) et celle de l'assassin de M. Dalléas, de Rions, on a plus qu'un aperçu de l'efficacité et de la compétence dont font preuve les hommes de Serge Maure. Des résultats satisfaisants et imputables en grande partie à la fusion des deux brigades.

«Apporter toujours plus de sécurité»

C'est par les objectifs à poursuivre en 2005 que Serge Maure devait terminer son exposé aux élus qui manifestèrent un grand intérêt et une écoute attentive à la clarté de ses propos: des élus visiblement satisfaits de constater la considération dont ils faisaient l'objet de la part du commandant de brigades.

«Poursuivre la lutte contre la délinquance sous toutes ses formes est notre but essentiel. D'autant qu'en janvier et en février 2005, les vols à la roulotte et de véhicules remontent dangereusement ainsi que le phénomène des cambriolages. Nous allons amplifier l'action contre les stupéfiants selon la directive qui est conseillée depuis le plus haut niveau, répondant ainsi aux instances de nos supérieurs et à celles de la population. Continuer la prévention en ce domaine et en celui aussi de la sécurité routière participe de nos objectifs en milieu scolaire. Dialoguer avec les enseignants et les élèves est primordial, même s'il ne s'agit pas de se substituer à l'Education nationale que nous entendons respecter: il s'agit plutôt d'un complément d'information qui ne se déroulera en aucun cas dans un contexte répressif, bien au contraire. Enfin je profite de l'occasion qui m'est donnée de m'adresser à nos amis les élus pour leur faire part de mon vœu de voir se concrétiser très vite l'amélioration de l'accueil du public et du casernement de Cadillac. C'est là une forte attente de la part des familles de gendarmes qui en ont assez de voir les cumulus sur les balcons et l'eau qui rentre dans les appartements aux huisseries obsolètes et défectueuses! Et que dire du bureau exigu où nous sommes sept à travailler dans un manque total de confidentialité? Je suis persuadé que vous répondrez favorablement à notre requête comme vous le faites en de multiples circonstances, ce dont je tiens à vous remercier.

Merci à tous les hommes de notre Communauté de brigades que je tiens à féliciter pour leur investissement sans faille. Ne travaillons pas dans un esprit de clocher mais sur l'ensemble de nos deux cantons afin d'apporter toujours plus de sécurité».

Philippe BELTRAMO DE CORTICELLE



Photos Le Républicain - P.B.D.C.

La Communauté de brigades de Saint-Macaire et Cadillac pose au grand complet et en grand... uniforme pour la photo souvenir sur le perron de la salle François-Mauriac.

Sophie Alavoine, seul élément féminin de la Communauté de brigades



Sophie Alavoine est l'unique élément féminin de la Communauté de brigades.

Promotions et intégration ne manquent pas de satisfaire le commandant de la Communauté de brigades de Saint-Macaire et Cadillac. Après la réussite à l'examen de police judiciaire des gendarmes Constantin et Paumelle, c'est au tour d'une jeune femme de 26 ans d'intégrer la Communauté de brigades avec son affectation à la gendarmerie de Saint-Macaire.

Seul et unique élément féminin des deux corps, Sophie Alavoine a pris ses fonctions en tant que gendarme le 7 mars dernier. *«Un plus pour nous»* déclaraient les hommes du commandant de brigades Serge Maure, apparemment ravis d'accueillir cette jeune mais néanmoins compétente recrue.

Après cinq années passées à Lormont où elle exerçait le beau métier d'éducatrice au sein d'un collège, Sophie décidait de donner un nouveau sens à sa vie. *«Mon précédent métier fut pour moi une bonne et enrichissante expérience mais mettre mes compétences au service de la population l'a emporté. Je suis persuadée que j'ai trouvé ma voie en entrant dans la gendarmerie. Pour ce faire, j'ai intégré l'école de sous-officiers de Châteaulin, dans le Finistère»* confiait la jeune femme originaire de Saint-Loubès à qui la tenue ou plutôt l'uniforme sied comme un gant. Elle devait ajouter: *«Ce n'est pas un hasard si j'ai embrassé la carrière de gendarme et si je me retrouve à Saint-Macaire. Pensez, j'ai de qui tenir! Mon papa a servi comme civil dans l'Armée de terre et Henri, mon grand-père, résidait à Saint-Macaire puis à Saint-Pierre-de-Mons où d'ailleurs est né mon père. C'est dire su je connais bien le secteur! J'attends beaucoup de ma vie future ici, d'autant que j'y ai bénéficié du meilleur accueil de mes collègues qui m'ont spontanément adoptée. Décidément, je suis très contente et je ne regrette pas un instant ma décision»*.

LE RÉPUBLICAIN 07-04-05

Les Edelweiss à Paris

L'association des randonneurs de Saint-Macaire organise une grande randonnée les 21 et 22 mai «Sur les chemins de Henri IV» et du 18 au 23 août ils vont arpenter Paris.

Pour une fois, leur périple ne sera pas fait de verdure, il prévoit de visiter les principaux monuments et les avenues célèbres.

Jeudi 7 avril, la randonnée se passera à Saint-Macaire avec le club de randonnée du Pyla: 12km, repas tiré du sac et visite l'après-midi avec Jean-Marie Billa.

Rendez-vous à 9h à la mairie de Saint-Macaire. (Pour tout renseignement contactez Gérard au 05.56.76.16.02).

Dimanche 10 avril, ils vont entreprendre la boucle de Sainte-Croix-du-Mont: 12km.

Rendez-vous à 8h30 h à la mairie de Saint-Macaire (Pour tout renseignement contactez Michèle au 05.56.62.88.38) et jeudi µ 14 avril ce sera la boucle locale d'Illats (15km).

Rendez-vous à 13h à la mairie de Saint-Macaire ou 13h30 à la mairie d'Illats (Pour tout renseignement contactez Francis au 05.56.27.20.36).

LE REPUBLICAIN 07-04-05

Ça se passera un vendredi

Dans le cadre des «Mercredis d'Ardilla» et en coopération avec l'Iddac,«Les colonnes de Blanquefort» et la Communauté de communes des coteaux macariens, l'association de musique macarienne a invité une troupe de théâtre pour enfant vendredi 8 avril à 18h30. Dans la salle François-Mauriac de Saint-Macaire sera donné le spectacle: «Le Roi balayeur» du petit théâtre de Seine-et-Marne.

Ne vous attendez pas à voir jouer une comédie shakespearienne… peu avant la représentation, les deux acteurs principaux se sont violemment disputés, la reine jetant sa couronne avant de s'enfuir, le roi courant à sa suite et tentant vainement de la retenir. Tout cela, c'est Saturnin, le balayeur du théâtre, qui nous l'explique, un rien goguenard, car cela ne sert à rien que nous restions, explique-t-il: la représentation n'aura sûrement pas lieu ce soir !

Adieu Shakespeare donc, mais comme les spectateurs persistent à rester assis dans la salle, le technicien de surface, bavard comme pas deux, va s' improviser acteur, conteur, et même marionnettiste. Il va jouer avec les costumes et accessoires au lieu de ranger et d'astiquer comme chaque soir.

Ce sacré Saturnin n'a pas seulement à raconter sont travail passionnant, il essaie d'oublier de mauvais souvenirs: sa rupture amoureuse, sa séparation d'avec ses deux enfants adorés. Il va mettre en scène sa propre vie sous vos yeux, c'est une sorte de travail de deuil qu'il commence peut-être aussi pour les spectateurs.

Une réservation est indispensable auprès d'Ardilla au 05.56.62.27.36. Le nombre de place étant limité limité (le tarif est unique est de 4€).

LE REPUBLICAIN 07-04-05

ASSOCIATION / Des bals pour les enfants

Le Prieuré a fait la fête

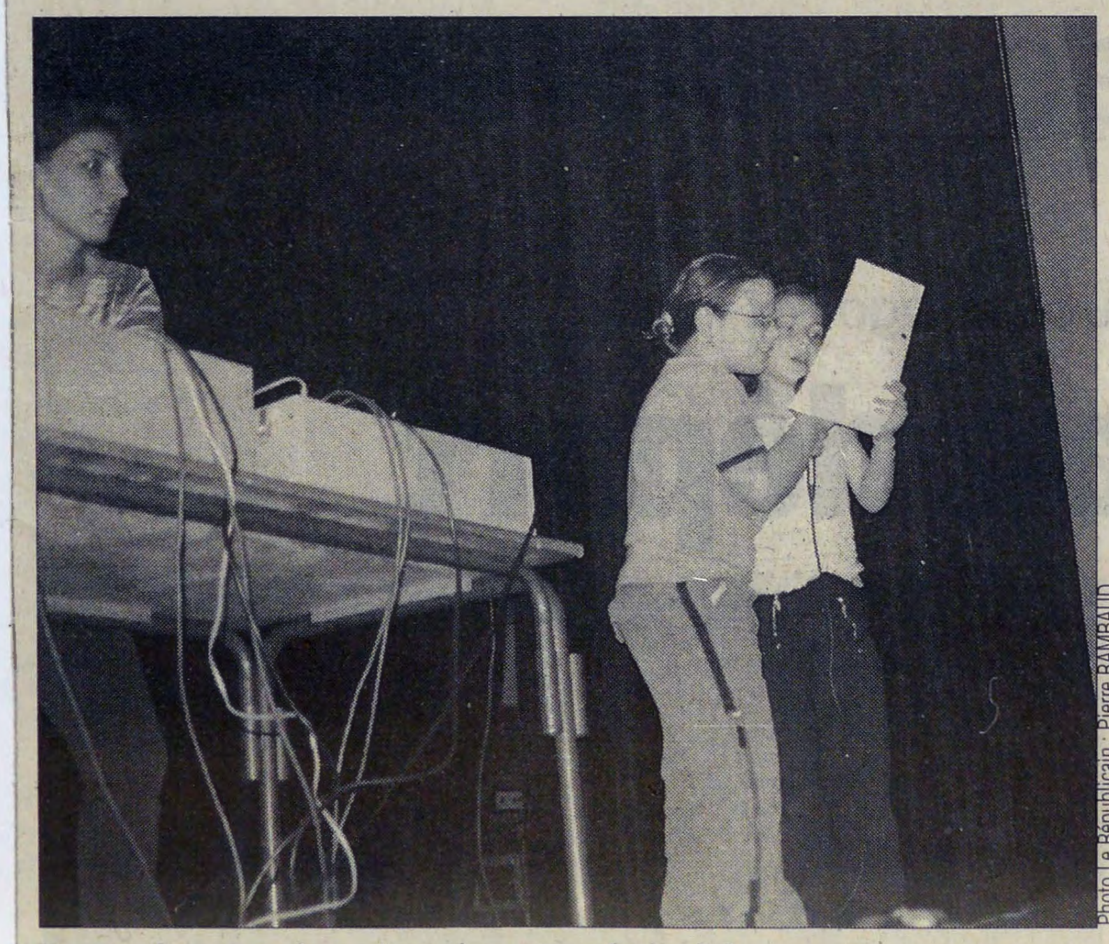

Photo Le Républicain : Pierre RAMBAUD

Les petits sur scène s'expriment au karaoké.

L'association du Prieuré a organisé le bal des petits, dimanche après-midi.

Ils ont été une cinquantaine à venir dans la salle François-Mauriac de Saint-Macaire. Les petits sont venus de la commune bien sûr, mais aussi de Saint-Pierre.

Ils ont pu danser, chanter, participer à des jeux, à des karaoké, et toujours avec le même principe: les parents ne doivent pas rester.

En général ils rentrent quand même mais après avoir vérifié qu'il y avait assez d'adultes pour encadrer les enfants, ils s'en vont. Ils leur est tout de même demandé de signer une autorisation pour des questions de responsabilités.

Dimanche, les petits semblaient ravis de se retrouver, de jouer ensemble et participer aux animations. Le vendredi soir qui précède, le Prieuré avait organisé le bal des ados (jusqu'à 15 ans) de 20h 30 à 23h et il y a eu aussi 50 enfants.

L'entrée n'a coûté que 2€. Ce n'est pas grand chose mais cela a permis de renflouer un petit peu la caisse de l'association qui se trouve dans une phase critique: l'URSSAF a demandé un paiement d'arriérés; cela s'ajoutant au cambriolage récemment subi et au manque total de bénévoles qui compromet absolument l'activité bibliothèque. «*C'est un mauvais coup de plus*» considère avec philosophie la présidente.

Prochain rendez-vous le 12 mai, l'atelier théâtre fera sa représentation, et fin juin les derniers bals pour enfants clotûreront l'année.

07-04 05

RÉFÉRENDUM. Avec l'appel au boycott sur la Constitution européenne, le Collectif des viticulteurs veut sanctionner l'Europe et le monde politique

Le Collectif entre dans la phase active



Didier Cousiney et Jean-François Tarride en train de commenter le projet du syndicat PHOTO PATRICK IZAUTE

■ Dernièrement, les dirigeants du Collectif des viticulteurs n'avaient pas caché qu'ils envisageaient d'adopter un mode opératoire sensiblement différent si, à leurs yeux, rien n'était entrepris pour désenliser la situation. En invitant le monde paysan à bouder les urnes le 29 mai prochain, il semblerait que le petit syndicat soit rentré dans la phase active. « Devant l'attentisme de la quasi-totalité du monde politique, que nos problèmes ne semblent pas intéresser outre-mesure, le collectif appelle les agriculteurs en général et également tout ceux qui dépendent de l'économie agricole à boycotter le référendum sur la Constitution européenne. J'insiste bien sur le mot boycott, pour montrer que nous sommes toujours apolitiques », lance Didier Cousiney, le président du mouvement.

Mais il semblerait que l'impossibilité de substituer la mise en jachère à l'arrachage définitif ait également pesé lourdement dans la balance. Lors d'une entrevue avec Christian Delpeuch et Xavier Carreau, respectivement présidents du CIVB et de la Fédération des grands vins, les dirigeants du Collectif en avaient fait une de leurs propositions phares. Seulement, il s'avère aujourd'hui que cette mesure ne soit pas applicable, pour plusieurs raisons. Notamment qu'elle n'est pas prévue par le droit communautaire qui régit les aides en matière viticole. Et donc, de ce fait, interdite. Une réponse qui n'a fait que conforter leur décision de boycott.

Stratégie de conquête. L'autre sujet de mécontentement vient du dernier projet émis par le Syndicat des vins de Bordeaux. Un programme visant à « engager à nouveau les bordeaux et bordeaux supérieurs dans une stratégie de conquête ». « Ce n'est pas la création d'un groupe de veille stratégique qui nous dérange. Mais plutôt la mise en place d'audits et la délivrance d'un certificat d'aptitude à produire de l'AOC », précise Jean-François Tarride, le secrétaire du Collectif, tout en poursuivant : « Les exploitations qui auront les moyens de se mettre en conformité se verront délivrer le certificat. Quant aux autres, elles devront passer un audit. Et si celui-ci se révèle négatif, elles n'auraient plus la possibilité de présenter leurs produits au label. Ce qui ne fera que creuser un peu plus le fossé. Quant à avoir pour objectif la professionnalisation des viticulteurs, je crois que l'on va un peu loin dans l'indédence. »

S'il est du même avis, Didier Cousiney met plus particulièrement l'accent sur les contraintes auxquelles sont soumises les exploitants : « On demande toujours plus aux viticulteurs. D'abord le négoce, et maintenant notre propre syndicat. Mais par contre, on oublie d'aborder le prix d'achat du tonneau qui est toujours en-dessous des 1 000 euros. Quant au label, je ne préfère pas en parler pour l'instant. »

08-04-05

CDC DES COTEAUX MACARIENS. Les propriétaires de logements sont incités à améliorer le confort et la sécurité

Des aides pour rénover

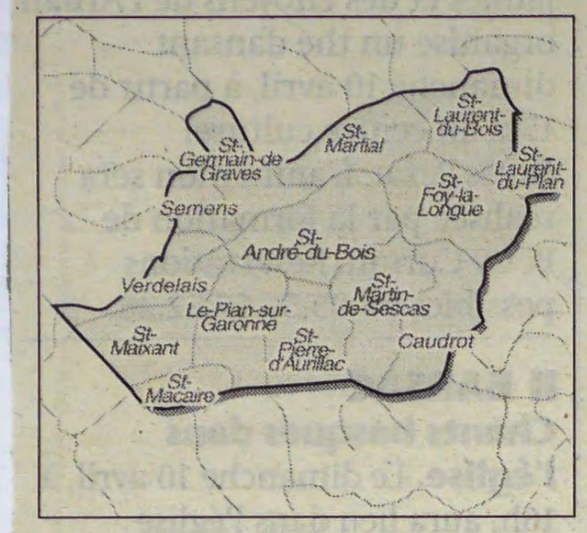

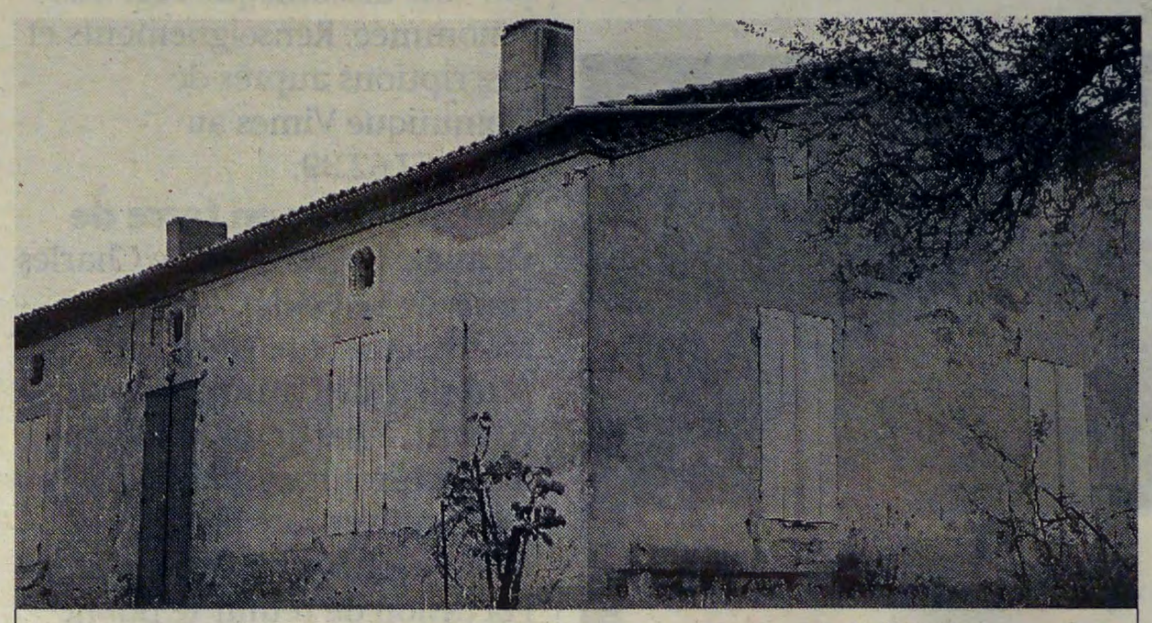

La rénovation de ce logement va profiter des avantages de l'OPAH PHOTO P. I.

Suite logique de l'adhésion de la Communauté de communes au Syndicat intercommunal du haut Entre-Deux-Mers, une OPHA (Opération programmée de rénovation de l'habitat) concernant toutes les communes du canton vient d'être lancée. Débutée sur le reste de la zone d'action du SIPHEM en 2003, elle se terminera en 2008. Il reste donc aux personnes ou collectivités locales intéressées trois ans pour profiter des avantages de cette action, c'est-à-dire pour bénéficier d'aides substantielles lors de la rénovation de logements insalubres, voire en état de délabrement avancé. Il s'agit d'une action de réhabilitation de l'habitat avec pour but de revitaliser les zones rurales, notamment par le maintien des personnes handicapées et âgées en campagne par des travaux d'adaptation des locaux, comme l'accessibilité au logement ou l'adaptation des sanitaires. Hormis ce cas particulier, l'étendue des travaux est assez vaste. Elle touche tout ce qui concerne l'amélioration du confort, la sécurité, les équipements. Et surtout les travaux d'économie d'énergie. Marie-José Vautrin, directrice du SIPHEM explique : « Il s'agit de développer une politique d'accessibilité de logements au plus grand nombre ». « Nous aidons et suivons les propriétaires du montage de leur projet à la fin de l'exécution des travaux, tant techniquement que financièrement les propriétaires à ficeler leur projet », précise Jean-Marc Fraiche, de la Maison de l'habitat. Bien entendu, pour profiter de cette opération, il y a certaines conditions à respecter (lire par ailleurs). Rien de bien nouveau, penseront certains, car une action similaire a récemment eu lieu sur le canton. « Pas du tout, s'empresse de répondre Jacques Connant, le responsable de la commission cadre de vie et gens du voyage, le fait d'adhérer au SIPHEM nous apporte de nouvelles possibilités. Il semblerait que cette OPAH soit mieux adaptée que la précédente, car avec le SIPHEM nous avons à faire à des professionnels capables de répondre à des questions précises et surtout de s'adresser à un seul organisme. Car en plus de la rénovation de l'habitat, c'est aussi un service de proximité dans la recherche et le placement des locataires d'une grande efficacité. Et surtout la possibilité de percevoir des subventions plus larges ». En effet, sur ce dernier point, les aides cumulées de la CdC, du département, de la région et de l'Etat peuvent prendre en compte jusqu'à 50 % du montant des travaux. Pour en savoir plus, des permanences ont lieu le jeudi de 9 heures à 12 heures à la mairie de Saint-Maixant, le 4e vendredi de chaque mois à la Maison de la CdC de Saint-Maire de 9 heures à 12 heures ou bien tous les jours à la Maison de l'habitat, 9, place Rigoulet à La Réole, tél. 05.56.61.20.75.

: Patrick Izaute

Les conditions pour en bénéficier

Que l'on soit propriétaire, occupant ou bailleur, les travaux ne pourront être effectués que dans des logements achevés depuis plus de quinze ans. Ils devront être réalisés par des professionnels du bâtiment et s'élever au minimum à 1 500 euros. Avant de commencer les travaux il conviendra d'attendre l'autorisation de l'ANAH. Le propriétaire occupant devra en faire sa résidence principale pendant neuf ans. Quant au bailleur, il s'engage à le louer pour la même durée à titre de résidence principale. Les logements rénovés suite à des réaffectations àusage locatif de bâtiments agricoles (granges, séchoirs à tabac) devront être conventionnés.

Le loueur devra également tenir des plafonds de ressources pour les locataires de logements conventionnés.

LE REPUBLICAIN 07-04-05

PECHE / Concours de pêche avec le Roseau macarien

Poissons... d'avril

Le Roseau macarien a organisé son second concours de pêche au lac de Gargassan (situé au bas-Pian) dimanche dernier. Il y a eu 103 participants et le maire a honoré le concours de sa présence, comme le conseiller général deux semaines auparavant.



Photo Le Réppublicain : P. R.

Damien peut être fier, il a pêché une truite de 1kg et demi.

Jacques Latestère est le président heureux du Roseau macarien. L'association de pêche de Saint-Macaire qui organise des concours de pêche depuis 10 ans. Toutes les deux semaines, cette manifestation amène au lac de Gargassan des dizaines de pêcheurs, ce sont des retrouvailles dès 7h du matin (avant que le jour se lève) pour le «casse-croûte» avec viande grillée à volonté. Puis le concours démarre à 9h30 par un coup de sirène et se termine une heure et demi plus tard.

Tout le monde ne s'arrête pas pour autant au second coup de sirène car il est possible de pêcher toute la semaine (pour qui a sa carte de pêche), jusqu'à la veille du prochain lâcher de truites. Cette fois-ci, les organisateurs ont lâché 100kg de poissons ce qui représente environ 350 truites et il y a eu pendant le concours 256 prises. Ceci explique sans doute l'engouement des pêcheurs pour ce rendez-vous, 20 personnes (les derniers arrivés) ont été refusées dimanche dernier, les gens viennent du coin ou de plus loin: Bordeaux, St-Symphorien...

La rencontre est conviviale, le casse-croûte et l'apéritif final créent des conditions de camaraderie qui font oublier l'ambiance de concours. En outre, ils sont peu nombreux à revenir bredouille.

La remise de prix se fait au plus grand nombre de poisson mais tous ceux qui ont pêché même un seul poisson ont un lot. Pour encourager la participation, l'achat de cinq participations au concours donne droit à une sixième gratuite et celui qui aura pêché le plus de poissons durant la saison recevra un joli lot.

Prochains rendez-vous: le 17 avril, le 1er mai, le 15 mai, le 29 mai et le 19 juin

Pierre RAMBAUD

Brèves

LE REPUBLICAIN 07-04-05

Amélioration de l'habitat

La Communauté de communes des Coteaux macariens rejoint en 2005 et jusqu'en 2008, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale et Thermique des bâtiments menées par le Siphen. Une réunion publique se tiendra le jeudi 21 avril à 20h30 à la mairie de Saint-Macaire.

Des permanences de la Maison de l'Habitat auront lieu à la Communuaté de communes à Saint-Macaire à l'attention des propriétaires occupants et propriétaires bailleurs souhaitant bénéficier de conseils techniques et d 'aides financières: le dernier vendredi de chaque mois de 9h à 12h (vendredi 22 avril, 27 mai et 24 juin). *Tél. 05.56.63.64.41/fax 05.56.76.13.24. Messagerie : cdcoteauxmacariens@wanadoo.fr*

Le club de l'Amitié à Madrid

Un voyage à Madrid est organisé du lundi 30 mai au vendredi 4 juin. Il est ouvert à tous. Au cours de ce voyage, les participants découvriront Madrid et son palais royal, Burgos et sa cathédrale, Segovie et son Alcazar, El Escorial et son monastère, Tolède et sa Cathédrale, La Rioja avec ses bodegas et son exceptionnel musée de la culture du vin. La participation tout compris à ce voyage est de 530€ (avec un dîner spectacle à Madrid). ***Renseignements et inscriptions avant le 15 avril au 05.56.76.69.87.***

08-04-05

II SAINT-MACAIRE

Spectacle. Aujourd'hui, à 18 h 30, salle François-Mauriac, sera donné « le Roi balayeur », spectacle pour le jeune public. Venu voir une pièce de Shakespeare, le public entendra, en fait, Saturnin, le balayeur du théâtre, raconter sa vie. Organisé par Ardilla, les Colonnes de Blanquefort, l'IDDAC et la Communauté des communes des Côteaux macariens.

Réservation au 05.56.62.27.36.

Lou Camin. L'association qui œuvre depuis 3 ans sur le Sud-Gironde pour améliorer l'accompagnement des enfants atteints d'autisme ou de troubles apparentés, organise son assemblée générale annuelle ce vendredi à 21 heures à la mairie.

Pour tout renseignement, contacter le 05.56.63.06.22.

08.04.05

SAINT-MACAIRE Venus de Plymouth,

Mikael et Vicky ont repris Le Macarien

Restauration anglaise



Vincent, Mikael, et Vicky à la barre du Macarien PHOTO ANNA MILET

■ Venus de Plymouth pour visiter la région, Mikael et Vicky Avery sont tombés amoureux de cette commune médiévale et ont décidé d'y poser leurs valises.

Ils sont devenus les nouveaux propriétaires du restaurant Le Macarien, et depuis le premier avril, date de la réouverture de l'établissement, reçoivent clients et amis avec convivialité.

Qualifiés dans les métiers de l'hôtellerie, ils ont cependant gardé Vincent, le serveur, un habitué de la maison.

Mikael et Vicky ne manient pas encore parfaitement la langue française, ce qui met un peu de piquant dans les rapports avec les clients.

Amateurs d'art tous les deux, ils offriront les murs du restaurant aux artistes. Gabrielle Furlan y expose déjà. Quant à la cuisine, elle se veut traditionnelle, régionale, avec une touche « british », mais confectionnée uniquement avec des produits frais.

Durant les deux mois d'été Le Macarien fera office de salon de thé... Atmosphère anglaise garantie !

11-04-05

SAINT-MACAIRE Langu'On donnent des cours de rattrapage pour les élèves de terminale

Des travaux d'anglais pour les futurs bacheliers



L'association Langu'On propose des cours collestifs pour apprendre ou réviser l'anglais PHOTO ANNA MILET

■ Une année scolaire va se terminer pour l'association Langu'On. Magalie Rouillon, professeur d'anglais à Marmande, a mis en place des cours d'anglais collectifs, adultes, juniors et petits. Limités par le nombre (huit), mais ouverts à tous, cet enseignement correspond à une réelle demande puisque l'association compte actuellement soixante élèves répartis sur dix cours. Les horaires sont variés durant trois jours lundi, mercredi et jeudi.

Les nouveautés sont dans un premier temps des séances de conversation qui mettent « l'élève » jeune ou adulte dans une situation particulière, par exemple, faire des achats dans le pays, où circuler en voiture, prendre le bus ou le métro. Une autre initiative, qui peut intéresser les futurs bacheliers : il s'agit de séances de rattrapage, révision intensive et mise en situation d'examen avec un travail sur annales.

Pratique. Dates : 2, 3, 4 mai, de 9 heures à 12 heures. Ces séances sont également ouvertes aux élèves de première désireux de progresser. Adresse : place Dumercadiou, tél. 05.56.76.32.37. Tarifs : une adhésion de 30 euros par an et par famille; 6 euros l'heure, 5 heuros pour les petits; 3 euros pour la conversation.

: Anna Milet

II SAINT-MACAIRE 13-04-05

Conseil municipal. Il se réunira le jeudi 14 avril à 21 heures. Ordre du jour : Comptes administratifs, vote des budgets.

LE REPUBLICAIN 14-04-05

Une randonnée pour Bienvenue à la ferme

Dimanche 17 avril, aura lieu une randonnée pédestre en pays de Saint-Macaire. La balade d'une durée de trois heures sera commentée par votre guide de pays Joël Baudet.

Dominique et Alain Peyré vous accueilleront au château «La Piolette» à 9h par un café de bienvenue à 9h30. Ce sera le départ pour la boucle «Découverte de Pian-sur-Garonne, coteaux et vignes...».

Il y a une nouveauté: la mise à disposition du sac pique nique «Bienvenue à la ferme» où le randonneur trouvera un ensemble de produits d'autres agriculteurs du réseau «Bienvenue à la ferme».

Au retour de balade, Alain et Dominique vous feront déguster leurs produits. La visite coûtera 5€ par personne, il est nécessaire de s'inscrire au château au 05.56.76.41.67.

LE REPUBLICAIN 14-04-05

MUSIQUE / Les 30 avril et 1er mai

Ardilla fait son académie de printemps

Comme chaque année, l'école de musique Ardilla organise la «Petite académie de printemps» de vielles à roue et d'accordéons chromatiques. C'est la 5ème rencontre qui aura lieu samedi 30 avril et dimanche 1er mai. Chaque soirée donnera lieu à un concert-bal.

En partenariat avec «Trad Mag», Ardilla met en place pour la 5ème année consécutive ses rencontres ateliers, bal et concert. Les horaires du stage sont 15h à 18h, la master class le samedi après-midi, puis le dimanche les ateliers thématiques 9h30 à 12h30 et 15h à 17h.

L'association de viellistes, qui a son siège à Gironde-sur-Dropt, «Carma production» est en lien avec l'association «Iberica de la zanfona».

La vielle à roue se marie bien avec l'accordéon chromatique: ce sera le thème de ces rencontres orchestrées par Pascal Lefeuvre qui adaptera le week-end en fonction du nombre et les souhaits des participants.

Il propose aux stagiaires une «scottish planète» à quatre temps axée sur des modes grecs. Quant à German Diaz, il fera part aux participants de quelques spécialités ibériques (rythmes, traditions et formes complexes) sur un thème populaire espagnol. Le tango enfin sera abordé et quant aux débutants ils seront guidés par Philippe Mousnier.

Concernant l'accordéon, Patrick Cadaillan (une référence du bal gascon) viendra enseigner le style si spécial du rondeau et bien d'autres secrets accumulés tout au long de 30 ans de pratique.

Les rencontres vont donner lieu à deux soirées: samedi à 21h un duo Diaz-Gorka Hermosa pour commencer, puis un duo Lefeuvre-Macias et enfin un bal avec tous les professeurs et participants ainsi que «L'accordéon club d'Ardilla» et «La manivelle joyeuse AC» (10€ l'entrée). Dimanche, l'Ardill'apéro commencera à 17h30 par un duo Diaz-Lefeuvre, suivi d'un autre Macias-Cadeillan puis un bœuf final où tous les stagiaires seront invités (3€).

LE REPUBLICAIN 14-04-05

RÉUNION / Avec les associations de défense des droits des retraités

Le mic-mac des retraites

Le complexe enchevêtrement de texte concernant les retraites ne donne pas de réponse claire aux associations de défense des droits des retraités du secteur privé. Une réunion débat va avoir lieu à Saint-Macaire, vendredi 22 avril.

Elle va faire le point sur la réversion d'une part et d'autre part des problèmes comme la dépendance et les mesures ou financements pouvant être mis en place pour permettre aux personnes à mobilité réduite de pouvoir se maintenir dans leur domicile.

La réunion se tiendra à la mairie de Saint Macaire à partir de 15h, avec la participation d'élus locaux et départementaux, de représentants de la Confédération française des retraités et de l'Union française des retraités de Gironde. Cette réunion publique est ouverte à tous retraités du secteur privé du Langonnais et du Réolais.

Un fascicule vient d'être publié par la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) pour décrire la nouvelle pension de réversion qui n'est plus un droit, mais une «allocation différentielle» (dont le statut est comparable à l'allocation supplémentaire du Fond de Solidarité). Malgré sa nature un peu technique, il a semblé indispensable à l'Union française des retraités (UFR) de le diffuser, *«à un moment où les informations fiables ne sont pas facilement accessibles, et où l'on ne sait plus très bien où l'on en est»*.

Il faudrait le garder précieusement car ce fascicule souligne aussi les difficultés rencontrées «sur le terrain» dans l'application de la loi Fillon sur les retraites votée en 2003, des décrets du 24 août 2004, et ceux du 24 décembre 2004 pris après les réactions de l'automne 2004. La nouvelle réglementation qui devait entrer en vigueur dès le 1er janvier 2005 est floue, pire encore, elle est sujette à des appréciations contradictoires selon les juristes contactés. Notamment concernant l'évaluation du patrimoine du survivant qui pourrait comptabiliser des éléments acquis pendant le mariage (sous le régime de la communauté), alors que seuls les biens propres acquis hors mariage devraient «normalement» être retenus.

Vu le manque d'informations pour l'application des nouveaux textes, la CNAV continue pour l'instant à liquider les pensions selon l'ancienne réglementation. Les services attendent une circulaire qui permettra notamment de clarifier les rubriques à considérer et celles à exclure des ressources personnelles.

Renseignements auprès de l'«UFR 33» au 05.56.95.13.03 ou René Ville au 05.56.62.73.19.

LE REPUBLICAIN 14.04.05

THÉÂTRE / Une pièce réaliste et simple

Le Roi et les enfants

Vendredi dernier, un spectacle pour enfants du Petit théâtre de Seine-et-Marne a traité d'un sujet grave, le divorce, avec humour et simplicité.

En toile de fond, le Petit théâtre de Seine-et-Marne pose la dispute des acteurs principaux de la pièce (comme des parents) qui devait se jouer, et le balayeur qui explique. Ce balayeur, peu à peu, a raconté sa vie à l'aide des accessoires qui étaient à sa disposition. Il a abordé sa rupture et la séparation de ses deux enfants adorés.

Le sujet était délicat mais il a été traité avec réalisme et simplicité, le jeu et l'amusement ont eu toute leur place grâce à André Loncin qui est le metteur en scène et l'interprète. Un papa, homme de ménage joue à la place des acteurs qui ne viendront pas, il traîne et explique la relation conflictuelle entre les parents, et des parents avec les enfants, leur ressenti.

La Communauté de communes des Coteaux macariens a acheté ce spectacle à l'association des «Colonnes de Blanquefort», elle-même financée par l'Institut départemental de développement des activités culturelles (IDDAC).

Ardilla recevait ce spectacle de qualité joué devant un public restreint, mais cela n'a pourtant pas coûté cher aux familles des petits spectateurs.

Pierre RAMBAUD



Photo Le Républicain : P. R.

André Loncin seul sur scène a su captiver l'assistance avec les histoires de sa vie...

Communes express

14-04-05

II COTEAUX MACARIENS

Travaux. Les travaux de restauration de cours d'eau sur le territoire de la communauté de communes des Coteaux Macariens ont débuté mardi par le Beaupommé.
Les interventions sur les autres ruisseaux, le Galouchey, le Padouen, le Siron et le Flous, auront lieu en suivant.
Des réunions de chantier, auxquelles les riverains concernés par les travaux sont conviés à participer, seront organisés chaque semaine.
Pour toute information complémentaire, contacter la communauté de communes au 05.56.63.64.41.

Brèves

LE REPUBLICAIN 14.04.05

L'Edelweiss invite

Après la sortie de jeudi, à Illats (15km), l'association des randonneurs de Saint-Macaire a prévu une sortie dimanche 17 avril à Saint-Emilion (12km) une visite guidée de la ville sera proposée (€ s'il y a au moins 10 randonneurs) et les participants devront amener leur repas. Départ à 8h30 de la mairie de Saint-Macaire.
Pour tout renseignement contacter Marie-Andréa au 05.56.76.16.02.

Amélioration de l'habitat

La Communauté de communes des Coteaux macariens rejoint en 2005 et jusqu'en 2008, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale et Thermique des bâtiments menées par le Siphen. Une réunion publique se tiendra le jeudi 21 avril à 20h30 à la mairie de Saint-Macaire.

Des permanences de la Maison de l'Habitat auront lieu à la Communauté de communes à Saint-Macaire à l'attention des propriétaires occupants et propriétaires bailleurs souhaitant bénéficier de conseils techniques et d 'aides financières: le dernier vendredi de chaque mois de 9h à 12h (vendredi 22 avril, 27 mai et 24 juin). *Tél. 05.56.63.64.41/fax 05.56.76.13.24. Messagerie : cdcoteauxmacariens@wanadoo.fr*

Les aînés sur l'Ile de Ré

Le Club de l'Amitié de Saint-Macaire organise le samedi 30 avril, un voyage ouvert à tous avec visites guidées de l'Ile de Ré et de La Rochelle et sa vieille ville. La participation tout compris à ce voyage est de 52€ (avec petit-déjeuner et déjeuner). *Renseignements et inscriptions avant le 23 avril au 05.56.76.69.87.*

14-04-05

Place aux journées médiévales

L'association des journées médiévales s'est arrêtée trois mois depuis les journées médiévales 2004 puis a repris ses activités de préparation avec par exemple son atelier couture «qui tourne à plein régime».

Les organisateurs sont environ 40, mais ils accepteraient d'être aidés et soutenus par l'arrivée de nouveaux bénévoles. Le programme ne peut pas encore être dévoilé mais l'association a laissé filtrer que des mariages médiévaux seront organisés comme l'an dernier, en marge de celui de la fille du Roi de France.

Il parait même que les organisateurs vont se réunir le 27 avril pour goûter le menu qui sera proposé lors des journées médiévales.

LE REPUBLICAIN 14.04.05

COURS / Avec l'association macarienne de développement des langues étrangères

Pour préparer le bac d'anglais



Photo Le Républicain : P. R.

Les adultes sont très motivés en cours d'anglais.

L'association macarienne de développement des langues étrangères «Langu'On» a fait un petit bout de chemin depuis septembre dernier. Les leçons d'anglais ont occupé totalement le professeur qui lance un stage de préparation au bac en mai prochain.

Des cours d'anglais pour tous, c'est le leitmotive de l'association qui cherche à passer du «off» au «on». En septembre dernier, ils démarraient. L'objectif était la promotion des langues: l'anglais d'abord, car Magalie Rouillon est professeur d'anglais, mais l'espagnol, le chinois était aussi envisagé. Depuis la demande de cours d'anglais a saturé le planning du professeur et celui de la salle de l'association: Magalie ne veut pas plus de huit élèves autour de la table, aussi a-t-elle multiplié les horaires pour les petits (15), les juniors (22), les adultes (23) et même pour les étrangers.

Ils étaient 20 en septembre et le bouche à oreille a fait que chaque semaine de nouvelles adhésions ont porté le nombre d'adhérents à 60. Les gens viennent voir comment ça se passe (de Saint-Macaire, du canton, de Langon, de Bazas...), puis ils reviennent: l'ambiance est conviviale.

Pour l'instant, Magalie arrive à préserver son week-end mais elle est en même temps professeur à Marmande. L'association pourra éventuellement s'agrandir lorsqu'elle aura trouvé de nouveaux locaux, il sera possible de recruter alors des professeurs pour d'autres langues (espagnol...).

Au niveau des traductions, Magalie s'est mise à la disposition des mairies et des particuliers, pour l'instant ce ne sont que quelques textes ponctuels, assez courts elle s'en sort mais elle a mis aussi en place une aide à la simulation d'entretien d'embauche (en anglais), une évaluation du niveau d'anglais: un bilan écrit présentable lors d'un entretien, ceci pouvant être déterminant pour un poste où la langue anglaise est exigée.

En mai, l'association organise un stage de préparation au baccalauréat (d'anglais) pour les élèves de terminale mais qui sera aussi ouvert aux élèves de première: les sujets des annales seront passés en revue. Les 2, 3 et 4 mai, ils auront trois heures de cours et ils devront se mettre en situation d'examen à la maison pendant trois heures sur un sujet du bac.

Pierre RAMBAUD

Au fil des cours

L'association de promotion des langues «Langu'On» donne des cours d'anglais pour les juniors le mercredi avec des cours de soutien pour les 4èmes de 13h30 à 14h30, pour les 3èmes de 14h30 à 15h30, pour les 6èmes et 5èmes de 15h30 à 16h30 et enfin pour les lycéens de 18h30 à 19h30.

Il existe aussi des cours pour les adultes lundi de 18h à 19h pour les débutants, lundi de 16h à 17h et le jeudi de 17h45 à 19h45 pour le cours de niveau moyen, des séances de conversation lundi de 17h15 à 17h45 et le jeudi de 19h45 à 20h15.

Il existe aussi des cours pour les petits le mercredi de 10h à 10h45, cours d'éveil, de 5 à 7 ans et de 11h à 11h45, découverte 8 à 10 ans.

Une adhésion de 30€ est demandée, plus 6€ l'heure de cours, 5€ pour les petits et 3€ pour les séances de conversation.

Pour tous renseignements appeler le 05.56.76.32.37.

LOU CAMIN. L'association réunissant des familles d'enfants autistes a tenu son assemblée générale. Elle attend toujours le financement de la DDASS pour l'ouverture d'un institut médico éducatif

Défendre les enfants et leurs familles

16/04/05

■ L'association Lou Camin qui regroupe des familles sud-girondines, d'enfants autistes, a tenu son assemblée générale. L'association, a rappellé le président Jacky Grattecap, travaille depuis sa création, il y a trois ans, sur l'information des familles, la défense des intérêts des enfants, la sensibilisation du public. Dans ce cadre, ses adhérents ont participé à plusieurs colloques, rencontré les enseignants et les familles, organisé des weeks-ends de détente pour les enfants, avec l'aide d'étudiants volontaires, « la plus belle chose qui nous soit arrivé » assure Jacky Grattecap, qui a souligné aussi la générosité des collégiens de Monségur et Pellegrue et des organisateurs de la Saint-Jean à Saint-Macaire.

La deuxième meilleure chose qui arriverait à l'association serait évidement l'accord de financement espéré et attendu de la DDASS pour l'ouverture de cet Institut médico éducatif sur lequel les bénévoles travaillent depuis plusieurs mois, avec le soutien des Réolais de l'Association d'étude et d'action pour l'enfance inadaptée, et de la commune de Saint-Macaire, le Conseil général, à leur grand regret, ne fournissant ni aide, ni conseils. Cependant, le développement de Centres régionaux de ressources sur l'autisme, dont certains ont déjà été ouverts à titre expérimental, va contribuer à un meilleur suivi des malades, à l'information des familles et à celle du public.

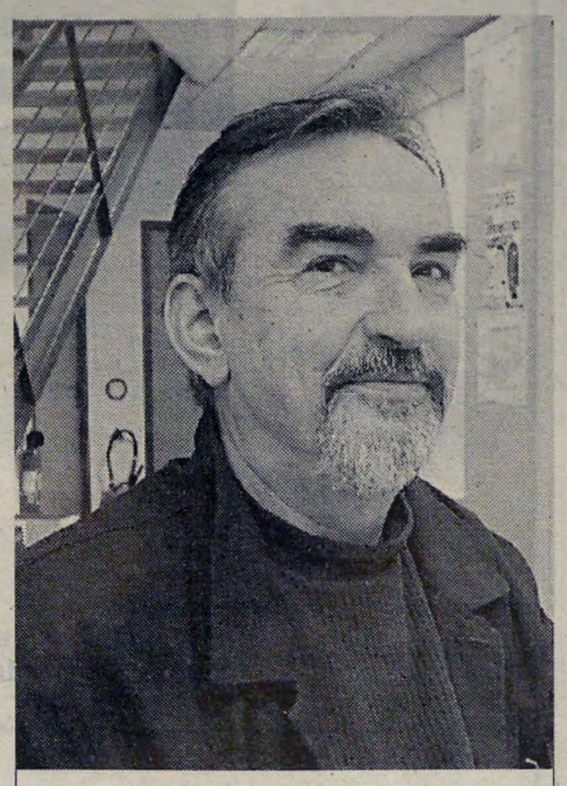

Jacky Grattecap PHOTO A. C.

Les dates à retenir. La Journée de l'Autisme aura lieu localement le 14 mai à Saint-Macaire. France Telecom a renoncé à son parrainage, mais deux chorales de jeunes, Ardimomes et Les ados qui swinguent, participeront à ce rendez-vous; le 22 mai, Lou Camin sera avec les neuf autres associations du Collectif girondin à Fargues Saint-Hilaire, et à l'automne, il est prévu une conférence qui fera l'état des lieux des connaissances de la maladie et des actions réalisées, puis un cycle d'informations plus localisé, sur le futur IME de Saint Macaire. L'association a également dans ses cartons une prise en charge complémentaire des enfants, la réalisation d'un documentaire sur l'autisme en collaboration avec In vidéo véritas, basée à Saint-Pierre d'Aurillac.

LE RÉPUBLICAIN 21-04-05

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES / L'heure du vote du budget et des taux d'imposition

Pas trop de hausse

Fin du suspens! La Communauté de communes des Coteaux Macariens a décidé de ne pas augmenter les impôts de 10% mais seulement de 5% pour tenir compte de la baisse de ressource issue du nouveau calcul de la taxe professionnelle.

L'assemblée plénière de la CdC a eu lieu jeudi dernier dans la salle Bertric de Verdelais pour l'approbation du compte administratif et le vote du budget. La bonne surprise est venue de l'Etat: le montant de la dotation globale de fonctionnement (DGF) est de 100.000€ supérieure à ce qui était prévu. Ainsi les conseils municipaux qui s'étaient exprimés en faveur d'une hausse de 10% ont été déjugés, la commission a proposé une hausse de 5% du taux, ce qui a été unaniment voté (cela représente une hausse de 1€ par habitant en moyenne).

Le compte administratif 2004 a été présenté et commenté par Jean-Marie Billa parallèlement au budget prévisionnel, seuls les postes en augmentation ont été sujet de débat. Le conseiller municipal et délégué de Pian, Patrick Regnier, s'est élevé contre le prodécé qui selon lui ne permettrait pas d'envisager les comptes et seulement après le budget en projet; sa protestation n'a pas été ralliée par d'autres délégués.

Le document remis portait, écrites en rouge, les dépenses nouvelles et ce fut aux vice-présidents de commission de les expliquer. Les dépenses par rapport au budget voté l'an dernier sont en légère hausse (le poste «achat» est, lui, en baisse); en revanche le chapitre charges de personnel est en forte hausse (70.000€) du fait des embauches d'un nouveau cantonnier, de la coordinatrice enfance temps libre, de la prévision d'un personnel au poste d'accueil. Les autres charges de gestion courante ont fait un bon de 180.000€ du fait de la nouvelle OPAH concernant 20 futurs logements (16.000€) , une dotation à la toute nouvelle association de tourisme des coteaux macariens et les fonds nécessaires à la mise en chantier de la maison de la petite enfance (9.500€), les activités socioculturelles (20.501€) ou encore la considérable augmentation pour le syndicat intercommunal de collecte et traitement des ordures ménagères (+160.000€).

De confortables subventions

Heureusement un grand nombre de ces actions (et dépenses corrélatives) sont compensées par de confortables subventions. Concernant la section investissement, l'augmentation de budget est de 130.000€ du fait des grosses dépenses de la commission environnement (elles aussi largement subventionnées par le Conseil général).

Le budget proposé enregistre d'autres nouvelles dépenses comme un tracteur, un contrat de location de photocopieur, le salaire du technicien de rivière, une formation aux premiers secours (FPS) pour les personnels intercommunaux, l'édition du guide des associations, un contrat «ATESAT» avec la DDE, mais au niveau ressources, les subventions aussi ont bien augmenté. Ainsi concernant la participation de la CAF et de la MSA pour les CLSH , le périscolaire et la ludothèque, la hausse a été de 200.000€. Au total le budget de la CdC est de 1.382.874€, l'excédent de fonctionnement a été de 226.865€ auxquels il faut retrancher les 13.459€ de déficit de l'an dernier et 74.000€ qui seront affectés à l'investissement pour le remboursement du capital des emprunts, reste 139.535€ d'excédent.

Le compte administratif a été approuvé à l'unanimité, le budget 2005 aussi et la hausse du taux de 5% également.

Pierre RAMBAUD

15.04.05

SAINT-MACAIRE. Qualifiée pour le championnat de France, Fanny Juge possède un beau palmarès

Une compétitrice née

■ Fanny Juge a poussé pour la première fois les portes du dojo macarien, en 1997. A peine âgée de 6 ans, cette rencontre avec le judo s'est opérée un petit peu par hasard. Tout simplement parce qu'elle voulait faire du sport. Alors elle a choisi le judo comme elle aurait pu opter pour la danse ou la gymnastique. Dès le début, elle pratique la compétition. Et là c'est le déclic. « Lorsque j'ai commencé à faire des compétitions, j'ai tout de suite adoré. A tel point qu'aujourd'hui il me serait bien difficile de m'en passer. C'est une passion, comme une drogue dont il est difficile de se débarrasser. Je n'imagine pas un instant pouvoir arrêter le judo », reconnaît la jeune fille. Ce serait bien dommage d'ailleurs car aujourd'hui, du haut de ses 16 ans et demi, la sociétaire du Judo-Club des coteaux macariens est une redoutable compétitrice. Une véritable terreur des tatamis qui vient de se qualifier brillamment pour disputer le championnat de France UNSS par équipe de Belfort, samedi prochain.



Fanny Juge. Elle est restée fidèle à son club d'origine PHOTO P. I.

Les JO en point de mire. En fait, cette participation ne semble que la suite logique d'un parcours des plus brillants. Car dès le début, Fanny montrait d'intéressantes dispositions en compétition. Pour sa première année, elle s'adjuge l'or au tournoi des Petits Tigres. Idem l'année suivante. La suite ne fera que confirmer. Les titres et les places d'honneur se succèdent (lire par ailleurs). Des succès qui ne vont pas passer inaperçus aux yeux de certains. En septembre dernier, elle quitte le collège de Pian pour intégrer la section sports-études du collège Chaumié, à Agen, tout en restant licenciée à Saint-Macaire. Là-bas, elle peut vivre pleinement sa passion au rythme de six à huit heures d'entraînement par semaine. Les résultats ne vont pas tarder à s'en ressentir. Tant au niveau départemental que régional, la jeune Macarienne rafle tout. Et c'est sûrement loin d'être fini, car faisant preuve d'une grande opiniâtreté c'est le niveau le plus élevé qu'elle désire par-dessus tout accrocher à son palmarès.

→ FANNY JUGE

Son palmarès

2000-2001 : petit tigre d'or.
2001-2002 : petit tigre d'or.
2002-2003 : samouraï d'or et deuxième au critérium de Gironde.
2003-2004 : deuxième en championnat benjamins de Lot-et-Garonne, troisième en championnat d'Aquitaine, cinquième en championnat interrégional.
2004-2005 : première aux tournois minimes de Sauvagnon et national de Limoges; deuxième à ceux de Pau et Mont-de-Marsan; championne du Lot-et-Garonne minimes; deuxième en championnat d'Aquitaine et première en interrégions; championne départementale (47) et académique en UNSS.

« Je souhaite aller au plus haut. Déjà l'an prochain, en championnat de France, et pourquoi pas participer un jour aux Jeux olympiques ? avoue-t-elle. C'est tout le mal que l'on peut lui souhaiter.

: Patrick Izaute

15.04.05

II SAINT MACAIRE

Club de l'amitié. Il organise un voyage, ouvert à tous, à l'île de Ré et à La Rochelle le samedi 30 avril. Participation 52 € (déjeuner et petit déjeuner compris). Renseignements et inscriptions avant le 23 avril au 05.56.76.69.87. Par ailleurs, le club organise un voyage en Espagne du 30 mai au 04 juin. Le circuit passera par Madrid, Segovie, El Escorial, Burgos, La Rioja et Tolede. Participation : 530 €.

Ludothèque éphémère. Une permanence est ouverte au cellier du Prieuré le lundi de 14 h 30 à 16 h 30, le jeudi de 9 h 30 à 12 h 30, le vendredi de 17 heures à 19 heures et le samedi de 9 h 30 à 12 h 30. Tous les premiers vendredis de chaque mois, une soirée jeu est organisée de 20 h 30 à 22 h 30. Rens : 05.56.76.78.83.

22.04.05

CDC DES COTEAUX MACARIENS. Lors de la dernière réunion, le compte administratif et le budget 2005 ont été adoptés sans aucun problème

Les conseillers unanimes

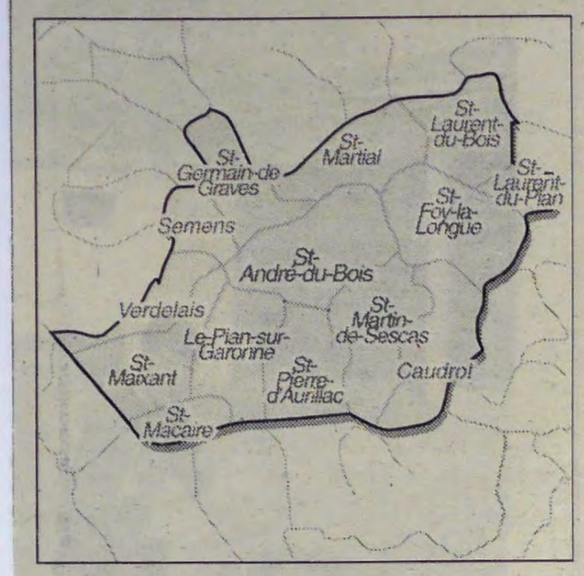



Le changement de statut de Béatrice nécessite le recrutement d'une personne à l'accueil PHOTO P. IZAUTE

Il a été fortement question d'argent lors de la dernière réunion. Examen du compte administratif et propositions budgétaires obligent. Dans la globalité on remarque une petite augmentation des dépenses par rapport au budget 2004. Notamment en raison de l'embauche de la coordinatrice jeunesse, d'un agent affecté à la voirie et de la mise en route du tracteur supplémentaire. Les dépenses de fonctionnement s'élevant à 1 353 498,36 € on notera que les ordures ménagères représentent à elles seules près de la moitié des dépenses. Avec 1 382 874,14 €, les recettes de fonctionnement sont en hausse par rapport à l'année précédente. Ceci s'explique par une augmentation significative de 100 000 euros de la dotation globale de fonctionnement, mais également par la redevance des ordures ménagères et la proposition d'augmenter les contributions directes de 5 %. Augmentation qui sera approuvée à l'unanimité un peu plus tard.

Recrutement d'un nouvel agent. Puis, Jean-Marie Billa, maire de Saint-Macaire, explique que le compte administratif 2004 reflète l'activité d'une communauté naissante. En fonctionnement les dépenses s'élevant à 907 110,26 € pour un montant de recettes de 1 133 976,21 €, il apparaît un excédent de 226 865,95 €. Alors que la section investissement présente un déficit de 13 459,20 €. Il est donc proposé de virer à cette dernière la somme équivalente en comblement de ce déficit et d'affecter 213 406,75 € en excédent de fonctionnement reporté en section de fonctionnement. Propositions adoptées à l'unanimité. Le compte administratif est voté à l'unanimité des membres présents. C'est ensuite au budget 2005 d'être adopté, toujours à l'unanimité. Michel Hilaire, le maire de Saint-Pierre-d'Aurillac fait remarquer que la nomination de Béatrice Mesure, au poste d'agent adminstratif, nécessite le recrutement d'une personne chargée de l'accueil de la maison de la CDC. Une adhésion à l'OTEM permettrait le remplacement de l'agent en cas d'absence et une porte de sortie, ce que l'embauche d'une personne en régie ne peut autoriser. Le maire de Saint-Pierre pense que le sujet devrait être abordé avec l'OTEM.

: **Patrick Izaute**

23.04.05

CDC COTEAUX MACARIENS. Voici les autres délibérations du conseil communautaire. (Voir notre édition d'hier)

Au fil des dossiers

■ **Nacelle.** elle sera reprise par le garage Renault.

OPAH. la mise en place de fonds communautaires pour les OPAH thématiques est décidée.

Ordures ménagères. Les Conseils municipaux devront se pencher sur l'établissement des seuils de poursuite pour le recouvrement de la redevance.

Environnement. Il est proposé d'organiser une journée intercommunale de nettoyage le 11 juin.

Cours d'eau. Alain Bellard informe que les travaux de la Garonnelle sont finis et que ceux de restauration des ruisseaux ont débuté le 12 avril.

Restos du cœur. Josiane Combret apprend qu'ils sollicitent les communes pour la mise à disposition d'un local. Certains font remarquer que leur municipalité soutient déjà la banque alimentaire.

20.04.05

Il SAINT-MACAIRE Le budget marqué par l'achat du château de Tardes et du Musée postal

Coup de pouce à l'emploi

■ Il était essentiellement question de sous lors du dernier conseil municipal macarien. Avec pour commencer la présentation du compte administratif 2004 par Brigitte Daube. Une affaire bien engagée puisque le compte enregistre un résultat en excédent d'un peu plus de 46 044,23 €. Puis l'élue présente le budget prévisionnel 2005, dont la partie investissement s'équilibre à 1,7 M €.

On notera parmi les investissements majeurs de cette année 2005, l'achat du château de Tardes et du Musée Postal (environ 550 000 € pour les deux opérations). Brigitte Daube motive alors sa décision d'affecter l'excédent net de 2004 à la section investissement par sa volonté de diminuer d'autant le poids de l'emprunt sur la commune.

Situation serrée. Un détail qui n'a pas l'aval du maire Jean-Marie Billa.

Ce dernier préfère affecter le surplus de 46 000 € à la section fonctionnement du budget 2005. « C'est vrai que la situation est serrée. Mais si cette somme est affectée à l'investissement, l'impact sur le montant des annuités de l'emprunt ne sera pas énorme. Profitons en pour créer de l'emploi ». Jean-Marie Billa propose la création d'un poste supplémentaire d'ATSEM à l'école et la titularisation d'un cantonnier à temps plein, le poste étant déjà financé sur huit mois. Une dépense totale évaluée à 30 000 €. « On pourrait me rétorquer que ce résultat n'est pas pérenne, que la situation excédentaire ne se reproduira peut-être pas l'an prochain... Mais il faut tenir compte de la hausse des taxes locales ».

En effet, le conseil a choisi d'augmenter les taux d'imposition de 10 %... soit une recette (pérenne) supplémentaire de 40 000 €. « Cela ne représentera que 6 % sur la feuille d'impôts dans un contexte où le prix de l'eau assainie va diminuer fortement », tempère Jean-Marie Billa. La majorité du Conseil municipal va donc s'aligner sur la position du maire, voter l'affection de l'excédent 2004 au budget fonctionnement et la création des deux postes.

Avant d'évoquer, pour finir, un projet d'aménagement du bas des remparts et les études à mener pour la création d'un plan d'eau.

Associations

Les subventions 2005. Amicale sapeurs-pompiers (460€), club de l'amitié (350€), collectif tiers-monde (200€), comité des oeuvres sociales du personnel communal (500€), coopérative scolaire maternelle (1 500€), coopérative scolaire primaire (1500€), Croix-Rouge (500€), défense services publics (155€), FNACA (155€), FNATH (250€), Handilides (310€), Lou Camin (250€), Secours catholique (200€), Secours populaire (200€), VMEH (155€), les bluets macariens (2 200€), ASM gymnastique (250€), ASM judo (2200€), association sports collège Pian (310€), les Edelweiss (250€), guidon macarien (250€), pétanque (310€), roseau macarien (400€), société de chasse (275€), les amis de l'orgue (200€), Ardilla (11 000€), syndicat côtes de Bordeaux Saint-Macaire (155€), mouvement de sauvegarde (2 200€), OTEM (8 830€), Ours Polar (1 830€), prieuré (1 000€), pierres et mémoires en Aquitaine (350€), journées médiévales (5 500€).

21.04.05

Communes express

Il SAINT-MACAIRE

Sacs poubelles. Distribution aujourd'hui et demain de 9 h à 12 h et de 16 h à 19 h; samedi 23 avril, de 9 h à 12 h à la mairie, local au rez-de-chaussée à gauche de l'escalier. Aucune distribution n'aura lieu en dehors de ces dates.

Collecte de médicaments. Elle est organisée par le collectif Tiers-Monde du Langonnais et la Mutualité sociale agricole, dans le cadre de la protection de l'environnement et d'actions humanitaires au profit des défavorisés. Apporter en venant retirer les sacs poubelles : médicaments (même périmés) avec emballages, lunettes, radiographies, appareils orthopédiques.

Amélioration de l'habitat. La CdC des Coteaux macariens rejoint en 2005 et jusqu'en 2008 l'OPAH et l'opération de revitalisation rurale et thermique des bâtiments menée par le SIPHEM. Réunion publique d'information aujourd'hui à 20 h30 à la mairie.

22.04.05

CDC DES COTEAUX MACARIENS. Lors de la dernière réunion, le compte administratif et le budget 2005 ont été adoptés sans aucun problème

Les conseillers unanimes

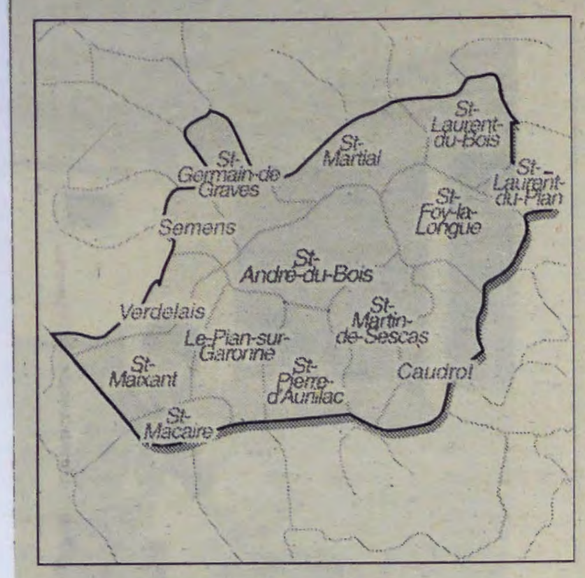



Le changement de statut de Béatrice nécessite le recrutement d'une personne à l'accueil PHOTO P. IZAUTE

Il a été fortement question d'argent lors de la dernière réunion. Examen du compte administratif et propositions budgétaires obligent. Dans la globalité on remarque une petite augmentation des dépenses par rapport au budget 2004. Notamment en raison de l'embauche de la coordinatrice jeunesse, d'un agent affecté à la voirie et de la mise en route du tracteur supplémentaire. Les dépenses de fonctionnement s'élevant à 1 353 498,36 € on notera que les ordures ménagères représentent à elles seules près de la moitié des dépenses. Avec 1 382 874,14 €, les recettes de fonctionnement sont en hausse par rapport à l'année précédente. Ceci s'explique par une augmentation significative de 100 000 euros de la dotation globale de fonctionnement, mais également par la redevance des ordures ménagères et la proposition d'augmenter les contributions directes de 5 %. Augmentation qui sera approuvée à l'unanimité un peu plus tard.

Recrutement d'un nouvel agent. Puis, Jean-Marie Billa, maire de Saint-Macaire, explique que le compte administratif 2004 reflète l'activité d'une communauté naissante. En fonctionnement les dépenses s'élevant à 907 110,26 € pour un montant de recettes de 1 133 976,21 €, il apparaît un excédent de 226 865,95 €. Alors que la section investissement présente un déficit de 13 459,20 €. Il est donc proposé de virer à cette dernière la somme équivalente en comblement de ce déficit et d'affecter 213 406,75 € en excédent de fonctionnement reporté en section de fonctionnement. Propositions adoptées à l'unanimité. Le compte administratif est voté à l'unanimité des membres présents. C'est ensuite au budget 2005 d'être adopté, toujours à l'unanimité. Michel Hilaire, le maire de Saint-Pierre-d'Aurillac fait remarquer que la nomination de Béatrice Mesure, au poste d'agent adminstratif, nécessite le recrutement d'une personne chargée de l'accueil de la maison de la CDC. Une adhésion à l'OTEM permettrait le remplacement de l'agent en cas d'absence et une porte de sortie, ce que l'embauche d'une personne en régie ne peut autoriser. Le maire de Saint-Pierre pense que le sujet devrait être abordé avec l'OTEM.

: **Patrick Izaute**

23.04.05

CDC COTEAUX MACARIENS. Voici les autres délibérations du conseil communautaire. (Voir notre édition d'hier)

Au fil des dossiers

■ **Nacelle.** elle sera reprise par le garage Renault.

OPAH. la mise en place de fonds communautaires pour les OPAH thématiques est décidée.

Ordures ménagères. Les Conseils municipaux devront se pencher sur l'établissement des seuils de poursuite pour le recouvrement de la redevance.

Environnement. Il est proposé d'organiser une journée intercommunale de nettoyage le 11 juin.

Cours d'eau. Alain Bellard informe que les travaux de la Garonnelle sont finis et que ceux de restauration des ruisseaux ont débuté le 12 avril.

Restos du cœur. Josiane Combret apprend qu'ils sollicitent les communes pour la mise à disposition d'un local. Certains font remarquer que leur municipalité soutient déjà la banque alimentaire.

26.04.05

VITICULTURE. L'échéance du paiement de la TVA approche à grands pas venant compliquer la situation financière des exploitations les plus fragilisées

A un tournant de la crise

■ La semaine dernière, une délégation du collectif des viticulteurs s'était jointe à leurs confrères du Languedoc-Roussillon. A leur retour, les vignerons sud-girondins avouaient avoir été particulièrement impressionnés par l'ampleur prise par la manifestation ainsi que par l'état d'esprit qui régnait dans les rues de la capitale audoise. « Nous avons côtoyé la détresse et reçu une grande leçon de solidarité de la part des représentants de la filière et des hommes politiques qui étaient présents parmi les manifestations. On sent que là-bas, il y a une prise de conscience collective de la situation. Ce qui n'est pas spécialement le cas chez nous », ne cache pas Jean-François Tarride, le secrétaire du collectif. Quant aux débordements qui ont clôturé le défilé, Didier Cousiney, s'il ne les cautionne pas, craint bien qu'un jour ou l'autre pareille situation puisse se produire dans le Bordelais. Et peut-être pas dans très longtemps, selon le patron du collectif. « Cela fait des mois que l'on martèle que la situation se détériore de jour en jour. Personne ou pas grand monde ne semble s'en intéresser. Mais cette fois, il va bien falloir réagir car le 5 mai, il faudra avoir payé la TVA sinon les pénalités tomberont », explique-t-il.



La délégation du collectif en partance pour la manifestation de Narbonne

PHOTO P. I.

Etalement des sommes. Une échéance supplémentaire, s'élevant à plusieurs milliers d'euros par exploitation, qui devrait être fatale aux plus fragilisées financièrement. C'est du moins ce que pense Didier Cousiney. « Beaucoup d'entre nous ne peuvent plus payer. Comment va-t-on faire pour débourser de telles sommes ? » s'interroge le dirigeant syndical qui fait un appel du pied à l'administration fiscale en demandant un étalement des sommes à payer, comme l'a fait la mutualité sociale agricole pour ses cotisations.

« Nous n'avons jamais refusé de payer, clame Didier Cousiney, mais nous ne pouvons pas. Bien sûr, on peut toujours nous rétorquer que nous avons encaissé cette TVA mais nous en sommes arrivés là pour pouvoir vivre. Les cours étant tellement bas que nous sommes obligés de vendre deux à trois fois plus de volumes qu'avant pour faire face aux échéances. Quand on arrive à vendre. Et, au bout du compte, il ne reste plus grand chose pour manger. Alors les sommes dévolues à la TVA nous servent de trésorerie. Beaucoup sont au bout du rouleau, je crains bien que l'on en arrive à des extrémités et à des débordements comme nous avons observés dans l'Aude. A défaut de guérir, le collectif aura prévenu. »

: Patrick Izaute

LE RÉPUBLICAIN 28-04-05

■ Brève

Une marche pour la passerelle

Le 8 mai aura lieu une marche pour la passerelle des deux côtés du fleuve: une manifestation populaire ayant pour but de présenter (simplement) l'attachement des habitants du canton à ce projet qui ne serait plus menacé par Airbus (du moins si la réalisation d'un canal est possible, une étude est en cours).

Une réunion d'information et un «requiem pour un pont défunt» va avoir lieu le 6 mai à Langon dans un lieu symbole, l'ancienne chapelle de l'hôpital Pasteur, qui datait du XVIIème siècle et qui a été rasée en même temps que l'hôpital. En choisissant ce lieu les organisateurs (le comité anti-casse et des associations des deux rives) soulignent le manque de conscience patrimoniale et du le historique des élus et des administrés.

LE RÉPUBLICAIN 21.04.05

Saint-Macaire

CONSEIL MUNICIPAL / 10% de hausse pour la fiscalité locale

Des projets en vue à financer

Le compte administratif a dégagé un excédent en parti absorbé, il reste 45.000€. Au niveau des dépenses, la hausse du budget est de 50.000€ du fait de l'alimentation de la cantine, des prestations du CVLV, de l'entretien de la voirie et du réseau pluvial, et enfin du bulletin municipal qui a été édité deux fois cette année.

Philippe Patanchon s'est posé la question de la rentabilité du service aux autres communes concernant la prestation des repas; le maire a conclu à l'impossibilité actuelle de calculer ceci mais d'ici la fin de l'année, une évaluation sera de nouveau possible.

Sachant que l'amortissement du matériel n'est pas répercuté sur le prix des repas, «*cela nous coûte plus que cela nous rapporte mais c'est le rôle du chef-lieu de canton de rendre service dans sa grande générosité*». Les charges de personnel sont en hausse de 8.000€ mais les autres charges de gestion courante sont en baisse de 80.000€.

En fait la conjoncture est favorable à la hausse de l'impôt car le prix de l'eau va baisser cette année (20%) et l'an prochain plus encore (il est même question au syndicat de baisser la participation communale) et la commune participe moins au CCAS. La hausse de la fiscalité de 10% votée à l'unanimité va permettre de dégager 42.000€ notamment grâce aux nouveaux habitants (28 nouveaux propriétaires).

600.000€ seront nécessaires pour acheter le château de Tardes, le musée postal, pour le grass-track, un emprunt de 450.000€ sera nécessaire ce qui se traduira par une annuité de 42.000€ ce qui correspond au produit de la hausse de la fiscalité.

Le maire a aussi proposé l'embauche d'un nouveau cantonnier, ce qui n'a pas été discuté, et la création d'un poste ATSEM pour l'école maternelle lequel est d'ores et déjà nécessaire et qui le sera encore plus en considération du nombre des nouveaux habitants.

Le budget a été approuvé à l'unanimité moins une abstention, celle de Brigitte Daube qui estime que c'est peu trop juste. L'élue est inquiète, le maire lui a indiqué que «*c'était chaque année pareil à Saint-Macaire, mais on s'en sort toujours*».

Les améliorations du stade ne pourront être réalisées cette année; de toute façon il faut faire une étude et des demandes de subvention.

L'étude d'aménagement des bords de Garonne (pied du rempart) va être lancée en envisageant la création du lac (de pêche) de «la Barette». Au total la dette représentera 22 % du budget mais le maire signale que «*on est déjà monté à 27 %*». Après débat les 46.000€ d'excédent ont été affectés au budget de fonctionnement et non à la section d'investissement (pour diminuer l'emprunt) comme le proposait Brigitte Daube.

Pierre RAMBAUD

Les limites de l'indifférence

Lors de la dernière réunion du dernier conseil, municipal Paul Toitot est venu demander que le terrain contigu à l'église évangélique soit acheté et géré par les responsables de l'église pour accueillir des caravanes.

Car il faut hélas souvent un drame pour que la collectivité prenne conscience de certains problèmes.

Ainsi Paul Toitot a dû emprunter l'ancienne route départementale à Saint-Macaire au bord de laquelle sont stationnées plusieurs caravanes; une petite fille est sortie d'entre deux caravanes en courant au moment où il passait. La gamine a été renversée et cela s'est terminé aux urgences le soir très tard (heureusement, la petite est sauvée). Qui est responsable? La route départementale est sous la tutelle de l'Etat, pas encore de la commune, et le maire a indiqué que si la gendarmerie était saisie pour les évacuer, «*où iraient-ils?*».

Paul Toitot a proposé un mécanisme original: que le terrain agricole contigu à l'église évangélique soit acheté et mis à la disposition de cette dernière puisque les caravanes en question se sont arrêtées là pour un rendez-vous religieux. Il faut empêcher le stationnement dangereux, pourtant l'ensemble des communes du bas ont empêché l'accès aux bords de Garonne pour les caravanes. Sauf à Saint-Pierre «*mais là le terrain désigné est en zone inondable ce qui est illégal*» et le terrain de Sèves n'est pas près d'être mis en service.

Paul Toitot a demandé où en était le schéma départemental et la désignation de terrain; le maire a donné l'exemple du terrain désigné à Fargues qui n'a jamais été utilisé par les gens du voyage depuis sa création. Conclusion: «*Moi je ne sais pas faire!*».

27-04-05

Accordéon et vielle à roue



La sonorité des fêtes d'antan

PHOTO A.M.

Saint-Macaire. Les rencontres seront orchestrées par Pascal Lefeuvre qui adaptera le déroulement de ce week-end, selon le nombre et les souhaits des participants. Les invités seront à l'honneur. Le stage de déroulera ainsi : samedi 30 avril, 15 heures-18 heures, master class, vielle à roue, accordéon diatonique, accordéon chromatique. Dimanche 1er mai, 9 h 30-12 h 30 et 15 heures-17 heures : ateliers thématiques et de pratique autour de deux pièces proposées par chaque intervenant.

German Diaz, jeune virtuose espagnol de la vielle, ami et duettiste avec Pascal Lefeuvre, fera partager quelques spécialités ibériques, spécialement le tango.

L'accordéon diatonique avec Patrick Cadeillan, accordéon chromatique, avec Gorka Hezrmusa, et L.-Michel Macias.

Les spectacles : samedi 30 avril, bal traditionnel d'oc et d'ailleurs. Dimanche 1er mai : le concert version courte des artistes invités.

Inscriptions asso Ardilla, tél.05.56.62.27.36.

29-04-05

II SAINT-MACAIRE

Collectif des viticulteurs. Il organise une réunion d'information lundi 2 mai à 20 H30 à la salle des fêtes de Mourens. Ordre du jour : paiement de la TVA, aides diverses aux exploitations en difficulté, chute des marchés et actions à venir.

LE REPUBLICAIN 28.04.05

RÉUNION / Les retraités sont rassurés et appellent à la vigilance

Autour des retraites

Les représentants des associations de défense des retraités comme UFR et leur fédération CRF ont fait une journée d'information vendredi dernier à la mairie de Saint-Macaire. La pension de réversion a été épargnée in extremis mais elle est encore menacée.

La journée a commencé par une visite guidée de la cité médiévale par le maire, après le repas l'Union française des retraités de la Gironde a fait son assemblée générale dans la grande salle de la mairie.

Devant 80 personnes, plusieurs spécialistes se sont exprimés ainsi que deux élus: le conseiller général du canton, Michel Hilaire, et le vice-président du Conseil général, Bernard Girandeau.

Il a été rendu hommage à *«la seule revue indépendante de retraite»* sans financeur, UFR 33, et à son chef de rédaction René Ville (de Saint-Martin-de-Sescas). Le président Georges Guichané a indiqué qu'il fallait absolument aller voter lors du référendum (oui ou non) pour que les instances décisionnelles se rendent compte du poids grandissant de l'électorat retraité.

Puis le cœur du débat a été abordé: dans les couples de retraités, l'épouse vie en moyenne huit ans de plus que son mari, c'est donc bien souvent elle qui est bénéficiaire de la réversion. Pour le calcul de cette pension, il est tenu compte des revenus du conjoint survivant dans le privé (c'est différent dans le public). Le secrétaire général d'UFR 33, Bernard Huet, a appelé de ses vœux une réforme fiscale: lorsque le conjoint décède, les impôts sur le revenu dus à la fin de l'année ne tiennent pas compte de la disparition du revenu et cela s'ajoute aux frais d'obsèques. Il a comparé la situation au mariage qui permet d'acquérir une demi-part supplémentaire à partir du jour de celui-ci: *«C'est donc réalisable»*. Ensuite il a constaté que le fait de posséder une maison secondaire peut être très gênant car cela entre dans le calcul des ressources du conjoint survivant qui peut n'avoir plus droit à aucune pension (alors que la maison ne lui rapporte pas un sou). C'est notamment sur ce point que la réforme gouvernementale a été mise en cause et le président de la République a reçu une lettre à ce sujet en décembre 2003.



Photo Le Républicain : P. R.

Guy Berthier appelle les retraités à la vigilance.

Le président Guichané a encore indiqué que le gouvernement avait voulu supprimer la pension de réversion en août, il est revenu sur sa décision en décembre grâce aux protestations de la fédération CRF, un décret tenant compte de l'avis des associations de retraités existe mais aucune circulaire ne permet son application...

Il est nécessaire de surveiller, de rester vigilant car le décret est sujet à interprétation et un changement de ministre pourrait avoir des incidences: un observatoire a été mis en place à Bordeaux pour un suivi quotidien.

Guy Bertier, délégué de UFR Paris et représentant de CFR, a rappelé le devoir de tous d'être vigilant: *«Si on vous dit que vous, les vieux, vous râlez tout le temps, vous répondrez que c'est pour les générations à venir»*.

Pierre RAMBAUD

Le point sur la réversion complémentaire

En dehors de la retraite générale, il existe des retraites complémentaires qui, elles aussi, donnent droit à réversion: l'ARROC et AGIRC.

En 1945, les partenaires étaient trois pour mettre en place cette branche de la sécurité sociale qui est le régime général des retraites et sa caisse: l'Etat, les syndicats, «les patrons». Les retraités voudraient aujourd'hui devenir un partenaire à part entière. Bernard Huet constate que *«les retraites à la française sont plusieurs systèmes bricolés»*.

Le système général mis en place a été refusé par les agriculteurs qui ont les MSA et les artisans et commerçants ont aussi fait leur caisse. Si on ajoute à cela qu'il y a une solidarité entre les caisses, on se demande bien pourquoi il n'y a pas un régime unique et une caisse unique. Quant aux fonctionnaires, ils ont un système à part.

Les complémentaires en France sont issues des cotisations. Ailleurs, aux Etats-Unis, ces complémentaires sont issues de placements boursiers avec le risque inhérent à la bourse.

En Allemagne, en revanche, le placement en action est secondaire (3% du dernier salaire): le régime général assure la base 70% du dernier salaire.

03-05-04

CANTON DE SAINT-MACAIRE. Reconnu d'utilité publique, le relais d'assistances maternelles du canton fonctionne à plein régime

Accueil et écoute privilégiés

■ Le relais d'assistance maternelle (RAM), en étroite relation avec la CAF et le Conseil général, est connu principalement par les parents des jeunes enfants. Son local est situé 2, cours Victor-Hugo (face à l'église) et est animée par Karine Xuereb. Les services du RAM, lieu d'écoute, d'échange et d'animations sont gratuits. Des assistantes maternelles et candidates à l'agrément peuvent travailler avec des intervenants spécialisés (psychologues, secouristes) ou autour de soirées d'information sur la petite enfance, ou rencontrer d'autres assistantes maternelles pour discuter du travail et partager les expériences.

Le canton dispose de quarante assistantes maternelles agréées. Plusieurs activités ludiques sont présentées aux enfants de 0 à 6 ans, avec la ludothèque éphémère ou à travers le centre de loisirs pendant les vacances et le mercredi. Durant ces rencontres, les enfants peuvent se socialiser, se préparer à la vie scolaire, découvrir également la musique, la lecture et les jeux pédagogiques adaptés à chaque âge.



Karine Xuereb, animatrice sur le canton PHOTO A. M.

Enfin, parents et futurs parents peuvent être informés de leurs droits et de leurs devoirs d'employeurs en rapport avec les assistantes maternelles.

Un conseil pourra être apporté pour les démarches administratives (CAF, URSSAF, contrat de travail, bulletin de salaire).

Cet outil de qualité, voulu par les élus du canton et la communauté de communes, est une aide véritable pour les nouveaux habitants en quête de conseils concernant les jeunes enfants.

Permanence téléphonique le lundi, de 9 h 30 à 12 h 30, et le mercredi, de 13 h 30 à 16 h 30.

Accueil sur rendez-vous le lundi de 16 heures à 19 heures. Tél. 05.56.76.78.34.

05-05-05

Faits divers

Saint Macaire. Un cyclomotoriste a été blessé dans une collision avec un autre cyclomoteur lundi soir à 22 h 30 sur la RD 672-6. Daniel Laffitte, 48 ans, domicilié à Saint Macaire roulait dans le même sens que Damien Poullain, 19 ans, lui aussi de Saint Macaire. Alors qu'ils étaient presque à l'arrêt, M. Laffite percute l'autre cyclomoteur et fonce dans un mur d'habitation. Il a été évacué sur l'hôpital de Pellegrin à Bordeaux par le SAMU.

03-05-04

Communes express

II SAINT-MACAIRE

L'abri du pêcheur. M. Saillan a réintégré les bords de Garonne, depuis peu. Ce pêcheur professionnel a enménagé dans des locaux flambants neufs quand il n'est pas à bord du « Neptune » pour sillonner la Garonne. La pêche à la lamproie se termine le 15 mai. L'alose elle, est permise jusqu'au 15 juin, la civelle est terminée depuis le 15 avril, mais bizarement, l'anguille peut être pêchée toute l'année. Pour toutes commandes, tél. 06.89.49.17.07.

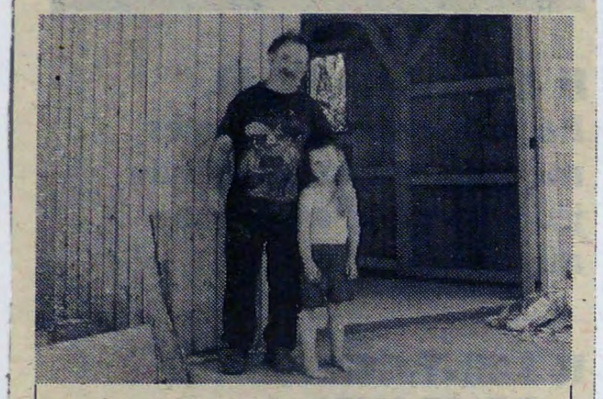

PHOTO A. MILET

Encombrants. En raison des fêtes de l'Ascension, le ramassage des encombrants du premier jeudi du mois n'aura pas lieu.

03-05-04

MUSIQUE TRADITIONNELLE. Des élèves ont profité d'un week-end macarien studieux

Au rythme de la vielle

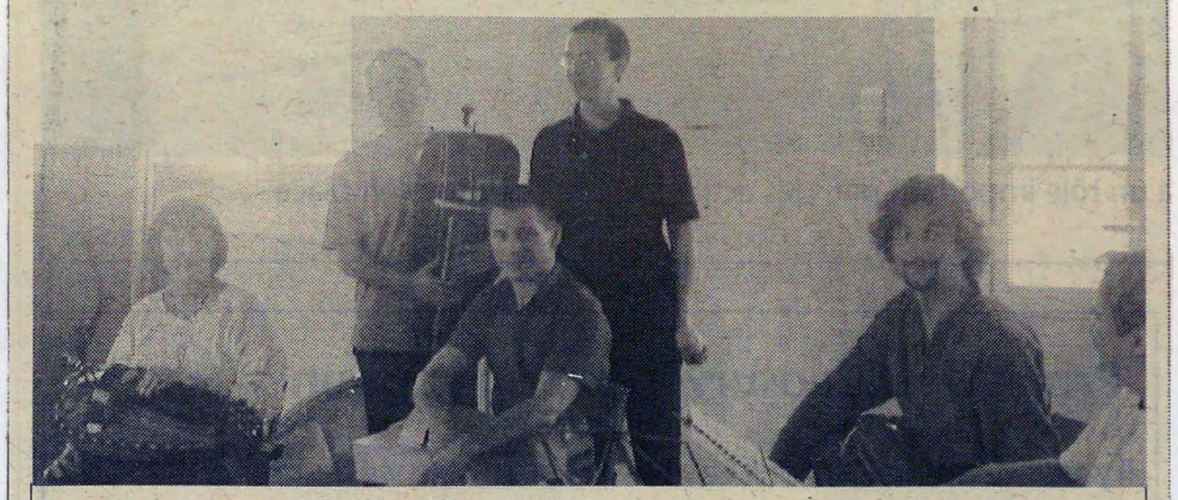

Pascal Lefeuvre dans l'exercice de la vielle à roue, entouré d'autres exécutants PHOTO ANNA MILET

■ Pour la cinquième rencontre de vielle à roue et accordéons chromatique et diatonique, ce fut un gros succès pour la petite académie de printemps. Pascal Lefeuvre a su adapter le déroulement du week-end avec brio, entre stagiaires néophytes et chevronnés. La notion de « plaisir pour tous » était omniprésente. L'artiste avait composé cette année, tout spécialement pour les élèves « scottish planète », une danse à quatre temps dont le centre d'intérêt est principalement axé sur les mots grecs. Etait également présent en habitué des lieux le professeur German Diaz, jeune virtuose espagnol de la vielle, ami et duettiste avec Pascal Lefeuvre. Sa proposition de travail était « le thème populaire espagnol » qui a pu offrir des possibilités intéressantes concernant le travail de la mélodie du rythme et de la dissociation des deux mains. Le tango, un peu tournant comme la vielle, est l'autre univers musical qui a été abordé à cette cession. Sa forme rythmique et son expression mélodique en ont fait une option fort utile pour la vielle. « L'idée de la pelote de laine que l'on tire est formidable » dit Pascal Lefeuvre. Philippe Mounier, luthier est aussi un fidèle de ces rencontres, les débutants étaient dans de bonnes mains et ont pu partager son savoir. L'accordéon diatonique et chromatique autour de Patrick Cadeillan et Michel Macias ont séduit tous les stagiaires. Gorka Hermosa, spécialistes « tango et pays basque » a exposé aux stagiaires les différents rythmes de danses basques (fandango biribiketa). Le bal trad a aussi réuni tous les participants, le samedi soir.

03-05-04

Saint-Macaire. Projection à la mairie de documents d'actualité de l'époque à 10 heures, rassemblement devant le parvis de l'église Saint-Sauveur à 11 h 50, dépôt de gerbes devant le monument aux morts et allocutions à 12 heures.

05.05.05

VITICULTURE. Les mesures en faveur des exploitations en difficultés financières réjouissent le président du Collectif des viticulteurs

Didier Cousiney règle ses comptes

■ Au début de la semaine, les principaux dirigeants syndicaux ont rencontré le préfet Géhin. Ces entrevues ont ainsi permis de s'entendre sur un échelonnement de la dette pour les entreprises les plus fragilisées. En particulier le paiement de la TVA dont le délai courrait jusqu'au 5 mai. Des sommes importantes que beaucoup n'auraient pu régler en une seule fois. Pareille solution ne peut que réjouir Didier Cousiney, le président du Collectif des viticulteurs. Un détail semble cependant le contrarier. « Il avait été demandé par les instances préfectorales qu'aucune information concernant ces mesures exceptionnelles ne soit divulguée avant que tous les syndicats n'aient été reçus en préfecture. Quelle n'a pas été notre surprise quand mardi matin nous apprenions par les médias la mise en place de ces mesures. Une fois de plus certains n'ont pas joué le jeu pensant qu'en agissant ainsi, on leur attribuerait la paternité de ces négociations. Notamment l'échelonnement du paiement de la TVA. Malheureusement pour la FNSEA, cette idée émane du Collectif. Ce qui nous a d'ailleurs été confirmé par le préfet », précise Didier Cousiney.



Pour les dirigeants du Collectif, ces mesures représentent une grande avancée PHOTO PATRICK IZAUTE

Un plan de sauvetage global. Pour le dirigeant syndical, cette décision représente une bouffée d'oxygène inespérée pour les exploitations les plus sinistrées financièrement. « C'est une première en France qu'un préfet se soit à ce point investi auprès des services publics pour permettre à beaucoup d'entrevoir l'avenir avec moins de morosité et de supporter une situation qui n'aurait pu l'être sans cela. Et surtout de leur permettre de ne pas disparaître prématurément. Maintenant il va sans dire que ces solutions ne seront efficaces que si elles font partie d'un plan d'ensemble de sauvetage. Et cela dans la mesure où tous les autres acteurs consentiront à en faire autant », reconnait-il.

C'est d'ailleurs dans le prolongement de cette démarche que le syndicat sud-girondin a suggéré au représentant de l'Etat d'intervenir auprès de l'interprofession pour le déblocage de la réserve qualitative 2003. Pour que celle de 2004 soit défiscalisée tout comme les primes à l'arrachage. Tout en mettant en exergue la simplicité des dossiers de demandes, Didier Cousiney précise : « Il est laissé à chacun la liberté de proposer son échéancier, sans toutefois perdre de vue que ces mesures s'adressent en priorité aux exploitations le plus en difficulté. Dans le cas où certains dossiers ne trouveraient pas écho favorable, aucune pénalité de retard ne sera exigée. Ce qui est très important. Nous tenons à la disposition de ceux qui le désirent les formulaires de demandes. »

: Patrick Izaute

■ Brèves

LE RÉPUBLICAIN 05.05.05

Commémoration

A l'occasion du 60ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale les Macariens sont invités à participer à la cérémonie du souvenir ce dimanche.

La matinée débutera à 10 h à la mairie avec une projection de documents d'actualité de l'époque rappelant la tragédie qu'a constitué pour les civils le conflit entre 1939 et 1945.

A 11h50, un rassemblement est prévu devant le parvis de l'église St Sauveur, suivi d'un dépôt de gerbes et allocutions devant le Monument aux morts.

Précisions

Quelques précisons sont nécessaires à la suite de la brève parue dans notre dernière édition en page 14 et intitulée «Une marche pour la passerelle.»

En effet, l'ancienne chapelle de l'hôpital Pasteur a été non pas démolie mais rénovée pour devenir aujourd'hui la salle de réunion du conseil municipal de Langon.

Par ailleurs, cette édifice ne date pas du XVIIème siècle mais du XVème.

06-05-05

LE PIAN-SUR-GARONNE
Pêche interdite au lac de Gargassan, touché par une pollution → CAHIER LOCAL PAGE 2-7

06-05-05

II LE PIAN-SUR-GARONNE Une pollution d'origine inconnue a fait périr plus de 200 kilos de poissons dans le lac de Gargassan. Des analyses sont en cours

« La saison est fichue »

: Laurie Bosdecher

Ils ont encore le sourire malgré la situation qui, elle, n'a rien de vraiment réjouissant. Les membres du Roseau Macarien observent, désemparés, un triste spectacle sur le lac de Gargassan où ils ont l'habitude de pêcher. Des centaines de poissons remontent à la surface le ventre à l'air. « Gardons, truites, carpes, tous y passent. Même les anguilles qui sont les plus résistantes n'ont pas tenu le coup. Preuve que c'est vraiment pollué », commentent les frères Paratge, dans le bureau de l'association.

En quelques jours, les eaux du lac se sont transformées en masse noirâtre dégageant de fortes odeurs nauséabondes. « On ne comprend pas d'où vient cette pollution », dit le président Jacques Lastère. Lundi, les gendarmes et le garde-pêche se sont rendus sur place pour faire des analyses. Le maire, Alain Bellard est lui aussi venu constater les dégâts. « C'est vraiment un gâchis, déplore-t-il. Reste à savoir si c'est une pollution chimique ou naturelle. »

Jacques, de son côté envisage deux hypothèses : « soit ça vient de l'unique source, soit quelqu'un de mal attentionné a versé quelque chose dans le lac. Mais on se penche quand même pour la première option. Cette pollution est survenue juste après les fortes pluies qu'on a eues au mois d'avril. »



La pêche est interdite mais les pêcheurs viennent quand même... pour ramasser les poissons morts. PHOTO L.B.

Annulation des concours. Dimanche 1er mai, le Roseau Macarien organisait un concours de pêche. Mais à peine lâchées, les truites sont tout de suite remontées à la surface agonisantes. « On a dû ramasser presque 200 kg de poissons depuis le début de la pollution. La situation est catastrophique », remarque Bernard Labouille, le vice-président. Le bureau a déjà pris la décision d'annuler son prochain concours le 15 mai, « ou on le fera à un autre endroit, dit-il. Ici ce n'est plus possible.»

La pêche est interdite sur le lac jusqu'à nouvel ordre. Tandis que des hérons avancent en silence sur la rive, une carpe silencieuse elle aussi cherche désespérément de l'oxygène à la surface de l'eau. « Les hérons et les corbeaux se gavent. Mais nous pas du tout. La saison est fichue. On ne va pas pouvoir dépolluer l'eau comme ça, il faudra du temps. Mais surtout, on aimerait vite savoir ce qui a tué autant de poissons », soupire Robert Paratge.

De mémoire de pêcheurs, aucun d'entre eux ne se rappelle avoir assisté à une telle pollution sur le lac. « Les effluents viticoles et des traces d'hydrocarbures, on en a de temps en temps, se rappellent-ils. Mais là c'est bien plus grave. »

11-05-05

■ **Roseau macarien.** En raison de la pollution de l'étang de Gargassan, le concours de pêche du 15 mai aura lieu sur le Galouchey à Saint-Germain de Graves.

12-05-05

II SAINT-MACAIRE Jazz et chansons et concert samedi dans le cadre des Journées pour l'autisme.

Jeunes musiciens pour jeunes autistes

■ Les Journées pour l'autisme en sont à leur cinquième édition. Nationalement, elles se dérouleront les 21 et 22 mai. L'association Lou Camin de Saint-Macaire prendra une semaine d'avance afin de pouvoir participer aux manifestations organisées par le Collectif girondin, la conférence du 21 mai, la sortie familiale à La Frayse, le dimanche.



Les « Adokiswing » en pleine forme PHOTO DR

Samedi 14 mai, donc, à Saint-Macaire, Lou Camin propose un concert donné par plusieurs groupes, rassemblés sous le titre « Cent jeunes choristes pour les jeunes autistes ». La soirée s'ouvrira sur le chœur d'enfants d'Ardilla « Ardimomes » dirigés par Manu Vranck, suivis par le « Jazz Combo » des élèves des classes de musique du collège de Monségur. En deuxième partie, prestation des « Adokiswing », l'ensemble vocal jazzy des collégiens de Bazas, Monségur, et Saint-Symphorien qui seront accompagnés par le Bielsa Family Quintet, avec au trombonne Jeannot, à la trompette, Bruno, à la batterie, Denis, et au piano, Rose Silk... qui n'est pas une Bielsa, mais une Anglaise !

Jacky Grattecap, président de Lou Camin, informera également le public et les familles des avancées des chantiers autisme. Au niveau national, le plan autisme 2005-2007 permettra la création de places en établissements spécialisés, et la création de Centres de ressources régionaux. Au niveau local, le projet d'Institut médico éducatif est semble-t-il en bonne voie... « Si tout va bien », l'ouverture pourrait se faire en septembre 2006.

Samedi 14 mai, à 21 heures, Salle François Mauriac. Entrée 5€

13-05-05

II SAINT-MACAIRE
Mairie. Les services de la mairie et les services technique ainsi que les services scolaires seront fermés lundi 16 mai toute la journée.

17-05-05

II COTEAUX MACARIENS
Communauté de communes. Le prochain Conseil communautaire se réunira le mercredi 25 mai à 18 h 30 à Pian-sur-Garonne.

II SAINT-MACAIRE
Club de l'amitié. Le repas anniversaire du 2e trimestre aura lieu le samedi 11 juin à la salle des fêtes François-Mauriac. Inscription jusqu'au 6 juin aux heures des repas auprès de Mme Beauge au 05.56.63.20.79. ou de Mme Priam au 05.56.63.39.61. Prix du repas : 17 euros (20 euros pour les non adhérents).

10.05.05

COLLECTIF DES VITICULTEURS. Crise de la viticulture et remèdes aux maux en débat

L'équilibre à trouver entre offre et demande

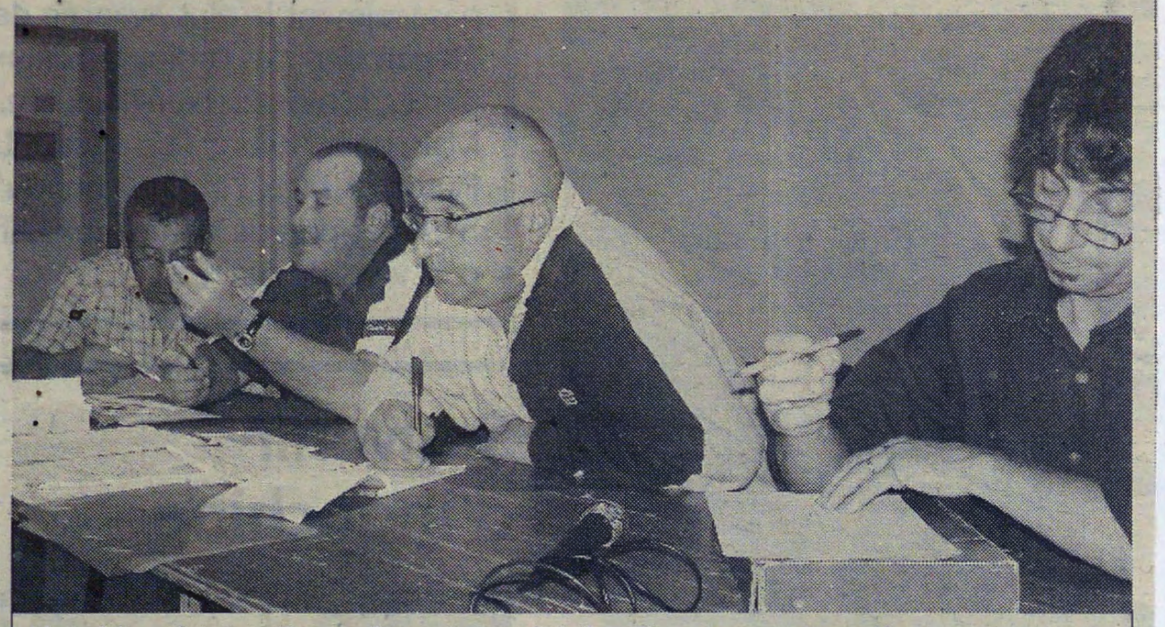

Henri Janchicoy, Denis Bourriot et Didier Cousiney, attentifs aux questions

PHOTO PATRICK IZAUTE

■ Outre la question de TVA, d'autres nombreux et divers sujets ont été abordés lors de la dernière réunion du Collectif des viticulteurs. Avant le débat, le président Cousiney tenait à désamorcer un début de polémique au sujet de sa prise de position sur le référendum à la constitution européenne. « J'ai appelé au boycott et pas à voter oui ou non. Je rappelle que notre mouvement a toujours été et reste apolitique, donc chacun choisira en fonction de sa propre conviction. Nous mettrons cela sur le compte d'une erreur de jeunesse. Je m'en excuse », précisait-il. Cette affaire réglée il était temps de revenir dans le vif du sujet. A savoir la crise.

A cet effet le dirigeant démontrait chiffres à l'appui l'augmentation constante des exploitations en difficulté. « En 2001, la MSA enregistrait 142 demandes d'échelonnement du paiement des cotisations. En mars 2004, le nombre était de 216. Trois mois plus tard 316 personnes sollicitaient un échéancier. Et aujourd'hui nous avons atteint le

risation des volumes bloqués par les réserves qualitatives. Et suggérait « que ce vin sorte de la valeur imposable ». Des propos qui trouvaient un écho plus que favorable auprès des quelques 200 personnes présentes. Revenant sur la conjoncture, le président s'inquiétait que sur les vingt-quatre mesures composant le tableau de bord du CIVB toutes soient relatives à la surproduction, mais que pas une seule ne concerne la commercialisation. « Bordeaux peut vendre ce qu'il produit. Et pourtant, nous avons trop de volumes. Nous allons demander à l'interprofession d'où viennent ces surplus. Car le problème des médocs repliés en bordeaux reste entier. Nous allons donc lui proposer de trouver un équilibre entre l'offre et la demande », déclarait le viticulteur de Pian. La réunion ne pouvait se clore sans qu'il soit fait référence aux labels. Ainsi Denis Bourriot, le secrétaire adjoint, se disait favorable à « mettre la pression sur les dégustateurs, mais pas comme le CIVB ». A ce sujet, Didier Cousineay se félicitait des

AVIS

Annonces légales

7137780 SIP

nant Schilling, représentant le commandant de la compagnie de gendarmerie de l'arrondissement de Langon et du commandant Garbère, du groupement sud-est des sapeurs-pompiers.

Les cérémonies commémoratives avaient débuté par un dépôt de gerbes à la stèle Henry-

20 h 30, Résidence du XIV Juillet, à Langon.

LE REPUBLICAIN 19-05-005

Le gala du Prieuré



Photo Le Républicain: P. R.

Le jury délibère pour le concours de peinture.

Il est important pour les enfants qu'une fois par an leurs parents viennent les voir en spectacle, le gala du Prieuré a ce rôle. Et en même temps que de féliciter les participants et encourager le soutien scolaire, il y avait en plus un concours de peintures dans les rues de Saint-Macaire.

Dès 9h, les peintres ont été lâchés dans la ville laissant libre cours à l'imagination, ces artistes amateurs ont réalisés des prouesses. A midi a eu lieu la pause gourmande sous la forme d'un grand pique-nique collectif ou ont pu se retrouver les artistes, amis, flâneurs, organisateurs...

L'après-midi , en même temps qu'avait lieu le dépôt des œuvres sous la tente accolée à la salle des fêtes à commencé le gala du Prieuré avec sa traditionnelle exposition des peintures, son stand goûter, et bien sûr les spectacles des enfants.

En fin d'après-midi, a eu lieu la remise des diplômes par le groupe de soutien scolaire et les délibérations du jury ont enfin abouti à la remise des prix du concours de peinture. A19h, a débuté l'apéritif musical et à 20h était organisé un repas champêtre suivi d'un bal de clôture.

C'était une journée riche et intense où les enfants sont toujours heureux de se retrouver et de jouer entre eux et sur scène pour les autres.

LE REPUBLICAIN 19-05-05

Brèves

Balade insolite

Dimanche 22 mai les guides de pays Joël Baudet et Dominique Bernède vous invitent à la «balade insolite» au départ de la place de l'église de Saint-Macaire à 9h. Le principe est celui d'un parcours de visite commentée faisant appel à des «histoires vertes et pas mûres» telles: le calvaire de l'abbé Boyer, les guerres de sièges, la mégère criminelle, la maison de passe, le saumon de Toutête... Et comme toujours à la fin des dégustations de vins. Pour les inscriptions appeler le 06.82.41.27.96 ,une participation de 5€ par personne est demandée.

Les anniversaires du Club de l'amitié

Le Club de l'amitié de Saint-Macaire rappelle à ses adhérents et amis que le repas anniversaire du 2ème trimestre a lieu le samedi 11 juin à l salle des fêtes François-Mauriac. Inscriptions jusqu'au 6 juin HR auprès de Mme Beauge au 05.56.63.20.79, Mme Prima au 05.56.63.39.61. Adhérents 17€, non-adhérents 20€.

En concert pour les orgues

L'association des «Amis de l'orgue de Saint-Macaire» organise un concert (pour récupérer des fonds en vue de la restauration de l'orgue) samedi 28 mai avec une chorale, un clavier et deux trompettes qui interprèteront l'adagio du sacre du printemps de Anton Dvorak.

La chorale du secteur pastoral du langonnais a rendez-vous avec le public en l'église Saint-Sauveur de Saint-Macaire. Trois trompettistes de talent Pierre Lafitte, Bruno Bielsa et Thierry Bordenave seront au rendez-vous et un claviériste Jean-Michel Labrousse fera résonner le son d'orgues (synthétisé) pour guider les choristes avec une puis deux puis trois trompettes.

Soutenir le collectif

Le «collectif des viticulteurs 33» fait un appel à adhésion pour soutenir sa lutte de défense de la viticulture traditionnelle et familiale qui est aussi «le premier secteur de la vie économique locale» et pérenniser le tissu socio-économique de la région en faisant face à la crise.

Des coupons d'adhésion sont disponibles à la Maison de pays de Saint-Macaire (20 euros sont demandés).

Ludothèque

Mercredi 18 mai la ludothèque s'est arrêtée à la salle des fêtes de Saint-Martin-de-Sescas l'après-midi et mercredi 25 mai elle viendra s'installer à la salle des fêtes de Sainte-Foy-la-Longue de 14h30 à 18h30. Il existe de plus les permanences de la ludothèque à Saint-Macaire les lundi et vendredi après-midi et jeudi et samedi matin.

Sur la piste de Henri IV

L'association de randonnée macarienne «Les Edelweiss» entreprend la randonnée des chemins d'Henri IV dimanche 21 mai. Jeudi 26 mai l'association vous invite pour une randonnée autour de Saint-Macaire et dans les coteaux (12 km) au départ de la mairie de Saint-Macaire à 13h. ***Pour tous renseignements contacter Gérard Hanique au 05.56.76.16.02.***

14.05.05

II SAINT-MACAIRE Dimanche, la première édition du concours de peinture sera un des moments forts du traditionnel gala du Prieuré. Les amateurs sont attendus dès 9 heures

Toiles, tubes, godets et brosses de sortie

■ Peindre sur place la mise en valeur du patrimoine naturel et architectural de Saint-Macaire, c'est le thème proposé aux artistes peintres par les bénévoles du Prieuré, l'association organisatrice de ce premier concours de peinture dans la rue. Concernant les sujets, les concurrents n'auront que l'embarras du choix. Car Saint-Macaire peut s'enorgueillir d'une extraordinaire richesse patrimoniale que peu de communes possèdent dans le secteur. Le prieuré, l'église, les remparts, les thermes, sans oublier la place du Mercadiou, autant d'endroits forts qui ne demandent qu'à être traduits sur la toile. Tubes, pinceaux, brosses et godets seront donc de sortie dimanche toute la journée pour cette manifesation exclusivement réservée aux peintres amateurs. Par contre huiles, fusain, aquarelles, pastels, toutes les techniques sont permises. « Chacun est libre de choisir son sujet du moment qu'il peint quelque chose de Saint-Macaire. Nous avons choisi de réserver ce concours de peinture aux amateurs, car nous voulons que le plus grand nombre participe. En fait, c'est un concours sans véritablement l'être, car il faut retenir que c'est avant tout l'occasion de peindre le village qui possède des choses magnifiques », précise Christelle Bielsa, l'une des pièces maîtresses de l'organisation.



Les peintres vont investir la vieille ville, dimanche PHOTO PATRICK IZAUTE

L'auberge espagnole. Les organisateurs ont fixé tout de même certaines limites. Si l'épreuve est ouverte à tous sans limite d'âge, les supports devront être présentés vierges et seront tamponnés lors de l'inscription. « Les œuvres ne comportant pas de tampon ne pourront concourir », prévient-on. Par contre, les artistes pourront arriver à l'heure qui leur convient mais devront impérativement remettre leur tableau avant 16 heures, à la salle François-Mauriac. Les œuvres seront jugées sur trois critères : l'esthétique, l'originalité et le sens artistique. Tubes de peintures et accessoires divers viendront récompenser les plus méritants.

Les autres ne seront pas oubliés pour autant puisqu'ils repartiront avec un lot de consolation. Une façon comme une autre d'accentuer l'esprit de convivialité qui marque chaque année le gala du Prieuré où, comme l'accoutumée, les animations ne vont pas manquer. Le pique-nique en est l'un des meilleurs exemples. Calqué sur le modèle de l'auberge espagnole, il réunira à la mi-journée les peintres autour du Prieuré.

Le programme

9 heures : installation des peintres avec des toiles vierges.
12 heures : pause gourmande, grand pique-nique collectif.
De 14 heures à 16 heures : dépôt des œuvres.
18 heures : remise des prix.
20 heures : repas champêtre et bal de clôture.
Dépôt des fiches d'inscriptions : restaurant le Pampaillet, 5, rue de l'Église, à Saint-Macaire, tél. 05.56.62.33.75, 06.76.29.70.29.
Les œuvres devront être remises avant 16 heures, salle François-Mauriac. Des prix seront remis en catégories adultes et enfants.

19.05.05

II SAINT-MACAIRE Patrick Simon, Florie Audissac et Nautilia Guindeil lauréats du gala qui se tenait au prieuré

Peintres dans la ville

Le temps incertain n'a pas découragé nos artistes peintres locaux, chevronnés ou non, mais dans tous les cas passionnés. L'important étant de participer. Ils étaient plus de vingt à avoir installé chevalets et pots de peinture dans les rues et plus particulièrement au prieuré. Les organisateurs sont satisfaits du nombre de participants pour cette première édition de « Peintres dans la ville ». Le jury, composé de sept personnes, pour qui la peinture fait partie de leur quotidien, ont scrupuleusement examiné les œuvres une à une. Après une délibération difficile du jury, le premier prix adultes est attribué à Patricia Simon, le premier prix ados à Florie Audissac, le premier prix enfants à Nautilia Guindeil.



Nautilia est très fière de son prix PHOTO ANNA MILET

Notons que tous les participants sont repartis avec un lot. Ce gala du prieuré a été une réussite sur tous les plans. L'après-midi théâtre a permis aux enfants de finaliser le travail de toute une année, en interprétant quelques scénettes, sous la houlette de Christelle Bielsa. Le traditionnel repas a clôturé la journée, qui s'est organisée sans temps morts. Prochain rendez-vous, bal junior le 12 juin. Tél. 05.56.63.34.52.

23-05-05

COTEAUX MACARIENS. La première tranche du plan d'entretien des ruisseaux touche à sa fin

Un soin méticuleux apporté aux cours d'eau





Travaux de restauration en cours sur le Beaupommé PHOTO P.I.

■ « Un réseau hydrographique, quelle que soit sa taille, joue un peu le même rôle que le réseau veineux chez l'homme. C'est dire s'il est important qu'il fonctionne bien. Pour cela, il est indispensable de l'entretenir correctement », explique Alain Bellard, le vice-président délégué à la protection de l'environnement. C'est dans cette optique que la Communauté de communes des coteaux macariens (CDC), largement aidée par la cellule Cater du Conseil général, a mis en place un plan de restauration et d'entretien des principaux cours et du réseau de chevelus d'eau de son territoire.

Ce programme fait partie des actions prioritaires déterminées par les élus du canton. Vu l'envergure de la tâche, il va se dérouler en plusieurs phases et s'étendre sur plusieurs années. Dans un premier temps, la CDC va procéder aux réparations les plus urgentes sur les principaux ruisseaux. Ainsi, l'an dernier, elle a fait effectuer des travaux de protection de rives à Saint-Martin-de-Sescas. Plus récemment, les berges de Galouchey viennent de se voir renforcées au niveau de son confluent avec la Garonne. Des réparations qui viennent se juxtaposer au programme de restauration et d'entretien. Les premières années verront la remise en état des cours.

Le Ciron et le Galouchey. Ce n'est qu'ensuite que débutera l'entretien. « A partir de la quatrième année, précise Alain Bellard. Avant il faudra restaurer. C'est-à-dire faire ce qu'il faut pour favoriser le libre écoulement de l'eau. En ôtant les embâcles, entre autres. Dans cette optique s'inscrit aussi la gestion de la ripisylve (1), qui va consister à éliminer les espèces les plus fragiles pour ne conserver que ceux possédant la meilleure tenue au vent. Par contre, en cas de découverte d'un point de faiblesse, la réhabilitation incombera à la CDC ». Ce qui, en termes financiers, change la donne, car le montant des subventions est moins important que dans le cadre de l'actuel programme, qui bénéficie des partenariats de l'Agence du bassin Adour-Garonne, du Département et de la Région.

La première tranche des travaux sera terminée dans environ un mois. Elle a vu la restauration de la partie basse du Beaupommé, à Saint-Martin-de-Sescas. D'autres devraient suivre sur le Ciron, ainsi que sur la partie du Galouchey comprise entre la Garonnelle et le bourg de Verdelais.

A noter par ailleurs que le 11 juin, la CDC invitera l'ensemble des habitants du canton à une journée de nettoyage de l'ensemble des communes.

: Patrick Izaute

1. La végétation qui se trouve en bordure d'une rivière.

25-05-05

II SAINT-MACAIRE L'association créée voici six mois pour remettre l'instrument en état propose un spectacle samedi à l'église Saint-Sauveur

Concerts pour la restauration de l'orgue

■ Les Amis de l'orgue de Saint-Macaire ont enfin leur association. C'est sous cette appellation qu'est née à l'automne dernier ce nouvel outil qui redonnera voix à ce magnifique instrument. Elle a pour but de favoriser par tous les moyens sa restauration et sa mise en valeur.

Cet orgue, œuvre du facteur belge Annessens a été construit à la fin du 19e siècle sur une tribune spécialement édifiée pour la circonstance, tenant compte de l'acoustique remarquable de l'édifice et suffisamment vaste pour accueillir une chorale dans le cadre de l'émergence du fait musical à cette époque. Utilisé très largement jusqu'à la fin des années 1950, puis en 1970 par Christian Desmoulins, il est actuellement quasiment muet.

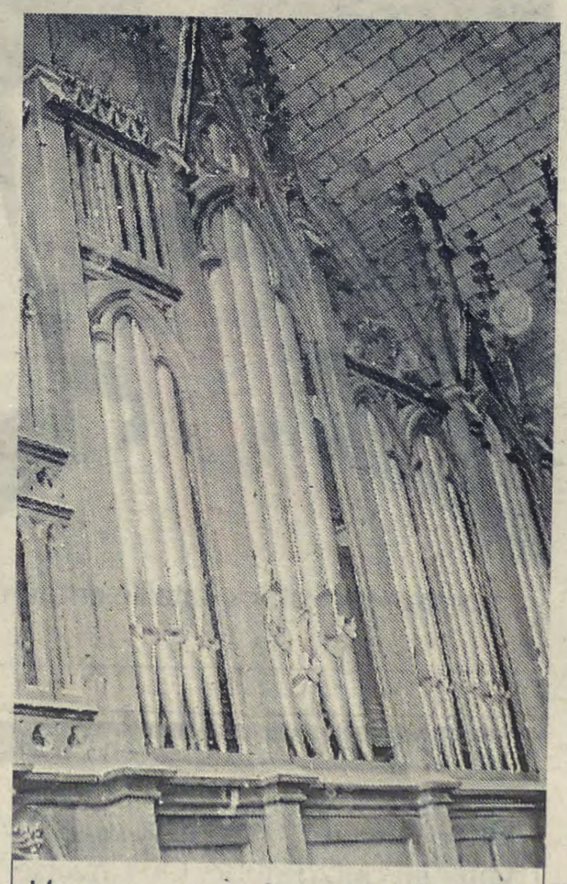

L'orgue construit au 19e siècle PHOTO ANNA MILET

Chorale et trompettes. La municipalité, maître-d'œuvre, est partie prenante et l'association travaille en relation avec elle. Tous les amoureux de l'orgue, musiciens, mélomanes et défenseurs du patrimoine, peuvent se munir d'un bulletin d'adhésion, mis à leur disposition à l'Office de tourisme de Langon et la Maison du pays de Saint-Macaire.

Et ce samedi un concert est proposé par la chorale du secteur pastoral du Langonnais, sous la houlette de Jean-Louis Labrousse, également président de l'association des Amis de l'orgue, accompagnée à la trompette par Pierre Laffitte et Jean-Marie Bielsa, ces deux Macariens, dont on ne vante plus la qualité des travaux, ainsi qu'un de leurs élèves, Thierry Bordenave, qui lui est bazadais.

Concert. Samedi 28 mai en l'église Saint-Sauveur de Saint-Macaire, à 21 heures.

Prix : 10 €.

Renseignements au 06.66.58.11.56 ou 06.66.58.11.56.

LE REPUBLICAIN 19.05.05

RENCONTRES / La ludothèque ouvre ses portes

Mieux faire connaître l'antre des jeux

La permanence de la ludothèque à Saint-Macaire accueille un vendredi soir par mois toutes les personnes qui le désirent pour présenter les jeux, et répondre aux questions concernant l'emprunt des jeux ou l'adhésion.

La salle du cellier du Prieuré a été mise a disposition de la ludothèque itinérante pour sa permanence. La pièce est très jolie mais peu pratique d'accès: elle est située sous le Prieuré (à droite du porche de l'église Saint-Sauveur à Saint-Macaire), vous y arriverez en descendant un petit escalier en béton en direction du pied des remparts. Plus tard, la commune a prévu d'allouer un autre lieu pour la ludothèque, peut-être une pièce du rez-de-chaussée du musée postal. Bref, une fois de plus la ludothèque fait le meilleur usage possible des lieux avec un coin petite enfance, une espèce de grande salle de jeux, une caverne d'Ali Baba du jeu et du jouet, il y a tout ce dont peuvent rêver les enfants (sauf peut être un avion à réaction grandeur nature). Cette permanence est une vitrine pour faire connaître la ludothèque et son activité et d'accueillir lundi de 14h30 à 16h30, jeudi de 9h30 à 12h30, vendredi de 17h à 19h et samedi de 9h30 à 12h30, ceux qui veulent rendre ou emprunter des jeux, ceux qui veulent jouer et même des professionnels (assistantes maternelles, jeunes du centre de loisirs en formation animation...). Les soirées jeux jettent les bases d'une organisation lorsque la structure s'agrandira les organisateurs sauront comment faire. Les soirées jeux sont aussi un temps réservé pour les adultes «qui ont eux aussi le droit au jeux». La ludothèque dispose de jeux pour adultes (de société, de carte, échecs...).



Photo Le Républicain: P. R.

La ludothèque veut s'ouvrir aux adultes et aux personnes âgées. La Fête du jeu, le 28 mai, sera l'occasion de découvrir ce qu'elle offre.

La ludothèque reçoit des appels pour aller en itinérance (animation scolaire, en marge de fête locale, de vide-greniers, ...) il existe de vrais besoins, d'ailleurs le nombre d'adhérents augmente de un par semaine et les emprunts sont en moyenne de trois jeux par famille et par semaine. Ce sont les jeux surdimensionnés qui partent à chaque fois que la ludothèque est invitée à une fête locale, ces jeux d'adresse peuvent aussi bien être entre les mains des adultes.

Pour le 28 mai «Fête du jeu», la ludothèque a l'intention de faire une ouverture grand public avec plus de jeux à l'extérieur pour les petits, les adolescents, les adultes, les personnes âgées. Les idées ne manquent pas, l'organisation doit suivre les stocks et la qualité, c'est le cas grâce à Vanessa Tauzin, Mélanie Lourenço et Nadia qui encadrent ces activités.

Pierre RAMBAUD

23.05.05

II SAINT-MACAIRE

Journée des médaillés militaires. Elle aura lieu le dimanche 5 juin. À 11 h 45, une gerbe sera déposée au monument aux morts, la cérémonie se poursuivra par un défilé en musique jusqu'à la mairie.

LE RÉPUBLICAIN 26.05.05

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES / Animation d'un Club nature

A la découverte du Galouchey

Depuis le mercredi 18 mai, un club nature a pris vie au sein de la Communauté des communes des Coteaux Macariens.

Il a pour objectif de sensibiliser les enfants à différentes problématiques environnementales, leur faire découvrir de nombreuses espèces et activités en rapport avec la nature de façon ludique, artistique, scientifique et technique.

La Communauté de communes des coteaux macariens a mis en route un projet d'éducation en environnement sur le thème de l'eau et l'éco citoyenneté qui pourrait être porteur par le biais d'un club environnement du conseil général.

L'objectif est de développer un programme à l'année sur la thématique de l'éco citoyenneté, de l'eau, sa faune et sa flore et la protection et la réhabilitation de milieux humides et des cours d'eau de notre jolie région.

Ce club environnement sera à la fois, un lieu d'échange et de rencontres des différentes enfants des centres de loisirs de la Communauté de communes mais aussi un lieu de découverte et d'ouverture vers la nature et un lieu favorable à l'éducation à l'environnement.

Les animations sont encadrées par un éducateur environnement, celui-ci a une maîtrise technique de l'environnement et de la nature (milieux naturels, gestion des ressources…) et la maîtrise des méthodes pédagogiques pour aborder ces sujets avec un public enfant.

Dans le cadre de ses activités, le CVLV met en place un premier cycle qui se déroulera du samedi 21 mai au samedi 2 juillet, à travers la thématique de la découverte et de la protection des milieux humides.

Le mercredi 18 mai, rendez-vous a été donné à 14h au Luc à Verdelais aux enfants des centres de loisirs, pour découvrir le contenu de ce cycle d'animation et participer à un premier atelier de sensibilisation et ainsi peut-être se rejoindre pour ce nouveau projet.



Photo Le Républicain : DR

Le club nature se veut être à la fois un lieu d'échanges et de rencontres des différents enfants des centres de loisirs de la Communauté des communes mais aussi un lieu de découverte de la nature.

La première accroche a, semble t-il, permis aux 16 enfants présents de vivre une séance très enrichissante et surtout d'évaluer le degré de qualité de l'eau du Galouchey au niveau du Luc.

De nouvelles aventures

Quelques-uns se sont déjà donné rendez-vous pour le samedi matin suivant, pour de nouvelles aventures. Et d'autres vont suivre.

Samedi 28 mai: à la découverte du Galouchey première partie : «Du Luc aux Guyonnets»;

Samedi 4 juin: à la découverte du Galouchey deuxième partie : «Du Luc à la Garonelle»;

Samedi 11 juin: dans le cadre de la journée de nettoyage, organisée par la CDC, atelier d'initiation au tri et à la dépolution;

Samedi 18 juin: animation et nettoyage autour du site de la Gourgue;

Samedi 25 juin: animation et nettoyage autour du site de Rochecave;

Samedi 2 juillet: animation et nettoyage autour du site de la Garonelle;

Dimanche 24 juillet: balade animée par le groupe environnement «de la Garonelle à Mouchac», exposition photos retraçant le projet et débat autour de la protection des milieux humides.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter le 05.56.76.78.83.

27-05 05

SAINT-MACAIRE

Fête du feu. La ludothèque éphémère organise une fête du feu demain de 15 heures à 19 heures place du Prieuré. Portes ouvertes à tous.

Concert. Le concert proposé par les Amis de l'orgue aura lieu demain à l'église Saint-Sauveur à 20 h 30, et non 21 heures comme nous l'avons indiqué par erreur. Tarif : 10€.

Médaillés militaires. La journée des médaillés aura lieu dimanche 5 juin. À 11 h 45, une gerbe sera déposée au monument aux morts, la cérémonie se poursuivra par un défilé en musique jusqu'à la mairie.

25.05.05

[GRASS-TRACK] MSC MACARIEU



Un plateau royal ! Voici la liste des pilotes qui participeront, samedi 28 mai en nocturne à la demi-finale mondiale (21 heures) : 1. Harm Jannes Renkema (PB), 2. Zdenek Schneiderwind (R. Tch), 3. Eenrico Janoschika (All), Stéphane Tresarrieu (F), 5. Paul Hurry (GB), 6. Robert Barth (All), 7. Mattia Carpanese (I), 8. Christophe Dubernard (F), 9. Hans Jörg Müller (All), 10. Joonas Kylmäkorpi (Fin), 11. Stephan Katt (All), 12. Cirk Fabriek (PB), 13. Massimo Mora (I), 14. Jörg Tebbe (All), 15. Theo Püper (PB), 16. Andrew Appleton (GB), 17. Jarosiaw Ptax (R. Tch), 18. Matthias Kroger (All), 19. Paul Cooper (GB), 20. Anthony Brendon (NZ)

J.-C. D.

LE REPUBLICAIN 26.05.05

Ludothèque itinérante

Après avoir posé la myriade de jeux et jouets à Sainte-Foy-la-Longue, mercredi après-midi, les promoteurs du jeu de la ludothèque éphémère vont venir, samedi 28 mai, dans la salle des fêtes de Saint-Germain-de-Graves de 14h30 à 18h30 et le 1er juin au même horaire à la salle des fêtes de Saint-Macaire. Et toujours les permanences de la ludothèque au cellier du prieuré de Saint-Macaire lundi et vendredi après-midi et jeudi et samedi matin.

Marcher avant de voter

Le club des randonneurs des Edelweiss donne rendez-vous jeudi 26 mai pour le parcours d'une boucle locale à St-Macaire et dans les coteaux (12 km) départ à 13h de la mairie. (Rens.: Gérard au 05.56.76.16.02).

Dimanche 29 mai avant d'aller voter pour le référendum l'association propose le circuit «du pont d'or» (12 km) départ de la mairie de Saint-Macaire à 8h30 (Rens.: Gérard au 05.56.76.16.02).

L'association prévoit aussi une randonnée en Guadeloupe en mai 2006 pour laquelle il faut s'inscrire au plus tôt et une visite à pied de Paris du 17 au 22 août.

LE RÉPUBLICAIN 26.05.05

Brèves

Grand rendez-vous moto

La demi finale du championnat du monde de grass-track va avoir lieu samedi 28 mai à Saint-Macaire en nocturne à partir de 21h.

Palmarès des lycées

Mercredi 25 mai à 15 h débutera la remise de prix Palmarès du concours des lycées d'Aquitaine : «Illustrez le Bloc-notes». L' actualité littéraire et cinématographique récente fait ressortir l'étonnante modernité des réflexions de François Mauriac: nombre d'articles font aujourd'hui référence à l'œuvre journalistique du grand écrivain.

Pour sa quatrième édition, ce concours demande aux lycéens d'Aquitaine de réfléchir à une mise en images de certains articles de François Mauriac parus dès 1952 d'abord dans La Table ronde, puis dans L'Express (1953-1961) et dans «Le Figaro littéraire» (1961-1970).

Patriotisme

Une manifestation patriotique des médaillés militaires de Sud-Gironde va avoir lieu dimanche 5 juin à Saint-Macaire. Tout va commencer à 11h par une cérémonie religieuse à l'issue de laquelle un dépôt de gerbe aura lieu au Monument aux morts puis défilé jusqu'à la mairie pour un verre de l'amitié qui sera précédé de discours. Ensuite sera servi un repas dans la salle des fêtes de Saint-Macaire.

LE RÉPUBLICAIN 26.05.05

Les grands travaux



Photo Le Républicain : P. R.

Les bassins de rétention sont en cours de réalisation.

La décision a été prise de créer des bassins de rétention des eaux pluviales entre la voie ferrée et la route nationale n°113 et ce, afin d'absorber provisoirement les eaux qui dévaleront la côte de l'Ardilla au prochain orage ce qui inonde les terrains en bord de voie. Ces travaux vont protéger les constructions existantes et la zone viabilisée sera élargie pour de nouvelles constructions.

LE REPUBLICAIN 26.05.05

Grass-track

MOTO START CLUB MACARIEN / Demi-finale du championnat du monde samedi soir

Sur la piste aux étoiles

On y est. Saint-Macaireaccueille samedi soir la demi-finale du championnat du monde de grass-track. Une belle empoignade est annoncée sur une piste qui l'an prochain servira de cadre à une finale mondiale.



Photo Le Républicain : Archives

Qui sera cette année le roi de la demi-finale de Saint-Macaire? Réponse samedi soir juste avant le feu d'artifice.

C'est un nouveau décor pour les habitués de Saint-Macaire. Sur une piste qui offrira une meilleure visibilité aux aficionados du grass-track, ils sont près de 6.000 espérés samedi soir autour de l'anneau macarien. Car avec les beaux jours revient le temps des moteurs et des cracks, dans cette vallée de Garonne qui continue inlassablement à défendre sa culture du pilotage.

Après les quarts de finale à Artigues de Lussac et Vechta, premiers écrémages, les choses sérieuses commencent ce week-end avec de part et d'autre, en demi-finale du championnat du monde, la difficulté pour chaque pilote de se qualifier pour la finale.

Sur la piste sud-girondine, forcément, il y a aura déjà de la casse. Entendons par là des déçus parmi les Schneiderwind –le Tchèque est prétendu en méforme après son grave accident de l'an passé et une nouvelle chute en avril de cette année – Janoschka, Hurry, Barth, Katt, Mora, Tebbe, Pijper, Appleton, Kröger, Cooper… et l'un des Français, Stéphane Trésarrieu qui visera naturellement une place dans les 9 premiers sur les 18 pilotes au départ.

Le Marmandais voudrait renouer avec sa meilleure saison internationale (2001), où il s'était classé quatrième du championnat du monde! Pour Christophe Dubernard, l'autre Français dans la course, l'enjeu sera particulièrement rude à surmonter.

Dans l'autre demi finale, Mathieu Trésarrieu et Philippe Ostyn défendront les couleurs tricolores. Une bonne surprise n'est pas à écarter face à la coalition allemande (Schützbach, Rudolph, P. Diener, Bacher, Riss, B. Diener) les Anglais Tatum, Hall, Philipps, les Tchèques Ondrasik, Svab…

A St-Macaire, samedi, ils seront six des dix meilleurs pilotes de l'an passé à s'aligner au départ.

En attendant une finale

La compétition aura une saveur d'autant plus particulière que la saison prochaine verra en effet l'accueil d'une finale en ce même lieu.

Une belle reconnaissance pour le Moto Start club macarien de Jean-Pierre Baradat et ses amis mais aussi un sacré défi qui passe logiquement par une organisation parfaite samedi soir. Dans cette optique, la nouvelle tour érigée pour les juges devrait permettre de conforter la Fédération dans son choix. Quant au public, il sera choyé. Au regard de l'inlassable travail des bénévoles qui se retrouvent régulièrement sur le site, rien ne semble en effet avoir été laissé au hasard.

Bref, tout est réuni pour cette épreuve -la 7ème demi-finale de l'histoire du club- qui désignera certains de ceux (l'autre manche qualificative pour la finale sera disputée à Pfarrkirchen) qui auront le droit de guerroyer cet été sur les pistes de Muhldorf (le 26 juin), Marmande (le 13 juillet), Parchim (21 août), Morizes (le 3 septembre) et New Plymouth (le 5 novembre). Bien évidemment, le beau temps est fortement souhaité.

Les essais se dérouleront de 15h à 18h et la compétition débutera à 21h. Plus de détails sur le site du club : www.grasstrack-macarien.org.

LE RÉPUBLICAIN 26-06-05

CONCERT / Pour la restauration de l'orgue

Entre trompettes et chorale

L'association des Amis de l'orgue organise un concert pour récupérer des fonds, samedi 28 mai à 20h30 destiné à financer la restauration de l'orgue. La chorale du secteur pastoral de Langon ainsi que deux trompettistes de renom et leur élève vont interpréter dans l'église Saint-Sauveur, entre autres, l'adagio du sacre du printemps d'Aton Dvorak adapté pour la chorale.

Jean-Michel Labrousse, président de l'association des Amis de l'orgue et organiste depuis l'âge de 12 ans, guidera la chorale au clavier d'un synthétiseur qui restituera les sonorités des orgues.

La totalité de la recette de la soirée sera destinée à financer une partie de la restauration de l'orgue (parallèlement à la recherche de subventions).

Au côté de la chorale du secteur pastoral du Langonnais et deux trompettistes macariens: Bruno Bièlsa, Pierre Laffite et leur élève confirmé, Thierry Bordenave, feront résonner les cuivres de leurs trompettes.

C'est à l'âge dé 14 ans, que Pierre Lafitte a découvert l'instrument de musique qui a conditionné toute sa vie. Doué et courageux dans ses études, il a été rapidement admis au conservatoire de Bordeaux dans la classe de M. Piton. Mais cet élan studieux a été quelque peu bousculé par une période militaire de 28 mois. De retour de la guerre d'Algérie, il obtient en juin le premier prix du conservatoire de Bordeaux et en septembre, il a été admis au conservatoire national supérieur de Paris, où il a obtenu le premier prix à l'âge de 27 ans.

Après un concours, Pierre s'est retrouvé soliste dans la formation musicale de la garde républicaine... Lorsque deux ans plus tard une place de trompette solo a été vacante à l'orchestre symphonique de Bordeaux et au grand théâtre, Pierre a passé le concours il a pu revenir dans sa région.

L'orchestre est devenu régional et sa direction a été confiée à Robert Benzi, il est enfin devenu national sous la direction de Alain Lombard. Pierre Lafitte effectue de nombreuses tournées internationales et en 1980 il devient également professeur titulaire au conservatoire national de Région. Il est aujourd'hui heureux d'habiter Saint-Macaire sa ville natale.

Voilà c'est ce monsieur qui va jouer bénévolement samedi 28 mai à 20h30 en l'église Saint-Sauveur pour la restauration des orgues.

Bruno Bielsa est son élève, il a commencé très jeune le solfège sous la houlette de son père Jean, puis il a jeté son dévolu sur la trompette. Sur la lancée, son papa (lui-même trompettiste) lui a fait monter ses premières gammes. Et ces leçons ont porté leurs fruits, Bruno a été admis au conservatoire de Bordeaux à âge de 12 ans.

Quelques années de travail assidu et sérieux ont été récompensées d'une médaille d'or dans la classe de Pierre Laffitte. Professeur dans les écoles de musique de Marmande et Ardilla à Saint-Macaire et exerçant dans l'orchestre «Les symphonistes d'Aquitaine» dirigé par Philippe Mestre, Bruno se passionne pour la musique jazz. Il est très sollicité par les big bands de la région et les groupes de salsa pour lesquels il est reconnu comme l'un des tout premiers spécialistes. La cité a le bonheur d'avoir dans ses murs un trompettiste «haut de gamme», vendredi prochain elle pourra en profiter.

LE RÉPUBLICAIN 26-05-05

RANDONNÉE / Au cœur de la cité médiévale

Noire comme les romans

La cinquième randonnée noire organisée à Saint-Macaire emmènera, dimanche, ses participants et amateurs de frissons sur les lieux historiques de crimes dans la cité médiévale. Une rencontre avec un auteur de romans noirs suivra.

Les organisateurs sont «l'Ours Polar» de la librairie de «l'Entre-deux-Noirs» et Joël Baudet guide de nature et patrimoine.

La randonnée laisse libre la fin d'après-midi pour aller voter pour le référendum.

A 9h, les participants ont rendez-vous sur la place du mercadiou pour un petit-déjeuner, ils partiront une demi-heure plus tard guidés par Joël Baudet et à 13h de retour sur le mercadiou les organisateurs de «l'Ours Polar» auront préparé un buffet, un verre de vin pour dégustation et une rencontre avec Hugues Pagan.

Qui est Hugues Pagan? Un auteur dont la qualité des textes s'explique peut-être par le temps qui sépare ses publications.

Un ancien responsable en usine (divisionnaire) qui a commencé à écrire dans les années 1980 en publiant «Fleuve noir»... la nuit, le «blues» et la mélancolie hantent ces livres d'une extrême noirceur. Hugues Pagan s'est ensuite tourné vers la télé en créant une série sur «M6».

Participation à la randonnée: 8€, avec le repas: 20€.

Pour tout renseignement et inscription appeler le 05.56.63.23.20.

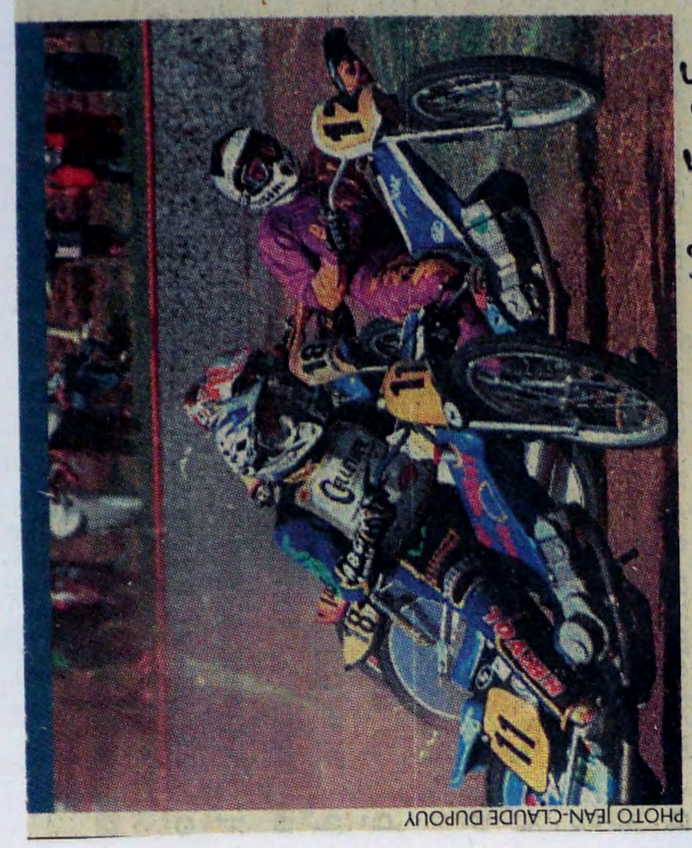

PHOTO JEAN-CLAUDE DUPOUY

22-05-05

SAINT-MACAIRE

L'élite mondiale sur la piste

Les meilleurs pilotes de grass-track s'affronteront demain en nocturne. Coup d'envoi à 21 heures

→ CAHIER LOCAL PAGE 2-15

[MOTO] DEMI-FINALE MONDIALE DE GRASS-TRACK

27-05 05

SAINT-MACAIRE. Représentant de la FFM avec Pijper et Dubernard, le local Stéphane Trésarrieu croit en ses chances de qualification, demain, pour la nocturne

Remake pour Trésarrieu ?

Ils seront trois à défendre les couleurs de la FFM (Fédération française de moto) samedi à partir de 21 h, à Saint-Macaire, dans une des demi-finales du championnat du Monde de grass-track : le Néerlandais Théo Pijper qui entame sa troisième saison au club de Morizès, les deux Lot-et-Garonnais, Stéphane Trésarrieu et Christophe Dubernard. Les trois sont des habitués des circuits mondiaux.

Ce rendez-vous en nocturne est très important pour les dix-huit pilotes engagés. Les neuf premiers seulement se verront remettre le précieux sésame — avec les neuf autres de l'autre demi-finale qui se disputera le lendemain en Allemagne — qui leur permettra de disputer les cinq grand prix. La finale est programmée le 5 novembre en Nouvelle-Zélande.



Trésarrieu. Le licencié du Moto-Club Marmandais espère se qualifier. comme ce fut le cas l'année dernière PHOTO B.M.

Barth sera favori. S'il faut désigner un favori pour ce rendez-vous girondin, un nom vient sur toutes les bouches, celui de Robert Barth. Couronné à trois reprises ces dernières saisons, le pilote d'outre-Rhin n'a pas eu l'occasion de défendre entièrement ses chances en 2004, suite à un accident en course. Dans cette demi-finale relevée, le Néerlandais, Théo Pijper, ne devrait pas être loin du podium. Les spécialistes voient en lui un futur champion du Monde à très court terme. Les « fans » des Français seront nombreux pour les encourager.

La saison dernière, sur cette même piste, Stéphane Trésarrieu, malgré une chute sans gravité dans une manche, avait accroché la 8e place. Remake ou pas à la veille de cette nouvelle édition ? « Mon souhait, c'est bien sûr la qualification. Je reconnais que le niveau est élevé, aucune erreur n'est permise ». Les mécaniciens de son team devront opérer les bons réglages d'entrée. Le licencié du Moto-Club marmandais a mis toutes les chances de son côté pour parvenir à ses fins. Nouveau chassis de marque Jawa, moteurs refaits pour cette épreuve par les soins de l'ancien pilote international suisse, Marcel Ghérard... Mécanique, mais aussi une partie de chance face à quelques clients aux dents longues. Outre les deux cités plus haut : Janoschica, Katt, Kroeger, les Allemands, les Anglais Hurry et Appleton, le Finlandais Kylmakorpi ne feront pas le déplacement de Saint-Macaire pour faire du tourisme...

: Jean-Claude Dupouy

Pratique

Samedi, de 15 h à 17 h 30, essais officiels; 20 h 30, présentation des pilotes; 21 h, départ de la première manche mondiale; championnat de France side-cars 500 cc, cadets, minimes, 125 cc. Show mécanique Jackie Chabanais. Feu d'artifice final. Prix des entrées 17 €. 15 € - 9 € (chômeurs, Rmistes sur justificatif).

Les engagés

Harm Jannes Renkema (Pays-Bas), Zdenek Schneiderwind (République Tchèque), Enrico Janoschka (Allemagne), Stéphane Tresarrieu (France), Paul Hurry (Grande-Bretagne), Robert Barth (Allemagne), Matthia Carpanese (Italie), Christophe Dubernard (France), Hans Jörg Müller (Allemagne), Joonas Kylmäkorpi (Finlande), Stephan Katt (Allemagne), Dirk Fabriel (Pays-Bas), Massimo Mora (Italie), Jörg Tebbe (Allemagne), Theo Pijper (Pays-Bas), Andrew Appleton (Grande-Bretagne), Jaroslaw Ptak (République Tchèque), Matthias Kroeger (Allemagne), Paul Cooper (Grande-Bretagne), Anthony Brendon (Nouvelle-Zélande).

27.05.05

II SAINT-MACAIRE Les travaux en cours le long de la route nationale 113 permettront de réduire le risque d'inondation en cas d'orages à répétition

Des bassins pour l'eau de pluie

La gestion de l'écoulement des eaux pluviales est un véritable casse-tête pour les communes dont certains hameaux sont situés au pied des coteaux. Le problème peut aller jusqu'à l'inondation dans le cas d'orages centennaux comme lors de la précédente décennie. Beaucoup se souviennent des dégâts qui avaient été occasionnés tant en 1991 qu'en 1995 ou en 1997 dans certains quartiers. Bien entendu, si une telle fréquence demeure exceptionnelle, il n'est toutefois pas exclu que cela se reproduise un jour, même à un degré moindre. D'autant que plusieurs facteurs tels que l'extension de la zone de cultures, la modification des méthodes culturales et l'urbanisation ont peu à peu supprimé une grande partie des obstacles permettant le ralentissement de l'écoulement depuis les coteaux. Idem pour le secteur du bas qui pouvait servir de zone de rétention naturelle. Pour finir, vient s'ajouter la construction de la voie de contournement de Saint-Macaire.

C'est pour pallier cela que des travaux sont actuellement effectués entre RN 113 et voie ferrée. En fait, ce n'est qu'une des trois tranches d'un plan de gestion de l'écoulement des eaux pluviales sur les communes de Saint-Macaire et de Pian.

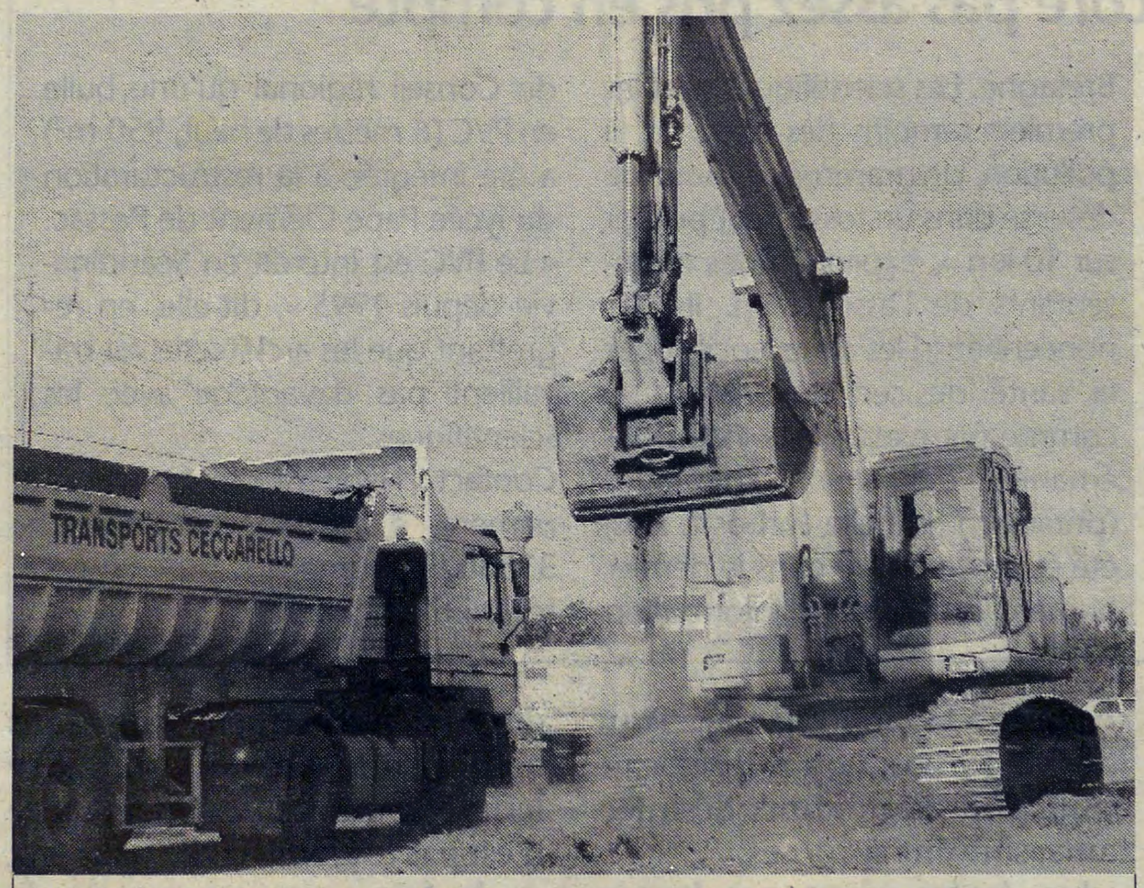

Les bassins de rétention sont creusés entre la Nationale et la voie ferrée

PHOTO P. I.

Cascades. Deux énormes bassins de rétention sont en cours de creusement. « C'est un dispositif d'ensemble en cascades d'amont en aval qui est destiné à temporiser l'écoulement. L'étude technique a conduit à des aménagements qui forment un tout avec la création de deux bassins de rétention à proximité du stade de Pian. Partant de là, les eaux seront dirigées vers le bassin ouest. Le bassin Est recevra les eaux de l'autre partie du bassin versant situé entre Tambourin et Ardilla. Ce qui équivaut à capter l'intégralité des écoulements entre la RD 672 et la côte d'Ardila », explique Alain Falissard, adjoint au maire de Saint-Macaire. Ensuite, les exutoires passant sous la RN 113, dont les têtes ont été modifiées pour pouvoir répondre au souci d'écoulement aval, prendront le relais. Puis c'est tout un système de canalisations et de fossés qui finira d'évacuer l'eau vers le fleuve. « Ces bassins sont conçus de telle façon qu'ils ne se remplissent que lorsqu'il y a des afflux d'eau massifs. Les écoulements classiques s'effectuent sans y pénétrer », précise l'élu. Sachons toutefois que ces ouvrages sont dimensionnés pour faire face à des orages de répétitivité vingtennale. Ce qui équivaut à dire que lors de précipitations à caractère très exceptionnel, de légères inondations ne sont pas à exclure.

: **Patrick Izaute**

Une capacité de 10 000 m³

D'une capacité totale d'environ 10 000 m³, ces deux bassins peuvent facilement absorber 5 000 m³ supplémentaires sans risque d'inondation. Cette tranche fait suite à une première qui a vu la réalisation des exutoires et le réseau d'écoulement vers la Garonne. Quant à la tranche finale, elle concernera les aménagements de la partie amont. Si les travaux sont suivis par Christophe Lochon, de la DDE, la maîtrise d'ouvrage revient à chacune des communes sur le territoire desquelles se déroulent les travaux. Le coût de cette tranche s'élève à 282 000 euros TTC, dont 60 % du montant hors taxes est subventionné par le Département et environ 15 % par l'Etat, le solde restant à la charge de la commune. « Si l'aide du Conseil général est telle, c'est en raison de la proximité du collège », fait remarquer Alain Falissard.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COTEAUX MACARIENS. Le contrat éducatif local et les finances pour ses projets

Le casse-tête des aides

■ Voici la suite des délibérations du conseil communautaire (voir « Sud-Ouest » du 28 mai).

Depuis deux ans, le contrat éducatif local est cantonal. Au départ, il s'agissait de créer une dynamique en associant les diverses structures associatives culturelles. Un tour des écoles et des associations a donc été entamé pour demander aux différents intervenants d'émettre des projets afin de s'inscrire dans cette politique éducative. La commission a reçu plusieurs demandes de subventions pour de nouveaux projets. Et c'est au plan financier que réside un problème. Car si ces actions peuvent être intégrées dans divers dispositifs, il semble qu'elles ne puissent toutes être aidées financièrement. Celles qui ne seront pas subventionnées par la CAF ni par le Conseil général trouveront plus facilement écho auprès de la Direction régionale de la jeunesse et des sports. En raison de l'application de la loi organique relative à la loi finance, qui modifie les conditions de versement des subventions jeunesse et sports, le fonds national de développement du sport ne sera plus versé qu'aux associations intégrées au CEL. Et ceux qui lui sont dévolus sont revus à la baisse.

Privilégier l'aspect communautaire. Une autre solution consisterait à passer ces actions dans les contrats enfance et temps libre. Ce qui n'apporterait pas grand-chose de plus en terme financier car, 2005 étant l'année du renouvellement, la MSA et la CAF privilégient pour l'instant l'existant. Donc elles ne souhaitent pas prendre en compte de nouveaux projets.

Ce qui revient à dire, comme le faisait remarquer le conseiller général Michel Hilaire : « On a créé une dynamique et on n'est pas capable d'assumer. Je me demande si c'est normal de laisser les associations dans une telle situation ». Car un projet vidé de toutes ses subventions est un projet irréalisable. La solution pourrait peut-être venir de la communauté de communes.

C'est du moins ce qu'a pensé le monde associatif. Si pour le maire de Saint-Pierre-d'Aurillac il n'est pas question de se substituer à la CAF et à la MSA, il pense que « la communauté de communes pourrait participer tout de même ». Jean-Marie Billa, le premier magistrat macarien, souligne que « le budget est déjà voté ». Alain Dubroca propose alors de « revoir les projets en tenant compte des participations des différents acteurs ». L'intérêt étant de définir une ligne de critères décidés par le conseil communautaire. Le mot de la fin revenait à Josiane Combret : « Il faut trouver dans le catalogue ce qui est le plus en rapport avec l'aspect communautaire pour apporter les aides ».

Chasse aux impayés

Si les factures de ramassage des ordures ménagères non réglées émanent pour la moitié de personnes nécessiteuses, le solde est le fait de mauvais payeurs. Devant un tel constat, le conseil communautaire a décidé de leur faire la chasse. En commençant par ne pas relever les seuils pour lancer les poursuites de recouvrement de la redevance. Ainsi la marge de manœuvre semble relativement restreinte pour les personnes indélicates. Le commandement sera donc lancé à partir de 17 euros d'impayés. La saisie vente interviendra au-delà de 100 euros.

Et les saisies rémunérations et attribution à partir de 30 euros. Les CCAS des communes prendront à leur compte le cas des impécunieux.

01-06-05

Il SAINT-MACAIRE

Ludothèque éphémère. Elle sera salle des fêtes, aujourd'hui mercredi 1er juin de 14 h 30 à 18 h 30.

Conseil municipal. Une erreur de jour s'est glissée dans notre édition d'hier, il fallait lire : il se réunira jeudi 2 juin.

28.05.05

COTEAUX MACARIENS. La petite enfance a été au centre des discussions du conseil communautaire. Trois sites sont possibles pour installer un nouveau service

Une maison pour l'enfance



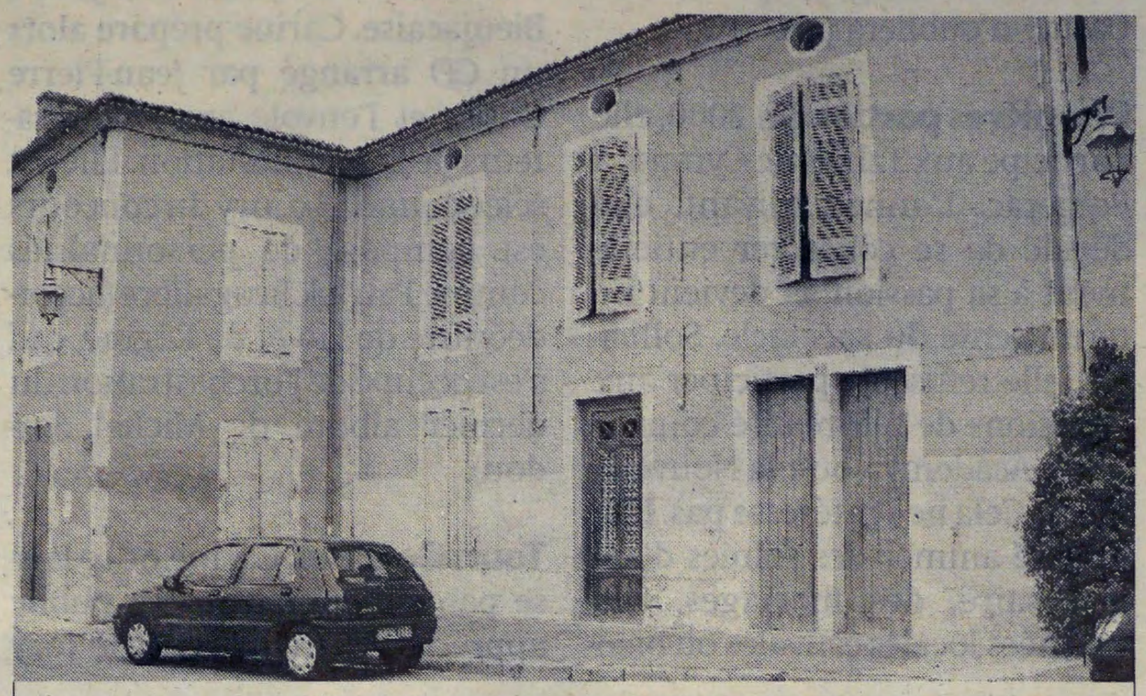

L'ancienne perception de Saint-Macaire pourrait abriter la Maison de la petite enfance P.I.

Mercredi soir, dans la salle des fêtes de Pian, la majeure partie de la réunion du conseil de la Communauté de communes des Coteaux macariens a été consacrée à l'enfance. Philippe Mesnard, le maire de Verdelais, a commencé par dresser un état des contrats signés avec la Caisse d'allocations familiales et la Mutualité sociale agricole. Le premier objectif étant de maintenir voire d'attirer des jeunes couples avec enfants sur le territoire de la CDC, il semble impératif de développer des services d'accueil et de loisirs en adéquation avec les attentes de jeunes parents le plus souvent actifs. Ainsi des structures comme le Relais d'assistantes maternelles (RAM), le guide info, la ludothèque éphémère ou l'aide à la formation ont été mise en place grâce au contrat petite enfance de la CAF. En parallèle, il a donné une assise certaine aux centres de loisirs et à l'accueil périscolaire. La signature du contrat éducatif local apportera une perspective de clarification tant au niveau des services que des personnes impliquées dans la petite enfance. Le premier magistrat verdelaisien faisait remarquer l'intérêt porté par les communes pour la politique de l'enfance. En effet à la fin de l'année 2000, seules neuf communes ratifiaient les contrats temps libre et petite enfance. Aujourd'hui c'est l'ensemble des municipalités du canton qui adhère.

Où installer la Maison de la petite enfance. Puis Philippe Mesnard abordait le RAM. Ce service fonctionne à merveille avec ses 42 assistantes maternelles pour 77 places occupées. Ce qui représente un excellent ratio, même si le nombre d'assistantes a légèrement baissé par rapport à l'année précédente.

« Le mardi, en moyenne quinze enfants suivent les animations et cinq assistantes se déplacent car elles trouvent ces animations intéressantes et variées. Ce qui prouve que le RAM joue bien son rôle », précisait Philippe Mesnard.

Il était ensuite question de la Maison de la petite enfance. Concernant son installation, les communes de Saint-Maixant et de Saint-Pierre-d'Aurillac ont proposé des terrains. Après avoir étudié ces propositions, la CAF en soumet une troisième à Saint-Macaire. En l'occurrence, dans les locaux de l'ancienne perception. « C'est une troisième solution, pas une substitution qui aurait pour but de mettre de côté les autres projets », rassure Josiane Combret, la présidente. Pour Michel Hilaire, il y a urgence à se positionner.

« Il faut se décider vite et ne pas attendre que la CAF ferme les robinets. Mais aussi dans l'intérêt des communes qui ont gelé un terrain. Je trouve un peu déplacé que la CAF choisisse le lieu. Je souhaite que ce soit les élus qui décident », déclarait-il. Mais avant d'envisager une quelconque discussion en conseil communautaire à ce sujet, il faudra que le Conseil municipal de Saint-Macaire en ait débattu. Ce qui devrait être fait très prochainement.

: Patrick Izaute

31.05.05

II SAINT-MACAIRE

Conseil municipal. Il se réunira à la mairie mercredi 2 juin, à 21 heures, en séance ordinaire.

A l'ordre du jour : point acquisitions et travaux en cours; recrutement personnel; questions diverses.

Comme d'habitude les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle, ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

28.05.05

DEMI-FINALE MONDIALE. L'anneau de vitesse des Bords de Garonne accueille le gratin mondial du grass-track, ce soir à 21 heures. Un favori se détache, l'allemand Robert Barth

Ce sera la piste aux étoiles

L'anneau de vitesse Michel Paris accueille ce soir le gratin mondial du grass-track. Un rendez-vous important pour les candidats aux places qualificatives aux Grands Prix. L'événement est d'une telle importance dans les épreuves de courses sur piste qu'on oublierait presque que cette épreuve est sortie de la tradition du dimanche de Pentecôte. Les habitudes ont une fin, même les plus tenaces. Pour les membre du Moto-Start-Club, il faut souhaiter que cette non habitude de date perdure. En effet, l'année prochaine le circuit des Bords de Garonne accueillera le 24 juin le premier Grand Prix du circuit mondial. Un Grand Prix de France à Saint-Macaire, qui l'aurait imaginé un jour ? Le Motostarclub, au même niveau que les rendez-vous de Marmande et Morizès... En peu plus d'un quart de siècle d'existence les présidents qui se sont succédé à la tête du club, - on pense à « Noune » Tauzin, Michel Dufourc, Jacques Lacoste pour me citer qu'eux et Jean Pierre Baradat qui a repris le flambeau aidés par un bataillon de bénévoles - ont œuvré pour une même passion : le grass-track. Un sport mécanique peut être un peu « fou », mais qui unit, telle une chaîne, des milliers de passionnés.



Robert Barth. Le pilote allemand sera le grand favori de la demi-finale de ce soir à Saint-Macaire PHOTO BERNARD MUGICA

Feu d'artifice. Sur le plan strictement sportif, ce énième rendez-vous de Saint-Macaire promet beaucoup. Au regard des participants, on peut penser que la lutte sera chaude pour l'attribution des neuf places qualificatives. La présence du triple champion du monde, l'allemand Robert Barth, est un gage de qualité. Accidenté l'année dernière dans une épreuve de club, le pilote d'outre-rhin n'avait pas pu défendre ses chances comme il l'avait souhaité. Rentré en cours de route, il a prouvé qu'il n'avait rien perdu de ses sensations. Robert Barth est au sommet de son art, comme le fut avant lui, le regretté Simon Wigg, trop tôt disparu des suites d'une longue maladie. Robert Barth, qui ne connaît pas trop l'anneau de vitesse macarien devra s'employer à fond face à des adversaires qui ne se gêneront pas pour lui fermer la « porte ». On pense en premier à Janoska, Hurry, Pijper, Katt, Kröeger. Les Tricolores Stéphane Trésarrieu et Christophe Dubernard voudront également tirer leur épingle du jeu de ce tournoi. L'acrobate Jacky Chabanais et le speaker Didier Houisse feront monter l'adrénaline avant même que les pilotes n'assurent le spectacle et jusqu'au bouquet final du feu d'artifice très prisé par les milliers de spectateurs.

: **Jean-Claude Dupouy**

Pratique

Samedi, de 15 heures à 17 h 30, essais officiels; 20 h 30, présentation des pilotes; 21 heures, départ de la première manche mondiale; championnat de France sidcars 500 cc, cadets, minimes, 125 cc. Show mécanique Jacques Chabanais. Feu d'artifice final. Prix des entrées 17 €, 15 € et 9 € (chômeurs, RMistes sur justificatif).

[les engagés]

Grass-track

→ Harm Jannes Renkema (Pays-Bas), Zdenek Schneiderwind (République Tchèque), Enrico Janoschka (Allemagne), Stéphane Tresarrieu (France), Paul Hurry (Grande-Bretagne), Robert Barth (Allemagne), Matthia Carpanese (Italie), Christophe Dubernard (France), Jans Jörg Müller (Allemagne), Joonas Kylmäkorpi (Finlande), Stephan Katt (Allemagne), Dirk Fabriel (Pays-Bas), Massimo Mora (Italie), Jörg Tebbe (Allemagne), Theo Pilper (Pays-Bas), Andrew Appleton (Grande-Bretagne), Jaroslaw Ptak (République Tchèque), Matthias Kroeger (Allemagne), Paul Cooper (Grande-Bretagne), Anthony Brendon (Nouvelle-Zélande).

Championnat de France side-cars 500 cc

→ Julien Trarieux-Mathieu Trarieux, J. Bertrand-Pascal Bessonnet, Damien Arricau-Philippe Jaladon, David Chaminade-Aurin Xavier, Marc Jean-Patrick Gomez, Serge Porcheron-G. Latard, Stéphane Sounalet-Francis Sounalet, Julien Léglise-Kaël Labat, Thomas Doussaud-Eric Bertrand.

Trophée minines-cadets

→ Ulrich Lejeune, Jérémy Diraison, Maxime Mazeau, A. Oschsenhoffer, Benoît Lorenzon, Florent Doussaud.

bles et respectueux des autres », insiste Dominique Lebelle.

tes USEP tout au long de l'année dans les différentes écoles.



Pause pique-nique bien méritée

PHOTOS LAURIE BOSDECHER

et Représailles, 28 rue Saint-Gervais, organise le dévernissage de l'exposition « We got him » de Alain Quevarec. Présentation du court-métrage « On La Eu », de Daniel Pissaboeuf. Samedi 4 juin.

■ **Aide architecturale.** Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Gironde (CAUE 33) rappelle qu'il met à la disposition de tous les habitants un architecte pour les conseiller gratuitement sur tout ce qui concerne l'acte de bâtir ou de restaurer une construction.
Consultations aujourd'hui, mercredi 1er juin : à Auros (RPA Caillaou), de 10 heures à 10 h 45 sur rendez-vous; en mairies de Saint-Macaire, de 11 heures à 12 h 30, et de Saint-Pierre-d'Aurillac, de 9 h 30 à 11 heures.

: Bertrand Ruiz

ertière les pierres de
la cité macarienne se

soldats avaient envie de prendre du plaisir ». Direction donc devant l'entrée des grottes et la fatives de fraternisation, certainement parce que l'armée régulière n'avait pas le côté

Au cours de la Randonnée Noire, Joël Baudet raconte la petite histoire sombre de Saint-Macaire PHOTO B.R.



Sombres histoires des années noires

SAINT-MACAIRE Joël Baudet a conduit les participants de la Randonnée Noire dans les faubourgs macariens

31-05-05

DEMI-FINALE MONDIALE. Environ 5 000 spectateurs ont assisté à la victoire de l'Allemand Robert Bart. L'ambiance qui a régné au cours de cette soirée a été à la hauteur de l'évènement

Les favoris ont fait le spectacle



Départ de la finale A

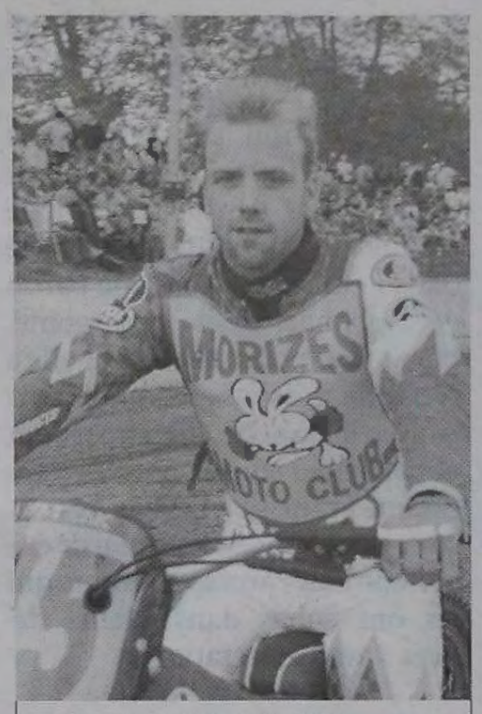

Théo Pijper (Morizès MC)



La relève (en partie) amenée par Laurent Sambarrey

L'anneau de vitesse Michel Paris a connu à nouveau un grand moment de grass-track à l'occasion de la demi-finale qualificative aux grands prix mondiaux. Sur les bords de la Garonne, outre la fraîcheur d'une soirée printanière, on y respirait le grass-track, le vrai. Là où on hume les odeurs de méthanol, mélangées à celles des grillades.

Ils étaient environ 5 000 à être venus communier à la grand'messe de la moto.

Les bénévoles du motostart club macarien ont travaillé d'arrache-pied durant de longues semaines afin de satisfaire au confort et à la sécurité d'un public averti.

Le président du club, Jean-Pierre Baradat et son équipe s'apprêtent à placer la barre plus haut l'année prochaine.

Les instances de la fédération internationale, basée en Suisse, leur a confirmé le renouvellement de la piste durant les trois prochaines années. Elle leur a donné le feu vert, en vu de l'organisation du premier des cinq grands prix de 2006. Ce jour-là, le 24 juin, le gratin mondial du grass-track en entier sera présent en Sud-Gironde.

L'ambiance ne faiblit pas. Samedi, un nombreux public ceinturait l'anneau de vitesse. Jean-Pierre Baradat en aurait peut-être désiré davantage. Par les temps qui courent et au regard d'autres activités sportives, ce n'est déjà pas si mal. Le grand prix devrait doubler la mise l'année prochaine. Surtout si le public est appelé à assister à des manches de grande qualité. Ce fut le cas samedi. Les favoris n'ont pas fait dans la dentelle.

C'est dommage que Matthias Kröger se soit résigné, après une chute, à quitter ses adversaires. Nous avons retrouvé un Robert Barth des grands jours.

Un jeune aux dents longues, venu du speedway : Joonas Kylmäkorpi et un Massimo Mora redevenu le grand champion. Celui qui fait le spectacle.

Quoi demander de mieux... Vivement le 13 juillet à Marmande pour le grand prix de France !

Lire également en page 14 Sports Gironde.



Matthias Kröger. Le pilote allemand a été le grand malchanceux de cette demi-finale



Un public toujours passionné



Le Finlandais Joonas Kylmäkorpi, la grande révélation, à Saint-Macaire

PHOTOS JEAN-CLAUDE DUPOUY ET BERNARD MUGICA

LE REPUBLICAIN 02.06.05

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES / La parole à l'éducation, au social et au sport

La petite enfance à l'honneur

Le conseil communautaire s'est réuni à Pian-sur-Garonne et la commission sociale, éducation, sport a eu longuement la parole. Le débat sur le lieu d'installation de la maison de la petite enfance a été remis sur le tapis par la CAF.

Philippe Mesnard vice-président de «la commission 6» a souligné l'intérêt de la CdC pour le projet du multi-accueil, il s'est félicité de la pérennisation des action périscolaire et centre de loisirs et a indiqué la difficulté que rencontre sa commission par rapport aux évolutions des directives au cours de la réalisation de projets et le grand nombre de réunion que les membres de cette commission doivent assumer.

Sylvie Di Liégro a pris la parole pour dresser le bilan du relais d'assistantes maternelles: il y a 42 places occupées auprès des assistantes maternelles du canton pour 77 de disponibles. Les animations qui sont proposées à Saint-Maixant attirent des assistantes maternelles (cinq chaque mardi) et les gens font l'effort de se déplacer. 18 enfants se sont intéressés aux activités cuisine, motricité, ludothèque.

Concernant la maison de la petite enfance, des visites ont eu lieu sur les sites proposés, mais les représentants de la CAF, qui font partie du comité de pilotage, ont demandé que Saint-Macaire propose un site.

La question a fait débat: le maire a été interrogé mais il a renvoyé au conseil municipal de la semaine prochaine en disant que seul le site de l'ancienne perception était pressenti et qu'il est désormais dévolu à l'installation d'une école d'autistes. Le château de Tardes ou l'ancien musée postal n'ont pas été proposés car le conseil municipal de Saint-Macaire (on s'en souvient) a refusé l'installation de telle structure sur le centre d'activité historique du Mercadiou. Le maire de Saint-Pierre-d'Aurillac a indiqué que l'ajout de la candidature d'une autre commune allait enrichir le choix du comité de pilotage mais qu'une décision devait être prise rapidement car des terrains sont gelés et d'autres projets avec. En outre, il estime choquant que *«ce soit l'administration qui décide des candidatures. C'est aux élus de décider... »*

La présidente Mme Combret, après avoir précisé que la candidature de Saint-Macaire s'ajouterait mais ne se substituerait pas aux autres, a fait voter pour la candidature de Saint-Macaire pour l'immeuble de l'ancienne perception (unanimité). Il y a donc renvoi sans suspens devant le conseil municipal de St-Macaire.

Alain Dubroca a ensuite exposé les actions en cours: il relève que 80% des populations scolaires fréquentent le périscolaire. La structure coûte moins cher aux communes qui avaient déjà une garderie et plus cher (évidemment) aux communes qui n'en possédaient pas. Concernant les centres de loisirs, il note une augmentation de la fréquentation des maternelles et une diminution des primaires. Ces centres sont ouverts toutes les vacances et les mercredis, les structures pour les adolescents détachées des centres de loisirs (Anim'j ...) fonctionnent très bien également.

La CAF demande une uniformisation des tarifs pour les familles et des contributions communales entre les deux structures (AVL et CVLV). *«Or une telle uniformisation aura des incidences structurelles et sur leur fonctionnement, le Conseil général est une nouvelle fois monté au créneau contre la directive de la CAF. Nous avons la chance d'avoir deux structures différentes qui fonctionnent bien, différemment cela ne me gène pas! Uniformisé serait affadir, aplanir, raboter...»*. Mais tous s'accordent à dire qu'il faudra pourtant trouver une solution.

Les projets scolaires

Alain Dubroca devait encore exposer un problème : après avoir invité les associations et toutes les écoles du canton à développer dans le cadre de projet éducatif local, celles-ci ont présenté plusieurs projets et la direction de la jeunesse et des sports a indiqué son refus de financement. La CAF et la MSA ne donneront rien non plus avant la signature du nouveau contrat. Le projet théâtral étalé sur trois ans (34 classes concernées), le projet Brésil, et d'autres encore sont aujourd'hui orphelins. Alain Dubroca a proposé le financement de ces projets par la Communauté de communes. Le débat a eu lieu avec le vice-président de la commission finance qui estime que ce paiement constituera un précédent. La présidente a tranché en indiquant le caractère exceptionnel du financement: *«On ne va pas laisser les associations au fond du trou, il en va de la crédibilité des associations»*. Et a proposé un vote lorsque «la commission 6» aura proposé un montage financier qui respecte les budgets votés.

Concernant le poste de coordinatrice, la CAF ne se positionnera pas sur les nouveaux projets car un nouveau contrat est à l'étude «le contrat social, familial et territorial». Une réflexion est lancée au-delà du contrat enfance temps libre, une analyse des ensembles existants sur le canton incluant les associations du troisième âge et de retraités, comme de jeunes et autres.

Le tour des autres commissions

Les autres commissions ont vu leur temps de parole se réduire à la portion congrue mais l'essentiel a été dit. Ainsi «la commission 4» a annoncé que ce sera Jean-Philippe Martinez qui viendra assurer l'accueil touristique à la Maison de Pays de Saint-Macaire. Il est envoyé par l'OTEM et remplace une personne qui était là depuis longtemps dans un contrat précaire et qui espérait qu'autre chose lui soit proposé.

L'association touristique tourne et elle a prévu de mettre en place un marché à la ferme regroupant les producteurs locaux.

Concernant la commission environnement, les travaux de remise en état du Beaupomé et autre ruisseaux de Caudrot et Saint-Martin-de-Sescas sont terminés. Alain Bellard a eu de très bons échos par rapport à ces travaux.

L'emploi du technicien de rivière ne sera plus financé par l'agence de bassin, par conséquent il a été proposé par le vice-président d'embaucher, à plusieurs syndicats intercommunaux, un technicien de rivière délégué à la CdC éventuellement (une réunion sur ce thème aura lieu le 1er juillet). L'équation permettrait de payer un peu moins en salaire (3.250€ contre 4320€ aujourd'hui) et d'avoir un peu plus de présence (25% contre 10% aujourd'hui). Le technicien de rivière a été embauché (provisoirement) à l'unanimité.

Alain Bellard s'est dit consterné que la journée de l'environnement cantonale du 11 juin -qu'il souhaitait ardemment- s'oriente vers des actions communales et isolées... vu le manque d'enthousiasme des élus concernant cette action.

La présidente a ensuite soumis à délibération pour vote la proposition du percepteur pour les seuils de saisie (et voie d'exécutions). Ainsi un impayé de 17€ peut engendrer une saisie, c'est ce qui a été décidé à la suite d'un débat où Michel Hilaire a souligné qu'il souhaitait voir le seuil à partir duquel seront engagées les poursuites réhaussé, car celui-ci est exceptionnellement bas au point que le coût de la saisie est supérieur aux sommes recouvrées. Jean-Marie Billa a indiqué que la CdC de Langon avait choisi ce seuil et que l'appartenance commune au syndicat il serait plus confortable pour l'administration de s'aligner. Une nuance a été introduite: les communes seront chargées par le biais de leur CCAS de distinguer les mauvais payeurs de ceux qui n'ont pas les moyens de payer. Les premiers devront payer sans ménagement, les seconds seront en partie aidés (en fonction des politiques communales).

Concernant enfin la commission voirie, Roland Laporte a indiqué qu'un premier passage de faucardeuse avait été réalisé et qu'un second avait débuté et qu'une priorité avait été établie sur des bas côtés dangereux. M. Gourgue -qui s'est rétabli après un accident grave- a repris son poste. Enfin, concernant le matériel de sonorisation, il existe une petite «sono» qui est en panne; un devis pour sa réparation s'élève au prix du neuf (elle sera donc abandonnées. Sans opposition au conseil communautaire). La grosse et la moyenne «sonos» seront réparées et entretenues normalement. Son prêt et sa restitution sont gérés par le CVLV qui dispose des moyens techniques pour cette gestion.

02.06.05

II SANT-MACAIRE Sur une idée originale de Guy Suire, le Mouvement de Sauvegarde célébrera la tricandille pour la septième année consécutive.

Un samedi au goût de tricandilles

■ Un tel mets suppose de méticuleuses préparations dont le secret n'est détenu que par notre seul Bordelais : aussi maître Lacave veillera au grain pour que ses successeurs demeurent à la hauteur de l'événement. Les grillades de tricandilles resteront d'origine contrôlée, comme chaque fois accompagnées de salade et de vin du terroir et conclues par un dessert surprise.

Bien entendu, la tricandille rencontre encore quelques défiances d'ordre psychologique puisqu'il s'agit bien d'abats et plus précisément de tripes. Aussi, le pâté chaud sera-t-il au rendez-vous pour offrir une session de rattrapage. Bien entendu, rien n'empêchera les esthètes de l'identité locale de consommer les deux productions dont les origines peuvent être recherchées jusqu'au néolithique.

Gouaille gasconne. Les agapes se prolongeront grâce à des additifs de choix : la « Goualante » distillera à l'auditoire un répertoire de chansons françaises interdites ou censurées, jusque-là réservées aux cénacles avertis; l'ode au sexe féminin interprétée initialement par Colette Renard constitue un sommet dans le genre. Chacun reconnaîtra alors une habituée des Nuits macariennes, en la personne de Corinne Mercier.

Et puis, surgira l'acrobate de la brève des comptoirs qui écume depuis déjà de nombreuses années les cerles de Béarn, de la Chalosse et de la Haute Lande. René Cazenave, ancien cheminot, franchira exceptionnellement la Garonne pour exporter sa gouaille gasconne et se livrer à un monologue « despitous » qui nous réconciliera avec nos racines les plus profondes : disons tout de suite que le fou rire est garanti.

Alors, retenez la date du samedi 4 juin, à partir de 20 heures, dans la salle François-Mauriac (participation : 18 euros tout compris; 10 euros sepctacles seuls, réservations au 05.56.63.03.91).

02.06.05

Le jeu et ses vertus

Saint-Macaire. Samedi dernier a eu lieu la Journée nationale du jeu. La ludothèque éphémère du canton de Saint-Macaire a déballé jeux de société et jeux surdimentionnés à l'intérieur de la cour du prieuré. L'image de la ludothèque change de dimension. Elle continue à grandir au rythme des divers projets qu'elle développe. Créée en 2002 et itinérante sur le canton de Saint-Macaire, en partenariat avec la CAF et la communauté des communes, l'objectif est multiple. Il s'agit de montrer à tous, les vertus pédagogiques du jeu, tout en faisant déplacer la population suivant l'itinérance du ludobus sur le territoire. Une permanence fixe a été ouverte au cellier du prieuré depuis le mois de janvier. Le lundi, de 14 h 30 à 16 h 30; jeudi, de 9 h 30 à 12 h 30; vendredi, de 17 heures à 19 heures; samedi, de 9 h 30 à 12 h 30. Les jeux de la ludothèque peuvent être prêtés : tél. 05.56.62.02.06.



On joue au prieuré PHOTO A. MILET

LE REPUBLICAIN 02-06-05

Brèves

Randonnée avec les Edelweiss

Jeudi 2 juin, l'association des joyeux marcheurs vous donne rendez-vous à 9h30 à la mairie de Saint-Macaire pour les 12km de Saint-Emilion ou il faudra emmener son pique-nique.

Pour tous renseignements contacter Marie-Andréa au 05.56.76.16.02.

Tricandilles au menu

Le mouvement de sauvegarde de Saint-Macaire qui organise le Printemps des Tricandilles (7ème édition) a reconduit le principe du cabaret populaire samedi 4 juin, à 20h, salle François-Mauriac de Saint-Macaire.

Un repas copieux, bien arrosé avec un plat de secours pour qui n'aime pas les tripes (intestins grillés et herbes aromatiques) du pâté chaud et un spectacle populaire un peu grivois, en tout cas, coquin amené par le théâtre de l'Onyx «Le fou rire de Cazenave et les chansons interdites de Corinne». Il est demandé 18€ pour l'ensemble ou 10€ pour le seul spectacle.

Pour réserver appeler le 05.56.63.03.19.

Halte de la Ludothèque éphémère

La ludothèque éphémère fera une halte à la salle des fêtes de Saint-Macaire mercredi 1er juin de 14h30 à 18h30, puis mercredi 9 juin aux même horaires à la salle des fêtes de Saint-Martial.

Les permanences sont toujours en place au cellier du Prieuré de Saint-Macaire (à droite du porche de l'église Saint-Sauveur) le lundi de 14h30 à 16h 30, le jeudi de 9h30 à 12h30, le vendredi de 17h à 19h, le samedi de 9h30 à 12h30.

Poésie et accordéon

De la lecture souvent avec un ton dramatique, un fond sidéral le décor était planté, la musique de l'accordéon a accompagné les drames: celui de Virgina Woolf écrivain atteinte de schizophrénie et qui décide de mettre fin a ses jours au commencement de la deuxième guerre mondiale. Et puis les série noires de l'accordéon s'enchaînent, les lectures se font plus longues et l'accordéon ne fait plus que de tristes intermèdes.

Assemblée générale des Bleuets Macariens

L'assemblée générale des Bleuets Macariens aura lieu le samedi 11 juin, à partir de 18h, à la mairie.

Échos macariens

03-06-05

Bonne retraite Mme Aubin

■ Après deux années passées à la Maison de la communauté de communes, Mme Aubin a décidé de ne pas rempiler pour une année supplémentaire, même si son contrat à durée déterminée courrait encore sur un an. Et cela malgré le souhait de son employeur. Elle a donc décidé de faire valoir ses droits à la retraite pour mieux se consacrer à ses autres projets.

Lundi, en fin de matinée, Josiane Combret, la présidente de la CdC, entourée des maires du canton et des autres employés de la structure communautaire, la remerciait pour les nombreux mois passés à accueillir et à renseigner les visiteurs en pays macarien. La remise d'un énorme bouquet et un vin d'honneur clôturaient cette réception de départ.



Mme Aubin quitte la CDC

PHOTO PATRICK IZAUTE

Un concert fédérateur

■ Le premier rendez-vous des Amis de l'orgue a été un vrai moment fédérateur. Mocoriens et amoureux de cét instrument, sont venus en nombre. Cette nouvelle association présidée par Jean-Michel Labrousse a réussi une partie de son pari. Le concert s'est déroulé sous les meilleurs auspices, d'autant que la qualité des intervenants n'était plus à démontrer.

Pierre Laffitte, qui après un concours c'est retrouvé soliste dans la Garde républicaine à Paris, puis travaille sous la direction de Roberto Benzi et Alain Lombard.

Il devient professeur titulaire au Conservatoire national de région.

Quant à Bruno Bielsa, après avoir travaillé la musique avec son père, il entre au conservatoire de Bordeaux à l'âge de 12 ans. Après quelques années de travail assidu, il professe dans les écoles de musiques de Marmande et Ardilla.

Ce passionné de jazz, est sollicité par le big-band de la région et les groupes de salsa. Le concert a été entrecoupé de chants choral et de morceaux choisis à la trompette.

LE REPUBLICAIN 02 06-07

MUSIQUE / La chorale du secteur pastoral de Langon et ses trois trompettes

C'était le concert des sommets

Le maire de Saint-Macaire a pris le micro pour accueillir les nombreux spectateurs et présenté une part historique de l'église Saint-Sauveur: les destructions des protestants (il existait un autre orgue jusqu'à eux), le rôle joué par le conseil de fabrique pour rétablir l'aspect médiéval de l'église après les Jésuites qui avaient couvert les peintures du cœur d'un bleu sidéral. Ce conseil de fabrique qui a aussi décidé de démonter l'important autel de bois sculpté dont il reste une partie à Saint-Pierre-de-Mons, et qui a fait construire un portique au-dessus des portes pour y placer un orgue sous la rosace (du XVIème siècle).

Le maire a aussi souligné le fait que de grands musiciens comme Pierre Laffitte et ses élèves étaient sans doute marqués par le fait musical qui sévissait à Saint-Macaire dans les années 1820.

Le concert a débuté par une autre introduction, celle de Pierre Laffitte, qui a expliqué une partie de la vie et des œuvres des grands compositeurs qu'ils allaient interpréter: Charpentier, Dvorak, Arban, Böhme, Bruckner, Bach Cherubini, Bortniansky, Haendel, Depelsenaire...



Photo Le Républicain : P. R.

Les trois trompettistes ont emporté le public qui les a rappelés en fin de concert.

Les deux premières musiques étaient à la fois interprétées par la chorale et par les trompettes, ensuite il y eu une alternance. A la grande performance de Bruno Bielsa sur la musique de J.-B. Arlan a répondu son élève Thierry Bordenave et somptueusement Pierre Laffitte plus tard. Les amateurs de trompettes ont été servis grâce à l'acoustique exceptionnelle de l'église Saint-Sauveur et peu à peu les 150 spectateurs se sont enfoncés dans la nuit sans s'en rendre compte. Puis il y eu le duo à la trompette de Bruno Bielsa et son élève qui ont couvert en intensité le son de l'orgue synthétisé mais... pour un temps seulement car lorsque l'orgue sera réparé ce sera différent. L'assemblée s'est levée à la fin pour faire un rappel.

Pierre RAMBAUD

LE REPUBLICAIN 02 06 05

La fête d'Ardilla, dimanche 5 juin

L'association Ardilla, dans le cadre de son école de musique, vous invite le 5 juin à venir découvrir les différentes activités qu'elle propose. Ateliers, cours collectifs et cours individuels se produiront pour vous montrer l'aboutissement du travail qu'ils ont fourni tout au long de l'année. Un stand d'information sera installé afin de présenter les cours proposés aux élèves et les multiples manifestations organisées tout au long de l'année.

La journée débutera à 11h30 par un apéro en musique, animé par l'ensemble d'accordéons ainsi que la chorale adultes... et sont ensuite invités ceux qui le désirent à venir partager leur pique-nique autour d'un moment convivial et musical (de quoi se restaurer est prévu pour ceux qui auront oublié d'emmener leur pique-nique).

Après, pas question de s'endormir pendant la sieste! Des animations musicales telles que les Steel ou le Maracatu (bref de quoi se remuer) vous seront proposées. Puis viendra le temps du goûter, suivi de la partie réservée aux enfants. Vous découvrirez à cette occasion le résultat du travail des enfants et de nouveaux groupes fusionnant les différents cours de musique et ateliers.

La journée se clôturera vers 20h comme elle a commencé, c'est à dire autour d'un apéritif toujours en musique avec Trad'Ardilla et un groupe invité (surprise).

03 06 05

II SAINT-MACAIRE L'Association musicale organise une journée grand public, samedi

Ardilla en fête

Samedi 5 juin aura lieu la Fête d'Ardilla, une nouveauté. Cette journée regroupera la soirée musicale de février et le concert de fin d'année du mois de juin. Née en 1987, cette association tient du nom d'une route reliant la vallée de la Garonne au nord du canton de Saint-Macaire. Elle est fondée pour développer l'animation et l'éducation musicale en pays macarien. Samedi on pourra découvrir en toute tranquilité l'équipe d'encadrement et tous les intervenants. Ardilla frappe un grand coup avec ce moment musical tout public dédié entièrement à la rencontre et à l'échange.

Un stand d'information sera installé afin de présenter les cours proposés aux élèves. La journée débutera à 11 h 30 par un apéro en musique animé par l'ensemble d'accordéons ainsi que la chorale adultes. Ceux qui le désirent peuvent participer au pique-nique (chacun amène son panier mais de quoi se restaurer est prévu). Puis, pas question de s'endormir, animations musicales telles que les steel ou le maracatu seront proposés. Puis viendra le temps du goûter, suivi de la partie réservée aux enfants. La journée se clôturera vers 20 heures comme elle a commencé, c'est-à-dire autour d'un apéritif, et toujours en musique avec Trad Ardilla et un groupe invité surprise. Avant-dernière représentation avant la fête de la musique qui aura lieu le 21 juin comme d'habitude, fête repérable dans toute la région (tél. 05.56.62.27.36).



Les responsables d'Ardilla prévoient une journée avec concert et pique-nique PHOTO ANNA MILET

04-06-05

II SAINT-MACAIRE

Ardilla. L'événement se déroule dimanche 5 juin et non samedi 5 juin comme mentionné par erreur dans notre édition d'hier.

04-06-05

ALOSES. La saison bien entamée, le migrateur est aux abonnés absents. Mise en péril de l'économie des pêcheurs professionnels qui s'inquiètent du phènomène

La rareté du poisson argenté

La partie de pêche touche à sa fin. Pour la énième fois, la longue barque verte se laisse porter par le courant. Cette ultime dérive ne sera pas plus fructueuse que les précédentes. Seules cinq aloses ont été capturées. Cinq poissons en une marée, une véritable misère à en croire Jean-Paul Saillan, le propriétaire de l'embarcation. « Et c'est comme ça depuis le début de la saison. Je n'ai jamais vu une année pareille », lance-t-il. Pourtant professionnel depuis plus de vingt ans, ce pêcheur macarien n'arrive pas à trouver une explication rationnelle à cette situation.

Car depuis le début de la saison, les jours se suivent et se ressemblent étrangement. Les aloses sont aux abonnés absents. « Il y a eu du poisson jusqu'à la première semaine de mai. Mais avec seulement deux jours de véritable remontée. Depuis cette période, quand on prend dix aloses sur une marée, on peut s'estimer heureux. Hier, j'ai pêché toute la nuit pour en ramener à peine la moitié. Comment voulez-vous vivre ? Car en plus, il faut assumer toutes les charges, par contre, on fait des économies sur les caisses à poissons », constate Jean-Paul Saillan. Des économies, dont il se passerait sûrement volontiers. Cette situation, il la comprend d'autant moins que les aloses feintes regagnent leurs frayères en grand nombre. Certainement la migration la plus importante depuis bien longtemps. Le pêcheur avance alors comme explication un niveau d'eau un peu trop haut dont la température n'est pas assez élevée. Si l'on excepte 2004, il apparaît que la migration est nettement moins précoce ces dernières années. Il faut savoir qu'elle comprend deux pics importants.

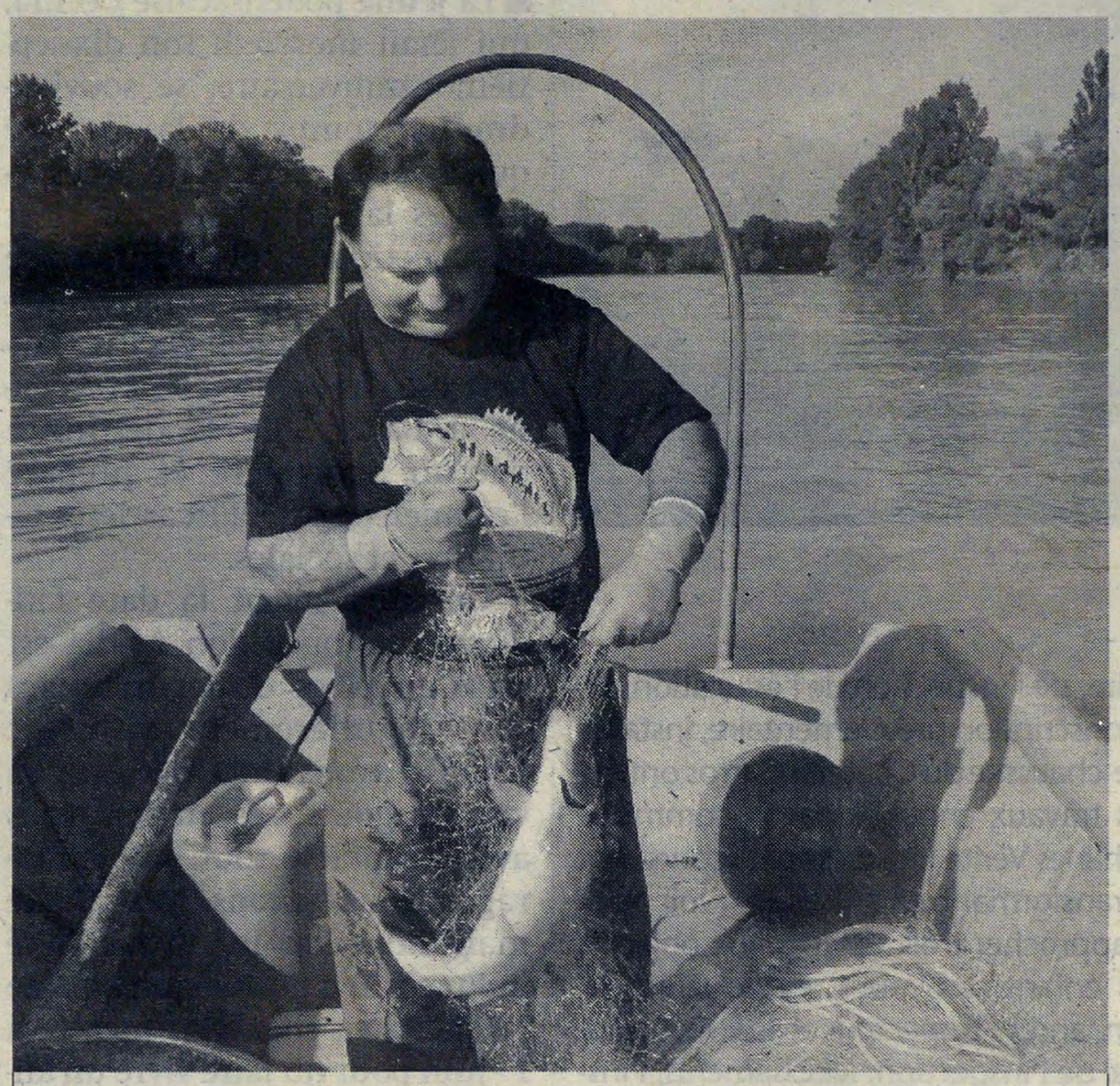

Si les aloses sont rares cette année, elles sont de forte taille

PHOTO PATRICK IZAUTE

Des causes multiples. Mathieu Chanseau, responsable du suivi migratoire au Migado (1) explique « Le premier pic qui se situe entre la mi et la fin avril peut être jugé correct. Le deuxième qui a lieu vers la fin mai, tarde à venir. On peut mettre ça sur le compte d'un fort débit qui ralentit la remontée. Puis, suite au réchauffement brutal de ces derniers jours, les aloses se sont arrêtées sur les frayères aval. Il ne faut pas les négliger, car par le passé, elles ont permis à l'espèce de se maintenir avant la construction du dispositif de franchissement de Golfech. Il faut donc être vigilant. Et même les protéger de toute agression ». Et si la baisse des populations avait une autre explication, car après avoir connu l'abondance au milieu des années 1990, depuis quatre ans, elles sont en stagnation, voire en légère régression. Par contre, il semblerait que les proportions de remontées soient plus fortes sur la Dordogne, ce qui pourrait expliquer la carence actuelle sur la Garonne.

Car contrairement au saumon, la fraie de ce clupéïdé s'effectue à l'échelle du bassin et non de cours d'eau. Ce qui équivaut à dire que suivant les conditions hydrauliques rencontrées en arrivant dans l'estuaire, l'alose optera pour celui des deux cours d'eau qui lui offrira les conditions optimales à sa reproduction. Mais rien n'est perdu pour autant, même si les espoirs de connaître une arrivée massive de poissons s'amenuise avec le temps.

« La pêche ferme le 30 juin, mais à partir du 15, le gros de la troupe est passé. Il va falloir qu'elles se dépêchent à passer », prévient Jean-Claude Saillan, qui garde tout de même le moral, en pensant à un gigantesque coup de filet réalisé en juin, voici quelques années.

Espoir entretenu par les constations de Mathieu Chanseau qui reconnaît que « certaines années, 60 % de la migration peut se faire en juin ».

Patrick Izaute

(1) Association chargée du suivi des poissons migrateurs sur le bassin Garonne-Dordogne.

03 06 05

II SAINT-MACAIRE L'Association musicale organise une journée grand public, samedi

Ardilla en fête

Samedi 5 juin aura lieu la Fête d'Ardilla, une nouveauté. Cette journée regroupera la soirée musicale de février et le concert de fin d'année du mois de juin. Née en 1987, cette association tient du nom d'une route reliant la vallée de la Garonne au nord du canton de Saint-Macaire. Elle est fondée pour développer l'animation et l'éducation musicale en pays macarien. Samedi on pourra découvrir en toute tranquilité l'équipe d'encadrement et tous les intervenants. Ardilla frappe un grand coup avec ce moment musical tout public dédié entièrement à la rencontre et à l'échange.

Un stand d'information sera installé afin de présenter les cours proposés aux élèves. La journée débutera à 11 h 30 par un apéro en musique animé par l'ensemble d'accordéons ainsi que la chorale adultes. Ceux qui le désirent peuvent participer au pique-nique (chacun amène son panier mais de quoi se restaurer est prévu). Puis, pas question de s'endormir, animations musicales telles que les steel ou le maracatu seront proposés. Puis viendra le temps du goûter, suivi de la partie réservée aux enfants. La journée se clôturera vers 20 heures comme elle a commencé, c'est-à-dire autour d'un apéritif, et toujours en musique avec Trad Ardilla et un groupe invité surprise. Avant-dernière représentation avant la fête de la musique qui aura lieu le 21 juin comme d'habitude, fête repérable dans toute la région (tél. 05.56.62.27.36).



Les responsables d'Ardilla prévoient une journée avec concert et pique-nique PHOTO ANNA MILET

04-06-05

II SAINT-MACAIRE

Ardilla. L'événement se déroule dimanche 5 juin et non samedi 5 juin comme mentionné par erreur dans notre édition d'hier.

08-06-05

CDC DES COTEAUX MACARIENS. Le Club Nature veut sensibiliser les jeunes à la protection des milieux humides

Une nature propre

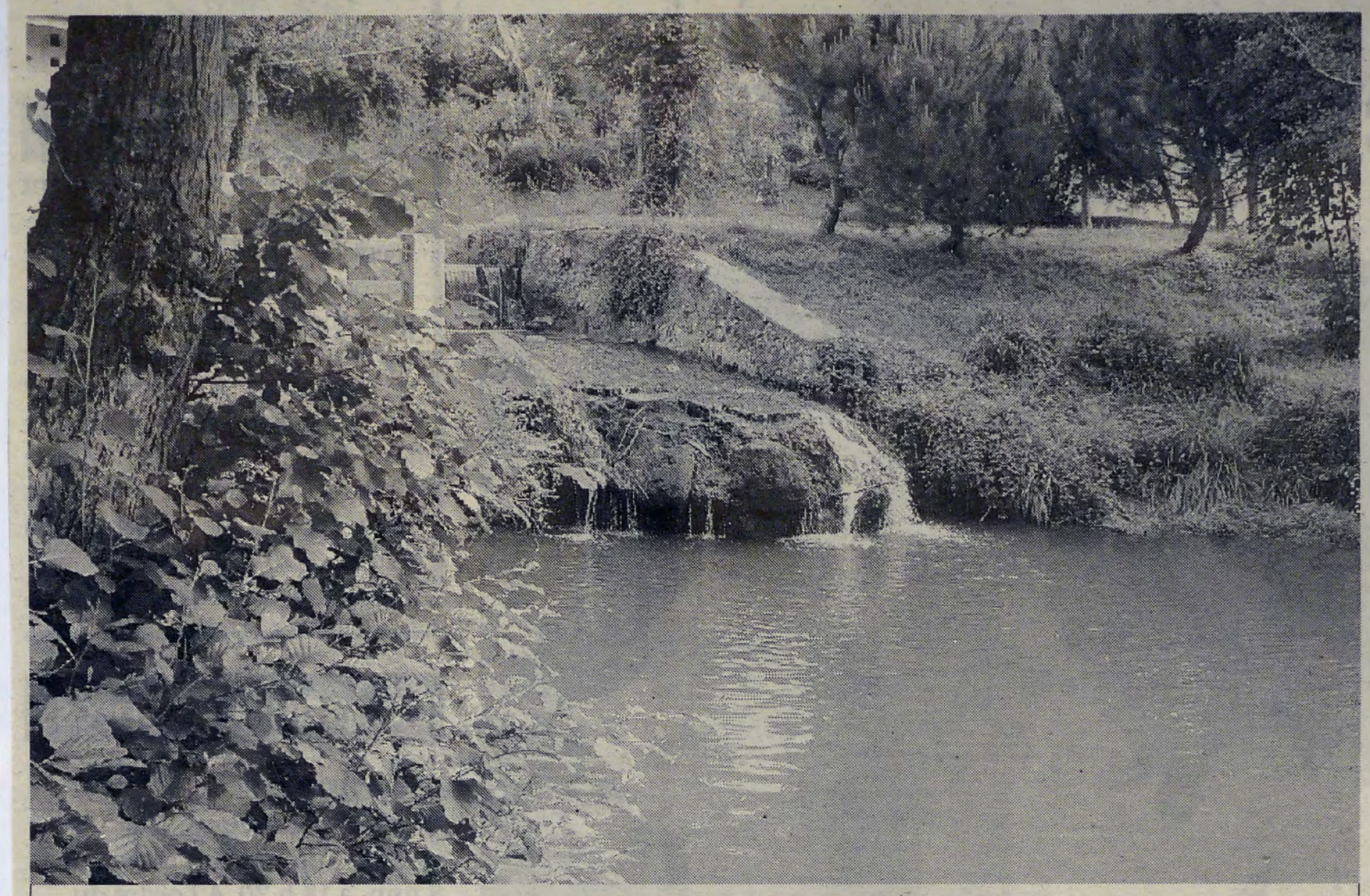

La découverte du Galouchey a fait l'objet de deux séances PHOTO PATRICK IZAUTE

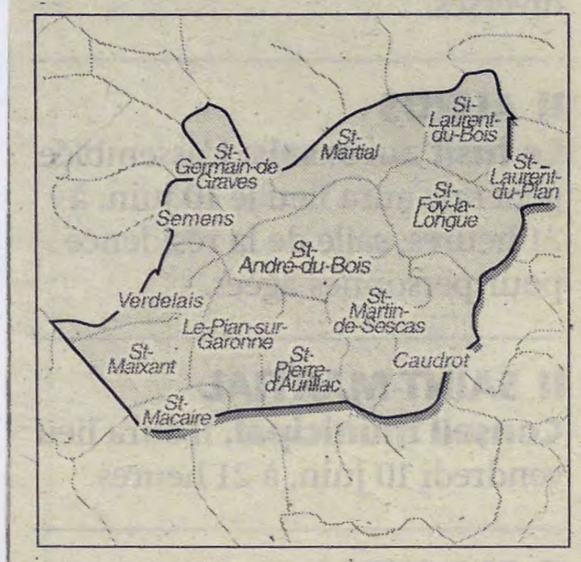

Samedi, les membres du Club Nature seront mis à contribution pour participer à la journée de nettoyage organisée par la communauté des communes. Ce sera la sixième sortie depuis la création du club, le 18 mai dernier. Cette toute nouvelle association a pour objectif de sensibiliser les plus jeunes à différentes problématiques environnementales, de leur faire découvrir de nombreuses espèces et activités en rapport avec la nature. Et cela de façon ludique, artistique, scientifique et technique. Ainsi la communauté des communes a mis en route un projet d'éducation en environnement, sur le thème de l'eau et de l'éco-citoyenneté. Projet qui pourrait bien être porteur par le biais d'un club environnement du Conseil général. « Le but est de développer un programme à l'année sur la thématique de l'écocitoyenneté, de l'eau, de la faune, de la flore, la protection et la réhabilitation des milieux humides et des cours d'eau de notre jolie région », précise-t-on pour tracer les grandes lignes de l'action future de l'association.

Débat et expo photos. Ce club sera à la fois un lieu d'échange et de rencontre des enfants des centres de loisirs de la communauté des communes, mais aussi un lieu de découverte et d'ouverture vers la nature et d'éducation au respect de l'environnement. Les animations sont encadrées par un éducateur environnement. Celuici possède la maîtrise technique de la gestion des ressources et des milieux naturels ainsi que celle des méthodes pédagogiques qui va lui permettre de développer ces sujets auprès d'un public infantile. Dans le cadre de ses activités le centre de loisirs de Verdelais met en place un premier cycle qui se déroule jusqu'au samedi 12 juillet.

Après la présentation du contenu de ce cycle d'animations les enfants du centre de loisirs ont pu participer à un premier atelier de sensibilisation. La première approche a, semble-t-il, permis aux seize gamins présents de vivre une séance des plus enrichissantes. Et surtout, d'évaluer le degré de qualité de l'eau du Galouchey, du lac au Guyonnet. La seconde partie a été consacrée à la découverte de la partie basse du ruisseau, du Luc et son confluent avec le fleuve, à la Garonnelle. D'autres animations vont suivre jusqu'à fin juillet. Renseignements au 05.56.76.78.83.

Le calendrier

11 juin : atelier d'initiation au tri et à la dépollution. 18 juin : animation et nettoyage du site de la Gourgue. 25 juin : animation et nettoyage du site de Rochecave. 2 juillet : animation et nettoyage du site de la Garonnelle. Dimanche 24 juillet : balade animée par le groupe Environnement de Mouchac à la Garonnelle. Expositions photos retraçant le projet, suivie d'un débat sur la protection des milieux humides.

08-06-05

Tricandilles et bonne humeur

Saint-Macaire. Guy Lacave a passé le flambeau, Jacques Verhoeven a su maintenir la qualité culinaire de la préparation des tricandilles ou tripes blanches. Guy Suire était égal à lui-même quant à la qualité du spectacle.

Avec ce cocktail explosif, le Mouvement de sauvegarde a gagné encore une fois son pari. La septième édfition a réuni plus de cent personnes.

Corinne Mercier, dans un répertoire inhabituel, du moins pour les Macariens, a su avec brio et naturel, amener le public au-delà de ses inhibitions. Ces chansons dites « grivoises » sont indémodables.



Corinne et son acolyte PHOTO ANNA MILET

L'auditoire a pu découvrir René Cazenave, béarnais, il ne peut le cacher lorsqu'il appelle Corinne avec trois « R ». Ce vrai spectateur de la vie quotidienne donne à nos faits et gestes journaliers une dimension plus vraie que nature. Se sont succédé une série d'histoires courtes, faciles à retenir, qui ont conquis le public. Les personnes présentes se rappellent de celle de la météo.

II SAINT-MACAIRE



Ardilla a fait la fête

Réussie la fête d'Ardilla ? Oui, sur tous les plans. C'était un dimanche de charme pour toutes les personnes qui touchent de près ou de loin à l'association. Les organisateurs avaient le sourire et pour cause. Le bilan est plus que positif. Le soleil, élément important, était au rendez-vous. L'organisation de la Fête de la musique le 21 juin est déjà sur le grill

: **Photo** Anna Michel

09-06-05

LE RÉPUBLICAIN 09-06-05

Journées de sensibilisation à la protection de l'environnement

La commission de travail de la Communauté de communes, responsable de la protection de l'environnement sur le canton, lance de nouvelles actions. Parallèlement aux travaux de restauration de cours d'eau actuellement réalisés, elle souhaite sensibiliser l'ensemble des habitants du canton à la problématique des déchets. Pour cela, diverses initiatives de nettoyage des communes vont être menées les 11 et 12 juin. **A Pian/Garonne:** samedi 11 juin, RDV à 9h, à la mairie, pour nettoyer divers lieux publics. Inscriptions à la mairie pour la constitution des équipes de nettoyage (05.56.76.42.42). Le chantier sera suivi d'un apéritif. Mise à disposition de bennes à ferraille, encombrants, électroménager. **A St-Martin-de-Sescas:** samedi et dimanche, mise à disposition d'une benne à ferraille et d'une benne encombrants route du stade. **A Verdelais:** samedi 11 juin, RDV à 9h30 au Luc: atelier d'initiation au tri pour les enfants, constitution d'équipes d'adultes pour aller dépolluer les ruisseaux, 11h: nettoyage du lavoir de Mouchac: 12h : verre de l'amitié offert par la municipalité (05.56.62.02.06). **A Saint-Macaire :** le Mouvement de sauvegarde et la rénovation donne rendez-vous à 8h, le dimanche 12 mai, au pied des remparts au niveau de la rue des Clottes pour le nettoyage du site des tanneries. Le chantier sera suivi d'un pique-nique (05.56.63.03.64).

Différentes bennes seront également à disposition: une à Saint-André-du-Bois, une à Semens et une à Saint-Laurent-du-Bois.

LE REPUBLICAIN 09.06.05

FESTIVITÉS / Dans le cadre du Printemps des Tricandilles

Les rois de la tripe

Le mouvement de sauvegarde et de rénovation de Saint-Macaire a réalisé son Printemps des tricandilles, samedi dernier. Pour l'occasion, Guy Suire avait amené dans sa valise de la chanson et des bonnes blagues.

La soirée cabaret populaire a rempli une fois de plus la salle François Mauriac de Saint-Macaire samedi dernier. Aux amateurs de tripes grillées se sont ajoutés ceux des chansons coquines de Corinne Mercier et de Renez Cazenave.

A priori rien à voir entre ces deux artistes mais leurs spectacles étaient complémentaires: Corinne pour flatter les plus bas instincts et Renez pour provoquer les hurlements hilares d'une bonne partie de la salle et qui sont associés désormais à ce «Printemps des tricandilles» que l'association a créé et pérennisé. La chanteuse a commencé par quatre chansons «Madame Arthur à une foule d'amants», «Félicie aussi»... puis a suivi Renez Cazenave dans la tradition des chansonniers avec un accent béarnais poussé jusqu'à la caricature.

Ce repas fort apprécié et attendu par de nombreux macariens a fait aussi venir des extérieurs, les bénévoles du mouvement de sauvegarde au service de leur 130 convives se sont démenés ne sachant où donner de la tête.

De l'avis général, le Printemps des tricandilles est devenu un évènement incontournable d'autant qu'un grand nombre de Macariens sont des amateurs de cabaret, de chansonnier et de franche rigolade.

Pierre RAMBAUD



Photo Le Républicain: P. R.

Renez Cazenave et Corinne Mercier ont interprété des chansons grivoises.

13-06-05

responsabilité de dresser un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées vivant à leur domicile. Ce registre a pour but d'oganiser, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, un ncontact périodique avec les personnes inscrites, afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin.

Peuvent être inscrites sur ce registre : les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à domicile; les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile; les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre 4 du livre 2 du Code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de travailleur handicapé) ou d'une pension d'invalidité résidant à leur domicile.

Les inscriptions sur ce registre, qui sont facultatives, se font à la mairie, soit à la demande de l'intéressé(e) ou de son représentant légal, soit à la demande d'un tiers. Toute personne inscrite peut demander sa radiation ou la rectification des données qui la concernent. Les informations contenues dans le registre ne seront communiquées qu'au préfet, sur sa demande.

II SAINT-MACAIRE

Plan départemental de gestion de la canicule. Les mesures gouvernementales prises à la suite de la canicule de ...été 2003 confient aux maires la

LE REPUBLICAIN 16.06.05

FESTIVITÉS / Du 17 au 23 juin dans la commune

Un déluge de notes durant cinq jours

La fête de la musique succédera aux fêtes de la Saint-Jean à Saint-Macaire, quatre jours de fête foraine et de nombreuses animations.

Cela commencera en douceur vendredi 17 juin avec la fête foraine qui invitera les plus jeunes au manège et autres stands de tir. Le lendemain samedi 18 juin, la fête foraine reprendra à 16h et à 21h commencera un bal gratuit animé par l'orchestre «Malibu ».

Dimanche 19 juin, jour de sortie en famille, dès 9h: concours de pêche délocalisé à Saint-Germain-de-Graves; à 11h: ce sera la remise des prix des maisons fleuries (la commune a en effet eu le bon goût d'encourager le fleurissement de la cité par ce biais), à 16h30: concert en l'église Saint-Sauveur de «l'Union musicale de Marmande», à 22h aura lieu le premier feu d'artifice au Prieuré.

Lundi 20 juin, un concours amical de pétanque aura lieu aux grottes etsera ouvert à tous. A 22h30 ce sera le toro de fuego sur la place de l'horloge.

Mardi 21 juin, la fête de la musique va débuter à 19h30 mais son programme n'est toujours pas communiqué, qu'importe, on sait qu'avec Ardilla la fête sera bonne.

Le jeudi 23 juin aura lieu le feu de la Saint-Jean au Prieuré.

LE REPUBLICAIN 09-06-05

Les ateliers d'Ardilla

L'association de l'école de musique Ardilla a organisé un spectacle en plein air: l'occasion de présenter le travail réalisé tout au long de l'année dans les ateliers de musique.

Ardilla est un poids lourd de l'organisation d'évènements musicaux avec chaque année plus d'une vingtaine de manifestations (concerts ou spectacles). Les cours de musique vont s'achever avec l'année scolaire et cette petite exhibition venait à point nommé avec les ateliers-chorale enfants, adultes, musique de l'est, accordéon, jardin musical. La scène sonorisée a permis de mettre en valeur les 11 tout-petits qui chantaient en chœur accompagnés à la guitare. Auparavant les «Koliokoto» avaient fait vibrer les murs de l'école maternelle et d'Ardilla. L'association en a profité pour faire des communications en présentant les différents cours proposés, individuels et collectifs.

Après la fête de la musique l'association se mettra en sommeil jusqu'à la rentrée prochaine puis les concerts, les spectacles, les rencontres musicales recommenceront avec Pan-Spirit, Koliokoto, Trad'Ardilla, Arc-en-ciel et les célèbres Ardill'apéro.



Photo Le Républicain: P. R.

Les Koliokoto sont en pleine forme pour la fête de la musique.

LE REPUBLICAIN 09.06.05

Brèves

La Guinée à Saint-Macaire

La fête de la musique va donner lieu à des animations. Son programme n'a pas été communiqué. On sait cependant que le samedi 18 juin va avoir lieu un stage d'initiation au «balafon guinéen Conakry» sous la direction de Naby Kouyaté. Il joue du «balafon» c'est une sorte de xylophone (en bois) et du «doundoun». Rens.: association Ardilla au 05.56.62.27.36, le coût du stage sera de 25€. Cela se passera de 10h30 à 13h et de 14h à 16h.

Edelweiss toujours prêts !

Le club des joyeux randonneurs de Saint-Macaire donne rendez-vous jeudi 9 juin pour la balade «des claveries» à Fargues-de-Langon (15km) rendez-vous à la mairie de St-Macaire à 8h30 ou au nouveau cimetière de Fargues à 9h. (Renseignements: contacter Ghyslaine et André au siège d'association 05.56.76.16.02). Dimanche 12 juin, ils s'attaquent à la boucle de Savignac (12km) au départ de la mairie de St-Macaire à 8h30 ou de l'église de Savignac une demi-heure plus tard. (Renseignement: contacter Pierrette au siège de l'association au 05.56.76.16.02). L'association se prépare aussi pour 19 juin, à la journée de fête de la randonnée et à la visite à pied de Paris du 17 au 22 août.

LE REPUBLICAIN 16-06-05

CONSEIL MUNICIPAL / Débat autour de la maison de la petite enfance

Le multi-accueil refusé

Le conseil municipal de Saint-Macaire a été invité par la Communauté de communes à se prononcer de nouveau sur la candidature à l'installation de la maison de la petite enfance dans l'ancienne perception. Saint-Macaire a refusé.

Le conseil municipal a débuté jeudi dernier par la lecture et l'approbation du compte rendu de la réunion du précédent conseil.

Tarifs de l'eau: le maire a présenté son rapport annuel sur le prix et la qualité des eaux potables. Cela concernait l'adduction seulement, pas l'assainissement. Le réseau a un très bon rendement (95 %) parce qu'il est neuf. Les hydrants sont à la disposition des pompiers, les gens du voyage s'en servent aussi «*mais ça ne coûte pas, c'est dans les chiffres de la production d'eau*» explique le maire. Au niveau du prix de l'eau (sans l'assainissement) celui-ci a peu varié (2,03€/m³), en revanche le prix de l'assainissement a baissé et va encore baisser. La consommation moyenne est de 100 litres par habitant et par jour.

Emprunt: pour réaliser les achats décidés par le conseil municipal: musée postal, château de Tardes, grass-track,... un emprunt va être réalisé sur 15 ans avec des remboursements semestriels. Son taux sera de 3,05% et le remboursement de 439.414€.

Cantonnier: Christian Darroman s'est opposé avec virulence aux autres conseillers et à Alain Falissard en particulier. Il n'admet pas qu'un cantonnier ait été recruté (par vote du conseil le 18 mai dernier) alors qu'il est pompier volontaire. Il considère en effet que c'est mauvais pour le service communal que le cantonnier quitte son poste à l'appel de la sirène pour aller porter secours à Cadillac ou ailleurs. Dans le même esprit ce conseiller regrette qu'un cantonnier ait pu poser ses congés en juin alors que c'est une période où il y a beaucoup de travail et que la commune embauche un intérimaire ce mois-ci.

Pas de multi-accueil à Saint-Macaire

Le maire a donné lecture du courrier provenant de la CDC demandant à Saint-Macaire de proposer comme site d'accueil de maison de la petite enfance l'ancienne perception. Annie Loriot épaulée par Louis Tréméa a pointé la chance que serait cette installation pour le quartier Saint-Jacques et la complémentarité que cela aurait avec l'école des autistes que l'institut médico-éducatif va installer juste à côté. Le maire taxé par elle d'hypocrisie s'est défendu en expliquant qu'il allait voter contre ce projet car il craint que certains usagers ne voient pas cette complémentarité et ne l'acceptent pas. Les conseillers municipaux se sont ralliés au principe d'une priorité donnée à l'IME et à l'école d'autisme que la proximité du multi accueil est susceptible de perturber. Le conseil municipal, au grand dam de Annie Loriot, s'est donc prononcé contre la candidature de Saint-Macaire et l'accueil de la maison de la petite enfance.



Photo Le Républicain: P. R.

L'ancienne perception abrite aujourd'hui le RAM.

Le débat de la cession du terrain autour de l'ancienne perception a eu lieu ensuite, Jacky Gratecap s'est absenté pour ne pas influencer les débats. Il a été proposé par le maire de donner le terrain à l'IME pour mettre en place l'école d'autistes.

D'autres ont estimé que Saint-Macaire n'était pas une commune assez riche pour faire ce don, d'autres encore voulaient que la commune vende après avoir elle-même démoli pour récupérer les pierres. Le vote a clairement tranché dans le sens d'une vente au prix de l'évaluation des domaines (61.000€).

Autres cessions: le conseil a décidé la vente de l'ancienne manufacture de chaussures pour y réaliser des maisons de ville (40 logements).

L'évaluation financière de la construction d'un dojo (salle de judo) avec douche commune avec le football a été présentée par le maire, elle s'élève à un montant de 825.000€ ce qui ferait 38.000€ par an pour Saint-Macaire et 9.500€ pour Pian.

Voirie: les travaux de réfection de la voirie vont enfin commencer à Saint-Macaire, première voie concernée la rue de l'horloge (qui va jusqu'à l'église) caniveau central ou latéral le choix n'est pas encore fait.

Le maire a relevé que même le tracé des voies à Saint-Macaire était un monument.

Pierre RAMBAUD

LE REPUBLICAIN 16-06-05

Nouvelle très belle épreuve le 25 juin à Saint-Macaire



Après la demi-finale du championnat du monde le 28 mai dernier qui a vu la victoire de Robert Barth, le Moto-Start Club Macarien organise le 25 juin prochain, un grass-track international, une compétition qui rentrera dans le cadre du championnat de France. S'affronteront successivement sur la piste des pilotes des catégories Side-Car 500, Open 500, quads éducatifs, minimes et cadets.

A l'issue des courses vers 21h, les pilotes laisseront place aux musiciens puisque ce sera au tour des groupes General Stone et Snog d'enflammer l'enceinte. A noter que ce rendez-vous précédera la première manche de la finale du championnat du monde de grass-track qui aura lieu le lendemain à Muhldorf en Allemagne.

Renseignements sur le site du club: grasstrack-macarien.org.

LE REPUBLICAIN 16.06.05

Brèves

Fêtes de la Saint-Jean

Dimanche 19 juin, dans le cadre de la fête locale, le Groupement des Associations de St-Macaire propose un superbe concert que donneront les musiiens de l'Union Musicale de Marmande. Le concert aura lieu à 16h30 en l'église Saint-Sauveur.Entrée libre. Vente de programmes au bénéfice de l'association «Lou Camin» qui aide en Sud-Gironde les personens atteintes de troubles autistiques.

Toujours du bon pied

Dimanche 19 juin ce sera la fête de la randonnée. Au programme: l'association de randonneur a prévu le tour des lavoirs et les coteaux (12 km). Départ à 8h30 de la mairie. ***Renseignement au 05.56.76.16.02.***

La ludothèque de passage

Mercredi 22 juin l'association de promotion du jeu se posera à la salle Bertric de Verdelais de 14h30 à 18h30.

Septième tricandille

Sur une idée originale de Guy Suire, l'infatigable inspirateur du café théâtre «l'Onyx» de Bordeaux, le Mouvement de Sauvegarde a célébré la tricandille pour la septième année consécutive. Un tel mets suppose de méticuleuses préparations dont le secret n'est détenu que par «le seul Bordelais de Saint-Macaire». Aussi Maître Lacave a veillé au grain pour que ses successeurs demeurent à la hauteur de l'événement. Les grillades de tricandilles sont restées d'origine contrôlée, comme chaque fois accompagnées de salade et de vin du terroir et conclues par un dessert surprise.

La tricandille rencontre encore quelques défiances d'ordre psychologique puisqu'il s'agit bien d'abats et plus précisément de tripes. Aussi le pâté chaud a t-il été au rendez-vous pour offrir une session de rattrapage. Rien n'a empêché les esthètes de l'identité locale de consommer les deux productions dont les origines peuvent être recherchées dès le néolithique. Les agapes se sont prolongées grâce à des additifs de choix: La «Goualante» a distillé à l'auditoire un répertoire de chansons françaises interdites ou censurées, jusque-là réservées aux cénacles avertis: l'ode au sexe féminin interprétée initialement par Colette Renard constitue un sommet dans le genre.

Chacun a reconnu alors une habituée des Nuits Macariennes, en la personne de Corinne Mercier. Et puis, a surgi l'acrobate de la brève des comptoirs qui écume depuis déjà de nombreuses années les cercles du Béarn, de la Chalosse et de la Haute-Lande. René Casenave, ancien cheminot, a franchi exceptionnellement la Garonne pour exporter sa gouaille gasconne et se livrer à un monologue «despitous» qui a réconcilié les spectateurs avec leurs racines les plus profondes, disons tout de suite que le fou rire était garanti.

[MOTO GRASS-TRACK] MJC MACARIEN

17-06-05

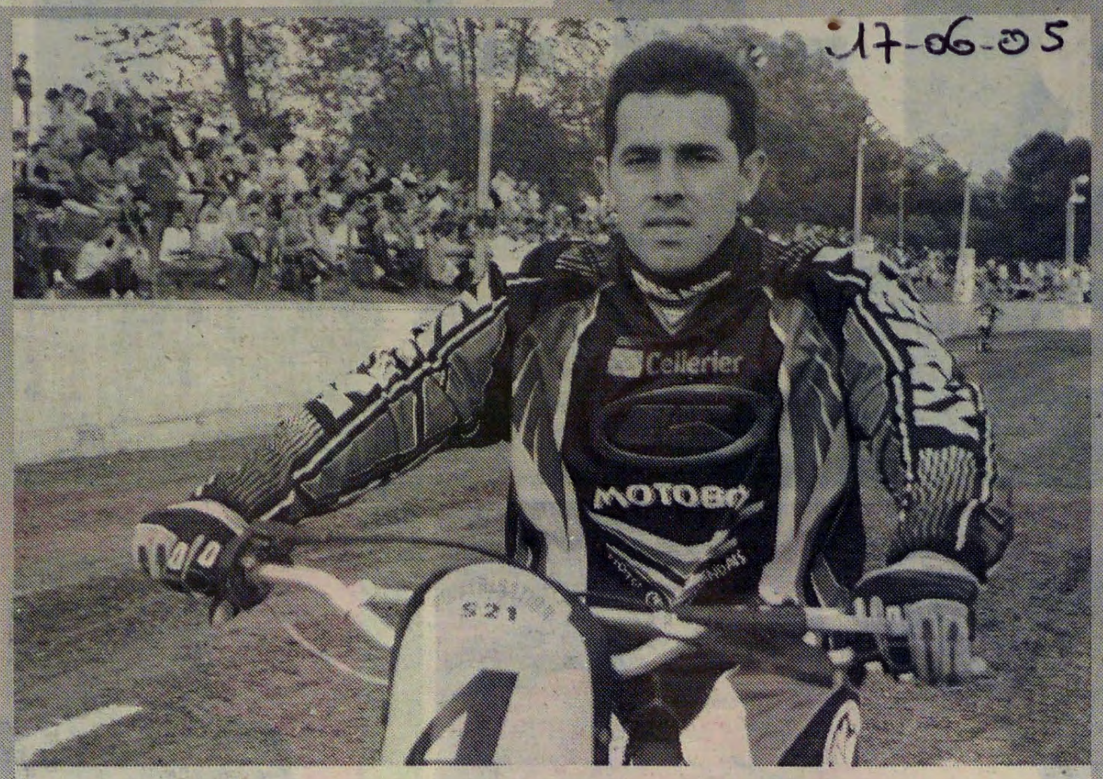

Le MSCM remet le couvert. Après la magnifique demi-finale mondiale qui a vu la victoire de Robert Barh le 28mai dernier sur la piste des Bords de Garonne, le Moto-Start-Club Macarien remet le couvert. Ce sera le samedi 25 juin avec une épreuve internationale et des manches de championnat de France et de Ligue, avec les open 500, side-car 500, quads, minimes, cadets et éducatifs. Les qualifiés des Grand Prix seront à Müldorf (Allemagne), le lendemain. Second derrière Paul Aurry, dimanche dernier, à Lauzun, Stéphane Trésarrieu est invité à la première des cinq finales en Allemagne (notre cliché). Sous toute réserve, le président J.-P. Baradat a annoncé la venue des Hollandais Renkema et Wan Welde. Les Anglais Cooper et Philipps. Six pilotes étrangers seront opposés à six pilotes français. Essais de 10 heures à 15 heures; première manche à 17 heures. Dès 22 heures, place à la musique avec les groupes Général Stone et Snog. Renseignement sur le site du club : grasstrack-macarien.org

PHOTO J.-C. D.

20-06-05

La paëlla des pensionnaires

Maison de retraite. Deux fois par an, la maison de retraite de Saint-Macaire reçoit les familles et amis des résidents, à Noël et au début de l'été. Ce lieu de vie a pris mercredi dernier des allures festives.

C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que s'est déroulée la journée. Aux tapas et sangria, comme mise en bouche, a suivi une paëlla géante, préparée par les chefs cuisiniers. Hirondelle, cet artiste déjà connu de tous, a su égayer l'après-midi et donner à tous un instant de bonheur avec son orgue mécanique.

Plus de 150 personnes ont participé à ce moment fédérateur pour tous, résidents, parents et le personnel toujours à l'écoute.



La paëlla : un vrai délice

PHOTO A. MILET

16-06-05

CDC DES COTEAUX MACARIENS. Franc succès pour la première opération nettoyage des communes. Elle sera certainement reconduite l'an prochain

Des déchets récupérés à la pelle

■ L'opération nettoyage, organisée par la communauté de communes, peut être qualifiée de réussie. Au niveau de la participation active, ce sont plusieurs dizaines de sacs poubelles, de détritus divers qui ont été remplis par les participants au cours de leurs pérégrinations à travers la campagne. « Beaucoup de bouteilles et des emballages en plastique, des boîtes de boissons et quelques déchets lourds, comme cette fenêtre récupérée en bordure de route et quelques ferrailles. Mais concernant cette catégorie, c'est vraiment très peu », confirme Alain Bellard, le vice-président délégué, responsable de la commission. Tout comme les produits qualifiés de polluants d'ailleurs. « Je regrette les boîtes et les cannettes de bière laissées un peu partout dans la nature et notamment dans les cabanes de vigne par certains jeunes en réunion. Un jour ou l'autre on va bien finir par avoir un incendie », prévient Jean-Claude Pérez, son adjoint.

Après coup, le maire du Pian s'avouait néanmoins quelque peu surpris par la quantité de détritus collectés sur sa commune, qu'il considérait comme relativement propre. En ce qui concerne la participation, Alain Bellard se dit également satisfait. Uniquement sur le Pian, quatre équipes ont pu être constituées.



Une opération qui a permis de récupérer des dizaines de sacs de détritus

PHOTO P. I.

Des générations peu concernées. « Des retraités et des enfants, en majeure partie, qui étaient fiers d'avoir participé à une action qu'ils jugeaient nécessaire », précisait-il en regrettant toutefois que les générations intermédiaires ne se soient pas senties un peu plus concernées.

Il ne tient toutefois pas à généraliser. « Ce n'est pas parce que certains ne sont pas venus qu'ils sont insensibles à ce type d'opération. D'autant qu'ils participent à titre individuel à un nettoyage régulier de leur commune. D'autres sont venus s'excuser de ne pouvoir venir », avoue Alain Bellard, qui reconnaît que le but principal de cette action reste avant tout la sensibilisation des jeunes générations. Le taux de remplissage des conteneurs à encombrants dans les diverses communes témoigne de l'intérêt porté par les habitants du canton à leur environnement. «

Ça aura au moins servi à quelque chose. Toutes les s... qui y étaient jetées, on ne les retrouvera pas dans les bois », faisait remarquer un élu d'une autre commune.

: Patrick Izaute

18-06-05

Communes express

II SAINT MACAIRE

Concert. Dans le cadre de la fête locale, le Groupement des Associations de Saint-Macaire propose un concert qui sera donné cette année par l'Union Musicale de Marmande. Le programme s'ordonnera autour d'une première partie classique qui fera la part belle à l'Espagne, une seconde partie jazzy, qui rendra hommage au swing de Benny Goodmann et au répertoire de Claude Nougaro. Dimanche 19 juin, à 16 h 30, église Saint-Sauveur. L'entrée sera libre, et la vente des programmes se fera au bénéfice de l'association Lou Camin, qui aide les personnes atteintes de troubles autistiques.

Mairie. Le scrétariat sera fermé exceptionnellement lundi 20 juin toute la journée.

21-06-05

II SAINT-MACAIRE

Saint Jean. Le 24 juin sera fêté autour d'un immense feu de joie. Toute la population peut apporter quelque chose à brûler : fagots, branches sêches...

15-06-05

II SAINT-MACAIRE

Fêtes de la Saint-Jean. Elles s'ouvriront le vendredi 17 juin avec la fête foraine; samedi 18, bal gratuit avec l'orchestre Malibu; dimanche, à 9 heures, concours de pêche à Saint-Germain de Graves, 11 heures, remise des prix « maisons fleuries », à 16 h 30, concert en l'église Saint-Sauveur avec l'Union musicale de Marmande, à 22 h 30, feu d'artifice au prieuré; lundi 20 juin, à 14 h 30, concours de pétanque aux Grottes; à 22 heures, Toro de fuego, et cloture de la fête foraine. Mardi 21, Fête de la musique organisée par Ardilla et jeudi 23 juin, feu de la Saint-Jean sur le parvis de l'Eglise.

22-06-05

II SAINT-MACAIRE

Saint-Jean. Le programme débutera à 18 heures, avec une grande chasse aux trésors, départ du Prieuré; à 20 heures, apéro swing, tapas; à 20 h 30, repas en plein air (5 € par personne).

À 21 heures, spectacle des enfants (musique et théâtre); à 22 heures, à la tombée de la nuit, on allume le feu, on danse et on saute le feu.

Renseignements 06.76.29.70.79.

LE REPUBLICAIN - 23-06-05



Les bolides sur la piste macarienne

Une compétition de grass-track est organisée samedi soir

Un mois après sa demi-finale de championnat du monde, le Moto Start Club Macarien a mis les petits plats dans les grands et espère un joli spectacle.

page 38

20.06.05

II SAINT-MACAIRE Fidèle à sa réputation, la Fête de la musique macarienne s'annonce une fois de plus grandiose

Riche programmation



Un succès jamais démenti en une quinzaine d'années d'existence PHOTO PATRICK IZAUTE

Demain soir, comme tous les 21 juin, depuis que la Fête de la musique existe, ils vont être plusieurs milliers à investir la vieille ville. Au fil des ans, les festivités macariennes ont pris une telle dimension qu'aujourd'hui elles se positionnent comme une référence. au même titre que celles de Saint-Quentin-de-Baron, au niveau départemental.

La clé de ce succès est imputable à la réunion de plusieurs paramètres. Il y a tout d'abord le cadre. Le Mercadiou, le château de Tardes, le prieuré, les petites rues qui forment un ensemble dans lequel la musique prend une tout autre dimension. Ensuite, c'est la mobilisation de la mairie, des services techniques, du monde associatif autour de la cheville ouvrière, l'association Ardilla. Car on ne peut songer une seconde à la Fête de la musique sans citer cette association.

Une équipe bien rodée, savant amalgame de bénévoles et salariés, qui possède l'expérience nécessaire à l'organisation d'une manifestation de cette ampleur. Car ce ne sont pas moins de quatre à cinq mille visiteurs qui sont attendus autour de cinq scènes. Cette réussite c'est aussi ce mélange de tradition et de nouveauté.

L'esprit originel. Ainsi cette année, pour la première fois, les festivités sortent de la vieille ville avec une scène dediée au chant sous toutes ses formes à la chapelle des Ursulines. Ensuite, la grande scène quittera la place du Mercadiou pour la place de l'Horloge. « Nous y avons voulu un endroit convivial où l'on puisse s'attabler, boire un coup et danser » précise Delphine, une des salariées de l'association.

Le Mercadiou ne sera pas pour autant délaissé puisqu'il accueillera l'espace Ardilla. Une scène intimiste où se produiront les membres de l'association. Avec au programme Steel Drums, danse flamenca, mélodies sud-américaines. Pour rester dans le classique, le château de Tardes servira de cadre à un concert de jazz ainsi qu'à la reprise du répertoire de Georges Brassens. A quelques mètres de là, au prieuré, les amateurs de rock, de reggae et de jazz ne devraient pas être déçus. Mais le spectacle sera aussi dans les rues avec des percussions brésiliennes et africaines. Pig's feet, les Fifres de Saint-Pierre ou encore Y a pas le feu. Ce succès, la manifestation le doit aussi au fait d'avoir su conserver intact l'esprit que Jack Lang avait voulu donner à la Fête de la musique il y a bientôt un quart de siècle.

: Anna Millet et Patrick Izaute

Le déroulé

Mardi 21 juin, à 19 h 30, place de l'Horloge : reggae, folk, funk. 20 heures, chapelle des Ursulines (maison de retraite) : chants sacrés, chœurs d'enfants, chants migrateurs. Mercadiou : espace Ardilla. Prieuré : rock, reggae, jazz. 20 h 15, château de Tardes : jazz, reprise du répertoire de Brassens. Le labyrinthe Poly sons initialement prévu au Carré Saint-Jacques sera déplace dans un autre lieu en raison d'un début d'incendie.

LE REPUBLICAIN 23.06.05

NATURE / Une journée intercommunale pour l'environnement

Pédagogie et sensibilisation

Le principe d'une journée intercommunale de l'environnement a été lancé. Sept communes sur 14 y ont participé. L'an prochain, elles seront encore plus nombreuses.

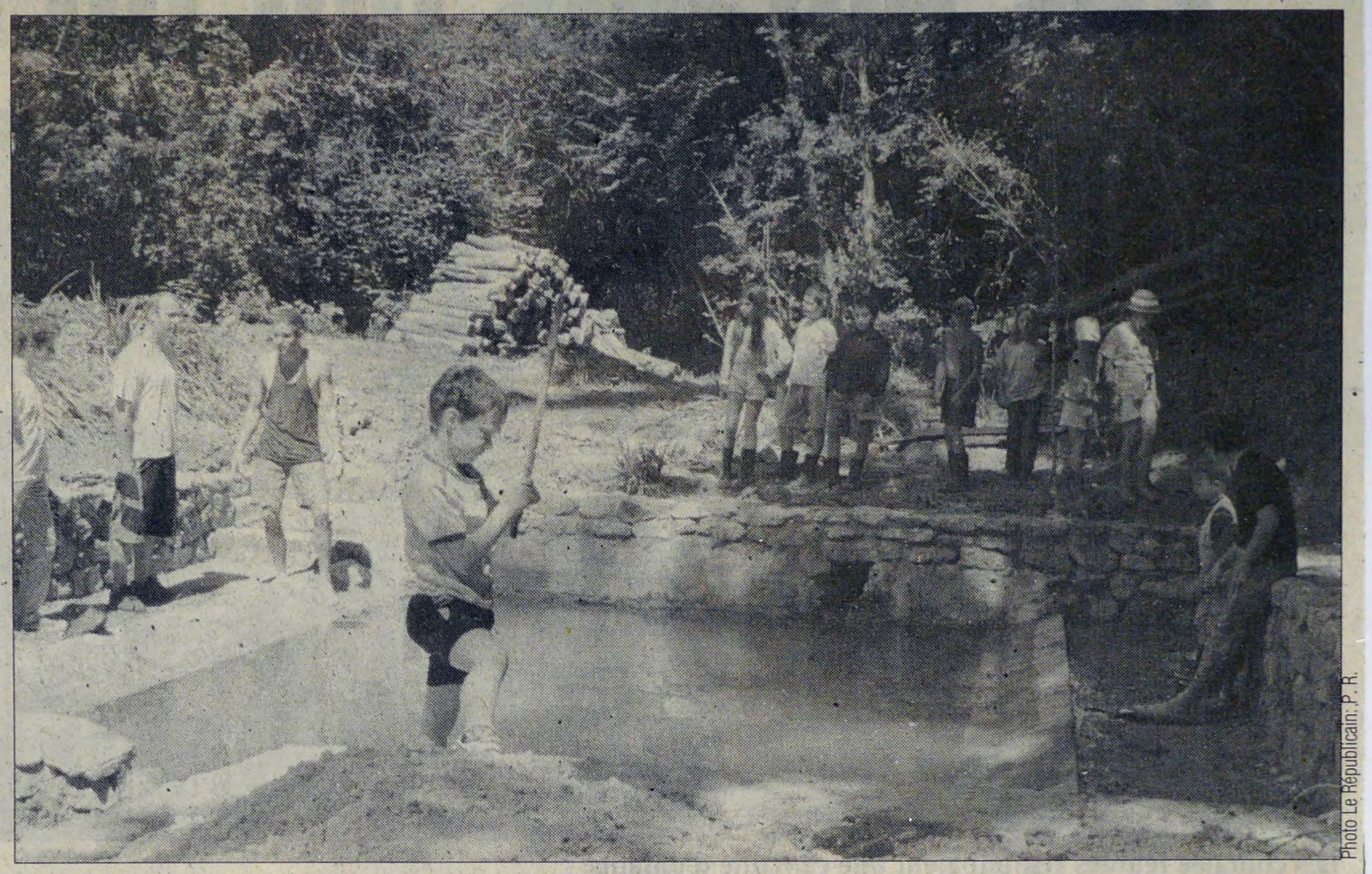

Photo Le Républicain: P. R.

Les enfants découvrent les vertus des cours d'eau.

A Pian-sur-Garonne dont le maire est à l'origine de la journée environnementale, les habitants se sont retrouvés, samedi matin, pour nettoyer divers lieux publics. Le but est matériel certes mais aussi et surtout psychologique: les gens qui jettent dans la nature (depuis la fenêtre de leur voiture ou qui déposent des sacs-poubelle ou des «encombrants») voient leurs voisins, leurs amis les ramasser, nul doute que la prochaine fois ils iront jusqu'à la déchetterie (zone Dûmes à Langon). Alain Bellard avait indiqué, par ailleurs, qu'il n'hésiterait pas à verbaliser les personnes qui seraient prises sur le fait d'un dépôt sauvage (et il s'est exécuté à plusieurs reprises).

. Le but de ces journées (samedi et dimanche) était avant tout pédagogique. Ainsi à Verdelais, ce sont les enfants qui ont été sensibilisés au risque de pollution et ses conséquences afin qu'ils acquièrent de bons réflexes et interpellent leurs parents. Il fallait faire naître une conscience de la nature qui les entoure et pour cela, le CVLV avait invité Sébastien Buhr, éducateur environnemental au domaine de Frayse (Fargues-Saint-Hilaire). Les enfants devaient acquérir la «tri attitude» par le jeu et des explications imagées. Ils ont appris le tri sélectif, le recyclage de déchets «précieux». Cette «grande aventure des déchets» est une campagne de l'ADEM, elle a donné lieu à des ateliers où les enfants ont collecté avec des épuisettes, prélevé des algues mises dans des aquariums et fait des fiches techniques. Pour reconnaître une herbe, l'éducateur n'hésitait pas pour aider à mémoriser le nom des plantes à s'appuyer sur des contes. Les enfants ont reçu un cahier édité par l'ADEM «l'écho charte» qui par des jeux, des explications, enseigne de bons réflexes et la notion de tri sélectif, de recyclage. L'animation de sensibilisation a inculqué le respect des cours d'eau, ils devront le retransmettre lorsque, le 24 juillet dans «la balade», ils seront de petits éducateurs et ils vont réaliser une bande dessinée à partir de photos numériques prises sur sites.

A l'invitation du mouvement de sauvegarde de Saint-Macaire, dimanche, des participants de ces journées de l'environnement se sont retrouvés pour nettoyer le site des anciennes tanneries, un pique-nique a fait suite à ce travail civique et responsable. A noter qu'à Saint-Macaire de telles journées existent depuis plusieurs années (du fait de l'histoire de la cité), la date en a été alignée sur celle de l'initiative intercommunale de Alain Bellard et Philippe Mesnard.

Ailleurs à Saint-Martin-de-Sescas, Saint-André-du-Bois, Semens, Saint-Laurent-du-Bois des bennes ont été disposées pour accueillir les ferrailles et encombrants.

Les milieux humides sont protégés par une loi d'application d'une directive européenne depuis 1992 et les communes essaient d'encourager la restauration des cours d'eau avec de faibles moyens, ce sont en définitive surtout les associations qui pourront agir avec l'accord des communes mais l'impulsion peut venir aussi de la CDC.

Cette journée environnementale était une première, l'an prochain on peut souhaiter qu'elle fasse tâche d'huile...

Pierre RAMBAUD

LE REPUBLICAIN 23.06.05

RANDONNÉE / La douzième édition de la fête nationale

Marcher certes mais surtout se retrouver



Photo Le Républicain: P. R.

Photo de famille pour les quatre clubs de la FFRP.

Les club de randonnée de Saint-Macaire, Cenon, Captieux, Le Bouscat se sont retrouvés pour la fête (nationale) de la randonnée.

Gérard et Marie-Andréa Hanique sont arrivés de la région parisienne il y a deux ans et ont amené avec eux tout leur dynamise et leur goût pour l'action associative. Au niveau national ils ont été, avec d'autres, à l'origine de la fête de la randonnée. Leur but était de «rendre aux gens leurs jambes» que ceux-ci se rendent compte de ce dont ils sont capables en s'aérant sur des sentiers qu'ils avaient oubliés, en rencontrant la nature. A Saint-Macaire (comme ailleurs en France) est partie cette douzième fête de la randonnée son but est encore de faire découvrir ou redécouvrir les fleurs, les arbres, les cours d'eau, les lavoirs et repérer des endroits de dépôts sauvages et les nettoyer car souvent les randonneurs n'hésitent pas à mettre la main à la pâte. Ils étaient plus d'une cinquantaine au départ de Saint-Macaire.

LE REPUBLICAIN 23.06.05

Brèves

Rando nocturne

L'association des «Edelweiss» donne rendez-vous jeudi 23 juin pour la boucle locale de Saint-Léger-de-Blason (12 km). Rendez-vous à la mairie de Saint-Macaire à 8h30 ou à l'église de Saint-Léger-de-Blason à 9h. Samedi 25 juin, pour la troisième année consécutive, aura lieu la randonnée nocturne prévoir des lampes de poche, rendez-vous à 21h à la mairie de Saint-Macaire. Jeudi 30 juin, ce sera la boucle locale de Aillas (12 km) départ de la mairie de Saint-Macaire à 8h30 ou à 9h de l'église d'Aillas. ***Pour tout renseignement contacter Marie-Andréa au siège 05.56.76.16.02.***

Ludothèque

La ludothèque itinérante, après être venue mercredi 22 juin, en la salle de Bertric de Verdelais, de 14h30 à 18h30 ira en la salle des fêtes de Saint-Maixant, mercredi 29 juin de 14h30 à 18h30. Les permanences sont toujours en place au cellier du Prieuré les lundi et vendredi après-midi et jeudi et samedi matin.

Concert de la Saint-Jean

L'union musicale de Marmande est venue donner un concert classique et jazz en l'église de Saint-Macaire dimanche après-midi. Malgré l'absence d'un tiers des effectifs, l'orchestre d'harmonie a fait une prestation remarquable qu'a restituée admirablement l'église Saint-Sauveur. Les auditeurs ont entendu un large extrait de Carmen de Bizet, et un hommage à deux grands «passeurs de swing» a été rendu en interprétant une partie des œuvres de Benny Goodmann et Claude Nougaro. L'entrée était gratuite mais les programmes étaient proposés à la vente au profit de l'association de lutte contre l'autisme «Lou camin».

23-06-05

Fête de la musique

Saint-Macaire : toujours inventive

■ Chorales à la maison de retraite, jazz au château de Tardes, rock au Prieuré, danses flamenca au Mercadiou, la musique... toutes les musiques ont investi la vieille ville, mardi. Mais nous donnerons un prix spécial à ce labyrinthe musical dans lequel les enfants, en se perdant, s'initiaient aux sons et aux instruments.

L'heure avançant, il était de plus en plus difficile de se frayer un passage dans les rues étroites, et surtout d'approcher les scènes tant l'affluence était grande. La fête de la musique de Saint-Macaire n'aura donc pas dérogé à sa réputation d'arriver en tête du palmarès des Fêtes de la musique girondine. La première par l'importance du public, la première par l'inventivité et le créativité des organisateurs et des musiciens, la première par l'enthousiasme des auditeurs.

L'installation de la grande scène sur la Place de l'Horloge s'imposait comme un véritable point de chute où les festayres pouvaient s'attabler, boire un, ou plusieurs coups, en restant sage, naturellement ! Et écouter de la musique, ils étaient là pour ça... ou danser... ils étaient également là pour ça, avant de se promener au hasard des rues et des différents podium ! Combien étaient-ils ? Bien malin qui pourrait donner un chiffre, mais ils étaient très, très, très nombreux !



La musique sur scène et dans la rue



Flamenco au Mercadiou



Ambiance sur la grande scène

PHOTOS ANNA MILLET ET PATRICK IZAUTE

28-06-05

II SAINT MACAIRE

Balade « nature et patrimoine ». Joël Baudet, guide « Nature et patrimoine » organise une balade à la journée le dimanche 3 juillet sur le thème « Petit patrimoine rural ». Rendez-vous à 9 heures sur la place de l'église à Saint Macaire. Participation : 8 €, prévoir le pique-nique. Réservations au 05.56.63.37.04. (heures des repas) ou au 06.82.41.27.96.

LE RÉPUBLICAIN 23.06.05

MOTO START CLUB MACARIEN / Grass-track international samedi soir sur la piste Michel Paris

Saint-Macaire remet déjà le couvert

Un mois après la demi-finale du championnat du monde qui a vu la victoire de l'Allemand Robert Barth, la piste macarienne accueille ce samedi une compétition de jolie facture.

Décidément, on ne chôme pas du côté du Moto Start Club Macarien que préside Jean-Pierre Baradat. Un mois à peine après la belle demi-finale qui a drainé plus de 5.000 personnes vers l'anneau de Saint-Macaire, le club organise un second rendez-vous. Certes, les passionnés de grass-track auront sans doute les yeux tournés vers la piste allemande de Muhldorf, qui accueillera le même jour la première manche de la finale du championnat du monde, mais ils auraient pourtant tort de ne pas se pencher sur le rendez-vous prévu sur la piste Michel Paris.

En effet, c'est un véritable grass-track international qu'organise le club avec des épreuves de side-car (niveau ligue), de minimes/cadets (ligue), éducatifs (amateur), d'Open 500 (championnat de France), de quads (France) et trophées 500. De quoi donc offrir un très agréable moment au public qui devrait converger en masse autour de la piste récemment rénovée.

La journée se déroulera comme tel: contrôle des licences et des machines de 10h à 12h, essais libres et start de 12h à 15h, présentation des pilotes à 16h30, début des courses à 17h, fin de la manifestation et remise des prix à 21h30. Cerise sur le gâteau, un concert avec les groupes Snog et Général Store permettra de terminer la soirée.

Entrée 10€, parking surveillé et restauration sur place.



Saint-Macaire vibrera une fois de plus lors du rendez-vous du grass-track samedi.

Photo Le Républicain - Christophe GEORGEVAL

Les engagés en 500

Voici les pilotes qui se mesureront lors de la compétition reine de la journée.

Jérémy Coste-Lescoul (France), Glen Phillips (Grande-Bretagne), Christophe Dubernard (France), Sjoerg Rozenberg (Pays-Bas), Philippe Ostyn (France), Cyril Thomas (France), Christian Hulshort (Allemagne), Tom Cooper (Grande-Bretagne), Gabriel Dubernard (France), René Van Weele (Pays-Bas)...

29-06-05

II SAINT-MACAIRE

Le feu fédérateur



Le feu fascine toujours autant PHOTO ANNA MILET

■ Le traditionnel feu de la Saint-Jean, organisé comme chaque année par l'association le Prieuré a encore une fois été fédérateur. Le solstice d'été a été fêté dignement. Le jeu de piste destiné aux enfants déguisés en pirates et balafrés à souhait, a réuni une cinquantaine de participants.

Sans la Bielsa Familly, on se demande ce que feraient les associations macariennes. Cette famille de musiciens est non seulement omniprésente dans toutes les manifestations, mais la qualité de leur prestation est digne des plus grands. L'atelier d'accordéon Arc-en-ciel n'a pas été en reste et a animé le repas d'une façon remarquable. L'école de théâtre du Prieuré a emboîté le pas, en prenant place sur le parvis de l'église. C'est seulement en quatre répétitions que ces jeunes artistes ont travaillé ces quelques scénettes tirées de la Comedia Del Arte, le tout sans micro. Bravo au directeur artistique. Le feu a ensuite été allumé, les plus courageux ont pu l'enjamber. Rondeaux et danses traditionnelles ont clôturé la soirée, le tout dans la joie et la bonne humeur.

Saint-Macaire s'est endormi tard dans la nuit. Le prochain rendez-vous sera les Journées médiévales qui se dérouleront les 27 et 28 août.

LE REPUBLICAIN 30-06-05

«Mondovino» au programme du Cinésites

Pour la quatorzième année consécutive, le Mouvement de sauvegarde accueillera à St-Macaire l'opération «Cinésites» conçue par le centre Jean Vigo, le mercredi 6 juillet.

L'alliance du patrimoine et du cinéma se réalisera cette année sur le site du pied des remparts autour d'un thème pour le moins d'actualité: le vin et tout ce qui s'y rattache. C'est pourquoi le Collectif des viticulteurs, le Groupement des éleveurs girondins mais aussi des universitaires bordelais ont été mobilisés pour l'occasion.

A partir de 18h sera engagé à l'ombre des peupliers un débat sur la situation de la viticulture, introduit par des économistes et animé par le Collectif: il s'agit de tenter de dégager les mobiles structurels de la crise actuelle. La discussion s'interrompra provisoirement pour le rituel de la convivialité.

A partir de 20h, le Groupement des éleveurs prendra le relais pour célébrer l'association de la viande de bœuf et du vin. Le spécialiste des grillades proposera une assiette de 300 grammes d'un morceau choisi sur la bête associée aux rituelles frites, au fromage de brebis macarien et aux meilleurs fruits de la vallée de la Garonne. Simultanément, le Collectif mettra à disposition une sélection des vins de ses adhérents. C'est dire que le rassemblement prendra une dimension quasiment liturgique, d'autant plus que sera mis à contribution le talent de notre pianiste macarienne d'origine anglaise pour garantir la magie du moment.

Puis à 22h, ce sera la projection sur écran géant de l'œuvre controversée de Jonathan Nossiter diffusée en 2003 «Mondovino», formidable plaidoyer en faveur de la typicité des terroirs viticoles. Le débat pourra reprendre après la projection autour d'un verre de vin, immédiatement après la surprise pyrotechnique du final.

L'entrée à la manifestation est entièrement libre, un parc de stationnement sera disponible face aux Grottes, il est cependant recommandé de réserver sa participation au repas au 05.56.63.03.

LE REPUBLICAIN 30.06.05

CULTURE / Pour tous les goûts dans toutes les rues

Ils ont fêté la musique



Photo Le Républicain : P. R.

Les rues de la cité macarienne étaient noires de monde en cette fête de la musique.

La cité médiévale inondée de monde, des notes de musique dans tous les coins. Le rendez-vous a parfaitement fonctionné grâce à une bonne coordination de l'association Ardilla avec la mairie.

Saint-Macaire s'est forgé une réputation musicale liée a son identité culturelle forte et la collaboration avec Langon, l'an dernier, a créé une dynamique qui s'est reconduite cette année. Il est vrai que l'an dernier la pluie avait vraiment perturbé la fête et avait créé un sentiment de frustration.

Ainsi le dernier jour des fêtes de la Saint-Jean à Saint-Macaire était aussi celui de la fête de la musique: la place de l'horloge était noire de monde, sur scène un groupe peu sonorisé avait beaucoup de mal à faire ses enchaînements, des longues périodes sans musique c'est le seul défaut de la soirée ce qui a fait dire à certains que c'était *«un peu tristounet»*. Mais ceux-là n'ont pas tout vu, le groupe reggae «Yan», puis «Bellasia» pour le funk, enfin «Folk gang» qui dans le créneau traditionnel a fait danser beaucoup de monde.

En allant vers la principale scène: celle du Prieuré la rue était très densément peuplée au point que la circulation (à pied) en était difficile, au niveau du carrée Saint-Jacques, AVL avait monté son labyrinthe musical «Poly sons» qui n'a pas désempli de toute la soirée, il y a eu la queue tout le temps. Enfin arrivés au parvis de l'église, les fifres de Saint-Pierre tenaient le haut du pavé. Au Prieuré, là aussi, la densité de population était grande mais on apercevait tout de même la buvette. Dans la cour du Prieuré sur une scène bien mieux organisée et sonorisée que les autres, les groupes se sont succédés: «Abracadaband» puis du reggae à texte et les «JC Comes back» pour de la musique country et enfin «Les trompettes de la mort» pour du rock énervé. L'accès au château de Tardes était très compliqué mais l'ambiance y était jazzy avec les groupes «L'œil», «Tadeekoi», «Trio Brassens» et «Laya».

A la chapelle des Ursulines, c'était une autre ambiance, «Laetitia Lameyra» entonnait des chants sacrés, «Ardi'mom» donnait dans le chœur enfant, «La volière» dans le chant migrateur et «Tchico de mei» dans le chant choral.

Le Mercadiou n'était plus la grande place du concert, la scène à coté de l'espace Ardilla était petite et peu enfoncée dans le lieu de l'ancien marché aux arcades, les amateurs et débutants y étaient installés avec bonheur, il y a eu aussi «Rockin's tracks», les steel drum, de la guitare pour des mélodies sud-américaines, de la danse flamenca. En prenant la rue Carnot, elle aussi très encombrée, une scène plus improvisée (et donc plus dans l'esprit de la fête de la musique) servait du hard-rock, c'était heureux ainsi il y en avait pour tous les goûts. Dans les rues encore il était possible de croiser ou suivre le «Maracatu Malicioso» ou l'atelier de percussion de Saint-Sèlve, le «Pig's feet» et la compagnie «Y a pas le feu».

La soirée a débuté avec de nombreuses personnes venues en famille mais elles ne sont pas restées au-delà de 23h, heure à laquelle a commencé un afflux de jeunes gens jusqu'à une heure du matin. A 1h30 tout était fini. Des Langonnais mais aussi des Bordelais et des gens du Libournais, de Monségur.., certains viennent de loin pour entendre la musique dans la cité médiévale.

Pierre RAMBAUD

LE REPUBLICAIN 30.06.05

A la découverte des orgues

L'association «Orgue 33» invite le public à sa troisième «Route des orgues» qui est un parcours à la découverte de l'aspect des différents instruments dans plusieurs communes sur deux demi-journées.

Samedi 9 juillet, à 8h30, les participants partiront de l'église Sainte-Marie de la Bastide (Bordeaux) puis ils iront à Saint-André-de-Cubzac, à Bourg-sur-Gironde, puis à Blaye et finiront par un repas à 13h.

Le lendemain, dimanche 10 juillet, à 13h30, la visite guidée se fera au départ de Sainte-Croix-du-Mont où se tiendront des conférences et concerts, à 14h15 la visite suivra les routes de Saint-Jacques-de-Compostelle en commençant par Saint-Macaire et l'église Saint-Sauveur, puis l'église de Preignac, celle de Barsac, et tout se terminera par une dégustation à la maison du Sauternais.

Le prix pour participation pour la matinée du samedi avec le repas est de 25€ et pour l'après-midi du dimanche 10€. ***Renseignements: 05.56.32.88.29.***

S'inscrire pour les transports scolaires

Les dossiers d'inscription aux Transports scolaires sont à retirer dans les mairies ou au local de la FCPE, Allée Garros à Langon. La clôture des inscriptions est fixée au 30 juin. L'inscription est obligatoire pour chaque année scolaire.

François Valéry à Castets

La 19e édition de la foire-exposition de Castets-en-Dorthe aura lieu cette année le 11 septembre sur les bords du canal. Après Zouk Machine, le chanteur de variétés François Valéry sera la vedette invitée d'une foire animée par la banda Los Gaujos.

Le chiffre du jour

15 €. Prix du repas spectacle « Danses et rythmes du monde » le 14 juillet au parc des Vergers. Réservations Office de tourisme.

CONCERT. Le groupe nantais, Orange Blossom, mêlant musiques du monde et machines, clôt demain soir, dans le cadre de la fête à Raoul, la saison culturelle

La fleur de l'electro-world

: Laurie Bosdecher

Gardé secret jusqu'en avril dernier, le concert surprise de l'été accueille demain le groupe nantais Orange Blossom.

Le nom intrigue. Traduisez littéralement fleur d'oranger. En substance, c'est de l'electro. S'y ajoutent un zeste de musique orientale, du sucre emprunté à la musique des années 80, le fluide d'une voix lyrique, l'énergie de percussions africaines, la douceur d'un orchestre à cordes.

Le style est inclassable dans les rayons des disquaires. Mais peut-être ce groupe ouvre-t-il la voix à la musique du troisième millénaire.

« Les générations précédentes ont pu s'identifier à des genres musicaux très marqués et qui ont laissé leur empreinte dans le temps.

Je pense au jazz ou au rock par exemple, explique Carlos Robles Arenas, un des fondateurs et programmateur du groupe. La nôtre a écouté de la new wave, du rap, du hip-hop, de la raï, de la techno...

Les styles changent à une allure folle. J'aime toutes ces musiques et les mélanger. L'important, c'est que ça sonne bien. »

Le Mexicain dont le parcours artistique l'a amené à Cuba et aux Etats-Unis n'aime pas les références. Les voit comme une solution de facilité surtout « quand on fait de la musique assistée par ordinateur où les collages sont un jeu d'enfant ». « Je fais la musique que j'ai envie de faire. Pas pour m'inscrire dans la lignée d'un tel ou un autre. »



Carlos (batterie, programmation), Leïla (chant), Mathias (percussions), PJ Chabot (violon). PHOTO DR

Métissage. L'aventure a commencé en 1995 avec Carlos et PJ Chabot. Naît un premier album éponyme. Après un Printemps de Bourges, les Transmusicales de Rennes, un passage en Bulgarie, leur chanteur part jouer dans un groupe égyptien.

Ne voulant pas se cantonner à une musique instrumentale, Orange Blossom repart avec Leïla Bounous, algéro-bretonne.

« La maturation a été lente, Leïla démarrait juste. On l'a amené en Egypte où on a travaillé avec des formations. » Une tournée commence en 2002, un nouvel album sort en 2004 : « Everything must change ». Avec cette présence féminine, le groupe accentue son penchant oriental.

Pour réaliser son melting-pot musical, Orange Blossom travaille avec différents artistes. Les cordes classiques du Cosmic Orchestra, les cuivres des Chacha Hills, les chants ivoiriens du groupe Yelemba, la voix de la cantatrice Marion Tissou... Autant d'ingrédients qui une fois enregistrés et mixés donnent naissance à un métissage au-delà des genres.

« L'avantage et l'inconvénient avec les machines, c'est qu'on peut faire ce qu'on veut. Avec les musiciens, c'est différent. Le plus dur est de concilier les deux, mais nous y tenons », remarque Carlos.

Dans leur dernier album, Orange Blossom aborde la vie, la souffrance, l'amour. Carlos et Leïla écrivent les paroles. En plusieurs langues. Mais jamais en anglais.

Ce vaste répertoire s'adresse à un public lui aussi métissé où chacun peut prendre sa part de plaisir à écouter.

Demain à 21 heures.

Réservations : centre culturel des Carmes (05.56.63.14.45.), Office de tourisme (05.56.63.68.00.), réseau FNAC, Virgin Mégastore, Auchan, Leclerc, Cultura. Tarifs : 5 à 14 €.



Le Piéton



Photo SO

A compris au vu de cet arrêté municipal que désormais le terrain en façade du château Garros lui serait entièrement réservé à lui et à ses collègues piétons... Si en plus, on sème un peu de pelouse et quelques fleurs, le bonheur du piéton serait complet !

En bref

■ **Bourse aux livres de la FCPE.** Le calendrier de la Bourse aux livres s'établit comme suit : reprise des livres et commande, jeudi 30 juin de 9 heures à 18 heures; vendredi 1er juillet, de 13 heures à 18 heures; samedi 2 juillet, de 8 heures à 12 heures; jeudi 7 juillet, de 9 heures à 12 heures, vendredi 8 juillet, de 14 heures à 19 heures, samedi 9 juillet de 8 heures à 12 heures au Lycée Jean Moulin et au Lycée Professionnel Sud-Gironde. Remise des livres : mardi 30 août de 9 heures à 18 h 30; mercredi 31 août et le jeudi 1er septembre de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30. Dernier délai pour les commandes, le 9 juillet. Allée Garros. Tel. 05.56.63.47.96.

■ **Et bourse aux fournitures scolaires.** L'équipe de la FCPE organise sa 2ème bourse aux fournitures scolaire pour els élèves des collèges. Pour un coût de 55€ environ, (adhésion obligatoire comprise) les parents peuvent se procurer le matériel de base demandé par les collèges. Un bon de commande est à retirer Allée Garros avant le 1er juillet.
Les fournitures commandées seront à retirer le mardi 30 août de 9 heures à 18 h 30, les mercredi 31 août et jeudi 1er septembre de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30.

AVENUE ROBERT-VOUIN

Sous le bitume, les pavés

A la demande des Services techniques de la ville, l'entreprise Pépin travaille actuellement sur la partie de l'avenue Robert Vouin située entre le Parc des Vergers et les quais de la Garonne. Pour des raisons de sécurité, il est prévu de redresser le virage, et les places de stationnement vont être matérialisées des deux côtés de la route. Actuellement un engin de terrassement enlève la couche de bitume. Ce qui a d'ailleurs fait réapparaitre l'ancienne route pavée conduisant directement autrefois au fleuve, et dont une partie, celle qui est la plus proche du quai, est toujours visible. Ces travaux devraient durer jusque vers le 10 juillet. L'avenue Robert Vouin sera donc prête à acueillir le public du Festival de folklore, puis des Nuits Atypiques. Mais jusqu'à cette date, les automobilistes doivent suivre les déviations indiquées.

: **Photo** A.C.



Communes express

II SAINT-ANDRÉ-DU-BOIS

Ball trap. L'ACCA organise un ball trap les 2 et 3 juillet toute la journée au lac de Saint Martial.

Vous faites paraître des annonces d'offres d'emploi ?
Confiez-les à de vrais professionnels !
SUD OUEST emploi
le partenaire de vos recrutements
Tél. 05 56 00 33 77
Fax 05 56 00 37 05

01-07-05

CDC DES CÔTEAUX MACARIENS. Une initiative cantonale

Découvrir la vie sportive et culturelle



Initiation et démonstration au tennis par la Raquette des Côteaux PHOTO PATRICK IZAUTE

La journée a commencé par la découverte du patrimoine pour les élèves de quatrième au cours d'une balade en compagnie de Joël Baudet, guide nature. Le repas avalé, ce sont les clubs lecture, santé, photo et bandes dessinées qui ont assuré la transition jusqu'à l'arrivée des associations. Après avoir donné un récital pour l'ouverture du village associatif, la chorale du collège de Pian faisait place au monde associatif. Les enfants pouvaient ainsi s'initier au tennis avec les membres de la raquette des coteaux, réaliser une fresque avec l'association picturale Lucozart, découvrir le hippop.

De son côté le prieuré présentait des scénettes théâtrales pendant que Langu'on proposait des jeux en anglais. Le Judo-Club des côteaux se prêtait à une démonstration alors que Lou Camin et Ardilla et bien d'autres club informaient sur leurs activités. Vendredi, les mondes associatif et scolaire avaient rendez-vous dans l'enceinte du collège pour une demi journée découverte.

L'offre associative du territoire. « Le but de cette opération conjointement menée par la communauté de communes et le collège de Pian est de faire connaître le tissu associatif local aux collégiens. Ainsi la communauté de communes propose aux associations qui le souhaitent de participer à cette journée. De son côté l'établissement propose aux enseignants dirigiants de clubs en milieu scolaire d'intégrer la manifestation » explique Nathalie Claverie, la coordinatrice petite enfance.

Ainsi pour la quatrième année consécutive la coordination enfance et temps libre, le Foyer socio éducatif du collège, les sportives et culturelles et les professeurs se sont retrouvés pour organiser ensemble ce projet en en lien direct avec l'offre associative du territoire.

Cette opération permet aux associations de se faire connaître et aux collégiens de découvrir une partie des activités ludique qui sont à leur disposition sur l'ensemble du canton. Et pourquoi pas dès la rentrée intégrer un club ?

: **Patrick Izaute**

LE REPUBLICAIN 30.06.05

FESTIVITÉS / La fête de la Saint-Jean du Prieuré a connu un beau succès

Une belle revanche

L'association du Prieuré avait décidé que le feu de la Saint-Jean ne serait pas cette année une manifestation ordinaire...

Jeudi en fin d'après-midi, de 18h à 20h, les enfants de l'association d'éducation populaire du «Prieuré», déguisés en pirate, ont pu participer à une chasse au trésor: beaucoup de devinettes, d'indices, un parcours au travers de la ville et à la fin une malle au trésor avec dedans des bonbons. Le soir, le parvis de l'église a servi de scène (sans micro) pour les pièces de théâtre des enfants répétées depuis le matin et issues d'une préparation pendant un mois de «commedia dell'arte». Puis la nuit est arrivée, il a enfin été possible d'allumer le feu, le soir était pourtant déjà chaud et l'ambiance entretenue par Jean, Bruno et Denis Bielsa, Jacky Gratecap et un accordéoniste. Une farandole s'est mise en route autour du feu. Un second feu à côté du premier permettait aux petits de sauter par-dessus.



Photo Le Républicain : P. R.

Les six petits acteurs des pièces de théâtre données sur le parvis de l'église.

Le maire a pris le micro un instant pour indiquer l'ancestralité de la manifestation pyrrolique car avant d'être fête de la Saint-Jean, c'était depuis le néolithique la fête de la lumière que les premiers habitants célébraient toute la nuit du solstice de printemps pour que le jour dure tout le temps.

Avant les spectacles, un repas était prévu pour 60 personnes, il y en eut 80, ce fut un franc succès qui a permis à l'association de «sortir du rouge» (en effet ses comptes étaient alourdis par une importante dette à l'URSSAF). La présidente était contente pour cette dernière manifestation de l'année scolaire de voir s'éloigner les nuages: le Prieuré prend là une belle revanche en apurant ses comptes.

Victoria Aragon se dit «*très fière des filles*»: elles sont six pour faire tourner le Prieuré avec heureusement l'aide ponctuelle des parents. La présidente remercie aussi les cantonniers qui en dehors de leur travail ont démonté la buvette de la fête de la musique de la veille pour remonter celle du Prieuré qu'ils devaient le lendemain transférer au grass-track.

Pierre RAMBAUD

LE REPUBLICAIN 30.06.05

Brèves

Toujours du bon pied

Jeudi , l'association des randonneurs les «Edelweiss» propose d'entreprendre la boucle locale d'Aillas (12km) départ de la mairie à 8h30 ou de l'église d'Aillas à 9h (***Rens. au siège de l'association au 05.56.76.16.02***). L'association prépare son voyage en Guadeloupe pour mai 2006 et avant cela sa visite à pied de Paris du 17 au 22 août prochains.

Visites guidées de Saint-Macaire

Des visites guidées auront lieu les mardi après-midi (départ à 16h). Le rendez-vous est fixé à l'accueil touristique. Présentation historique du site, portes et remparts, rues marchandes, église, prieuré, lecture de façades, histoires et anecdotes... Des dégustations de vins jalonnent ces visites d'1h30 à 2h. Tarifs: 3€, gratuit pour les enfants.

Renseignements et inscriptions: Joël Baudet, guide et raconteur de pays, tél. 06.82.41.27.96; accueil touristique des «Coteaux macariens», tél. 05.56.63.32.14.

Au menu de la balade de dimanche

Dimanche 3 juillet, la journée, une balade est organisée sur le thème du «Petit patrimoine rural». Rendez-vous à 9h à l'église de Saint-Macaire. Café offert avant le départ, prévoir le pique-nique. Dégustation de vins pour sauver le bordeaux. ***Participation: 8€. Renseignements et inscriptions au 06.82.41.27.96.***

Conseil communautaire

La prochaine réunion du conseil communautaire se tiendra le mercredi 5 juillet à 18h30 à Saint-André-du-Bois.

II SAINT-MACAIRE



Langu'on in hollidays

La cloche des vacances a sonné pour l'association Langu'on. Durant l'année scolaire, des cours d'anglais sont donnés aux enfants scolarisés, et aux adultes désireux de progresser, ou de découvrir la langue de Shakespeare. Pour leur professeur, Magalie Rouillon, « notre association se porte très bien »... « les cours de conversation se sont avérés très intéressants... ce pot de fin d'année donne lieu, à un réel échange de convivialité et d'amitié ». Tous ont resigné pour l'année prochaine. Une semaine de pré-rentrée sera organisée du 24 au 30 août. Dans un premier temps pour remettre les enfants au travail, quant aux adultes, ils pourront évaluer leur niveau en toute sérénité. En un mot, faire chauffer le moteur avant le départ. Les inscriptions se feront à partir du 5 septembre. Le début des cours est prévu le 19 septembre. Tél. 05.56.76.32.37.

01-07-05

: **Photo** Anna Milet

02-07-05

II SAINT-MACAIRE

Balade « Nature et patrimoine ». Sur le thème « Petit patrimoine rural ». Rendez-vous à 9 heures sur la place de l'église. Participation : 8 euros. 05.56.63.37.04. ou 06.82.41.27.96.

04-07-05



Le film « Mondovino » inaugurera mercredi à Saint-Macaire la saison des Cinésites PHOTO AFP

II FESTIVALS 04-07-05

Cinésites. 13 projections gratuites de cinéma dans des sites patrimoniaux. Du 6 juillet avec « Mondovino » à Saint-Macaire au 3 septembre (« Western » de Manuel Poirier) à Bazas. Toutes les projections démarrent à 21 heures, 05.56.44.35.17.

05/07/05

SAINT-MACAIRE. L'association L'Ours polar édite sa première œuvre, un recueil de nouvelles au cœur des « Noirs quartiers » de Blanquefort

Meurtres et histoires sombres à Blanquefort

■ Une chasse à l'homme macabre, une veuve noire, un assassinat passionnel... Des écrivains croquent ce que pourrait être Blanquefort lorsque survient le crime. La cité girondine se déshabille sur une odeur de poudre, le sang coulant sur les victimes, entre bistrots populaires et riches demeures. A l'origine de cette œuvre originale, la médiathèque de Blanquefort. Sa directrice Annie Aubert imagine une équation lumineuse pour promouvoir le roman noir : quatre écrivains s'imprégnant d'autant de quartiers pour livrer des histoires sombres. Une logique : le crime et son cortège de macchabées. A la réalisation, l'association L'Ours polar, de Saint-Macaire.

Pour Christophe Dupuis, le président, cette nouvelle expérience reste assurément enrichissante. « Nous avons découvert sur le tas les différentes tâches administratives. Editer un livre demande beaucoup de travail, mais au final, nous avons accouché d'un bel objet. » Déjà de nouvelles communes se renseignent pour réitérer l'expérience sur leur sol. De là à fonder une maison d'édition nommée L'Ours polar... « Ce serait courir à notre perte. Nous nous sommes lancés sur ce projet uniquement parce que nous étions accompagnés par la mairie de Blanquefort. » L'association préfère désormais se concentrer sur la possible venue en début d'année prochaine de Scott Phillips, grand écrivain policier américain. En attendant, « Noirs quartiers », tiré à 1 500 exemplaires, est dans toutes les bonnes librairies et coûte 12 euros.

: **J-C.G.**

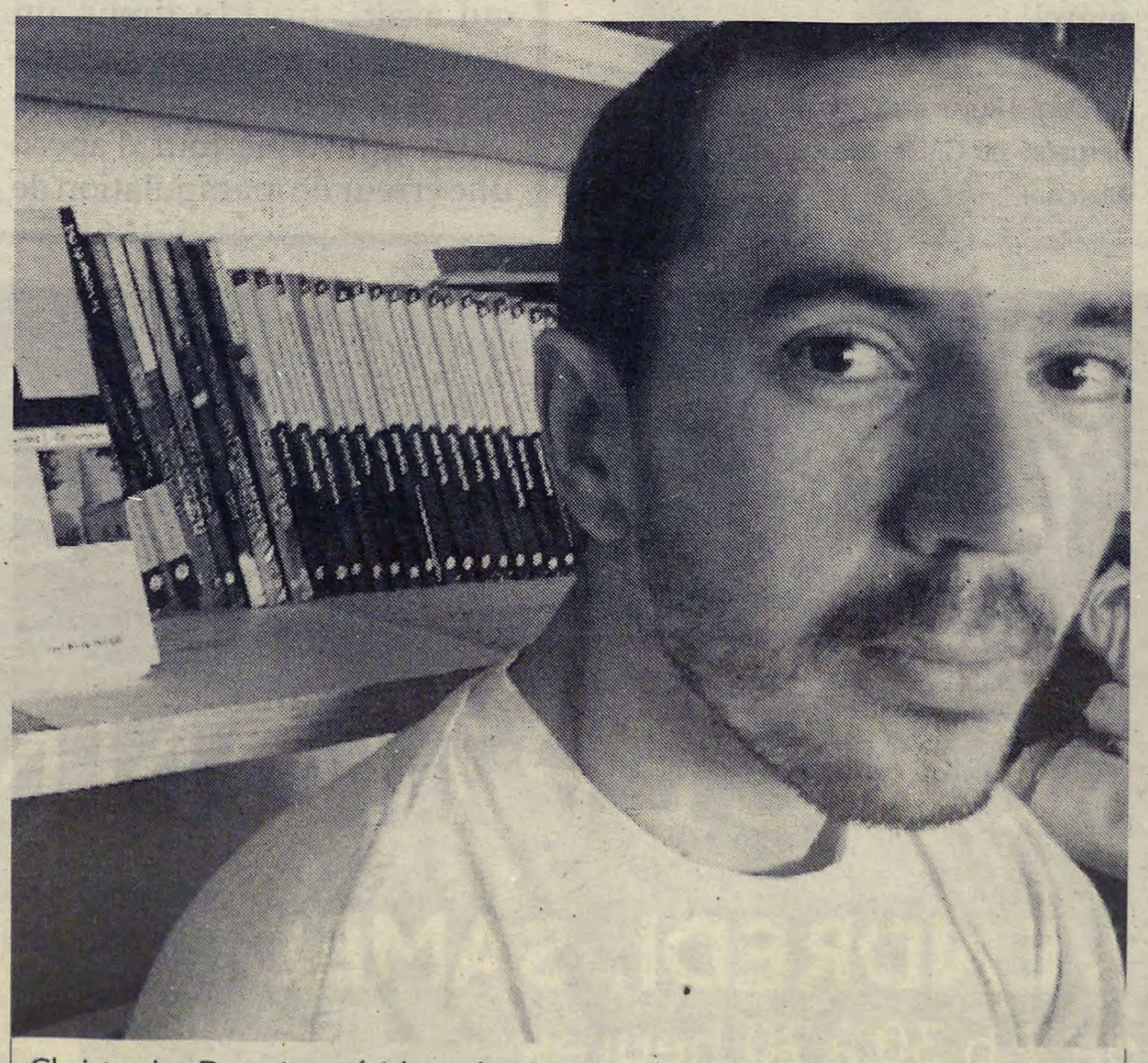

Christophe Dupuis, président de L'Ours polar PHOTO J.-C. G.

BLEUETS MACARIENS / A l'issue d'une finale remportée face au FC Bassin d'Arcachon

Les moins de 18 ans sont champions de Gironde

C'est une équipe de 14 joueurs de moins de 18 ans et un 15 ans qui prend place dans le bus à 6h45 afin de se rendre à Arcachon pour disputer la finale de Gironde contre les Hauts de Garonne, Canéjan/Cestas, FC Bas. Elle a la lourde charge de représenter le District du Sauternais et Graves dans cette catégorie.

Le discours d'avant match des coaches, Serge et Bobby et des présidents, est limpide: «*Vous êtes parmi les quatre meilleures équipes de la Gironde, éviter la cuillère de bois nous satisferait, finir troisième serait bien, deuxième beaucoup mieux et premier l'accomplissement d'un rêve, la récompense pour le travail sur deux saisons, voire plus. Faites-vous plaisir, le foot est un jeu, un sport, et aujourd'hui c'est la fête. Vous êtes, cette saison, le fierté du club, alors montrez à tout le monde ce qu'est capable de faire une équipe de copains.*»

C'est sous l'œil averti de Jean-Paul Lassere, l'entraîneur du club, que débute la partie contre les Hauts de Garonne. Les Bleuets sont à la peine, les jambes sont lourdes. Les occasions de but l'attestent: cinq pour les Hauts de Garonne, deux pour les Bleuets. Le score de parité vierge n'est dû qu'aux exploits de Thomas Dehez, l'excellent gardien. Plusieurs arrêts de grande classe laissent sa cage inviolée. Dans la série de tirs au but, seul son poteau droit l'aidera sur la septième frappe. De leur côté, les sept tireurs macariens s'exécutent avec une insolente facilité (ou insouciance).

Dans l'autre demi-finale, le FC Bas, l'ogre du jour ne se défait qu'aux tirs au but, également de Cestas/Canéjan.

Pour la finale et la première ou deuxième place, il y a plusieurs façons de se préparer. La mise au vert dans un local climatisé ou frais avec un repas diététique, ou, comme les Bleuets Macariens en se relaxant au «Petit Nice» en dégustant palombes, tourterelles ou autre renard des sables (et oui!), la grande bleue toute proche. Ensuite un petit plouf dans une eau à 15° pour remettre les mollets dans le bon sens. C'est toujours ça de pris.

De retour au stade, en attendant la finale, l'équipe est supportrice des amis de Castres/Portets/Langoiran en moins de 13 ans qui s'approprient aux tirs au but le titre suprême devant Libourne/Saint-Seurin. Puis les moins de 15 ans de Bazas qui l'emportent logiquement 1-0 devant Saint-Sulpice-et-Cameyrac.

L'équipe des Bleuets Macariens pénètre à son tour sur la pelouse, les cheveux ensablés, un sourire allant d'une oreille à l'autre, pour y être dévorée toute crue comme promis. Mais loin d'être le cas, le jeu bien léché du FC Bas est contrarié par la vivacité des Bleuets à l'inverse de leur prestation matinale. Le FC Bas ouvre le score, un but magnifique, repris en extension de la tête, du bel ouvrage. Mais la rapidité de Nicolas Coulon et de Yann Collard perturbe les adversaires tant et si bien que 12 minutes après la reprise de la deuxième période, sur une centre de Nico, Yann saute plus haut que tout le monde et trompe l'infortuné gardien. C'est du délire.



Photo Le Républicain: DR

C'est la consécration pour l'équipe des Bleuets Macariens qui vient d'obtenir le titre de champion de Gironde.

En France, l'ours est un animal en voie de disparition, donc interdit d'en vendre sa peau, surtout s'il n'est pas mort, et que l'on ne sait pas comment le terrasser.

Tirs au but: Thomas stoppe le 1er tir adverse, ensuite tout le monde marque, jusqu'à ce que Yann, dans un souci de maintenir le suspense, rate le sien. Ou plutôt, est magnifiquement arrêté par le gardien du FC Bas. Plus qu'un tir pour le FC Bas, 4-3 pour les Bleuets. Les cœurs battent la chamade. Le joueur s'élance, frappe, et dans une exceptionnelle détente, Thomas Dehez empêche le ballon de franchir «sa» ligne. Robert Duffillol et Philippe Barbé en tant qu'anciens gardiens sont conscients de l'exploit réalisé. C'est l'explosion de joie. Ces 15 garçons, plus les absents ont remporté le titre suprême de champion de Gironde.

Comme le disait un officiel à Philippe Barbé, co-président des Bleuets Macariens, lors de la remise des récompenses: «*Aujourd'hui, le District des écoles de football s'appelle Sauternais et Graves*». En réponse: «*Notre District que l'on dit sur le déclin est loin de s'éteindre, il faudrait peu de chose pour le redynamiser. Comme par exemple ces trois titres de Champions de Gironde sur quatre possibles, ce, grâce à la qualité grandissante de ses écoles de football, Bazas, Castres/Portets/Langoiran, Bleuets Macariens, ainsi que Gironde, Toulenne, La Brède, et bien d'autres*». Au club house, dirigeants, joueurs, parents, copains, attendaient l'équipe, champagne à la main et petits fours sur les tables.

le Républicain 07-07-05

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES / Promouvoir les vins avec des dégustations

Première action concrète pour le tourisme

«L'association de tourisme en coteaux macarien» a réalisé sa première action concrète en inaugurant le cycle des journées de dégustation des produits locaux: des vins.

Le système mis en place par l'association de tourisme cantonale n'est pas encore achevé, le président, Louis Tréméa, le reconnaît car tous les viticulteurs du canton n'ont pas encore adhéré (même si leur nombre a doublé par rapport à l'an dernier).

16 châteaux se dégustent...

Le principe est simple: à côté du point d'accueil de la CdC et du tourisme cantonal (au rez-de-chaussée de la Maison de Pays) va se trouver, durant tout l'été, jusqu'au 4 septembre, un stand de présentation dégustation d'un des 16 châteaux, qui font la dégustation sur les 40 adhérents (l'adhésion: 5€ par an). La vente peut avoir lieu sur place par le représentant du château ou pour les autres châteaux du canton, par Jean-Philippe Martinez employé de l'OTEM, permanent du point accueil touristique de la maison de la CdC. Bien sûr ce système ne peut suffire à faire face à la crise viticole, mais peut aider à faire connaître de petits châteaux.

Un bon moyen de susciter des retombées économiques par le biais d'une démarche touristique. Le château «Pin d'Ambert» de Saint-Martial a inauguré la série des dégustations, Mme Constant l'a présenté.

La prochaine étape en 2006 sera une réflexion sur la mise en place d'une route des vins: l'alliance du patrimoine et du vin. En projet aussi, la constitution d'un marché de produit du canton l'an prochain, et une réflexion des viticulteurs pour une action en direction des collégiens pour faire connaître et apprendre à respecter la nature.

L'association de tourisme en coteaux macariens démontre ainsi son rôle de proposition. Cet outil de réflexion local fera en sorte que tout ne soit pas décidé à l'OTEM. L'office de tourisme de l'Entre-Deux-Mers assure l'accueil touristique, la promotion commerciale (la loi impose des conditions drastiques) et l'édition. La Communauté de communes définit la politique touristique et l'association met en oeuvre et propose à la CdC des actions. «*L'association est un peu l'interface*».

Pour son fonctionnement, elle a obtenu un bureau à l'étage de la maison de la CdC. A long terme, il est possible qu'elle ait ses propres locaux.

L'organisation future du château de Tardes et du musée postal présideront à cette destinée. Et le premier adjoint de rappeler ses préférences pour une médiathèque au château de Tardes ainsi qu'une «*Maison du patrimoine*» en lieu et place de l'ancien musée postal.

Le président d'association a encore exprimé son souhait de voir les statuts de la CdC évoluer pour une prise en charge plus complète du «*culturel*». A ce niveau, il faut noter un dilemme: un tel transfert de compétence exclurait l'implication communale, et si certaines petites communes s'en accommoderaient fort bien, les plus grosses en revanche grincent des dents.

D'autres nouveautés sont à prévoir: l'accueil de la CdC a mis en place une projection de film vidéo ayant trait au patrimoine, à l'histoire et la culture locale (pêche, chasse, viticulture, tonnellerie, carrière...).

Pour son président, l'association a une responsabilité: «*Réussir la saison*». La présidente de la CdC était présente pour cette inauguration, et en tant que viticultrice, elle a rappelé que la participation des viticulteurs était la condition du fonctionnement de la promotion et la vente par l'accueil de la CdC.

«*Il y a eu d'autres initiatives qui n'ont pas abouti à une époque où nous n'étions pas assez malheureux*». Joël Baudet, guide de nature et patrimoine, a rejoint la présidente et ajouté que les viticulteurs qui accueillent ne doivent pas oublier qu'ils sont les représentants de la région et qu'ils doivent agir avec pédagogie.

Pierre RAMBAUD

le republicain 7_07-05

Brève

Bal de la Fête nationale

Comme à l'accoutumée, les Macariennes, les Macariens et leurs invités sont conviés à participer au bal de la fête nationale qui se déroulera le mercredi 13 juillet à partir de 22h sur la place de l'Horloge, au pied de la porte de la Benauge.

06/07/05

Mondovino sur grand écran

La première séance des Cinésites a lieu ce soir à Saint-Macaire au pied des remparts. Avant la projection de « Mondovino » sur écran géant (22 heures), il y aura un débat sur la viticulture (18 heures) et des grillades de boeufs à déguster (20 heures). Renseignements au 05.56.63.03.64.

07-07-2005

Échos macariens

Guide, raconteur de pays



Joël Baudet, la passion communicative PHOTO A. MILET

■ Joël Baudet n'a jamais arrêté son second métier, qui est en fait une passion, guide de pays nature et patrimoine, agréé par l'Otem. Très jeune, il s'intéresse à l'histoire locale et participe à la rénovation du prieuré. Sa première visite, il l'a faite à 18 ans. Qui peut mieux que lui conter l'histoire et le travail de la vigne au cours des siècles ? Son premier métier était viticulteur. Mais il possède plusieurs cordes à son arc. Il vous racontera avec passion l'histoire de cet Entre-deux-Mers, de ces sites fortifiés durant l'Aquitaine anglo-saxone, de ce petit peuple laborieux qui sut si bien cultiver ce trésor exceptionnel. Il reprend donc du service et vous donne rendez-vous pour une balade de 1 h 30, à travers les rues de la cité médiévale de Saint-Macaire. C'est dans un langage simple, mais professionnel que ce « natif » vous fera découvrir la cité médiévale avec ses remparts, ses portes fortifiées donnant sur la Garonne. L'église romane tréflée ainsi que les peintures murales du XIVe siècle n'auront plus de secret pour vous. Lecture sera faite des façades des plus anciennes maisons, avec en plus des anecdotes croustillantes et réponses à toutes les questions posées. Et si Joël est en forme, il vous parlera de Battisti, avec qui il a passé quelques bons moments. Il est peut-être encore dans les grottes de Saint-Macaire !

Rendez-vous tous les mardis, à 16 heures (permanence touristique), tél. 05.56.63.32.14; Joël Baudet, tél. 05.56.63.37.04. 3 € par personne, gratuit pour les enfants.

Repas de quartier



Une assemblée conviviale PHOTO A. MILET

■ Les résidents du cours du 30-Juillet, n'étaient pas à la plage ce week-end. Ils ont privilégié le repas de quartier.
Les traditions sont ainsi maintenues depuis douze années. Jacqueline Beaude, en maître des banquets avérée, a reçu ses quarante voisins qui pour certains ont pu faire plus ample connaissance. Les nouveaux venus ont ainsi été accueillis par les plus anciens et le tout au son de l'accordéon.

9-7-05

Le restaurant l'Abricotier expose



Une fleur de lotus, pleine de délicatesse PHOTO A. MILET

Saint-Macaire. Jo Tauzin, l'artiste exerce ses talents avec passion, depuis de nombreuses années. Autodidacte et véritable touche-à-tout, elle n'hésite pas à mélanger techniques et matériaux, passant de la peinture sur soie à la toile de jute, du style naïf à l'art indien. Palettes et copeaux de bois font partie de sa palette magique. Elle fait voyager des Îles Vierges aux portes de l'Orient, grâce à son travail. Fortement attirée par les paysages exotiques, elle nous fait décoller au rythme de ses inspirations. Toujours délicate, parfois effacée, mais dans son temps, la grandeur de ses toiles comme la finesse de ses sculptures enchantent. L'exposition est visible encore quelques semaines.

11-07-05

II SAINT-MACAIRE Les actions de Tourisme en côteaux macariens, interéssant les viticulteurs se dérouleront jusqu'en septembre

C'est la saison des dégustations

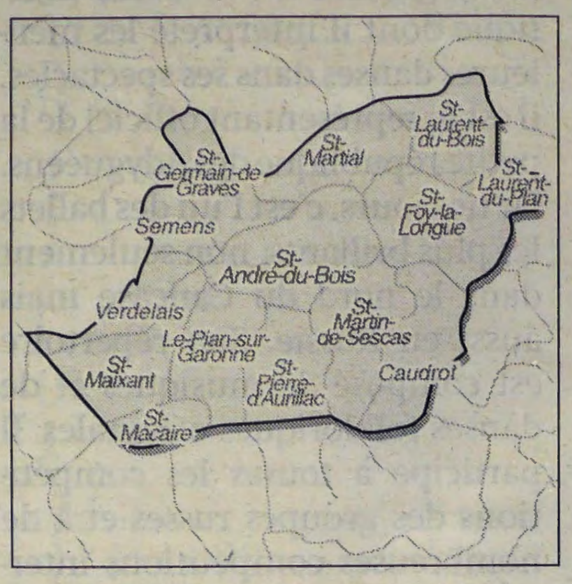



Mme Constans, première viticultrice de la saison touristique PHOTO A. MILET

■ Créée en janvier dernier, l'association « Tourisme en Côteaux Macariens » est après la Communauté de communes et l'OTEM, la troisième association très active. Rappelons que l'OTEM est aussi chargé de la promotion et de la commercialisation touristiques du canton. Louis Tremea, président de cette nouvelle association vient de donner le départ de la saison touristique avec vente et dégustation. Ce ne sont pas moins de seize viticulteurs qui se succèderont jusqu'au 4 septembre.

L'action de l'association est un vrai outil de réflexion, limitée géographiquement aux communes appartenant à la Communauté des communes des Côteaux Macariens. Elle a pour but de développer et de coordonner les actions et la réflexion en rapport avec le développement et l'animation touristique économique et culturelle du territoire. Promotion également de la défense du patrimoine architectural et paysager, organisation et gestion des visites guidées de la cité médiévale. Promotion d'événements culturels et festifs, avec harmonisation du calendrier.

« Tourisme en Coteaux Macariens » se situe dans un cadre de service d'intérêt public, dans celui du schéma départemental du tourisme élaboré par le Conseil général de la Gironde et mis en place par le comité départemental du tourisme, en liaison avec l'OTEM auquel l'association adhère. L'association signe une convention annuelle avec la CdC des Côteaux Macariens, les communes ayant délégué leur compétence tourisme à celle-ci. Elle permet la fédération et l'émergence de toutes les énergies et tous les moyens disponibles afin de constituer un outil permanent de gestion de l'accueil touristique.

: A. Milet

12-07-05

▶ **BAL DE LA FÊTE NATIONALE À SAINT-MACAIRE.** Il se déroulera aujourd'hui, à partir de 22 heures, sur la place de l'Horloge.

Les établissements macariens présents sur le site serviront boissons et repas dès 20 heures.

13-07-05

II SAINT-MACAIRE

Bal. Le bal de la fête nationale se déroulera bien, ce soir, à 22 heures, place de l'Horloge, au pied de la porte de la Benauge, et non hier comme nous l'indiquions dans notre précédente édition par erreur. Les établissements macariens présents sur le site serviront boissons et repas dès 20 heures.

Mairie. Le secrétariat de mairie sera fermé exceptionnellement le vendredi 15 et le samedi 16 juillet.

9.7.05

II SAINT-MACAIRE Le premier Cinésite sud-girondin a été l'occasion de voir ou revoir « Mondovino » et aussi de participer à un débat sur la crise viticole actuelle

Dans le vif d'un sujet local

« Mondovino » ou la manière moderne de fabriquer un vin. C'est le film qui était proposé aux spectateurs de ce premier cinésite sud-girondin. Autant dire que projeter un tel long métrage dans un secteur viticole sérieusement secoué par la crise viticole, de plus berceau du collectif des viticulteurs, ne pouvaient qu'attirer foule. Dès le début, la couleur était donnée. Si le tout nouveau syndicat était bien représenté, l'auditoire était loin de ne comporter que des gens issus du monde paysan. Jean-Claude Hinnewinkel, auteur d'un fort intéressant ouvrage sur les origines et les devenirs des terroirs viticoles, ouvrait le bal en insistant sur les différences entre vins de cépage d'AOC. Ce dernier, par opposition à l'autre, étant le fruit d'une histoire. L'histoire d'un groupe d'hommes sur un territoire donné - le terroir -, pratiquant l'élevage d'un produit

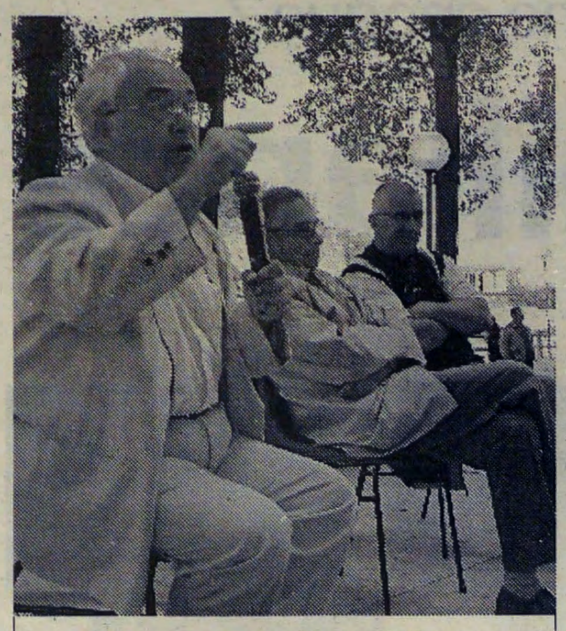

Louis Berton appelle la filière à se réveiller PHOTO PATRICK IZAUTE

identique. L'histoire d'une culture, d'une identité commune. « Le vin de terroir relève d'une dynamique collective. Pour conserver une place dans la mondialisation, on doit réfléchir à l'organisation de la filière, telle qu'elle est organisée en France », conseillait-il.

Historique de la crise. En prévenant tout de même que l'avenir vins AOC n'était pas d'essayer de concurrencer les vins de cépage, mais au contraire de venir en complément. En regardant « Mondovino », on comprend très vite pourquoi. Louis Berton, éminent économiste, se chargeait plus spécialement d'expliquer les mécanismes de crise. Dans sa démonstration, Louis Berton rappelait ce phénomène relativement ancien qui aurait connu ses premiers effets dès la colonisation espagnole et portugaise dès le XVIe siècle. Didier Cousiney, le président du collectif des viticulteurs, revenait sur la conjonture et sur le rôle des dirigeants viticoles qui ne l'ont pas vu venir. Un phénomène réfuté par les deux universitaires.

« Droit dans le mur ». L'un ne manquait pas de faire remarquer qu'en « 1967, le vignoble bordelais était composé pour moitié de vins d'AOC, pour l'autre de vins de table, dont beaucoup de blancs. En moins de trente ans, on est passé d'un vignoble mixte à un vignoble totalement en AOC. Et entièrement en rouge ». Ce qui explique également que l'on soit passé d'une production 2,5 millions d'hectolitres à 5 millions.

« Sans se demander si le marché allait pouvoir les absorber. Ajoutons à cela l'absence sur le marché des blancs secs, quand il était porteur par manque de communication. On ne peut pas vendre un produit sans communication. Pas besoin de plus d'explications les chiffres sont suffisamment significatifs », expliquait Louis Berton. Ce n'est pas pour cela que les vins de pays représentent une solution, même si le vignoble mondial a besoin des deux catégories de vins. Quant à en produire, les deux experts semblent dubitatifs.

Pour Louis Berton, rien n'est entièrement perdu, seulement si elle veut s'en sortir, la filière ne doit pas rester figée.

: Patrick Izaute

LE REPUBLICAIN 14-7-05

Les Nuits macariennes : 2ème séquence

Le Mouvement de sauvegarde a réussi la 14ème édition de Cinésites grâce au concours actif du Collectif des viticulteurs et du groupement des éleveurs girondins: la projection de Mondovino au pied des Remparts le 6 juillet fera date.

Les Nuits macariennes continuent avec un doublé les 22 et 23 juillet. Vendredi à 21h: dans la chapelle des ursulines, récital de musique baroque avec «L'orfeo di Cracovia», avec des œuvres de Bach, Vivaldi, Handel... Samedi à 21h30, dans la cour du Relais de Poste, présentation d'un conte musical de Patrick Espagnet par Christian Vieussens «La Gueuze».



Photo Le Républicain: Laure CLOCHER

«La Gueuze» récemment interprété à Bazas par Christian Vieussens.

Une sardinade est proposée en préambule. *Réservations au 05.56.63.03.64.*

18-07-05

II SAINT-MACAIRE L'Orfeo di Cracovia sera en concert à la chapelle vendredi prochain

Baroque aux Ursulines

■ Le Mouvement de Sauvegarde enchaîne, après Cinésites, sur la deuxième séquence des Nuits Macariennes avec un concert de musique baroque dans la chapelle des Ursulines, sur le site de la maison de retraite publique. Professeur au conservatoire de Cracovie, Jean-Pierre Menuge a découvert Saint-Macaire au cours d'une balade théâtrale conduite par Coco l'an passé. C'est ainsi que naquit l'idée d'une étape dans la cité pour la tournée qu'il effectue chaque année à travers le territoire français.L'Orfeo di Cracovia compte dans ses rangs, outre Jean-Pierre Menuge à la flûte à bec, une claveciniste et une violoncelliste polonaises formées, comme il se doit, au contact de la musique de Chopin. Le concert sera dédié à l'Europe des Lumières à travers les œuvres de Vivaldi, Bach, Teleman et autres compositeurs des XVIIe et XVIIIe siècles.Chacun des musiciens défend une conception expressive et vivante du répertoire baroque, guidés par le plaisir de la rencontre par le biais de la musique. Le programme sélectionné prouvera que la musique ancienne, souvent drôle et pleine d'humour, parle plus que jamais à notre sensibilité contemporaine. Rendez-vous pour les amateurs aux Ursulines le vendredi 22 juillet à 21 heures (participation : 10€, gratuite pour les enfants accompagnés). Une dégustation de vins sera offerte aux spectateurs avec les musiciens.

CDC DES COTEAUX MACARIENS. Un long débat sur l'éventualité de travaux contre les inondations à Verdelais et Saint Pierre d'Aurillac

14.7.05

L'intérêt ou non d'un chantier



Les futurs travaux sur les cours d'eau ont été au centre des débats PHOTO P. I.

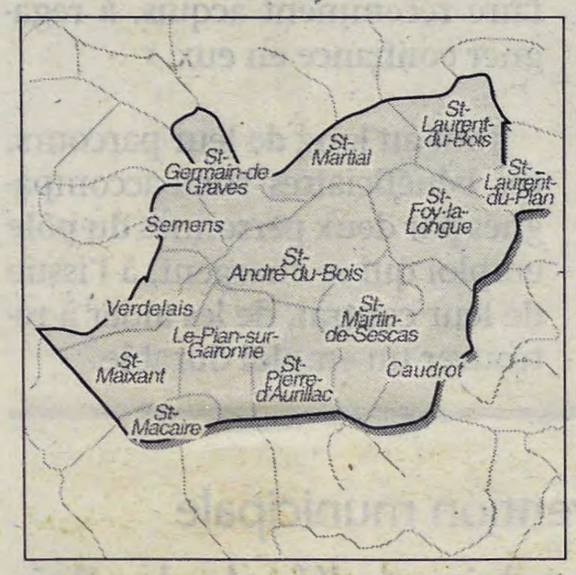

■ C'est par la commission sociale, éducation culture et sport que débutait la dernière réunion avant les vacances. Et plus particulièrement par le centre multi-accueil. Après avoir rappelé les actions entreprises en faveur de la création de la Maison de la petite enfance, Philippe Mesnard, le président de la commission, apprenait que la

D'autant qu'il faut procéder à une nouvelle étude de faisabilité qui coûterait cher.

Un temps de réflexion. Ainsi Josiane Combret, la présidente de la CDC, se demandait : « Est-ce bien raisonnable en l'état des finances et des projets de se lancer dans de tels travaux même s'ils sont importants pour régler les problèmes d'inondations ? J'émets pas mal de réserves ». Réflexion identique pour Michel Bentéjac, le maire de Sainte-Foy-la-Longue, s'interrogeait sur l'intérêt d'entreprendre une étude si c'est pour ne pas réaliser les travaux par la suite. Francis Dussilols proposait d'envisager les choses de manière différente. « Réactualisons l'étude, revoyons les coûts. Est-ce que l'on est obligé de faire tous les travaux. Commençons par abaisser le niveau d'eau » soumettait-il tout en faisant remarquer que l'étude apporterait des réponses concrètes aux craintes des riverains. Et pourrait peut-être dégager des pistes. Autour de la table on se demandait si une succession d'ouvrages ne serait préférable à des travaux d'envergure. Et surtout moins onéreux. « Pourquoi faire une étude si ce n'est pas pour faire les travaux. Sachant qu'au bout de cinq à six ans elle sera bonne à réactualiser » lançait une conseillère. Jean-Marie Billa conseillait d'en redéfinir les contours. Quant à Josiane Combret elle demandait le report de la décision afin de se donner un temps de réflexion. « Il faut revoir cela à tête reposée. Donc interrogeons des personnes compétentes pour savoir si les propositions du bureau d'étude sont cohérentes » concluait le maire de Saint-Macaire. Le problème de la couverture par le haut débit a également fait l'objet d'un exposé succinct sur lequel nous reviendrons ultérieurement.

: Patrick Izaute

enfant, en classe de primaire (1) à l'école publique. Les frais de fonctionnement sont inclus : personnel et entretien des locaux (ici local administratif), du mobilier au trimestre et sur une année. L'année de référence est 2004. Lionel Peyrout explique qu'« en 2003-2004, le coût moyen d'un enfant a été de 384 34 euros, base à retenir pour l'attribution à l'école des Bois », soit un coût moyen par

19-07-05

SAINT-MACAIRE. « La Gueuze », par Christian Vieussens, à voir samedi au Musée postal

Quand les chiens portugais pêchent des sardines

■ Le lendemain du concert de musique baroque aux Ursulines, le Mouvement de Sauvegarde accueille la compagnie Christian Vieussens dans la cour du Musée Postal le samedi 23 juillet à 21 h 30. Municipal depuis le 1er juillet, le Relais de Postes Henri IV peut donc retrouver une utilisation culturelle, pleine et entière : c'est pourquoi le cirque des Grottes, initialement pressenti, a été provisoirement délaissé pour que le spectacle puisse bénéficier de la présence de la Tour Renaissance.

Figurant parmi les géniteurs d'Ardilla comme des Fifres de Saint-Pierre d'Aurillac, Christian Vieussens s'est attaché cette année, dans le cadre des Scènes d'Eté, à révéler au grand public l'oeuvre d'un fils de Grignols, disparu beaucoup trop tôt : Patrick Espagnet. C'est ainsi que Vieussens a choisi une nouvelle d'Espagnet intitulée "la Gueuze" se rapportant à la bière la plus connue de nos comptoirs. Le conte se déroule dans une station balnéaire du littoral girondin et met en scène un chien d'origine portuguaise qui capture un poisson en plongeant dans la mer...

Hommage à Manciet. Bien entendu, les pauses musicales émailleront le récit pour assurer les transitions entre les différents tableaux du conte. Les instruments à vent du monde gascon, comme les percussions d'ailleurs, féconderont les parenthèses d'assimilation littéraire. Pour l'occasion, Christian Vieussens se jumelera à un percussionniste en hommage, notamment, à un certain Bernard Manciet, immense poète gascon récemment décédé.

En prologue, le Mouvement de Sauvegarde propose des retrouvailles sous les "embans" du Mercadiou, au droit du Musée Postal, pour savourer une sardinade grillée, avec ses accompagnements en légumes, fruits et vins du terroir. Il est prudent de réserver au 05.56.63.03.64. (participation 10€, demi-tarif pour les enfants accompagnés). Les sardines sont garanties d'origine, c'est-à-dire pêchées par un chien de pêche portuguais.

LE RÉPUBLICAIN 21-07-05

ANIMATIONS / Théâtre samedi et concert vendredi

Les Nuits macariennes, deuxième acte

Le lendemain du concert de musique baroque aux Ursulines, le Mouvement de sauvegarde accueillera la compagnie Christian Vieussens dans la cour du Musée Postal, le samedi 23 juillet à 21h30.

Désormais bâtiment municipal depuis le 1er juillet, le Relais de Postes Henri IV peut retrouver une utilisation culturelle pleine et entière: c'est pourquoi le cirque des Grottes, initialement pressenti, a été provisoirement délaissé pour que le spectacle puisse bénéficier de la présence de la tour Renaissance du Musée Postal.

Et puis Christian Vieussens mérite bien un tel écrin puisque sa compagnie s'est dotée d'un siège social à Saint-Macaire et qu'il figure parmi les géniteurs d'Ardilla comme des Fifres de Saint-Pierre d'Aurillac.

De plus, Christian Vieussens s'est attaché, cette année, dans le cadre des Scènes d'Eté financées par le Conseil général de Gironde, à révéler au grand public l'œuvre d'un fils de Grignols, disparu beaucoup trop tôt.

En effet, Patrick Espagnet, ancien élève du lycée de La Réole s'est illustré dans les colonnes de «Sud-Ouest» en commentant l'actualité du rugby et de la tauromachie laissant une production littéraire originale et inégalable.

C'est ainsi que Vieussens a choisi une nouvelle d'Espagnet intitulée «La Gueuze» se rapportant à la bière la plus connue de nos comptoirs. Le conte se déroule dans une station balnéaire du littoral girondin et met en scène un chien d'origine portugaise qui capture un poisson en plongeant dans la mer.

Bien entendu, les pauses musicales émailleront le récit pour assurer les transitions entre les différents tableaux du conte.

Les instruments à vent du monde gascon comme les percussions d'ailleurs féconderont les parenthèses d'assimilation littéraire. Pour l'occasion, Christian Vieussens se jumellera à un percussionniste en hommage notamment à un certain Bernard Manciet, immense poète gascon récemment décédé.

En prologue, le Mouvement de sauvegarde propose des retrouvailles sous les «embans» du Mercadiou, au droit du Musée Postal, pour savourer une sardinade grillée, avec ses accompagnements en légumes, fruits et vins du terroir.

Il est prudent de réserver au 05.56.63.03.64 (participation 10€, ½ tarif pour les enfants accompagnés).

LE REPUBLICAIN 21-07-05

Musique baroque aux Ursulines

Le Mouvement de Sauvegarde enchaîne, après Cinésites sur la deuxième séquence des «Nuits macariennes» avec un concert de musique baroque dans la chapelle des Ursulines, sur le suite de la maison de retraite publique. Professeur au conservatoire de Cracovie, Jean-Pierre Menuge a découvert Saint-Macaire au cours d'une balade théâtrale conduite par Coco l'an passé. C'est ainsi que naquit l'idée d'une étape dans notre cité pour la tournée qu'il effectue chaque année à travers le territoire français.

«L'Orfeo di Cracovia» compte dans ses rangs, outre Jean-Pierre Menuge à la flûte à bec, une claveciniste et une violoncelliste polonaises formées comme il se doit au contact de la musique de Chopin. Le concert sera d'ailleurs dédié à l'Europe des Lumières à travers les œuvres de Vivaldi, Bach, Teleman et autres compositeurs des XVII et XVIIIèmes siècles.

Chacun des musiciens défend une conception expressive et vivante du répertoire baroque, guidés par le plaisir de la rencontre par le biais de la musique. Le programme sélectionné prouvera que la musique ancienne, souvent drôle et pleine d'humour, parle plus que jamais à notre sensibilités contemporaine. La première fonction de la musique ne réside-t'elle pas dans le plaisir de celui qui l'interprète comme de celui qui l'écoute ? Rendez-vous pour s'en convaincre aux Ursulines le vendredi 22 juillet à 21h (participation 10€, gratuite pour les enfants accompagnés). Une dégustation sera offerte avec les musiciens.

16.07.05

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CÔTEAUX MACARIENS. Face au problème récurrent de la couverture ADSL, plusieurs solutions sont envisagées. En commençant à Saint-Pierre-d'Aurillac

Encore un peu de patience !

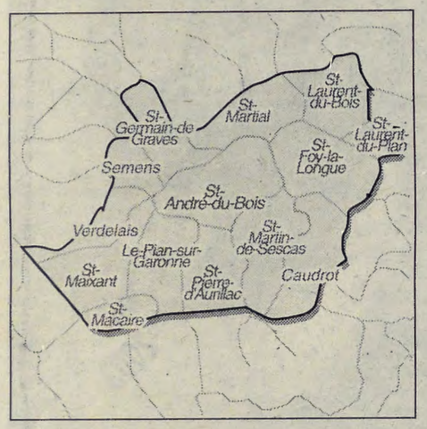

La couverture en Internet haut débit est véritablement un problème récurrent sur une partie de la communauté de communes. Notamment à Saint-Pierre-d'Aurillac et dans la partie haute du canton. Situation qui irrite passablement utilisateurs d'Internet et élus de tous bords. Lors de la dernière réunion de la CDC, Colette Dubosc, le maire de Saint-Laurent-du-Bois, dénonçait le côté pénalisant en terme d'installation de nouveaux foyers.

Depuis quelques mois, Michel Hilaire, le conseiller général, multiplie les contacts afin qu'une solution soit trouvée. Dernièrement la commission tourisme, économie a reçu la visite d'un technicien du Conseil général. Celui-ci a fait part de l'étude en cours chargée de dresser un état des lieux des zones blanches non couvertes par l'ADSL. « France télécom n'est plus un opérateur public, donc n'est plus chargé d'assurer une mission de service public à part entière. Il raisonne donc à la manière d'un opérateur privé en fonction de la rentabilité de ses investissements. D'où sa stratégie commerciale de couvrir avec l'ADSL filiaire les zones à forte concentration de population » précise Francis Dussillois.

Plusieurs solutions. Cet élu, chargé du dossier pour la commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, fait également remarquer que la technique filiaire risque de trouver très rapidement ses limites. La zone de couverture n'étant effective que dans un rayon de cinq kilomètres autour du répartiteur. Plus on s'éloigne de celui-ci, plus la puissance et la qualité du débit diminuent. « Malgré quelques aménagements techniques, les foyers les plus éloignés du répartiteur auront toujours une qualité de service moindre d'où la nécessité de développer des techniques alternatives comme le système hertzien, la fibre optique ou le satellite.Si la fibre optique pouvait être amenée au plus près des usagers, c'est pour eux la garantie de meilleurs résultats. Par contre, ça a un coût d'installation non négligeable » explique l'élu. Aujourd'hui la situation est semble t-il entrain d'évoluer. Du moins pour la commune de Sait-Pierre-d'Aurillac. Un opérateur privé va y commencer sa couverture à partir de la fin juillet. « Ce qui n'empêche d'ailleurs pas de continuer à solliciter France Télécom, qui nous a promis une solution pour fin 2006 » ajoute Francis Dussillols.

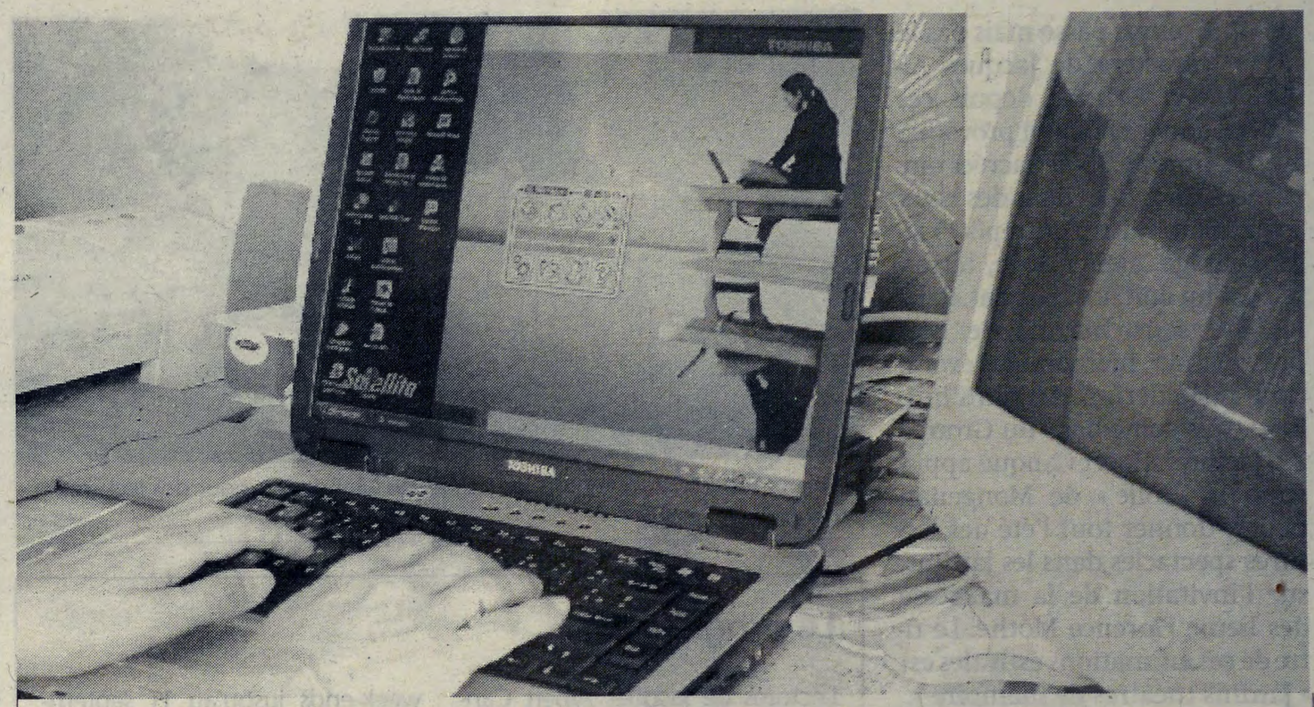

Pour une partie des abonnés la couverture manque de puissance PHOTO PATRICK IZAUTE

Il existe donc plusieurs autres solutions. L'opérateur privé pour une opération limitée à Saint-Pierre-d'Aurillac dans un premier temps, mais qui pourrait s'étendre à d'autres communes par la suite. Enfin l'éventualité que le Conseil général devienne opérateur. Mais cette solution serait certainement la plus longue car le but de l'assemblée départementale est d'amener une qualité de haut débit égale pour tous les abonnés quelque soit leur lieux de résidence sur l'ensemble du département.

: Patrick Izaute

LE REPUBLICAIN 28-07-05

CULTURE / Des spectacles au service du patrimoine

De la Gascogne à la Pologne

Le Mouvement de sauvegarde et de rénovation de Saint-Macaire qui cherche toujours à mettre en valeur des lieux de la cité médiévale a invité le public dans la chapelle des Ursulines, vendredi soir, pour un concert classique et le lendemain a ouvert l'ancien musée de La Poste, un hôtel particulier du XVème siècle que la commune vient d'acquérir.



Photo Le Républicain P. R.

L'Orféo di Cracovia: des maîtres de la musique classique.

Le concert a eu lieu dans la cour et le maire a ensuite guidé une visite de la tour. Les visiteurs sont montés dans cette tour pentagonale à quatre niveaux par un large escalier en pierre monolithe très bien agencé, au troisième niveau le maire a présenté une cheminée peinte datant de 1560 (Renaissance) ou sont représentés des bustes antiques qui représentent les poètes de la pléiade. Le maire a indiqué aussi une astuce de construction qui a permis de corriger un effet optique. Un incendie a détruit les lieux emportant avec lui des ornements des plafonds, en témoignent les corbeaux sculptés qui ont éclaté sous l'effet de la chaleur. L'hôtel privé a été détruit par les flammes mais aussi démoli en partie par des propriétaires, il ne reste presque que la tour et les pièces qu'elle dessert et dont l'usage n'était pas déterminé, les gens pouvaient y dormir ou y manger, des coffres permettaient de ranger le couchage et les couverts. Dans la cour, un éclairage ad oc permet de mettre en valeur la beauté de l'édifice la tour et un arc en pierre isolé qui devaient avoir jadis une autre fonction que décorative.

Deux spectacles, deux lieux

La manifestation proposée samedi soir à l'ancien musée postal de Saint-Macaire intitulé «La gueuse» était un spectacle mêlant des arrangements avec des thèmes traditionnels gascons et des propositions originales de Christian Vieussens le tout s'articule sur des textes courts empruntés aussi bien à Bernard Manciet qu' à la tradition du conte landais. Le répertoire s'est trouvé récemment influencé et enrichi par la rencontre fertile avec des musiciens africains de tradition peule et mandingue. Résolument ancrée en Gascogne mais évitant un «identitarisme stérile» et s'adressant à un large public, cette production récente est le fruit d'une somme d'échanges, d'ouverture, de rencontre, d'écoute et d'expériences vécues. Christian Vieussens est musicien conteur et peintre. Sur ce spectacle, il portait en musique les textes d'une nouvelle de Patrick Espagnet, un ancien journaliste spécialisé en rugby et en tauromachie, auteur de plusieurs ouvrages.

La veille, la chapelle des Ursulines à Saint-Macaire a reçu «l'Orfeo di Cracovia». L'Orphéon de Cracovie se partage entre la France et la Pologne, les 2000 kilomètres qui séparent ses participants n'atteignent pas leur passion commune pour la musique ancienne, c'est elle qui les réunit chaque été pour des tournées de concerts à travers la France. Ils défendent chacun à leur façon une conception expressive vivante et sincère du répertoire baroque, guidés par une expérience confirmée du concert, mais avant toute chose par le plaisir de la rencontre à travers la musique. A travers un programme plein de vie, ils ont su convaincre, que la musique ancienne, souvent pleine d'humour, n'a pas pris une ride et parle plus que jamais à notre sensibilité contemporaine car c'est le plaisir qui en est à l'origine, qu'on la fasse ou qu'on l'écoute, c'était d'ailleurs sa première fonction. La musique baroque était à l'honneur avec Bach, Vivaldi, Händel interprétée par Jean-Pierre Menuge à la flûte à bec, Fernanda Romila au clavecin et Anna Katinska au violoncelle baroque.

Pierre RAMBAUD

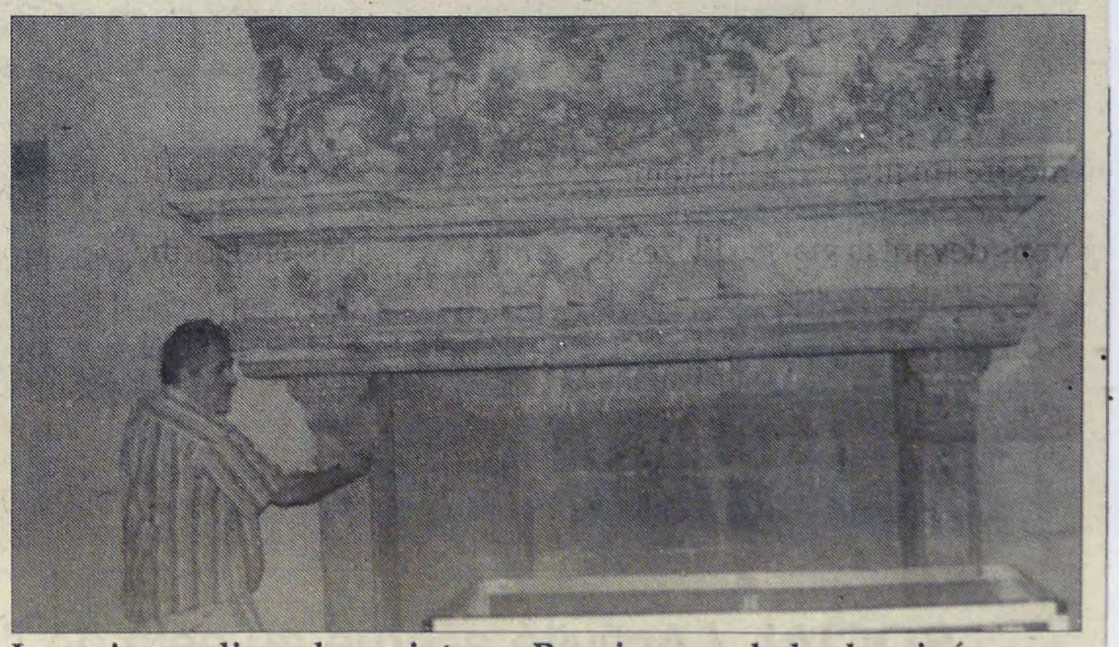

Le maire explique les peintures Renaissance de la cheminée.

26-07-05

II SAINT-MACAIRE Le spectacle donné samedi par Christian Vieussens a été une réussite

Pari tenu pour la Gueuze



Un Christian Vieussens inspiré PHOTO A. MILET

■ « Victor, c'est ce chien d'eau portugais, « on caô de agua », robuste et musclé, aux yeux légèrement obliques, que l'on peut appeler aussi chien lion à cause de sa crinière oblique. Ce clébard bizarre trouvé par hasard. » Ainsi, commence cette nouvelle de Patrick Espagnet, interprétée magistralement par Christian Vieussens. La scène se déroule dans une station balnéaire de Gironde. Personne ne s'y est trompé. Les habitués de ces moments privilégiés étaient présents. Sardinade oblige, elle a mis tout le monde dans l'ambiance, avant d'investir la cour du relais de poste Henri IV, nouvel investissement de la commune. Cette amitié apprivoisée, sans paroles, entre Victor et son maître s'est vite transformée en présence mutuelle indispensable. Ce chien « rastacouere » comme son patron amuse tout le monde. « Pour la nourriture, il était plutôt poisson »; normal, c'était un chien pêcheur. Il ramenait soles, loubines, carrelets et sardines. « Une croupe de caniche et une gueule de griffon. » Que dire lorsqu'il décrit « Roland Labarchede », surfeur de Lacanau, celui qui se faisait appeler « Jack's » avec un s pour faire plus vrai ? Il ne voulait pas croire l'histoire du chien qui pêche. Au Portugal, les pêcheurs s'en servaient pour récupérer les poissons qui étaient passés par maille ou qui avaient sauté par dessus bord. Victor a disparu un certain temps, ce chien rare dont la race est en voie de disparition. Labarchede a eu un accident de voiture, mort sur le coup après une soirée bien arrosée, c'est ce qui a été conclu. Victor a ensuite retrouvé son maître et cela pour toujours. Le langage est cru, intelligent de local.

Christian Vieussens conte là une tranche de vie dans un pays qu'il connaît bien. Accompagné du percussionniste ou « jongleur sonore », Pierre Thibaud, c'est un spectacle fascinant que nous a présenté ce musicien « tout terrain », mémoire vivante des traditions de son pays. Ce conteur traditionnel a d'autres projets. Un spectacle musical chorégraphique où, là encore, il rendra hommage à un écrivain disparu et ami, Bernard Manciet, avec « Les Désétoilés », son nouveau spectacle. Bernard Manciet disait de lui « Vieussens, sa flûte l'a désétoilé », il est vraiment conseillé de lire ou de relire les nouvelles entières de Patrick Espagnet, aux Editions Culture Sud, 3, rue Sonsas, Bordeaux.

LE REPUBLICAIN 28-07-05

Brèves

Les amis de Saint-Jacques

Le 27 juillet prochain, l'association des «Amis de Saint-Jacques-de-Compostelle en Aquitaine» (qui basé à Pessac regroupe 500 adhérents) fera étape à Saint-Macaire: ce seront 25 «cheminants» en transit sur une partie du chemin de l'Entre-deux-Mers qui s'arrêteront. Louis Tréméa (1er adjoint et président de l'association de tourisme en coteaux macarien et membre depuis 10 ans de l'association des amis de Saint-Jacques) les accueillera à la mairie de Saint-Macaire ou sera offert un pot de l'amitié à 18h30.

Un été avec la ludothèque éphémère

Cet été, la ludothèque éphémère continue de sillonner le canton. Elle posera ses jeux le mercredi 17 août, de 14h30 à 18h30, dans la salle des fêtes de Saint-André-du-Bois et le mercredi 31 août, de 14h à 18h30, à la salle Bertic de Verdelais.

Les permanences se tiennent toujours au cellier du Prieuré le lundi de 14h30 à 16h30, le jeudi de 9h30 à 12h30, le vendredi de 17h à 19h et le samedi de 9h30 à 12h30.

Elle sera cependant fermée jusqu'au lundi 15 août inclus et ses activités reprendront le mercredi 17 août.

Renseignements au 05.56.76.78.83.

Cinémémoire et bonne bouffe

Grâce à la cinémathèque de Michel Vidal, le Mouvement de Sauvegarde va enchaîner, ce samedi 30 juillet, sur la troisième séquence des nuits macariennes avec une nouvelle édition de «Cinémémoire» dans la cour du Prieuré. L'écran géant dressé sur le podium du prieuré trouvera sa raison d'être à 22h avec la tombée de la nuit. Bien entendu, comme «Cinémémoire» se repose d'abord sur la production cinématographique d'avant-guerre, la tête d'affiche choisie cette fois sera «Laurel et Hardy» dans leurs grands classiques.

Seront d'abord présentés, les «Montagnards sont là», tourné en 1938 avec la célèbre scène confrontant Laurel à un énorme Saint-Bernard dont il convoite la réserve d'alcool. Puis ce sera «Les as d'Oxford», sorti en 1940 avec la séquence mémorable des deux compères égarés dans le labyrinthe des jardins de l'université. Mais ce sont les films réalisés par Michel Vidal sur la vie locale de 1984 qui débuteront et émailleront la soirée avec notamment l'inauguration de la foire du Mercadiou, le «jumelage» avec Saint-Macaire-en-Mauges et Saint-Macaire-du-Bois, ou encore la remise de décorations aux sapeurs-pompiers après le Plan «ORSEC» des souvenirs de la communauté macarienne.

Et comme c'est devenu l'habitude, la soirée débutera dès 20h avec une mise en bouche concrète centrée sur la dégustation de tendrons de veau grillés, accompagnés de tomates biologiques.

Le fromage macarien, les pâtisseries du terroir et les vins du canton seront au rendez-vous sous la forme d'un casting surprise (une participation 10€, demi-tarif pour les enfants, est demandée sans réservation).

Pour tous les amoureux du septième art, rendez-vous donc samedi prochain (Renseignements au 05.56.63.03.64).

03-08-05

SAINT-MACAIRE. La traditionnelle balade nocturne se déroule ce vendredi dans la cité médiévale

La célébration des vieilles pierres et du bon vin

■ Après le traditionnel « Cinémémoires » le 30 juillet, le mouvement de sauvegarde poursuit sa quatrième séquence des Nuits Macariennes ce vendredi 5 août. La cour du Prieuré va accueillir la 21e édition de la balade nocturne organisée chaque année pour guider les participants dans les replis les plus intimes de la vieille ville.

La soirée débutera à 20 heures autour d'un buffet de grillades (ventrèche, saucisses, brochettes) arrosé de vin du terroir. À 21 h 30, la ripataoulère (rassemblement de fifres) entonnera les premiers accents de musique gasconne transposée de manière contemporaine. Jean-Pierre Bertin manquera cruellement à l'appel mais les Fifres de Saint-Pierre d'Aurillac ont tenu à prendre le relais en emmenant le public à travers la vieille ville à la lueur des torches à la nuit tombée.

Huit pauses seront proposées autour du thème du « privilège des vins ». Chacune des haltes permettra de découvrir le patrimoine légué par les riches marchands de vin du Moyen-Âge, hôtels particuliers et demeures cossues. Le site du premier port du Thuron ne sera pas oublié comme la place du marché dont il est solidaire.

La soirée se conclura à 23 h 45 au pied des remparts baignés par la Garonne jusqu'au XVIIe siècle, où seront embrasées les fortifications médiévales pour célébrer encore une fois le patrimoine macarien.

Renseignements au 05.56.63.03.64.



Des haltes seront proposées pendant la soirée dans les vieilles ruelles de la cité

PHOTO ARCHIVES AGNÈS CLAVERIE

03.08.05

II SAINT-MACAIRE

Conseil municipal. Il se réunira demain à 21 heures. À l'ordre du jour : DIA, point sur les dossiers en cours, questions diverses. Les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

30-07-05

II SAINT-MACAIRE

Cinéma. Nuits macariennes. Dans la cour du prieuré : à 20 h dégustations de spécialités et à 22 h projection des films de Michel Vidal, suivie de « Laurel et Hardy ». Tarif : 10 €, demi-tarif pour les enfants. 05.56.63.03.64.

28-07-05

SAINT-MACAIRE. Cinémémoire : une nouvelle édition samedi pour les Nuits Macariennes

Cinéma d'avant-guerre avec « Laurel et Hardy »

■ Grâce à la cinémathèque de Michel Vidal, le mouvement de sauvegarde enchaîne ce samedi 30 juillet sur la troisième séquence des Nuits Macariennes avec une nouvelle édition de cinémémoire dans la cour du prieuré. La soirée commencera dès 20 heures avec une dégustation de tendrons de veau grillés, de fromages, de pâtisseries ou encore de vins du canton. La séance de cinémémoire débutera vers 22 heures. Les films réalisés par Michel Vidal sur la vie locale de 1984 émailleront la soirée avec notamment l'inauguration de la foire du Mercadio ou encore la remise de décorations aux sapeurs pompiers après le plan Orsec.

Cinémémoire présentera aussi en tête d'affiche le célèbre duo « Laurel et Hardy » avec leurs films d'avant guerre, les « Montagnards sont là », tourné en 1938, et « les As d'Oxford » sorti en 1940.

Pour la dégustation, tarif : 10 euros sans réservation, demi-tarif pour les enfants. Renseignements au 05.56.63.03.64.

28-07-05

Visites guidées à Saint Macaire

En août, Joël Buadet, guide et raconteur de pays organise des visites guidées de Saint Macaire tous les mardis après-midis à 16 heures. Durée : de 1 h 30 à 2 heures, la visite étant accompagnée de dégustations de vins. Tarif : 3 euros (gratuit pour les enfants). Rens. : 05.56.63.32.14.

01-08-05

II SAINT-MACAIRE Les pèlerins en provenance de Castelviel en visite

Sur la route de Compostelle

■ Louis Tremea, membre de l'association les Amis de Saint-Jacques-de-Compostelle en Aquitaine, a reçu mercredi vingt-cinq cheminants appartenant à cette même mouvance et arrivant de Castelviel, par une chaleur torride. Visite de la ville, réception à la mairie et gîte pour la nuit leur ont été fournis. Dans le cadre de la première cheminade girondine, ils ont effectué cinq jours de marche, le périple allant de Saint-Emilion à Bazas en passant par Saint-Macaire.

En 2004, un grand projet européen a permis de joindre par étapes-relais plusieurs grandes villes d'Europe à Saint-Jacques-de-Compostelle. Ce projet fut appelé Europa Compostella. Les relayeurs devaient accompagner un bourdon d'honneur, ainsi qu'un livre d'or. Dans sa traversée girondine, l'association bordelaise a assumé cet honneur. Un groupe d'une quinzaine de marcheurs pèlerins les ont pris en charge à Mirabeau, pour les amener à Saugnacq-et-Muret. Afin de perpétuer cela et faire connaître les chemins de Gironde, a été créée la cheminade. C'est cet esprit jacquaire qu'ont retrouvé nos marcheurs.



Un groupe de marcheurs joyeux et motivés PHOTO ANNA MILET

Il est vrai que le pèlerinage a connu un regain de faveur depuis une vingtaine d'années. Ces routes furent, des siècles durant, des grandes voies d'échanges constituées en véritables réseaux de communication. L'influence des pèlerinages marqua l'Europe entière. Les randonneurs trouvent tout au long du sentier des haltes majeures et un terrain de découverte inépuisable.

Le marcheur du XXIe siècle s'engage sur le chemin avec sa quête qui, si elle n'est pas uniquement spirituelle, revient toujours à un défi personnel. Ici, il devient pèlerin.

Pour tout renseignement : Association les Amis de Saint-Jacques en Aquitaine, relais de Compostelle (prieuré de Bardanac), 759, route de Bayonne, 33600 Pessac; www.saint-jacques.aquitaine.com; mail : info-saint-jacques.aquitaine.com ou Jany Roul, tél. 05.56.36.76.95.

LE REPUBLICAIN 04-08-05

Balade nocturne, vendredi 5 août

Le Mouvement de Sauvegarde entame la quatrième séquence des Nuits macariennes, après le succès rencontré le 30 juillet par le traditionnel «Cinémémoires».

La Cour du Prieuré va retrouver son utilité avec la 21ème édition de la balade nocturne, organisée chaque année pour guider les participants dans les replis les plus confidentiels de la vieille ville.

La soirée débutera dès 20h par un accueil convivial centré sur un buffet de grillades, arrosées de vin du terroir.

A 21h30, la «ripataoulère» de service entonnera les premiers accents du répertoire de musique gasconne transposée de manière contemporaine. Jean-Pierre Bertin manquera cruellement à l'appel. Mais les passionnés du fifre de St-Pierre-d'Aurillac ont tenu à prendre le relais pour assurer l'accompagnement de la manifestation. La «ripataoulère» guidera le public (participation gratuite) à travers la vieille ville, à la lueur des torches dès la nuit tombée.

Huit pauses seront alors proposées autour du thème du «privilège des vins». Chacune des pauses permettra de découvrir le patrimoine bâti légué par les riches marchands, hôtels particuliers comme demeures cossues.

A 23h45 au pied des remparts baignés par la Garonne jusqu'au XVIIème siècle se déroulera l'embrasement généralisé des fortifications médiévales. ***(Renseignement au 05.56.63.03.64)***

120 personnes au Cinémémoire

S'appuyant sur la cinémathèque de Michel Vidal, le Mouvement de Sauvegarde de Saint-Macaire a organisé, dans la cour de l'ancien musée postal, la projection de joyaux cinématographiques du patrimoine très local. Le projectionniste a enchaîné des films tournés à Saint-Macaire lors d'inaugurations ou d'événements locaux importants faisant réapparaître d'importantes figures locales (l'abbé Pierrot, le conseiller Général Lagahuzère, Christian Desmoulin…) avec les commentaires du maire, mais hélas des incidents techniques répétés ont un peu cassé cette dynamique. Le projectionniste Michel Vidal a donc poursuivi sur un film monument très bien conservé «Les montagnards sont là» de 1938, mettant en scène Laurel et Hardy avec leur accent anglais. La comédie comique est toujours efficace et d'ailleurs parmi les 120 personnes du public il y avait bon nombre d'enfants. Un second film de Laurel et Hardy a suivi «Les as d'Oxford». Le temps était un peu frais mais le repas et le vin avaient réchauffé les participants.

En revanche la cour du musée postal n'aurait pas pu supporter un nombre de visiteurs supérieur, certains ne voyaient pas l'écran en entier…

Brève

Visites guidées

Des visites guidées ont lieu le mardi après-midi (départ à 16h). RDV à l'accueil touristique. Présentation historique du site: portes et remparts, rues marchandes, église, prieuré, lecture de façades, histoires et anecdotes… Durée: 1h30 à 2h avec dégustation de vins. 3€ par personne. Gratuit pour les enfants. ***Renseignements et inscriptions auprès de Joël Baudet: guide et raconteur de pays au 06.82.41.27.96, accueil touristique des «Coteaux macariens» au 05.56.63.32.14.***

04-08-05

II SAINT-MACAIRE

Réunion du Conseil ce soir.

Le Conseil municipal se réunira ce jeudi 4 août à 21 heures. À l'ordre du jour : DIA, point sur les dossiers en cours, questions diverses. Comme d'habiatude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

LE RÉPUBLICAIN 04.08.05

SPECTACLE / Théâtre avec la compagnie Onyx à St-Macaire

« Mémoire d'une gueille de bonde »

Une représentation du dernier spectacle de Guy Suire «Mémoire d'une gueille de bonde» va être donné samedi 6 août au Prieuré de Saint-Macaire à l'invitation du Mouvement de sauvegarde et de rénovation de Saint-Macaire.

Plus de 100 pièces de théâtre ont été jouées par le théâtre de l'Onyx, certaines d'entre elles ont eu plus de 200 représentations. Guy Suire fondateur (il y a 39 ans) et directeur de ce théâtre a écrit 15 de ces pièces, à raison d'une tous les ans et demi. Suire, l'impertinent, le provocateur public, ou le poil à gratter tout dépend du thème choisi (tel «Epilez-vous les filles à d'Artagnan»). Cette fois-ci il a décidé de mettre en scène les paysans, la viticulture (ce qui est très rarement le cas ailleurs), il a créé ce spectacle à un moment de crise: il parle d'un sujet sensible sur le ton de la farce et ça marche, venez le constater par vous-mêmes le 6 août.

«Mémoire d'une gueille de bonde» est un spectacle à plusieurs degrés qui sera joué sur 11 sites grâce au Conseil général dans le cadre des Scènes d'été en Gironde.

Célébration burlesque du vin lequel à façonné un mode de pensée et de vie et sur scène... des bouteilles: celle de Bordeaux protestante, celle de bourgogne aussi «pensue» qu'un moine, «et le litre trois étoile de l'infanterie pinardière».

Une galerie de portraits de ceux qui illustrent défendent ou maltraite le vin. L'histoire de Félix, un petit propriétaire de l'Entre-Deux-Mers avec une petite exploitation familiale de 20 ha.

C'est une histoire réelle mais rêvée qui se passe dans un pays imaginaire pas loin d'ici.

Avant le spectacle (dès 21h) le mouvement de Sauvegarde (organisateur) proposera des assiettes de charcuterie, d'huîtres, de fromage de Saint-Macaire avec dégustation de vins blanc sec et liquoreux «Côte de Bordeaux Saint-Macaire». Prix 10€.

Pierre RAMBAUD

La Gascogne et l'Onyx

Mais qui est Guy Suire? Un ami d'enfance de l'actuel maire de Saint-Macaire (depuis 1966), un fonctionnaire de l'ORTF, directeur de création à France inter aujourd'hui à la retraite, il a écrit plusieurs livres, s'intéresse notamment au vocabulaire local et est l'auteur d'une chronique dans un grand quotidien local.

Il vient avec des spectacles depuis 1969 à Saint-Macaire.

«Mémoire d'une gueille de bonde» permet encore à Suire d'affirmer ses attaches et le directeur de l'Onyx n'en restera pas là, il a notamment l'intention de fêter les 100 ans de la révolte des tonneliers à Saint-Macaire à sa manière.

Il sait qu'il a à Saint-Macaire un point de chute pour les histoires mettant en scène la Gascogne (il a aussi prévu une pièce sur les Girondins -de 1790) dans une région où le vin dessine les paysages et a grandement influencé l'architecture.

LE REPUBLICAIN 04-08-05

ANIMATIONS / Dans le cadre du festival itinérant de la Vallée du Dropt, les 27 et 28 août

La cité va se mettre à l'heure médiévale

Saint-Macaire, samedi 27 et dimanche 28 août prochains, va accueillir la finale du festival itinérant de la Vallée du Dropt.

Un grand nombre d'animations est programmé dont les célèbres mariages médiévaux.

Alors que la fin de la guerre de Cent Ans approchait, Gaston IV de Foix-Grailly apportait au Royaume de France une aide précieuse pour la reconquête de la Guyenne. En remerciement des services rendus, son fils Gaston (Prince de Vianne, Vicomte de Castelbon) obtint la main de Madeleine de France, sœur du Roi Louis XI.

Ces épousailles, célébrées à Saint-Macaire en 1461 font l'objet d'une reconstitution avec cortège, musique, troubadours, hommes d'armes et... une grande cérémonie.

Sur le camp de la cour pontificale d'Avignon, plusieurs couples de visiteurs s'étaient «mariés» l'an dernier selon la coutume médiévale... Très appréciée, l'expérience sera reconduite cette année, avec le concours de Patrick Duval, animateur de cette compagnie et bijoutier de son état. (Il est demandé une inscription préalable à son échoppe).

En se baladant dans les rues de Saint-Macaire vous pourrez découvrir des jeux, un marché médiéval, un bal, des spectacles répartis dans les plus beaux endroits de la cité médiévale dont le château de Tardes, qui accueillera pour la première fois une animation. Deux visites commentées par Jean-Marie Billa, maire de Saint-Macaire et président de l'Association Mixte, permettra de découvrir de fort belles architectures. Vous apprécierez l'érudition et la verve d'un guide pas comme les autres. Les animations de rues seront plurielles: les «Compagnons de l'Imaginaire Chevaleresque», «Vrehnd» -qui est déjà venu et est très apprécié pour ses jeux médiévaux pour enfants: tir à l'arc, mât de cocagne, combat des chevaliers, jeu de quilles, tournoi, quintaine, lancer des anneaux, cerceau, chamboule-tout, jeux d'échec et de dames, jeux d'eau, vasipolette..., la compagnie «Duel d'un jour» qui organise des combats scénarisés et qui va monter un camp médiéval, «Autour du feu»», La Trace du Geste», «El Dragon Patrick Duval» pour des spectacles de jonglerie, de feu, d'échasses et de maquillage et la «Compagnie Les Sardines Grillées».

Les temps forts de l'animation

Samedi 27 août à15h verra l'ouverture officielle du marché, des ateliers et jeux pour enfants.

A 15h30 commencera la parade dans la cité, à 16h ce sera la visite guidée pour le nom des rues avec Dominique Bernède, à 16h15 le spectacle de la Marotte et les Musards «Le dit du Chevalier» va commencer à 17h pour des Chants polyphoniques, contes, jongleries de feu et théâtre, partira ensuite une visite de la tour Saint-Michel avec Jean-Marie Billa, puis s'enchaînera le concert des Compagnons de l'Imaginaire en l'église Saint-Sauveur: des polyphonies d'Aquitaine du XIIème siècle.

A 17h30 commenceront les mariages médiévaux pour le public, à17h45 «le Duel d'un jour» proposera un spectacle avec des présentations d'armes, à 19h des animations à la taverne et à 20h se tiendra le banquet-spectacle médiéval, à 22h30 aura lieu l'embrasement de la place du Mercadiou lequel sera suivi d'un bal animé par Marotte et les Musards et L'Air du Temps.

Le lendemain, dimanche 28 août à 11h, aura lieu l'ouverture du marché, des ateliers et des jeux et le début des animations, à11h: visite commentée de la cité avec Jean-Marie Billa, à 12h se tiendra une restauration animée à la taverne, à 15h15 «Le duel d'un jour» avec une exhibition d'armes et armures, à 15h45 le cortège du mariage de Madeleine de France s'ébranlera et des animations auront lieu sur le parvis de l'église; à 16h15 enfin débutera la cérémonie du mariage, à 17h15 en l'église se tiendra le concert de «L'Air du Temps»: de la musique et des chants, de la poésie et des danses, à 17h15 place sera faite à la compagnie «Duel d'un jour» pour un spectacle avec présentations d'armes, à 17h30 commenceront les mariages médiévaux pour le public et à 19h l'apéritif animé à la taverne, à 19h30 toujours à la taverne la restauration sera animée, à 21h15 débutera le spectacle de clôture de l'Itinérance 2005, avec la compagnie «Les Sardines Grillées», «Le Jongleur en Enfer» sur la Place du Mercadiou, avec le final au château de Tardes.

Pierre RAMBAUD

Lire également en page 28.

Un festival itinérant

Comme l'an dernier un festival médiéval interdépartemental itinérant va se déplacer d'amont en aval sur la vallée du Dropt: de Eymet en Dordogne (les 6 et 7 août) à Beaumont-du-Périgord (le 7 août), puis Blasimon en Gironde du 9 au 11 août (ces trois journées sont réservées aux enfants des centres de loisirs de la Vallée du Dropt), et Allemans-du-Dropt en Lot-et-Garonne le 12 août puis Saint-Ferme en Gironde le 13 août, Issigeac en Dordogne le 14 août, et Monflanquin (Lot-et-Garonne) les 14 et 15 août, puis Cadouin en Dordogne le 19 août, Duras le 20 août, Sauveterre-de-Guyenne en Gironde le 20 août et encore Castrum-de-Pommiers pour des joutes et tournois le 21 août enfin tout se termine en apothéose à Saint-Macaire le 27 et 28 août.

Ce sera le bouquet final, la cité médiévale venant en représentation de Caudrot, ville de bastide dont il ne reste aucun vestige perceptible par un œil non initié.

LE RÉPUBLICAIN 04-08-05

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES / Projets discutés et débats animés

La maison de la petite enfance à St-Pierre

Le choix du site pour la maison de la petite enfance a été fixé. Un débat animé a eu lieu pour essayer de faire face aux pluies d'orage dans le Galouchey et le Ciron. Et le contrat de développement durable sera signé sous réserve d'inclure l'étude de la passerelle.

La longue et fastidieuse énumération des actions de la commission six (sociale, éducation, culture et sport) a commencé la réunion plénière de la CDC à Saint-André-du-Bois.

La commission des finances a été interrogée par la présidente pour savoir si le rattachement de l'activité théâtre en temps scolaire qui devait être prise en charge par «Jeunesse et sport» et qui restera à la charge complète de la Cdc était compatible avec le budget voté. Le vice-président de cette commission a rapporté l'avis de cette commission en faveur de la prise en charge de l'activité théâtre et activités annexes mais une rallonge budgétaire sera nécessaire, la commission l'a approuvé et encouragé. Cette rallonge de 3500 euros a été votée à l'unanimité ainsi qu'une subvention (1700 euros) pour un futur «Club environnement».

Le multi-accueil: un sujet sensible

La question brûlante du multi-accueil est venue ensuite aux débats. La proposition du terrain (gratuit) à Saint-Pierre-d'Aurillac a été retenue en l'absence de candidature de Saint-Macaire. Le vote s'est fait à l'unanimité moins une voix, celle du maire de Saint-Macaire, qui s'est abstenu de manière à ce que la position (très alambiquée) de son conseil municipal n'apparaisse pas comme une allégeance à Saint-Pierre-d'Aurillac. Et pour enfoncer le clou, le maire de s'expliquer: *«Nous savions que la proposition d'un terrain (nu) à Saint-Macaire nous aurait permis d'avoir la maison de la petite enfance, mais nous tenions à ce qu'elle soit insérée dans la vieille ville et ne soit pas une «station service» de la périphérie».* Dans 10 ans, ils sera encore difficile d'expliquer cette position mais on se souvient que le conseil municipal de Saint-Macaire avait voté contre sa candidature (8 pour, 3 contre et 5 abstentions) *«pour ne pas faire exploser la CDC»* car on aurait reproché au chef lieu de canton de tirer la couverture à lui (Saint-Pierre-d'Aurillac en revanche est bien sûr à l'abri d'une telle critique).

Le maire de Pian considérant l'affaire classée s'est autorisé une remarque (qui ne troublerait pas les débats). Il a regretté que la commission six ait été prisonnière pour le choix de l'emplacement de la future MPE du critère de la gratuité du terrain *«Il y a en effet des terrains à prix moyen mieux situé, par exemple tout près du collège»*, ce qui aurait peut-être été utile aux usagers... Au relais de ce point de vue, celui de Jean-Claude Perrez qui a regretté la dispersion en bureau, institution et lieu de stockage, ceci augmente leur coût d'exploitation.

La présidente s'est aussi exprimée pour clore un débat sensible *«J'avais demandé à la commission six d'envisager toutes les possibilités, cependant par respect pour le travail effectué, je me suis refusée d'intervenir»*, elle a aussi regretté le retard pris pour cette décision et l'a imputé à Mme Pinaud de la CAF.

Le maire de Saint-Maixant s'est dit satisfait par le choix de Saint-Pierre pour la MPE, il a seulement regretté que cette structure qui va coûter fort cher ne concerne que 26 places alors que la population du canton va s'accroître. Philippe Mesnard a précisé que ce sont en fait 45 places à temps partiel plus le mobile. Il a aussi remercié toutes les communes qui étaient prêtes à donner un terrain, *«Cela a permis une très grosse économie qui rend le projet réalisable»*. Alain Dubroca a indiqué que Saint-Pierre s'engageait à faciliter les travaux.

Louis Tréméa a ensuite annoncé qu'un plan départemental de lecture publique devrait pouvoir bénéficier au canton car celui ci est en retard par rapport au sud-Gironde et la Gironde elle-même en retard par rapport à la France, *«il faut prendre le train sans attendre»*.

Les bourses de la CDC pour les jeunes qui suivent une formation BAFA sont supprimées par vote unanime car ceux-ci peuvent bénéficier d'autre financement. Louis Tréméa a aussi demandé à l'assemblée un accord de principe sur la mise en place d'un marché de produits de pays.

Développement durable et ADSL

Concernant le contrat de développement durable avec le conseil général Michel Hilaire a proposé de ne pas le signer en l'absence du financement de l'étude pour la passerelle. Le maire de Semens a réagi: *«Cette histoire de passerelle, c'est comme les «Feux de l'amour»: est-ce que cela peut aboutir un jour... la population devrait se mobiliser»*.

Francis Dussillols a ensuite rendu compte de la réunion où un technicien ADSL du Conseil général est venu expliquer les travaux en cours, les problèmes et leurs solutions: un état des lieux complet sera rendu en septembre. Mais d'ores et déjà la solution technique serait le déploiement d'un autre réseau (en fibres optiques) sur les zones qui ne reçoivent pas. Il a relevé que ceux qui reçoivent l'ADSL sont très vite limités et l'évolution technique risque de rendre cela rapidement insuffisant, il a annoncé l'installation d'un répartiteur à Saint-André-du-Bois dès la fin 2005. La mise en place d'un réseau hertzien par un opérateur privé serait sans doute la solution la moins onéreuse mais il n'y aurait pas de solution à court terme.

La prochaine réunion de la CDC aura lieu fin septembre.

Pierre RAMBAUD

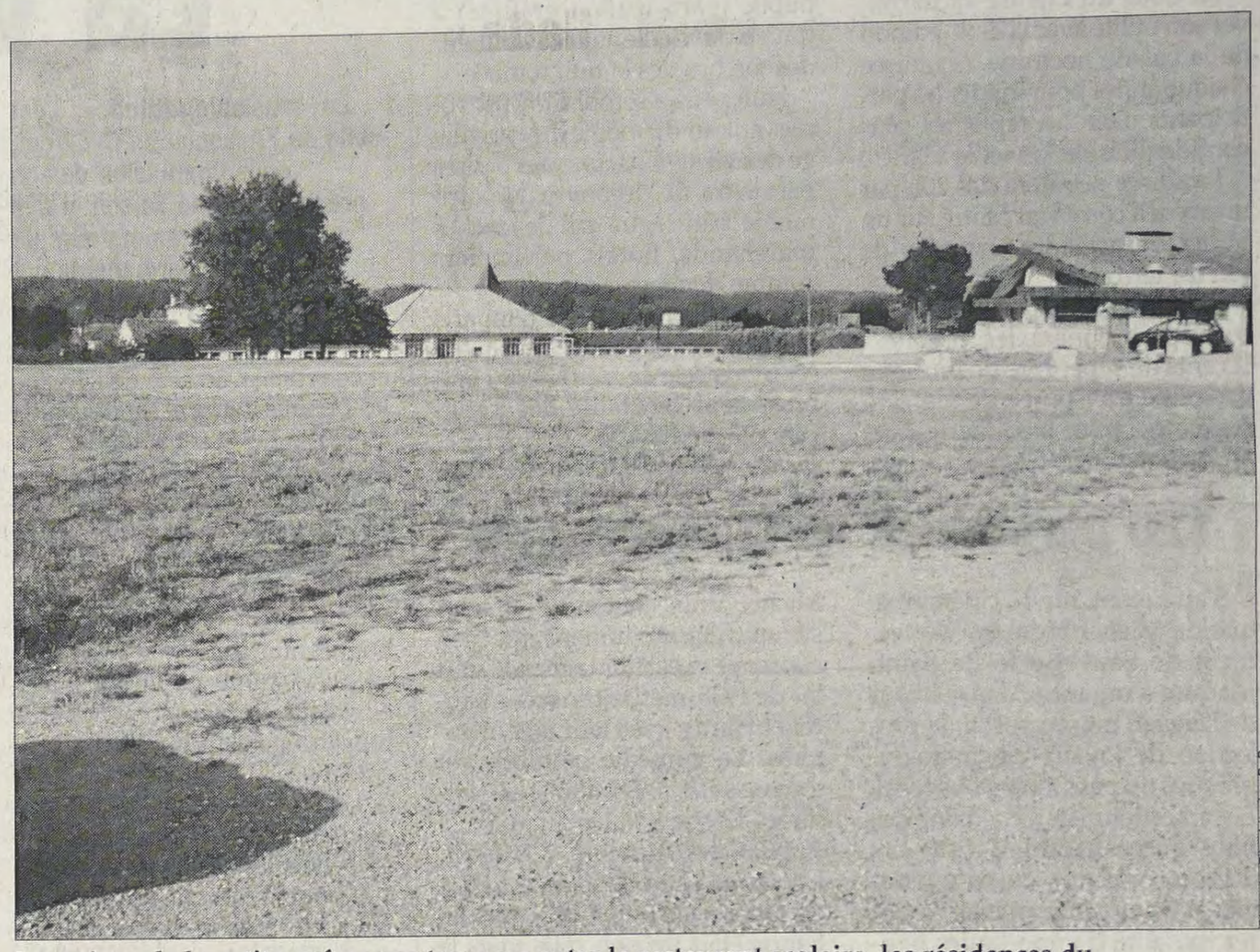

Photo Le Républicain : P. R.

La maison de la petite enfance se trouvera entre le restaurant scolaire, les résidences du Graveillron l'école communale et la coopérative viticole.

Travaux colossaux

Alain Bellard a rapporté le point de vue de la commission environnement concernant une sécurisation des cours d'eau à Verdelais et Saint-Pierre. Le débat a duré, il a fluctué entre un abandon total de ce type de travaux dont le coût est exorbitant et l'efficacité incertaine et une réfection d'une étude de faisabilité orientée sur quelques réalisations pour commencer. Les défenseurs de ces travaux sont les communes concernées et alors que certains travaux semblent facilement réalisables d'autres le sont beaucoup moins. Il n'y a pas si longtemps les ruisseaux Galouchey et Ciron ont mis en danger la vie des hommes du fait d'orages violents et les autorités communautaires ont du mal à se résoudre à ne rien faire. Ainsi il a été envisagé de créer des bassins de rétention d'eau. Le problème n'est pas nouveau et une précédente étude (aujourd'hui caduque) n'avait donné lieu à aucun travail, elle avait coûté fort cher et c'est l'argument des détracteurs de ces travaux. A quoi servirait une nouvelle étude (27.000 euros subventionnés à hauteur de 6.000 euros), si elle n'était pas suivie de travaux. Le coût faramineux des travaux pourrait être étalé dans le temps et seules quelques retenues pourraient être réalisées selon Francis Dussillols. Jacques Dubernet de Semens estime pour sa part que la réalisation de tels ouvrages de sécurisation du cours d'eau va inciter les gens à construire n'importe où et à prendre des risques.

Alain Fallissard a indiqué qu'il existe un panel incroyable de facteurs qui varient d'un orage à l'autre, certains sont impossibles à maîtriser. Il préconise plutôt une succession de petits ouvrages à faible emprise, cela coûterait moins cher et permettrait un étalement. Certains ont demandé avec force que l'ancienne étude soit seulement actualisée ce qui reviendrait moins cher par hypothèse mais Alain Bellard a déjà fait la demande plusieurs et la réponse a été négative. Les coteaux ont été sacrifiés à la viticulture pour Alain Falissard et certains permis de construire ne devraient par être octroyés.

La présidente constatant que les débats étaient ceux d'une commission, elle a exprimé son souhait de voir la commission partir de l'ancienne étude, assistée par la DDA pour redéfinir un cahier des charges qu'enfin la commission présente un projet de délibération claire.

La mise en place d'un service d'assainissement non collectif a aussi donné lieu à débat: pourrait-on imaginer un contrôle et une gestion par la CDC? Les communes de l'Est du canton s'interrogent car elles ont délégué leur pouvoir de contrôle au syndicat des eaux de Caudrot dont le président (le maire de Caudrot) était absent. Il a même été envisagé de gérer le contrôle de cet assainissement non collectif pour toute la CDC par le syndicat de Caudrot.

La commission logement / cadre de vie s'est ensuite exprimée par la voix de Jacques Conant qui a affirmé que la sédentarisation des gens du voyage devait être encouragée car c'est une solution. Il a procédé à un rapide sondage pour vérifier la réalité d'un problème évoqué par la CAF: la difficulté pour les jeunes de trouver un loyer (supposant que ceux-ci devaient s'adresser aux mairies). Seuls deux cas ont été recensés: *«Il n'y a pas ce type de problème sur notre canton»*. Jacques Conant a ensuite proposé une politique commune de l'urbanisme, avec une organisation commune, il a constaté que *«chacun mène sa barque de son côté»* et cela devait encore durer. Le maire de Saint-Macaire a indiqué qu'il était possible de réaliser un SCOT (Schéma de cohérence territorial) -au-dessus des PLU- Son initiative doit être prise au niveau du pays.

Concernant le faucardage, les maire de Pian et Saint-André ont présenté leurs doléances.

La présidente a indiqué que les retards étaient dus à la maladie de l'employé aujourd'hui rétabli.

Pour clore la séance, Josiane Combret a choisi de «crever l'abcès». lLa raison du malaise est venu jusqu'à ses oreilles: plusieurs élus du conseil communautaire considèrent que tout est décidé avant le vote en assemblée plénière par le bureau. La présidente a décrié cette idée «*absolument grotesque*» indiquant que *«la rumeur est nuisible à l'intérêt de tous et pour ma part, je suis ouverte et prête à accueillir toutes les réflexions»*.

05.08.05

SAINT-MACAIRE

Balade nocturne. Avec des haltes pour découvrir le patrimoine légué par les riches marchands de vin. A 20 h, buffet-grillades, à 21 h 30, msique gasconne, à 23 h 45, embrasement des fortifications médiévales pour célébrer la patrimoine macarien. 05.56.63.03.64.

06-08-05

SAINT-MACAIRE

« Mémoire d'une gueille de bonde ». Par la Compagnie Gret Onyx. Salle des fêtes, à 20 h 30, 05.56.63.03.64. Gratuit pour les moins de 14 ans.

10-08-05

SAINT-MACAIRE Deuxième représentation et deuxième succès pour « les Mémoires d'une gueille de bonde »

Histoires de vin



Des portraits plus que vrais sur l'univers de la vigne et du vin PHOTO P. I.

BARSAC

Inscriptions au vide-greniers. L'Association des commerçants de Barsac organise le dimanche 4 septembre, de 7 h à 19 h, un vide-greniers sur le parking du stade. Les stands sont ouverts à tous, 2 € le m² et gratuit pour les enfants. Possibilité de restauration sur place. Inscriptions et renseignements au 05.56.27.22.34, 05.56.27.31.92 ou 05.56.27.47.64.

commune organise un vide-greniers le dimanche 4 septembre, de 9 heures à 19 heures, dans le cadre des fêtes de la Saint-Vincent.

Elle conseille de réserver dès maintenant pour être sûr d'avoir un emplacement rues du 8-Mai-1945 et rue de la Bonneterie: tel. 05.56.67.17.75 (mairie) ou 05.56.67.41.65 (syndicat d'initiative).

Tarif: 2 euros le mètre linaire (profondeur 2 mètres).

SAINT-MÉDARD-D'

Les décisions

■ Suite à l'instruction du projet d'aliénation, par la commune, du chemin rural n° 26 « Ruisseau de Mons » au profit des propriétaires riverains sis du lieu dit « A Cantin » et à l'enquête publique réalisée par Mme Beaudiment, commissaire-enquêteur, le

05.08.05

SAINT-MACAIRE Après son franc succès à Sauveterre, la pièce « Mémoires d'une gueille de bonde », sera jouée demain samedi, au Prieuré

L'histoire du bordeaux par Guy Suire



John Phylloxéra et Mike Odium sèment la panique dans la vigne PHOTO P. I.

■ Tout auréolée du franc succès remporté la semaine dernière à la Fête des vins de Sauveterre-de-Guyenne devant plus de 350 personnes, la compagnie Onyx va interpréter « Mémoires d'une gueille de bonde », demain, au Prieuré. La pièce de Guy Suire c'est l'histoire de la viticulture. Une représentation théâtrale qui met le vin en scène pour la première fois de son histoire. Au fil des huit chapitres qui composent cette pièce, l'auteur brosse le portrait de ceux qui ont concouru à faire l'histoire du vin.

Sur la scène, trois énormes bouteilles — celle de bordeaux, celle de bourgogne et le litre trois étoiles — servent de décor à des personnages haut en couleurs. Des personnages comme l'on en croise tous les jours au bout des rangs de vigne. Autour de Félix Larège, le héros, on retrouve Aliénor d'Aquitaine. Un clin d'œil à l'histoire pour ne pas oublier les liens tissés entre le vignoble bordelais et l'occupant anglais au Moyen-Age.

Il y a Jean-René le Chartronnais, le négociant, Miss Champagne, le banquier, M. Mutuel, Germaine Larège et Robert Baragne, le voisin. Et John Phylloxéra et Mike Odium, deux rambos américains qui attaquent la vigne pour que le spectateur garde à l'esprit que les maladies ayant secoué le vignoble à la fin du XIXe siècle sont toutes originaires des Etats-Unis. Et qu'elles ont provoqué ainsi autant de crises. Un peu comme aujourd'hui mais pas pour les mêmes raisons.

Dégustation de vins blancs. D'ailleurs ce brave Félix Larège, qui possède une propriété de trente-cinq hectares dans l'Entre-deux-Mers, n'échappe pas à la crise. Ainsi créée en 1991, la pièce a été revue, corrigée et adaptée à la réalité du moment. Tantôt burlesque, tantôt acide, cette farce comporte aussi des moments émouvants.

Loin d'être une farce gratuite, « cette œuvre, qui prend en compte la réalité vitícole, les inquiétudes, les joies d'une profession poussée par les vins du nouveau monde, inquiétée par la baisse de la consommation et guettée par les contrôles », devrait trouver un certain retentissement au pays du Collectif des viticulteurs.

D'ailleurs, les membres de ce dernier feront déguster les produits de leurs exploitations lors du repas qui précèdera la représentation.

« C'est une manière de promouvoir, à notre tour, les vins de Saint-Macaire. Comme nous l'avions fait pour les rouges avant la projection de Mondovino, lors du Cinésites, cette fois-ci ce sont les blancs que nous allons faire goûter » fait remarquer Didier Cousiney, son président...

Samedi 6 août, à 20 heures, dégustation des vins du Collectif accompagnée d'assiette de charcuterie, d'huîtres et de fromages : 5 euros l'assiette; 21 h 30, spectacle : 10 euros.
: Patrick Izaute

18-08-05

II SAINT-MACAIRE Représentants du CIVB, du négoce et viticulteurs ont fait le point sur la crise viticole

Toujours l'inquiétude



Alain Sichel et Christian Delpeuch lors d'une précédente réunion avec le collectif PHOTO PATRICK IZAUTE

Les vendanges approchent à grands, mais de grosses quantités de vin sont encore dans les chais. Pour beaucoup la situation a rarement été aussi préoccupante et la crise aussi présente. D'autant plus que la distillation de crise destinée à absorber 500 000 hectolitres provenant de la réserve qualitative 2003 est loin d'avoir eu le succès escompté. Ajoutons à cela des cours au plus bas et selon certains viticulteurs des contrats de vente conclus voici plusieurs mois, qui ne seraient toujours pas honorés.

C'est autant de points d'actualité qui ont été abordés lors d'entrevue qui s'est déroulé entre Christian Delpeuch, Alan Sichel, respectivement présidents du CIVB et du négoce, et les représentants du collectif des viticulteurs. Ces derniers, préoccupés par le semi échec de la distillation s'inquiétaient de l'incidence qui pouvait en découler sur les rendements 2005.

Pressions sur l'INAO. « Il faut regarder la problématique sur le plan national. C'est-à-dire que Bordeaux étant le plus gros producteur en terme de volumes, sa situation excédentaire pèse sur le prix des Bordeaux, mais aussi sur les autres AOC françaises. Bordeaux ayant le moins distillé, les autres sont bien conscientes que Bordeaux a continué à peser sur le marché. Bien entendu, elles vont faire pression sur l'INAO pour que les rendements bordelais lors de la prochaine campagne soient relativement faibles » expliquait Christian Delpeuch.

D'autant plus que lors des diverses entrevues avec le ministère celui-ci n'a jamais caché que si Bordeaux n'avait pas la capacité à remettre les équilibres de marché en place, il serait attentif aux rendements. Ce qui laisse penser à Christian Delpeuch que la réduction semble inéluctable. Quant à avoir rendu la distillation obligatoire, pour le patron de l'interprofession, la question ne se pose pas pour raisons d'incomptabilité avec la législation européenne.

Didier Cousiney ne manquait pas de faire remarquer que « la situation n'en serait peut-être pas là s'il n'y avait pas eu de réserve qualitative » et s'inquiète « des vins que ne vont pas manquer de replier les AOC qui ont le moins distillé ».

Le vin de pays toujours d'actualité. Concernant ce point Christian Delpeuch rappelait que le texte sur les replis est national « L'INAO a entamé une consultation sur les replis. Si le texte évolue ce sera au niveau national, mais pour l'instant rien n'est fait.

Par contre nous avons demandé que les replis au niveau du négoce ne se fassant qu'à partir de la date de commercialisation du bordeaux sup. C'est-à-dire le 1er septembre ». Autre point abordé et non des non des moindres : le respect des contrats d'achat. Sur ce sujet le président du CIVB tout en se disant très attentif, se voulait rassurant. Allant même jusqu'à demander à Didier Cousiney de lui transmettre les dossiers sur lesquels il y avait des non respect soit sur de dates de paiement soit sur de renégociations de prix.

Deux choses auxquelles Christian Delpeuch affirme « être tatalement opposé et demande au syndicat des négociants d'alerter ses adhérents sur le respect des contrats d'achat ». Enfin, dernier point qui a fait couler beaucoup d'encre : les vins de pays. Si leur production n'est pas d'actualité pour l'instant, le projet est loin d'être enterré. « Le dossier n'a pas été entériné par l'Onivins, qui a demandé qu'on le revoit en profondeur en demandant qu'il y ait une gestion de ce dossier par un syndicat. Il sera représenté d'ici deux à trois mois » précisait le président Delpeuch.

: Patrick Izaute

LE REPUBLICAIN 11-08-05.

BALADE NOCTURNE / 200 personnes étaient présentes

Le patrimoine et l'histoire de nuit

La 21ème balade nocturne de Saint-Macaire avait cette année pour thème : le privilège des vins. Plus de 200 personnes ont fait la visite torche à la main dans une chaude nuit.

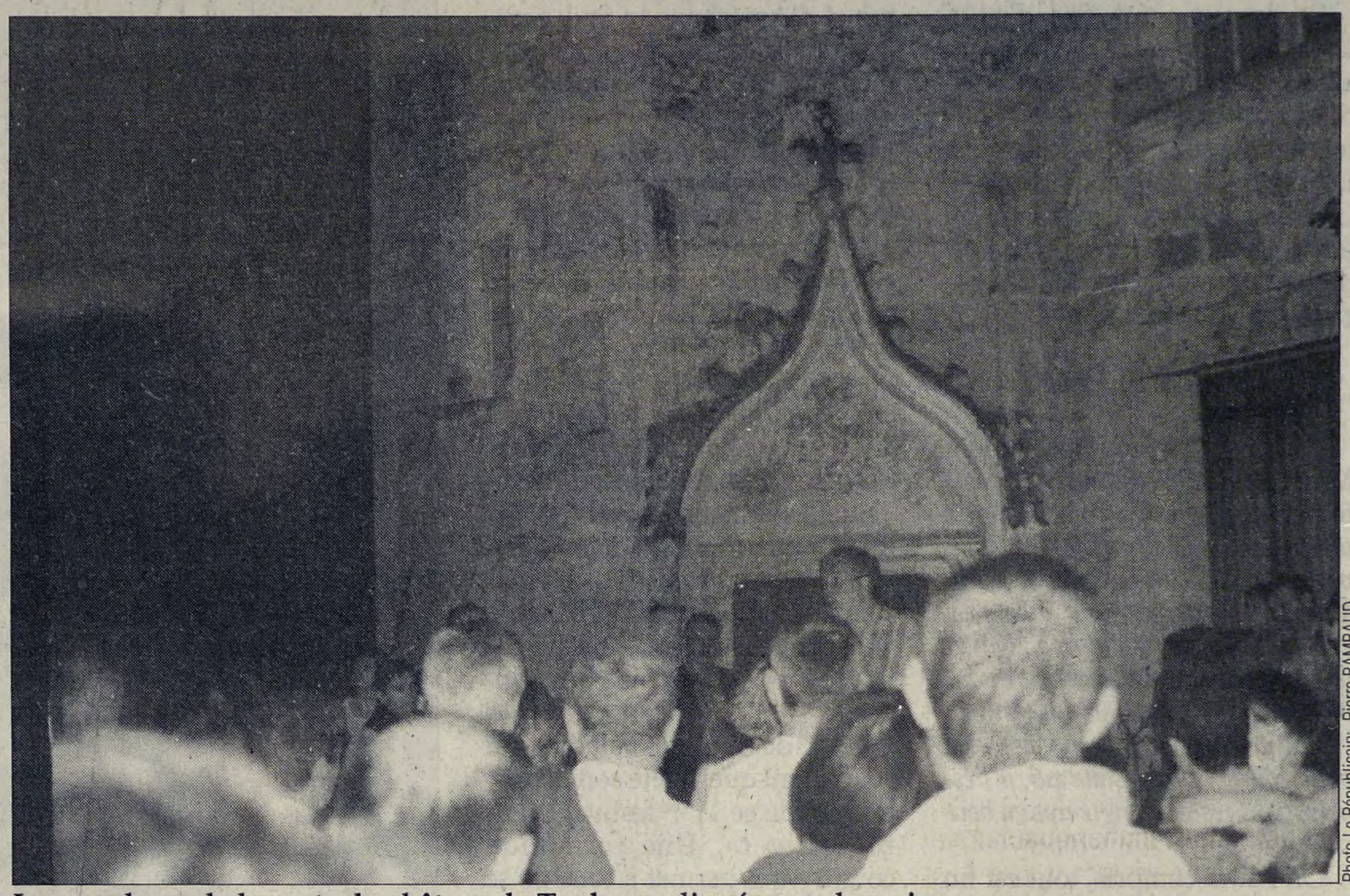

Photo Le Républicain: Pierre RAMBAUD

Les moulures de la porte du château de Tardes expliquées par le maire.

Cette 21ème balade nocturne a débuté à la cour du Pireuré un lieu mythique à Saint-Macaire puisque c'est de là qu'est partie la reconquête du patrimoine macarien au début des années 1960, Jean-Marie Billa l'actuel maire, Alain Falissard et bien d'autre étaient alors en culotte courte et déjà passionnés de patrimoine. Dans ce lieu, les vins du terroir ont été expliqués mettant en parallèle les temps passés et aujourd'hui. Puis faisant le tour par l'arrière de l'église, l'orchestre des sous-fires de Saint-Pierre-d'Aurillac ouvrant la voie, ils ont fait une halte sur un important chantier en cours de restauration de la tour Saint-Michel, une tour charnier (destiné à remplacer le cimetière à l'intérieur des murs) le lieu a été choisi pour expliquer l'enrichissement médiéval issu du privilège des vins mis en place par Henry III d'Angleterre : les vins macariens étaient vendus en premier, les vins du haut pays était autorisé à la vente seulement à partir de Noël mais ils ne pouvaient être commercialisés qu'à Pasques. Or, les conditions de conservation n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui, souvent les vins qui avaient attendus étaient fichus. Le 8 septembre il était à nouveau interdit de vendre les vins du haut pays. Le cortège muni de torches a ensuite descendu la rue de Benauge puis est allé faire halte devant la maison «Flous» (et la maison de pays). Là ont été expliqué l'opulence et l'influence sur le patrimoine architectural de la «classe des marchands». Ensuite ils ont descendu la rue des charcutiers, ont rejoint la rue Yquem pour s'arrêter devant l'hôtel de Grassiès pour donner une image du renouveau de la renaissance. Enfin le cortège s'est dirigé vers la place du mercadiou pour admirer une nouvelle acquisition de la communes le relais «Henri IV». Là a été expliquée la «dispute» avec Langon qui a duré 150 ans : Langon qui ne jouissait pas du privilège des vins a prétexté de l'émergence d'une île au centre de la Garonne pour accéder au juteux privilège des vins le procès à duré pus d'un siècle. Puis le maire en invité tout le monde à descendre jusqu'à la porte du Thuron pour expliquer la relation «charnelle» qu'entretiennent les Macariens avec le «fleuve» et qui ne lui en veulent pas lorsque celui-ci déborde. La ville s'est d'ailleurs construite en demi-lune ouverte sur lui. Garonne et Dordogne étaient appelées mers parce que marayable : les gabares pouvaient s'aider de la marée pour les remonter. Le maire, guide et professeur d'architecture a donné un exemple historique de siège de la ville (puisque la porte du Thuron a été fortifiée). Les troupes du Duc d'Anjou l'assiégeaient, les marchands du cru se faisaient défendre par des mercenaires écossais, après négociation et maintien de la charte de franchise et des privilèges, Anjou se fit ouvrir les portes de la ville.

A une époque existait la ligue des filleuls de Bordeaux dont faisait partie Saint-Macaire. L'influence de ce groupement a été commercial et n'a pas duré longtemps. Les revenus du commerce du vin étaient très importants : un quart des revenus de la couronne d'Angleterre avaient pour origine les taxes sur le vin (en Guyenne). L'influence de la corporation des tonneliers a été expliquée rue du «port nava» les différences de capacité entre les barriques bordelaises et bazadaises. Puis au château de Tardes (nouvelle acquisition de la commune) une nouvelle part de l'histoire a été abordée avec une disparition des riches commerçants qui se sont tournés rapidement du commerce des vins vers le commerce triangulaire bien plus lucratif et ce virage morbide du XIXème s'est traduit dans l'architecture par une occupation morcelé des anciens hôtels privés (tel le château de Tardes) par des ateliers des artisans. Plus tard, l'abandon des immeubles a autorisé leur démantèlement pour vendre la pierre de Saint-Macaire et construire ailleurs (surtout à Bordeaux).

Le maire a ensuite invité les participants à suivre la fanfare au pied des remparts où il a fait une brève conclusion. Puis l'embrasement a eu lieu des dizaines de feux de Bengale, puis des fusées, blanches, rouges, le spectacle pyrotechnique était de toute beauté, organisé par la Compagnie des Pingouins.

Pierre RAMBAUD

LE REPUBLICAIN 18.08.05

Brèves

Visites guidées

Joël Baudet guide et raconteur de pays propose des visites guidées de Saint-Macaire tous les mardis du mois d'août au départ à 16h de la Maison de pays. Commençant par la présentation historique du site de la cité médiévale, il explique les portes et remparts, rues marchandes, église, prieuré, et présente des anecdotes et histoires au travers de la lecture des façades… La visite dure environ une heure et demi et se termine par une dégustation de vins. Le tarif est de 3€ par personne (gratuit pour les enfants). ***Pour tous renseignements appeler Joël Baudet au 06.82.41.27.96.***

Novecento au cloître

L'association du Prieuré propose «le grand Zompano théâtre» avec le pianiste Alessandro Baricco et sur une mise en scène et une interprétation de Joël Barc. Cela se déroulera au cloître du Prieuré, samedi 20 août à 21h30 et une participation de 8€ est demandée. ***Pour tous renseignements appeler le 06.80.77.24.41.***

20.08.05

■ **Théâtre à Saint-Macaire.** Samedi 20 août, à 21 h 30, au Prieuré (derrière l'église) une pièce d'Alessandro Baricco « Novecento, pianiste », l'histoire d'un pianiste qui n'a jamais quitté le bateau où il est né pendant une traversée de l'Atlantique. Entrée 8 €. Demi tarif pour les 12 à 17 ans. Tél. 06.07.89.10.59 ou au 06.80.77.24.41.

25.08.05

■ **Coteaux macariens.** Les permanences de l'OPAH reprennent au siège de la CdC vendredi 26 août de 9 H à 12 H. Elles se dérouleront ainsi chaque 4e vendredi du mois.
Renseignements à la CdC des Coteaux macariens au 05.56.63.64.41. ou à la maison de l'habitat à La Réole au 05.56.61.20.75.

LE REPUBLICAIN 25.08.05

SPECTACLE / Au Théâtre du Prieuré

Joël Barc un peu seul



Photo Le Républicain : Pierre RAMBAUD

Joël Barc a assuré seul pendant une heure et demie.

L'association du Prieuré de Saint-Macaire a une nouvelle fois offert un beau spectacle aux Macariens (qui n'ont pas su en profiter). Il s'agissait d'une pièce du théâtre «Zompano» du nom du personnage principal «Novecento».

Novecento est né dans un bateau «le Virginia», il y a grandi et jamais n'a touché le sol : Novecento est pianiste et il a eu tout le temps pour exercer son art, se perfectionner et devenir le meilleur mais il ne sera jamais reconnu que par son ami trompettiste Dany Boudman. A 32 ans, il essai de descendre du bateau à New-York mais arrivé à la troisième marche, il fait demi-tour…

Le drame très émouvant écrit par Alessandro Baricco mis en scène et interprété par Joël Barc (seul sur scène pendant une heure et demie sans entracte) se termine par un grand feu d'artifice : le bateau revenu de la guerre tout déglingué est détruit à la dynamite.

Beaucoup de gens devaient être partis en vacances car il n'y eut que 20 entrées avec très peu de public venant de Saint-Macaire. Il est vrai que le temps pluvieux en a peut-être rebuté plus d'un, d'ailleurs le spectacle a eu finalement lieu dans la salle des fêtes pour éviter aux spectateurs de prendre froid.

LE REPUBLICAIN 25.08.05

Brèves

Une journée à Lourdes

L'association des voyages macariens organise une journée à Lourdes ouverte à tous le 25 septembre. ***Renseignements au 05.56.63.47.80.***

Permanences OPAH

Les permanences OPAH reprennent au siège de la Communauté de communes. La prochaine se déroulera de 9h à 12h le vendredi 26 août, puis chaque 4ème vendredi du mois.

Renseignements : Communauté de communes Coteaux Macariens, tél. 05.56.63.64.41, Maison de l'Habitat de La Réole, tél. 05.56.61.20.75.

Permanences parlementaires

La permanence de Philippe Dubourg, député de la Gironde, est assurée par Véronique Bonnemazou, assistante parlementaire, à la mairie de Saint-Macaire le jeudi 1er septembre de 9h à 12h.

LE REPUBLICAIN 18.08.05

PATRIMOINE / Grâce à la mise en lumière de l'histoire de la cité

Saint-Macaire n'est pas un musée

Le mouvement de sauvegarde et de rénovation de Saint-Macaire marche sur un fil qui s'est élargi au fur et à mesure des années. Les journées médiévales sont une illustration des réalisations qui peuvent exister grâce à la confiance.



Photo Le Républicain : archives

Les journées médiévales permettront aux visiteurs de mieux découvrir le patrimoine macarien.

Dans l'histoire contemporaine locale, Saint-Macaire avait mauvaise réputation. La cité médiévale «sentait mauvais», des rues étaient quasi abandonnées par les habitants et par la mairie, les remparts à côté de l'église servaient de dépotoir et le niveau des ordures montait jusqu'au parapet, la municipalité a même envisagé de raser le mercadiou, les arcades du marché médiéval faisaient vieux, peu pratique le site «repoussait les habitants». Que de chemin parcouru ! Le site du mercadiou attire aujourd'hui et dans toute la ville le prix des immeubles monte (jusqu'à des niveaux déraisonnables). C'est le révélateur d'une action de longue haleine, qui a débuté dans les années 1950 par une prise de conscience que l'abbé Pierrot a encouragée et soutenue notamment par la mise en place du chantier du Prieuré. Et les choses sont allées encore plus loin si on considère que l'équipe en place depuis 1981 menée par l'actuel maire, Jean-Marie Billa, est issue de cette reconquête.

Il a fallu prouver aux habitants que la mise en valeur du patrimoine ancien pouvait se réaliser sans gène, et que cela allait attirer des visiteurs et des nouveaux habitants lesquels contribueraient par l'impôt à améliorer les services et infrastructures de la ville. Il fallait mettre en place les bases d'une renaissance de la cité, le chantier était immense, certain ont navigué à vue mais quelques-uns savaient où ils allaient et ont tenu bon le cap, parmi eux le maire et professeur d'architecture.

Nouvelle confiance

Il y a toujours eu cette crainte des Macariens de voir un jour leur ville transformée en musée, et les touristes leur jetteraient des cacahuètes. Il a toujours fallu rassurer et des protestations, des freins, des frilosités voire des conservatismes ont dû être vaincus presque au quotidien. Puis les Macariens ont vu des visiteurs et touristes venir visiter les vestiges de la vieille ville, ils ont repris confiance en leur patrimoine peu à peu. Il restait un point à apporter à cette alchimie : le patrimoine ancien remis en valeur, la ville ne devait pas se figer dans le passé. La vie doit continuer à être aussi pratique que possible pour ceux qui vivent à Saint-Macaire, c'est la raison pour laquelle les voitures n'ont pas été interdites sur le mercadiou, et que certains conteneurs trop voyants sont à la disposition des usagers. Mais le flux des visiteurs n'a cessé de croître depuis cette réhabilitation tant morale que matérielle, il a fallu le canaliser : des guides nature en patrimoine d'une part (Joël Baudet, Dominique Bernède), des visites guidées par le maire lui-même à de multiples occasions, les actions du mouvement de sauvegarde pour amener les gens dans des sites anciens pour leur présenter préalablement au spectacle, et récemment les journées médiévales qui mettent en valeur l'histoire de la cité à une époque fastueuse et dans son écrin d'origine avec costume pour les habitants qui jouent le jeu.

C'est ainsi que les habitants de Saint-Macaire ont pu accepter le regard des visiteurs et le dernier exemple des journées médiévales (qui traduit l'apogée d'un système) révèle cet équilibre : Saint-Macaire est peut-être un musée mais seulement pour trois jours, des animations de qualité où les habitants participent de bon cœur et permettent de donner aux visiteurs ce qu'ils attendent (des révélations culturelles et historiques sur la manière de vivre autrefois…)

25.08.05

II SAINT-MACAIRE Ce week-end, la caravane d'Itinérance en vallée du Dropt sera dans la cité pour la clôture

Visites guidées et épousailles au programme

■ La place du Mercadiou, le château de Tardes, le prieuré, les portes fortifiées, les remparts sont autant de vestiges qui rappellent le rôle joué par Saint-Macaire dès le Moyen Age. Samedi et dimanche c'est un peu de cette histoire que la vieille ville va revivre dans le cadre de l'Itinérance médiévale en vallée du Dropt. Cracheurs de feu, jongleurs, damoiselles et damoiseaux, échassiers vont déambuler sous les hautes façades des demeures des riches marchands d'autrefois.

Pendant cette dernière manifestation de l'itinérance, le public aura tout le loisir de découvrir cette citée chargée d'histoire lors de visites guidées. Le samedi, Joël Baudet, le célèbre conteur local emmènera son auditoire à travers la vieille ville pour lui expliquer le nom des rues. Dimanche, le public découvrira l'histoire de la tour Saint-Michel avec un guide un peu particulier, Jean-Marie Billa, le maire en personne. En découvrant de très belles architectures, les visiteurs pourront mesurer l'érudition d'un guide qui n'a d'égal que sa verve. Si, comme auparavant, sur les autres sites de nombreuses compagnies se chargeront des animations, le temps fort de cette édition macarienne de l'itinérance sera à nouveau les épousailles.

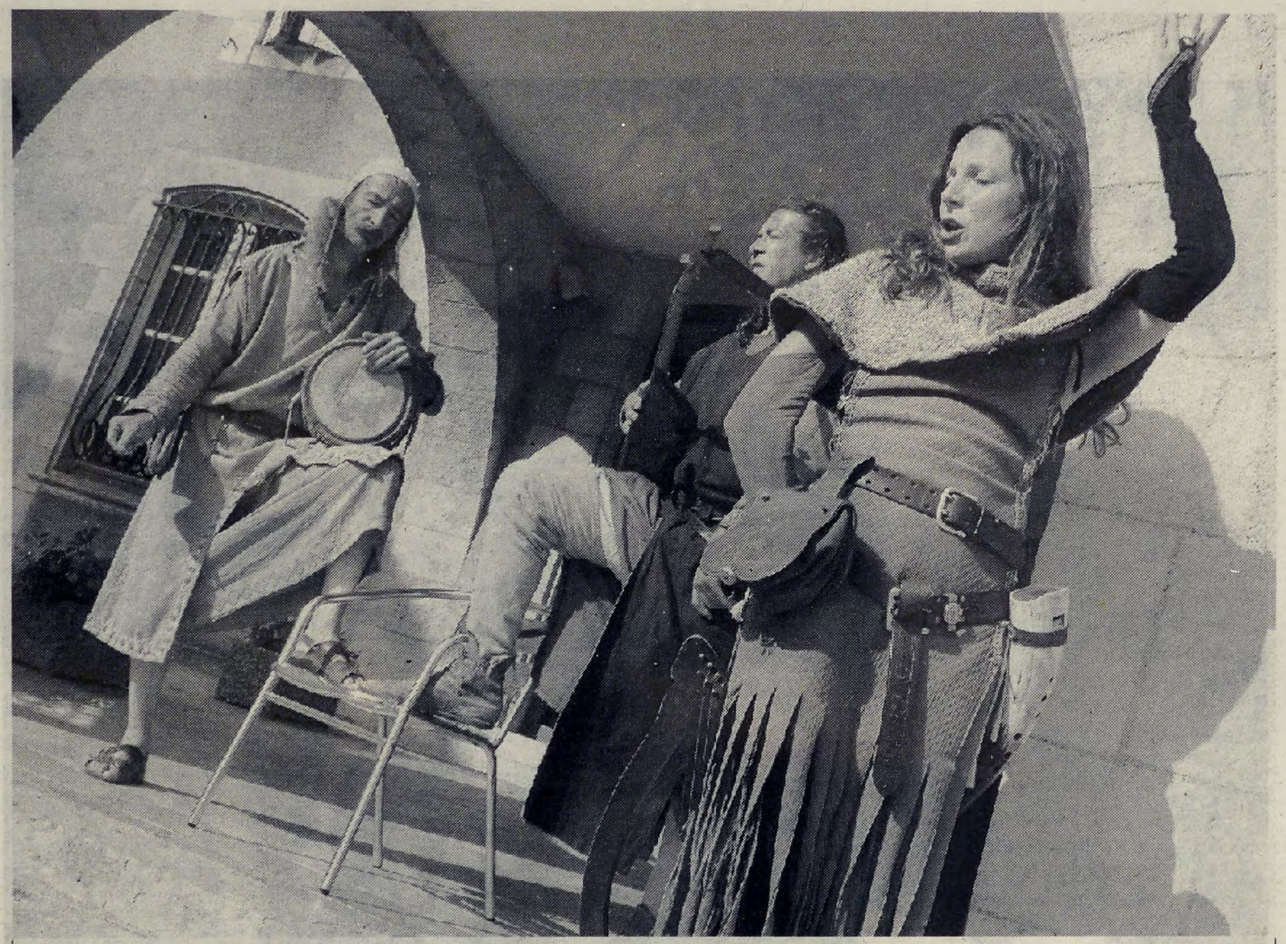

La Compagnie l'Air du temps animera le bal de samedi PHOTO PATRICK IZAUTE

Epousailles en série. Cette reconstitution avait connu un énorme succès et mérite explications. Vers la fin de la guerre de Cent Ans, Gaston de Foix-Grailly aide le roi de France à reprendre la Guyenne à l'occupant anglais. En remerciement de ses services, le roi Louis XI donne la main de sa sœur Madeleine de France au prince de Vianne, le fils de Gaston IV. Cette union fut célébrée à Saint-Macaire en 1461. En parallèle, Patrick Duval, de la compagnie "Sardines grillées", grand ordonnateur de la cérémonie célèbrera des mariages. Des unions fictives bien entendu, mais selon la tradition médiévale. Très appréciée - une douzaine de couples s'étaient « mariés » l'an dernier - l'expérience a été renouvelée cette année. L'Itinérance en vallée du Dropt à Saint-Macaire, ce sont également des jeux médiévaux pour les enfants comme le mât de cocagne, le jeu de quilles, un atelier de menuiserie artisanale, des combats scénarisés et surtout le spectacle de clôture du festival. C'est également quarante-cinq bénévoles qui œuvrent pendant de longs mois à la préparation de l'événement, en particulier à la confection des costumes.

: Patrick Izaute

Programme de deux jours

Samedi 27 août. 15 heures, ouverture du marché, ateliers et jeux d'enfants; 15 h 30, parade dans la cité; 16 h 30, le nom des rues visite guidée; 16 h 15, Marotte et les Musard; 17 heures, visite de la tour Saint-Michel par Jean-Marie Billa et concert à l'église; 17 h 30, épousailles pour le public; 17 h 45, duel d'un jour, présentation d'armes; 19 heures, animation à la taverne; 20 heures, banquet spectacle médiéval; 22 h 30, embrasement de la place du Mercadiou, bal médiéval.

Dimanche 28 août. 10 h 30, visite de la cité par Joël Baudet; 11 heures, marché, jeux, ateliers; 12 h 30, restauration animée à la taverne; 15 h 15, duel du jour, armes et armures; 15 h 45, mariage de Madeleine de France; 17 h 15, concert à l'église et duel d'un jour; 17 h 30, épousailles pour le public; 19 heures, apéritif animé à la taverne; 19 h 30, restauration à la taverne; 21 h 15, spectacle de clôture générale de l'Itinérance avec les sardines grillées place du Mercadiou.

LE REPUBLICAIN 25.08.05

FESTIVAL / Ce sera le grand final ce week-end

Les Médiévales arrivent à Saint-Macaire

Saint-Macaire, samedi 27 et dimanche 28 août, va accueillir le finale du festival itinérant de la vallée du Dropt. Un grand nombre d'animations sont programmées dont les célèbres mariages médiévaux.



Photo Le Républicain : S.V.

Les Médiévales s'arrêteront samedi et dimanche à Saint-Macaire pour une fin en beauté...

Un peu d'histoire ? L'église et le prieuré Saint-Sauveur témoignent de l'implantation précoce d'une communauté bénédictine aux côtés du château ducal au XIème siècle, sur le site antique de Ligena. La place du Mercadiou, les portes fortifiées, les remparts et les demeures de riches marchands révèlent la vitalité du commerce du vin en Garonne, stimulé par le «privilège des vins de Bordeaux». C'est ainsi que la cité de Saint-Macaire a longtemps joué le rôle de porte du Bordelais. Les détails architecturaux des façades de ces demeures sont représentatifs de deux périodes successives de prospérité : avant la guerre de Cent Ans (arcs brisés, baies géminées), et avant les guerres de religion (arcs en plein cintre, baies à meneaux). Aujourd'hui, la ville de Saint-Macaire valorise le patrimoine hérité de ce riche passé, sur le thème «habiter aujourd'hui des maisons d'hier».

À propos de mariage... alors que la fin de la guerre de Cent Ans approchait, Gaston IV de Foix-Grailly apportait au Royaume de France une aide précieuse pour la reconquête de la Guyenne. En remerciement des services rendus, son fils Gaston (Prince de Vianne, Vicomte de Castelbon) obtint la main de Madeleine de France, sœur du roi Louis XI.

Ces épousailles, célébrées à Saint-Macaire en 1461 font l'objet d'une reconstitution avec cortège, musique, troubadours, hommes d'armes et... une moult grande cérémonie.

Sur le camp de la Cour Pontificale d'Avignon, plusieurs couples de visiteurs s'étaient «mariés» l'an dernier selon la coutume médiévale... Très appréciée, l'expérience sera reconduite cette année, avec le concours de Patrick Duval, animateur de cette compagnie et bijoutier de son état. (il est demandé une inscription préalable à son échoppe).

En se baladant dans les rues de Saint-Macaire, vous pourrez découvrir des jeux, un marché médiéval, un bal, des spectacles répartis dans les plus beaux endroits de la cité médiévale dont le château de Tardes qui accueillera pour la première fois une animation. Deux visites commentées par Jean-Marie Billa maire de Saint-Macaire et président de l'Association Mixte permettront de découvrir de fort belles architectures, vous apprécierez l'érudition et la verve d'un guide pas comme les autres.

Les animations de rues seront plurielles : les «Compagnons de l'Imaginaire Chevaleresque», «Vrehnd» qui est déjà venu et est très apprécié pour ses jeux médiévaux pour enfants : tir à l'arc, mât de cocagne, combat des chevaliers, jeu de quilles, tournoi, quintaine, lancer des anneaux, cerceau, chamboule-tout, jeux d'échec et de dames, jeux d'eau, vasipolette..., la compagnie «Duel d'un jour», qui organise un combat scénarisé, va monter un camp médiéval, «Autour du feu», «La Trace du Geste», «Le Dragon Patrick Duval» pour des spectacles jonglage, de feu, d'échasses avec un atelier de jonglerie et maquillage, «Compagnie Les Sardines Grillées».

Programme chargé en animations

Les temps forts du samedi 27 août: dès 15h le marché des produits médiévaux va être ouvert ainsi que des ateliers et jeux pour enfants, une demi-heure plus tard; la parade va circuler dans la cité, à 16h ceux qui le souhaitent suivront une visite guidée avec Dominique Bernède, à 16h15 aura lieu le spectacle «Marotte et les Musards» qui expliquera la portée du «dit du Chevalier», à 17h la tour Saint-Michel sera ouverte à la visite, le guide sera le maire de Saint-Macaire, puis un concert des «Compagnons de l'imaginaire» va se tenir en l'église Saint-Sauveur avec pour thème les polyphonies d'Aquitaine au XIIème siècle. A 17h30 commenceront les mariages médiévaux pour le public à 17h45 pour les amateurs de combat «Duel d'un jour» donnera un spectacle avec présentations d'armes, à 19h se tiendront des animations à la taverne, à 20h débutera le banquet-spectacle médiéval place du mercadiou, à 22h 30 aura lieu l'embrasement de la place du Mercadiou qui sera suivi d'un bal animé par «Marotte et les Musards» et «L'Air du Temps».

Le lendemain ça repartira de plus belle: dimanche 28 août donc, dès 11h le marché médiéval sera rouvert ainsi que les ateliers et des jeux, ce sera aussi le début des animations, à 11h débute la seconde visite commentée de la cité guidée par le maire et professeur d'architecture J.M. Billa, à 12h la restauration sera animée à la taverne, à 15h15 se tiendra à nouveau le spectacle «Duel d'un jour» avec armes et armures. Enfin à 15h45 le cortège du mariage de Madeleine de France se mouvra jusqu'aux animations du parvis de l'église qui auront lieu une demi-heure plus tard, puis ce sera la cérémonie du mariage proprement dit, à 17h15 un concert en l'église Saint-Sauveur sera donné par la troupe de «L'Air du Temps», en même temps se tiendra une nouvelle représentation de «Duel d'un jour» pour son spectacle avec présentations d'armes, à 17h30 recommenceront les mariages médiévaux pour le public et à 19h un apéritif animé se tiendra à la taverne (chants, musique...) et une demi-heure plus tard la restauration pourra commencer avec une animation, à 21h15 débutera le spectacle de clôture de l'Itinérance 2005, avec la compagnie «Les Sardines Grillées» : Le Jongleur en Enfer sur la Place du Mercadiou, un final se tiendra au château de Tardes.

30.08.05

II SAINT-MACAIRE

Permanence. Véronique Bonnemazou, assistante parlementaire de Philippe Dubourg, député, tiendra une permanence le jeudi 1er septembre, de 9 H à 12 H.

Une journée à Lourdes

LE REPUBLICAIN 01-09-05

L'association des voyages macariens organise une journée à Lourdes ouverte à tous le 25 septembre. ***Renseignements au 05.56.63.47.80.***

01-09-05

II SAINT-MACAIRE

Ludothèque. La permanence de la ludothèque éphémère se tiendra au cellier du Prieuré, les lundi de 14 h 30 à 16 h 30, jeudi de 9 h 30 à 12 h 30, vendredi de 17 h à 19 h, samedi de 9 h 30 à 12 h 30.

Conseil municipal. Il se réunira à la mairie le lundi 5 septembre à 21 heures. A l'ordre du jour : passerelle, restaurant scolaire, DIA, point actualité. Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

26.08.05

II COTEAUX MACARIENS

Permanence OPAH.

L'Organisme pour l'amélioration de l'habitat tient permanence au siège de la CdC ce vendredi de 9 heures à 12 heures. Renseignement au 05.56.63.64.41. ou au 05.56.61.20.75.

27-08-05

SAINT-MACAIRE. Itinérance médiévale clôture aujourd'hui et demain son édition 2005. Au programme : mariages, musique et combats de chevaliers

Au cœur du Moyen Age

C'est à Saint-Macaire qu'Itinérance médiévale va clôturer son édition 2005. Deux journées, aujourd'hui et demain, pour se replonger une dernière fois — avant l'édition 2006 —, dans l'atmosphère médiévale, objectif de ces animations. Imaginée pour fédérer les bastides de la vallée du Dropt, éparpillées sur trois départements, Dordogne, Lot-et-Garonne et Gironde, Itinérance médiévale va donc réveiller les murs de l'ancienne cité, les remparts, le Prieuré, la place du Mercadiou... Les artisans, potiers, ferblantiers, bronziers, boisseliers, auront installé leurs échoppes dans les rues, cependant que damoiselles et chevaliers se conteront fleurette, que jongleurs et cracheurs de feu, soldats, troubadours et musiciens animeront les places de leurs jeux et de leurs joutes. Saint-Macaire a vécu son heure de gloire, lorsque Madeleine, sœur du roi Louis XI, a épousé le fils de Gaston de Foix. C'était en 1461.



Les combats ont toujours beaucoup de succès auprès du public PHOTO AGNÈS CLAVERIE

Les horaires. Ce mariage royal sera représenté le dimanche (à 15 h 45) et le public pourra également se marier selon les coutumes médiévales, samedi et dimanche à 17 h 30, après s'être inscrit à l'échoppe du bijoutier, Patrick Duval, qui est aussi « prélat » de la « Cour pontificale d'Avignon ». A noter, un concert des Polyphonies d'Aquitaine (samedi à 17 heures en l'église Saint-Sauveur), des visites commentées de la cité, (samedi à 16 heures, 17 heures, dimanche à 11 heures).

Une fois terminé le grand banquet médiéval, la place du Mercadiou sera embrasée, puis livrée aux musiciens et aux danseurs, pour un bal trad-médiéval. Dimanche soir, restauration à la Taverne, et clôture d'Itinérance 2005, avec un spectacle de la Cie Les Sardines grillées, place du Mercadiou, et final au château de Tardes.

Début des animations, aujourd'hui à 15 heures et dimanche à 11 heures. Renseignements et réservations au tél. 05.56.63.29.61 ou au 05.56.63.32.14.

30. 08. 05



Les jongleurs ont su faire apprécier leur dextérité et leur science de l'équilibre PHOTOS J-C GALIACY



Au menu de l'atelier « La trace du Geste », la découverte de la menuiserie médiévale



Sur la place du Mercadiou, les apprentis chevaliers se servaient de la paille pour se barricader

ITINÉRANCE MÉDIÉVALE. Troubadours et chevaliers costumés se sont retrouvés ce week-end à Saint-Macaire pour reconstituer le mariage du prince de Vianne et de Madeleine de France

Epousailles et duels au soleil

: J-C Galiacy

Sur les pavés de Saint Macaire, entre la paille et quelques crottins de cheval, les visiteurs ont pu remonter le temps et goûter aux festivités du moyen-âge. Dans un décor qui s'y prêtait merveilleusement, ménestrels, moines, princesses et chevaliers étaient en représentation au dédale des rues étroites.

Parades, jongleries, combats scénarisés, le clou du week-end fut, comme le veut la tradition, la reconstitution dimanche du mariage de Gaston prince de Vianne et de Madeleine de France.

Pour commémorer ces épousailles, célébrées en 1461, le public est venu en nombre, sous un beau soleil et une forte chaleur.

La journée fut surtout une expérience appréciée par les enfants.

Armés de glaives ou de boucliers en carton, déguisés en fée ou Robin des bois, les marmots se sont essayés au mât de cocagne, aux duels ou aux jeux d'adresse médiévaux.



Jean-Marie Billa, maire de Saint-Macaire, s'est paré de beaux habits lors de la reconstitution du mariage



Sur la scène, le combat entre une courageuse paysanne et un vil chevalier



« Les sardines grillées » ont déambulé dans les rues avant de se produire le dimanche soir

06-09-05

II SAINT-MACAIRE

Ardilla L'association fait sa rentrée le mercredi 7 septembre. A partir de 14 heures, les enfants, adolescents, adultes, anciens ou nouveaux, musiciens ou non musiciens, seront accueillis par les membres du conseil d'adminsitration, les bénévoles. Plusieurs instruments sont enseignés en ateliers, cours collectifs ouparticuliers. Un professeur de chant rejoint l'équipe. Les cours recommenceront le 19 septembre. Des stages sont également proposés les 10 et 11, 18 septembre, et 8 octobre. Renseignements 05.56.6227.36.

07-09-05

II SAINT-MACAIRE Les élus macariens demandent une enquête publique sur la démolition de la pile sur la Garonne

A pile ou face

: Bertrand Ruiz

Lundi soir, le conseil municipal macarien tenait une réunion extraordinaire. Objet : la pile plantée dans la Garonne, côté langonnais, et dont Airbus souhaite la démolition afin d'assurer la sécurité des barges transportant les pièces de l'A380. Car, alors que doit se tenir une nouvelle réunion en sous-préfecture aujourd'hui, les élus macariens ont la ferme intention de demander la tenue d'une enquête publique.

« Lors de la dernière réunion, on nous a dit que le seul objectif était la sécurité du transport et que la seule solution garantissant cette sécurité, c'est la suppression de la pile, raconte Jean-marie Billa. Sous-entendu, ceux qui s'opposent à sa destruction mettent en danger la vie des transporteurs, sachant que le problème ne se pose qu'au-delà d'un débit de 1000m³/h et que le franchissement des deux autres ponts ne sera pas sécurisé pour autant. L'étude environnementale de VNF affirme ensuite que la démolition devra avoir lieu en novembre afin d'éviter des dégâts collatéraux sur le frayage des anguilles. Bref, le scénario était bien ficelé ».

L'erreur d'Airbus. Remarquant que ses arguments n'ont pas été retracés dans le compte-rendu de la réunion, Jean-Marie Billa note qu'aucun coût n'a été avancé pour la démolition. « On aura l'air malin si le coût de la démolition est équivalent à celui d'une passerelle ! Je crois qu'ils sous-estiment la solidité d'un mortier capable de résister à de forts courants. Personne n'est encore venu se renseigner sur la nature de la pile et de sa partie immergée ».

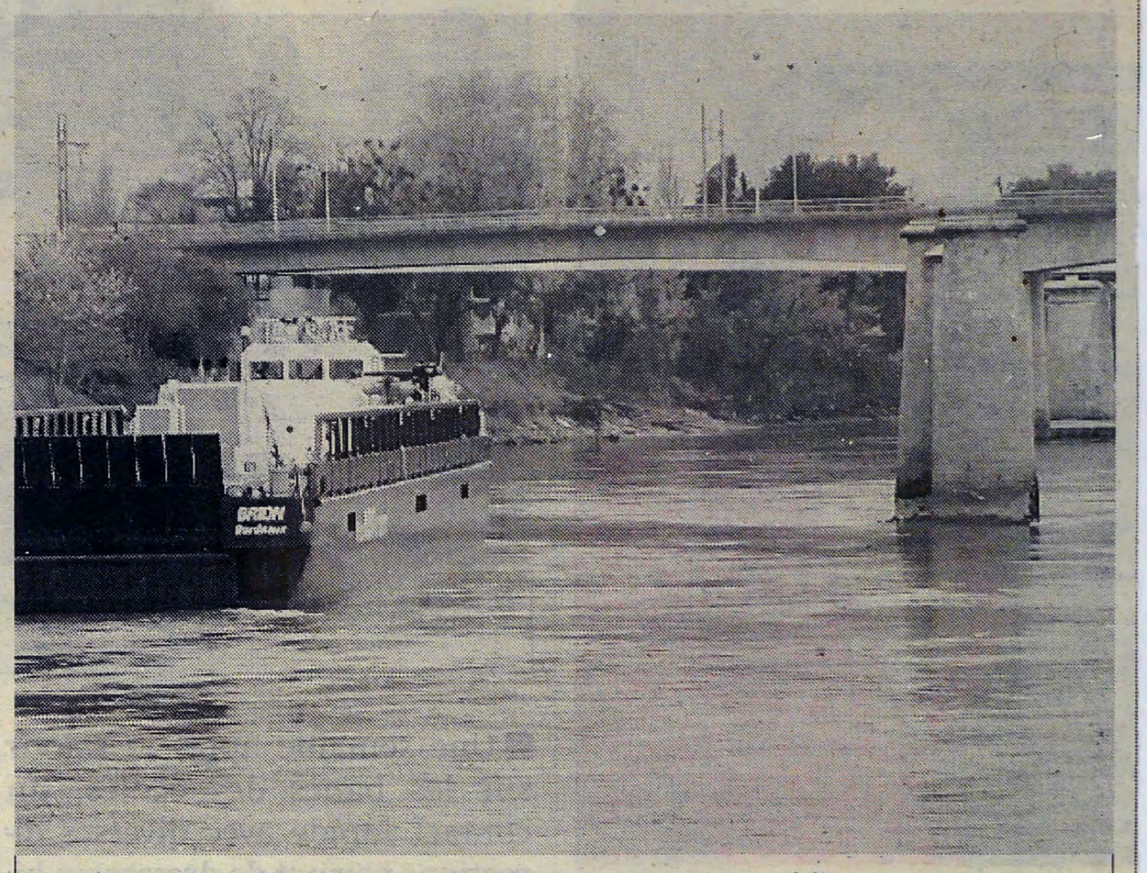

Les élus de Saint-Macaire souhaitent une enquête publique avant la démolition de la pile PHOTO B.R.

Le maire de Saint-Macaire précise que son objectif « n'est pas la survie de la pile à tous prix ». Il s'agit là d'abord pour lui d'une question de principe : « Mon analyse, c'est qu'Airbus, soutenu par la DDE, a la volonté de faire entériner le fait par les élus. Pourquoi ? Manifestement parce qu'Airbus a commis une erreur. Le problème du franchissement de la pile, mais aussi des autres ponts (SNCF et routier, NDLR), n'a pas été apprécié en amont. En associant les élus à la faute d'Airbus, on jette un voile pudique sur une responsabilité qui n'est pas reconnue. Nous ne sommes pas solidaires de cette faute ! Nous n'avons jamais été consultés à l'époque. Or, on sait très bien que les problèmes de navigabilité à cet endroit date du Moyen-Age ». Qui plus est, Airbus disposait d'une loi, aujourd'hui arrivée à terme échu, faisant de la mission grand gabarit une mission d'intérêt national, exemptée de déclaration d'utilité publique. « Leur responsabilité est d'autant plus lourde et notre devoir de contrôle citoyen d'autant plus important. Une enquête publique permettra au public de donner son avis » et à Airbus de préciser le coût de la démolition. Ce soir, à l'initiative de Pierre Augey et Michel Hilaire, une réunion d'information se déroulera en mairie de Saint-Macaire à 18 h 30.

LE REPUBLICAIN 21-09-05

MANIFESTATION / Animations avec l'association des «Médiévales»

Médiévalement vôtre

L'association des «Médiévales» de Saint-Macaire a organisé, une fois de plus, l'intense animation deux jours durant dans la cité millénaire. Un marché médiéval, des visites, un mariage princier, quantité de troupes de théâtre, des concerts et démonstrations artisanales.



Photo Le Républicain : P. R.

Mais que regardent nos trois belles dames, en costumes du Moyen-Age et le Sieur qui les accompagne?

L'association des «Médiévales» (bien distincte du Mouvement de sauvegarde de Saint-Macaire), dans le cadre de l'Itinérance médiévale en vallée du Dropt qui avait débutée le 6 août à Eymet, a donné bien du travail aux bénévoles qu'ils soient préparateur de costumes, monteurs de scène, servant ou desservant les tables…

Le marché a été ouvert samedi après-midi: le temps menaçant a fait que peu de monde s'est déplacé en début d'après-midi mais les choses ont ensuite changé. La visite médiévale était très intéressante pour les enfants en particulier. D'un point de vue pédagogique: la décoration amène toute une série de questions, plusieurs stands montrent le travail de tournage du bois, de fabrications métalliques (moulage des étains, forge pour le fer, confection de bijoux…) ou de fabrications culinaires (nougatine, objets en bois, tourneur de poterie). Les enfants ont également remarqué les quantités de jeux surdimensionnés gratuits (projection d'un palet en bois sur une planche cirée ou talquée dans un cadre en bois rebondissant), jeu de massacre, du ski sur sable, des échasses, la pêche à la ligne, jeux de quilles, de château fort, de tournoi, le m^tt cramé bien graissé pour que les enfants n'attrapent pas trop facilement les bonbons en haut.

Et sur les stands tout l'armement médiéval éveille évidemment une passion sans limite (cotte de maille, heaume, masse d'arme, armure, cuir, épées …). Il y avait aussi des jouets en bois peints. Les stands de confiserie étaient également très convoités: de nombreux stands de miel avec pain d'épice, confiserie (venu de Haute Vienne), gâteaux et bonbons plus ou moins médiévaux, des nougatines (sans colorants, ni conservateurs) faite d'amande, de noisette, d'arachide, de noix et d'insectes…

D'autres aspects intéressaient moins les enfants ainsi l'hydromel (miel fermenté), des objets de grès peints, galette de senteur en grès blanc, un atelier de sculpture, des couteaux, des bracelets, boucles d'oreilles, des fuseaux de dentellière, des cadrans solaires, des étains, des cadres de tableaux, des bijoux en bois, des textiles, laines et sacs en tissu, des chandeliers bizarre, un recueil de blason familial pour créer son arbre généalogique, des recettes médiévales cuisinées et mises en conserve (mijoté, sauté, marmelade, brouet, sucré-salé, recettes du XIIIème siècle trouvées dans un vieux grimoire), des sculptures sur pierre et autres bougies parfumées.

Au milieu de tout cela des chevaux circulaient parsemant leurs déjections ce qui a donné une ambiance et une odeur d'époque. Des dizaines de spectacles tel le récit du voyage musical d'une troupe de troubadours en Europe avec «Marotte et Musards». Les incontournables combats scénarisés avec «Duel d'un jour» ou les contes en chanson avec «Le dit du chevalier» en ancien françois: le voleur des robes de trois jeunes femmes se baignant dans la rivière rattrapé par un chevalier qui récupère et restitue les habits…

Des banquets et repas médiévaux le samedi soir et dimanche à midi et le soir à la taverne (dressée sur la place) avec moult animations ont fait des émules et les amateurs se sont régalés. Le mariage princier a eu comme a chaque fois beaucoup d'amateurs.

A noter le concert de polyphonies médiévales «L'air du temps» en l'église Saint-Sauveur qualifié de «*sublime*» par les spectateurs et le final par «Jongleur en enfer» a eu lieu dans la cour de l'hôtel Henry IV (ancien musée postal).

Les efforts déployés par les nombreux bénévoles ont porté leurs fruits et les costumes de plus en plus raffinés, d'année en année, ont fait revivre, l'espace d'un week-end, l'âme de la vieille cité commerçante.

Le temps a fait qu'il y a eu moins de monde que l'an dernier; mais l'an prochain, c'est promis, ils vont remettre ça.

Pierre RAMBAUD

Moyen-Age et respect de la nature

Une association écologiste vendait du pain d'épice biologique sur le marché médiéval de Saint-Macaire. Ce produit est réalisé à partir de farine biologique, et de miel issu de ruches situées au centre d'un cercle de trois kilomètres de rayon dans lequel les cultures sont 100 % bio sans pesticides ni gaucho…

Le pain d'épice est «*le plus vieux dessert du monde*», on le trouve 5.000 ans avant notre ère en Mésopotamie à Babylone. Sur le stand du marché médiéval, un choisi au hasard: le pain cinq épices (gingembre, cardamome, clou de girofle, anis vert et cannelle) très parfumé était présenté par «Soleïmiel», une société coopérative dont les ouvriers sont les actionnaires. Il est réalisé avec des farines (bio) de blé et de seigle.

10.09.05

II SAINT-MACAIRE

Des cours d'anglais pour tous

■ L'association « Langu'on » repart pour la deuxième année. Les renseignements et les réinscriptions auront lieu le 14 septembre de 16 H à 19 H. Des cours d'anglais pour tous, enfants scolarisés et adultes désireux de progresser, tout est prévu, avec des horaires à la carte, et de niveaux bien étudiés pour le confort de tous. Magalie Rouillon, en professeur averti, fait évoluer l'emploi du temps d'une année sur l'autre, et l'ajuste au plus près selon la demande des élèves. Cette année, des cours supplémentaires sont prévus, ainsi qu'un niveau intermédiaire chez l'adulte. Une demi-heure de vocabulaire, puis utilisation concrète à l'oral et à l'écrit, avec des jeux de rôles mettant l'élève dans des situations courantes et usuelles. Par exemple, chercher une chambre d'hôtel ou demander sa route.

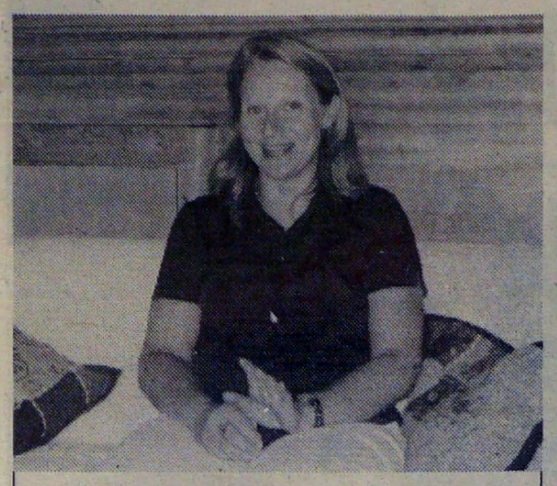

Magalie professeur d'anglais

PHOTO A. MILET

Magalie Rouillon peut aussi sur une demande précise mettre l'étudiant en situation de demandeur d'emploi, si celui-ci veut parfaire son anglais, pour répondre à un poste éventuel, ou mieux à un entretien d'embauche. Tout travail de traduction, ainsi qu'une évaluation... tout est possible. Tous les cas particuliers peuvent être accordés et étudiés. Saint-Macaire s'est enrichi depuis deux ans de plusieurs familles anglaises désireuses elles d'apprendre le français ou du moins de se perfectionner. Cela est aussi possible. Un cours de français est organisé pour les étrangers. « A french as a foreign language class ».

Les cours sont dispensés du lundi au jeudi, adhésion 30€; 6,20 € l'heure. Rens. tél. 05.56.76.32.37, 2, place du Mercadiou, Saint-Macaire.

LE RÉPUBLICAIN 08 09 05

Saint-Macaire

Brèves

Plus de messe sur le canton

Le fait pourrait passer inaperçu tant il y a peu de monde qui va à la messe aujourd'hui: il n'y a pas eu de messe sur le canton ce dernier week-end, la messe la plus proche était à Mazères et la situation va se reproduire de plus en plus souvent.

L'abbé Berthon, curé de St-Macaire, a fait valoir ses droits à la retraite mais il souhaitait rester sur Saint-Macaire (ce qui aurait permis de garder des offices sur place): l'évêché l'a nommé à Saint-Paul-de-Blaye. Le temps des curés de paroisse est révolu, quand il y a des curés ils ont en charge 20 à 30 paroisses et il n'y a pas de raison pour que cela change.

Permanences de l'OPAH

Les permanences OPAH assurées par M. Fraiche de la Maison de l'Habitat se tiendront le dernier jeudi de chaque mois de 9h à 12h au siège de la Communauté de communes des Coteaux macariens à Saint-Macaire. Soit les jeudis 29 septembre, 27 octobre, 24 novembre, 29 décembre, 26 janvier, 23 février, 30 mars, 27 avril. ***Communauté de communes au 05.56.63.64.41 ou Maison de l'Habitat au 05.56.61.20.75.***

Ecole de musique

Les cours collectifs ou individuels (atelier, formations musicales,...) reprennent à l'école de musique d'Ardilla à Saint-Macaire. Inscriptions sur place dès maintenant. La rentrée de l'école de musique aura lieu lundi 19 septembre. *Renseignements: 05.56.62.27.36.*

16ème Nuit du Patrimoine

Organisée par «Renaissance des Cités d'Europe» cette 16ème Nuit du Patrimoine se déroulera en musique dès 20h, samedi 17 septembre, avec un accueil au Prieuré par le groupe musical «les rats Klenotes» et un buffet composé de grillades et vin du terroir. A 21h15 débutera le parcours commenté par le maire et professeur d'architecture sur les chantiers de restauration dans la vieille ville. Des pauses musicales agrémenteront la visite notamment dans la cour du château de Tardes et dans celle du relais Henry IV. Enfin à 23h15 un récital sera donné dans l'église Saint-Sauveur avec l'ensemble vocal «Martenot» (de Bordeaux) et l'orchestre «Primavera» (de Tchéquie). Pour ce concert la participation sera libre.

Reprise au judo

La saison de judo a repris au dojo situé au fond de la cours d'école à Saint-Macaire avec: le mardi de 17h à 18h des cours d'éveil au judo, de 18h à 19h des cours pour enfant à pàrtir de 6 ans et de même le vendredi de 17h30 à 18h30. Enfin des cours de compétition auront lieu le mardi de 19h à 20h et le vendredi de 18h30 à 20h. ***Renseignements au dojo pendant les cours ou appeler 05.56.63.23.19.***

En avant les marcheurs

L'association des randonneurs des Edelweiss propose dimanche 11 septembre un circuit de 15 km autour de Castets-en-Dorthe. Rendez-vous à 8h30 à la mairie de St-Macaire ou à 9h à l'écluse de Castets-en-Dorthe. Repas tiré du sac. Jeudi 15 septembre le circuit de Loupiac fera parcourir 12 km à ses participants, rendez-vous à 8h30 à la mairie de Saint-Macaire ou à 9h à l'église de Loupiac. (***Rens. au 05.56.62.88.38).***

SAINT-MACAIRE 15.09.05
Journées du patrimoine : découverte de quarante ans de sauvetage → CAHIER LOCAL PAGE 2-8

15.09.05

SAINT-MACAIRE Le mouvement de sauvegarde propose une célébration festive ouverte à tous centrée sur la vieille ville

Quarante ans de sauvetage

■ Le samedi 17 septembre, l'accueil débutera à 20 heures au prieuré avec l'ouverture du buffet de grillades garnies et arrosées. Dès 20 h 30, les Rats Klenotes tourneront de table en table pour donner une aubade à la fois ludique et insolite.

A 21 h 30, les participants intéressés entameront un périple commenté sur les chantiers de restauration de la vieille ville : le rempart de Porte Neuve, la cave Messidan, la résidence des allées de Tourny, l'hôtel des Feuilles d'Acanthe, la maison à colombages de la rue Carnot.

Deux pauses musicales jalonneront l'itinéraire avec des choristes jaillissant sur le théâtre de la nature et des instrumentistes occupant la chapelle des Ursulines, tous lieux valorisés par la magie des bougies.

Puis ce sera, à 23 heures, un véritable concert de musique sacrée avec les extraits du « Stabat Mater » de Haydn interprétés par l'Ensemble vocal Martenot de Bordeaux et accompagnés par l'orchestre tchèque Primavera et renforcés par deux spécialistes du chant lyrique.



Un riche patrimoine, partie intégrante du quotidien des macariens.

PHOTO P.IZAUTE

Maisons d'hier. Dimanche 18 septembre, la journée débutera à 10 heures au prieuré avec un débat qui permettra de retracer l'histoire du sauvetage de la vieille ville depuis 1965 et, en particulier, la nature des conflits qui l'ont émaillée : inutile de préciser que tous les témoignages seront les bienvenus.

C'est le 22 avril 1965 que la vieille ville a été inscrite par arrêté ministériel à l'Inventaire des sites pittoresques de la Gironde. En 1956, la maison La Nau, classée monument historique, avait été démolie avec toutes les autorisations voulues et le Musée postal faillit bien connaître le même sort. Donc 1965, ce fut d'abord un ouf de soulagement !

A 15 heures débutera, à partir du prieuré, un tour de ville permettant d'évaluer sur le terrain les réussites et les échecs de la démarche entreprise qui peut se résumer au slogan « habiter aujourd'hui des maisons d'hier » : le débat continuera bien sûr à chaque étape.Pendant ce temps, une projection de diapositives permettra aux amateurs d'examiner les détails des peintures murales dans l'église Saint-Sauveur et ceci de 15 heures à 20 heures.A 16 heures, Joël Baudet proposera un parcours commenté le long de l'enceinte fortifiée de la vieille ville particulièrement éloquente pour comprendre aussi bien l'art militaire que l'image de la cité au Moyen Age.

L'ensemble de ces manifestations devraient démontrer s'il en était besoin que le patrimoine fait désormais partie de la vie quotidienne des Macariens.

14-09-05

II SAINT-MACAIRE Les cours de musique reprennent cette semaine à l'association Ardilla

Rentrée en musique

■ L'association Ardilla repart pour une nouvelle année avec des projets plein la tête. Mercredi a eu lieu la journée portes ouvertes. Enfants, adolescents et musiciens ont vite repris contact. Inscriptions et renseignements ont été dispensés tout au long de l'après-midi. Après un été de récupération et de réflexion, l'équipe repartait de plus belle dans des locaux refaits à neuf.

Cours collectifs ou individuels, ateliers ou éveil musical, une large palette est proposée. Les instruments enseignés sont les suivants : guitare (sèche ou électrique), basse, flûte à bec et traversière, violon, harmonica, piano, saxophone, accordéon (diatonique, chromatique ou piano), percussions en tout genre, steel-drum. La nouveauté 2006, ce sont des cours de chant, collectifs et individuels. Elodie Hurtaut, professeur de chant, vient en effet de rejoindre l'équipe d'Ardilla.

Initiation. Les cours débuteront le lundi 19 septembre, après un stage gratuit d'initiation au steel-drum le dimanche 18. L'encadrement sera assuré par Nicolas Tarrancle assisté de quelques musiciens du groupe Pan Spirit. Il fera découvrir au grand public cet instrument inventé dans les années 40 sur l'île de Trinidad. Le steel-drum, fabriqué dans un baril de pétrole, a envahi la France. Les sonorités fascinantes produites par un steel-band (orchestre de steel-drums) suscitent un engouement indéniable aussi bien auprès des auditeurs que des musiciens, de plus en plus nombreux à pratiquer cet instrument original. A la suite du stage, les élèves auront la possibilité de rejoindre un atelier d'apprentissage au sein de l'association et pourquoi pas d'intégrer le Pan Spirit Steel Orchestra pour les plus vaillants. Aucun niveau musical n'est requis pour le stage.

Renseignements auprès de Nicolas Terrancle : tél. 06.87.52.26.22; mail nicolasterrancle@ free.fr. Ardilla : tél. 05.56.63.27.36, http://www.ardilla.asso.fr/

: Anna Milet

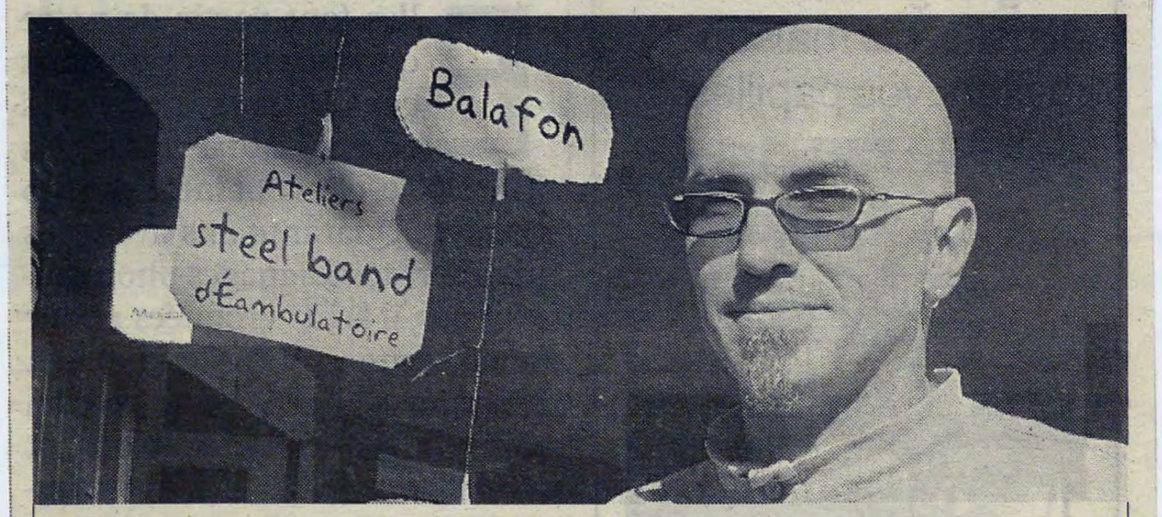

Nicolas Terrancle professeur de steel-drum et organisateur du stage

PHOTO ANNA MILET

LE RÉPUBLICAIN 15-09-05

Brèves

«Ardiportes ouvertes»

Dimanche 18 septembre, l'école de musique Ardilla organise une journée portes ouvertes de l'atelier de steel-drum. Nicolas Terrancle en sera l'animateur.

Conseil communautaire

Le prochain conseil communautaire se tienda le mardi 27 septembre à 18h30 à la mairie de Saint-Macaire.

16ème Nuit du Patrimoine

Organisée par «Renaissance des Cités d'Europe» cette 16ème Nuit du Patrimoine se déroulera en musique dès 20h, samedi 17 septembre, avec un accueil au Prieuré par le groupe musical «les rats Klenotes» et un buffet composé de grillades et vin du terroir. A 21h15 débutera le parcours commenté par le maire et professeur d'architecture sur les chantiers de restauration dans la vieille ville. Des pauses musicales agrémenteront la visite notamment dans la cour du château de Tardes et dans celle du relais Henry IV. Enfin à 23h15 un récital sera donné dans l'église Saint-Sauveur avec l'ensemble vocal «Martenot» (de Bordeaux) et l'orchestre «Primavera» (de Tchéquie). Pour ce concert la participation sera libre.

Journée européenne du patrimoine

Dimanche 18 septembre, le lendemain de la nuit du patrimoine sera organisée la journée du même nom. Elle débutera le matin de 10 à 12h30 par un débat au Prieuré sur l'histoire de la protection de la vielle ville puis de 15 h à 18h sont organisé les visites des succès et des échec de la sauvegarde. Cette journée qui aura pour thème «l'appropriation du patrimoine» mettra en parallèle de 15 h à 20 h les présentations continues des peintures murales de l'église Saint-Sauveur. A 16h débutera le parcours commenté sur l'enceinte fortifiée de la vielle ville au départ de l'église. (Lire également en page 67).

Permanences de l'OPAH

Les permanences OPAH assurées par M. Fraiche de la Maison de l'Habitat se tiendront le dernier jeudi de chaque mois de 9h à 12h au siège de la Communauté de communes des Coteaux macariens à Saint-Macaire. Soit les jeudis 29 septembre, 27 octobre, 24 novembre, 29 décembre, 26 janvier, 23 février, 30 mars, 27 avril. ***Communauté de communes au 05.56.63.64.41 ou Maison de l'Habitat au 05.56.61.20.75.***

Reprise au judo

La saison de judo a repris au dojo situé au fond de la cours d'école à Saint-Macaire avec: le mardi de 17h à 18h des cours d'éveil au judo, de 18h à 19h des cours pour enfant à partir de 6 ans et de même le vendredi de 17h30 à 18h30.

Enfin des cours de compétition auront lieu le mardi de 19h à 20h et le vendredi de 18h30 à 20h. ***Renseignements au dojo pendant les cours ou appeler 05.56.63.23.19.***

17.09.05

SAINT-MACAIRE En partenariat avec la CdC, un groupe de viticulteurs propose des portes ouvertes originales

Dans le vif du sujet

Le succès des moindres portes ouvertes quelle que soit l'appellation, et la place grandissante de l'œnotourisme montrent tout l'attrait suscité par le monde viticole. D'où la multiplication de manifestations qui associent les produits de la vigne tantôt à l'art, tantôt à ceux de la table. Parfois aux deux à la fois. La recette est connue mais elle fonctionne à chaque fois. Les côtes-de-bordeaux à Saint-Macaire produisant d'excellents vins, Didier Cousiney avait émis l'idée d'ouvrir les portes des chais pour mieux faire découvrir la petite appellation.

L'intérêt émis par le public lors des deux rencontres dégustation avec les viticulteurs à l'occasion de la projection du film « Mondovino » et de l'interprétation de la pièce de Guy Suire « Mémoires d'une gueille de bonde » cet été à Saint-Macaire, n'ont fait que le conforter dans son idée. « Nous nous sommes aperçus que pas mal de personnes étaient curieuses de découvrir ce qu'il y a derrière l'étiquette mais aussi très intéressées par le travail de la vigne » explique le propriétaire du château Pontet Bel-Air. Si les portes ouvertes classiques permettent de répondre à la première demande du public, la seconde reste encore en suspens.



Didier Cousiney : « Faire découvrir le travail de la vigne de façon originale » PHOTO PATRICK IZAUTE

L'atmosphère des vendanges. Pour boucher cette lacune, Didier Cousiney et une quinzaine de ces confrères viticulteurs ont décidé, en partenariat avec la Communauté de communes des Coteaux macariens, de montrer aux gens en quoi consiste le travail de la vigne. « Certaines personnes n'ont jamais vu de près un ciseau à vendanges ou une machine à vendanger. Plus sérieusement, ils ne connaissent pas la somme de travail qu'il y a en amont, avant qu'une bouteille arrive sur leur table. D'où l'idée d'inviter les intéressés en direct sur les exploitations pendant les vendanges. Ils pourront découvrir de visu comment ça se passe et pourquoi pas couper quelques grappes. Nous leur ferons visiter les chais en leur expliquant le travail, l'élevage d'un bordeaux, son assemblage à partir des différents cépages et lots » précise-t-il. En poussant la porte des propriétés, ils s'imbiberont également de l'atmosphère des vendanges, pleine d'arômes que l'on ne retrouve dans les chais qu'en cette période. Si l'opération connaît le succès escompté, il n'est pas exclu qu'elle soit étendue tout au long de l'année aux différentes façons comme la taille, l'effeuillage ou les vendanges en vert.

Renseignements : Communauté de communes des Coteaux macariens au 05.56.63.64.41.

: Patrick Izaute

20.09.05

Communes express

SAINT-MACAIRE

CdC. Le conseil communautaire de la communauté de communes des côteaux Macariens se tiendra le mardi 27 septembre à 18 h 30 à la mairie de Saint Macaire.

LE REPUBLICAIN 15-09-05

ANGLAIS / Belle affluence pour l'association «Lang'on»

Recherche local pour amateurs de Shakespeare

«Lang'on» l'association macarienne de cours d'anglais a passé sa première année d'existence. Ses effectifs ont grossi et l'association cherche maintenant un local.

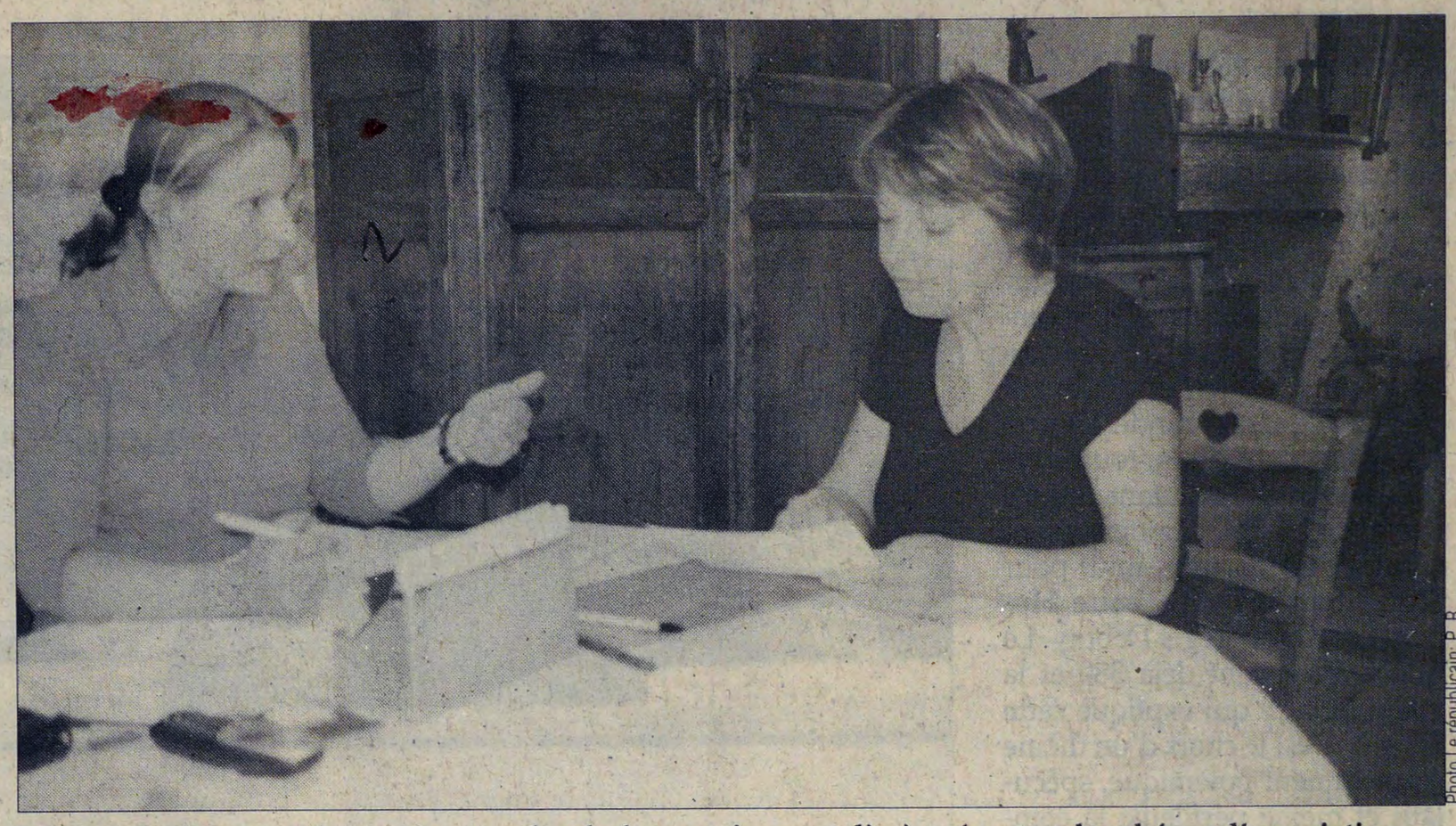

Photo Le républicain: P. R.

Les inscriptions vont bon train et un local plus spacieux est dès à présent recherché par l'association.

Les élèves de Magali Rouillon ont été de plus en plus nombreux l'an dernier, passant de 20 à 65 . Les uns après les autres les nouveaux ont rempli les cours existant. C'étaient à 99% des Français qui voulaient apprendre l'anglais et parmi eux, des enfants et des adultes jusqu'à 75 ans, un panel d'âge et de niveaux qui ont imposé des cours différents. Magali Rouillon a enseigné seule l'an dernier, elle a passé une excellente année et a envie de recommencer. Il y a peu d'anglais en cours cependant une famille s'est installée l'an dernier à Saint-Macaire. Ils ont pris des cours de français, les parents apprennent moins vite que leurs enfants immergés totalement dans la francophonie puisqu'ils vont à l'école.

La question de l'extension des cours à une autre langue se pose car la petite association a reçu beaucoup de demandes de cours d'espagnol, mais matériellement, il semble difficile aux Rouillon d'accueillir plus que la quinzaine de cours d'anglais à la maison.

Les cours d'espagnol doivent avoir lieu ailleurs et il faut aussi, une fois le local trouvé, dénicher un professeur volontaire.

Cette année, il va y avoir des innovations: une formule nouvelle pour des cours de conversation se greffant sur les cours normaux. Des tickets sont achetés, ils donnent accès à une heure de cours, l'élève vient quand il veut. Egalement des cours plus soutenus: l'un des élèves fait un exposé sur ce qu'il veut, tout le monde prend des notes et restitue ce qu'il a compris ensuite à l'oral. Les cours vont débuter le 19 septembre: pour les adultes débutants le lundi de 20h30 à 21h30, pour les adultes de niveau intermédiaire le lundi de 16h15 à17h15, le mardi de 19h à 20h et le jeudi de 18h30 à 19h30, pour les adultes de niveau élémentaire le lundi de 18h à 19h et pour les conversations (vocabulaire et expression) c'est le mardi de 18h à 19h et le jeudi de 17h30 à 18h30.

Pour les juniors : les cours sont destinés aux élèves de collège 5ème et 6ème mercredi de 16h à 17h, et pour les 4ème et 3ème de 13h30 à 14h pour les 3ème et 2ndes de 14h à15h30, pour les lycéens de 2nde à terminale ce sera de 18h30 à 19h30. Pour les plus petits cela se déroulera le mercredi matin: des cours d'éveil pour les cours préparatoire de 9h45 à 10h15, découverte pour les cours élémentaires de 10h15 à 11h, approfondissement pour les cours moyens de 11h à 11h45.

Par cours les enfants sont trois minimum et huit maximum, pour tous une adhésion de 30€ par famille et par an et 6,20€ par cours (5,20€ pour les petits). ***Pour tout renseignement contacter Magalie ou Sébastien Rouillon au 05.56.76.32.37 ou par e-mail: langon@learnandlivefrench.com.***

Pierre RAMBAUD

LE REPUBLICAIN 22.09.05

VOYAGE / Ils sont de retour de la capitale

Les randonneurs macariens ont conquis Paris

Comme prévu l'association des «Edelweiss» est allée faire sa randonnée à Paris. Ils étaient neuf, sont resté cinq jours et en ont tiré l'énergie nécessaire à de nouveaux projets.

Le voyage des Edelweiss à Paris donnera lieu à une exposition photo à l'office de tourisme de Langon en avril, ils ont tout vu, rien visité et découvert beaucoup. Ils ont logé près de la prison de la Santé et ont arpenté cinq jours durant les rues de la capitale, ils ont parcouru 75km, redécouvrant les monuments et appréciant d'un œil nouveau les perspectives qui leur étaient proposées: Tour Eiffel, Arc de Triomphe bien sûr mais aussi Champs Elysées, jardin des plantes, le Louvre et son carrousel, les colonnes de Buren, le palais Bourbon, les Invalides, la Sorbonne, le quartier latin avec la fontaine Saint-Michel (pour les soixanthuitards), le pont de l'Alma, le quai Javel avec les anciennes usines Citroën, le Panthéon, les bouquinistes, le Palais royal, les jardins des Tuileries, Montparnasse, l'hôpital Pompidou, le centre Beaubourg, le Trocadéro, Montmartre (le sacré cœur), la place du Tertre, la place de la Concorde, l'opéra Garnier, l'Olympia, le Châtelet, le quai des orfèvres, l'opéra Bastille, le bois de Vincennes, la Maison de la Radio. Ils ont également fait le tour du port de l'arsenal, ont pris le canal souterrain jusqu'à La Villette et sont arrivés à l'hôtel du Nord,... La photographe Fabienne Marot les a accompagnés et immortalisés copieusement.

Prochaine étape? Ils comptent recevoir le club de randonnée de non-voyants, qui arrive des Hauts-de-Seine, l'Edelweiss fera avec eux un voyage de trois jours.

Pierre RAMBAUD

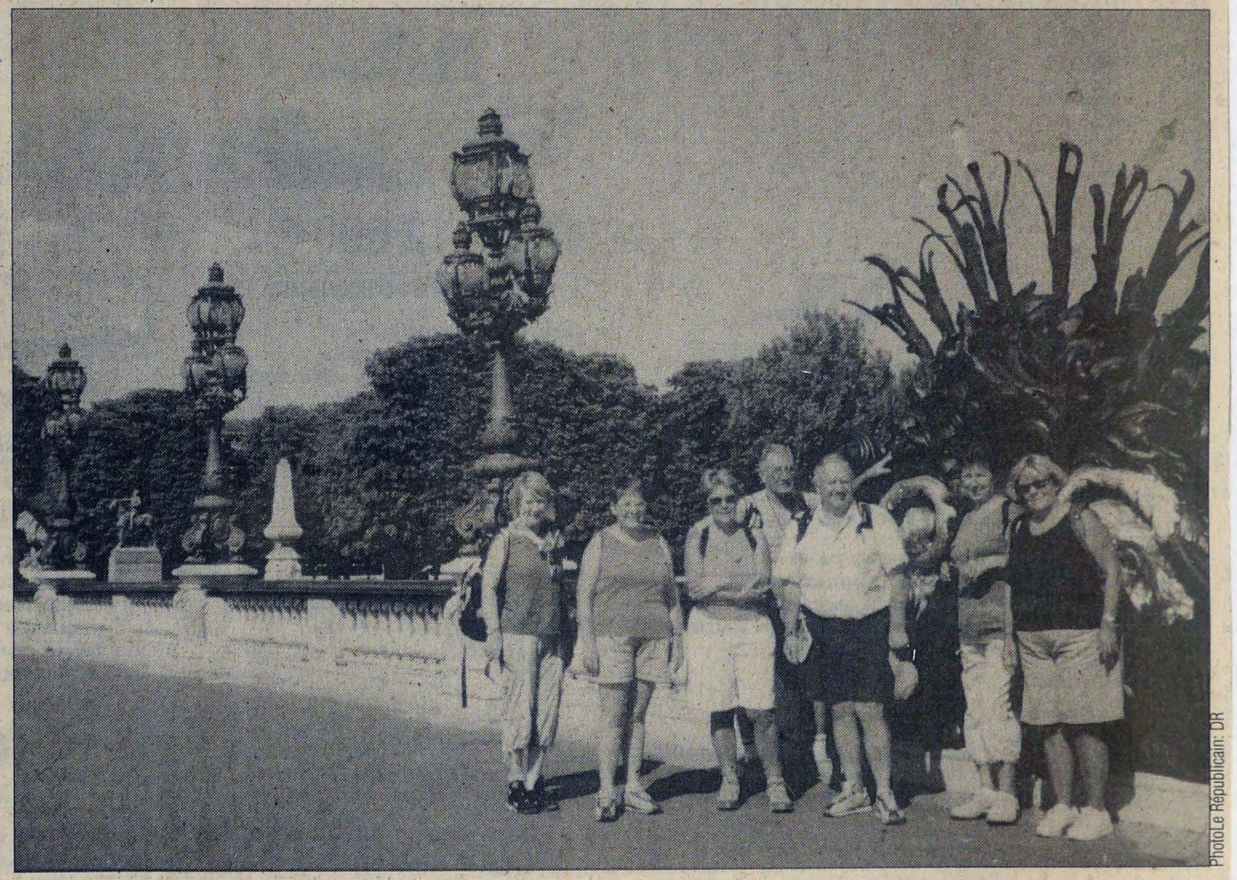

Photo Le Républicain: DR

Les joyeux marcheurs à la conquête de la capitale.

20-09-05

COTEAUX MACARIENS. Une réunion va rappeler, samedi après-midi, les objectifs du Pays

Le Pays tel qu'il sera

■ Les Pays... Qui, parmi les populations concernées, sait ce qu'ils recouvrent, quels sont leurs objectifs, leurs moyens, leurs animateurs ?

Qui en connait la raison d'être, qui est capable d'appliquer aux réalités du terrain le condensé de Dominique Voynet, leur fondatrice : « un espace de projet et de territoire » ?

Pas grand monde ! D'où l'idée des représentants de la Communauté de communes des Côteaux macariens d'organiser une réunion publique afin d'expliquer le futur Pays aux habitants et aux élus, et les avantages qu'en retirera la CdC des Côteaux macariens. Sans compter que les questions de l'assistance peuvent contribuer à élargir le débat, en faisant prendre conscience des interrogations de la population.

Que ce soit Josyane Combret, présidente de la CdC, Michel Hilaire, conseiller général, Jean-Marie Billa, maire de Saint-Macaire, Mme Delong, présidente de l'association des maires du canton, tous en sont convaincus : « la concertation manque à la vie politique, il y a déconnection entre les élus et les gens. Il faut donc réagir ».

Mieux connaître le Pays. Le Pays qui réunira quatre Communautés de communes - celles des Côteaux macariens, du Pays de Langon, du Pays d'Auros et du canton de Podensac - est en cours de constitution. Il sera même le dernier de Gironde à exister pleinement.

La date de sa naissance n'est pas encore fixée, mais des projets communs sont déjà à l'étude et quatre commissions de réflexion ont été formées.

Après la présentation générale, lors de cette réunion du 24 septembre, quatre tables rondes reprenant les idées forces de ces commissions - économie et emploi, services, patrimoine et culture, environnement et urbanisme - seront proposées au public.

Au contraire des Communautés de communes, les Pays pratiquent la démocratie directe, puisque des membres de la Société civile peuvent intégrer les Conseils de développement.

D'où l'intérêt pour le public de mieux les connaitre pour mieux les faire vivre.

Réunion le samedi 24 septembre, à partir de 17 heures, à l'ancien Musée Postal, à Saint-Macaire. Des lettres d'information seront distribuées dans les boites aux lettres des habitants de la Communauté de communes. : Agnès Claverie

21-09-05

II SAINT-MACAIRE Une Nuit du patrimoine suivie par des Macariens fidèles à leur ville

Patrimoine bien-aimé



Un repas grillades toujours fédérateur PHOTO A. MILET

■ Les Journées européennes du patrimoine ne sont pas restées lettre morte. Comme à l'accoutumée, le mouvement de sauvegarde a proposé un week-end fédérateur. Les Macariens n'ont eu que l'embarras du choix pour célébrer le patrimoine.

Quelques moments forts : Samedi soir, après les traditionnelles grillades dans la cour du prieuré, mobilisant les forces vives, animées par les Rats Klenotes, le groupe plus intime que les années précédentes, météo oblige, a emprunté le circuit de la vieille ville avec des arrêts obligatoires, maison Messidan et rempart de la Porte-Neuve qui a revu le jour en 2004.

Histoire de l'art. Deux pauses musicales « hors les murs » ont jalonné l'itinéraire. Tout d'abord au théâtre de la Nature, appelé plus communément « kiosque à musique », datant de 1925, époque à laquelle Saint-Macaire comptait plus de huit formations musicales. Ce kiosque est d'époque néo-classique et tout simplement en béton. Cette tradition s'est développée avec la tonnellerie, activité très importante dans la ville. La seconde pause s'est faite à la chapelle des Ursulines où Les Quatre Saisons et la compagnie du Nouveau-Monde ont enthousiasmé le public. La soirée s'est terminée à l'église Saint-Sauveur avec l'orchestre tchèque Primavera et l'ensemble vocal Marlenot de Bordeaux, qui ont interprété le « Stabat » mater de Haydn.

La conférence du dimanche matin intitulée « Débat sur le bilan du prieuré » a donné lieu à un magistral cours sur l'histoire de l'art et d'architecture, dispensé par Jean-Marie Billa. Chacun a pu, avec du recul, donner un avis sur ces travaux, qui ont demandé en leur temps une énergie et un courage pour quelques jeunes du pays.

L'après-midi ensoleillée s'est installée confortablement et a donné lieu aux visites et commentaires des peintures de l'église.

: Anna Milet

20-09-05

COTEAUX MACARIENS. Une réunion va rappeler, samedi après-midi, les objectifs du Pays

Le Pays tel qu'il sera

■ Les Pays... Qui, parmi les populations concernées, sait ce qu'ils recouvrent, quels sont leurs objectifs, leurs moyens, leurs animateurs ?

Qui en connait la raison d'être, qui est capable d'appliquer aux réalités du terrain le condensé de Dominique Voynet, leur fondatrice : « un espace de projet et de territoire » ?

Pas grand monde ! D'où l'idée des représentants de la Communauté de communes des Côteaux macariens d'organiser une réunion publique afin d'expliquer le futur Pays aux habitants et aux élus, et les avantages qu'en retirera la CdC des Côteaux macariens. Sans compter que les questions de l'assistance peuvent contribuer à élargir le débat, en faisant prendre conscience des interrogations de la population.

Que ce soit Josyane Combret, présidente de la CdC, Michel Hilaire, conseiller général, Jean-Marie Billa, maire de Saint-Macaire, Mme Delong, présidente de l'association des maires du canton, tous en sont convaincus : « la concertation manque à la vie politique, il y a déconnection entre les élus et les gens. Il faut donc réagir ».

Mieux connaître le Pays. Le Pays qui réunira quatre Communautés de communes - celles des Côteaux macariens, du Pays de Langon, du Pays d'Auros et du canton de Podensac - est en cours de constitution. Il sera même le dernier de Gironde à exister pleinement.

La date de sa naissance n'est pas encore fixée, mais des projets communs sont déjà à l'étude et quatre commissions de réflexion ont été formées.

Après la présentation générale, lors de cette réunion du 24 septembre, quatre tables rondes reprenant les idées forces de ces commissions - économie et emploi, services, patrimoine et culture, environnement et urbanisme - seront proposées au public.

Au contraire des Communautés de communes, les Pays pratiquent la démocratie directe, puisque des membres de la Société civile peuvent intégrer les Conseils de développement.

D'où l'intérêt pour le public de mieux les connaitre pour mieux les faire vivre.

Réunion le samedi 24 septembre, à partir de 17 heures, à l'ancien Musée Postal, à Saint-Macaire. Des lettres d'information seront distribuées dans les boites aux lettres des habitants de la Communauté de communes. : Agnès Claverie

21-09-05

II SAINT-MACAIRE Une Nuit du patrimoine suivie par des Macariens fidèles à leur ville

Patrimoine bien-aimé



Un repas grillades toujours fédérateur PHOTO A. MILET

■ Les Journées européennes du patrimoine ne sont pas restées lettre morte. Comme à l'accoutumée, le mouvement de sauvegarde a proposé un week-end fédérateur. Les Macariens n'ont eu que l'embarras du choix pour célébrer le patrimoine.

Quelques moments forts : Samedi soir, après les traditionnelles grillades dans la cour du prieuré, mobilisant les forces vives, animées par les Rats Klenotes, le groupe plus intime que les années précédentes, météo oblige, a emprunté le circuit de la vieille ville avec des arrêts obligatoires, maison Messidan et rempart de la Porte-Neuve qui a revu le jour en 2004.

Histoire de l'art. Deux pauses musicales « hors les murs » ont jalonné l'itinéraire. Tout d'abord au théâtre de la Nature, appelé plus communément « kiosque à musique », datant de 1925, époque à laquelle Saint-Macaire comptait plus de huit formations musicales. Ce kiosque est d'époque néo-classique et tout simplement en béton. Cette tradition s'est développée avec la tonnellerie, activité très importante dans la ville. La seconde pause s'est faite à la chapelle des Ursulines où Les Quatre Saisons et la compagnie du Nouveau-Monde ont enthousiasmé le public. La soirée s'est terminée à l'église Saint-Sauveur avec l'orchestre tchèque Primavera et l'ensemble vocal Marlenot de Bordeaux, qui ont interprété le « Stabat » mater de Haydn.

La conférence du dimanche matin intitulée « Débat sur le bilan du prieuré » a donné lieu à un magistral cours sur l'histoire de l'art et d'architecture, dispensé par Jean-Marie Billa. Chacun a pu, avec du recul, donner tin avis sur ces travaux, qui ont demandé en leur temps une énergie et un courage pour quelques jeunes du pays.

L'après-midi ensoleillée s'est installée confortablement et a donné lieu aux visites et commentaires des peintures de l'église.

: Anna Milet

LE REPUBLICAIN 22.09.05

ANIMATIONS / Une nuit du patrimoine moins suivie que d'habitude

Quand le maire révèle l'histoire locale

Le temps froid a dû y être pour quelque chose, la manifestation n'a jamais regroupé aussi peu de monde (une centaine de personnes tout de même). Quoi qu'il en soit: le ton jovial du maire et prof d'archi ont semble-t-il pleinement satisfait les personnes présentes.

Un buffet et l'animation des «Rats Klenotes» ont accueilli les participants de cette 16ème Nuit du patrimoine dans la cour du Prieuré de Saint-Macaire. Le froid régnait déjà à 20h, ce qui a sans doute eu un effet dissuasif, mais il n'y a pas, à proprement parler, d'essoufflement du phénomène attractif pour le patrimoine macarien. Tout au plus les gens, qui sont sollicités de toutes parts ce soir-là, auraient été voir autre chose. Le maire a cependant manié comme à son habitude avec brio ce cocktail fait d'histoire, d'architecture, d'anecdotes croustillantes et de blagues. Il s'est excusé de commencer pour une fois la soirée aux horaires indiqués et expliquant le site du Prieuré, il a relevé que c'était paradoxalement l'acquisition de l'édifice par «les biens nationaux» qui avait préservé ce qu'il restait du cloître bénédictin (contrairement à ce qui s'est passé partout ailleurs au XIXème siècle). Les superbes colonnades étaient devenues invisibles du fait d'un emmurement, le mur qui chevauchait le puits a dû aussi être enlevé. La salle souterraine voûtée du cellier (haute de 6 mètres) est sans doute le plus beau vestige. Le maire, qui est l'un des artisans de la reconnaissance par les Macariens de leurs richesses patrimoniales, a fait comprendre au public que la cour de ce Prieuré était le berceau de cette prise de conscience. Puis une première blague de l'orateur a fait dire à un participant «ce soir on va avoir du grand Billa !». La foule se dirigeait en poursuivant le son de l'enceinte que le maire tenait, diffusant des interludes musicaux lors des déplacements. Arrivé en face du square des combattants de l'Afrique du Nord, l'ensemble vocal «Martenot» de Bordeaux qui se tenait au pied des remparts récemment dégagés a entonné des morceaux de musiques délicieux. Le maire a décrit le parapet suivi par le chemin de ronde et scandé de créneaux et de meurtrières, indiquant que de l'autre côté, la coursive de 11 mètres de haut donnait sur un fossé sec où se trouvait tout ce qui était sale (genre de dépotoir), avec les tanneurs, les péripatéticiennes, les mendiants, les lépreux. Les remparts ont été longtemps conservés, car c'était une fierté de la ville: en effet, seule la noblesse et le clergé avaient en principe le droit de faire dresser des remparts, mais sous la pression du phénomène de l'émancipation urbaine et de la guerre de cent ans, les bourgeois ont également obtenu ce privilège. Les fossés ont été comblés tardivement au XIXème pour faire des jardins privés et, sur les remparts, ont été appuyées des maisons, ou percées des portes. A cette époque régnaient les idées de la doctrine hygiéniste (qui considérait qu'en toute chose ancienne se cachaient des germes de maladies). Sur l'emplacement du square se situait une maison forte du XIVème siècle qui a été détruite en 1956 avec toutes les autorisations nécessaires.

Puis le cortège a fait une seconde halte au niveau du jardin privé du conseiller municipal Jacques Gratecap pour constater qu'une ancienne tour y était appuyée. Le rendez-vous suivant était place Tourny devant un théâtre de nature (en béton) où la même chorale attendait son auditoire. Le lieu de cette place triangulaire a permis d'expliquer l'évolution de Saint-Macaire, du commerce des vins à la fuite des élites commerçantes au XVIIIème vers un commerce plus lucratif, celui des esclaves. Saint-Macaire qui est devenu plus ouvrière et artisanale a alors été peuplée d'ouvriers de carrière de pierres et de tonneliers, c'est à cette époque (XIXème) qu'émergea à Saint-Macaire le fait musical avec la plus grande concentration de musiciens par habitant de France, après Saint-Brieuc. Le cortège s'est ensuite ébranlé en direction de la mairie et s'est arrêté sur le site d'une ancienne verrerie implantée à Saint-Macaire. Après moult tractations, le monde paysan craignait que l'industrie ne prenne les ouvriers agricoles. Puis la visite s'est poursuivie encore vers la chapelle des Ursulines en face de l'école communale et c'est à l'église Saint-Sauveur que les participants ont retrouvé l'ensemble vocal et l'orchestre «Primavera» venus de la République Tchéque. Le récital fut prodigieux, selon les spectateurs comblés et un peu fatigués à minuit passé.

Pierre RAMBAUD

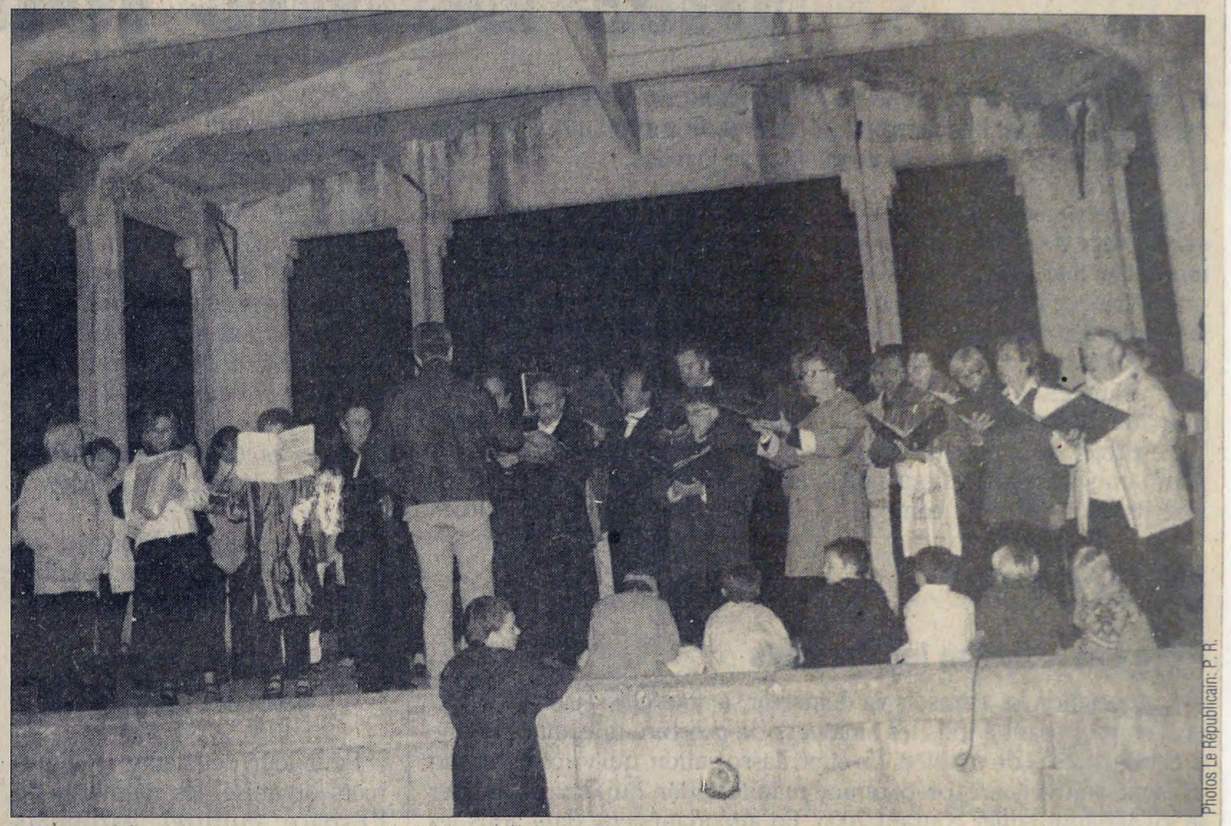

Photos Le Républicain: P. R.

L'ensemble vocal Martenot a suivi l'expédition.

LE REPUBLICAIN 22-09-05

40 ans de défense du patrimoine

A l'occasion des Journées européennes du patrimoine un débat a été organisé par le mouvement de sauvegarde de Saint-Macaire, retraçant 40 ans de sauvegarde.

Le maire était visiblement piqué par le manque de participant extérieur à ce débat qui correspondait au combat passionné de ces mousquetaires fous de patrimoine (qui étaient presque tous là d'ailleurs). Le débat a été précédé d'explication photo, projecteur à l'appui, pour saisir l'évolution à Saint-Macaire et plus globalement en France et en Europe. C'est à l'époque de la renaissance qu'est apparu l'archéologie, elle avait pour but de retrouver la civilisation antique pour avoir une autre explication du monde que celle de l'Eglise. En France, la Révolution a vandalisé les représentations de la royauté (les tombeaux des rois...) mais les dirigeants révolutionnaires ont su réagir (un peu tard hélas). Il y a eu une prise de conscience à cette époque. Puis après la Restauration et l'Empire ont été créé les «Monuments Historiques». Mais une doctrine dominante allait imposer des destructions, celles de la salubrité: tout ce qui était ancien devait être détruit parce que suspect de porter des maladies. La volonté de faire un monde nouveau a aussi été génératrice de destructions. Les deux guerres mondiales d'une part ont rasé des villes entières qui ont été reconstruites parfois tout à fait autrement (Royan), d'autre part ce sont des quartiers neufs qui émergent pour remplacer les tissus urbains jugés vétustes (Meriadeck à Bordeaux). En Europe seule l'Italie résiste et en 1962 est enfin élaborée la Charte de Venise (vivre dans son temps mais dans le bâti ancien). En France les lois Malraux sur les secteurs sauvegardés sont apparues dans les années qui ont suivi. A Saint-Macaire, ce sont des éléments extérieurs qui sont venus tirer la sonnette d'alarme et parallèlement à un chantier de restauration encouragé par l'abbé Pierrot (chantier du Prieuré), la cité médiévale reçoit la visite du directeur architectural de Malraux et en 1965 Saint-Macaire est inscrit au registre des «sites pittoresques». En 1964 a été créé une association de culture et tourisme, car pour légitimer les actions de sauvegarde du patrimoine il fallait invoquer le tourisme (pas le logement). Durant ces explications, des photos étaient projetées : elles montraient les ordures au pied et jusqu'à moitié des remparts «*à l'époque, la ville s'était tournée vers le Nord, les remparts étaient l'arrière cour*», la photo d'une maison forte du XIVème siècle qui a ensuite été détruite avec toutes les autorisations, la gravure du palais du Thuron avec sa galerie florentine et des tours... Tout cela a disparu au XIXème siècle, car «*à cette époque on estimait qu'il y avait trop de patrimoine, il fallait garder l'essentiel*», des maisons à colombage au Thuron que l'on a laissé s'effondrer...

Les jeunes du chantier ont reçu le premier prix des chantiers bénévoles des mains de Jacques Duhamel ministre de la culture de l'époque et ces mousquetaires du patrimoine macarien, Baudet, Fallissard, Billa... ont décrit un combat lent, très prenant et compliqué contre des idées reçues. Il a fallu convaincre les Macariens eux-mêmes que leur vieille cité (à l'époque malheureusement nauséabonde) avait de la valeur, du cachet: de nombreux spectacles et films ont été mis en scène au Prieuré. Il a fallu aussi mettre en place les outils de la réhabilitation: l'assainissement mais aussi le classement aux sites historiques qui, selon les témoignage, faisait très peur. A ce niveau Alain Fallissard a expliqué qu'un autre combat a été mené contre les architectes des Bâtiments de France qui n'acceptaient pas l'intervention des artisans du coin alors que les entreprises spécialisées effrayaient les habitants par leur facturations exorbitantes.

Les jeunes du chantier du Prieuré avaient noué des liens privilégiés avec les artisans macariens, qui leur ont prêté matériel et savoir-faire. Les jeunes ont voulu leur rendre la pareille et ils ont réussi. Aujourd'hui, la reconnaissance de ce patrimoine est acquise, les restaurations sont devenues «faciles» et c'est bien à Saint-Macaire et au chantier du Prieuré qu'a été menée l'expérience pilote qui a inspiré et alimenté tout un secteur géographique.

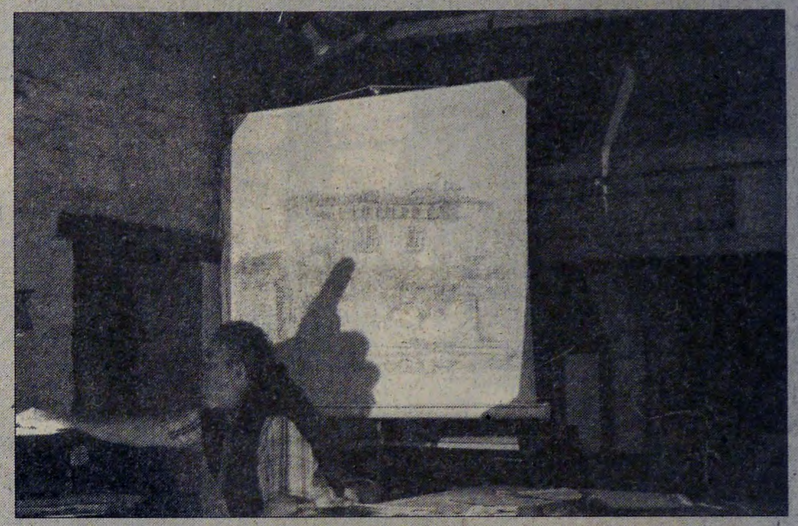

La gravure du superbe palais du Thuron avec sa galerie florentine et des tours...

Demain, peut être les valeurs ne seront plus les mêmes qu'aujourd'hui et peut-être le patrimoine sera à nouveau à l'abandon. Alain Fallissard attribue cette conséquence à la notion de patrimoine vivant, en proie à une évolution permanente et dont celle-ci peut ne retenir que certains éléments.

LE REPUBLICAIN 22-09-05

40 ans de défense du patrimoine

A l'occasion des Journées européennes du patrimoine un débat a été organisé par le mouvement de sauvegarde de Saint-Macaire, retraçant 40 ans de sauvegarde.

Le maire était visiblement piqué par le manque de participant extérieur à ce débat qui correspondait au combat passionné de ces mousquetaires fous de patrimoine (qui étaient presque tous là d'ailleurs). Le débat a été précédé d'explication photo, projecteur à l'appui, pour saisir l'évolution à Saint-Macaire et plus globalement en France et en Europe. C'est à l'époque de la renaissance qu'est apparu l'archéologie, elle avait pour but de retrouver la civilisation antique pour avoir une autre explication du monde que celle de l'Eglise. En France, la Révolution a vandalisé les représentations de la royauté (les tombeaux des rois...) mais les dirigeants révolutionnaires ont su réagir (un peu tard hélas). Il y a eu une prise de conscience à cette époque. Puis après la Restauration et l'Empire ont été créé les «Monuments Historiques». Mais une doctrine dominante allait imposer des destructions, celles de la salubrité: tout ce qui était ancien devait être détruit parce que suspect de porter des maladies. La volonté de faire un monde nouveau a aussi été génératrice de destructions. Les deux guerres mondiales d'une part ont rasé des villes entières qui ont été reconstruites parfois tout à fait autrement (Royan), d'autre part ce sont des quartiers neufs qui émergent pour remplacer les tissus urbains jugés vétustes (Meriadeck à Bordeaux). En Europe seule l'Italie résiste et en 1962 est enfin élaborée la Charte de Venise (vivre dans son temps mais dans le bâti ancien). En France les lois Malraux sur les secteurs sauvegardés sont apparues dans les années qui ont suivi. A Saint-Macaire, ce sont des éléments extérieurs qui sont venus tirer la sonnette d'alarme et parallèlement à un chantier de restauration encouragé par l'abbé Pierrot (chantier du Prieuré), la cité médiévale reçoit la visite du directeur architectural de Malraux et en 1965 Saint-Macaire est inscrit au registre des «sites pittoresques». En 1964 a été créé une association de culture et tourisme, car pour légitimer les actions de sauvegarde du patrimoine il fallait invoquer le tourisme (pas le logement). Durant ces explications, des photos étaient projetées : elles montraient les ordures au pied et jusqu'à moitié des remparts «*à l'époque, la ville s'était tournée vers le Nord, les remparts étaient l'arrière cour*», la photo d'une maison forte du XIVème siècle qui a ensuite été détruite avec toutes les autorisations, la gravure du palais du Thuron avec sa galerie florentine et des tours... Tout cela a disparu au XIXème siècle, car «*à cette époque on estimait qu'il y avait trop de patrimoine, il fallait garder l'essentiel*», des maisons à colombage au Thuron que l'on a laissé s'effondrer...

Les jeunes du chantier ont reçu le premier prix des chantiers bénévoles des mains de Jacques Duhamel ministre de la culture de l'époque et ces mousquetaires du patrimoine macarien, Baudet, Fallissard, Billa... ont décrit un combat lent, très prenant et compliqué contre des idées reçues. Il a fallu convaincre les Macariens eux-mêmes que leur vieille cité (à l'époque malheureusement nauséabonde) avait de la valeur, du cachet: de nombreux spectacles et films ont été mis en scène au Prieuré. Il a fallu aussi mettre en place les outils de la réhabilitation: l'assainissement mais aussi le classement aux sites historiques qui, selon les témoignage, faisait très peur. A ce niveau Alain Fallissard a expliqué qu'un autre combat a été mené contre les architectes des Bâtiments de France qui n'acceptaient pas l'intervention des artisans du coin alors que les entreprises spécialisées effrayaient les habitants par leur facturations exorbitantes.

Les jeunes du chantier du Prieuré avaient noué des liens privilégiés avec les artisans macariens, qui leur ont prêté matériel et savoir-faire. Les jeunes ont voulu leur rendre la pareille et ils ont réussi. Aujourd'hui, la reconnaissance de ce patrimoine est acquise, les restaurations sont devenues «faciles» et c'est bien à Saint-Macaire et au chantier du Prieuré qu'a été menée l'expérience pilote qui a inspiré et alimenté tout un secteur géographique.

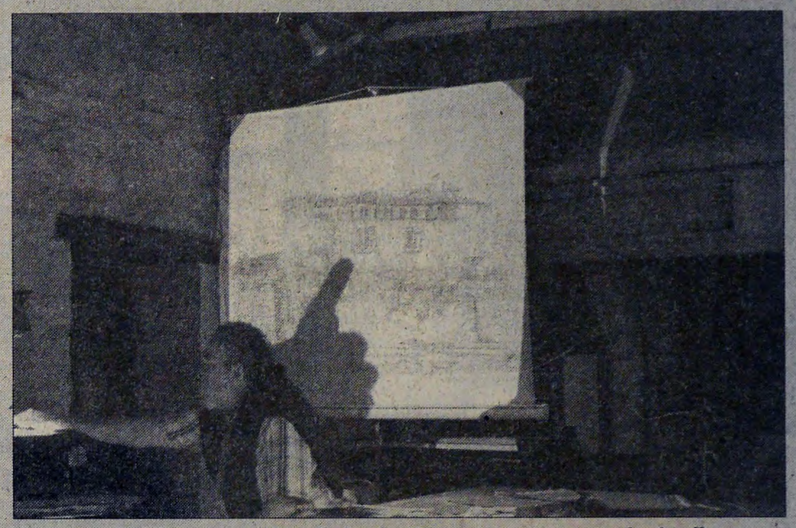

La gravure du superbe palais du Thuron avec sa galerie florentine et des tours...

Demain, peut être les valeurs ne seront plus les mêmes qu'aujourd'hui et peut-être le patrimoine sera à nouveau à l'abandon. Alain Fallissard attribue cette conséquence à la notion de patrimoine vivant, en proie à une évolution permanente et dont celle-ci peut ne retenir que certains éléments.

28-09-05

COTEAUX MACARIENS. Les élus ont invité la population à réfléchir sur les bases de constitution d'un pays. Des tables rondes thématiques pour mieux le cerner

Un pays, pour quoi faire ?

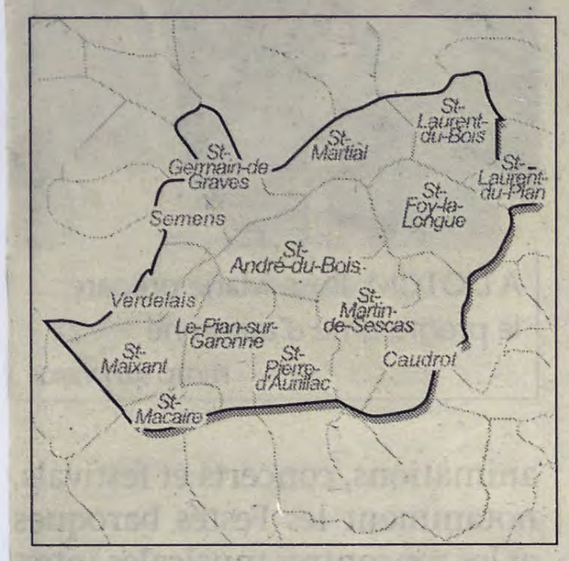



Le débat public sur le projet de pays a réuni un large auditoire dans une salle du musée postal PHOTO P.L.

: Pierre Lascourrèges

Au moment où s'ouvre la discussion entre les élus sur la création d'un pays qui recouvre les cantons d'Auros, Langon, Podensac et Saint-Macaire, la Communauté de communes des coteaux macariens a pris l'initiative d'organiser un débat plus large avec la population. Selon la loi Voynet de juin 1999, le pays est « un espace de projet territorial ». Il est organisé volontairement, fédérateur d'un bassin de vie et destiné à renforcer la concertation entre les élus et les forces vives du territoire.

Pour comprendre. Martine Delong, maire de Saint-André-du-Bois et présidente de l'Association des maires du canton, autant que Josiane Combret, maire de Saint-Martial et présidente de la Communauté de communes des coteaux macariens, se rejoignent dans l'analyse suivante : « Il est apparu nécessaire d'informer les habitants et de les associer à une réflexion d'ensemble, quand la plupart nous disent ne pas tout comprendre du sujet ».

À Saint-Macaire, les rencontres cantonales pour un futur pays sont nées d'une initiative locale. Et s'il ne paraissait pas évident de mobiliser les foules un samedi après-midi sur un ordre du jour très sérieux, les viticulteurs, professionnels, représentants d'associations avaient quand même répondu largement présents à cette invitation. Et pour n'écarter personne, « le débat se veut sans exclusive », a souligné Michel Hilaire, maire de Saint-Pierre-d'Aurillac. Au delà, Jean-Marie Billa, maire de Saint-Macaire, a bien traduit la complexité d'un paysage administratif français où se superposent les communes, les communautés de communes, les cantons, les départements, les régions, l'État et même l'Europe. Tout ça pour dire, « si nous ne constituons pas un pays, on nous coupera les subventions ».

Un inventaire. Mais, au bout du compte, « un pays, à quoi ça sert ? » Hélène Bové, directrice des services de la Cdc, dut développer à son tour les arguments techniques pour convaincre les administrés de se reconnaître et se fédérer autour d'un projet commun. « La constitution d'un pays est précédée par la rédaction d'une charte de développement ». Elle invita l'assemblée à se disperser en tables rondes thématiques à partir desquelles il serait possible de tirer une synthèse.

De retour au bout d'une heure et juste avant de partager un apéritif, les élus présents ont répertorié les principaux points de discussion évoqués dans chaque groupe. Pour Louis Tremea, adjoint de Saint-Macaire, parlant d'économie, c'est évidemment le devenir de la viticulture qui a pesé dans le débat : « Quelles réponses peut apporter le pays aux besoins de formation, de mutualisation de main-d'œuvre ou de transmission d'entreprises ? » En ce qui concerne les services aux personnes, Martine Delong a relevé « les problèmes de transports reliant les côteaux à la ville de Langon » et par voie de conséquence exprimé « le souhait d'une décentralisation des services en direction de la petite-enfance, des personnes âgées et des handicapés ».

Piscine et passerelle. Bruno Tauzin, élu de Verdelais, au nom de la commission culture et patrimoine, s'est posé la question de savoir « comment allait être organisé le projet de médiathèque et si le pays avait les moyens de subvenir au déficit d'équipements sportifs, parmi lesquels une piscine couverte faisant défaut à ce secteur ? »

Restait à Valérie Arnaud, adjointe à Semens, à conclure sur le thème de l'environnement, en insistant notamment sur « le besoin d'une sensibilisation accrue de la population sur le traitement et la valorisation des déchets ». L'élue observe également « l'absence de réflexion globale sur les documents d'urbanisme ». Enfin et surtout, sur le ton d'un refrain déjà connu et pour faciliter la circulation entre les deux rives de la Garonne : « Pourquoi ne pas étudier la question de la passerelle ? » On n'a décidément pas fini d'en entendre parler.

LE RÉPUBLICAIN 22.09.05

Brèves

Les joyeux marcheurs sont de sortie

Dimanche 25 septembre le club des Edelweiss propose une randonnée du côté de la dune du Pyla: départ à 8h de la mairie de Saint-Macaire ou à 10h30 de la dune et à midi pique-nique sur place. Jeudi 29 ils se rendront autour de Sauternes (14km), rendez-vous à la mairie de Saint-Macaire à 8h30 ou à 9h à la Maison des Vins de Sauternes. Pour tout renseignement contacter le siège des Edelweiss au 05.56.76.16.02.

Conseil communautaire

Le prochain conseil communautaire se tienda le mardi 27 septembre à 18h30 à la mairie de Saint-Macaire.

Permanences de l'OPAH

La prochaine permanence OPAH assurée par M. Fraiche de la Maison de l'Habitat se tiendront de 9h à 12h au siège de la Communauté de communes des Coteaux macariens à Saint-Macaire le jeudi 29 septembre. ***Maison de l'Habitat au 05.56.61.20.75.***

SAINT-MACAIRE 24.09.05

L'association Oléoléa milite pour les carburants d'origine végétale → CAHIER LOCAL PAGE 2-8

24-09-05

II SAINT-MACAIRE A l'heure où le carburant augmente, Oléoléa s'intéresse aux carburants d'origine végétale

Carburer au tournesol



Une parcelle de tournesol tout à fait symbolique PHOTO PATRICK IZAUTE

Au pied des remparts, à deux pas du camping, s'étend un petit champ de tournesol qui sera récolté lors de la première Fête

tacles familles doivent être suffisamment riches pour avoir plusieurs niveaux de lecture afin que grands et petits s'y retrouvent. Un travail d'orfèvre et de savant. Un travail d'orfèvre et de sa-

animateurs; et les familles afin de les inciter à amener enfants et petits enfants au théâtre. A en croire le succès et l'affluence, Marie-Laure Lesgourgues et Véronique

Samedi 1er octobre, à l'esplanade des Grottes

De 10 heures à 12 heures : récolte et égrainage du tournesol (prévoir

De 16 h 30 à 19 heures : démons-

d'un enfant pauvre dans les rues d'une ville sud-américaine. Pomelos vend des fruits à la sauvette et jongle tout le temps. Cette soirée sera accompagnée d'une exposition sur « les droits des enfants » dans le hall des Carmes.
Renseignements et réservations : 05.56.63.14.45.
www.centreculturelescarmes.fr

Services aux particuliers

PARQUETS - LAMBRIS
Parquets bruts, flottants, stratifiés (sans colle).
Lambris lasurés ou prêts à vernir.
Volges ou tasseaux bruts.
Lames à volets.
Moulures. Bandeaux.
Lasures Sikkens et Blanchon.
Vitrificateur. Etagères.

➥ BLANCHARD BOIS (usine)
Bernos-Beaulac
www.blanchard-bois.com
05 56 25 41 34

TRAVAUX DE FAÇADES ET PEINTURE
06 60 38 72 63
Tél./fax 05 57 24 15 47

LE REPUBLICAIN 29.09.05

Des nouveaux et des nouveautés pour apprendre la musique



Photo Le Républicain : DR

Naby Kouyaté, le nouveau professeur de balafon.

L'école de musique de Saint-Macaire a fait sa rentrée depuis une semaine, neuf nouveaux professeurs apportent du sang neuf à Ardilla, avec une approche différente: des cours de chant pour les enfants et adultes à partir de 14 ans et un atelier chorale dont le chef de chœur est Corinne Mercier, et pour la chorale enfant (8 –12 ans) un nouveau chef de chœur. Au chapitre des nouveautés encore: Naby Kouyaté vient donner un cours de «balafon» (un genre de xylophone en bois avec des calebasses pour caisses de résonnance). A noter aussi l'ouverture d'une classe de MAO (musique assistée par ordinateur), et des cours de contre-basse. D'autre cours déjà en place l'an dernier évoluent: ainsi Nicolas Terrancle donne maintenant des cours individuels de steeldrum et crée un atelier de musique déambulatoire pour tous. Trad'Ardilla, l'atelier de musique traditionnelle, s'ouvre à tout instrument mais reçoit surtout des adultes car les cours ont lieu tard le mardi soir et des sorties sont prévues pour cet atelier, ce qui est compliqué pour les enfants. Et persistent toujours les ateliers piano, trompette, batterie, clarinette, flûte à bec, traversière, saxophone, guitare (acoustique, électrique, basse), accordéon chromatique et diatonique, vielle à roue et percussions brésiliennes. Le jardin musical pour l'éveil des 5/7 ans se poursuit et des cours de formation musicale (sorte de solfège approfondi) ont pour but d'aider ceux qui débutent un instrument.

29.09.05

SCÈNE. Soirée chanson française le 4 octobre dans le cadre des cafés historiques

Le Médiéval se met en scène



Les proprétaires du Médiéval devant leur établissement PHOTO A. MILET

■ Le restaurant le Médiéval entre dans le célèbre cercle des « Mordus des cafés historiques et patrimoniaux d'Europe » avec en prime le titre de membre des « Cafés historiques en concert ». Tous les établissements concernés par cette qualification présentent la même caractéristique : avoir plus de 80 ans d'âge et d'activité, entretenir un certain art de vivre et une certaine qualité.

Cette institution macarienne qui se nommait autrefois le Café des Arts, bien connue de tous, a été créée aux environs de 1860 et a toujours été vouée à la même profession. Actuellement le Médiéval s'est tourné vers la restauration, sous la houlette de la famille Renzetti, les propriétaires actuels. Ceux-ci vont recevoir dans les prochaines semaines le diplôme d'honneur de cette association. Cette reconnaissance est le fruit d'une enquête minutieuse. Tout a été pris en compte : accueil et bonne table.

Cette distinction se concrétisera le mardi 4 octobre avec les venues de Jacqueline Boyer, fille de Lucienne, et du compositeur Jacques Pills, qui ouvriront la saison. Jusqu'en mai, Le Médiéval accueillera ainsi une soirée par mois le mardi, entièrement placée sous le signe de la chanson française.

« Un rôle culturel ». En avant-goût de cette soirée, il sera possible d'entendre Jacqueline Boyer le 2 octobre sur FR 3 puisqu'elle sera l'invitée de Pascal Sevran. La soirée se présentera comme suit : le repas sera servi de 19 h 30 à 21 heures, puis le silence s'installera, les lumières s'éteindront et le spectacle commencera. Il en coûtera 30 euros tout compris. Depuis trois ans ce concept imaginé par le président Jean-Pierre Boccard et relayé en Gironde par Yves Perepignan, délégué régional, prend tournure et compte actuellement une douzaine d'établissements en Gironde à figurer sur le guide.

« Derrière l'étendard des cafés historiques, nous voulons montrer que la grande famille des CHR (1) est une profession dont le rôle culturel n'est pas reconnu, souligne Jean-Pierre Boccard. C'est pour cela que depuis cinq ans, nous développons une fois par mois une soirée concert dans un de nos cafés qui se transforme pour une heure, en une forme de cabaret chantant. Comme dans le bon vieux temps, un auteur-compositeur-interprète offre un spectacle professionnel et de qualité un soir de semaine dans un lieu d'échange et de vie. »

Le Médiéval fait maintenant partie de la même association que le Fouquet's à Paris, le Carlton à Cannes, le Negresco à Nice, sans oublier, et non des moindres, le Café de la Liberté à Paillet.

Renseignements : tél. 05.56.62.28.38.

: Anna Milet

(1) CHR : Cafés, hôtels, restaurants.

LANGON 28-09-05

Le Pays en marche

Le Pays qui regroupera les communautés de communes de Langon, Auros, Saint-Macaire et Podensac a enfin un nom : le Pays des Rives de Garonne. Alors que les élus de la Communauté de communes des Côteaux Macariens organisaient un débat public sur le sujet (lire en page suivante), ceux du Pays de Langon validaient la création et l'adhésion au syndicat mixte qui servira de support à la future structure. Outre son comité syndical, composé de 40 membres titulaires (dix par CdC), le Pays prendra appui sur un conseil de développement composé d'élus, mais aussi de représentants d'associations, d'entreprises ou d'organisations socio-professionnelles. Comme sur le canton de Saint-Macaire, la population du canton langonnais va donc être amenée à participer à la construction de ce vaste ensemble susceptible de produire une charte qui guidera les élus dans leurs choix structurels pour les dix ans à venir... La réunion langonnaise devrait se dérouler le premier ou le second lundi du mois de novembre. Parmi les autres dossiers abordés en conseil communautaire, celui de l'aménagement des abords du canal de la Garonne et la rénovation de l'ancien moulin. Un dossier qui semble se débloquer : « VNF a admis par courrier que la Communauté de communes pourrait prendre en charge une partie du bâtiment pour loger la capitainerie du futur port, souligne Philippe Plagnol. VNF va garder la deuxième partie du bâtiment et lancer un appel d'offres pour sa rénovation ». Le président de la CdC a annoncé qu'un « grand groupe sérieux » s'était déjà porté candidat pour l'exploitation « du port actuel et du port futur ».

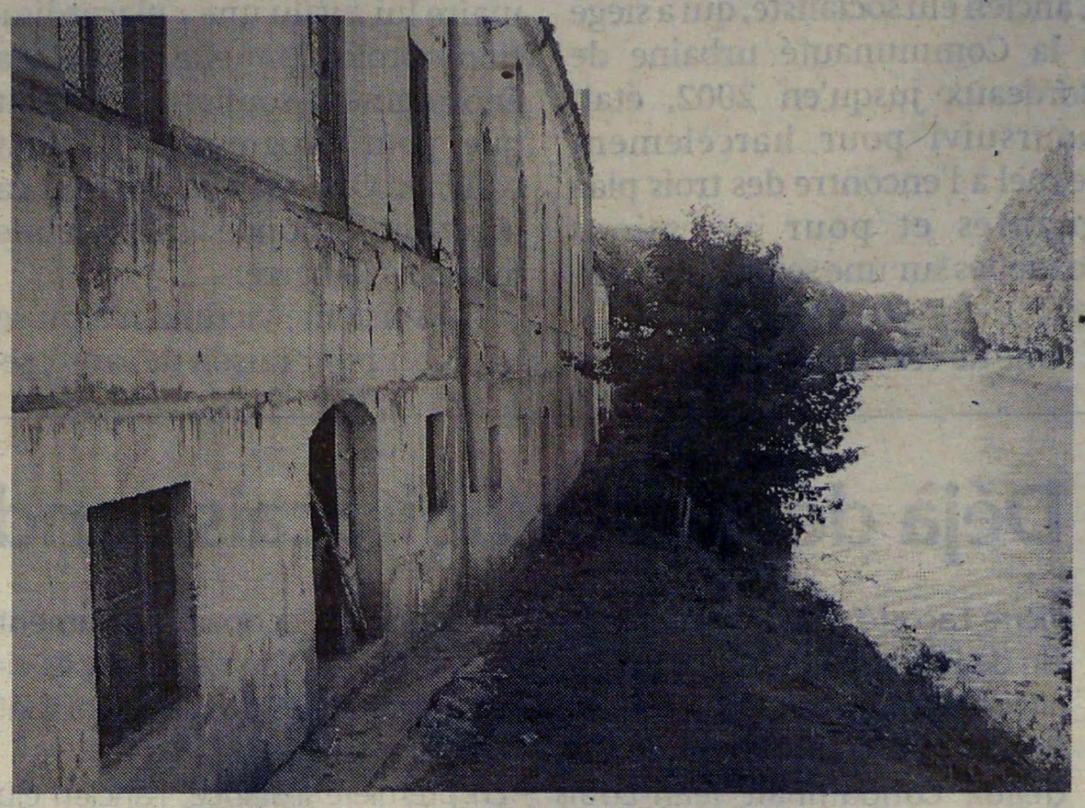

L'ancien moulin à réhabiliter sur les bords du canal PHOTO B.R.

En bref

28-09-05

■ **Saint-Macaire.** Le Conseil municipal se réunira à la mairie, le jeudi 29 septembre, à 21 heures. Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

28-09-05

La passerelle à la loupe

Le public est invité à donner son avis sur l'opportunité d'une passerelle sur la Garonne. Du 3 au 17 octobre, les mairies de Langon et Saint-Macaire collecteront ces observations. Par ailleurs, une réunion publique sur la pile aura lieu aux Carmes le 26 octobre prochain.

LE REPUBLICAIN 29.09.05

ASSOCIATION / Après la rentrée et les vendanges...

La fête du tournesol

Une toute nouvelle association macarienne «Olé Oléa» crée la fête du tournesol, cela sa passera samedi 1er octobre, de 10h à 19h, à l'esplanade des grottes de Saint-Macaire (au pied des remparts).



Photo Le Républicain: © Copyright 2002 - Edenpics.com

Le tournesol sera le roi de la fête, en ce samedi 1er octobre.

Voici venu le temps de la rentrée, des vendanges... et bientôt de la récolte des graines de tournesol! Et notamment pour les adhérents de l'association «Olé Oléa» qui cultivent des tournesols (sur des terres prêtées par la mairie notamment).

En effet, cette jolie fleur n'a que des avantages: ses graines produisent de l'huile par pressurage et le reste de la graine est donné pour l'alimentation animale; la production est bio, l'aliment aussi,...

Cette huile est utilisée par les adhérents pour faire avancer leur voiture diesel (de manière parfaitement légale) soit à 50% soit à 100 % (avec une petite modification). La fête du tournesol aura bien lieu et elle sera l'occasion de mettre sur pied le réseau: à terme la consommation de tournesol donnera un coup de pouce à l'agriculture en crise et les éleveurs achèteront le résidu de pressurage (tourteau) pour faire baisser le coût de production de l'huile.

Il faut donc tisser des liens avec le monde agricole: des contacts seront pris avec des éleveurs. Tout au long de la journée de samedi, il sera possible de s'informer sur l'utilisation de l'huile végétale comme carburant et voir des démonstrations de moteur utilisant ce carburant ainsi que les principes de mise en œuvre (filtration des huiles de friture, des chiffres,...).

Deux temps forts: la récolte le matin du tournesol semé par l'association Olé Oléa, sur un terrain prêté par la mairie de Saint-Macaire (pour la cueillette et l'égrenage prévoir sécateur, gants et panier) de 10h à 12h et (après un pique-nique sur place) la conférence d'Alain Juste à 14h30, le président de l'institut français des huiles végétales pures (à Agen) présentera l'activité de l'entreprise «Valénergol», il y aura parallèlement démonstration de presse. De 16h30 à 19h, seront faites des démonstrations diverses (en rapport avec l'énergie «propre» et renouvelable) suivies à 19h d'un apéro tapas. ***Renseignements sur le site de l'association olleolea@free.fr.***

Pierre RAMBAUD

LE REPUBLICAIN 29.09.05

MUSIQUE / La fête au «Médiéval»

Avis aux mordus de la chanson française

Les cafés historiques et patrimoniaux d'Europe reprennent leurs soirées en chanson en Gironde, le 4 octobre, à Saint-Macaire au restaurant «Le Médiéval».

Ces lieux de vie, que sont les cafés et restaurants dans les villages où se tissent des liens sociaux, porteurs d'une histoire locale et riche, d'un passé parfois insoupçonné.

L'association des «mordus des cafés historiques et patrimoniaux d'Europe» propose un plus en offrant aux clients, une fois par mois, d'octobre à mai, la venue d'un artiste de renommée pour partager une heure de belles chansons françaises. Depuis trois ans, cette association regroupe une bonne douzaine d'établissements girondins qui figurent dans le guide de l'association avec en prime le titre de «café historique en concert».

Le restaurant «Le Médiéval» à Saint-Macaire a été sélectionné car il a plus de 80 ans d'âge et d'activité, d'entretien d'un art de vivre dans la convivialité en s'adaptant aux évolutions de chaque époque. Afin de développer leur rôle culturel et social, ces cafés et restaurants se sont groupés dans le but aussi d'une fidélisation de clientèle. (Voir plus loin.)

Avec le soutien de l'Association «Les mordus» le projet est de recevoir, un soir par trimestre, un artiste dont le choix, la programmation, la gestion sont assurés par l'association. Le but est, après un repas sympathique partagé entre amis, de 19h30 à 21h, que les lumières s'éteignent, que le silence s'installe, et que l'artiste apparaisse, que le lieu se transforme en une salle de spectacle jusqu'à 22h.

De belles chansons françaises vont captiver l'auditoire à la grande satisfaction de tous (la promiscuité d'une salle de 40 à 80 personnes favorise les moments privilégiés de côtoyer, en privé, un artiste habituellement inaccessible).

Le 4 octobre, c'est une grande dame de la chanson française Jacqueline Boyer (belle-fille d'Edith Piaf, fille de Lucienne Boyer «Parlez-moi d'amour», «Si petite», «Mon cœur est un violon»..., son père était connu sous le nom de scène Jacques Pills) qui sera accueillie au Médiéval. À noter que Jacqueline Boyer sera l'invitée de Pascal Sevran le 2 octobre sur «France 3».

Pierre RAMBAUD



Photo Le Républicain : P. R.

Le restaurant «Le Médiéval» de par l'ancienneté, le mémoire et l'histoire du lieu va entrer dans le cercle des cafés historiques.

La consécration des Renzetti

Le restaurant «Le Médiéval» rentre dans le cercle des cafés historiques et patrimoniaux d'Europe. L'association représentative vient de le reconnaître comme tel. La famille Renzetti recevra donc dans les prochaines semaines le diplôme d'honneur de cette institution. Cette reconnaissance est le fruit d'une enquête minutieuse. Le premier critère de sélection était l'ancienneté du lieu mais aussi la mémoire et l'histoire des lieux sont également pris en compte. Pour concrétiser cette distinction, «Le Médiéval» va bénéficier, un soir par mois, de la tournée des artistes engagés par l'Association.

LE REPUBLICAIN. 29.09.05

RÉCITAL / La chorale «Jitro» en l'église

Ensemble vocal du matin

La fameuse formation vocale tchèque célèbre cette année son cinquième anniversaire et à cette occasion, elle a rassemblé 35 de ses meilleurs anciens élèves.

Le «mouvement de sauvegarde» renouvelle le samedi 1er octobre à 20h30 l'accueil du chœur mixte Jitro dans le chœur de l'église Saint-Sauveur.

Il faut rappeler que «Jitro» constitue la face émergée d'une école spécifique destinée aux enfants. Parmi ses performances, le chœur a participé à la première mondiale de la messe en do majeur de Mozart, jusque-là demeurée inconnue.

Mais le répertoire de la formaon inclut aussi des extraits de comédies musicales, les adaptations de chansons populaires ou la création contemporaine. Ainsi les œuvres de Anton Dvorak et de Smetana voisinent-elles les chants slovaques, les «negro spirituals» ou encore notre «A la claire fontaine». Le chef de chœur, Jiri Skopal, s'attache à faire valoir la technique vocale. L'accompagnement au piano sera brillamment assuré par un musicien ukrainien. La magie des vocalises et le bonheur de l'écoute seront au rendez-vous de la rencontre avec «Jitro». ***(Renseignements au 05.56.63.03.64).***

Une participation de 10€ sera demandée par personne (gratuit pour les enfants).

LE REPUBLICAIN 29.09.05

La ludothèque éphémère reprend les routes du canton

Grâce au partenariat avec la Communauté de communes des coteaux macariens et la CAF de la Gironde, la ludothèque itinérante redémarre après ses activités d'été (le prêt de jeux aux centres de loisirs, les animations lors de la vallée musicale, les Nuits Atypiques, ...). La ludothèque éphémère poursuit son itinérance sur le canton de Saint-Macaire et au-delà puisque les communes de Barsac et de Gironde-sur-Dropt sont désormais inclues dans son programme. La ludothèque est plus que jamais un lieu d'accueil, de rencontre, de partage autour du jeu et du jouet, sans limite d'âge. La preuve en est que la ludothèque intervient pour des animations auprès des relais assistantes maternelle (RAM) ou en accueil périscolaire, en centres de loisirs, mais aussi en maisons de retraite. L'accueil ludothèque n'est pas réservé, seulement, aux habitants du canton de Saint-Macaire, il est ouvert à tous ceux qui voudraient également profiter des services que propose la ludothèque éphémère. Le personnel de la ludothèque accueille également les professionnels souhaitant connaître la structure et son fonctionnement, de préférence sur rendez-vous. La structure fonctionne aussi en dehors des horaires d'accueil pour le public et accueille également des groupes (quelle que soit leur spécificité), essayant de s'adapter aux horaires et besoins de chacun. Jouer sur place en famille ou entre amis, emprunter des jeux. Il est rappelé que chacun peut venir voir et après avoir découvert la structure en accès libre et gratuit, une simple adhésion permet de venir jouer à la ludothèque. Alors n'hésitez pas à venir prendre du plaisir à jouer en jouant (vous pouvez contacter la ludothèque à la mairie de Verdelais 05.56.76.78.83).

03-10-05

SAINT-MACAIRE. La chorale tchèque avec trente-cinq de ses meilleurs élèves à l'église

Un répertoire élargi

■ Le mouvement de Sauvegarde renouvelle ce samedi 1er octobre, à 20 h 30, le geste d'accueillir le chœur mixte Jitro, dans l'église Saint-Sauveur. En effet, la fameuse formation vocale tchèque célèbre cette année son cinquième anniversaire et à cette occasion, elle a rassemblé trente-cinq de ses meilleurs anciens élèves. Faut-il le rappeler, Jitro constitue la face émergée d'une école spécifique destinée aux enfants. Parmi ses performances, le chœur a participé à la première mondiale de la messe en C Majeur de Mozart, jusque-là demeurée inconnue. Mais le répertoire de Jitro inclut aussi des extraits de comédies musicales, les adaptations de chansons populaires ou la création contemporaine. Ainsi, les œuvres de Dvorak et de Smetana voisinent-elles les chants slovaques, les « negro spirituals » ou encore notre traditionnel « A la claire fontaine ».

Le chef de chœur, Jiri Skopal, s'attache à faire valoir la technique vocale, les capacités au niveau du coloris et de l'expression et la perception du style du repertoire. L'accompagnement au piano sera brillamment assuré par un musicien ukrainien. La participation du public est limité à 10 € par personne et gratuite pour les enfants accompagnés. La magie des vocalises et le bonheur de l'écoute seront au rendez-vous de la rencontre avec Jitro.

Renseignements : tél. 05.56.63.03.64.

29-09-05

MOUVEMENT. Les défenseurs de la pile préparent une marche symbolique reliant les deux rives de la Garonne

Sur le pont le 15 octobre

Lundi soir, une réunion aux allures de briefing avant la manifestation du 15 octobre PHOTO P. L.

: Pierre Lascourrèges

Le mouvement entre en résistance. Le collectif anticasse affiche clairement son point de vue : « Pour une passerelle, sauvons la pile ». À l'invitation des conseillers généraux de Langon et Saint-Macaire, du maire de Saint-Macaire et du collectif pour la passerelle conduit par Daniel Pissabœuf, l'idée d'une journée réunissant tous les défenseurs de la pile fait son chemin. La date a d'ailleurs été fixée au samedi 15 octobre.

À pied ou à vélo. Ce jour-là, une marche symbolique permettrait de relier les deux rives, à pied ou en vélo et ferait suite à une série de visites de Saint-Macaire et du Vieux Langon. Les groupes se retrouveraient en fin d'après-midi au milieu du pont routier pour attirer l'attention des automobilistes. Divers stands, musique et même un feu d'artifice sont annoncés dans la soirée. Mais, lundi soir, c'est Michel Hilaire, maire de Saint-Pierre-d'Aurillac et conseiller général du canton de Saint-Macaire, qui a lancé le premier pétard en appelant à une mobilisation générale des citoyens et du mouvement associatif. En discussion, la répartition des tâches autour de l'organisation de la marche du 15 octobre. Au-delà des divergences de sensibilités politiques, il se trouvait même François Gauthier, conseiller municipal d'opposition de Langon, pour entrer dans le débat.

Agir vite. « Le temps presse. Airbus et la DDE ont programmé la destruction de la pile au mois de novembre », a insisté Michel Hilaire qui rappelle que la manifestation du 15 octobre n'est qu'un élément visible du mouvement de sauvetage de la pile.

Il invite chaque citoyen à exprimer son avis dans le cadre de l'enquête publique ouverte dans les mairies, du 3 au 17 octobre.

Et une réunion publique à l'initiative d'Airbus et de la DDE est prévue le mercredi 26 octobre à Langon.

« Tout l'avenir de la pile se joue dans ces quelques semaines. Nous devons agir vite, sinon, c'est le projet de la passerelle qui s'envole irrémédiablement. »

06-10-05

COTEAUX MACARIENS. Les propriétaires peuvent bénéficier de subventions pour développer le locatif

Aides à l'habitat rural



Un des nombreux logements à usage locatif en cours de réhabilitation PHOTO P. I.

Rénover les logements insalubres, revitaliser les zones rurales en aidant les personnes âgées et handicapées à s'y maintenir et, bien sûr, palier le manque de loyers qui se fait sentir sur le canton. Tels sont les objectifs de l'OPHA. « La commission logement et cadre de vie de la communauté de communes s'est penchée sur la question du logement et la difficulté de trouver des loyers. Elle ne pouvait apporter ce service mieux que par le SIPHEM. Le but étant de résoudre le problème du locatif sur l'ensemble des communes de la CdC, tout en profitant des aides », explique Valérie Arnaud, une conseillère communautaire.

En somme, il s'agit de pousser

Des plafonds relativement élevés. Vient ensuite le cas du loyer conventionné qui bénéficie d'une aide de 42,5 % de la part de l'ANAH. La CdC intervient pour 2,5 % et la Région pour 5 %. Der-

plique Jean-Marc Fraîche, de la Maison de l'habitat.

Les propriétaires occupants peuvent également être intéressés par ces subventions sous conditions de ressources, d'âge

Les types de travaux

Pratique

Ces subventions s'adressent à tous les types de travaux du moment que ceux-ci concernent l'habitation, comme isolation, les menuiseries, la toiture, la création ou la remise aux normes du chauffage. Notamment le solaire.
Dans ce cas précis ainsi que lors de l'emploi de matériaux performants des primes peuvent se rajouter. Les seuls aménagements extérieurs concernent l'assainissement et certains aménagements pour personnes handicapées comme les plans inclinés. Dans tous les cas les travaux ne pourront être effectués que dans les locaux de plus de 15 ans avec l'autorisation de l'ANAH. Le propriétaire occupant devra en faire sa résidence principale pendant 9 ans. Quant au bailleur, il s'engage à louer pour la même durée.



03-10-05

CDC DES COTEAUX MACARIENS. A la réunion de rentrée, il a été question de matériel, de la compétence assainissement, et également du tourisme

Fréquentation touristique en baisse

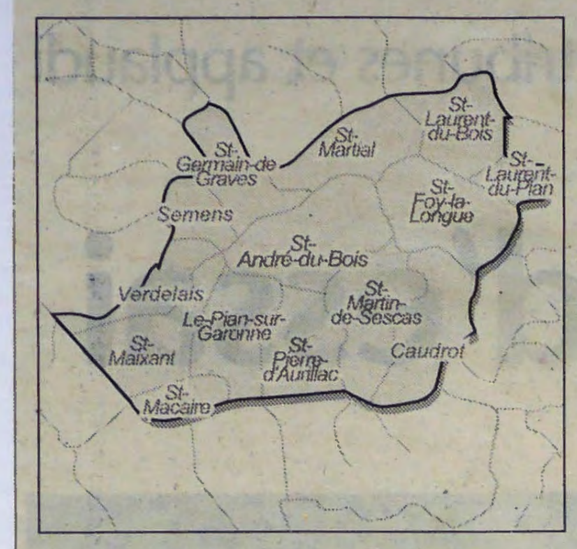



L'accueil touristique moins fréquenté cet été PHOTO P. I.

■ Si la commission voirie doit prendre la décision de procéder au remplacement de la tondeuse existante, par une épareuse, Roland Laporte, le responsable de ladite commission, demandait aux élus communautaires de prendre une délibération de principe, à ce sujet, sachant que le concessionnaire reprendrait le matériel d'occasion. Victime d'un vol, le camion de la CdC est actuellement inutilisable, les voleurs ayant pris soin de le faire brûler en l'abandonnant. Il s'agit donc également de le remplacer. L'assurance prenant les frais à sa charge. Jusque-là, aucun problème, mis à part le fait que le transport du carburant pour les engins de faucardage qui représentait sa mission la plus courante n'était pas spécialement en phase avec la législation.

Michel Hilaire, le maire, de Saint-Pierre-d'Aurillac, pense pour sa part qu'acquérir un camion pour promener un cubitaineur augmente le prix de l'heure de faucardage. « Quelque chose de plus léger qu'un camion suffirait et coûterait moins cher », suggère-t-il. De toutes les façons, Roland Laporte « s'insurge contre quelque chose d'illégal », que représente le transport de plus de 400 litres de carburant. Cependant, là encore, l'impossibilité de ravitailler les tracteurs risque d'entraîner une perte de temps du faucardage. A une conseillère qui propose de stocker directement dans les communes, il est répondu que le nombre élevé de cuves entraînerait un coût trop important. Et qu'ensuite, il faudrait trouver un endroit pour installer les cuves. Jean-Marie Billa clôt le sujet en proposant une solution alternative. « On remplace à l'identique et si on trouve une solution moins coûteuse on l'adopte. »

Question de compétence. Vint ensuite la question de l'assainissement individuel. Celui-ci étant obligatoire, la compétence devrait-elle passer à la CdC ou les communes la conserveraient-elles ? Dans le premier cas de figure, les communes qui ont délégué cette compétence au Syndicat des eaux de Caudrot devraient s'en retirer pour qu'elle soit ensuite reprise par la CdC. A l'issue des discussions, il en résulterait que les communes qui fonctionnent avec le Syndicat souhaitent le rester et que les autres se tournent vers la CdC.

Côté tourisme, le responsable de la commission, Michel Hilaire apprend une baisse de la fréquentation touristique sur l'arrière-pays, pendant la saison d'été. S'il avoue qu'il était « un peu trop tôt pour analyser en détail, il reconnaît qu'elle est moins importante en tenant compte la période s'étalant depuis le début de l'année. Le conseiller général pense néanmoins que certaines modifications pouvaient être faites par rapport à l'accueil touristique. Et d'envisager des solutions comme la remise en cause de la fermeture du lundi.

: Patrick Izaute

04-10-05

II SAINT-MACAIRE

Mairie. Le scrétariat est fermé aujourd'hui toute la journée. Les permanences du mardi (assistance sociale et UFC que choisir) seront maintenues.

LE REPUBLICAIN 06.10.05

HOMMAGE / Une cérémonie pour les pères Berthon et Briffaud

Le départ de deux abbés

Pour le départ des abbés Berthon et Briffaud, le maire de Saint-Macaire s'est livré à un exercice de catéchisme républicain où il a souligné un recul historique de l'Eglise catholique romaine.



Photo Le Républicain : P.R

Les abbés Briffaud et Berthon, après les discours, ont reçu des cadeaux pour leur départ.

A la suite d'une messe d'adieu célébrée en l'église Saint-Christophe de Caudrot où le père Seguin, responsable de secteur pastoral, a fait l'éloge des deux curés sur le départ dans son discours d'homélie, une réception a été organisée dans le foyer rural de Caudrot. Les maires de Caudrot, Saint-Martin-de-Sescas, Saint-André-du-Bois, Verdelais et... Saint-Macaire, l'abbé Fabre curé retraité de 94 ans et de nombreux responsables paroissiaux et pastoraux, étaient présents.

L'abbé Briffaud en poste à Verdelais a été nommé aux Sables-d'Olonne, quant au père Berthon curé de Saint-Macaire, il part à la retraite et bien qu'il ait souhaité rester à Saint-Macaire est muté dans le Médoc. Le maire de Caudrot a dit du fond du cœur le regret qu'il avait de voir partir l'abbé Berthon «*car un prêtre c'est important*». Il a dit sa douleur au cours d'un long discours et a terminé par ces mots «*je souhaite que l'abbé Berthon se trouve bien là où il va*».

Le maire de Saint-Macaire, premier concerné par le départ du curé du chef-lieu de canton, a souligné «*le recul historique de l'Eglise catholique romaine présente à Saint-Macaire depuis le deuxième siècle de notre ère.*» Il a ensuite rappelé l'attachement des habitants à leur paroisse (et à leur commune qui ont repris ce découpage), subdivision des évêchés eux-mêmes circonscriptions des diocèses partageant l'Empire Romain.

Jean-Marie Billa a noté un passage de relais du curé de Saint-Macaire au responsable de secteur pastoral du Langonnais admissible à ses yeux car «*ce responsable, le père Seguin, ne vivra pas à Langon mais quelque part dans l'une des communes du secteur pastoral*». Selon l'expression du maire: «*Il faut se méfier de la supraparoissialité qui comme la supracommunalité peut aboutir à l'effacement de la paroisse-commune souhaitée par beaucoup et contre l'avis de la quasi-totalité des habitants de ces communes-paroisses marquées du sceau identitaire.*»

Pour illustration, il a cité l'attachement des habitants pour leur cimetière et le refus d'entrer aux cimetières intercommunaux (exemple à Artigue), puis le maire s'est fait rappeler à l'ordre par un membre du public lorsqu'il allait encore plus loin considérant que le rite de l'enterrement était araméo-caldéen.

Pour clore son discours le maire de Saint-Macaire a indiqué que «*ce n'est pas la fin d'une époque mais une évolution et il n'y a pas de raison de douter de l'avenir*». Le maire de Verdelais Philippe Mesnard a également adressé ses remerciements et ceux de sa commune à l'abbé Briffaud.

Pierre Seguin a de nouveau remercié les deux prêtres pour leurs services et a voulu répondre aux craintes exprimées par les élus mais il n'a pu que rapporter les faits «*nous ne sommes pas au creux de la vague, et certains diocèses ne tournent qu'avec trois ou quatre prêtres!*» Puis le maire de Caudrot à repris la parole pour annoncer que des cadeaux allaient être remis au curé sur le départ.

Pierre RAMBAUD

05.10.05

II SAINT-MACAIRE L'association Ole-Olea souhaite organiser une production en circuit court

Huile végétale sur le grill

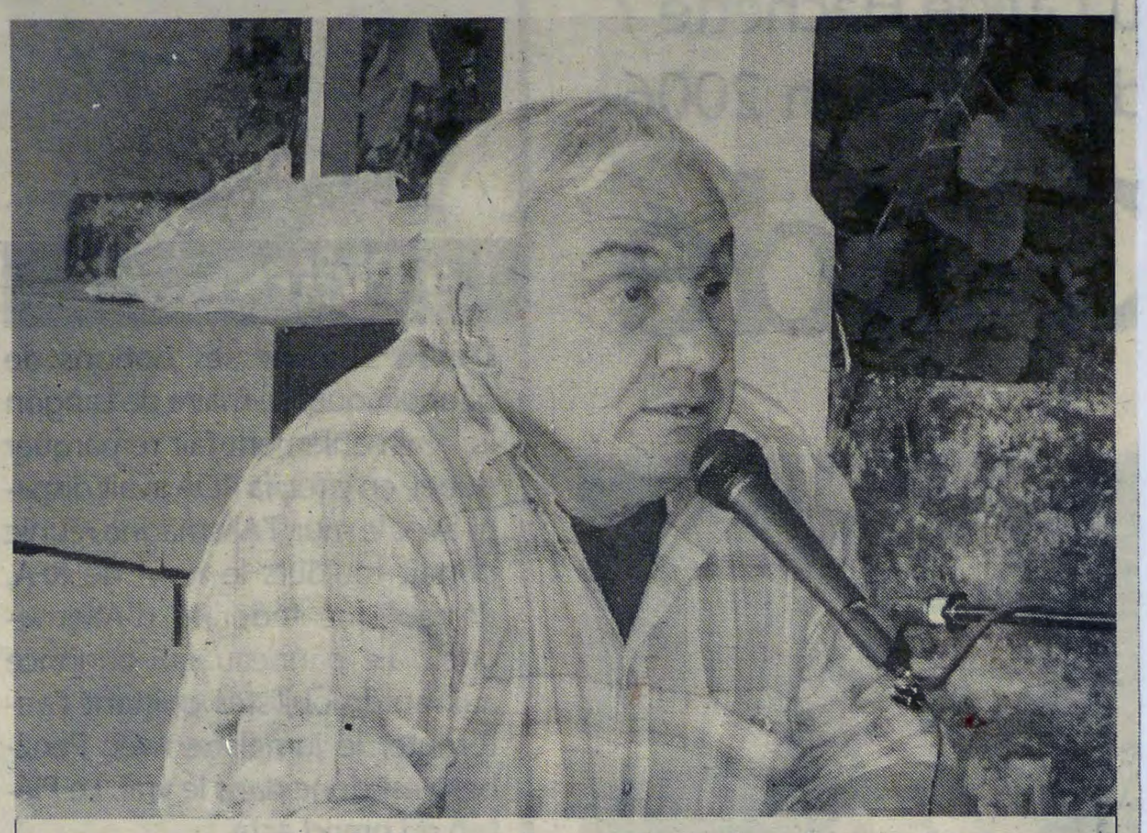

Alain Juste, président de l'Institut français des huiles végétales pures

PHOTO A. MILET

■ La jeune association Ole-Olea a gagné son pari. Jeune, car elle est âgée d'un an à peine, quant à son pari, c'était la récolte et l'égrainage dans la bonne humeur, des quelques ares d'oléagineux plantés ultérieurement. Gilles Daney, son président souhaiterait travailler davantage avec les paysans locaux et les éleveurs pour mettre en place une production d'huile végétale en circuit court. « Il va falloir dans les années à venir utiliser les méthodes pratiques pour la sauvegarde de la planète. Provoquer une réflexion sur la consommation d'énergie, en vulgarisant les biocarburants, particulièrement les huiles végétales pures ». Ole-Olea travaille sur un projet qui est la collecte et recyclage des huiles de fritures usagées.

Etait convié à cette journée hautement symbolique et informatrice, Alain Juste, président de l'Institut français des huiles végétales pures, basé à Agen. Leur but est clair, organiser la filière scientifiquement et prouver que celle-ci est techniquement possible. La faisabilité technique doit rentrer dans le cadre de la protection de l'environnement. « Nous sommes confrontés à un lobby industriel qui veut s'accaparer des ressources. Nous voulons faire un travail légal et législatif pour que soient reconnues les huiles végétales pures en tant que carburant. Nous voulons sensibiliser les députés pour qu'ils puissent transcrire le droit européen. Sur le plan humain, ce sont des emplois non délocalisés avec plus d'indépendance énergétique et protéique, avec une filière accessible à la préservation de la santé de l'homme et de son environnement ». Des échanges intéressants entre public et conférenciers se sont installés. La première fête du tournesol c'est ainsi terminée, entre tapas et apéro.

: A.Milet

LE REPUBLICAIN 06.10.05

Brèves

Les Edelweiss invitent à la promenade

Le club de randonnée macarien des Edelweiss propose jeudi 6 octobre une randonnée autour de Savignac (12 km). Rendez-vous à 13h à la mairie de St-Macaire ou à 13h30 à l'église de Savignac. Dimanche 9 octobre, ils s'élancent sur les sentiers de Meilhan-sur-Garonne (12 km). Rendez-vous à la mairie de Saint-Macaire à 8h30 ou au Tertre de Meilhan à 9h,le même circuit sera proposé le jeudi qui suit (le 13 octobre) au départ de Saint-Macaire à 13h ou de Meilhan à 13h30.

Renseignement: contacter le siège de l'association au 05.56.76.16.02.

A partir de novembre des randonnées de reconnaissance seront ouvertes le lundi après-midi ou la journée. ***Les intéressés peuvent contacter Gérard et Marie-Andréa au 05.56.76.16.02.***

Stage percu à Ardilla

Ardilla, l'école de musique de Saint-Macaire, organise un stage samedi 8 octobre de 10h à 18h salle François-Mauriac à Saint-Macaire. L'enseignement portera sur les percussions traditionnelles brésiliennes, Maracatu de Baque Virado et sera animé par Gérald Guillot. Il mènera la découverte et sensibilisation à la musique traditionnelle brésilienne et instiguera les rudiments de sa pratique. Un repas brésilien est prévu pour se plonger dans l'ambiance. Le stage repas compris coûtera 40€ (débutants et confirmés). ***Rens.au 05.56 .62.27.36.***

Imagique à Saint-Macaire

Dans le cadre des rencontres photographiques en Sud-Gironde une exposition de la master classe aura lieu sur plusieurs site dont Saint-Macaire ce week-end. Les travaux de cette master classe animée par l'artiste italienne Giorgia Fiorio et le directeur artistique des Rencontres, Gabriel Bauret, auront pour thème: les sensations. Les photographes de la master classe seront réunis dès vendredi 14h jusqu'à samedi 12h. Samedi après-midi, ils partiront découvrir les autres sites d'expositions. Toutes les expositions des Rencontres Photographiques sont libres et gratuites. Ainsi Josef Sudek et Otmar Thormann «Natures Mortes», œuvres du «Frac-Collection Aquitaine» seront exposées à Saint-Macaire au Musée Postal.

Ludothèque près de chez vous

La ludothèque itinérante va venir mercredi 12 octobre dans la salle des fêtes de Sainte-Foy-La-Longue de 14h à 18h et le mercredi 19 octobre dans celle de Saint-Macaire aux même horaires.

Un club nature et environnement

Dans le cadre de sa compétence, protection et mise en valeur de l'environnement, la Communauté de communes des Coteaux Macariens a décidé de mener des actions en direction des enfants. Les élus souhaitent en effet, les sensibiliser aux problématiques environnementales et renforcer leur sens civique.

Pour cela, ils proposent aux enfants de 7 à 10 ans de mettre en place un «Club Environnement» de façon à leur faire découvrir et comprendre le monde qui les entoure grâce à des expériences, des jeux, des recherches sur des thèmes très variés: la faune, la flore, l'eau, les arbres, les insectes, les oiseaux, les déchets, l'écocitoyenneté...

L'encadrement sera assuré par des professionnels de l'animation enfant. Pour adhérer 5€ seront demandés.

Le nombre de places est limité à 12 enfants. Des ateliers auront lieux de 9h30 à 12h les 12, 19 octobre, 9, 16, 23, 30 novembre et 7 et 14 décembre et seront animés par l'association «Les Petits Débrouillards Aquitaine» (mouvement international de vulgarisation scientifique et technique pour les enfants).

Lieu de rendez-vous et d'inscriptions: au «Mille Club» à St-Pierre d'Aurillac, contact au 05.56.76.13.17 (AVL) ou au «Luc» à Verdelais. Contact au 05.56.76.78.83 (CVLV).

Consultation sur la pile

Dans les mairies de Saint-Macaire et de Langon son mis a disposition des dossiers expliquant la nécessité de détruire la pile de Langon, il est possible de noter en annexe son accord ou son désaccord et de noter des observation. La document ne fait pas partie d'une enquête publique mais correspond à une consultation, alors n'hésitez pas.

En outre, une réunion d'information avec débat concernant la destruction de la pile de l'ancien pont entre Langon et St-Macaire va avoir lieu dans la grande salle de la mairie de Saint-Macaire mardi 11 octobre à 21h.

07.10.05

Ardill'Apero en fanfare

Aujourd'hui, Esplanade des grottes, aura lieu l'ouverture de saison des Ardill'Apero en fanfare. Seront présents : le collectore, chevauchant leur tambour aux goulots de leurs suivres, chantant leurs trois notes en fumant leurs guitares, ce ramassis de jeunes et jolis musiciens (lutins géants, JC Comes Back, Zef, Big Bud et autres groupes de jazz...) saura faire taire, et apporter l'harmonie dans une famille en HLM. Fanfare sans fard éteint balaçant entre rock'n roll et défile au son d'une musique très syncopée. Dans le milieu du XXe siècle, cette tradition tri-centenaire a subi un profond déclin, avant de connaître un courant revivaliste très fort vers la fin des années 80.

Bien que créé en France (à Saint-Macaire), il puise sa force à la source de la tradition brésilienne. L'enseignement y est donné selon la mode oral (pas de solfège) en respectant au mieux les mécanismes et transmission originaux. Plaisir de jouer ensemble et amour de la tradition s'y conjugent pour le bonheur de tous et en toute simplicité.

Stage 40 euros, repas brésilien compris . Renseignements : 05.56.62.27.36.

: Anna Milet



Ardill'Apéro en fanfare PHOTO ANNA MILET

08-10-05

Stage de percussions traditionnelles brésiliennes aujourd'hui

Saint-Macaire. Un stage de percussions traditionnelles brésiliennes sera organisé par Ardilla et animé par Gérard Guillot, du groupe « maracatu de baque virado ». La salle François Mauriac accueillera les stagiaires de 10 heures à 18 heures, aujourd'hui. Maracatu de Baque Virado est l'une des principales manifestations carnavalesques du Pernambuco (nord-est du Brésil). Cette riche tradition inclus d'anciens cultes voués aux rites de couronnement des rois africains. Durant la période coloniale, il représentait un moyen de contrôle des esclaves. Suivra « le grand ordinaire » avec cinq ans d'existence, cette fanfare bizarre a bientôt écumé tous les villages du Périgord. Les fées vrillées, duo de filles, qui crient tout haut ce que les autres murmurent tout bas. Un brin de bucolique, acide amer sur le quotidien. Renseignements au 05.56.62.27.36. Tarif : 40 euros.

10.10.05

II SAINT-MACAIRE

Permanences OPAH A compter du mois de septembre, les permanences OPAH seront assurées par M.Fraiche, les derniers jeudis de chaque mois, de 9 eures à 12 heures au siège de la Communauté de communes des Côteaux macariens. Soit les jeudis 27 octobre, 24 novembre, 29 décembre, 26 janvier, 23 février, 30 mars, 27 avril. Renseignements au 05.56.63.64.41.

II SAINT-MACAIRE

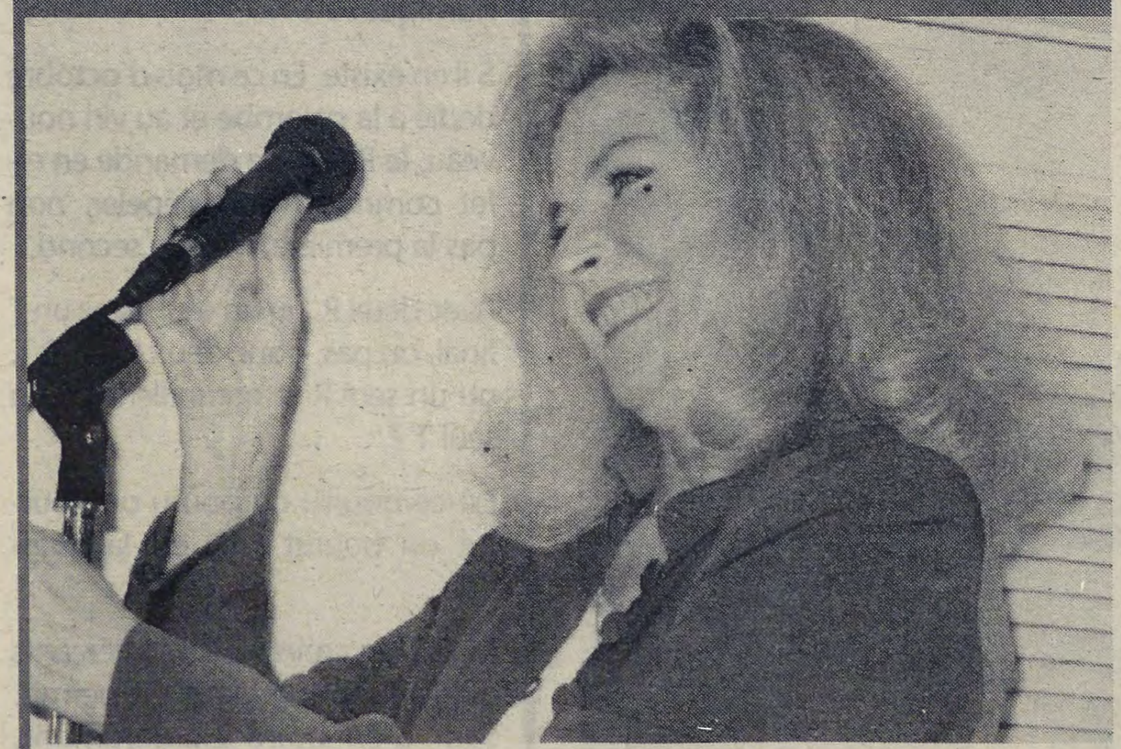

Le Médiéval a gagné son pari

Les « mordus des cafés historiques » a débuté fort avec chanson française à l'honneur. Le restaurant le Médiéval a reçu Jacqueline Boyer (photo), mardi soir, pour la plus grande joie d'une quarantaine de personnes. C'est avec une gentillesse et une sensibilité particulière qu'elle a égrainé sa vie. Une vie remplie de noms tels que Trenet, Bécaud et Piaf. « Ma vie est un violon », cette chanson bien connue et déjà interprétée par sa mère, était un vrai moment d'émotion, et reprise par tout le public.
Le 22 novembre, l'invitée sera Valérie Ambroise qui chante Brassens depuis l'âge de 16 ans. Elle s'adresse aux plus jeunes, comme aux publics les plus divers. Vive la chanson française, car pour nous, les clefs de l'avenir se trouvent dans les traditions d'hier. Réservations et renseignements au 05.56.62.28.38.

: Photo A. Milet

11-10-05

II SAINT-MACAIRE



Ardill'Apéro reprend

La saison d'Ardilla a repris sur les chapeaux de roues, et surtout en fanfare. Trois formations pour animer la soirée et trois styles différents : le Collectore, qui balance entre rock et hip-hop; les Fées Vrillées, un duo de nanas qui n'engendre pas la mélancolie pour deux sous, mais un brin bucolique, acide amer, sur le quotidien; puis le Grand Ordinaire, pas ordinaire du tout, plutôt bizarre, mais surtout fédérateur. En cinq ans d'existence, il a bientôt écumé tous les villages du Périgord. Vous l'aurez compris, la soirée n'avait rien de triste

: Photo Anna Milet

LE REPUBLICAIN 06.10.05

ANIMATION / Première fête du tournesol samedi dernier

Mets de l'huile !

La nouvelle petite association macarienne «Olé Oléa» a doublé son nombre d'adhérents depuis trois mois. Son objectif est la préservation de l'environnement et l'aide à l'agriculture.



Photo Le Républicain : P.R

La fête du tournesol a permis de découvrir que les huiles pouvaient aussi être des carburants.

La fête du tournesol a été très réussie mais pas sa récolte. Ce n'était pas le but de toute façon. Le tout petit champ prêté gracieusement par la commune a produit bien peu et les oiseaux du voisinage étaient bien gras malgré l'effrayant épouvantail de même que de nombreux insectes. Sans parler des maladies du tournesol puisqu'il n'y a eu aucun traitement chimique (fongicide ou insecticide): écologie quant tu nous tiens! Alors que dans un grand champ seuls les premiers rangs sont attaqués (ils protègent les autres) là il n'y avait que des premières rangées.

D'après sa surface, la parcelle aurait du produire 80 litres d'huile première pression à froid «à but domestique» elle en a donné la moitié. Loin d'être un rassemblement politique, la journée se voulait informative et festive ce fut de ce point de vue une grande réussite.

Ainsi suite à la maigre récolte (mais de bon cœur) du matin a suivi un pique-nique (avec 40 personnes) sur l'esplanade des grottes dans une atmosphère de franche amitié, de partage de tarte au poireau et autres productions domestiques. Le message de la conférence de l'après-midi (70 personnes) par Alain Juste était: ne mettez pas d'huile végétale de tournesol ou de friture dans le réservoir de voitures ! Ce n'est pas interdit, il n'y a que des avantages mais pour l'instant le gouvernement français n'a pas transposé en droit national une directive européenne de 2003 qui défiscalise totalement les huiles végétales. Par conséquent un contrevenant pourrait être inquiété pour «*non-payement de la taxe sur les carburants. Donc pour l'instant vous pouvez être arrêté par les douanes si vous roulez à l'huile de friture, ou de tournesol sur les véhicules diesels.*»

Bientôt légale

Pour que tout soit bien entendu, il était expliqué les adaptations du moteur qu'il ne faut donc pas faire (un réchauffeur d'huile, une pompe de prégavage, un tarage plus élevé des injecteurs, une avance de l'injection de 1%). Si tout cela est interdit pour l'instant, cela va devenir parfaitement légal dans moins de deux ans si ce n'est toujours pas transposé en droit français car la directive européenne sera applicable. Cela aura pour conséquence un transfert de richesse et «un partage du gâteau». Mais attention, il a été calculé que si on cultivait 100% des terres agricoles de l'Europe (des 15 à l'époque) la production (annuelle) en colza ou tournesol permettrait d'alimenter la consommation actuelle de la France pendant ... trois jours. La solution ? la bicyclette en ville, le cheval en zone rurale.

D'où l'intérêt de ménager dès aujourd'hui un accès à une production d'huile, un droit à ... et il est aujourd'hui parfaitement légal d'auto-produire son huile et de l'utiliser. La mutualisation par une association permet l'achat d'une tritureuse (différente d'une presse) et d'un filtre à deux microns, c'est légal mais c'est marcher sur des œufs sauf si vous possédez plusieurs hectares de tournesol.

Enfin, si demain il n'y a plus d'huile végétale (rupture de stock) et que les carburants à la pompe sont hors de prix, certains seront bien contents d'avoir adhéré à une association telle qu'«Olé Oléa» qui ne produira pas l'huile mais s'associera, ou bien louera les services d'une huilerie itinérante.

Pierre RAMBAUD

LE REPUBLICAIN 13.10.05

Saint-Macaire

ASSOCIATION / La première assemblée générale aura lieu le 21 octobre

Tous «unis...vers» l'autiste

Une nouvelle association consacrée à l'autisme est sur le point d'être créée: «Unis vers... », grâce à ses 13 bénévoles, permet de rassembler des enfants atteints de troubles autistiques. Ils étaient dans la salle de gym de l'école communale de Saint-Macaire samedi dernier.



Photo le Républicain : P.R

Le groupe de samedi dernier était celui des petits, des enfants de 2 à 8 ans.

«Unis vers...» a vu le jour grâce à Laetitia Bibens, étudiante en psychologie et actuelle présidente de l'association en formation. En décembre 2004 elle assistait à une réunion de l'association «Lo Camin» réunissant des parents d'enfants autistes. «*Il a été émis l'idée que des étudiants puissent animer des activités de loisirs pour leurs enfants, comme il se fait dans la Vienne*».

En rassemblant ses amies et plusieurs de ses connaissances, elle a dit chiche! Et les a convaincues d'adhérer à ce projet. Parmi ces 13 bénévoles, se trouvent des étudiants en psychologie, en sociologie, en sport, en droit ou histoire-géographie.

Pour la mise en œuvre de leur projet ces jeunes ont reçu l'aide précieuse de «Lo Camin». Depuis le début de l'année, l'association a été très heureuse d'accueillir deux petits nouveaux, Charly et Maylis.

L'association permet à ces enfants autistes de participer à des activités auxquelles ils n'auraient pas forcément accès avec des enfants de leurs âges, leur famille, ou même leur structure d'accueil (pour ceux qui ont la chance d'en avoir une). Par la même occasion «Unis…vers» donne un peu de temps libre à leurs parents, qui peuvent ainsi s'aérer durant quelques heures.

Un groupe d'étudiants accueille ces enfants atteints de troubles du comportement, à la salle de Saint-Macaire le samedi après-midi. Les enfants sont divisés en deux groupes: les plus petits (de 2 à 8 ans) et les «grands» (de 8 à 12 ans) qui viennent un samedi sur deux. Des statuts sont en cours de rédaction, ils seront déposés en préfecture et publiés au bulletin d'annonce officielle après le vote le 21 octobre prochain lors de la première assemblée Générale d'«Unis vers...». L'association est ouverte et accepte bien sûr des membres qui ne sont pas étudiants. Ceux qui sont intéressés sont conviés à cette grande première qui aura lieu à 21h, le 21 octobre à la salle Montalivet de Barsac (près de la bibliothèque municipale). Sachez aussi que de nouveaux bénévoles sont toujours les bienvenus.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le 06.10.35.21.48

Pierre RAMBAUD

13-10-05

LE COLLECTIF DES VITICULTEURS. Rendements et capacités de vente en ligne de mire

Volumes et replis



Pour les dirigeants du collectif le rendement à la commercialisation limiterait les replis . PHOTO PATRICK IZAUTE

■ Les vins repliés, c'est-à-dire déclassés dans un but commercial en appellation inférieure, interpellent les viticulteurs. Après Yves d'Amécourt, le secrétaire général du Syndicat des bordeaux et bordeaux supérieurs, c'est au tour du Collectif des viticulteurs de monter au créneau. Pour ses dirigeants, c'est avant tout une question de rendements obtenus par certaines AOC qui est à la base de ces pratiques. Des rendements qu'ils jugent dans certains cas abusifs et contre lesquels ils s'insurgent. « Des AOC hiérarchiquement supérieures demandent des rendements, mais une fois la récolte dans les chais, elles ne s'avèrent pas capables d'écouler de tels volumes. Par exemple, pourquoi accorder un maximum de cinquante-quatre hec/ha en Côtes de Castillon, alors que sur les trois derniers exercices, celles-ci ne sont capables de vendre en moyenne que quarante hectos. Ce qui fait un excédent de quatorze hectos. Que devient-il ? On peut penser qu'une partie est distillée et l'autre repliée en bordeaux ou bordeaux supérieur » explique Jean-François Tarride, le secrétaire du mouvement toute en faisant remarquer que ces volumes viennent gonfler la masse de l'AOC dans laquelle ils sont déclassés. Le président Cousiney va encore plus loin en accusant ces surplus d'être en grande partie responsables des excédents dont souffre la production des bordeaux et bordeaux supérieurs.

Pour tous pareil. « Sans cela on aurait sûrement une situation plus saine. Car notre AOC, seule, ne produit pas plus qu'elle ne peut vendre. Ce qui nous fait demander que chacun prenne ses responsabilités en fonctions de ses capacités commerciales. » Et les dirigeants du petit syndicat de se positionner en faveur de rendements commerciaux. « C'est-à-dire ce que l'on est capable de vendre. Ce qui éviterait une bonne partie des vins repliés, donc ce phénomène de grossissement des stocks qui pèse fortement sur le maintien de cours viables » ajoute le secrétaire. Même s'il est d'accord avec la mise en marché des bordeaux supérieurs au 1er septembre, celui-ci se demande à quoi sert l'accord professionnel passé entre les présidents du CIVB et du négoce alors qu'une loi permettrait le contraire. « Il ne faut pas s'étonner de trouver sur le marché, des bordeaux supérieurs issus d'appellations hiérarchiquement supérieures, quand la loi du 31 octobre 1943, définissant les conditions de l'AOC bordeaux supérieurs, permet de commercialiser ceux-ci dès son agrément, alors que nous, producteurs, nous n'avons pas le droit. Une brèche dans laquelle se sont engouffrés certains négociants. Donc si l'on veut conserver cette date de mise en marché au 1er septembre pour des raisons qualitatives, il faut que ce soit pour tout le monde, sinon la partie production se trouve lésée par un négoce qui est dans son plein droit sans que l'on ne puisse parler de concurrence déloyale » poursuit Jean-François Tarride.

: Patrick Izaute

LE REPUBLICAIN 13-10-05

MUSIQUE / Trois groupes sinon rien

Premier Ardill'apéro plein d'entrain



Photo Le Républicain : P.R

Le groupe «La Collectore» occupe complètement la scène avec ses 18 musiciens.

L'esplanade des grottes a été le théâtre du premier Ardill'apéro de l'année scolaire. L'association école de musique avait invité trois fanfares: le Grand ordinaire, les Fées vrillées et La Collectore. L'esplanade des grottes toute de guirlandes décorée avait dressé son chapiteau pour abriter d'éventuelles gouttes. La Collectore s'est chargée de l'accueil et a pris la moitié de l'espace car sa fanfare (un quasi-orchestre) regroupe 18 musiciens. Les sons festifs sont toujours très rythmés et appuyés par un chanteur au mégaphone. Résolument inscrit dans le style délirant, le groupe a même une chorégraphie de dandinement et les premières lignes de flûte traversière et hautbois fondent sur les enfants du public (qui ne se font pas prendre deux fois).

Le niveau sonore dégagé par la Collectore était assez incroyable sans doute était-il amplifié par la résonance des grottes. Il y avait déjà 100 personnes à 20h30 et les gens ont continué à arriver. Dans le public il y avait beaucoup de membres d'Ardilla ou de collaborateurs, de spectateurs habitués, des profs de musique, des élèves… et 18 musiciens sur scène: une trompette, deux trombones à coulisse, trois saxophones, un hautbois, trois flûtes traversières, une grosse caisse, une batterie, un mégaphone, un basson, deux guitares, un banjo, un accordéon.

Les Fanfares du grand ordinaire et les Fées vrillées ont succédé à la Collectore avec bonheur marquant un apaisement mais avec tout autant d'entrain.

Et déjà étaient annoncées les rencontres à venir: l'ensemble vocal de «la Volière» le 4 décembre, Yannick Le Nagard le 4 novembre, Nadine Gabard, Manu Wrankx…

LE REPUBLICHAIN 20.10.05

CONCERT / Pour la restauration des orgues

Jazz et chorale au programme de la soirée



Photo Le Républicain: P. R.

Jean-Michel Labrousse arrive à tirer quelques notes du vieil orgue de Saint-Macaire.

Les amis de l'orgue de Saint-Macaire organisent samedi 22 octobre à 21h un concert en deux parties au bénéfice de la restauration des orgues. A l'affiche les prestigieux mais bénévoles «Sauternes jazz quartet» et «l'ensemble choral de Benauge» pour deux concerts au sommet.

«Les amis de l'orgue de Saint-Macaire» dont le but est d'initier la restauration de cet instrument fabuleux hérité du passé mettent en place une soirée à écouter.

Profitant de l'acoustique exceptionnelle de l'église Saint-Sauveur ils ont le bonheur de recevoir (gratuitement) «L'ensemble chorale de Benauge» sous la direction de Marie-Noëlle Beau et du «Sauternes jazz quartet» auquel Pierre-Yves Sorin participe.

Au programme: la première partie chorale aura pour thème «l'âme russe» au travers de la musique liturgique orthodoxe et son folklore et en seconde partie, des grands standards du jazz (Es Rolling, Duke Ellington, A.Carlos Jobine,...) sept morceaux en tout.

Ces artistes viennent pour soutenir l'action de l'association et incarnent la diversité qui préfigure les aptitudes des futures orgues restaurées: le large éventail des notes permettra en effet de passer du classique à la musique moderne. Le prix d'entrée sera de 10€.

Une grosse pointure du jazz

Professionnel depuis 1968 Pierre-Yves Sorin, contrebassiste jazz, a été remarqué dès ses débuts et a été engagé pour deux tournées de quatre mois au EUA où a New-York il a côtoyé Ray Charles, Dizzy Gillespies, Elvin Jones, Bill Evan et Miles Davis.

De retour en France, il a formé l'un des premiers groupes de jazz-rock français «Triode» avec lequel il a tourné pendant deux ans, il a enregistré son premier album en 1971.

L'année qui a suivi, il était engagé au «Caveau de la huchette» où il a joué au côté de Dany Doriz avec des solistes tels Bill Coleman, Benny Waters, Memphis Slim. De 1975 à 1978, il a été membre de l'ensemble Europamérica de Jef Gilbson.

Il s'est produit avec les grands noms du jazz français et américain. Dans son activité de studio Pierre-Yves Sorin a accompagné Georges Moustaki, Zizi Jeanmaire, Juliette Greco...

En 1976, il faisait partie des fondateurs de l'école de jazz CIM à Paris où il enseigne la basse. De 1983 à 1995, il est partenaire de Claude Bolling et en 1992 il forme le «Jazz Sextet» et crée un spectacle «Parfums de contrebasse».

En 1998, il crée encore le concert «Couleur bois»; en 1999, il invente le concert «Traveling jazz» puis en 2001 «Concert transatlantique».

Mais c'est aussi un compositeur qui écrit et joue pour la scène du théâtre. En 2003 paraît l'album «Pierre-Yves Sorin et Benny Golson live». A travers ses créations et les diverses formules qu'il dirige, Pierre-Yves Sorin donne une vision nouvelle et personnelle d'un jazz acoustique et poétique.

Il participe au «Sauternes jazz quartet» créé en 1981 par Jean-Bernard Bravo; ce groupe de passionnés outre les concerts, joue et anime des soirées privées, cocktails et soirées de prestige.

La chorale de Benauge

L'ensemble choral de Benauge est dirigé depuis 10 ans par Marie-Noëlle Beau professeur de lettre classique qui créa dans son collège une chorale d'élèves: elle a pu appréhender les problèmes rencontrés par le chef de chœur et pendant 20 ans, elle a appris à mener des voix. Elle a apporté sa touche personnelle à l'Ensemble choral de Benauge en mêlant étroitement poésie et musique. Les poèmes à une ou plusieurs voix alternent avec des chants ou motets (composition à une ou plusieurs voix). Dans cet ensemble, il règne un bonheur visible et un enthousiasme qui unit tous ses membres.

Pierre RAMBAUD

Brèves

LE REPUBLICAIN 13-10-05

Les cyclos veulent une passerelle

Le Saint-Pierre Cyclo-club (par la voix de Francis Dussilliols son président et Pascal Cabrol son secrétaire) invite tout ses adhérents, sympathisants, et amis ainsi que les randonneurs et ceux qui veulent une passerelle à les rejoindre à St-Macaire pour protester contre la destruction de la pile.

Au cœur des vendanges avec le Collectif

Afin de faire découvrir à un large public leur métier et leur passion, les membres du Collectif des viticulteurs vous accueillent au sein de leurs exploitations. Vous pouvez prendre contact avec Philippe Maille au 05.56.62.37.24, Alain Peyre au 05.56.76.41.67, Didier Cousiney au 05.56.76.44.51 tous trois à Pian-sur-Garonne, les Laporte père et fils au 05.56.76 40 24 de St-André-du-Bois, Michel Jean au 05.56.76.43.41 à Ste-Foy-la-Longue, Jean-Paul Combret au 05.56.76.41.38, Jean-François Tarride au 05.56.76.44.41 tous deux de St-Martial, Denis Bourriot au 05.56.63.43.76, Patrick Tauzin au 05.56.63.04.49 tous deux de St-Pierre-d'Aurillac comme la cavè coopérative au 05.56.63.54.84, et enfin Renaud Jean de Roquebrune au 05.56.61.66.04. ***Pour plus d'informations: joindre l'accueil touristique des coteaux macariens.***

Exposition de photos au musée postal

Le lundi 17 octobre à l'ancien musée postal de Saint-Macaire se tiendra une exposition photographique à ne pas manquer.

Ça marche avec les Edelweiss

Dimanche 16 octobre: circuit de 12 km autour de Barsac entre le Ciron et les vignes: rendez-vous à la mairie de St-Macaire à 8h30 ou à l'église de Barsac une demi-heure plus tard. Le jeudi 20, la randonnée se déroulera en Lot-et-Garonne du côté de Mézin pour 17 km. Départ de la mairie de Saint-Macaire à 8h30. Amener son pique-nique et 3€ pour visiter le musée du liège. ***Renseignements au 05.56.76.16.02.***

18-10-05

SAINT-MACAIRE

Ludothèque éphémère. Elle sera salle François Mauriac, mercredi 19 octobre, de 14 h à 18 H.

20-10-05

SAINT-MACAIRE

Concert. Les amis de l'orgue de Saint-Macaire proposent le samedi 22 octobre, à 21 heures, en l'église Saint-Sauveur un concert pour la restauration de l'orgue. Dans un premier temps, l'ensemble choral de Benauge interprètera des chants russes. En seconde partie, le Sauternes Jazz Quintet jouera des grands classiques du jazz. Créé en 1981 par Jean-Bernard Bravo, viticulteur devenu « musiculteur », ce groupe de passionnés anime régulièrement des concerts et des soirées privées. Entrée : 10€.

26.10.05

II SAINT-MACAIRE Le Conseil municipal a voté à l'unanimité contre la démolition de la pile de l'ancien pont Eiffel. Pourtant, elle semble déjà condamnée par le passage des pièces de l'A380

Une motion qui a un goût amer

■ Tout a été dit ou presque sur cette pauvre pile de l'ancien pont Eiffel. Parfois avec des mots un peu durs, comme lorsque Alain Falissart dénonça « l'incurie de l'État mais bien plus encore des élus du coin qui ont à peine levé le petit doigt ». À quelques heures d'une réunion annoncée ce soir mercredi, à 18h30, au centre-culturel des Carmes,à Langon, en présence des autorités d'Airbus et de la DDE, le moral semble décidément bien bas sur les perspectives de sauvetage d'une passerelle reliant les deux rives.

Réalité masquée. Réunis lundi soir en séance extraordinaire, les élus de Saint-Macaire semblent avoir déjà fait leur deuil de cette affaire. Mais, le maire Jean-Marie Billa ne cesse de témoigner son agacement sur l'attitude de « l'État qui a maquillé la réalité », tant sur les conclusions hâtives d'une expertise que sur le coût d'une démolition qui n'est jamais dévoilé.

En foi de quoi, le conseil municipal a adopté à l'unanimité une motion contre la démolition de la pile. Motion assortie de trois motifs. Les élus invoquent un défaut de transparence du dossier, la solution préconisée ne semble pas suffisante pour assurer la sécurité du transporteur. Rappelons que les pièces de l'A380 sont portées sur une barge. Et plus encore parce que cette décision compromet définitivement le projet de passerelle à cet endroit.

: Pierre Lascourrèges

27.10.05

II SAINT-MACAIRE

Précision. Suite au compte-rendu du conseil municipal publié dans notre édition de mercredi, Alain Falissart, adjoint au maire tient à préciser que ses propos sur « l'incurie de l'État et des élus » sont à resituer dans le contexte de l'époque, il y a une trentaine d'années, au moment où avait été programmée la démolition de l'ancien Pont Eiffel. Aujourd'hui, il exprime encore le regret que « le sujet ne mobilise pas davantage la population et les élus. Exception faite à ceux que l'on a vu s'opposer à la démolition de la pile ».

LE REPUBLICAIN 27-10-05

Yannick Le Nagard pour le second Ardill'apéro

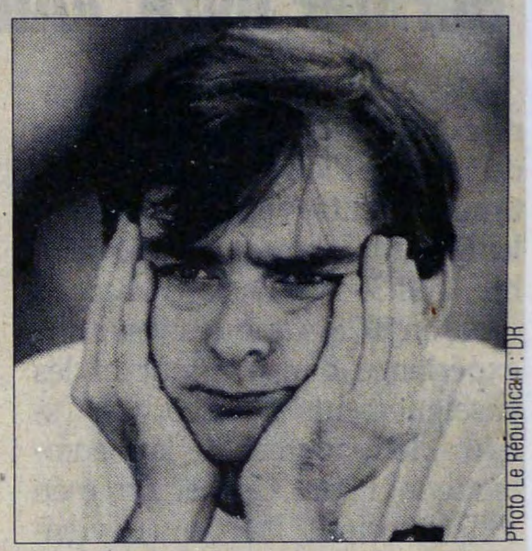

Photo Le Républicain : DR

Pour son second Ardill'apéro l'association de défense des intérêts des musiciens locaux Ardilla organise un concert dans le cadre «Des petites scène de l'IDDAC». Celui qui viendra sur scène est le bien connu Yannick Le Nagard. Il est déjà venu dans la salle François-Mauriac de Saint-Macaire (il avait fait salle comble) c'est un bon atout, d'ailleurs une autre association (de défense de la chanson française), «Les oiseaux de passage», l'a récemment invité à Saint-Pierre-de-Bats, gage de qualité s'il en est. Donc début de la soirée à 19h30. Ne manquez pas ce nouveau pierrot de la lune qui entre en ébullition quant il est sur scène.

■ Brèves

L'UFC «Que choisir» informe et conseille le public

Une permanence d'accueil aura lieu à Saint-Macaire les 1er et 3ème mardis de chaque mois.

Si vous êtes confrontés à des problèmes de consommation (achat, crédit, livraison, prestation de services, vices cachés..), l'UFC pourra vous informer, vous conseiller et le cas échéant vous aider dans la recherche de solutions amiables à vos problèmes. Les permanences sont ouvertes à tous, les conseils sont gratuits.

Permanence du député Philippe Dubourg

Mme Bonnemazou, assistante parlementaire du député, tiendra une permanence le jeudi 3 novembre de 9h à 12h à Saint-Macaire.

L'OPAH reçoit les propriétaires

Une permanence OPAH se tient le dernier jeudi de chaque mois de 9h à 12h au siège de la Communauté de communes des Coteaux macariens.

M. Fraiche de la Maison de l'Habitat recevra donc les propriétaires occupants et propriétaires bailleurs ce jeudi 27 octobre.

Renseignements à la CdC au 05.56.63.64.41 ou à la Maison de l'Habitat au 05.56.61.20.75.

Mise en place de trois conteneurs

Un nouveau service «SICTOM» pour protéger l'environnement est proposé à Saint-Macaire les 28, 29 et 30 octobre pour la mise en place de trois conteneurs au Rond Point de la rue de Verdun: un pour les encombrants, un pour l'électroménager, un pour la ferraille.

Merci de déposer les déchets dans les conteneurs et de respecter les abords (pas de dépôt sauvage).

LE RÉPUBLICAIN 20-10-05

RANDONNÉE / Dans les jours à venir

Suivez la petite fleur

Les Edelweiss l'association des joyeux marcheurs de Saint-Macaire organisent plusieurs excursions.

Dimanche 23 octobre ce sera la boucle locale de Saint-Hilaire-de-la-Noaille (12 km), rendez-vous à la mairie de Saint-Macaire à 8h30 ou bien à 9h à l'église de Saint-Hilaire-de-la-Noaille.

Jeudi 27 octobre, ils vont faire le tour de Verdelais (12 km) rendez-vous à la mairie de Saint-Macaire à 13h ou bien à 13h30 à la basilique de Verdelais, enfin dimanche 30 octobre ce sera la boucle de Meilhan-sur-Garonne, les bords de canal (14km) rendez-vous à la mairie de Saint-Macaire à 8h30 ou bien à 9h au Tertre à Meilhan.

N'oubliez pas: une bonne paire de chaussures, un sac à dos, un vêtement de pluie, un chapeau, une gourde, un casse-croûte, et de la bonne humeur.

Pour tout renseignement contacter le siège de l'association au 05.56.76.16.02.

La petite association a aussi édité «Le code du randonneur» sous la forme des 15 commandements:

«Aime et respecte la nature. Ne trouble pas son silence. Ne la détruis pas. Ne la salis pas. Ne cueille ni fleurs ni plantes. Ne dérange pas les animaux. N'effraie pas les troupeaux. Referme les clôtures. Ne piétine pas les sous-bois. Ne fume pas en forêt. N'y allume pas de feux. Reste sur le sentier. Respecte et connais le monde rural. Ne néglige pas les contacts humains. Prends soin du bien d'autrui comme du tien».

Brèves

Mise en place de trois conteneurs

Un nouveau service «SICTOM» pour protéger l'environnement est proposé à Saint-Macaire les 28, 29 et 30 octobre pour la mise en place de trois conteneurs au Rond Point de la rue de Verdun: un pour les encombrants, un pour l'électroménager, un pour la ferraille. Merci de déposer les déchets dans les conteneurs et de respecter les abords (pas de dépôt sauvage).

Quels avenirs pour les services publics de transports ?

Une conférence-débat animée par Claude Debons, membre de la Fondation Copernic, ancien responsable syndical national des transports est proposée à la salle des fêtes de Saint-Macaire, le mercredi 9 novembre à 20h30.

Cette conférence s'insère dans le cadre de la préparation de la manifestation organisée, à l'occasion du congrès national des maires, par la toute nouvelle fédération nationale de défense des services publics dont l'intitulé est «Convergences pour la défense et le développement des services publics».

Rassemblement à Paris le 19 novembre.

24-10-05

II SAINT-MACAIRE

Conseil municipal. Il se réunira à la mairie aujourd'hui, à 21 heures. Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

Ordures ménagères. Un nouveau service Sictom pour protéger l'environnement vous est proposé les 28, 29 et 30 octobre pour la mise en place de trois conteneurs, au rond-point rue de Verdun : un pour les encombrants, un pour l'électroménager, un pour la ferraille. Vous devez déposer vos déchets dans les conteneurs et respecter les abords (pas de dépôt sauvage).

26-10-05

II SAINT-MACAIRE

Permanence OPAH. La prochaine permanence aura lieu le jeudi 27 octobre, au siège de la Communauté de communes des Côteaux Macariens, situé au 8, rue du Canton à Saint-Macaire.

M.Fraiche de la Maison de l'Habitat, recevra les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs de 9 heures à 12 heures.

Renseignements au 05.56.61.20.75.

LE REPUBLICAIN 29-10-05

CONCERT / Les Amis de l'orgue, la chorale de Benauge et le Sauternes jazz quartet

De chorale et de jazz

L'association des amis de l'orgue de Saint-Macaire a gagné le pari d'un concert réussi. Le nombre de spectateurs étaient peu important relativement à la qualité du spectacle.

La chorale de Benauge avait donc rendez-vous avec son public, samedi dernier, en l'église Saint-Sauveur de Saint-Macaire. 65 personnes se sont assises et ont dégusté les chants dirigés par Marie-Noëlle Beau. A la fin de leur récital, les choristes ont été invités à réitérer un très beau chant (bien maîtrisé) en français «Une libellule s'est posée sur la Lune». Parmi les chants de l'âme russe les plus connus: «Katioucha» de N. Zourabichvili ou «Kalinka» de E. Cossetto. La chef de chœur avait beaucoup fait travailler les nuances (fort, doux, faible, murmure puis éclatant). Les choristes donnaient le meilleur d'eux-mêmes et ne pouvaient s'empêcher de se dandiner en battant la mesure et bientôt le public les a suivis en tapant dans leur mains: «*Kaaalin kakalinka kakali é kamayar*».

Dans le chœur, 27 dames et neuf messieurs en smoking dont un conseiller municipal macarien, Michel Dupuy, et l'organiste Jean-Pierre Labrousse.



Photos Le Républicain : P. R.

La chorale de Benauge s'est donné à fond pour l'exercice.

Le Sauternes jazz quartet devait enchaîner, le style était radicalement différent et de fait, ce soir -à, il y en eut pour tous les goûts. L'adaptation fut aisée car les artistes ont su tout de suite poser l'ambiance: Jean-Bernard Bravo à la guitare, Pierre Busquet à l'accordéon, Patrice Martin au saxophone ténor et l'excellent Pierre-Yves Sorin à la contrebasse. Les amateurs se sont régalés de morceaux de Duke Elington, de Erwin, de S. Rollins, de J. Toots Thiemans ou de Antonio Carlos Jobim et Kenny Dorham.

Pierre RAMBAUD

29-10-05

CDC DES COTEAUX MACARIENS. Protection et mise en valeur de l'evironnement par les jeunes

Le jeux sérieux de l'environnement

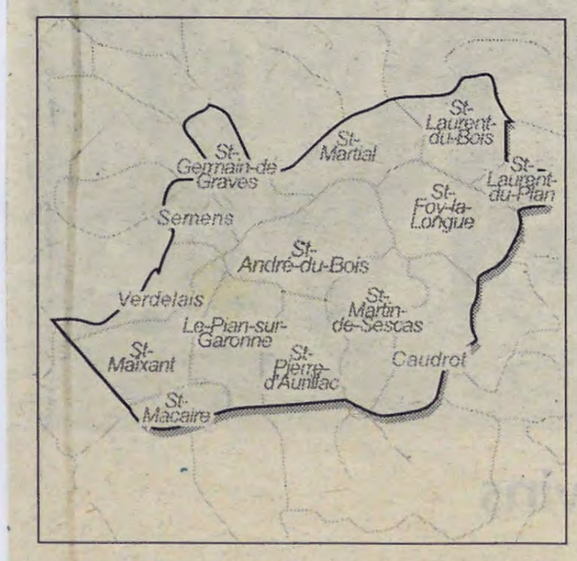

■ Les élus souhaitent sensibiliser les jeunes aux problématiques environnementales tout en renforçant leur sens civique. Il est donc proposé aux enfants âgés de 7 à 10 ans de mettre en place un club environnement de manière à les aider à découvrir et à comprendre le monde qui les entoure, grâce à des expériences, des jeux et des recherches sur les thèmes les plus variés comme la faune, la flore, l'eau, les déchets et l'éco-citoyenneté. L'encadrement est assuré par des professionnels. Le nombre de places par site est limité à douze participants. Les ateliers durent de 9 h 30 à 12 heures et se dérouleront les 9, 16, 23, 30 novembre, ainsi que les 7 et 14 décembre. Ils seront animés par les membres de l'association de vulgarisation scientifique et technique pour les enfants les Petits Débrouillards d'Aquitaine.

Les inscriptions sont enregistrées aux Mille Clubs à Saint-Pierre-d'Aurillac au 05.56.76.13.17 et au Luc à Verdelais au 05.56.76.78.83.

29-10-05

II SAINT-MACAIRE

Permanences OPAH Les permanences sont assurées par M.Fraiche, les derniers jeudis de chaque mois, de 9 heures à 12 heures au siège de la Communauté de communes des Côteaux macariens. Soit les jeudi, 24 novembre, 29 décembre, 26 janvier, 23 février, 30 mars, 27 avril. Renseignements au 05.56.63.64.41.

LE REPUBLICAIN 27-10-05

JEUNESSE / Des activités pour les 13-16 ans avec l'Association Vacances Loisirs

Anim'j et le canton pour des vacances actives

Depuis 2004, l'Association Vacances Loisirs s'est associée à la Communauté de communes pour proposer des activités en direction des 13-16 ans à l'occasion de toutes les vacances scolaires.

Après avoir rencontré les collégiens pour préparer ensemble un programme, Philippe Granjou et Stéphane proposent un grand choix d'activités à la 1/2 journée ou en soirée.

Pour les activités, le principe est simple: chacun peut venir à l'activité qu'il désire, dans la limite des places disponibles, autre réserve: l'enfant doit être inscrit par bulletin et au moins 24 heures à l'avance ou au 06.88.53.27.60.

Chaque inscription vaut une activité sur le forfait payable à l'avance et les forfaits sont payables à l'inscription: vous pouvez choisir 50€ les 15 activités, 40€ les 10 activités, 30€ les sept activités, 24€ les cinq activités, 20€ les quatre activités, 6€ l'activité.

Qui plus est l'adhésion à l'Association vacances loisirs qui gère le centre (4€ par an) est obligatoire. Si vous n'avez pas de moyen de déplacement pour vous rendre aux différents lieux de rendez-vous, vous pouvez contacter l'association.

Concernant les modalités d'inscription, si votre enfant veut venir à plusieurs ou à une activité, il doit avoir fourni un bulletin d'inscription et d'autorisation parentale.

Des bulletins seront à la disposition des parents à la demande. Une fois ce bulletin renvoyé, l'inscrit pourra venir aux activités qu'il a choisies sur le bulletin et s'inscrire par téléphone pour une autre activité.

Pour des raisons d'organisation, de respect des autres jeunes et des animateurs, seuls les ados inscrits par écrit, téléphone ou SMS seront acceptés pour l'activité ou la sortie.

L'activité peut se régler à l'unité ou au forfait. Le chèque sera joint à l'inscription.

Attention! Une inscription est égale à une participation, même si le jeune ne vient pas.

L'Anim'j est reconduit à chaque vacances, si le forfait n'est pas terminé, il sera utilisable aux prochaines vacances.

L'organisateur, l'AVL, organise depuis plus de 20 ans le centre de loisirs à Saint-Pierre-d'Aurillac.

Contacter son président ou son directeur au 05.56.76.13.17 pour tous renseignements complémentaires.

Le programme d'octobre

Durant ces vacances d'octobre l'AVL et l'Anim'j prévoient un programme d'activités pour les 13 à 16 ans à la demi-journée ou en soirée, il y a 16 places maximum.

Lundi 24 octobre: soirée cinéma départ 19h pour Bordeaux et retour 23h30, rendez-vous au collège de Pian.

Mardi 25 octobre: après-midi «Laser game» départ à 16h pour Bordeaux et retour prévu à 20h, rendez-vous au collège de Pian.

Mercredi 26 octobre: soirée «Play Station 2» de 20h à minuit au centre de loisirs de Saint-Pierre-d'Aurillac.

Jeudi 27 octobre: journée rollers au skate parc de Cestas de 13h à 18h, rendez-vous au collège de Pian.

Vendredi 28 octobre: soirée bowling départ à 20h pour Mérignac et retour à 23h30 rendez-vous au collège de Pian.

Des animations variées pour les plus jeunes de 3 à 12 ans

Le centre de loisirs est un service proposé aux familles du canton a l'occasion de toutes les vacances et tous les mercredis aux enfants de 3 à 12 ans.

Lundi 24 octobre: temps de bavardage puis, coloriage de lutins et frise après quoi «Jeu des lapins» et pause, temps calme puis pâte à modeler.

Mardi 25 octobre: après un temps de bavardage, promenade et cueillette, puis un temps calme, des jeux de société.

Mercredi 26 octobre: temps de bavardage puis construction d'une maisonnette, un temps calme et confection de décoration puis jeu du lutin.

Jeudi 27 octobre: temps de bavardage, fabrication d'arbres magiques, «lapins et lutins», temps calme, «jeu du faire semblant».

Vendredi 28 octobre: temps de bavardage puis finition de l'arbre magique puis «Le relais des lutins», un petit temps calme et vadrouille dans la forêt magique.

Lundi 31 octobre: temps de bavardage, pâtisserie puis sauts de lapins et à la suite d'un temps calme, vélo-tracteurs.

Concernant les horaires du centre de loisirs, il se répartissent comme suit:

7h30 à 9h: accueil,

9h30 à 11h45: forum et temps d'activités,

12h à 13h15: repas,

13h15 à 14h: temps libre,

14h à 16h: forum et temps d'activités.

Pour le transport, une navette récupère les enfants à Caudrot: aller 8h40, retour 17h place des Tilleuls et pour Saint-Macaire: aller 8h55 et retour 17h20 place de l'Horloge.

Le mercredi, la navette passe dans les communes à la demande et amène les enfants du centre aux club sportifs ou culturels.

Concernant l'assurance, le centre de loisirs est couvert par une assurance mais l'enfant doit être couvert par une responsabilité civile et «l'individuelle accident», pour un accident propre ou des dommages corporels qui pourraient en découler.

Aussi, l'association demande de bien vouloir joindre au bulletin d'inscription l'attestation de votre assurance avec le numéro qui concerne votre ou vos enfant(s).

Enfin vendredi 28 octobre, à 14h30, aura lieu un spectacle pour enfants dans la salle des fêtes de Saint-Maixant.

Les tarifs sont fonction du quotient familial qui est indiqué sur la carte CAF 2005 ou peut être communiqué par votre centre MSA. Le tarif comprend les animations, le repas de midi et le goûter, les navettes, les sorties... Aucun supplément ne sera demandé.

Quotient familial:

1/2 journée: vacances et mercredis, moins de 228€: 3,65€; de 228 à 381€: 4€; de 381,01 à 457€: 4,40€; + 457,01€: 5€; pas de n° CAF ou MSA: 6,40€.

Journée: vacances et mercredis, moins de 228€: 5,45€; de 228 à 381€: 6,05€; de 381,01 à 457€: 6,85€; + 457,01€: 8,15€; pas de n° CAF ou MSA: 10,90€.

Il faut ajouter 15€ par jour pour les enfants des communes non-partenaires (les communes partenaires sont Caudrot, Saint-André-du-Bois, Saint-Laurent-du-Bois, Saint-Laurent-du-Plan, Saint-Macaire, Saint-Martial, Saint-Martin-de-Sescas, Saint-Maixant, Saint-Pierre-d'Aurillac, Sainte-Foy-la-Longue).

20 % de réduction sont accordés pour trois enfants de la même famille présents au centre.

LE REPUBLICAIN 03.11.05

INTERCOMMUNALITÉ / Projets communs de développement

Le Pays piloté depuis les communautés

La Cdc des Coteaux Macariens à pris l'initiative d'une réunion le 24 septembre dernier ayant pour but de créer une instance deréflexion parallèle au conseil territorial de développement du futur «Pays des rivesde Garonne» (Podensac, Auros, Langon, Saint-Macaire). Quid ?

Conscientes de la nécessité d'unir leurs forces pour être plus efficaces, les 14 communes du canton de Saint Macaire ont décidé de créer la Communauté de communes des Coteaux Macariens le 22 décembre 2002. Pourtant, intercommunalité ne rime pas avec disparition des communes participantes, au contraire cela permet de faire à plusieurs ce qu'il n'est pas possible de faire seul et ainsi de mieux répondre aux besoins des habitants. Qui plus est, le choix de l'intercommunalité laisse aux communes une certaine marge de manœuvre qui découle du choix des compétences transférées par les communes. Par exemple: la politique enfance et jeunesse, le ramassage et le traitement des ordures ménagères, le faucardage... Les communes restent en revanche compétentes pour les écoles, l'aide sociale, la voirie....

Qu'est qu'un Pays ? Selon la loi Voynet de juin 1999, le Pays est «un espace de projet territorial»; il est organisé volontairement, fédérateur d'un bassin de vie et destiné à renforcer la concentration entre les élus et les forces vives du territoire. Il doit exister une cohérence géographique, économique, culturelle ou sociale, à l'échelle d'un ou plusieurs bassins de vie ou d'emploi. C'est un territoire plus important que le canton mais plus petit que le département, sur lequel les habitants, les professionnels, les associations, doivent se mobiliser pour bâtir avec leurs élus un projet de vie qui réponde à leurs attentes. Le périmètre du Pays envisagé recouvre quatre cantons: Auros, Langon, Podensac et Saint Macaire, et 54 communes (ce périmètre pourra évoluer dans le temps).

Ce Pays est entouré au Nord par le Pays du Cœur Entre-Deux-Mers et celui du «Haut Entre-Deux-Mers» au Sud, par celui des Landes de Gascogne, à l'Ouest par celui des Graves et des Landes de Cernès à l'Est, le Pays des rives de Garonne est mitoyen au Lot et Garonne, et plus particulièrement avec le Pays du Val de Garonne Gascogne.

Un creuset à idée : le CTD

Le Pays a pour vocation d'associer l'ensemble des acteurs présents dans le périmètre identifié: élus, associations, socioprofessionnels ou simples habitants. Ce dynamisme de construction (ou partenariat) est mis en place au sein du Conseil territorial de développement: lequel est librement organisé par les élus et doit être étroitement associé à l'élaboration de la charte, ainsi qu'à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets.

La composition et l'organisation de ce Conseil territorial de développement (CTD) sont déterminées par les élus. Les élus du canton de Saint Macaire ont souhaité, avec des initiatives comme celle du 24 septembre au musée postal de Saint-Macaire, commencer à mobiliser ce conseil de développement au niveau du canton. A terme, le conseil de développement rassemblera des habitants des quatre cantons. Le Pays permet à des Cdc de se concerter et de mutualiser leurs moyens à une échelle adaptée aux enjeux de développement économique. Elles ont un rôle actif à jouer tant dans la constitution du Pays que dans son fonctionnement et en raison de leurs compétences, les CDC sont destinées à être les maîtres d'ouvrage de nombreux projets inscrits dans la Charte.

Le Pays n'est ni une circonscription administrative, ni une nouvelle collectivité territoriale. Il ne dessaisit aucun organisme de ses compétences et n'a pas de fiscalité propre. Le Pays a uniquement des tâches de coordination, d'animation et de mobilisation des différents acteurs publics et privés du territoire. La création du Pays n'impliquera pas une ligne supplémentaire sur les feuilles d'imposition. En effet, le financement du Pays sera assuré par des subventions et par des contributions des quatre Communautés de communes. Pour imager ses réalisations il est possible de citer des exemples d'actions menées sur d'autres Pays: l'étude préalable à la création d'une médiathèque en réseau, la favorisation de l'accès au haut débit sur l'ensemble du territoire d'un Pays, la réalisation d'un schéma d'alimentation en eau du Cœur Entre-deux-Mers, le soutien à l'implantation de crèches et structures d'accueil pour la petite enfance

Où en est-t-on dans les étapes de la création d'un pays? Après avoir délimité un périmètre (en 2004), les élus des quatre cantons viennent de déterminer une structure porteuse: un syndicat mixte. Il faut maintenant élaborer la charte de développement en concertation avec le conseil de développement (les élus en sont au début pour cette étape). Ensuite il faudra faire approuver la charte et le périmètre par les Communautés de communes et enfin viendra la reconnaissance du Pays (par le Préfet de Région, par les avis du Conseil général de la Gironde et Conseil régional d'Aquitaine), et pour finir, il doit y avoir approbation de la charte et du périmètre par un arrêté préfectoral.

Un document clef : la charte

Un Pays est un outil d'aménagement et de développement du territoire, un espace de réflexion qui fédère des Communautés de communes autour d'un projet commun de développement retranscrit dans une Charte de développement. Le Pays constitue un espace de recherche d'intérêts communs autour de questions essentielles pour l'avenir comme par exemple la viticulture, la question de l'emploi, l'installation de nouveaux habitants, le développement des services à la population, la protection de l'environnement... Il semble plus opportun de discuter de ces questions sur un territoire d'une certaine ampleur, plutôt qu'à la seule échelle de la commune ou de la Communauté de Communes. S'y ajoute une dimension de concertation avec les acteurs sociaux, économiques et culturels pour élaborer et mettre en œuvre la charte. Un Pays mobilise les acteurs publics et privés, et coordonne leurs projets conformément aux orientations de la charte qu'ils ont approuvée, il constitue un niveau privilégié de contractualisation avec les différents partenaires que sont le Conseil général, la Région, l'Etat et l'Europe. La charte est un document de référence qui détermine la stratégie du territoire en matière de développement socio-économique, de gestion de l'espace et d'organisation des services. La charte décrit les orientations fondamentales du Pays pour les 10 ans à venir: les rencontres du 24 septembre dernier ont eu pour but de commencer à déterminer ces orientations.

La charte précise les principes et les moyens d'action dont le Pays se dote pour remplir les objectifs déterminés par l'ensemble des parties prenantes.

Pierre RAMBAUD

CONCERT / Ce vendredi soir

Second Ardil'Apéro avec Yannick Le Nagard

Vendredi 4 novembre dans le cadre des petites scènes de l'IDDAC l'association de musique macarienne reçoit Yannick Le Nagard et «la chanson française» à la salle François-Mauriac de Saint-Macaire dès 19h (pour 3€ l'entrée).

Yannick Le Nagard pourrait se caractériser par une aimable férocité: la guitare sur le nombril, il manie à merveille les leviers du rire et des questionnements saugrenus.

Il parle ainsi de corruption, de paresse, d'amour et de la solitude, mêlant justesse et légèreté. Ses chansons exposent une vision du monde insolite et ses côtés absurdes.

D'un ton anodin, il débite les pires horreurs sur le monde donc, assassine la bêtise avec le sourire et se retire sur la pointe des pieds... en s'excusant presque d'avoir troublé votre bonne conscience!

Après une aventure en trio (Chansons pour les Gens), il sort aujourd'hui son troisième album en solo.

Grâce aux «P'tites scènes» de l'IDDAC (l'Institut départemental de développement de l'action culturelle) la diffusion de la jeune chanson française contemporaine et plus particulièrement la production aquitaine est aidée. Le dispositif permet, pour les artistes retenus (par un jury composé notamment des associations participantes), d'assurer les moyens financiers d'une première production, d'impliquer des opérateurs culturels et de disposer d'un premier réseau de diffusion.

Cette saison, deux artistes sont à découvrir en tournée en Gironde: Yannick Le Nagard en résidence de création à Bègles du 30 septembre au 6 octobre qui, depuis ses débuts en 1994, colporte sa drôle de parole sur les scènes francophones.

Pierre RAMBAUD

02.11.05

II SAINT-MACAIRE

Concert. Vendredi 4 novembre, à 19 heures, dans le cadre des P'tites Scènes de l'IDDAC, Yannick Le Nagard sera en concert dans la salle François-Mauriac. Depuis ses débuts en 1994, il colporte sa drôle de parole sur les scènes francophones, maniant à merveille les leviers du rire. Humour noir décapant garanti. Petite restauration sur place. Renseignements au 05.56.62.27.36.

03.11.05

II SAINT-MACAIRE

Permanence. Mme Véronique Bonnemazou, assistante parlementaire de Philippe Dubourg, député, tiendra une permanence le vendredi 4 novembre, de 9 heures à 12 heures.

LE RÉPUBLICAIN 03.11.05

NATURE / La Communauté veut sensibiliser les plus jeunes

Un club environnement pour les enfants

Créé par la Cdc le 12 octobre dernier sur le canton de Saint-Macaire un club sur l'environnement vient s'adresser aux plus jeunes.

La Communauté de communes des Coteaux Macariens regroupe 14 communes pour environ 8.500 habitants. Les paysages variés de son territoire «encore authentiques» constituent un patrimoine exceptionnel qui mérite d'être découvert, respecté et protégé. Elle a décidé d'exercer la compétence «protection et mise en valeur de l'environnement»: en effet, il lui est apparu essentiel d'agir dans ce sens. La Cdc sait que le travail à mener est vaste avant que tout le monde ait pris réellement conscience que son environnement est fragile. C'est pour ces raisons que les élus ont souhaité mettre en place des actions en direction des plus jeunes car, comme l'a écrit Antoine de Saint-Exupéry, «*Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants*».

La Communauté de communes propose aux enfants de 7 à 10 ans de mettre en place un «club environnement» de façon à les sensibiliser au monde qui les entoure grâce à des expériences, des jeux, des recherches... sur des thèmes très variés: la faune, la flore, l'eau, les arbres, les insectes, les oiseaux, les déchets, les énergies, l'écocitoyenneté... L'encadrement sera assuré par l'association «Les Petits Débrouillards»: mouvement international de vulgarisation scientifique pour les enfants et encadré par des animateurs de l'Association Vacances Loisirs et Centre de Vacances et de Loisirs Verdelaisiens. Ce développement de l'éducation à l'environnement sur la Communauté de communes autour de diverses thématiques a aussi pour objectif de favoriser la rencontre, l'échange et l'intérêt de l'autre autour de projets «nature» (réalisation d'expositions, de livrets...). L'encadrement sera pris en charge par un animateur diplômé «BEA TEP» environnement. Il pourra être complété par des amoureux de la nature soucieux de faire partager leur passion aux enfants (professeur de SVT, pêcheurs...) en fonction des sujets retenus. Le tarif sera de 5€ par enfant et par an.

Tout a commencé le mercredi 12 octobre 2005, (il y a encore des places) les deux sites accueillent chacun un maximum de 12 enfants tous les mercredis matin de 9h30 à 12h (hors vacances scolaires). Les deux sites sont: à Saint-Pierre-d'Aurillac au «Mille club» (05.56.76.13.17) et à Verdelais au «Luc» (05.56.76.78.83). Pour toute participation, une fiche de liaison doit être remplie pour chaque enfant et retournée le plus tôt possible à la structure de votre choix accompagnée du règlement.

Pierre RAMBAUD

LE RÉPUBLICAIN 03.11.05

Brèves

Permanence parlementaire

Une permanence sera tenue par Mme Bonnemazou, attachée parlementaire de Philippe Dubourg, le vendredi 4 novembre de 9h à 12h, à la mairie.

Ramassage des ordures ménagères annulé

En raison du 11 novembre, la tournée de ramassage des ordures ménagères est annulée.

La déchetterie sera fermée le samedi 12 novembre.

Défense du service public du transport

Une conférence-débat animée par Claude Debons membre de la fondation Copernic et ancien responsable syndical national des transports va se tenir en la salle François-Mauriac de Saint-Macaire à 20h30 mercredi 9 novembre pour tenter de répondre à la question suivante: Quel avenir pour les services publics de transports? Cette rencontre est organisée par le Mouvement de Sauvegarde, de Promotion et de Démocratisation des Services Publics en Sud-Gironde et s'insère dans le cadre de la préparation de la manifestation organisée, à l'occasion du congrès national des maires, par la toute nouvelle fédération nationale de défense des Services Publics dont l'intitulé est: «Convergences pour la défense et le développement des Services Publics» ce rassemblement aura lieu à Paris le 19 novembre prochain.

10.11.05

II SAINT-MACAIRE

Mairie. Le secrétariat sera fermé exceptionnellement le samedi 12 novembre.

LE REPUBLICAIN 10.11.05

CULTURE / Nouvelle salle

La ludothèque a déménagé

La permanence de la ludothèque de Saint-Macaire a déménagé, elle occupe maintenant la salle du rez-de-chaussée de l'ancien musée postal de la place du Mercadiou à Saint-Macaire.



Photo Le Républicain : P.R

Les associatifs de la ludothèque vous proposent le plaisir du jeu.

Cela va changer beaucoup de chose pour la ludothèque du CVLV qui a sa permanence à Saint-Macaire. Elle passe donc de cette salle biscornue, encaissée, un peu cachée qu'est le cellier bénédictin à un site très bien éclairé, facilement accessible avec une cours (fermée) à proximité d'un lieu aussi chargé d'histoire qu'est le prestigieux l'hôtel Henri IV.

Le cadre est plus agréable donc mais il a fallu procéder au grand déménagement et il y en avait beaucoup! Pour cela dix bénévole du CVLV sont venu en renfort et les autres ont l'habitude du déménagement avec la ludothèque itinérante.

Les responsable de la ludothèque sont désormais ravis et projettent d'acheter des jeux d'extérieurs (amovibles bien sûr) et vont lancer la semaine du jeu du 14 au 20 novembre. Ce sera pour les utilisateurs de la ludothèque l'occasion de découvrir ces nouveaux lieux, un grand espace avec un vrai parking. Pour cette semaine du jeu l'accent sera mis sur les jeux de règles autrement appelés «jeux de société». Les horaires d'ouverture seront élargis avec le vendredi 11 novembre comme point d'orgue.

Pierre RAMBAUD

07-11-05

II SAINT-MACAIRE
Conseil municipal. Il se réunira à la mairie demain mardi 8 novembre, à 21 heures, en réunion extraordinaire. Ordre du jour : contrat affermage eau potable; questions diverses.

Communes express

08 11-05

II SAINT-MACAIRE
Viticulture. Le syndicat des Côtes de Bordeaux Saint-Macaire tiendra son assemblée générale le lundi 21 novembre à 17 h 30 à la maison de la CdC à Saint-Macaire. Ordre du jour : bilan moral et financier, renouvellement du bureau. À cet effet, les postulants sont invités à déposer leur candidature par courrier au siège du syndicat Moulin de Bric 33490 Saint-André du Bois.

{MOTOCYCLISME} SAINT-MACAIRE 08.11-05

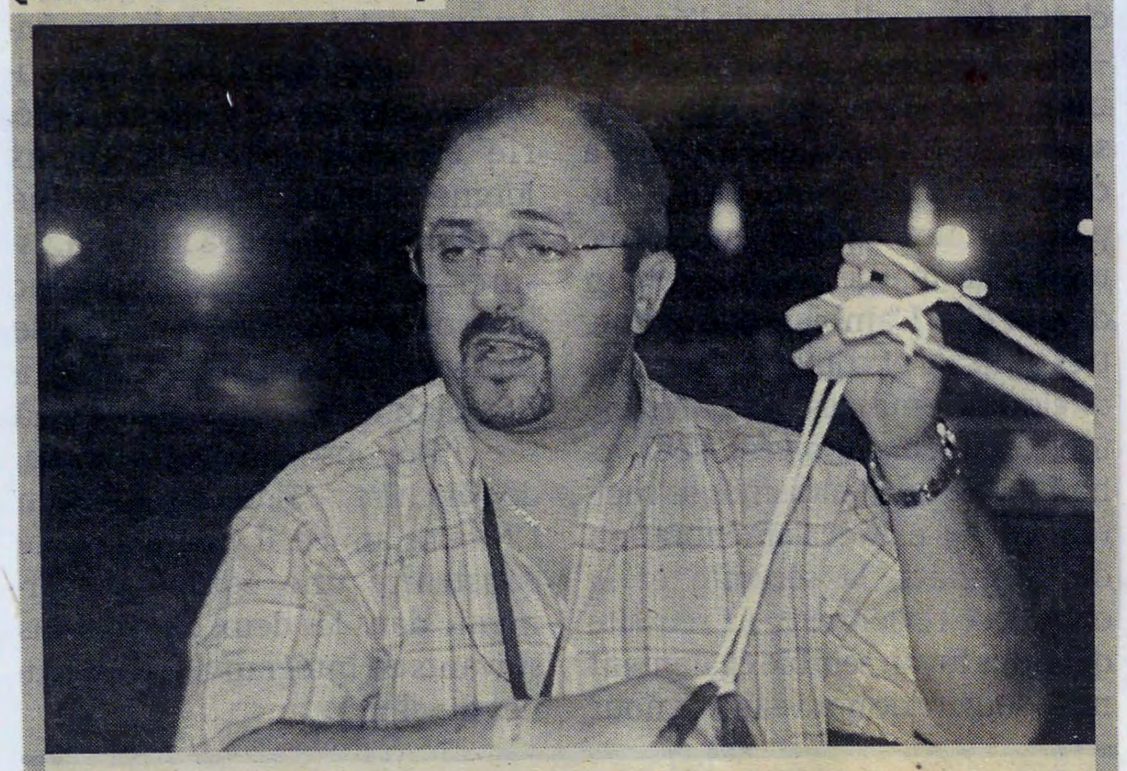

Le nouveau bureau. Le bureau du Motostart-Club macarien s'est réuni deux fois en assemblée générale pour élire le bureau de la saison 2006. La seconde réunion a été la bonne. Le samedi 24 juin sera un événement sans précédent pour le club de la rive droite de la Garonne qui compte un peu plus de vingt-cinq années d'existence. Le bureau : président Jean-Pierre Baradat; trésorier, Michel Dufourc; trésorier adjoint, Dominique Delage; secrétaire, Nicole Gomez; présidents : Philippe Tauzin, Jacques Baradat, Angel Aragon, Pascal Labayle; délégué des pilotes : Patrick Brunet PHOTO J.-C. D.

9-11-05

II SAINT-MACAIRE
Permanences OPAH. Les permanences sont assurées par M.Fraiche, les derniers jeudis de chaque mois, de 9 heures à 12 heures au siège de la Communauté de communes des Côteaux macariens. Soit les jeudi, 24 novembre, 29 décembre, 26 janvier, 23 février, 30 mars, 27 avril. Rens. au 05.56.63.64.41.

04-11-05

Saint-Macaire. A 10 h, projection de documentaires inédits à la mairie; à 12 h dépôt de gerbes dans l'église et devant le monuments aux morts, allocutions et à 12 h 30 vin d'honneur.

LE REPUBLICAIN 10-11-05.

ENFANCE / Avec le Relais Assistantes Maternelles

Un rôle d'éveil, de service et de soutien

Pour les parents et futurs parents, le relais d'assistantes maternelles est là pour répondre aux questions et apporter un soutien soit dans la recherche d'une assistante maternelle, soit en informant sur les droits et devoirs d'employeurs et sur les aides auxquelles les parents peuvent prétendre, soit encore en conseillant pour les démarches administratives (CAF, URSSAF, Contrat de travail, bulletin de salaire...)

Pour les enfants, le RAM propose des ateliers d'éveil, des animations variées, des parents bien informés et des nounous épanouies. Pour s'ouvrir au monde, rencontrer d'autres adultes, d'autres enfants du même âge pour se socialiser, se préparer à la vie en collectivité et à l'école... pour découvrir la musique, les livres, les jeux pédagogiques adaptés à chaque âge.

Pour les assistantes maternelles, les candidates à l'agrément, les nounous: le RAM propose un soutien administratif (impôt, retraite), des rencontres avec des intervenants, des soirées d'information, une base documentaire sur la petite enfance, des rencontres conviviales avec d'autres assistantes maternelles, pour pouvoir discuter de son travail, partager ses expériences. Le RAM organise aussi un soutien aux démarches individuelles de professionnalisation.

Le service du Relais d'Assistantes Maternelles est gratuit est proposé par la CAF de la Gironde et la Communauté de Communes des Coteaux Macariens, son animatrice Karine Xuereb, vous accueille au n° 2 cours Victor Hugo à Saint-Macaire (en face de l'église). Un permanence téléphonique est a votre disposition le lundi de 9h30 à 12h30, le mercredi de 13h30 à 16h30, et l'accueil sur rendez-vous a lieu le lundi de 16h à 19h et le mercredi après-midi.

12 11. 05

II SAINT-MACAIRE La ludothèque éphémère va participer à la semaine consacrée au jeu de société à partir de lundi et jusqu'au 20 novembre

Un terrain de jeu pour tous

■ La ludothèque éphémère a investi le Musée postal, acquisition récente de la commune. Les activités de la ludothèque sont importantes.

Du 14 au 20 novembre a lieu la Semaine du jeu de société. Les horaires seront les suivants : mardi, de 17 heures à 18 h 30; mercredi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures; jeudi, de 10 heures à 12 h 30; vendredi, de 17 heures à 18 h 30; samedi, de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30.

Il faut rappeler que la ludothèque est un lieu d'accueil, de rencontres, de partage autour du jeu et du jouet, sans limite d'âge.

La ludothèque intervient pour des animations auprès de relais assistante maternelle, en accueil périscolaire et centre de loisirs, mais aussi dans les maisons de retraite.

Pas réservée aux habitants de la commune. L'accueil ludothèque n'est pas réservé, seulement aux habitants du canton de Saint-Macaire, mais est ouvert à tous ceux qui voudraient profiter des services qu'elle propose, que ce soit dans l'itinérance ou la permanence.

Après avoir découvert la structure en accès libre et gratuit, une simple adhésion permet de venir jouer.

Elle peut accueillir aussi les professionnels souhaitant connaître la structure et son fonctionnement en fixant un rendez-vous au préalable.

Elle fonctionne aussi en dehors des horaires d'accueil pour le public. En effet, elle peut accueillir des groupes quelle que soit leur spécificité.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la mairie de Verdelais au 05.56.76.78.83.

: A. Milet

15 11. 05

II SAINT-MACAIRE Changement de propriétaire au Ligéna

De nouveaux moments amicaux

■ Dominique fait partie des nouveaux patrons qui veulent faire de leur établissement un lieu d'accueil, de convivialité et de culture, sans oublier la gastronomie. La partie restauration est reprise et améliorée, tant au niveau du choix du menu qu'aux horaires de service. Un plat chaud peut vous être servi à toute heure. Une nouvelle cuisine a été aménagée aux normes en vigueur. La brasserie se veut à l'espagnole avec tapas et bruchettas.

Pour le côté animation, plusieurs propositions seront faites aux amateurs de moments amicaux. Les matchs seront retransmis sur grand écran. Le lundi tournoi de fléchettes, le mardi tournoi de billard. Les viticulteurs des côtes-de-bordeaux saint-macaire ne seront pas en reste. Une dégustation sera organisée avec un propriétaire différent une fois par mois. L'établissement a été entièrement relooké et sera ouvert tous les jours, midi et soir.



Dominique et Corinne, chef de cuisine PHOTO A. MILET

D'autres animations sont prévues tout au long de l'hiver. Il faut dire que Dominique ne manque pas d'idées et de courage. Souhaitons-lui bon vent.

: A. Milet

LE REPUBLICAIN 10-11-05

CHANSONS / Pour le second Ardill'apéro

70 personnes pour Yannick Le Nagard

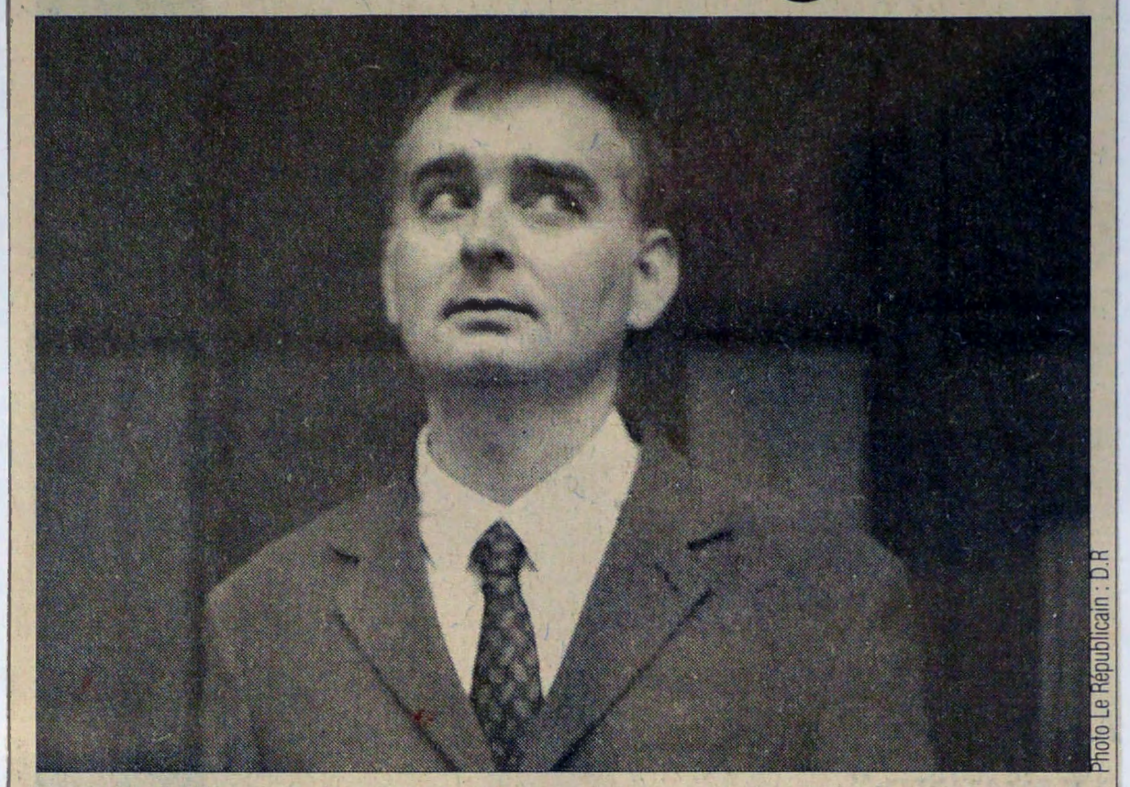

Photo Le Républicain : D.R

Le Nagard le trublion de la chanson française.

Les «p'tites scènes de l'IDDAC» ont permis à Ardilla de mettre en scène Yannick le Nagard à Saint-Macaire vendredi dernier. 70 personnes ont fait le déplacement.

Ardilla avait donc choisi d'inviter la chanson française pour son second Ardill'apéro et un chanteur s'accompagnant lui-même à la guitare sur une scène très bien sonorisée: Yannick Le Nagard, né à Dieppe, est un garçon réservé et timide dans la vie et déchaîné sur scène. Il n'a pas froid aux yeux, ce saltimbanque désinvolte qui croque ses semblables comme il se rit de lui-même: en toute liberté, avec tendresse, humour et réalisme, insolence et justesse. Il ne choisit certes pas la facilité, mais Yannick à envie de dire bien au-delà du consensuel, n'en déplaise à certain.

Il en remet une couche en égratignant les institutions comme dans sa chanson «Moi je préfère l'oignon» ou dans «Il connaît les bonnes manière».

Bref à Saint-Macaire, il était bien tombé et certaines de ses chansons à contre-courant telle «Eloge de la cuite» ont eu de l'audience et quand il se prend pour Elvis Presley et fait applaudir Ardilla il était tout à fait en symbiose avec son public. A la fin de son spectacle il y eu trois rappels.

■ ■ ■

Commémoration de l'armistice de 1918

La cérémonie du souvenir se déroulera le vendredi 11 novembre. 10h: projection de documentaires inédits à la mairie, 12h: dépôt de gerbes dans l'église et devant le monument aux morts puis allocutions, 12h30: vin d'honneur.

LE RÉPUBLICAIN 17. 11. 05

CONFÉRENCE / L'ancien responsable de la CFDT transport est intervenu à St-Macaire

Pour Debons... services publics

La réunion-débat à l'initiative du mouvement de sauvegarde et de démocratisation des services publics en Sud-Gironde avait pour but de préparer la «grande manifestation de préservation des services publics du 16 novembre à Paris» qui sera aussi la première manifestation de son organisatrice: la Fédération des collectifs de sauvegarde de services publics.

L'invité de cette conférence débat était Claude Debons, ancien cheminot, ancien responsable syndical, et responsable de la fondation Copernic dont la devise est «*remettre à l'endroit ce que le libéralisme fait fonctionner à l'envers*». C'est un groupe de réflexion différent d'ATAC mais qui élabore des politiques alternatives à celles proposées sur les retraites, l'économie, l'Europe...

En guise d'introduction, l'alerte a été donnée: «*renforcer les outils de la solidarité. Par exemple, dans les banlieues pauvres où le recul de services publics de proximité a participé au soulèvement et renforce la «ghéttoïsation.» C'est l'illustration de ce qu'il ne faut pas faire!*». Claude Debons estime plutôt qu'il faut renforcer les outils de la solidarité et est parti sur des exemples comme EDF, La Poste, Telecom, les autoroutes...

«*Alors que l'électricité est indispensable à la vie quotidienne, la privatisation d'EDF ne va pas dans l'intérêt général*» faisant ensuite la démonstration que le prix du kilowatt/heure allait, selon lui, fortement augmenter puisqu'il est vendu en France beaucoup moins cher que le coût mondial. «*Ces augmentations programmées vont créer des inégalités sociales pour rémunérer les actionnaires (12 à 15 % par an)*». Claude Debons s'est aussi inquiété de la sécurité des centrales nucléaires livrées au secteur privé, il a fait le parallèle avec l'aviation civil de transport de personnes: «*Les procédures de sécurité sont allégées, les marges se réduisent et les avions deviennent moins sûr ...pour rester rentables.*»

Pour les monopoles

Puis le principe de la création de grands monopoles publics a été expliqué et défendu: «*Les petites entreprises privées n'y arrivaient pas et seule la dimension nationale a permis pour des secteurs considérés comme stratégiques d'assurer un maillage du territoire, des conditions d'accès et de prix égales partout*». Bientôt le moins rentable sera à la charge des collectivités locales et le plus rentable entre les mains de compagnies concurrentes. Déjà «*L'ouverture à la concurrence a déstabilisé ces grands ensembles qui s'apprêtent à perdre les activités rémunératrices.*»

Pour La Poste, connaissant les préoccupations cantonales, le conférencier a souligné que l'évolution des bureaux vers les points-poste (ou leur suppression pure et simple) n'est pas bonne car «*le nombre des services possibles est réduit et leur fonctionnement se fait parfois au détriment de l'intimité des opérations.*»

Enfin Claude Debons devait parler de ce qui lui tient particulièrement à cœur: la SNCF qui cherche à anticiper l'ouverture à la concurrence et dont il a rappelé que la direction est en «bisbille» avec plusieurs conseils régionaux.

Il a stigmatisé une désorganisation volontaire de ses petites lignes pour pouvoir les condamner «*rien n'est fait pour les correspondances, les tarifs...*»

Il a aussi dénoncé l'hypocrisie de l'annonce de l'ouverture à la concurrence pour encourager le frêt ferroviaire, alors que «*la route c'est bien moins chère, beaucoup plus souple et le maillage est bien plus poussé, ouverture à la concurrence ou pas.*» Pour lui, la solution viendrait d'une décision nationale pour créer des corridors ferroviaires obligatoires pour les camions, en particulier ceux qui traversent la France.

Les trains express régionaux ont augmenté leur trafic régulièrement depuis 10 ans mais «*c'est la fin de l'âge d'or, il n'y aura bientôt plus d'argent pour faire les investissements de remise à niveau, de sécurisation, de modernisation*» et RFF va être amenée à supprimer des milliers de kilomètres de rail.

En conclusion, le capitalisme financier a été accusé d'être à l'origine de ces réformes libérales «*car il ne supporte pas que des pans entierd de l'économie ne soient pas soumis à son système, alors que les services publics avaient prouvé qu'il pouvait y avoir un autre modèle de fonctionnement*». C'est paradoxal car il y a aujourd'hui bien plus de richesses que lorsque la sécurité sociale a été créée par exemple. Et l'orateur d'accuser «*ce sont les choix de nos dirigeants*».

Pierre RAMBAUD

«Leur faire comprendre la valeur du travail»

Claude Debons habite à Saint-Denis. Plusieurs de ses voisins ont vu leur voiture partir en fumée, mais la sienne est dans un box, à l'abri. Interrogé sur le malaise des banlieues, il répond qu'il s'agit d'une révolte contre la misère sociale et qui s'exprime par l'autodestruction.

«*C'est la résultante de 20 années de chômage de masse avec ses répercutions familiales: le père ne se lève plus de bonne heure pour aller travailler, il n'a plus la reconnaissance familiale, il perd son autorité, les enfants en perte de repère se réfugient dans une économie parallèle. A l'école, la grande mixité implique que les méthodes pédagogiques ne peuvent pas être les mêmes qu'ailleurs. Il faudrait prendre ces 500 jeunes arrêtés pour stopper les troubles et, au lieu de les mettre en prison, où ils deviendront à coup sûr des délinquants confirmés ou criminels, il faudrait leur donner une formation obligatoire et un emploi. Ainsi ils comprendront la valeur du travail et des biens matériels. Ils deviendraient de fait responsables et, mieux encore, les meneurs d'aujourd'hui seraient les exemples de demain. Ce serait la meilleure réaction que la société puisse apporter à la situation.*»

15.11.05

Services publics en débat

Saint-Macaire. Jacques Delaveau, président du Mouvement de sauvegarde, de promotion et de démocratisation des services publics en Sud-Gironde, a reçu Claude Debons, ancien responsable syndical national des transports et membre de la fondation Copernic.

Cette association se veut un groupe de réflexion et une boîte à idées de la gauche antilibérale. Le débat était « la place des services publics dans la société ». « Tout d'abord à la SNCF, son intention de procéder à la suppression de trains interrégionaux, jugés trop déficitaires, qui a donné lieu à de nombreuses protestations. Cette décision aura des conséquences graves qui ne sont pas imputables aux règles européennes ou à l'ouverture de la concurrence. »

« Confrontés à ces perspectives, les directions des entreprises publiques les plus avancées dans le processus de libéralisation-privatisation (Télécom, Poste, EDF) ont procédé à des changements culturels et à des réorganisations pour mieux isoler les coûts réels de chacune des prestations, avant de restructurer les moins rentables. » « Les missions des services publics seront désormais cantonnées au niveau régional. » « Traditionnellement, les services publics devaient assurer l'égalité d'accès des citoyens aux services essentiels sur l'ensemble du territoire. »

Les nombreux participants ont pu échanger leurs idées. Un débat s'est instauré entre le public et le conférencier. Pour Claude Debons, « quel avenir pour le service public ? ». « Au-delà des résistances immédiates nécessaires, leur renouveau durable nécessitera une rupture avec les politiques de libéralisation et un autre partage des richesses pour donner à la puissance publique les moyens d'assurer l'égalité et la solidarité entre les citoyens et les territoires. Un élément d'alternative pour 2007. »

LE RÉPUBLICAIN 17.11.05

INITIATIVE / Semaine du jeu

Pour échanger ensemble

Pour sa première édition, «La semaine du jeu de société» est organisée par la ludothèque itinérante qui propose, dans le même temps, de venir découvrir ses nouveaux locaux durant la semaine du jeu. Il est rappelé que la permanence de la ludothèque a déménagé du cellier du prieuré à l'ancien relais postal de Saint-Macaire.

A cette occasion, les horaires sont modifiés et élargis (pour la durée de la semaine), ainsi le mardi les locaux de la place du Mercadiou seront ouverts de17h à 18h30, le mercredi de 10h à 12h 30 et de 14h à 18h, le jeudi de 10h à 12h 30, le vendredi de 17h à 18h 30 et le samedi de 10h à 12h30 et 14h à 18h. «Pour le plaisir de jouer et jouer pour le plaisir», venez nombreux retrouver la ludothèque éphémère. La semaine du jeux de société qui a pour slogan «Nous allons gagner à jouer ensemble» propose en effet de partager de grands moments de joie et de rire dans une ambiance conviviale: «*Tous ensemble: amis, famille, voisins, collègiens, retrouvez-vous, échangez, ouvrez aux autres et faites de la première édition de la semaine du jeu de société un événement dont vous vous souviendrez longtemps*».

LE RÉPUBLICAIN 17.11.05

Brèves

Collections et bonnes oeuvres

Les 3 et 4 décembre prochains se tiendra «La bourse toutes collections» salle François-Mauriac à Saint-Macaire de 9h à 18h. Le prix d'entrée a été fixé à 1€ et l'argent collecté ira au Téléthon.

Concert au Médiéval

Le restaurant le Médiéval reçoit chaque mois des auteurs compositeurs interprètes qui viennent chanter sur place. Mardi 22 novembre de 19h30 à 21h ce sera Valérie Ambroise qui chantera la vie et l'œuvre de Brassens. Avis aux amateurs de chanson française.

17.11.05

II SAINT-MACAIRE

Conseil municipal. Le Conseil municipal se réunira à la mairie le jeudi 17 novembre à 21 h. A l'ordre du jour : intercommunalité, point dossiers en cours, questions diverses. Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

LE RÉPUBLICAIN 17.11.05

Contre l'autoroute

Jacques Delaveau qui faisait partie des organisateurs de la conférence sur services publiques a attiré l'attention des 70 personnes du public sur un problème nouveau: «*Nous devenons une région dortoir! Cela a pour conséquence qu'il y a de plus en plus d'usagers des autoroutes. Il y a aussi des villages ou hameau qui grossissent aux sorties d'autoroute loin de tout avec des tarifs d'autoroute qui augmentent et cela va s'accroître forcément avec la privatisation de celle-ci*»

«*Cela dégrade les paysages et les terres agricoles, l'environnement, cela implique un gaspillage d'énergie et enfin c'est la création d'une fragilisation sociale: c'est une catastrophe programmée!*» La privatisation des autoroutes à été condamnée par Claude Debons qui a indiqué que si celle ci allait procurer un peu d'argent frais, les revenus des autoroutes allaient aussi en partie à l'alimentation d'un fonds de dotation pour la réalisation d'infrastructures.

21-11-05

▶ **CAFÉS CHANTANTS.** le Médiéval à Saint-Macaire recevra demain Valérie Ambroise (interprète de Bruant, Brel).
Repas à partir de 19 h 30, suivi du concert (30€).
Réservations indispensables : 05.56.62.28.38.

22-11-05

II SAINT-MACAIRE

OPAH. La prochaine permanence aura lieu jeudi 24 novembre au siège de la CdC des Coteaux macariens. M.Fraiche recevra les proriétaires bailleurs et propriétaires occupants de 9 h à 12 h.
Prendre rendez-vous au 05.56.63.64.41. ou au 05.56.61.20.75.

22-11-05

VIE ASSOCIATIVE. L'association des collectionneurs du Sud-Gironde se joint à l'organisation du Téléthon

Un salon solidaire



L'équipe de l'ACCP réunie un dimanche matin autour de son président Michel Lannoy PHOTO P.L.

Les collectionneurs regroupés dans leur association ACCP (association des collectionneurs et créateurs du Sud-Gironde) ont toujours pour habitude de participer aux manifestations de soutien du téléthon.

Cette année, ils annoncent l'organisation d'un salon de la collection, les samedi 3 et dimanche 4 décembre, à la salle François Mauriac, à Saint-Macaire. « Nous entretenons des liens amicaux avec cette ville et nous sommes heureux de nous retrouver au cœur de la cité médiévale », explique Michel Lannoy, président, qui voit en cette occasion, une façon de raviver les souvenirs des anciennes foires aux passions lorsqu'elles se tenaient sur les bords de Garonne, en collaboration avec le musée régional de la poste.

Une trentaine d'exposants sélectionnés ont promis de participer à ce nouveau salon des collections. Fidèle au principe d'une bourse toutes collections, le salon reprend les timbres, monnaies, cartes postales ou téléphoniques, vieux papiers, étiquettes, livres, disques, plaques de muselet de champagne, etc... « À l'approche des fêtes de Noël, nous avons souhaité inviter des collectionneurs de poupées anciennes, de jouets.

Cela pourrait donner des idées de cadeaux ». Enfin et surtout, sur chaque entrée, un euro sera versé pour le téléthon.

Salon des collectionneurs à Saint-Macaire, les 3 et 4 décembre, de 9 à 18 heures, à la salle François Mauriac.

LE RÉPUBLICAIN 17. 11. 05

EAU / La Sogédo décroche le marché de l'entretien du réseau

Le choix du fermier

Le marché de l'entretien du réseau d'adduction en eau potable a été attribué à la Sogédo par le conseil municipal de Saint-Macaire en séance extraordinaire.

C'est la contrainte de date pour la passation du contrat d'affermage qui a imposé une réunion extraordinaire. Parmi les trois prestataires de service qui ont répondu à l'appel d'offres, le moins-disant a été retenu. Différents points du contrat ont été énoncés pour mettre en évidence l'intérêt de ce choix. Le coût annuel de l'entretien sera ainsi de 70.978€ comprenant des investissements pour un renouvellement programmé de matériel (des compteurs notamment), avec des évaluations mensuelles de la qualité et des mesures de teneur en fer et chlore.

Bon rendement

Le rendement du réseau -qui est la différence entre le volume d'eau puisé et le volume d'eau facturé- est actuellement de 92 %. Ce qui est très bon mais compréhensible puisque le réseau est neuf. A noter qu'avant la réfection de 1985, ce rendement était chiffré à 50%. La Sogédo, elle, s'engage sur le chiffre de 83 % car les manœuvres de pompiers, les incendies, et dans une moindre mesure les gens du voyage, pourraient faire baisser ce rendement. Alain Fallissard en a profité pour rappeler que, contrairement à une croyance populaire, l'eau qui sort des bornes incendie n'est pas payée par la commune.

Procédure exemplaire

Le maire Jean-Marie Billa a tenu à souligner que la procédure de passation du contrat d'affermage pour l'entretien du réseau d'eau potable a été observée de manière scrupuleuse et même exemplaire. C'est à dire avec appel d'offres, offres, audition, confirmation écrite, série de questions par écrit, réponses par écrit, analyse des réponses, seconde salves de question, nouvelle analyse, reprise de chaque point négocié... Heureusement que ce n'est que tous les cinq ans!

Pierre RAMBAUD

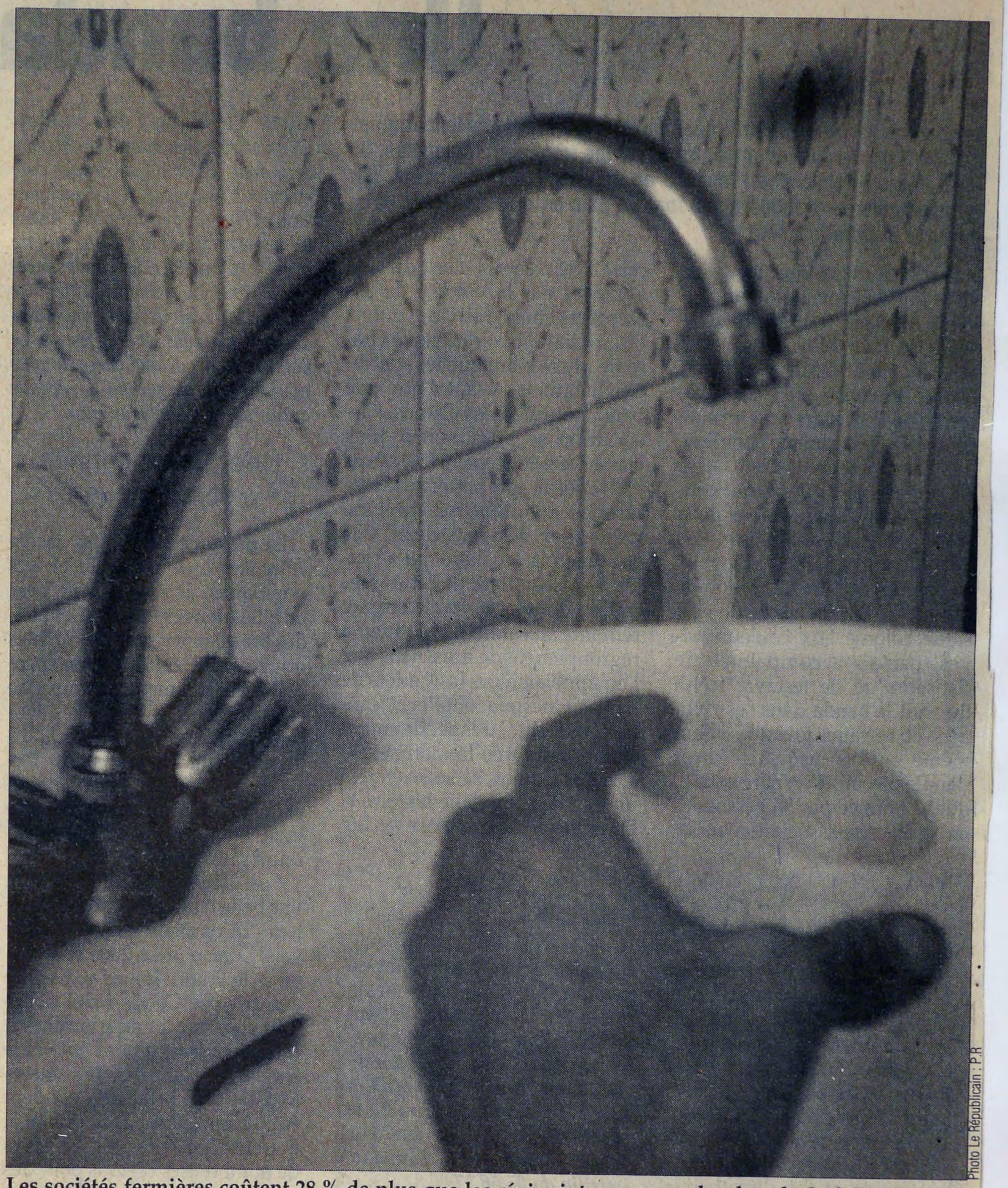

Photo Le Républicain : P.R

Les sociétés fermières coûtent 28 % de plus que les régies intercommunales dans le Sud-Ouest.

25 M-05

CÔTES DE BORDEAUX SAINT-MACAIRE. Une équipe dirigeante élargie et une commission du tourisme en vue

Toujours la qualité



Promotion des produits comme ici au dernier Vinexpo PHOTO PATRICK IZAUTE

■ Renouvellement du bureau, réforme de l'agrément, décrets de production, commissions ont été les principaux points débattus lors de l'assemblée générale annuelle du syndicat viticole des côtes de Bordeaux Saint-Macaire. Concernant le premier point, on notera l'apparition de nouvelles têtes au sein de la chambre syndicale. « Des personnes jeunes qui représentent l'avenir » comme les définit le président Faure. L'avenir, une orientation prioritaire pour le dirigeant. Ainsi une grosse discussion a concerné la réforme de l'agrément. Une mesure qui est loin de faire l'unanimité dans les rangs des vignerons, que ce soit à Saint-Macaire ou ailleurs.

Ce débat, Philippe Faure le résume de la façon suivante « c'est à nous de réfléchir et à prendre les décisions, à imposer ce que l'on veut avant que l'on nous impose quelque chose que n'attendent pas les viticulteurs et qui serait contraire à leurs intérêts ». Autre sujet important pour les adhérents du petit syndicat, les décrets régissant leurs productions. Et en particulier, la réécriture de ceux-ci afin d'y incorporer une production qualitative de vins rouges. « Dans tous les cas, il faut poursuivre cette démarche de qualité que nous avons entreprise, et faire en sorte qu'à terme, les côtes de Bordeaux Saint-Macaire soient synonymes de très haute qualité. Sur ce point, nous devons rester intraitables » déclare le dirigeant.

« L'envie de redécouvrir nos produits ». Intraitable au niveau de la maîtrise des rendements et de la vinification. Ainsi pour mieux coller à cette ligne de conduite, des commissions déjà existantes ont été réactivées. A la tête de chacune, un des vice-présidents. François Brouard pour celle des blancs secs, Thierry Bos pour celle des moelleux, Jean-Pierre Raymond pour les rouges. Le rôle de cette dernière sera important puisqu'elle sera chargée de mettre au point le cahier de charge présenté à l'INAO pour la production de côtes de Bordeaux Saint-Macaire rouges. Enfin une nouvelle commission a vu le jour. Elle définira les actions promotionnelles et touristiques comme par exemple la participation du syndicat aux diverses dégustations, aux salons type Vinexpo, aux animations locales. Et surtout elle devra mettre sur pied les futures portes ouvertes. « Nous sommes la plus vieille appellation de Bordeaux. En plus nous possédons une région magnifique. C'est tout cela que nous devons absolument faire valoir. Mais pour ça il faut attirer le consommateur et remettre notre production au goût du jour, car contrairement à ce que l'on peut penser elle est connue. Du moins elle l'était autrefois.

Les gens, en particulier les citadins, en consommaient. Et puis petit à petit on nous a oublié. Il faut redonner aux clients potentiels l'envie de redécouvrir nos produits » souligne Philippe Faure.

: Patrick Izaute

Le bureau

Président : Philippe Faure; vices-présidents : François Brouard, Thierry Bos, Jean Crampes et Jean-Pierre Raymond; trésorier : Mathieu Delong; secrétaires : Sylvie Thomasson et Jean-Marie Deney; membres : Patrick Boulin, Romain Cousiney, Jacques-Charles de Musset, Eric Queyrens et Lionel Raymond.

LE RÉPUBLICAIN 24.11.05

Brèves

La FNACA en assemblée

Le bureau cantonal invite tous les adhérents à son assemblée générale du comité le vendredi 25 novembre à 17h, salle de la mairie de Saint-Macaire.

A l'ordre du jour: compte-rendu des diverses manifestations, prévisions du déplacement pour le 19 mars 2006 à Bordeaux et l'après-midi dans le canton, renouvellement du bureau, voyage dans les Gorges du Tarn (alentours du viaduc de Millau), les 3 et 4 juin 2006, questions diverses.

Anniversaires et assemblée générale au Club de l'amitié

Le club de l'amitié rappelle que lors du repas anniversaires du 4ème trimestre le samedi 10 décembre à 11h, salle François-Mauriac, aura lieu l'assemblée générale ordinaire.

A cette occasion, sera voté le renouvellement des membres du bureau (tiers sortant). ***Pour tous renseignements, appeler Mme Priam (secrétaire) au 05.56.63.39.61 avant le 1er décembre.***

Permanence parlementaire

La permanence du député, Philippe Dubourg, sera tenue par Mme Bonnemazou, le jeudi 1er décembre de 9h à 12h.

Permanences OPAH

Le dernier jeudi de chaque mois de 9h à 12h, au siège de la Communauté de communes des Coteaux Macariens à Saint-Macaire, M. Fraiche de la Maison de l'Habitat recevra les propriétaires bailleurs et propriétaires occupants ce jeudi 24 novembre.

Pour tout renseignement: CDC 05.56.63.64.41, Maison de l'Habitat 05.56.61.20.75.

Défense du patrimoine

La nouvelle petite association «Deux piles une passerelle» organise sa première réunion publique jeudi 24 novembre à 18h30 dans la grande salle de la mairie de Saint-Macaire.

Ses mots d'ordre sont: «*Ne pas se laisser mettre devant le fait accompli, dire pourquoi la passerelle est une nécessité, défendre la pile, exiger que toute les solutions soient étudiées par l'Etat*». Tout le monde est invité à venir s'informer et débattre d'un sujet qui concerne le patrimoine local.

Défense de consommateurs

«L'UFC que choisir» assure une permanence d'acceuil à Saint-Macaire les 1er et 3ème mardis de chaque mois.

Les associations de consommateurs peuvent vous renseigner sur les recours contre un commerçant indélicat, elle peuvent aussi agir en justice pour des petites sommes (dont le consommateur ne peut demander en justice réparation) mais leur sommes du fait du nombre important de personnes léser donne une somme importante.

La ludothèque vient chez vous

La ludothèque itinérante va venir mercredi 30 novembre à la salle des fêtes de Saint-André-du-Bois de 14h à 18h et le mercredi 7 décembre à la salle des fêtes de Pian-sur-Garonne aux mêmes horaires.

Attention, la ludothèque sera fermée pendant les vacances de Noël à partir du lundi 19 décembre pour deux semaines.

24-11-05.

II SAINT-MACAIRE

Permanence OPAH.
La prochaine permanence aura lieu le jeudi 24 novembre au siège de la Communauté de commune des Côteaux macariens. M.Fraiche recevra les proriétaires bailleurs et propriétaires occupants de 9 heures à 12 heures. Prendre rendez-vous au 05.56.63.64.41. ou au 05.56.6120.75

Club de l'Amitié. Le Club de l'Amitié de Saint-Macaire rappelle que l'assemblée générale aura lieu le samedi 10 décembre, à 11 heures, salle François Mauriac. Renouvellement du tiers sortant du bureau. Renseignements auprès de Mme Priam au 05.56.63.39.61 avant le 1er décembre

SAINT-MACAIRE 28-11-05

Le blocus des transactions en dessous de 1 000 euros remis en doute → CAHIER LOCAL PAGE 2-8

28-11-05

II SAINT-MACAIRE S'ils sont d'accord avec le blocus des transactions en dessous de 1 000 euros, les dirigeants du Collectif viticole doutent de son application

Un tonneau à 1 000 euros

S'il y a des choses qui ne laissent pas indifférent le monde viticole actuellement, ce sont bien la réforme de l'agrément et le blocus des ventes au négoce. Le collectif des viticulteurs avait inscrit ces deux points à l'ordre du jour de sa dernière réunion. Concernant le premier, Didier Cousiney, le président du Syndicat macarien, préconisait : « chacun prendra ses dispositions pour produire 51 ou 54 hecto/ha avec toutes les difficultés que ça risque d'entraîner ». Par contre, sur le second point, les dirigeants du Collectif se montrent beaucoup plus prudents même s'ils sont d'accords sur le principe. « Attention il ne faudrait pas que ça précipite encore plus de gens dans le gouffre. Déjà qu'actuellement la situation devient peu vivable, voire critique pour certains, qui ne cachent pas qu'ils vont jeter l'éponge en cours d'année. Pour être valable le blocus de tout certificat d'agrément en cas de transactions en dessous de 1 000 euros doit bénéficier d'accompagnements de la part des organismes d'Etat et il faudra qu'il y ait une forte compréhension de nos fournisseurs », souligne Jean-François Tarride, le secrétaire du syndicat. Pour Didier Cousiney, il y a eu trop de remue-ménage autour de cette affaire et de s'interroger d'avoir « balancé l'info à la presse ». « Il aurait peut-être été plus judicieux d'en avertir directement les viticulteurs, car cette annonce via les médias à toutes les chances de faire foirer cette mesure », regrette-t-il. D'autant qu'il reste à savoir si ce blocus s'inscrit dans la légalité et surtout s'il existe des moyens pour le faire appliquer.



Jean-François Tarride et Didier Cousiney sont sceptiques sur le blocus

PHOTO P. I.

Un monde viticole à deux vitesses. En effet va-t-on pouvoir empêcher un viticulteur qui connaît des difficultés financières d'écouler une partie de sa production en dessous de 1 000 euros ? « On a oublié de tenir compte du fait que pareille annonce ne manquera pas d'alerter les organismes de tutelle et Bruxelles qui vont réagir car, jusqu'à preuve du contraire, l'instauration d'un prix minimum n'est pas permise. C'est du moins ce que l'on nous a répondu quand nous réclamions le tonneau à 1 000 euros. Quant aux moyens de la faire appliquer, je crois que l'on nage dans la plus douce utopie. Difficile de se donner les moyens d'imposer à des gens de respecter une mesure qui n'est pas légale. De toute manière quand on connaît l'opacité de certaines transactions qui va aller vérifier si le contrat a été bien honoré ? », fait remarquer Didier Cousiney. De son côté, Jean-François Tarride dénonce le déséquilibre et les tensions que l'application de ce blocus ne va pas manquer d'entraîner. « C'est difficilement applicable dans le contexte actuel. Il ne faudrait pas que ça accentue la division entre les gens qui vendent en vrac et ceux qui font la bouteille et que ça créé un monde viticole à deux vitesses. Sachant que l'an dernier, lorsque nous demandions le tonneau à 1 000 euros, le cours moyen était à 850 euros. Le fossé était donc moins important qu'aujourd'hui où en plus nos rendements ont baissé. On veut s'interdire de penser qu'à cette époque les intérêts de certains n'allaient pas dans le même sens », explique-t-il. Quoiqu'il en soit, les dirigeants du Collectif ne semblent pas prêts à attendre la mise en œuvre de cette mesure sans bouger. Ainsi prochainement, ils vont rencontrer les responsables de la filière et le préfet.

: **Patrick Izaute**

25.11-05

Ambroise chante Brassens



Valérie Ambroise : elle sert la chanson française PHOTO A. MILET

■ La deuxième édition des cafés historiques a eu lieu au restaurant le Médiéval. Valérie Ambroise, cette artiste internationale a interprété Brassens. Connue surtout des initiés, elle est tout d'abord un physique, une personnalité et une voix. L'entendre parler du « vieux » est un réel plaisir. C'est ainsi que le nommait Pierre Nicolas, le bassiste qui a partagé la scène avec Brassens pendant vingt-neuf ans. C'est le même Pierre Nicolas qui l'a encouragé à reprendre les chansons : « Tu dois continuer à chanter, accroche toi c'est à toi désormais de témoigner et de donner ce que j'ai donné. » Forte d'un tel héritage, non seulement elle chante, mais elle vit Brassens. « Il a vécu comme il a écrit. C'est sûrement sa force, la tolérance à la différence. Tout a été travaillé comme les musiques de film. Tout est d'actualité sur le plan humain, rien n'est fini, on en est loin, la faim, le froid, la solitude. Bien sûr, il faut un peu de culture pour écouter Brassens, mais c'est un réel bonheur, après tout ce temps, je découvre encore des mots et des sens. La force des mots le bien choisi. » Vous l'aurez compris, Valérie Ambroise a porté à la perfection cette initiative créatrice, qui lui a valu l'enthousiasme et l'amour des spectateurs. Armand Lanoux disait d'elle : « Si les arbres chantaient, ils auraient cette voix étrangement mêlée, de la sombre profondeur des hêtres à la légéreté iréelle des bouleaux. »

28.11.05

II SAINT-MACAIRE

Permanences OPAH. Les permanences sont assurées par M.Fraiche, les derniers jeudis de chaque mois, de 9 heures à 12 heures au siège de la Communauté de communes des Coteaux macariens.
Soit les jeudi, 29 décembre, 26 janvier, 23 février, 30 mars, 27 avril. Renseignements au 05.56.63.64.41.

 LE REPUBLICAIN 01.12.05

La fusion des énergies prend enfin tournure

Trois ans après avoir fusionné avec le club de St-Pierre-d'Aurillac, les Bleuets Macariens ont trouvé la bonne carburation: une école de foot forte de plus de 150 enfants, trois équipes seniors, de nombreux bénévoles investis. Ne manque plus qu'un véritable stade pour accueillir tout ce beau petit monde.

270 licenciés pour un seul et même club de foot, difficile de faire mieux dans le district Sauternais et Graves. Ce ne sont pourtant pas les villes centre du Sud-Gironde qui bénéficient de cet engouement mais bel et bien un canton entier, celui de Saint-Macaire. Renforcés depuis trois ans désormais par la fusion avec les voisins de Saint-Pierre-d'Aurillac, les premières dissensions ont laissé la place à de véritables valeurs sportives, «de combativité, de convivialité et de respect». La mayonnaise est bel est bien en train de prendre.

Comme tout un chacun, les équipes peuvent nourrir des ambitions bien légitimes, notamment les 18 ans qui évoluent au niveau régional. Quant au bureau, il lui tarde l'aboutissement de ses efforts: un projet complet de réfection du stade, des tribunes et des vestiaires.

A la tête de l'encadrement, un jeune entraîneur de 33 ans, Jean-Paul Lasserre qui mène actuellement la première des Bleuets à la troisième place du championnat de promotion de 1ère division.

Le tour des équipes seniors et de jeunes

Pour l'entraîneur-joueur qui s'apprête à recevoir, ce dimanche, Targon-Soulignac, le début de saison se passe plutôt bien: *«Cette saison, ça se passe mieux car nous n'avons pas perdu de matches. Nous engrangeons les victoires et nous trouvons en bonne place au championnat. Surtout, avec 65 seniors, l'équilibre entre les trois équipe est conforté»*. En effet, la première est l'une des toutes meilleures défenses de son groupe (5 buts encaissés) et pointe à une portée de canon du leader Beautiran, distant de seulement trois points.

Quant aux autres équipes seniors, ça se passe pour le moment moins bien pour la B qui n'arrive pas à décoller: six défaites pour une seule victoire, ce qui les laisse à la place de lanterne rouge après sept journées. Rien n'est jamais perdu toutefois puisque la réserve se situe à quatre longueurs du 9ème.

L'équipe C est, elle, pas trop mal placée, dans le ventre mou du championnat de promotion de 2ème division, coincée à la 10ème place entre les réserves de Martillac et Cabanac. Ne leur manque qu'une poignée de victoires pour recoller au peloton de tête.

Champions départementaux l'an passé, l'équipe des 18 ans est engagée cette année en championnat de Ligue, en promotion honneur. Jean-Paul Lasserre estime: *«Ils sont un peu nerveux encore, pris par l'enjeu de ce championnat. Mais ça va venir, il apprendront durant cette saison qui est une découverte pour eux»*.

Les 18 ans découvrent le championnat régional

Aujourd'hui 9èmes, ils recevront samedi la lanterne rouge Oloron-Mauléon pour tenter de décrocher leur seconde victoire. Mais ces 18 ans ne sont pas seuls, une autre équipe a montée et évolue en district. Tous les 18 ans s'entraînent ensemble, sont assidus et ont tous une forte envie de progresser.

Ils sont encadrés par l'éducateur de l'école de foot, Ludovic Evard, par Serge Coulom, Hamana Djaafria, Jean-Loup Dutreuil et Chantal Valette.

Surtout, l'école de foot est certainement un fertile terreau pour le devenir des Bleuets et du foot cantonal en général puisque d'autres clubs y ont inscrit leurs jeunes pousses: Verdelais, Saint-Martin-de-Sescas et Caudrot

Cette grande section compte ainsi 150 jeunes répartis en trois équipes de débutants, en deux équipes de poussins en une équipe de benjamins, une équipe de 15 ans en entente avec Sauveterre. Et tout ce petit monde est bien entendu soutenu, entraîné et encouragé par une belle équipe de bénévoles qui leur concoctent, en outre, de petits moments de convivialité, surtout à l'approche des fêtes de fin d'année: des surprises seront au rendez-vous grâce au Père Noël des Bleuets...

Sébastien VAILLIER



Photo Le Républicain: Christophe GEORGEVAL

L'équipe fanion des Bleuets Macariens talonne en ce moment les leaders en promotion de première division.

Des projets pour le président

L'autre des co-présidents des Bleuet avec Jean-Louis Vigne, Philippe Barbé, est assez content de la fusion entamée voici trois ans.

«L'union fait la force, c'est sûr. Notre école est la seule d'importance sur le secteur et nous comptons au total 270 licenciés, c'est énorme. En plus, nous pouvons compter sur de nombreux bénévoles qui proposent un encadrement très convivial en offrant, par exemple, un maximum de repas en commun aux joueurs afin de souder tout le monde. Nous organisons par ailleurs un réveillon et quand nous le pouvons nous emmenons les enfants voir les Girondins».

La vie au club est plutôt agréable et chaleureuse, les gens s'investissent, un éducateur est employé 16h par semaine, et pourtant...

Pourtant, les installations sportives ne suivent pas les légitimes ambitions du club à savoir *«maintenir les 18 ans en ligue car on innove ce niveau avec eux cette année et, pour les seniors, tenter de retrouver la Ligue dans les trois ans à venir car nous avons beaucoup de joueurs et en formons d'autres»* indique Philippe Barbé.

Il en vient aux faits: *«Autant à Saint-Pierre d'Aurillac, la municipalité a renouvelé l'ensemble des infrastructures, remettant même le club-house aux normes, autant ici, le syndicat des sports Pian-St-Macaire ne tient pas ses promesses. Nous ne voyons strictement rien venir alors que nous avons demandé la mise en route d'un projet global. Les tribunes n'ont plus de sièges car elles ne sont plus aux normes, et les vestiaires...»* n'en parlons même pas tant ils sont exigus et hors d'âge. Pourtant, donc, la réserve foncière ne manque pas dans l'état actuel des choses, ni les liens étroits avec le collège tout proche.

Le président reprend : *«C'est dommage pour un club ambitieux et qui véhicule des valeurs d'amitié. Nous avons 14 équipes alors imaginez les faire joueur, même avec les deux stades, tous ensemble le dimanche. A la décharge de la municipalité de Pian, nous avons eu de nouveaux travaux devant le stade afin de refaire le parking ainsi qu'un drainage efficace. Des travaux qui se montent à 100.000€ tout de même !»*.

A quand donc un véritable projet pour le stade André Seyrac ?

La question est lancée.

L'entraîneur-chercheur a... trouvé sa passion



Photo Le Républicain: Sébastien VAILLIER

Jean-Paul Lasserre est chercheur dans la vie et un sportif accompli.

Le saviez-vous ? Jean-Paul Lasserre, outre être un jeune entraîneur depuis deux ans à la tête des seniors et qui plus est un excellent joueur (il a passé 13 ans au club, il est également chercheur dans la vie.

«Oui, je travaille dans la recherche fondamentale, dans la biologie. Cela fait deux ans que je mets au point une technique pour isoler des complexes...» ça devient vraiment complexe ! Issu de l'université de Bordeaux II Victor Segalens, il vient donc de mettre au point une technique qui pourrait être appliquée très bientôt et ce ans divers domaines scientifiques et techniques.

Alors que recherche-t-il en venant prendre de son précieux temps sur les pelouses locales ? *«Justement, de venir m'impliquer au foot, ça me libère. Ce sport a toujours été le moyen pour moi de sortir du boulot. Cela me permet de m'exprimer différemment, de me défouler en venant «taper» dans un ballon»*.

Sportivement issu de Castets où il a disputé des compétitions de Ligue jusqu'à son arrivée à St-Macaire à l'âge de 20 ans, il est passé par toutes les équipes de jeunes en ce qui concerne l'encadrement. Et, le moins que l'on puisse écrire, c'est qu'il connaît bien ses troupes: il compte pas mal de copains parmi les seniors et a suivi ces fameux 18 ans régionaux depuis leurs débuts. Son credo ? *«Acquérir une constance dans le jeu. On a le droit d'être mauvais, de rater mais pour moi on n'a pas le droit de ne pas mouiller son maillot»*.

LE RÉPUBLICAIN 01-12-05

Brèves

Salon des collections

Dans le cadre du Téléthon, un salon des collections est organisé samedi et dimanche, de 9h à 18h, salle François-Mauriac. Timbres, cartes postales, pièces de monnaies, étiquettes, vieux papiers, télécartes, disques... Les recettes de l'entrée seront reversées à l'AFM.

Ardilla fait la fête !

Dimanche 4 décembre Ardilla organise «un après-midi en chantant» à la rencontre des voix de Nadine Gabard, Manu Wranckx, de la chorale de la Volière et autres en la chapelle des Ursulines à 15h.

La ludothèque près de chez vous

La ludothèque itinérante va venir mercredi 7 décembre à la salle des fêtes de Pian/Garonne de 14h à 18h et le mercredi 19 à la salle des fêtes de St-Macaire aux même horaires. La ludothèque sera fermée pendant les vacances de Noël (pour deux semaines).

Bourse aux plantes

L'association d'Education Populaire «Le Prieuré» organise une bourse aux plantes à Saint-Macaire, samedi 3 décembre, de 14h à 17h. Les visiteurs pourront échanger leurs richesses devant la salle François-Mauriac. Plantes particulièrement recherchées: glycines, bignognes, sauges à fleurs, chèvrefeuilles, rosiers grimpants...

01-12-05

■ **Permanence.** Véronique Bonnemazou, assistante parlementaire du député Philippe Dubourg, tient sa permanence à la mairie de Saint-Macaire, aujourd'hui, de 9 h à 12 h.

LE RÉPUBLICAIN 01.12.05



Les Bleuets Macariens sont à redécouvrir

Le club compte désormais 270 licenciés

La fusion avec Saint-Pierre d'Aurillac est maintenant digérée. Le club de foot affiche de belles ambitions et attend avec impatience ses nouveaux aménagements.

page 37

BLEUETS MACARIENS: portrait d'un club et de ses acteurs

Lire en page 37 (Second cahier)

LE RÉPUBLICAIN 01.12.05



02.12.05

Concert de voix aux Ursulines

Saint-Macaire. Après-midi hivernale en musique : l'association Adilla vous propose, dimanche 4 décembre, à 15 heures, à la chapelle des Ursulines, « Rencontre de voix pour un dimanche en chantant ». Ce n'est pas un examen de fin de premier trimestre, mais plutôt une présentation du travail effectué et, pourquoi pas, faire constater le progrès des éléves. Il faut savoir que le chant est omniprésent à Adilla. Un énorme travail est fait autour de la voix, autant chez les enfants que chez les adultes. La chorale enfants Ardimôme travaille avec Yan Corneau, nouveau chef de chœur. Pour les adultes, c'est l'incontournable Corinne Mercier (Coco and co) qui a pris la baguette. Le répertoire sera varié, avec plusieurs styles. Seront aussi présents : la chorale Tchicot de Mei sous la direction de Nadine Gabard, mezzo-soprano. Elodie Hurtaud, professeur de chant avec des techniques vocales différentes (jazz et variétés) présentera ses élèves. Cet après-midi se veut tout d'abord familiale.

Renseignements tél. au : 05.56.62.27.36.



Chorale d'enfants d'Ardimôme PHOTO ANNA MILET

03.12.05

Une bourse des collectionneurs à Saint-Macaire

Au téléthon. Les collectionneurs participeront cette année encore au téléthon. L'ACCP (Association des collectionneurs et créateurs du Sud-Gironde, « La Passion partagée ») organise à cette occasion une bourse de la collection qui se tiendra samedi 3 et dimanche 4 décembre salle François Mauriac, à Saint-Macaire.

Les fondus de la collection pourront donc venir faire leurs emplettes ou échanger leurs

05.12.05

II SAINT-MACAIRE Les collectionneurs girondins se sont donné rendez-vous pour un week-end d'échanges et d'expositions. La recette des entrées sera reversée au Téléthon

Bibeloteurs, numismates et autres cartophiles...

■ Une foire aux collectionneurs, c'est toujours l'occasion pour le visiteur de trouver la perle rare, ou bien d'apprendre que sa pièce d'un euro du Danemark en vaut cent fois plus. Une plongée dans le monde extraordinaire de l'ordinaire, en quelque sorte.

Et la « Bourse toutes collections » organisée par l'amicale des collectionneurs ACCP de Langon ne déroge pas à la règle. Installée pour la première fois dans la salle François Mauriac de Saint-Macaire, le mot d'ordre est clair : « partager sa passion ». La réunion des bibeloteurs, numismates et autres cartophiles du sud-Gironde est devenue un rendez-vous de premier plan pour tous les chineurs éclairés.

Des visiteurs qui ont pu découvrir une trentaine de stands tenus par des professionnels et des amateurs venus de toute la France.

A côté des traditionnelles stars que sont les pièces de monnaie, les cartes postales et autres disques (de Johnny bien sûr), la bourse a mis à l'honneur des collections plutôt surprenantes. Les surprises enfermées dans un célèbre œuf en chocolat sont, par exemple, devenues un objet de convoitise. Les plus rares, c'est-à-dire les plus anciennes, peuvent atteindre 1 500 euros, comme quoi la gourmandise peut payer.

Michel Lannoy, le président de l'association, est assez content du succès d'estime de son rendez-vous, même si la participation n'a pas été aussi forte qu'espéré. « C'est la première fois que la bourse se tient hors de Langon. C'est un expérience à retenter, confie-t-il. Nous rencontrons des amis collectionneurs, ça renforce le lien social entre tous ces gens un peu dispersés dans notre département. » Des passionnés qui n'ont pas oublié de se joindre à l'actualité, la recette des entrées sera reversée au Téléthon.

: Gauvain Peleau-Barreyre



Une trentaine d'exposants se sont retrouvés PHOTO G.P-B

LE RÉPUBLICAIN 01.12.05

CHANSON / Valérie Ambroise au café le Médiéval

Une action pour faire connaître certains artistes

L'association des cafés historiques d'Europe est venue une nouvelle fois à Saint-Macaire au restaurant «le Médiéval» avec Valérie Ambroise. Le but affiché était de faire venir des familles pour une sortie, à la place d'un film pas toujours très bon à la maison.



Photo Le Républicain : P.R

Valérie Ambroise, une grande artiste qui est passée à Saint-Macaire.

L'objectif parallèle de ces soirées est aussi de faire connaître ou mieux connaître des artistes en leur donnant les moyens de se produire. Mardi dernier Valérie Ambroise a été accueillie par «le Médiéval». Elle a 45 ans de carrière dans la chanson et refuse de prendre sa retraite, elle a besoin du public et ce dernier ne s'en plaint pas. Valérie est d'origine arménienne par son père. Elle a parcouru le monde, a longtemps vécu à Paris, et vient de s'installer en Tarn-et-Garonne. Elle se revendique de la tradition parisienne du café chantant et se rappelle même qu'elle a commencé en faisant des «restos à la manche». Quelques temps après elle a connu ses heures de gloire avec l'Olympia, 15 000 personnes. Elle a commencé avec des chanteurs «rive gauche» à Paris: «*ceux qui avaient quelque chose à dire*» (Romain Didier ...). Elle a fait aussi des inaugurations de salles nationales et des concerts en Corée, en Israël, en Allemagne, en Grèce...

Mais ce que les quelques visiteurs (privilégiés) de cette soirée retiendront, c'est que Valérie Ambroise est une admiratrice de Brassens et, de fait, une formidable interprète. Elle donne l'impression de tout connaître sur lui, pourtant elle ne l'a rencontré que quelques minutes avant qu'il ne monte sur scène et «*ce fut le dialogue de deux timides*».

Nouveau rendez-vous mardi 6 décembre

En revanche, elle a eu la chance de chanter avec son bassiste Pierre Nicolas (disparu en 1990) qui a exigé d'elle qu'elle fasse les 80 accords que Brassens faisait sur une chanson de deux minutes trente. Elle a débuté son répertoire par une chanson de Ferrat qui rendait hommage à Brassens puis des chansons inédites et inconnues du public que lui avait donné Pierre Nicolas. Peu à peu, sans la moindre fausse note, elle a entraîné ses spectateurs avec des chansons très populaires, les encourageant par de généreux sourires qui laissaient entrevoir une âme ouverte. Avec les chansons de Brassens, elle a apporté toute une culture. Ainsi elle a expliqué que Brassens qui véhiculait des valeurs morales, de tolérance, d'humanité était interdit en URSS ou en Argentine mais que dès 1955 des gens se réunissaient en secret pour traduire et écouter. Elle a rendu hommage encore au travail du poète et à sa précision, la force des mots choisis et aux mélodies qui semblent simples mais ne le sont pas, et qui jouent le rôle des musiques de film: un accompagnement. Prochain rendez-vous des cafés historiques d'Europe au restaurant «le Médiéval» à Saint-Macaire le mardi 6 décembre avec Jean-Pierre Réginal sur les textes de Jean-Claude Darnal comme «Toi qui disait» ou «Tant mieux si la route est longue».

Pierre RAMBAUD

LE REPUBLICAIN 08. 12. 05

GENDARMERIE / Instruction collective pour le maintien de l'ordre avec l'escadron mobile

Impressionnant déploiement à St-Macaire

De nombreux bus et fourgons de gendarmerie étaient stationnés le long des quais jeudi 1er décembre à Saint-Macaire…

Pas moins de 65 gendarmes étaient rassemblés jeudi en bords de Garonne.

La raison de ce déploiement impressionnant n'était autre qu'une instruction collective relative au maintien de l'ordre.

L'escadron mobile de La Réole était emmené par le capitaine Vanderplancke et cette instruction s'adressait à des officiers et sous-officiers professionnels.



De vrais gendarmes en faux émeutiers. Feuilles, branchages et bâton constituaient les armes de ces manifestants d'un jour.

Environ 4 à 5 fois par an, des exercices tels que ceux-là sont réalisés par la brigade mobile.

Ce jeudi 1er décembre, une des manœuvres consistait à faire passer un convoi de produits toxiques sur un axe bloqué par des manifestants.

Les faux émeutiers armés ont joué le jeu face aux véhicules et aux gendarmes casqués et équipés de boucliers.

Après plusieurs sommations, le convoi a avancé et les faux manifestants, extrêmement bien grimés, ont fini par se disperser. Un rassemblement qui n'a pas du laisser indifférents les automobilistes qui empruntaient l'axe Langon-La Réole.

Marie SACHETTI



Photos Le Républicain- M.S.

L'instruction collective pour le maintien de l'ordre public a rassemblé 65 gendarmes de l'escadron mobile de La Réole sur les rives de la Garonne à Saint-Macaire.

06-12-05

II SAINT-MACAIRE

Jean-Pierre Réginal au Médiéval. C'est Jean-Pierre Reginal, auteur-compositeur qui sera l'invité aujourd'hui du café chantant, au restaurant Le Médiéval. Après une formation classique de piano et d'art dramatique, abandonnant ses études de droit, il se lance dans la vie d'artiste. Puis, il enchaîne les émissions de radio et de télévision, écrit la musique de feuilletons et jingles publicitaires pour la télévision. Refusant le show business, et les coups d'éclats, Jean-Pierre Réginal, a creusé son sillon grâce à une voix qu'on n'oublie pas.
Repas à partir de 19 h 30, sur réservation au 05.56.62.28.38.

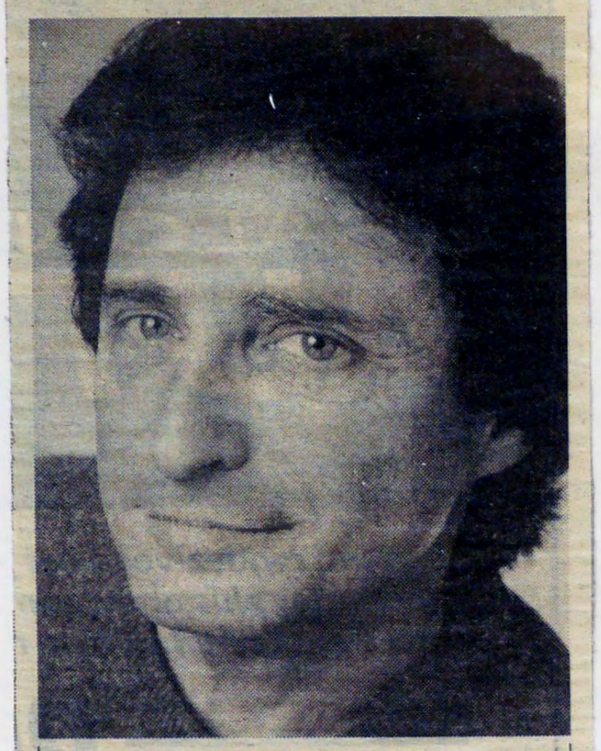

Jean-Pierre Reginal sera au Médiéval mardi PHOTO DR

08-12-05

II SAINT-MACAIRE

Permanence. Jean Dieulivol, conciliateur de justice assermenté, reçoit en mairie le vendredi 9 décembre, de 15 h à 17 h.
Prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie au 05.56.63.03.64. Les entretiens sont entièrement gratuits.

LE RÉPUBLICAIN 08-12-05

En route pour deux sorties avec les Edelweiss

L'association des randonneurs de Saint-Macaire a bientôt quatre ans et jamais le froid et l'humidité ne leur ont fait baisser de régime. Au contraire, ils affirment encore: «*Un jour de sentier, sept jours de santé*».

Ainsi donnent-ils rendez-vous jeudi 8 décembre pour une boucle à Loupiac, suivie de la visite des thermes gallo-romains (il y aura même une surprise). 11km en tout départ à 13h de la mairie de Saint-Macaire ou à 13h30 de l'église de Loupiac.

Le dimanche 11 décembre, ce sera les 13 km de Montpezat départ à 8h de la mairie de Saint-Macaire.

Enfin le jeudi qui suit, une ballade autour de Castets-en-Dorthe de 12km partira de la mairie de Saint-Macaire à 13h et de la première écluse de Castets à 13h30.

Pour tous renseignements contacter le siège d'association au 05.56.76.16.02.

10-12-05

CDC DES COTEAUX MACARIENS. Situation budgétaire, bilan touristique et bassins de rétention ont été les points marquants de la dernière réunion

Fréquentation touristique en baisse

■ C'est l'exposé de la situation budgétaire au 5 décembre qui a ouvert, cette dernière réunion des élus communautaires pour 2005. Jean-Marie Billa fait observer que seuls 40 % des charges à caractère général ont été dépensées, tout en rappelant que ce chapitre avait été surestimé.

Par contre en ce qui concerne, les charges personnels, ce poste devrait être dépensé à 90 %. La dépense principale provenant de la redevance ordures ménagères reversée au SICTOM. On peut aussi constater que les communes n'ont pratiquement pas reçu de fonds pour les actions enfance et jeunesse, car la CAF n'a rien versé à la CdC en raison du temps pris par le renouvellement des contrats. Le total des dépenses de fonctionnement s'élève donc à 1035321,33 € alors qu'il avait été budgétisé à 1544501,20 €. Concernant les recettes de fonctionnement, le maire de Saint-Macaire fait remarquer que la somme inscrite pour le SICTOM correspond aux titres émis, mais pas à ce qui a été perçu. Pour 2004, les impayés se chiffrent à environ 30000 € et à 60000 € pour l'exercice en cours. Le total des recettes de fonctionnement 1267008,22 €. On ne constate donc aucun dérapage financier. Roland Laporte, le maire de Caudrot s'interroge sur la façon de régler les impayés. Hélène Bové, la directrice des services, rappelle que des procédures ont été lancées par la trésorerie, mais que certaines des personnes ne pouvaient payer. Alors soit ces impayés sont inscrits en non-valeur soit de nouvelles procédures doivent être entreprises par huissier. En raison de ce problème, la CdC décide d'abandonner la redevance pour revenir à la taxe d'enlèvement.

La DDE emporte l'étude de faisabilité. Michel Hilaire dresse le bilan de la commission tourisme, avec notamment la création de l'association tourisme en coteaux macariens. Une structure qui œuvre à l'élaboration de projets comme le marché de pays ou le dépliant touristique. Le maire de Saint-Pierre-d'Aurillac rappelle que depuis mai dernier, un agent de l'OTEM se charge de l'accueil des touristes. Délégation qui sera reconduite en 2006. La subvention versée initialement à l'OTEM le sera à la CdC en raison du changement de compétence.

Concernant la saison touristique, il apparaît une baisse de fréquentation sur l'ensemble des lieux d'accueil de l'Entre-Deux-Mers. Enfin, Michel Hilaire apprend que les locaux vont être réaménagés pour les rendre plus fonctionnels et mieux adaptés aux différentes activités qu'ils accueillent.

Dernier point important de cette saison, qui a d'ailleurs suscité un gros débat, les bassins de rétention à Verdelais et à Saint-Pierre-d'Aurillac. Alain Bellard, le maire de Pian, rappelle qu'une notice explicative retraçant les grandes de lignes de l'étude de 1998 a été envoyée à chaque commune. Pour réaliser l'étude de faisabilité, SOGREAH prendrait 24500 €; SOCAMA 27100 € et la DDE 7237 €. Lors des discussions qui ont suivi, il ressort qu'il est important de mettre l'accent sur la prévention et que pour beaucoup une étude précise s'impose. Certains autres craignent cependant le manque de moyens pour réaliser les travaux. A l'issue du vote, il est décidé de faire réaliser l'étude de faisabilité par la DDE, même si cette proposition est la moins complète des trois.

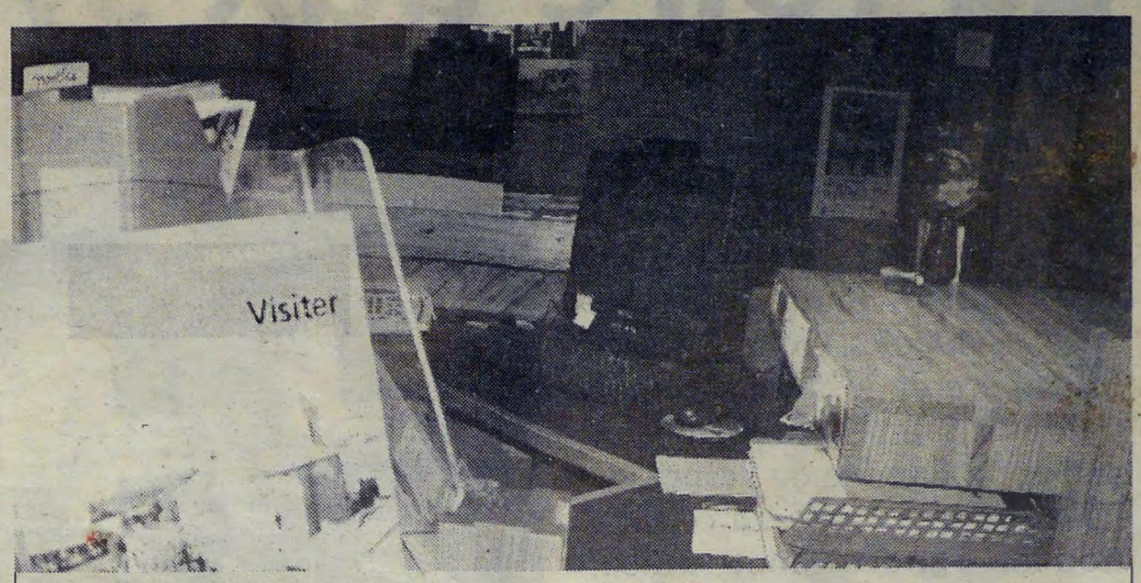

Les locaux de l'accueil touristique vont être rendus plus fonctionnels

PHOTO PATRICK IZAUTE

Autres délibérations

Lors de la dernière séance du Conseil municipal si le cas du bureau de poste a monopolisé la majeure partie des débats, plusieurs délibérations et décisions ont tout de même été prises.

Concernant tout d'abord, le personnel communal, M. Lacoste voit son contrat emploi solidarité prolongé d'une année. Ensuite, devant l'augmentation du nombre des enfants scolarisés et des charges de travail, le conseil a décidé qu'en cas de besoin, de maladie ou d'absences de personnel, il pourra faire appel à l'emploi de personnel temporaire. Il a également été décidé l'achat de terrains au lieu dit Casquit en vue d'en faire des parcelles constructibles.

Enfin, au sujet de l'assainissement, on notera qu'en raison de la modification de compétence pour le syndicat, la prise en charge du service public d'assainissement non collectif revient au syndicat d'assainissement.

LE RÉPUBLICAIN 08.12.05

SOLIDARITÉ / Les collectionneurs se mobilisent pour le Téléthon

Passion et partage dans la cité

L'Association des collectionneurs et créateurs passionnés, bien connue à Langon pour ses entreprises caritatives, a traversé la Garonne. Elle a mis en place pour la première fois un salon des collectionneurs qui a bénéficié au Téléthon.

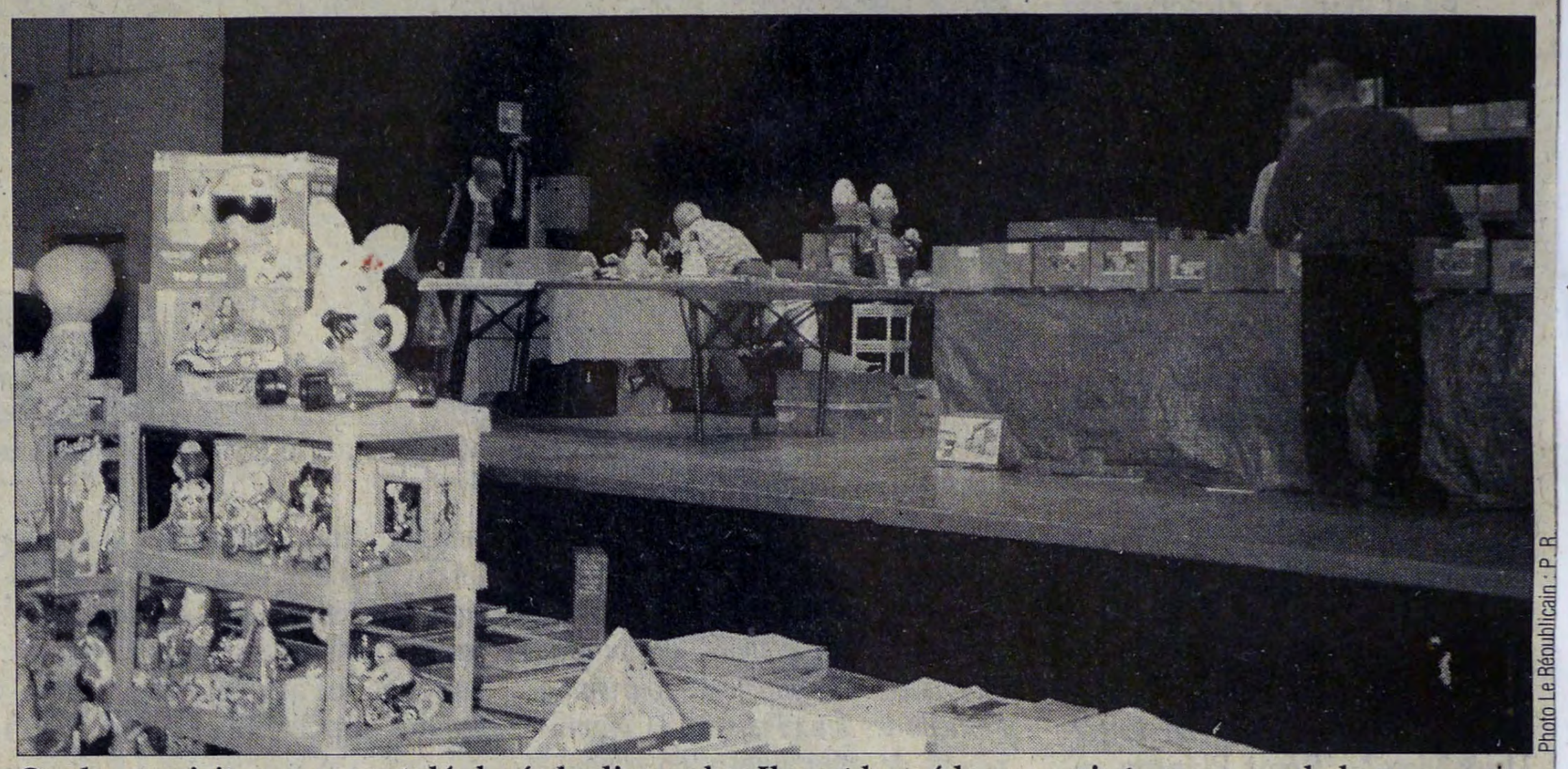

Photo Le Réoublicain : P. R.

Quelques visiteurs se sont déplacés le dimanche. Ils ont bravé le mauvais temps pour la bonne cause.

La salle François-Mauriac de Saint-Macaire a été envahie deux jours durant et densément occupée par des étalages de collections diverses et variées telles des cartes postales, des bouquins, des images, cartes de vœux, des muselets de champagne, vous savez bien ces petites pièces de métal (parfois en or) parfois richement décorées qui sont au sommet du bouchon de champagne: leur collectionneur s'appelle… le placomusophile! L'ambiance était studieuse, faite de brocante avec des échanges et des ventes. C'était aussi un carrefour de passionnés, les uns de jouets anciens, trains électriques ou mécaniques, des numismates, des philatélistes et parmi eux des figures locales qui collectionnent aussi les cartes téléphoniques. D'autres possèdent tout ce qui peut exister comme fèves et petites figurines, des boutons de nacre, des appareils photos, des petites voitures, des vieux billets de banque grands comme des napperons, des poupées, des mignonnettes, des coquetiers, des crèches, des cassettes vidéos, des disques vinyls, des bandes dessinées, des Norev ces voitures miniaturisées de type majorette… tout se collectionne!

Récolter des fonds

Le samedi, une responsable du Prieuré de Saint-Macaire est venue pour vendre et échanger des plantes rares, mais il a tellement plu et fait froid qu'elle n'a rien vendu. Le samedi était assez dur du point de vue climatique, les gens ne sont pas venus. Heureusement, le lendemain, il y eut un peu plus de visite mais les 1€ demandés à l'entrée (certains ont donné beaucoup plus) n'ont pas permis de récolter la somme escomptée. En fin d'après-midi du dimanche, l'association a elle-même versé une somme et a remis le tout à l'AFM (Association français contre les myopathies) de Mérignac . C'était la première fois depuis 15 ans d'existence que ACCP organisait pour le Téléhon une bourse aux collections; d'habitude l'association organise plutôt des défis dans des hypermarchés (toujours sur le thème des collections). Cette année, les intempéries ont rendu impossible la plupart des activités extérieures avec les sapeurs-pompiers, et ce temps exécrable est aussi sans doute à l'origine de la faible fréquentation du salon: l'ACCP a remis à l'AFM un chèque moins important qu'elle ne l'espérait, mais quoi qu'il en soit, elle a suivi son dicton «la Passion partagée» avec le Téléthon. L'AFM a obtenu des résultats soit en finançant directement des unités de recherche soit en tant qu'aiguillon des politiciens et beaucoup de progrès ont été réalisés mais il reste beaucoup à faire contre ces maladies «orphelines» qui touchent 5 millions de personnes. Chaque semaine une nouvelle maladie rare est découverte (souvent son origine est génétique).

Pierre RAMBAUD

13.12.05

SAINT-MACAIRE Le conseil de la CdC des Coteaux macariens a décidé l'achat d'un camion de voirie

Du matériel neuf

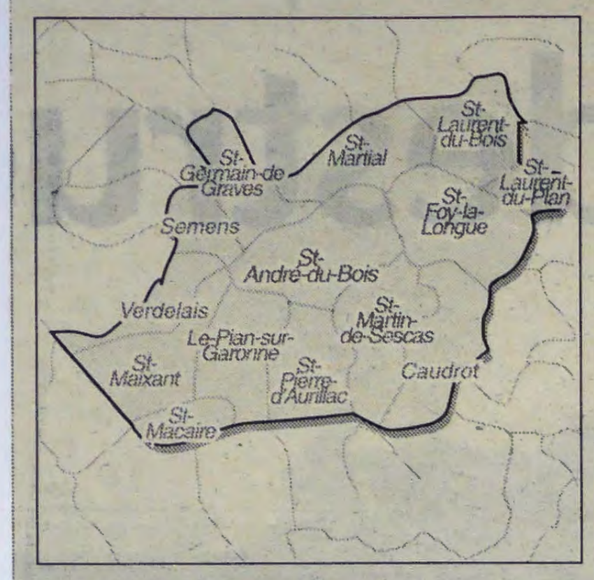



Chemins de randonnée et têtes de pont bientôt nettoyés PHOTO PATRICK IZAUTE

Lors de la dernière réunion des élus communautaire, Roland Laporte, le responsable de la Commission voirie annonçait qu'un nouveau camion d'un montant de 20 1017 euros avait été commandé en remplacement de celui qui avait été volé. Après remboursement de l'assurance la part incombant à la charge de la Communauté de communes est de 2 463 18 euros. La nouvelle épareuse a aussi été commandée. Avec la reprise qui a été proposée, son coût s'élève à 17 000 euros. Le tour de faucardage est en train de s'achever, mais le maire de Caudrot indiquait que le temps pluvieux rendait l'accès à certains secteurs difficiles. Il rappelait qu'un courrier a été expédié à chaque commune pour leur proposer que les agents faucardent des secteurs qui en auraient besoin, une fois leur tour terminé. Enfin lorsque le chauffage sera fini, les employés effectueront quelques travaux dans les locaux de la Cde, nettoyeront le tour des panneaux de signalisation. Et en fonction du temps restant, s'occuperont des chemins de randonnée et des têtes de ponts. Concernant la commission enfance jeunesse, Philippe Mesnard, son responsable rappelle que la signature du contrat temps arrive tardivement en raisons des multiples hésitations de la CAF.

Au fil des dossiers

Contrat éducatif local : une subvention de 12 050 euros va être versée pour aider les actions entreprises sur le cantion.

Club environnement et RAM : des ateliers de sensibilisations ont été mis en place au sein des CLSH.

Les assistantes maternelles et le RAM organisent un goûter le 17 décembre à Saint-Maixant.

Safer : elle propose à la Cde, un contrat qui permettrait de connaître l'intégralité des ventes hebdomadairement sur le canton. Cette alternative permettrait de faire baisser le coût de la notification. Collège de Pian : le conseil choisi Jean-Marie Billa pour représenter la Cde au conseil d'administration de l'établissement.

Possible transfert du centre de loisirs. Il fait remarquer que le contrat qu'il est proposé de signer pour 2005, 2006 et 2007 comporte une mise en garde. Le maire de Verdelais souligne alors que la Cde serait amené à se positionner en cas d'un retrait éventuel de la CAF afin de savoir si les actions entreprises seraient maintenues. Le contrat est voté à l'unanimité. Philippe Mesnard apprenait que la commission travaille aussi au transfert des centres de loisirs sans hébergement (CLSH) à la Cde. Ainsi la commission financière sera amenée à se prononcer sur ce dossier.

Le maire de Saint-Macaire précise qu'il n'est pas question de remettre en cause la délégation de l'activité CLSH aux associations AVL et CVLV, mais simplement que la Cde, amenée à payer, ait un droit de regard. Odile Rambaud regrette que « l'attitude dominante de la CAF » devienne gênante .

Elle prône la vigilance quant à un éventuel retrait de la CAF dans le financement des actions entreprises. Ce qui faisait demander à Sylvie Di Liégro si, dans ce cas précis, la Cde continuerait à financer. Inquiétude qui, selon Philippe Mesnard, pousserait les élus à trouver de nouveaux financements.

14.12.05

TOULENNE ET SAINT-MACAIRE

Rectificatif. Hier, les photos du conseil de communauté des coteaux macariens et celle du Conseil municipal des enfants de Toulenne qui illustrait l'article sur le spectacle des élèves ont été échangées. Toute nos excuses à nos lecteurs.

14.12.05

SAINT MACAIRE

Concert Ardilla. Vendredi 16 décembre, dernier rendez-vous musical de la saison. La soirée sera animée par les Fifres de Garonne, et le groupe Or Not qui assurera le côté bal trad. Petite restauration sur place. Entrée 3€. Salle François Mauriac à 19 heures. Renseignements au 05.56.62.27.36.

[MOTOCYCLISME] LIGUE D'AQUITAINE 10.12.05

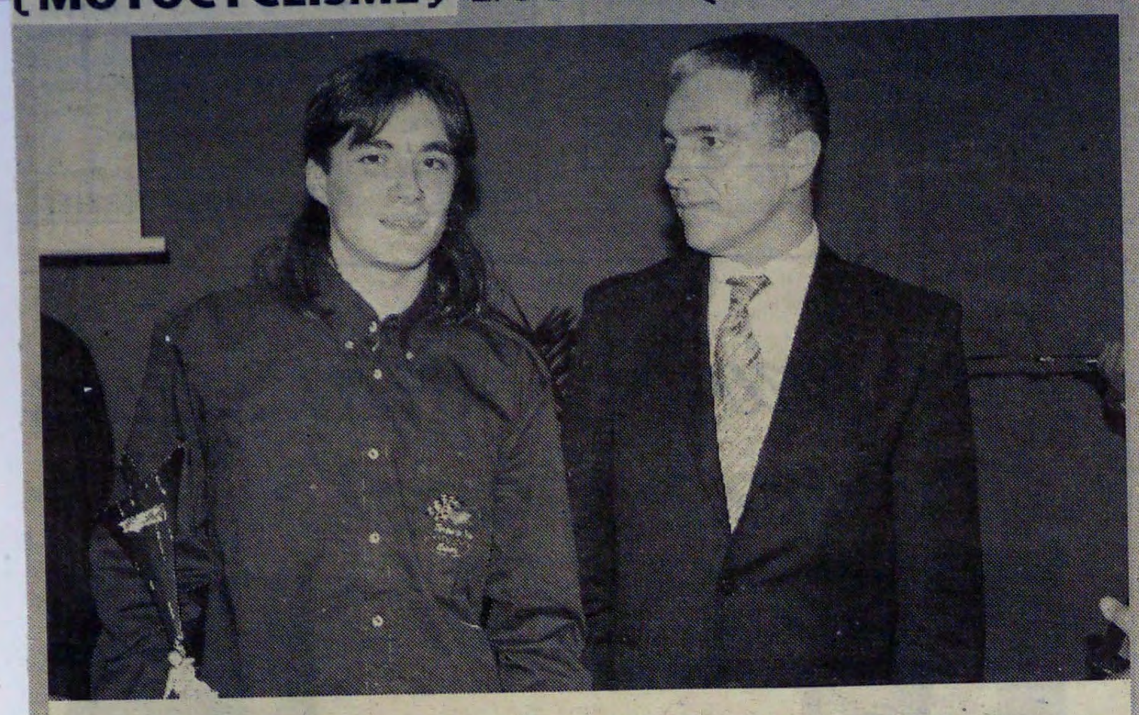

Le challenge du nombre. La Ligue d'Aquitaine de motocyclisme a pris ses quartiers dimanche dernier dans l'enceinte du Salon auto-moto de Bordeaux-Lac. Les 104 clubs que compte la Ligue avaient délégué leurs représentants. Le plus représenté avec vingt-cinq membres était le Moto Start-Club de Saint-Macaire. Le MSCM est l'organisateur du Grand Prix de France du championnat du monde de grass-track. L'épreuve aura lieu le 24 juin en nocturne. A l'issue de l'assemblée générale, le directeur général de la FFM, Daniel Barthélémy et le président de la Ligue, Patrick Thollas, ont remis le challenge du plus grand nombre au président macarien Jean-Pierre Baradat (notre cliché).

PHOTO JEAN-CLAUDE DUPOUY

12.12.05

II SAINT-MACAIRE

Précision. Contrairement à ce que l'on pouvait lire dans l'article du samedi 9 décembre, la communauté de communes des côteaux macariens n'a pas décidé d'abandonner la redevance pour repasser au système de taxe d'enlèvement d'ordures ménagères. D'autre part, les autres délibérations ne concernaient pas le conseil communautaire mais la dernière réunion du conseil municipal de Saint Maixant. Que les élus communautaires et municipaux veuillent bien nous en excuser.

12.12.05

II SAINT-MACAIRE



Le challenge du nombre

Une regrettable inversion de photo dans la page sports de samedi a fait apparaître Lucas Bechis en compagnie du président de la ligue motocycliste d'Aquitaine, Patrick Hollas. A l'issue de l'assemblée générale qui s'est tenue au salon auto-moto a été remis au président du motostart club macarien Jean-Pierre Baradat le trophée du challenge (notre cliché). Lucas Bechis, licencié au moto club de Frontenac a été récompensé pour sa 3ème place obtenue dans le championnat de France junior 125CC de moto cross.

LE REPUBLICAIN 22.12.05

INITIATIVE / 52 enfants réunis dans la salle des fêtes communale

Des clubs environnements pour sensibiliser les enfants

La Cdc des Coteaux macariens a organisé une présentation des clubs environnement de son territoire mercredi dernier dans la salle des fêtes de Saint-Macaire.

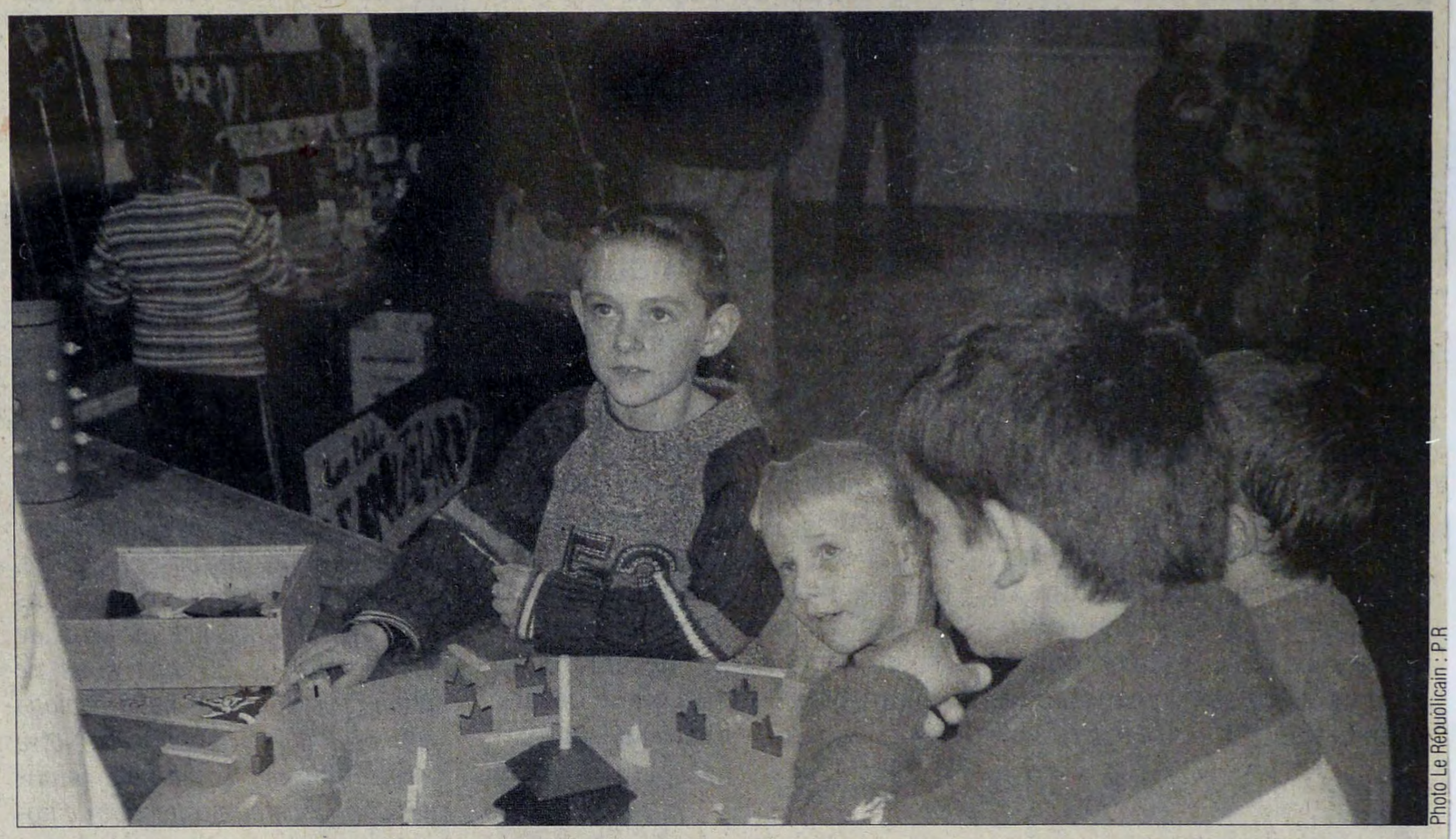

Photo Le Républicain : P.R

Au stand des petits débrouillards les expériences s'enchaînent.

52 enfants ont été réunis autour de stands avec, face à face, le club du centre de loisirs de Verdelais et celui de Saint-Pierre-d'Aurillac, l'association des Petits débrouillards encore et AVL, CVLV ainsi que tout le personnel d'encadrement des enfants du canton. Hélène Bové, en maître de cérémonie, a donné la parole aux animateurs des clubs qui avaient une approche commune et la même thématique: l'eau. Ils se sont concentrés sur des expériences sur l'eau: comme faire flotter des objets tels un trombone, des piques à brochette, de la pâte à modeler, des osselets ou une tentative de rendre de l'eau prélevée dans le ruisseau potable en la filtrant avec des matériaux naturels comme le sable ou la mousse.

Ils se sont rendus compte en bout de chaîne que l'eau obtenue avait une apparence de propreté mais que les résultats d'une analyse biologique les ont informés qu'elle n'était pas potable en raison de la présence de bactéries. Une troisième batterie d'expérience portait sur «l'Eau force d'énergie» qui a donné lieu à la conception de moulins à eau.

Parallèlement la fabrication de filet de pêche a permis de récolter et d'observer la faune et la flore aquatique. Les animateurs ont remercié la Cdc de son soutien et Nathalie Claverie a souligné ce rôle. La présidente Josiane Combret a exprimé sa satisfaction de voir l'intérêt des plus jeunes pour le milieu naturel et pour l'eau au travers d'expériences: «*Il faut penser hélas que l'eau est une denrée rare, non en France, mais dans le monde trop de gens n'ont pas accès à l'eau. Nous ne pouvons nous en rendre compte puisque nous avons juste à tourner le robinet.*» Et puisque ce bien est abondant en France, il faut le préserver. Philippe Mesnard, vice-président, de la commission sociale, jeunesse, éducation et sport a pris la parole pour suivre la présidente dans son propos et demander aux enfants, qui ont maintenant une conscience de l'environnement, de ne plus couper les fleurs, de ne pas jeter des déchets dans la nature et d'interpeller les petits camarades qui le feraient.

Pierre RAMBAUD

Qui sont les petits débrouillards?

L'association missionnée par la Cdc des Coteaux macariens est présente depuis dix ans en Aquitaine. Elle est née d'une idée québécoise il y a 30 ans: l'initiation des plus jeunes à la démarche expérimentale et l'attention à l'environnement au sens large (nature, environnement urbain, les climats, le ciel, les transports ...), la récupération des matériaux et ce à l'occasion de programmes scolaires ou de loisirs.

L'association a mis un pied à Paris puis a essaimé dans 17 régions françaises et dans les DOM. Avec la science comme clé pour comprendre le monde qui les entoure, la curiosité comme moteur de la démarche expérimentale, donner une seconde vie aux matériaux, les enfants adhérent.

Les animateurs ont été formés dans la culture scientifique «petit débrouillard», ils s'occupent des enfants de 7 à 12 ans, mais l'activité se développe aussi des plus jeunes aux plus vieux des collèges ainsi qu'auprès d'un public handicapé.

En Gironde, on recense 23 projets scolaires dont quatre pour handicapés. La responsable de l'antenne Gironde, Bérangère Héliot, était présente pour la présentation des clubs environnement du canton de Saint-Macaire.

LE REPUBLICAIN 15.12.05

Brèves

Trad'apéro vendredi

Vendredi 16 décembre aura lieu un Ardill'apéro trad avec «Trad'ardilla» et les «Or Not» ainsi que les fifres de Garonne. Cela se passera dans la salle François Mauriac de Saint-Macaire (prix de l'entrée 3€).

1er de l'an avec les marcheurs

Il n'y a pas de jours interdits pour crapahuter, ainsi le club des joyeux marcheurs de Saint-Macaire invite comme l'an dernier à leur randonnée du nouvel an.

Dès 2006, ça marche et le rendez-vous des Edelweiss aura lieu dès 8h30 devant la mairie de Saint-Macaire. Ce sera le départ pour trois heures de rando dans le vignoble macarien. Les responsables de l'association rappellent qu'il n'est pas interdit d'amener de bonnes chaussures, un vêtement de pluie, un petit sac à dos avec les restes de réveillon.

Un après-midi en chantant

La chapelle des Ursulines (juste en face d'Ardilla) a été le siège d'une après-midi en chansons.

Le public est venu écouter la chorale de la Volière, Nadine Gabard, Manu Wranckx, et d'autres.

19.12.05.

SAINT-MACAIRE

OPAH. La Maison de l'habitat étant fermée du 26 janvier eu 31 décembre, la permanence OPAH à la communauté de communes se tiendra exceptionnellement le jeudi 22 décembre de 9 heures à midi.

19.12.05

SAINT-MACAIRE Les Petits Débrouillards d'Aquitaine ont rencontré des enfants de la CdC pour aborder avec eux le thème de l'environnement

Débrouillards pour la nature

■ Quarante enfants étaient réunis mercredi matin salle François-Mauriac, sous la direction de Nathalie Claverie, coordinatrice enfance-jeunesse de la communauté de communes des Côteaux Macariens.

Cette première rencontre, autour de thèmes tels que la politique de développement durable et la préservation de l'environnement, entre plusieurs associations et les enfants du centre de loisirs a été particulièrement réussie... Quelques slogans ont donné le ton de la rencontre : « avec l'eau vas-y mollo », « coups de chaud sur la terre »...

Créé en 1990 et basée à Bordeaux, avec plusieurs antennes dans le Sud-Gironde, l'association les Petits débrouillards d'Aquitaine a diffusé des éléments de culture scientifique et technique auprès des enfants de 7 à 12 ans, grâce à une démarche originale basée sur le jeu et l'expérimentation.

Cette jeune association se manifeste dans les centres de loisirs, à l'école, sur les marché ou à l'hôpital. Des ateliers sont envisagés sur la période d'avril à juillet sur le thème de l'eau, et d'août à décembre sur le traitement des déchets. Renseignements sur les Petits débrouillards au 05.56.52.30.35

: A. Milet



Une bande de débrouillards PHOTO A.M.

20-12-05

SAINT MACAIRE

Permanences OPAH. Elles sont assurées par M. Fraiche, les derniers jeudis de chaque mois, de 9 h à 12 h au siège de la Communauté de communes des Côteaux macariens. Soit les jeudis 29 décembre, 26 janvier, 23 février, 30 marş, 27 avril. Tél : 05.56.63.64.41.

27.12.05

II SAINT-MACAIRE

Randonnée. L'association « Les Edelweiss » organise sa première randonnée pédestre le dimanche 1er janvier. Rendez-vous à 8 h 30, devant la mairie de Saint-Macaire, pour trois heures de randonnée dans le vignoble macarien. Renseignements au 05.56.76.16.02

28.12.05

II CÔTEAUX MACARIENS

Cours d'eau. La communauté de communes des Côteaux Macariens a lancé un programme de restauration de l'ensemble des cours d'eau de son territoire sur cinq années. En 2006, débutera la deuxième tranche de travaux sur les communes de Verdelais, Saint-Martin de Sescas, Saint-Pierre d'Aurillac et Saint-Maixant. Une réunion publique d'information sur les travaux de restauration végétale des ruisseaux Galouchey, Magdeleine et Gestat se tiendra le mardi 4 janvier à 20 h 30, à la mairie de Verdelais, en présence de l'entreprise chargée des travaux, du technicien rivière et de la fédération de pêche.

II SAINT-MACAIRE

Permanence du député. La permanence de Philippe Dubourg, Député de la Gironde est assurée par Véronique Bonnemazou, assistante parlementaire, à la mairie, jeudi 5 janvier, de 9 h à 12 h.

28.12.05

II SAINT-MACAIRE Trois stages de chant durant le mois de janvier à Ardilla

On travaille sa voix du côté d'Ardilla

■ L'association macarienne Ardilla compte dans ses activités, en complément de la chorale adultes et enfants, des cours de technique vocale. En effet, depuis le mois de septembre dernier, Elodie Hurtaud a rejoint l'équipe constituée d'une vingtaine de professeurs. Chanteuse depuis une petite dizaine d'années, Elodie a choisi de transmettre sa passion et son savoir-faire. Une fois par semaine, elle propose des cours de technique vocale, afin de travailler sur la respiration, le placement de la voix et l'interprétation.

Mais le travail de la voix ne s'adresse à tous les professionnels dont la voix est essentielle dans leurs activités. Quelle que soit la motivation, ce travail peut apporter à chacun beaucoup plus qu'on ne l'imagine. « Beaucoup de chanteurs et de chanteuses ne prêtent pas assez attention à ce qui les entoure, souligne Elodie. Travailler son oreille, s'ouvrir aux autres instruments, comprendre la structure d'un morceau est un travail très riche et très intéressant ».

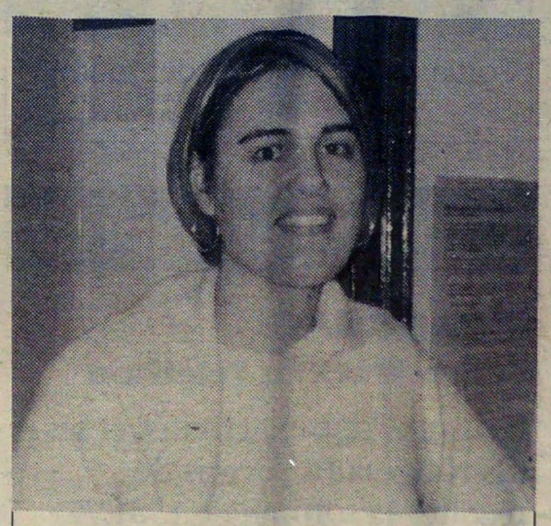

Elodie, professeur de chant pour Ardilla PHOTO ANNA MILET

Trois stages vocaux seront organisés à Ardilla durant le mois de janvier. Le samedi 7 et le samedi 21, de 14 h 30 à 17 h 30. le dimanche 29 janvier de 11 heures à 17 heures. Réservations obligatoires. Renseignements au 05.56.62.27.36.

: A.M.

LE REPUBLICAIN 22.12.05

ASSOCIATION / Assemblée générale du club de l'amitié

Des aînés toujours en bonne forme



Photo Le Républicain : D.R

Le bureau renouvelé s'est déjà mis au travail.

Le club de l'amitié a tenu son assemblée générale annuelle. 170 personnes sont venues; il faut dire qu'à midi avait lieu un déjeuner spectacle. Les gens sont de plus en plus nombreux, ce qui pose un problème de place car la salle François-Mauriac est vite saturée. C'est aussi le signe d'un succès qui ne faiblit pas. En effet les anciens ont besoin de se retrouver et de partager, l'ambiance est conviviale au club, les gens sont ouverts, voilà la recette de sa réussite.

Ce samedi, donc, deux nouveaux membres ont été élus au bureau parmi le tiers sortant. Le président d'honneur reste Jean-Marie Billa, la présidente Janine Imbert, les vice-présidents sont Jacques-Pierre Gourgues (qui est aussi l'organisateur des voyages) etYves Laffite (chargé des après-midi récréatives), trésorier Michel Dupuy, trésorière adjointe Jacqueline Beauge, secrétaire Nicole Priam, secrétaire adjointe Hélène Barrère, membre actifs Gisèle Bouey, Paulette Duchamps, Monique Dupuy, Guy Labrousse, Françoise Peyré, Suzette Sire. Les vérificateurs aux comptes sont Garielle Labrousse et François Duchamps. Le club de l'amitié compte désormais 203 membres avec les 17 nouveaux qui se sont inscrits le jour de l'assemblée générale. Le club et toujours aussi dynamique et le repas s'est déroulé dans une chaude ambiance.

Pour l'année écoulé les activités ont été nombreuses: de la galette des rois en passant par le spectacle d'Annie Cordy et par des voyages à Bayonne et à Dancharia, à l'Île de Ré puis à La Rochelle, une escapade de six jours à Madrid, Tolède et Burgos, la visite du grand musée du vin, le déplacement au Puy-du-Fou, la visite du Marais Poitevin, les grottes de Lascaux et de Périgueux et les danses irlandaises sans oublier les repas d'anniversaire et les mercredis récréatifs ou encore des lotos qui ont permis de financer un repas pour tous les membres et de baisser le prix de voyages.

Pour l'année à venir le club de l'amitié n'a pas prévu de s'ennuyer: en commençant par la galette des rois, ils vont s'inviter au cirque de Pékin, à un repas sur l'Aliénor, retourner à Dancharia, mais aussi en Ariège et pour un grand voyage en Haute-Savoie et sur deux jours le pont de Millau, ensuite : le Lot-et-Garonne, Espelette et une sortie cabaret est à l'étude, des repas anniversaires et les traditionnels lotos.

Pierre RAMBAUD

LE REPUBLICAIN 22.12.05

Brèves

Dernier Ardill'apéro de l'année



Photo Le Républicain : P.R

Les Sous-Fifres ont animé le dernier Ardill'apéro de l'année.

Pour son dernier Ardill'apéro, l'association de musique de Saint-Macaire a invité les «Or Not», les Sous-Fifres de Garonne et Trad'ardilla. Un soin particulier a été apporté à la décoration pour ce nouveau rendez-vous, des guirlandes naturelles en lierre tout frais et des chapelets d'ampoules lumineuses. Ce sont les Sous-Fifres qui ont lancé le bal et, puisqu'ils ont fait durer le suspens une demi-heure après l'heure prévue, les enfants ont peuplé la salle de leur jeux et de leurs cris. Le public regroupait déjà 60 personnes à 19h 30, des habitués, des amis, mais aussi des gens venus pour danser.

Permanence OPAH

La Maison de l'Habitat étant fermée du 26 janvier au 31 décembre, la permanence OPAH à la Communauté de communes se tiendra exceptionnellement le jeudi 22 décembre de 9h à 12h.

LE REPUBLICAIN 29.12.05

RANDONNÉE / La sortie du 1er de l'an

Les Edelweiss ne craignent pas le froid

L'association de randonnée macarienne qui appartient à la fédération française de randonnée prépare sa sortie du premier de l'an. Rendez-vous à 8h30 devant la mairie de Saint-Macaire pour trois heures de randonnée dans le vignoble.

Dans les montagnes jurassiennes, il n'est pas rare de voir une edelweiss poindre au milieu de la neige, c'était un nom de prédilection pour cette association de marcheurs motivés qui n'hésite pas à braver le mauvais temps pour aller faire sa quinzaine de kilomètres hebdomadaires.

L'association des Edelweiss donc, la tête pleine de projets envisage l'année 2006 en partant du bon pied avec toujours leur dicton «un jour de sentier, huit jours de santé».

Le nouveau bureau se compose du président Gérard Hanique, de la vice-présidente Michèle Daran, d'une secrétaire Marie-Andréa Hanique, d'un trésorier Jacques Broustet et de son adjointe Colette Duron et des administrateurs Jacqueline Streicher, Maryse Vignolles et Richard Sobera.

Cette association a une activité qui contribue à l'hygiène publique, de plus ses participants sont très entreprenants ils ramassent des papiers qui traînent, ils sont très ouverts, racontent leurs visites, jouent volontiers le rôle de reconnaissance des sentiers abandonnés, disparus et accueillent tous ceux qui le souhaitent créant et entretenant des vraies relations d'amitié.

Pierre RAMBAUD

LE REPUBLICAIN 29.12.05

Brèves

Restauration de l'ensemble des cours d'eau

La Communauté de communes des Coteaux Macariens a lancé un programme de restauration de l'ensemble des cours d'eau de son territoire sur 5 années. En 2006, débutera la 2ème tranche de travaux sur les communes de Verdelais, St-Martin-de-Sescas, St-Pierre d'Aurillac et Saint-Maixant. Une réunion publique d'information sur les travaux de restauration végétale des ruisseaux Galouchey, Magdeleine et Gestat se tiendra le mardi 4 janvier à 20h30 à la mairie de Verdelais en présence de l'entreprise chargée des travaux, du technicien rivière et de la Fédération de pêche.

Le fantôme de Bolkestein

L'ex et très actif collectif «Pour un non de gauche au traité constitutionnel européen» devenu «comité», a changé de nom et s'appelle désormais le «Vomité 29 mai Sud Gironde. Pour une alternative antilibérale». C'est ce comité qui invite tout intéressé ou curieux à venir mercredi 6 janvier 2006 dans la grande salle de la mairie de Saint-Macaire (1er étage) pour participer à une réunion d'information, de débat, de travail sur «le retour de la directive Bolkestein».

27.12.05

HABITAT. Depuis quelques années, le Sud-Gironde voit apparaître les premières résidences sécurisées

Urbanisation au galop



La Verrerie ou le type de résidence donnant des avantages fiscaux aux bailleurs PHOTO PATRICK IZAUTE

Le besoin de fuir la ville, le prix des terrains constructibles en zone péri-urbaine de plus en plus prohibitif, la proximité de l'agglomération bordelaise et bien sûr le manque réel de logements locatifs ont multiplié le nombre de constructions en Sud-Gironde. En particulier dans le pourtour du chef-lieu d'arrondissement. Toulenne, Roaillan, Saint-Maixant, Saint-Pierre-d'Aurillac, Cérons, Podensac ont vu leur population augmenter de façon conséquente en quelques années. Et maintenant c'est au tour de Saint-Macaire.

Cette urbanisation possède plusieurs visages. Si dans certaines communes ce sont des constructions financées par leurs futurs occupants, dans d'autres c'est le système locatif qui l'emporte. Sur ce point, on se trouve devant deux cas principaux de figures. Soit les logements appartiennent au parc public, soit ils sont la propriété d'investisseurs privés. Un système qui procure des avantages fiscaux aux bailleurs (lire par ailleurs). D'autant qu'il peut s'appliquer à des constructions neuves mais également à la réhabilitation de l'ancien. On trouve les deux exemples à Saint-Macaire avec la construction de résidences nouvelles à l'image de la Verrerie et le rachat du patrimoine comme dans la rue Eyquem.

Déséquilibre du tissu local. Le premier cas prend souvent la forme de résidence fermée. Ce mode de logement connaît un certain succès en raison de la sécurité qu'il est censé procurer, de la sélection de ses voisins, de l'absence de porte à porte. Sans oublier la quiétude dont bénéficient des parents qui peuvent laisser gambader leur progéniture à l'extérieur sans crainte des voitures et des mauvaises rencontres. Bref que du bonheur ! Cependant, on peut se demander quelle est la capacité d'intégration de ces populations. Et si leur arrivée massive ne va pas créer quelque part un déséquilibre. La question avait fait d'ailleurs débat au sein des élus macariens et de la population.

« C'est une opération basée sur la spéculation et le profit dont une municipalité de gauche doit empêcher la réalisation. Seulement la loi ne permet pas de la refuser. La commune avait un projet de 64 logements avec Gironde Habitat au lieu de 169 de Garros Promotion », explique Jean-Marie Billa, le maire, tout en refusant d'apporter sa caution au projet privé. Socialement, il pense que l'arrivée d'environ 400 nouveaux habitants risque de provoquer un certain déséquilibre du tissu local par bouleversement et remise en cause de la texture locale. Phénomène qui pourrait tout aussi bien intervenir ailleurs, même sans résidence sécurisée. De telles augmentations de population impliquent aussi l'adaptation des équipements, notamment scolaires. « Plus d'habitants, plus de moyens pour faire vivre la vieille ville », fait remarquer le maire. Reste à savoir si « ce surcroît de recettes suffira à solvabiliser le surplus d'équipements nécessaires » pour reprendre les mots d'Alain Falissard lors d'un Conseil municipal.

Sans oublier le joli désordre qui risque de régner à la jonction du cours Gambetta et de la RN 113 quand tout ce petit monde partira travailler.

: Patrick Izaute

Avantages fiscaux

L'accroissement du parc locatif et le désintéressement des grands propriétaires institutionnels ont rendu indispensable l'appel aux investisseurs particuliers. Ainsi, depuis 19 ans, qu'ils s'appellent Méhaignerie, Périssol, Besson ou Lienemann, tous les ministres du logement ont proposé des avantages fiscaux en cas d'investissement dans le locatif privé. Le dernier en date étant De Robien. L'objectif se résume à alléger ses impôts - voire de ne pas en payer - sur une durée de dix ans, un peu à la manière de l'assurance vie ou des SICAV autrefois. Au bout de cette période, le propriétaire peut garder ou vendre son logement. Donc, dans le second cas, empocher au passage une belle plus-value quand on connaît l'augmentation qui a frappé l'immobilier ces derniers temps.

LE REPUBLICAIN 29.12.05

RANDONNÉE / La sortie du 1er de l'an

Les Edelweiss ne craignent pas le froid

L'association de randonnée macarienne qui appartient à la fédération française de randonnée prépare sa sortie du premier de l'an. Rendez-vous à 8h30 devant la mairie de Saint-Macaire pour trois heures de randonnée dans le vignoble.

Dans les montagnes jurassiennes, il n'est pas rare de voir une edelweiss poindre au milieu de la neige, c'était un nom de prédilection pour cette association de marcheurs motivés qui n'hésite pas à braver le mauvais temps pour aller faire sa quinzaine de kilomètres hebdomadaires.

L'association des Edelweiss donc, la tête pleine de projets envisage l'année 2006 en partant du bon pied avec toujours leur dicton «un jour de sentier, huit jours de santé».

Le nouveau bureau se compose du président Gérard Hanique, de la vice-présidente Michèle Daran, d'une secrétaire Marie-Andréa Hanique, d'un trésorier Jacques Broustet et de son adjointe Colette Duron et des administrateurs Jacqueline Streicher, Maryse Vignolles et Richard Sobera.

Cette association a une activité qui contribue à l'hygiène publique, de plus ses participants sont très entreprenants ils ramassent des papiers qui traînent, ils sont très ouverts, racontent leurs visites, jouent volontiers le rôle de reconnaissance des sentiers abandonnés, disparus et accueillent tous ceux qui le souhaitent créant et entretenant des vraies relations d'amitié.

Pierre RAMBAUD

LE REPUBLICAIN 29.12.05

Brèves

Restauration de l'ensemble des cours d'eau

La Communauté de communes des Coteaux Macariens a lancé un programme de restauration de l'ensemble des cours d'eau de son territoire sur 5 années. En 2006, débutera la 2ème tranche de travaux sur les communes de Verdelais, St-Martin-de-Sescas, St-Pierre d'Aurillac et Saint-Maixant. Une réunion publique d'information sur les travaux de restauration végétale des ruisseaux Galouchey, Magdeleine et Gestat se tiendra le mardi 4 janvier à 20h30 à la mairie de Verdelais en présence de l'entreprise chargée des travaux, du technicien rivière et de la Fédération de pêche.

Le fantôme de Bolkestein

L'ex et très actif collectif «Pour un non de gauche au traité constitutionnel européen» devenu «comité», a changé de nom et s'appelle désormais le «Vomité 29 mai Sud Gironde. Pour une alternative antilibérale». C'est ce comité qui invite tout intéressé ou curieux à venir mercredi 6 janvier 2006 dans la grande salle de la mairie de Saint-Macaire (1er étage) pour participer à une réunion d'information, de débat, de travail sur «le retour de la directive Bolkestein».

09.02.05

Le projet d'une passerelle innovante toujours en suspens

« Je pense m'installer en haut de la pile à condition que l'on m'amène à manger ». Au-delà de la plaisanterie, Michel Hilaire a du mal à digérer la décision d'Airbus et « cette façon d'être mis devant le fait accompli. On a l'impression dans cette affaire que le progrès arrive comme un rouleau-compresseur qui fait sauter la mémoire ». Le conseiller général et maire de Saint-Pierre d'Aurillac est d'autant plus amer qu'il est à l'origine d'un projet de passerelle piétonne en carboglulam, entre les deux rives, appuyée sur les deux piles (voir nos éditions du 3 mars et du 8 septembre 2004). Un projet qui avait attiré l'oeil des financeurs, comme la Région ou l'État, par son côté innovant. Rappelons que le carboglulam est un matériau, mis au point par la société médocaine Epsylon Composite, qui allie la résistance de la fibre de carbone et les qualités traditionnelles et environnementales du pin maritime. Une alternative économique potentiellement salutaire pour la filière sylvicole.

La construction de cette passerelle, pour laquelle les communautés de communes des deux rives ont commandé des études de faisabilité, est-elle possible avec une seule pile (en dehors de toute considération sur le déséquilibre visuel et esthétique) ?

« Le CTAB (centre technique du bois et de l'ameublement) est en train d'étudier la question. Ce ne sera pas simple : la portée va passer de 70 mètres à plus de 1000 mètres ».

Reste que, comme le soutient Charles Vérité, la demande de démolition de la pile par Airbus doit pousser les élus locaux à solliciter la manne financière du géant aéronautique. A priori, et pour l'heure, Airbus ne serait disposéqu'à financer le surcoût engendré par la destruction de la pile...

10-02-05

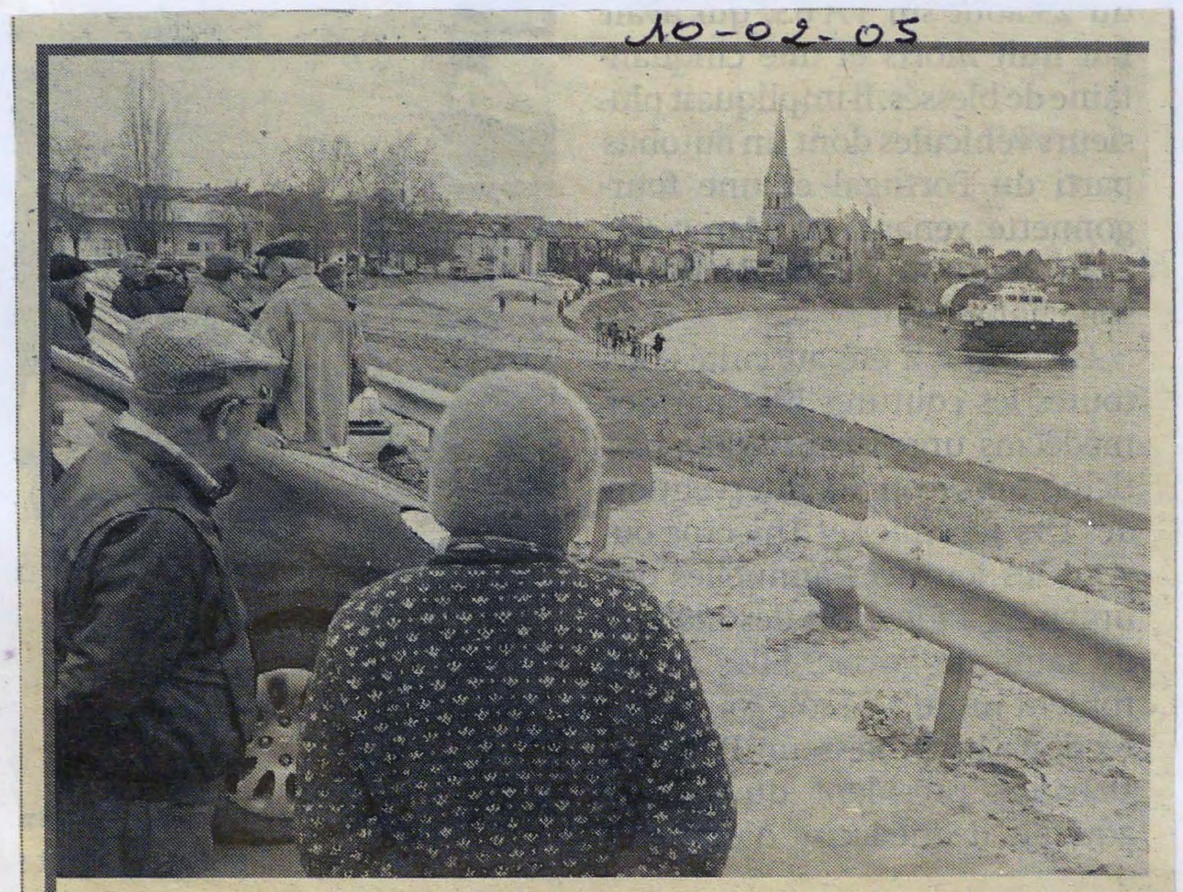

Une pile du pont à démolir pour l'A380

Airbus a demandé à pouvoir démolir l'une des deux piles de l'ancien pont Eiffel qui permettait de rejoindre les deux rives de la Garonne, de Langon à Saint-Macaire. Orphelines de la passerelle depuis les années 1970, les deux piles en pierre font cependant partie du paysage fluvial. Or, Airbus confirme que l'une d'elles se trouve sur la trajectoire idéale menant la barge de transport des pièces de l'A 380 au port fluvial de Langon, situé à 300 mètres en amont.

Le franchissement de la ligne constituée par les piles, dans un chenal étroit où le courant est puissant, serait, selon les spécialistes du convoyage des pièces de l'Airbus, aussi délicat que le passage du pont de Pierre à Bordeaux. En Sud-Gironde, la démolition d'une seule des deux piles centenaires (elles ont été construites en 1905) commence à soulever un certain émoi. Un projet de passerelle en carboglulam, un matériau créé par la société médocaine Epsylon Composite mêlant fibre de carbone et pin maritime, était évoqué depuis quelques mois par certains élus des deux rives

: Photo A. C.

09.02.05

PATRIMOINE. Airbus veut détruire l'une des deux piles centenaires de l'ancien pont sur la Garonne afin de faciliter le passage de la barge de transport

Une pile à démolir

: Bertrand Ruiz

Les élus ont appris la nouvelle la semaine dernière, lors d'une réunion initiée par la sous-préfecture : Airbus envisage très sérieusement de démolir la pile langonnaise de l'ancien pont-poutre, affectueusement surnommé pont Eiffel, qui reliait jusque dans les années 1970 Langon à Saint-Macaire. Pourquoi cette démolition ? En fait, il semble que le franchissement de cette « chicane » du fleuve par la barge transportant les pièces de l'A380 entre Pauillac et Langon est au moins aussi délicate que le passage sous le pont de pierre à Bordeaux.

Explications : Au delà d'un certain débit, un phénomène d'aspiration oblige les conducteurs de la barge à mettre les gaz pour passer le pont SNCF et le pont routier. Une fois ces obstacles franchis, la barge doit absolument ralentir pour couper convenablement la ligne constituée par les piles de l'ancien pont. D'où une tendance à partir en zig-zag et une certaine difficulté pour maîtriser l'engin fluvial. À ce moment-là, deux choix s'offrent aux conducteurs de la barge : s'ils passent entre les deux piles, la manoeuvre d'accès au port fluvial se complique singulièrement. S'ils passent entre la pile langonnaise et la rive gauche, dans l'alignement du port, ils doivent lutter contre un fort courant généré, au pied de la pile, par un « épi » construit sur la rive droite, au milieu du siècle dernier, afin d'augmenter la capacité d'épuration naturelle du fleuve et de garantir la navigabilité du chenal côté langonnais.... Selon Airbus, il n'y aurait donc qu'une seule solution : démolir la pile langonnaise située en plein sur la trajectoire idéale de la barge.

Vérité scientifique. Si elle n'a que modérément surpris les élus locaux, l'annonce de la démolition quasi-inéluctable de la pile en a agacé quelques-uns. À commencer par le maire de Saint-Macaire, Jean-Marie Billa. « Je ne me pose pas en défenseur de la pile. Ce qui me gêne, c'est que cette démolition nous est présentée aujourd'hui comme une vérité scientifique, sans aucune réflexion sur d'autres alternatives, comme la protection de la pile par exemple. Le projet Airbus est défini par la loi comme une priorité nationale. Cette légitimité écrasante du progrès roi implique des devoirs... Et moi, mon devoir, en tant qu'élu local, c'est de dénoncer ce type d'abus et d'interpeller ceux qui disposent d'un tel pouvoir ».

Clairement, le maire de Saint-Macaire reproche à Airbus de n'avoir pas anticipé le problème. « Il est assez ahurissant, sachant les moyens dont dispose Airbus, que cette société n'ait pas tenu compte du caractère du fleuve à cet endroit, un phénomène connu des historiens depuis le XIVeme siècle et qui s'est imposé aux riverains lors des inondations de 1981.

Aujourd'hui, on nous présente cette caractéristique comme une réalité nouvelle. Ce n'est pas vraiment sérieux ».

Conscient que la pile ne pèse pas lourd à côté des retombées liées à l'élaboration de l'A380, Jean-Marie Billa ne peut pas s'empêcher de mettre en garde les responsables du projet : « A-t-on seulement analysé les fondations de la pile ? Comment va se comporter la Garonne une fois la pile enlevée, etc... ? Il ne faudrait pas raser d'abord et réfléchir ensuite ».

Votre avis nous intéresse. Pour ou contre la démolition de la pile ? Vous pouvez nous écrire à : Sud-Ouest, 32, cours des Fossés, 33210 Langon.

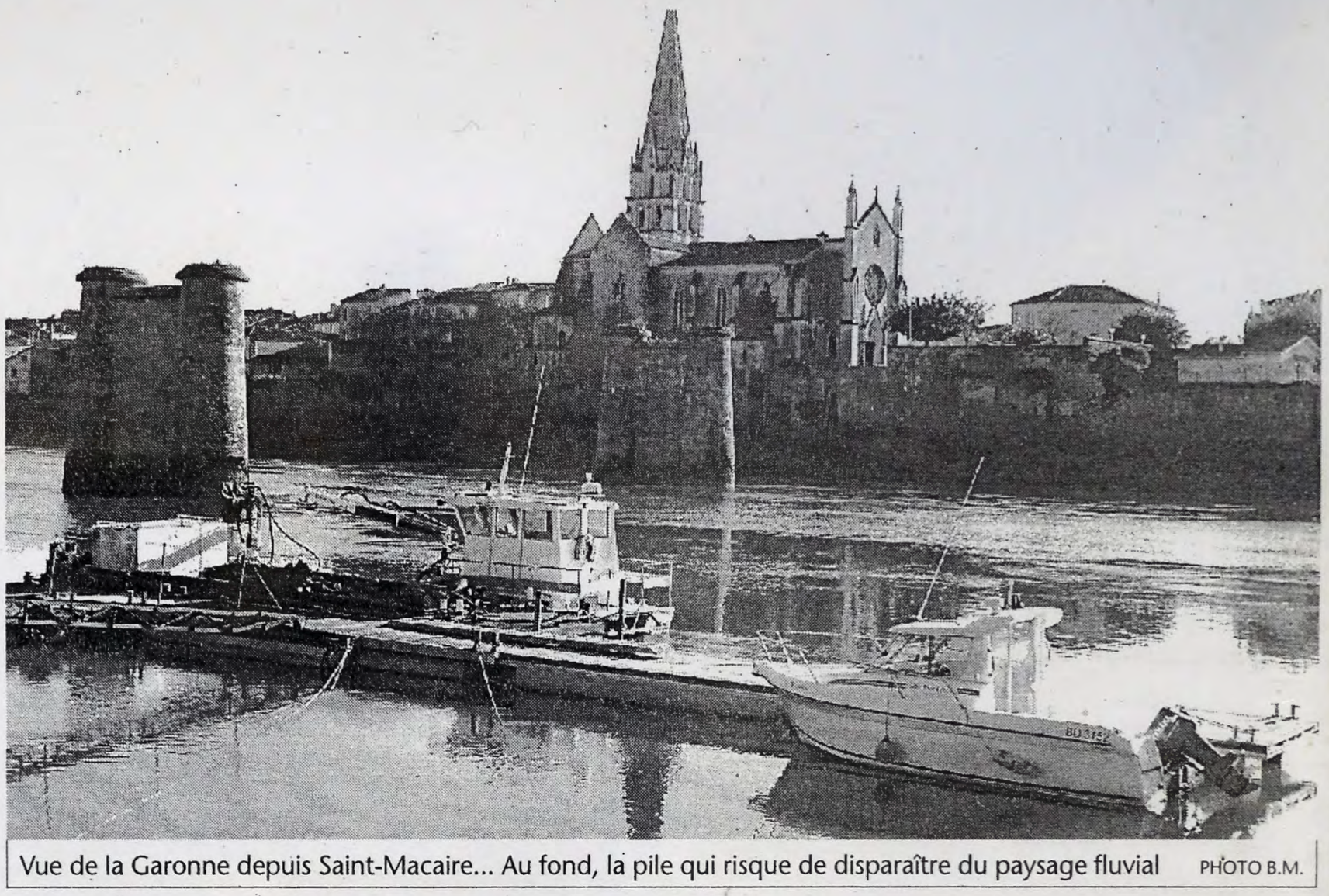

Vue de la Garonne depuis Saint-Macaire... Au fond, la pile qui risque de disparaître du paysage fluvial PHOTO B.M.

Historique

Des piles centenaires. Au commencement était le pont suspendu. Ouvert à la circulation en 1831, il ne comporte plus de péage à compter de 1884 et de son rachat par l'État à la société concessionnaire. Mais l'une des piles de ce pont (rive droite) s'avère défaillante. Elle ne sera consolidée que provisoirement par l'administration des Ponts et Chaussées. Car une décision est prise : la construction d'un nouveau pont. Une construction qui entraînera la destruction d'un des bâtiments du couvent des Ursulines... En 1905, l'ouvrage, un pont métallique de type Eiffel posé sur ses deux piles toute neuves, voit enfin le jour. Il sera utilisé jusqu'au début des années 1970. Visiblement pas très stable, le pont Eiffel est supplanté par l'actuel pont routier bâti en 1971. Une polémique sur la nécessité de conserver ou non le point Eiffel monte alors entre les deux rives. Le conseiller général langonnais de l'époque, M. Langlois, s'exprimait ainsi dans les colonnes de Sud-Ouest : « Ce pont est une maîtresse qui ne vous coûtera pas cher, nous a-t-on dit en nous le refilant. Mais si le conseiller général de Saint-Macaire voit dans cette vieille maîtresse des seins encore provocants, certains élus langonnais ne sont pas émoustillés et, tels les seins, le pont s'affaisse ». Finalement, le pont Eiffel est détruit. Seules les piles subsistent...

19 02 04

PONT EIFFEL. Charles Vérité répond à Michel Suffran et François Gauthier dans l'affaire de la pile à démolir. Sans mâcher ses mots

« Une diatribe maladroite contre Airbus »

■ Suite de nos réactions après l'annonce faite par Airbus sur l'opportunité de démolir la pile langonnaise de l'ancien pont Eiffel qui gênerait le passage des barges transportant les pièces de l'A380 sur la Garonne. Charles Vérité, maire de Langon, a tenu à répondre aux opposants à la destruction. À commencer par Michel Suffran « que j'admire beaucoup. Cela étant, je ne vois pas pourquoi on ne serait pas capable de construire une passerelle en utilisant une seule pile du pont ».

« Lors de la réunion à la sous-préfecture, les réponses apportées par certains élus à l'explication des techniciens d'Airbus et des techniciens fluviaux ne m'ont pas satisfaites. J'aime beaucoup le maire de Saint-Macaire mais il est maladroit de se lancer dans une diatribe contre les représentants d'Airbus. Ce n'est pas le meilleur moyen de les inciter à nous aider à financer le dossier hypothétique de la passerelle. D'ailleurs, sur ce projet, on ne m'a apporté aucune réponse quant au coût et aux personnes qui vont assurer ce coût. On y verra certainement plus clair une fois que l'étude lancée par les communautés des communes des deux rives auront rendu leur verdict. Mais, en l'état, je ne sais pas si les riverains de Saint-Macaire, Saint-Maixant ou Langon sont prêts à assumer le coût d'un tel projet ».

Pour ce qui est de la réponse à François Gauthier, Charles Vérité n'y va pas par quatre chemins : « Connaissez-vous Pythéas le menteur, ce marin marseillais qui prétendait avoir découvert des mines d'étain ? Je ne sais pas si M. Gauthier s'est inspiré de ce personnage mais tout ce qu'il dit est faux. En 1986, M. Gauthier n'a jamais demandé d'étude pour la passerelle, archives du conseil municipal à l'appui. C'est moi-même qui ai monté ce dossier en 1982, du temps où j'étais conseiller général. Le gouvernement Chirac n'a jamais été informé du projet parce que, vérification faite auprès de la DDE, il n'a jamais eu le dossier entre les mains. Quand au « béton » sur l'ancien pont, c'était en fait du bitume... Il est également faux de prétendre que les élus ne se préoccupent pas du fleuve. Et M. Gauthier oublie que nous avons obtenu 2 millions d'euros de financement de la part d'Airbus, que les quais de Garonne appartiennent à VNF et donc à l'État. M. Gauthier nous parle de la rénovation des quais et, pourtant, quand j'ai dévoilé les balbutiements d'un projet de rénovation en conseil municipal, je me suis fait tancer par l'opposition. M. Gauthier a des idées, quelques unes peuvent d'ailleurs être retenues, mais il n'a jamais apporté en face la moindre proposition de financement. Et ça, c'est grave pour un élu ! »



PHOTO BERNARD MUGICA

LANGON

La pile provoque des remous

Electrique, le débat sur la démolition de la pile du pont Eiffel, proposée par Airbus

26 02 05

17-02-05

PONT EIFFEL. L'écrivain Michel Suffran et le navigateur fluvial Pierre Barnieu réagissent à la démolition de la pile, proposée par Airbus

L'écrivain et le marin

► **PILE À DÉMOLIR.** Mercredi dernier, dans nos colonnes, nous annoncions la volonté d'Airbus de détruire l'une des piles de l'ancien pont Eiffel. Une pile qui aurait l'inconvénient de se trouver sur le trajet de la barge menant les pièces de l'A380 entre Pauillac et Langon. Cette annonce a suscité quantité de réactions. Dont voici les prinicipales...

: Bertrand Ruiz

Evidemment, mercredi dernier, quand nous avons lancé un appel à réaction après la proposition d'Airbus (en l'occurrence la destruction de la pile langonnaise de l'ancien pont Eiffel), nous nous doutions que les réactions viendraient invariablement du côté des opposants à la destruction. Cela a été le cas... Rappelons que si Airbus souhaite la démolition de cette pile, c'est parce que le géant aéronautique estime que sa présence constitue un danger pour la barge transportant les pièces de l'A380 vers le port fluvial de Langon. Mais aussi une difficulté au moins toute aussi importante que le franchissement du Pont de pierre à Bordeaux.

Auteur de théâtre, romancier, poète, historien et biographe, Michel Suffran a appris la nouvelle de la probable démolition avec émotion. L'écrivain bordelais possède une résidence secondaire à Saint-Macaire. « J'ai vu ce village ressusciter peu à peu.

J'ai appris qu'il y avait à cet endroit un projet de passerelle (en carboglulam, voir nos éditions précédentes, NDLR) qui constituerait, à l'image de l'ancien pont, un trait d'union entre les deux rives, pour les piétons et les cyclistes. En détruisant la pile, on détruit cet espoir-là. Comment concevoir une passerelle qui s'appuierait sur la seule pile survivante ? Et puis, ces deux piles s'inscrivent admirablement dans ce décor de Garonne. En détruire une revient à engendrer une sorte de dysharmonie. Ce serait une faute grave, une erreur profonde ».

Moteur. Michel Suffran cite un proverbe anglo-saxon (« où il y a la volonté, il y a le chemin ») et refuse de croire que les ingénieurs d'Airbus n'aient que l'option démolition à offrir. « Les obstacles ne sont jamais insurmontables, si on le veut vraiment. Je suis outré de savoir que la démolition serait la seule perspective... On parle sans cesse du trésor que constitue notre monde rural, son paysage, son patrimoine dont les deux piles sont partie intégrante. Et s'il faut évidemment respecter la liaison fluviale d'Airbus d'un point de vue économique, il n'existe pas de raison valable pour massacrer ce paysage ».

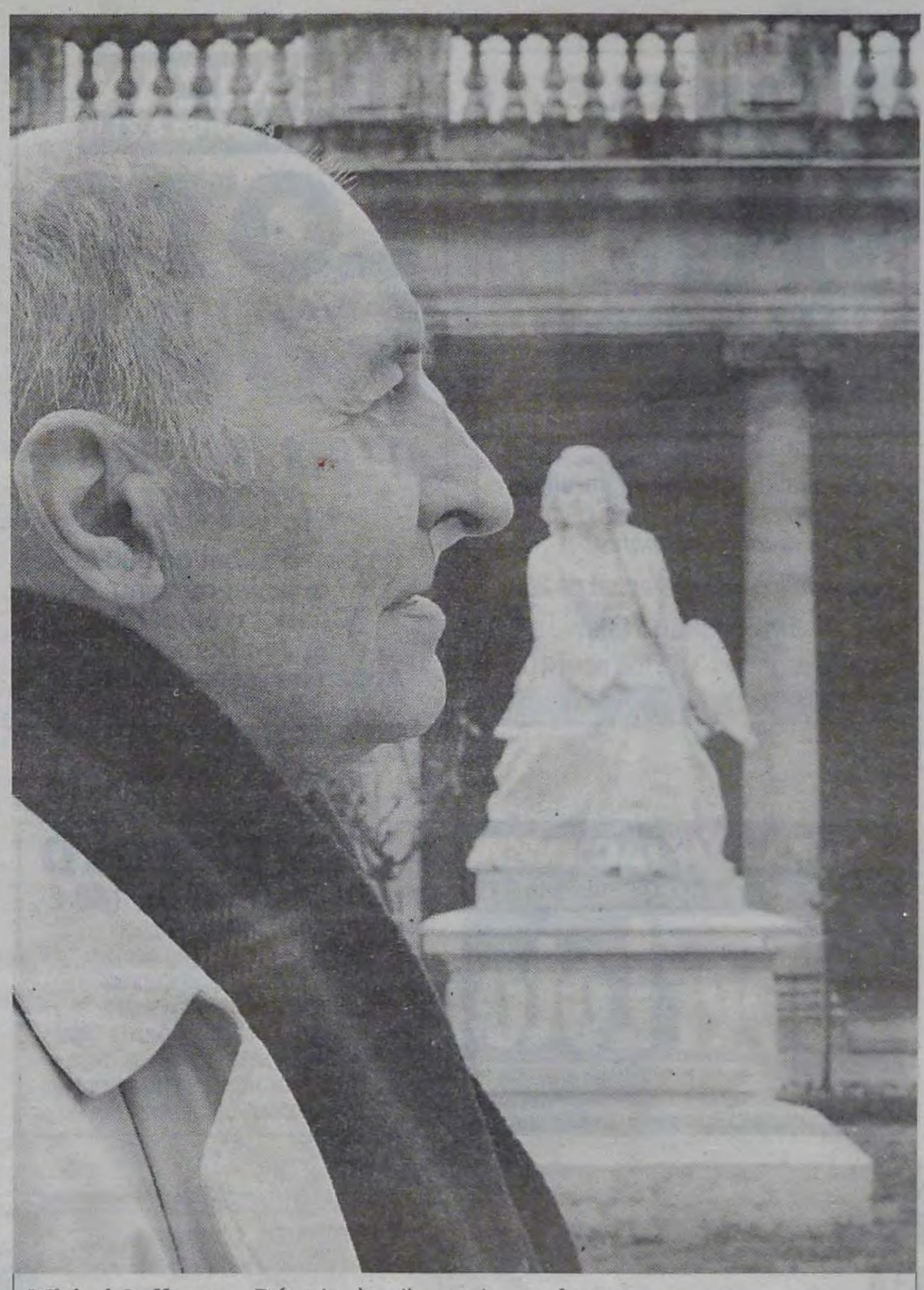

Michel Suffran : « Détruire la pile serait une faute grave, une erreur profonde » PHOTO THIERRY DAVID

Autre réaction intéressante : celle du navigateur fluvial Pierre Barnieu, un homme qui connaît bien la force du fleuve à un endroit où il a fait passer de nombreux permis bateau. « Il me semble que le problème de navigation d'Airbus est facile à résoudre.

Les piles de l'ancien pont ne sont pour rien dans ce problème. Cet endroit est reconnu difficile par tous les mariniers. L'intensité du courant est très importante et aussi très variable selon le niveau de l'eau. Les difficultés que rencontre la barge se situent dans la remontée du courant et dans les manœuvres. Et je pense que le manque de puissance-moteur est la cause de tous ces ennuis. À mon avis, il serait très utile de refaire une étude de surmotorisation afin que la barge navigue et manœuvre en toute sécurité ». Une solution que le marin juge mille fois préférable à la suppression jugée « scandaleuse » des piles de l'ancien pont, vues comme des pièces inamovibles du « patrimoine local de la Garonne ».

« Grands avions et grands ponts »

Parmi les réactions reçues à la rédaction de Langon, celle de M. Scaravetti, particulièrement intéressé par la construction de la passerelle : « le pont routier est pour l'instant peu propice à la flânerie, ni très sécurisant pour les cyclistes... Puisqu'il semble que rien ne puisse résister au passage de l'avion (des maisons ont été rasées dans le Gers), pourquoi ne pas demander au raseur de pile de proposer une passerelle alternative ? Mais sans cette pile, la portée de la passerelle serait sûrement trop longue. Quoique, aujourd'hui, nous savons faire de très grands avions, et aussi de très grands ponts... »
Précision : pour le projet passerelle, Airbus serait prêt à financer le surcoût engendré par l'ablation de la pile.
Beaucoup plus polémique et politique, l'élu d'opposition langonnais François Gauthier : « Avons-nous un pouvoir local faible complice des destructions de notre patrimoine ? En 1986, Pierre Lagorce n'a pas donné suite à ma proposition d'étude d'une passerelle. Le ministère de l'équipement du gouvernement Chirac était prête à la financer ». Pour la suppression de l'ancien pont, « le crime était signé quand la DDE a remplacé le sol en pavés de bois rare



Débat sur les piles PHOTO B.M.

par une trop lourde dalle de béton (...) Depuis 20 ans, les Langonnais voudraient une passerelle. Mais les élus ont les yeux tournés vers Mazères, Roaillan ou Fargues. Ignorants de notre fleuve, ils n'aiment pas que l'opposition langonnaise relance le sujet ». Suit une critique des conseillers généraux communistes et de la CdC dont « on ne peut espérer aucun soutien ». Et de demander pourquoi « n'a-t-on pas plus négocier avec Airbus avant, pour faire financer la rénovation de tous les quais du port, une passerelle, etc ? »
Plus nuancée, la réaction d'Alain Miot, qui « en tant que président d'une association basée sur le patrimoine ne peut que regretter cette mutilation de notre paysage habituel.
Cependant sont-ce les piles ou le pont Eiffel qui font partie de notre patrimoine ? Je pense que la fontaine qui était devant l'école des Carmes présente beaucoup plus d'intérêt. Et, à tout prendre, je préférerais que l'on s'occupe d'elle et qu'elle soit réinstallée comme prévu devant l'espace Nougaro (...) Bien entendu, on pourrait dans un raisonnement absurde demander à Airbus de démonter cette pile et de la reconstruire au centre d'une place à la taille de cet élément. Il serait certainement plus judicieux pour cette société d'offrir un minicar adapté pour les handicapés qui, à mon avis, fait défaut pour les personnes à mobilité réduite. Nous jetterions ainsi une passerelle entre l'A380, symbole des voyages à longue distance, et ceux qui ne connaissent que la dimension de leur appartement.
La mutilation de la pile vaut bien un geste pour ceux qui l'ont connue dans leur chair ».
Votre avis nous intéresse toujours : pour ou contre la démolition de la pile ?
Écrivez-nous à : Sud-Ouest, 32, cours des Fossés, 33210 Langon. Internet : b.ruiz@sudouest.com

26.02.05

Augey et Hilaire veulent une table ronde

Les conseillers généraux, Pierre Augey et Michel Hilaire ont demandé à la sous-préfète de réunir l'ensemble des intéressés pour trouver une solution alternative à la démolition de la pile tout en préservant les intérêts d'Airbus et faisant renaître une liaison entre les deux rives.

Un comité de soutien pour la pile

Daniel Pissabœuf met en route un Comité de soutien pour la pile du pont. On peut apporter sa signature à une pétition à la Galerie Art et Représailles, rue Saint-Gervais, du mardi au samedi de 14 heures à 18 heures.

Le chiffre du jour

6. C'est le nombre de remorques qui prendront la route lundi, vers 22 heures, chargées pour la première fois d'un A380 complet.

PONT EIFFEL. Pour ou contre la démolition de la pile, proposée par Airbus, marinier, guide naturaliste ou simples citoyens, vous vous sentez tous concernés

Réactions en ricochet

► **PILE À DÉMOLIR.** Comme nous l'avions commencé la semaine dernière, nous poursuivons aujourd'hui la publication des nombreuses réactions suite à la volonté d'Airbus de faire démolir l'une des piles de l'ancien Pont Eiffel qui aurait l'inconvénient de se trouver sur le trajet de la barge portant les pièces de l'A 380 entre Pauillac et Langon. Extraits.



Les piles ont autant de détracteurs que de conservateurs PHOTO S.O

Par courrier ou email, Langonnais et habitants des environs, pour ou contre, ont livré à leurs impressions.

Robert Darriet, Baurech. En tant qu'ancien marinier, je comprends très bien ceux qui pilotent les bateaux qui portent l'A380 en morceaux. Les mariniers n'aiment pas les piles de pont surtout quand elles ne servent à rien car elles font des remous, rétrécissent la passe et augmentent les risques d'avaries. Je ne comprends pas pourquoi VNF, qui gère les rivières et les canaux, n'a pas déjà fait enlever ces tas de pierres qui gênent la circulation à grand gabarit. Dans nos régions, la voie fluviale est restée dans le même état depuis 200 ans, mais les bâteaux qui portent l'A380 ne sont pas les gabares en bois du canal de Riquet, je dis même bravo à leurs pilotes. Ce ne sont pas des chevaux en plus qu'il faut au bateau à cet endroit pour faire 50 mètres, mais de l'eau sous la sole et de l'espace à tribord et babord.

Jean Daney, ancien maire de Fargues. Il est hors de question que l'on sacrifie une pile de l'ancien pont pour faciliter le passage de la barge d'Airbus. Elle est déjà passée un certain nombre de fois, et par un étiage tirant au minima, il n'y a pas plus de difficultés que sous le pont de Pierre à Bordeaux. Il n'y a pas de raison que cela ne continue pas. Et puis si nécessaire, un léger dragage serait moins coûteux que l'enlèvement de cette masse d'une centaine de mètres cubes. Ces petits génies de l'aréonautique ont rayé de leur matière grise le transport en dirigeables que l'on sait faire chez Cargo Lifter où l'on peut déplacer au moins 800 tonnes. On ne fait que ce l'on sait déjà faire. Le prix des barges, des quais d'embarquement et de débarquement, des écluses et rives de stockage, fosses et transports, camionage et aménagement des routes. Toutes ces dépenses, appliquées à l'étude sérieuse d'un autre moyen de transport auraient été un bel investissemnt pour le futur. Ne pensez-vous pas qu'il y aurait eu un créneau porteur pour des croisières en dirigeable à travers les beaux paysages de la France ? Jules Verne n'a depuis longtemps pas eu de concurrents.

Claude Lasseuguette, Podensac. Je suis pour la démolition de ces deux verrues qui mangent le fleuve et gâchent le paysage de l'église. C'est une occasion, grâce à Airbus, de faire également sauter la deuxième pile pour pas beaucoup plus d'argent et ainsi libérer le fleuve dans toute sa beauté. Pour les rêveurs de passerelle, qu'ils cherchent autre chose.

Joël Baudet, vice-président de l'association « Tourisme en côteaux macariens ». Au lieu de s'acharner sur les piles, il suffirait de faire sauter les enrochements artificiels plus connus sous le nom de « Carrés », qui, depuis la rive macarienne encombrent le lit de la Garonne et sont responsables de ce fort courant. Cette opération aurait un double avantage, dégager le lit du fleuve en favorisant l'écoulement de l'eau en période de crue et permettre la création d'un vaste plan d'eau facilitant l'évolution de la barge. De chaque côté du fleuve, nous avons des berges solides permettant cette opération : sur la rive macarienne, le chemin de Halage solidement bâti au XIXe siècle et doublé par la digue, du côté langonnais, des enrochements depuis le pont du chemin de fer jusqu'au quai de Langon. Il suffirait de mettre à l'ouvrage quelques « Cure graviers » et en quelques mois, l'affaire serait réglée. Devant cette solution simple, Airbus dans un grand élan de générosité et aussi pour expier les rasages de maisons, les abattages d'arbres et autres élargissements de routes pourrait nous payer une passserelle flambant neuve.

Ce qu'en disent les Langonnais

Marie-Rose
Demandeuse d'emploi



● Non, je ne suis pas gênée qu'on démolisse la pile, si c'est possible qu'on l'enlève en mettant une passerelle; je n'ai pas de voiture, j'aimerai bien aller à Saint-Macaire, à pied ou en vélo, je pense que les ingénieurs vont étudier ça, mais je suis sceptique. Quand même ce serait dommage de ne pas avoir cette passerelle !

Albert
Retraité de la vigne



● Moi, je suis contre la démolition, la pile peut servir, elle est vieille, mais elle est solide ! La barque est déjà passée, alors je ne vois pas pourquoi elle continuerait pas ? J'aimerai qu'on garde cette pile pour avoir la passerelle, on pourrait passer à pied ou en vélo, et puis la démolir ce serait des frais inutiles !

Claude Darroze
Restaurateur



● Oui, on parle beaucoup de la passerelle. Moi, je ne suis pas contre la démolition de la pile, à condition qu'on dise à Airbus qu'ils prennent tout en charge, la démolition de la pile, la construction de la passerelle. Tout ça coûterait cher, il ne faut pas que ça retombe sur le contribuable, il ne faut pas que ce soit nous qui payons !

Marthe
Retraitée



● Je suis contre la démolition de cette pile. Une fois qu'elle sera démolie, il n'y aura plus rien à faire, on ne reconstruira pas ! Je n'habite Langon que depuis trois mois, mais je connais bien le coin, et je pense que ce serait bien de la garder, d'y mettre une passerelle, ce qui permettrait de se promener jusqu'à l'autre rive !



Le Piéton

Se fait l'écho d'une habitante des bords de Garonne dont les fenêtres offrent une vue sur les deux piles, qui a confié à notre bipède que mouettes et pigeons se partageaient très distinctement les deux sommets des piles. Celle de Saint-Macaire serait le lieu de retrouvailles des oiseaux des rues, celle de Langon celui des oiseaux des mers. Et cette dame de se demander si la suppression de l'une d'entre elles n'allait pas créer des conflits à n'en plus finir entre les deux camps d'oiseaux, à moins que l'un prenne définitivement possession des lieux et que l'autre aille nicher ailleurs.

Airbus réagit

« Airbus ne décide pas. »

« Nous avons le sentiment qu'il y a un énorme malentendu. Airbus ne fait pas la pluie et le beau temps.

Nous ne sommes qu'un colis sur un bateau navigant sur une voie fluviale réglementée par les Voies navigables de France.

Les barges passent actuellement de travers, ce qui n'est pas optimal en terme de sécurité.

A priori, le problème serait résolu si cette pile était supprimée.

Nous avions bien sûr fait une étude préalable sur la navigation de la barge à cet endroit mais comme le point était particulier, nous avons lancé une étude complèmentaire qui a été présenté aux élus.

Un certain nombre d'opérateurs doivent également dire s'il y a danger ou non à cause de cette pile.

Ce sont les Voies navigables de France qui vont prendre la décision de démolir ou non la pile.

Si la réponse est positive, le financement sera alors étudié et réparti entre les différentes parties prenantes comme nous l'avons déjà fait lorsque cela a été nécessaire sur le fleuve.

Pour une passerelle. Les gens parlent de liens intrinsèques entre les deux projets (NDLR : passerelle et ablation de la pile) alors qu'ils sont distincts.

Pourquoi n'y aurait-il pas une passerelle sur une seule pile ? Airbus va se rapprocher du bureau d'études chargé des études de faisabilité pour voir dans quelle mesure cette réalisation est possible.

D'autant qu'elle présente un intérêt puisqu'il est prévu de la construire en carboglulam, alliant fibre de carbone et bois. Elle pourrait alors servir de vitrine à un nouveau procédé respectueux de l'environnement.

Une fois les conclusions du bureau d'études rendues, les autorités locales pourront alors se prononcer. Nous serions alors prêts à financer le surcoût engendré par l'ablation de la pile. »

LE REPUBLICAIN 03.03.05

POLÉMIQUE / Destruction d'une des deux piles de l'ancien pont

Le projet qui fâche et la passerelle qui revient

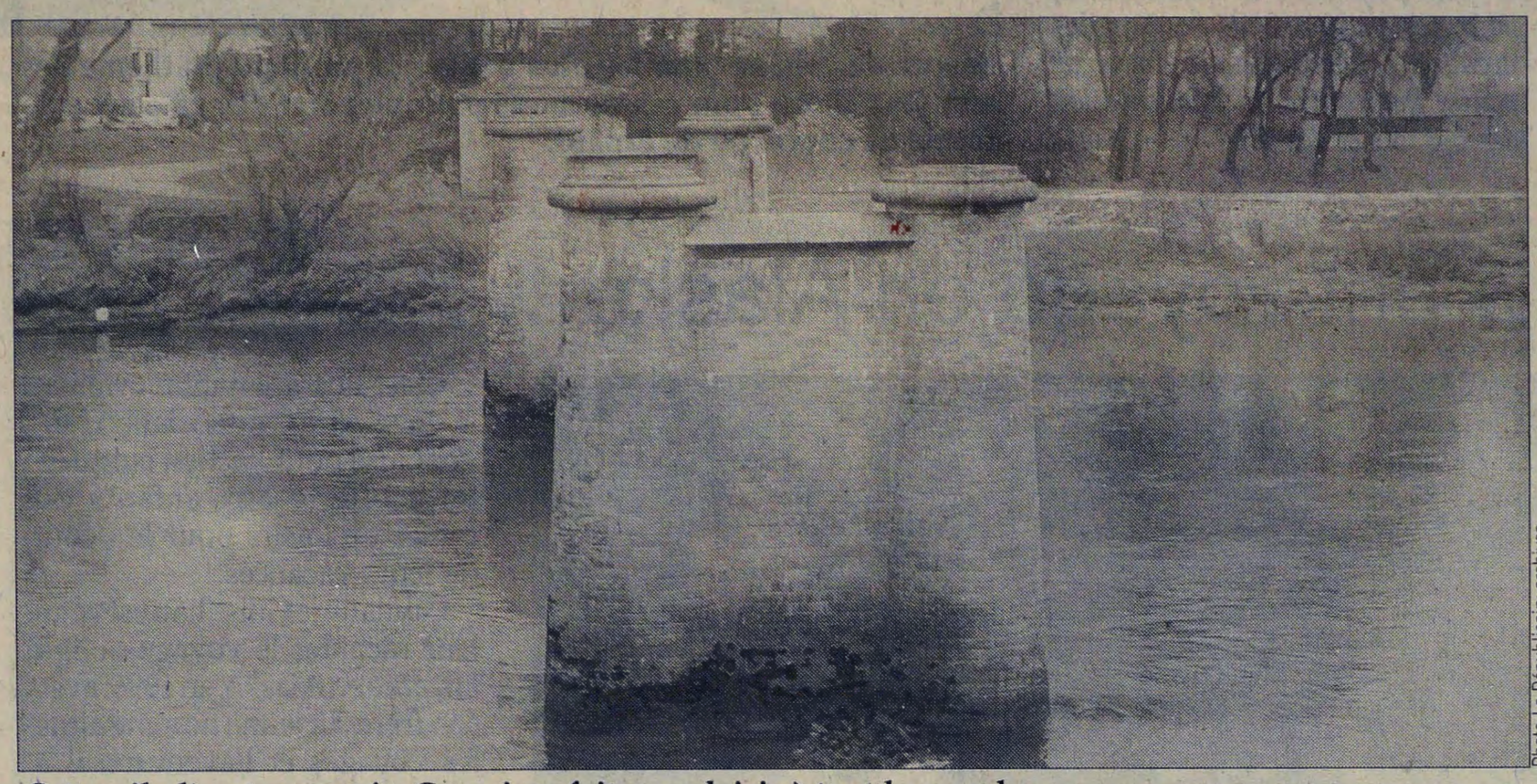

Photo Le Républicain: archives

Cette pile-là est en sursis. Ce qui ne fait pas plaisir à tout le monde...

Alors, une ou deux piles? Et surtout, une passerelle... ou pas? Le sujet n'a pas manqué d'être évoqué, mardi soir, en séance du conseil municipal. Par François Gauthier et Charles Vérité. Petites explications.

Ce n'est pas un sujet nouveau (il a plus de 20 ans), les piles de l'ancien pont sur la Garonne pourraient bien accueillir une passerelle faite pour les piétons et les cyclistes. C'est en tous cas aujourd'hui un vœu cher à Michel Hilaire et Pierre Augey, conseillers généraux de Saint-Macaire et de Langon.

Oui mais voilà, la Garonne sert aussi depuis quelque temps à transporter les éléments de l'Airbus 380 sur une grande barge. Et cette barge-là éprouve quelques difficultés à négocier son passage entre les deux piles. Une pile en moins et le virage serait plus facile. Donc, il est question de détruire l'une de ces deux piles. Et tout le monde n'est pas d'accord avec ça. «*Respectez le patrimoine*» disent les uns; «*et la passerelle?*» avancent les autres. Parmi eux, François Gauthier, donc, qui mardi soir a prévenu: «*La passerelle pourra se faire avec une seule pile, mais elle coûtera plus cher. Ça fait 20 ans que ça dure; il faudrait un jour qu'on dise que oui, on veut cette passerelle!*». Le maire de Langon, qui ne s'est jamais posé en grand défenseur de ce dossier, avance que «*pour le moment, jamais personne n'a dit que ce projet était faisable*». Une étude est en cours, alors «*attendons la suite. Ça ne sert à rien de s'enflammer. Moi, ce qui m'inquiète aujourd'hui, c'est que le financement de l'Etat pour ça, c'est zéro*». D'autres s'inquiètent... pour autre chose. A Langon, c'est carrément un «Comité anti-casse» qui s'est constitué, à l'initiative notamment de Daniel Pissaboeuf. La semaine dernière, il a même lancé une pétition aux slogans on ne peut plus clairs: «Non à la casse! Oui à la passerelle pour les cyclistes et les piétons». Mardi, quelque 350 signatures avaient été recueillies.

C'est aussi à Fargues et à Saint-Pierre d'Aurillac que la colère gronde. Pierre Augey et Michel Hilaire ont en effet adressé un courrier à la sous-préfète, Marie-Hélène Desbazeille, spécifiant être «*outrés de savoir que la démolition d'une des piles du pont Eiffel serait la seule perspective envisagée au passage de la barge portant les pièces de l'A380*». On l'a dit, les deux élus communistes sont, eux, des fervents défenseurs du projet de passerelle. Les conseillers généraux en sont persuadés, la démolition de la pile n'est qu'«*une simple question de gros sous*». Et ils sont «*de ceux qui pensent que les communautés des deux rives de la Garonne doivent unir leurs efforts et collaborer pour un développement harmonieux de leur territoire*». Et c'est à ce titre, écrivent-ils, que «*la passerelle qui pourrait unir Langon à Saint-Macaire pour les piétons et les cylistes et leur sécurité doit rester cet acte fondateur*». Avançant la possibilité d'autres solutions, Michel Hilaire et Pierre Augey demandent donc à la représentante de l'Etat de réunir à nouveau l'ensemble des intéressés de cette affaire. Une affaire à suivre...

M.-P. C.

01-03-05

LANGON - SAINT-MACAIRE. La SA Airbus envisage de faire démolir la pile langonnaise de l'ancien pont Eiffel sur la Garonne. Pour et contre s'affrontent

Une pile à remous

: Agnès Claverie

Pour comprendre l'émotion qui agite Langonnais et Macariens à l'idée de la démolition d'une des piles du pont Eiffel, démolition demandée par la société Airbus, afin de faciliter le passage de la barge transportant les éléments de l'A 380, il faut remonter le cours du temps. Et se souvenir d'abord que le fleuve a toujours été occasion de chicaneries entre Langon et Saint-Macaire. Au XIIe siècle ne se disputèrent-elles pas un banc de sable, étourdiment déposé sur la rive langonnaise, par la Garonne ? D'accord, Langonnais et Macariens ont déposé les armes... Mais aujourd'hui encore, chacun met un point d'honneur à se vouloir et à se dire de la rive droite ou de la rive gauche !

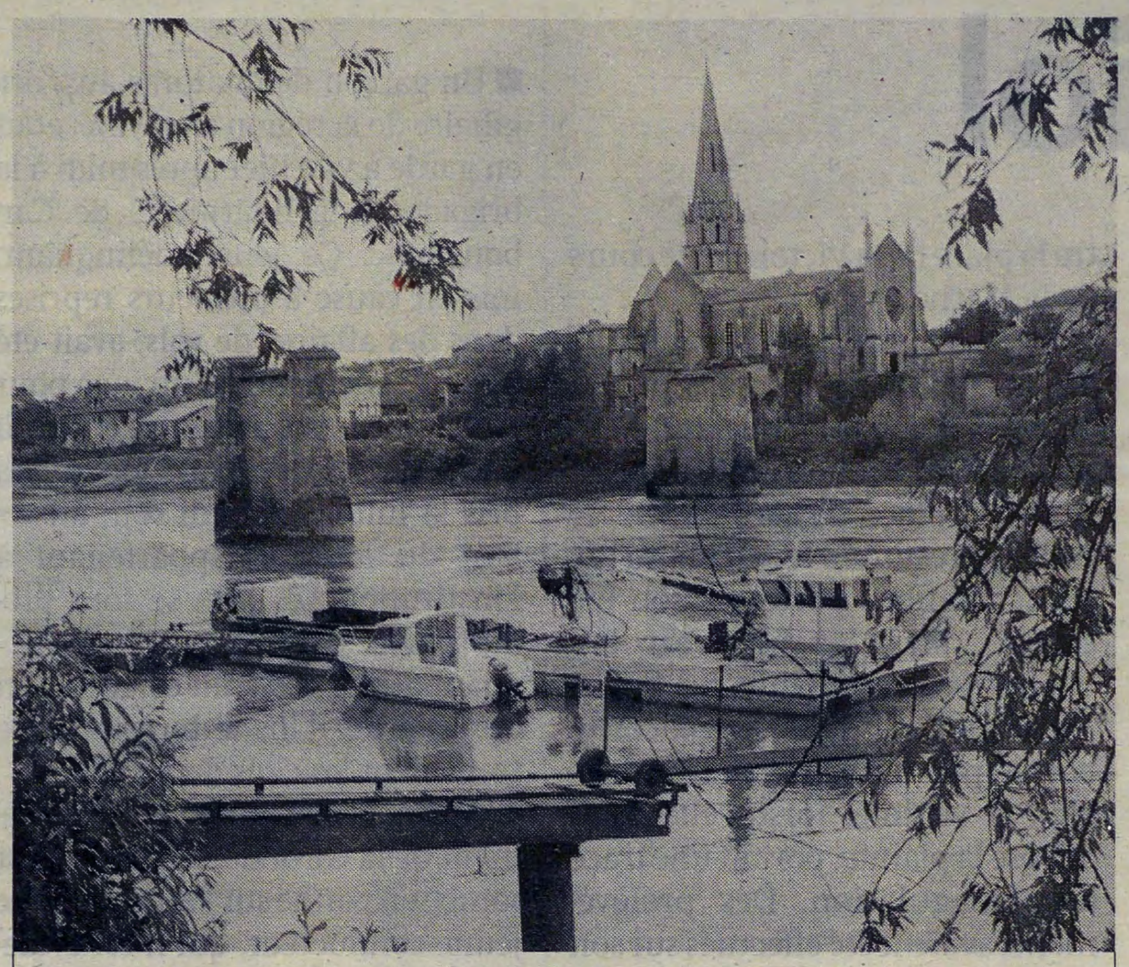

Les piles du pont Eiffel. C'est la pile de la rive langonnaise qui pourrait être détruite PHOTO A.C.

Le premier pont réunissant les deux rives fut un pont suspendu, remplacé en 1905 par un pont à armature métallique, celui-là même dont il ne reste que deux piles plantées au milieu du fleuve. Au début des années 70, en effet, en raison du développement de la circulation automobile, il fut décidé de construire un nouveau pont routier. Ceci étant, fallait-il faire disparaître le pont métallique ? Le parti de démolir pris alors par le conseiller général de l'époque, le docteur Langlois, chagrine toujours les vieux Langonnais : « Bien sûr, impossible d'y faire circuler des voitures, mais on en aurait fait une passerelle pour les piétons et les cyclistes ».

Un projet qui a refait surface, il y a quelques mois, soutenu par les conseillers généraux Pierre Augey, (canton de Langon), et Michel Hilaire, (canton de Saint-Macaire), qui l'un et l'autre militent en faveur d'une passerelle en carboglulam, matériau mis au point par la société médocaine Epsylon Composite, alliant les qualités de la fibre de carbone et du pin maritime, résistance pour l'une, environnementale pour l'autre. L'idée était alors de faire de cette passerelle un lien entre les deux rives, certes, mais aussi « la vitrine » d'une entreprise girondine innovante, générant de nouveaux débouchés pour la filière sylvicole... Mais est-ce réalisable sur une seule pile ?

Cependant le projet de passerelle n'est pas le seul argument avancé par les opposants à la démolition qui défendent un patrimoine, cher à leur cœur, et qui proposent d'autres solutions : dragage, renforcement des moteurs du bateau..., certains s'indignant même de la « dictature » d'Airbus, et dénonçant, comme Jean-Marie Billa, maire de Saint-Macaire, « les abus » de l'entreprise. Ce à quoi Airbus répond que l'entreprise ne « fait pas la pluie et le beau temps », et glisse la patate chaude entre les mains de VNF : « Ce sont les Voies navigables de France qui vont prendre la décision. » C'est pourtant Airbus qui a demandé une autorisation de détruire à la préfecture...

D'ailleurs, ladite autorisation, si elle est accordée, en satisfera certains. Car il ne faut pas croire que la conservation de la pile menacée fait l'unanimité. Il y a ceux, en effet, qui souhaitent la disparition de ces « verrues » — les « deux » piles — enlaidissant le fleuve, ceux qui plaident pour « le progrès »... Et ceux qui marchent du même pas qu'Airbus, avec la conviction que ce sera forcément profitable pour Langon. C'est naturellement le cas du maire, Charles Vérité, qui au reste a toujours douté de la réalisation de cette passerelle, ne se prive pas de rappeler qu'« Airbus a déjà financé pour 2 millions d'euros de travaux » dans la ville... Est-ce à dire qu'un supplément ne se refuserait pas ? On l'aura compris, les remous de la Garonne chahutent, et la barge... et la politique locale.

12-03-05

PILE. Détruire la pile du pont Eiffel ? Construire une passerelle ? Le débat est toujours ouvert. Mais Airbus et les Langonnais ne sont pas toujours d'accord

L'objet de tiraillements

La pile de l'ancien pont Eiffel représente un gêne et un danger pour les barges transportant les éléments de l'A380. Jacques Rocca, directeur de la communication de la SA Airbus explique la position de l'entreprise. En résumé, détruire la pile ne signifie pas interdire la construction d'une passerelle.

1 La pile à l'origine des remous

« Depuis un an, nous transportons sur la Garonne les éléments de l'A380, en parfait concert avec l'entreprise SOCATRA et Voies navigables de France, et avec des obligations de calendrier et de sécurité. Or, on s'est aperçu que, compte tenu de la vitesse réduite à l'approche de l'écluse, se posait un problème de sécurité : la pile provoque des remous, et la barge part de travers. VNF, la SOCATRA et Airbus ont fait faire une étude qui a confirmé que la pile était bien à l'origine de ces remous, et pas seulement elle, d'ailleurs, mais il y a eu cristallisation sur la pile ! A partir du moment où nous disons, la pile pose problème, on ouvre le débat : faut-il la détruire ? A priori, oui. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'un problème Airbus, mais d'un problème de navigabilité sur la Garonne. ».

2 D'abord la sécurité

« Nous ne sommes pas un rouleau compresseur, comme on veut le faire croire. Nous sommes accusés d'être dévastateur, alors qu'Airbus a voulu s'inscrire dans une politique de dévelopement durable, et a choisit le mode de transport le plus écologique qui soit, le transport par bateau. Et détruire la pile, risque encore de nous mettre à contribution financièrement, on s'en passerait bien ! Mais notre problème, c'est d'abord la sécurité ! Ceci dit, le rythme des passages est encore suffisament faible pour nous laisser le temps de la réflexion et des études. Les questions qui vont être débattues prochainement avec les élus, sous l'autorité de la sous-préfète : est-ce qu'il faut détruire la pile, peut-on avoir une passerelle sur une seule pile ?»(1)



Deux piles aujourd'hui, une seule demain ? PHOTO A.C.

3 La passerelle sur une pile ?

« Ces piles ne servaient plus à rien depuis longtemps. Dans les cartons, il y avait depuis des années un projet de passerelle, mais pas un kopeck pour la financer. Une première étude a été lancée sur la faisabilité de la passerelle, alors pourquoi pas une étude sur la faisabilité d'une passerelle avec une seule pile ? Mais c'est surréaliste de dire qu'Airbus détruit la pile, donc on nous interdit d'avoir la passerelle ! Quand on voit le débat que provoque cette affaire, on a l'impression d'aller de quiproquo en quiproquo ! »

: Recueilli par Agnès Claverie

(1) Cette réunion aura lieu mardi après-midi, à la sous-préfecture, sous l'autorité de Mme Marie-Hélène Desbazeilles, sous-préfet.

« Ne pas faire table rase du passé »

Parmi les nombreuses réactions reçues à l'agence de Langon sur la possible démolition de la pile langonnaise de l'ancien pont Eiffel, nous avons sélectionné deux missives. Celle de Christian Letoct, artiste-peintre à Noaillan. Extrait : « le véritable enjeu se trouve relégué à l'arrière-plan, à savoir la conservation ou la démolition d'un patrimoine à caractère artistique. Il s'agit en effet d'un ouvrage d'art typique de l'architecture du siècle dernier : une création de l'architecte Eiffel. Il me paraît surprenant que la population ou les Beaux-Arts ne soient pas consultés et qu'une décision engageant la pérennité d'un monument se prenne de manière administrative et autoritaire alors qu'il s'agit d'un édifice public qui n'est ni la propriété exclusive d'une ville, ni celle d'une administration et encore moins la propriété d'une entreprise privée, mais bel et bien d'un élément de notre patrimoine culturel commun qui dépasse le simple régionalisme. Avons-nous le droit de faire table rase d'une construction qui a nécessité un immense travail exécuté par nos ancêtres ? Envisagerait-on de raser la tour Eiffel pour le confort d'entreprises privées ? (...) Toute le monde sait que l'Airbus ne durera qu'un temps, comme tous les projets de ce type voués à être techniquement rapidement dépassés. Si dans un siècle et plus, ces vestiges de pierre taillée témoigneront encore du passé de nos anciens, l'Airbus ne sera plus que de la technologie désuète. Je demande que l'on surseoit à cette demande inique en attendant de pouvoir se reposer sur une étude plus sérieuse de la situation ».

Plus radical, Francis Lacroix, président des GAVES (Garonnais avertis pour une vallée épicurienne et solidaire) : « La passerelle, longtemps attendue, a aujourd'hui la chance d'être réalisée. Ce n'est pas un luxe. On en a besoin pour la sécurité des petits et des grands, pour les promenades, pour les circuits de randonnées touristiques, pour les rencontres, pour l'économie locale. On dit que 2 millions d'euros, c'est cher. Mais c'est le prix de trois ronds-points ou l'indemnisation de notre nouveau ministre Thierry Breton ex-PDG de France Télécom qui a réalisé l'an dernier un bénéfice net de 2,8 milliards d'euros et qui refuse d'installer le haut-débit dans nos campagnes près de la Garonne. Alors, à cause d'une pile qui empêcherait le transport de l'A380, on nous priverait de ce projet qui nous fait rêver. Pauvre Saint-Exupéry... »

04.03.05

PASSERELLE. Le conseiller général de Saint-Macaire, Michel Hilaire, souhaite organiser une réunion publique sur le projet de destruction de la pile de la Garonne proposée par Airbus

« Je crois en l'intelligence collective »

■ « Plutôt que de tout décider à huis clos, pourquoi ne pas associer la population, semble-t-il très concernée par ce projet de destruction de pile proposée par Airbus ? » En venant signer la pétition du comité anti-casse, contre la démolition de la pile et pour une passerelle piétonne au-dessus de la Garonne, dans l'atelier de son initiateur Daniel Pissabœuf, le conseiller général de Saint-Macaire, Michel Hilaire, a lancé l'idée d'organiser une réunion publique aux Carmes où seraient conviées toutes les parties prenantes dans ce dossier.

« La guerre est trop importante pour la laisser aux militaires. Ne croyez-vous pas que la survie de la pile est elle aussi trop importante pour la laisser aux politiques ? »

Les deux hommes ont décidé d'avancer ensemble sur le dossier. Daniel Pissabœuf qui a lancé la pétition du comité en fin de semaine dernière a récolté à ce jour près de 200 signatures, dont celles des maires de Saint-Maixant et Pompéjac. « Beaucoup l'ont surtout signée pour soutenir la construction de la passerelle », souligne l'artiste de la rue Saint-Gervais.



Michel Hilaire a signé la pétition du comité anti-casse de Daniel Pissaboeuf PHOTO L.B.

« On ne peut pas casser cette pile sans la remplacer par rien. On pourrait par exemple la démonter et la remonter en la déplaçant de 50 mètres pour construire la passerelle qui profitera inconstestablement au développement touristique de notre territoire, poursuit le conseiller général. Asseyons-nous tous autour d'une table, Airbus, constructeur porteur du projet, VNF, élus et citoyens. Et apportons chacun nos arguments. »

: L.B.

LE REPUBLICAIN 17-03-05

POLÉMIQUE / De la destruction d'une pile de l'ancien pont

A Langon de payer !

Un conseil municipal du 10 mars à Saint-Macaire a laissé éclater un vieux contentieux qu'il pourrait être possible de résumer ainsi: les Langonnais ont voulu détruire le pont «Eiffel» contre l'avis des Macariens (pour avoir le nouveau pont plus vite), qu'ils se paient la passerelle!

Il est vrai que le conseil municipal de Saint-Macaire, encouragé par son auguste maire, a le béret près des oreilles: c'est pittoresque, marant même, mais ce coup de sang typiquement gascon trouve tout de même des justifications.

D'abord une partie du conseil, par solidarité, ne voudrait pas laisser le conseiller général camper trop longtemps sur la pile du pont qui est dans le viseur d'Airbus (Michel Hilaire s'est en effet érigé en défenseur militant de la pile). A noter qu'en droit romain, la pile concernée étant située côté langonnais, les Macariens n'auraient aucun droit d'abusus, tout juste un droit à l'image...

Jean-Marie Billa a déclaré, à ce propos, que les conseillers généraux communistes de part et d'autre de la Garonne, s'accaparaient un sujet qui appartient plus aux Communautés de communes respectives (celle de Langon et celle de Saint-Macaire) dont ils devraient au moins requérir l'avis.

Plus sérieusement, le maire de Saint-Macaire avait eu l'occasion déjà de s'exprimer sur «*les manières d'Airbus*» mais il a rapporté en conseil municipal, jeudi dernier, son sentiment sur une réunion en sous-préfecture, le 7 février, où les maires de Langon et Saint-Macaire, les conseillers généraux des cantons correspondants, les présidents de Communauté de communes et les responsables d'Airbus avaient rendez-vous pour parler de la destruction éventuelle d'une des piles de l'ancien pont. Jean-Marie Billa a estimé que les ingénieurs d'Airbus avaient fait une erreur en choisissant le transport fluvial et qu'il leur est impossible de le reconnaître (Airbus s'est trop engagé). Les évaluateurs du projet auraient d'ailleurs sous-évalué les coûts de la logistique; ainsi, «*il est connu que la Garonne a des remous, qu'elle est inconstante et s'assèche presque en été. Quant au seuil de Saint-Macaire-Langon, il est connu et reconnu historiquement puisqu'il est à l'origine de la construction des deux villes face à face*».

D'après Jean-Marie Billa, selon l'exposé d'Airbus, en effet, ce seuil oblige la barge à mettre pleine vapeur pour son franchissement, mais l'élan créé ne peut ensuite être absorbé: la barge part en zigzag et cet été, le pilote s'est fait très peur, il a été obligé de passer entre les deux piles. Et le maire de Saint-Macaire d'accuser: que ne l'avait-il prévu avant?

Ce que le maire reproche à Airbus c'est d'exiger la destruction sans étude préalable, la loi lui en donne le droit mais une entreprise responsable devrait y voir aussi des devoirs. Qui plus est, la présence de la pile ne représente que 10 % du problème; or une telle démolition va coûter très cher et où seront mis les moellons? «*Certainement pas dans le lit de la rivière!*»; on s'imagine mal quels volumes sont concernés.

La passerelle va coûter encore plus cher

Il faut tout de même relativiser: «*Sans la pile, la vie continuera et cette pile n'a pas la valeur architecturale que Lucie a pour la préhistoire*».

Airbus devra financer au minimum le surcoût que représente la construction sur une seule pile. Enfin le maire a jugé bon de rectifier: «*Il est faux de dire que Saint-Macaire est contre la construction de la passerelle, mais la destruction de l'ancien pont était une connerie!*». Aujourd'hui Saint-Macaire n'a pas les moyens de payer pour cet ouvrage: «*Nous ne sommes pas favorables à un financement lourd de la passerelle*».

Sur le ton de l'humour, certains conseillers ont parlé ce soir-là de faire la passerelle ailleurs... avec Saint-Pardon.

Alain Falissard (le troisième adjoint) a rappelé qu'en 1984 avait été manquée une occasion très intéressante alors que les financements, les autorisations de programme étaient en place pour faire un nouveau pont mais les dossiers ont traîné sur les bureaux langonnais comme macariens et le gouvernement a été remanié, le dossier enterré. Le conseiller a aussi indiqué que la décision de la suppression de la pile dépendait d'autres sphères de décision que locale.

Fin du premier round donc mais nul doute que cette affaire de pile fera encore des remous...

Pierre RAMBAUD

23-03-05

Pile : l'apaisement

La semaine dernière, dans les murs de la sous-préfecture, des responsables de VNF et d'Airbus rencontraient à nouveau les élus de deux rives pour évoquer l'hypothèse de la démolition de la pile de l'ancien pont Eiffel afin de faciliter le passage de la barge transportant les pièces de l'A380 sur le fleuve.

Cette réunion a, semble-t-il, permis aux intervenants de calmer le débat. Si le problème de sécurité demeure essentiel pour Airbus, le géant de l'aéronautoque a laissé clairement entendre aux élus présents que la solution proposée au final s'efforcerait d'être consensuelle. En clair, la démolition de la pile ne serait plus la seule solution à l'ordre du jour. Il faudra cependant attendre la fin des études diligentées par VNF, vers la fin du mois d'avril, pour en savoir plus. Des études qui prendront en compte la globalité de la zone, y compris le passage délicat de l'actuel pont routier et du pont de chemin de fer. Une réunion publique d'information sur la pile et le projet passerelle aura lieu à Langon le 6 avril, à 20 h 30, salle de la RPA du 14-Juillet, à l'initiative du conseiller général Pierre Augey.

08-04-05

PILE DE LA GARONNE. Riche et constructive réunion publique entre élus, citoyens, Socatra et Airbus sur le devenir de la pile et le projet de passerelle

Airbus a écouté les habitants

: Laurie Bosdecher

Une pile en pâte à pain offerte des mains de Daniel Pissabœuf, initiateur du collectif Non à la casse, à Daniel Boutonnet, responsable de la logistique à Airbus. C'était un signe symbolique. Pour la première fois, élus, citoyens des deux rives et représentants de la Socatra et d'Airbus se sont réunis autour d'une même table mercredi soir pour avancer leurs arguments sur le maintien ou non de la pile de la Garonne. On pouvait s'attendre à un face à face torride après la polémique soulevée il y a deux mois par Airbus annonçant sa volonté de démolir une des piles de l'ancien pont poutre pour pallier aux problèmes du passage de la barge portant l'A380 et mettant ainsi aux oubliettes le projet de passerelle à cet endroit. L'échange a été constructif et riche en enseignements.

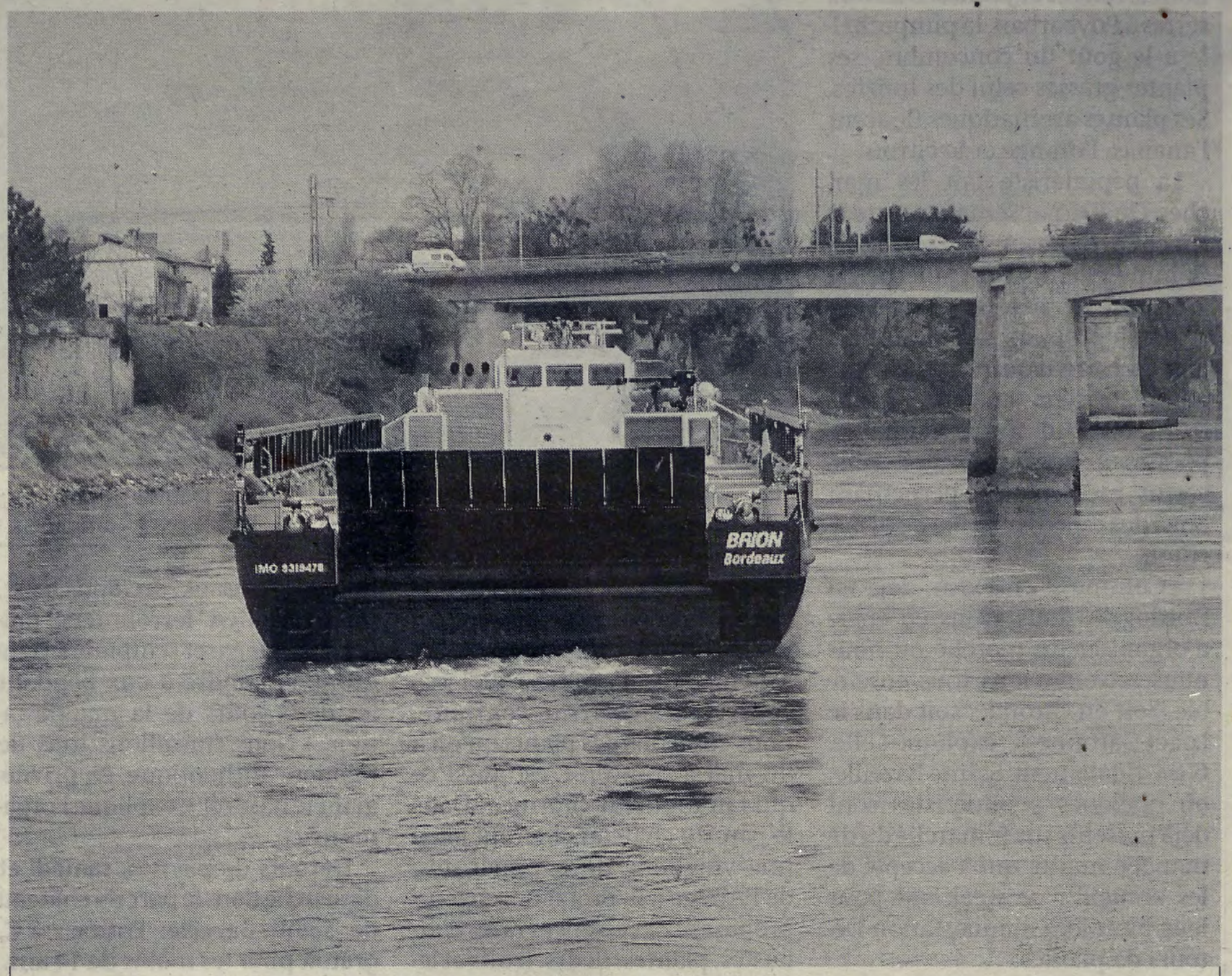

Une autre solution, préconisée par l'étude demandée par Airbus, consisterait à cureter les épis de la Garonne

PHOTO BERTRAND RUIZ

Remous de l'histoire. En jetant un coup d'œil dans le rétroviseur, on sait que la Garonne n'a jamais été un long fleuve tranquille entre Langon et Saint-Macaire. C'est ici que la Garonne moyenne devient Garonne maritime. Remous, élargissements ou rétrécissements du fleuve ont marqué l'histoire des deux rives. Ce n'est peut-être pas un hasard si aujourd'hui « le verrou est toujours là et le restera », rapporte Jean-Marie Billa, maire de Saint-Macaire, qui retraçait les soubresauts au fil des siècles de la Garonne.

Ce fameux verrou, Airbus n'y croyait pas. « L'État nous avait assuré que le passage de la barge ne poserait pas de problèmes à cet endroit », relève Daniel Boutonnet. Mais par gros débits, le courant dévie la trajectoire de la barge sur la pile langonnaise. Résoudre ce problème de sécurité urge pour Airbus. « Les cadences du passage de la barge vont augmenter. Très bientôt, il y en aura quatre par semaine et elles devront passer coûte que coûte quelque soit la météo », indique Michel Dubourg, directeur adjoint de la Socatra, qui assure le transport sur le fleuve.

Sécurité. Le plus simple était de faire sauter cet obstacle. « Nous n'étions pas au courant du projet de passerelle », dit Daniel Boutonnet. « Faux », répondent Michel Hilaire et Pierre Augey, conseillers généraux. Informés ou non, les habitants sont eux attachés à cette pile. D'abord, pour y construire une passerelle. « La Réole, Marmande, Cadillac et Langoiran ont deux ponts, l'un pour le gros flux de la circulation, l'autre pour les dessertes locales. Pourquoi pas nous ? Nous avons pris déjà beaucoup de retard », justifie un élu local. Autres arguments : la sécurité, celles des cyclistes et des piétons pour qui le pont actuel est infranchissable, le tourisme, avec le projet de pistes cyclables et tout simplement une liaison entre Langon et Saint-Macaire qui sont en train de devenir deux îles qui ne se parlent plus, disent les habitants.

Plus simplement, beaucoup ont presque crié du fond du cœur à Airbus qu'ils étaient attachés à cette pile parce qu'elle fait partie du paysage et de leur patrimoine depuis des années. « Je suis inquiet, si cette pile disparaît, les frayères d'agates et d'esturgeons vont disparaître, a naïvement clamé un Garonnaire.

Épis ou pile ? Y a-t-il une alternative ? « Partout où nous sommes passés, nous nous sommes intégrés. Quand on a eu un problème, on l'a évité, dit Daniel Boutonnet. Voilà pourquoi on fait 240 kilomètres entre Langon et Toulouse alors qu'il y a 180 kilomètres qui les séparent. » Construire la passerelle sur une seule pile ? « Il faudrait refaire une étude de faisabilité, explique M. Pacquet, de la CTBA, qui souhaite utiliser le tout nouveau procédé du carboglulam sur cette structure. Et ça reviendrait beaucoup plus cher. » Qui payera ? Le projet actuel est estimé entre 2 et 3 millions d'euros. « Déplaçons la pile plus près de la berge », propose aussi Michel Hilaire.

Dans l'étude commandée par Airbus, un autre solution préconisait de revoir la configuration des épis et des enrochements de la Garonne, construits dans les années 50. En les curant, le lit du fleuve s'élargirait et le débit diminuerait. « Une nouvelle étude devrait nous donner de nouvelles préconisations fin avril. Mais nous n'avons pas encore estimé le coût de ces deux solutions », souligne Philippe Dubourg. Un nouveau rendez-vous a été amicalement donné début mai.

25.05.05

LANGON. Daniel Pissabœuf, du collectif Non à la casse, propose de transférer l'œuvre d'Eiffel

Il veut faire venir la passerelle Saint-Jean



Poser la passerelle bordelaise sur les piles du pont de Langon, c'est l'idée de Daniel Pissabœuf PHOTO FABIEN COTTEREAU

■ Il faudra attendre la semaine prochaine pour connaître l'avis de Sylvain Yeatman-Eiffel, le président de l'association des descendants de Gustave Eiffel à la suite de l'annonce de la mort de la passerelle de Bordeaux-Saint-Jean (notre édition d'hier). Le plus fidèle défenseur du vieux pont est actuellement à l'étranger, mais il devrait jouer encore de son influence au niveau national pour sauver le monument.

A Langon, Daniel Pissabœuf, du collectif Non à la casse, se démène lui aussi pour sauver tout ce qui, selon lui, mérite d'être conservé. Notamment les piles du vieux pont de Langon, l'une d'elles étant menacée de destruction. Airbus estime qu'elle gène le passage des bateaux transportant les pièces de l'A 380.

« Tout est possible ». « Langon a des piles de pont... sans pont; Bordeaux, une passerelle dont elle veut se débarasser. Pourquoi ne pas régler les deux problèmes d'un coup ? », dit Daniel Puissabœuf en proposant de transférer la passerelle à Langon. « Le matériel existe, dit-il. J'ai lu récemment que l'on pouvait même déboulonner des pièces métalliques très très anciennes grâce au laser. »

Qui paiera ? « Airbus peut nous aider. Ne serait-ce que pour le transport des pièces. La société utilise la Garonne, en profite. Elle peut mettre ses bateaux à notre disposition. »

Daniel Pissabœuf semble bien seul, toutefois, pour porter ce projet. A Langon, beaucoup sourient à l'évocation de ses démarches récentes. D'autres avancent qu'un autre projet de pont a déjà été déposé pour utiliser les piles en attente : la réalisation d'une passerelle en carboglulam, un matériau alliant les qualités de la fibre de carbonne et du pin maritime. Daniel Pissabœuf maintient malgré tout son idée : « Je vais entrer en contact avec le descendant d'Eiffel. Je suis sûr qu'il trouvera ma proposition intéressante. »

: J.-P. V.

POLÉMIQUE / La pile du pont pourrait-elle être sauvée ?

LE REPUBLICAIN
14/04/05

Sans trop faire de vague

Une nouvelle étude a été lancée pour étudier de possibles alternatives à la destruction de la pile de l'ancien pont. Résultat dans deux ou trois semaines.

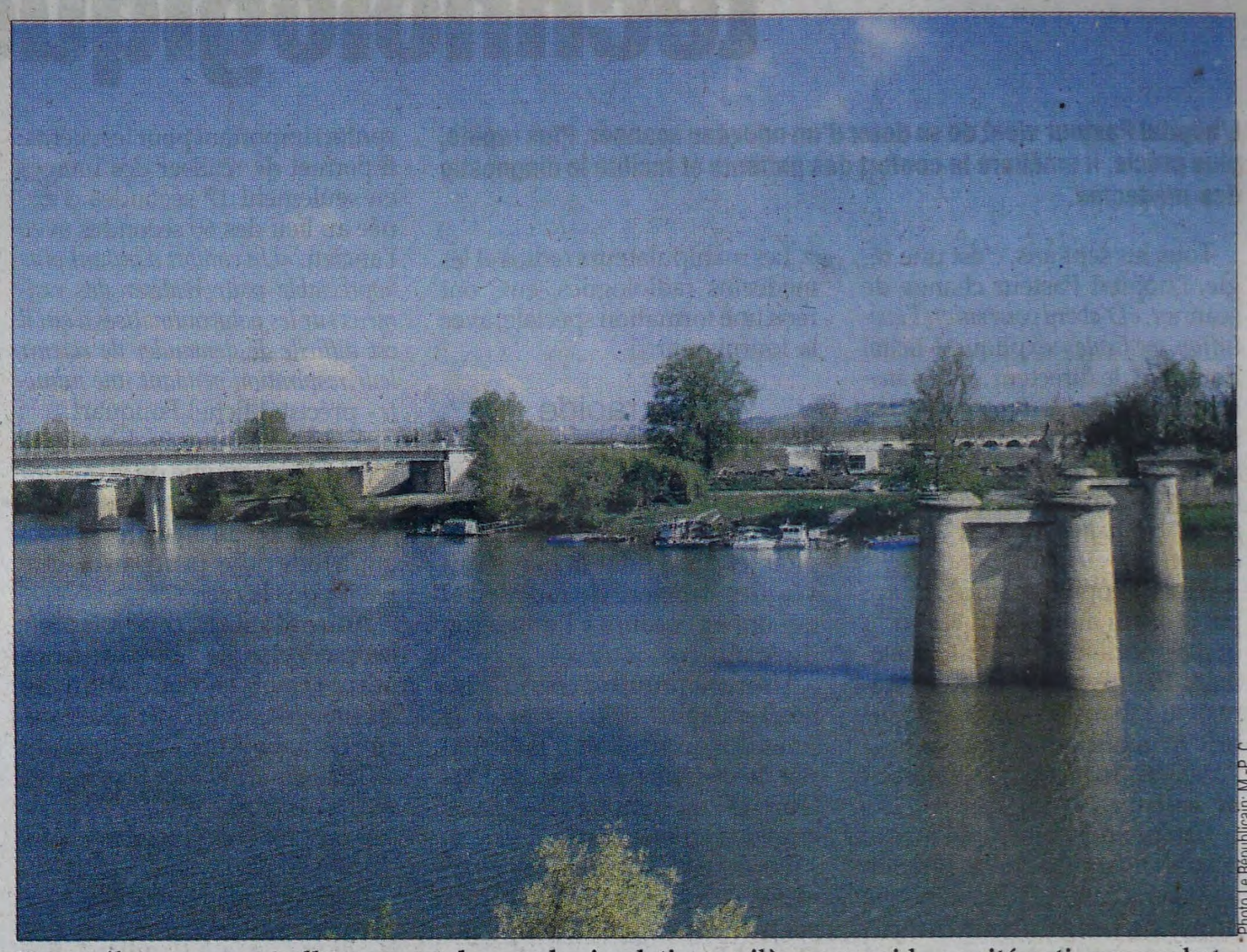

Photo Le Républicain: M.-P. C.

Deux piles, une passerelle, un pont de grande circulation: voilà pourquoi le comité anti-casse se bat, avec des élus. Une étude pourrait bien sauver la vie de la pile menacée.

Deux jours plus tard à peine, Airbus inaugurait en grande pompe la deuxième barge qui va désormais transporter les éléments du futur A 380 sur la Garonne. Alors, passera, passera pas? La réponse d'Airbus est claire: passera. Mais avec ou sans les deux piles de l'ancien pont au milieu du fleuve? Pour les amoureux des vieilles pierres, et les défenseurs de la fameuse passerelle entre les deux rives, la réponse est tout aussi limpide: avec. Tant et si bien qu'ils ont créé un comité nommé «Non à la casse! Oui à la passerelle pour les cyclistes et les piétons» sitôt qu'Airbus a évoqué la destruction de l'une des deux piles.

Deux réunions en sous-préfecture plus tard, et plus de 1.000 signatures à la pétition lancée par le comité, une réunion d'information s'est donc tenue mercredi dernier, devant une salle des Carmes assez clairsemée. Mais la détermination des anti-casse/pro-passerelle est bel et bien là. Parmi eux, Pierre Augey, le conseiller général du canton, qui a tenu à calmer les esprits avant même qu'ils ne s'échauffent, au cas où… Ce sont en fait les représentants d'Airbus qui ont quelque peu rassuré tout le monde: rien n'est encore décidé, une nouvelle étude a même été lancée pour étudier toutes les possibilités afin que la barge passe en toute sécurité ce courant langonnais.

Le représentant de la société de transport a même évoqué plus clairement une autre possibilité: rabioter les épis, c'est-à-dire les digues d'enrochement qui rendent le passage dangereux justement autour de la pile menacée.

L'étude aboutira fin avril-début mai. Airbus l'a confirmé: *«Nous ne sommes pas contre ce projet de passerelle; notre souhait est de s'intégrer à l'environnement. Sur la route, nous ne sommes jamais passés en force»*.

Tous d'accord

Pour le comité anti-casse, tous les espoirs sont donc permis, mais la vigilance reste de mise. Son but? Eviter la destruction de la pile pour ne pas noyer le projet de passerelle qui, comme l'a rappelé le conseiller général du canton de Saint-Macaire, Michel Hilaire, *«existe depuis 1984.»*. Et tout en ayant rappelé les nombreuses interventions pour faire avancer le projet, l'élu assène: *«Sortir aujourd'hui de Langon à vélo, ça ne fait rire personne!»*. Et d'appuyer que la passerelle, *«ce n'est pas une idée farfelue: il faut ici à la fois un pont de voisinage et un pont de grande circulation»*. Airbus a pris connaissance de ce projet en début d'année seulement? Il n'y croît pas. Mais il *«veut bien oublier»*. Pas question de nager à contre courant: pour que la passerelle soit imaginable, il faut que les deux piles soient solides. Une seule, OK, mais le coût serait alors énorme… Et puis, *«cette pile, les Langonnais y tiennent, et ça, c'est une dimension de la vie»*.

François Gauthier, élu langonnais, est pour une fois du même avis: *«On a un attachement à notre environnement, ces piles du pont en font partie»*.

Jean-Marie Billa, le maire de Saint-Macaire et qui a fait partager ses connaissances de la Garonne et de ses ponts locaux, met les choses au point: *«Il me semble que la démarche d'Airbus doit être exemplaire. Dans cette affaire, nous avons un devoir de vigilance.»*. Et puis, à son avis, *«le coût de la démolition d'une pile n'est pas si léger que ça»*… Alors, l'autre solution? Et pourquoi… non? L'étude en révélera la possibilité.

A Saint-Macaire et à Langon, on veut rester vigilants dans un même élan: le géant des airs aurait-il réconcilié les deux sœurs fâchées? Alors là oui, il faut s'accrocher à cette pile!

Marie-Pierre CARIS

Le dialogue a été ouvert

La sécurité pour les cyclistes et les piétons, le développement harmonisé de Langon et Saint-Macaire, l'utilisation d'un nouveau et novateur matériau pour sa construction, une idée en plein dans le développement durable et puis, comme l'a souligné Daniel Pissabœuf, initiateur du comité anti-casse, *«je suis pour une passerelle pour le tourisme»*. Sans oublier la Garonne, sa faune et sa flore, son environnement, ses habitudes, sa nature… Les défenseurs de la pile et du projet de passerelle ne manquent pas d'arguments. François Gauthier a même calculé qu'à *«5€ par habitant pendant 25 ans pour les contribuables des cantons de Saint-Macaire et de Langon, on éliminerait même le problème du financement!»*. Joël Baudet, guide de Pays et Macarien avant tout, s'est même dit prêt à les payer, ces 5€! (Les élus communistes que sont Pierre Augey et Michel Hilaire préféreraient, eux, plutôt regarder du côté d'Airbus…)

Airbus et ses éléments, eux, n'attendront pas 25 ans pour régler le problème: *«On pousse car on en a besoin, et que derrière ce projet, il y a des hommes»*. Aujourd'hui, il y a quatre transports par mois; bientôt, ils seront quatre par semaine. Toulouse n'attendra pas. Et pas question de prendre des risques pour les barges de transport, et surtout pour ses pilotes.

Socatra, le partenaire transport d'Airbus, suit cette règle à la lettre: *«Avec le débit que nous avons eu cet hiver, on a eu aucun problème. Mais avec des débits plus forts, quand on passe rive gauche, il y a moins de place, et on se trouve quelquefois dans des situations délicates. Dans ces conditions-là, statistiquement, nous ne sommes pas à l'abri d'un incident»*. La première solution évidente pour Socatra? Plus de place, et donc plus de pile. *«Mais quand nous avons pris connaissance de cet attachement à cette pile de pont, nous avons regardé d'autres alternatives»*.

Aucune promesse, certes, mais une certaine bienveillance. Et une initiative à venir des défenseurs de la pile qui se veut symbolique: le 8 mai, une marche pour la passerelle est en projet, *«une manifestation forte des riverains qui doublera la pétition»*. A suivre…

23.07.05

PILE. Où en est-on du dossier pile ? L'étude promise n'a pas encore livré officiellement son verdict. L'ablation serait cependant toujours d'actualité

Rasée avant les crues ?

: Bertrand Ruiz



La sécurité des barges serait en péril en raison des remous provoqués au pied de la pile langonnaise PHOTO B.R.

En février dernier, la nouvelle secouait les défenseurs du patrimoine local : lors d'une réunion en sous-préfecture, en présence d'élus, Airbus révélait la difficulté pour ses barges de transport des pièces de l'A380 à négocier le passage des piles qui supportait autrefois le pont Eiffel reliant Langon à Saint-Macaire. À cet endroit, à quelques encablures du port fluvial langonnais, des remous chahutent dangereusement les barges qui deviennent, du coup, très délicates à manoeuvrer. Soucieuse de sécuriser au maximum le transport des pièces de l'A380, la société Airbus proposait donc à l'époque de démolir la pile langonnaise. Une annonce qui allait susciter des réactions diverses et variées, dont une levée de boucliers, plus ou moins pertinente, chez les défenseurs du patrimoine et les partisans de la construction d'une passerelle piétonne à cet endroit.

> Le transport fluvial a besoin, on le comprend aisément, d'être parfaitement sécurisé...

Consciente des réticences face à une ablation pure et simple de la pile, sans alternative possible, les différents acteurs du dossier décidaient de se prononcer définitivement après la réalisation d'une étude diligentée par VNF et la Socatra, l'armateur bordelais partenaire d'Airbus pour le transport fluvial. Mais, alors que les résultats de cette étude devaient être livrés fin avril, rien n'a encore été officiellement présenté aux élus des deux rives.

Les cadences s'accélèrent. Toutefois, d'après les premiers éléments ayant filtré, il semblerait que la démolition de la pile soit plus que jamais envisagée, l'autre solution (la démolition des carrés en pierre qui, depuis la rive droite, accentuerait le phénomène de remous) ne présentant pas de garanties suffisantes... Bien sûr, personne ne confirmera explicitement cette information tant que les résultats de l'étude n'auront pas été délivrés aux principaux destinataires, l'État, Airbus et les élus locaux (1).

Il reste que le temps presse. La cadence du transport des pièces de l'A380 va considérablement s'accélérer au cours du second semestre 2005 (2) et, dans cette perspective, le transport fluvial a besoin, on le comprend aisément, d'être parfaitement sécurisé... Pourquoi pas dès cet hiver. Le sort de la pile langonnaise pourrait, en l'occurrence, être réglé avant les premières grosses crues de l'hiver. De quelle manière ? Pour le grand chantier de l'itinéraire à grand gabarit, Airbus bénéficiait d'une mesure exceptionnelle : une loi, votée en 2001, déclarant l'itinéraire d'intérêt public et autorisant une procédure d'urgence. Or, cette procédure serait aujourd'hui fort-close. Dans ce cas, la démolition de la pile langonnaise plantée dans la Garonne devrait faire l'objet d'une enquête d'utilité publique... qui prendra forcément du temps avant d'aboutir.

(1) VNF ne souhaite pas se prononcer sur le dossier avant que le résultat de l'étude ne soit officiellement révélé, ce qui devrait arriver prochainement. Idem du côté d'Airbus où l'on attend de connaître les conclusions définitives de l'étude avant de réagir.

(2) Après quelques semaines d'interruption, les convois fluviaux vont reprendre le 25 juillet. Prochain transport routier au départ de Langon, le 8 août.

03.06-05

PASSERELLE. Jean de Giacinto, l'un des architectes du futur pont SNCF de Bordeaux Saint-Jean, est venu voir les piles et vérifier une curieuse idée

Le soutien du savant

: Bertrand Ruiz

Un transfert du pont SNCF Eiffel de Bordeaux Saint-Jean sur les piles plantées au milieu de la Garonne, entre Langon et Saint-Macaire ? A vrai dire, l'idée paraît complètement farfelue. Notre « piéton » l'avait d'ailleurs lancée sur le ton de la rigolade le 20 mai dernier, sans savoir qu'elle allait faire des petits.... C'était mal connaître Daniel Pissabœuf, l'infatigable et doux-dingue pourfendeur anticasse, à l'affût de n'importe quelle idée susceptible de « sauver » les piles langonnaises, toujours sous le coup d'une menace d'ablation.

Ni une, ni deux, Pissabœuf se saisit de l'idée, fait part de son intention de remuer ciel et terre... et parvient à attirer l'attention de Jean de Giacinto. L'homme n'est pas n'importe qui. Il est l'un des deux architectes choisi par RFF pour dessiner le futur pont Saint-Jean qui supportera le trafic ferroviaire bordelais à la place de l'actuel pont Eiffel, d'ici la fin 2008. Et, apprenant l'émoi de Pissabœuf, Jean de Giacinto, accompagné par son assistant David Durand, est venu samedi à Langon pour observer les piles et vérifier le potentiel de cette curieuse idée.



Jean de Giacinto estime que l'idée d'un transfert du pont Eiffel bordelais à Langon « mérite d'être défendue »

PHOTO GUILLAUME BONNAUD

« Une idée à défendre ». « Ce qui est sûr, c'est que l'actuel pont Eiffel sera enlevé et vraisemblablement stocké dans un entrepôt au Verdon, souligne l'architecte, croisé sur la place des Carmes samedi dernier. J'ai proposé à RFF d'en conserver une partie sur la rive droite, en mémoire d'Eiffel, dans le futur parc paysager, pour en faire, pourquoi pas, un belvédère sur le fleuve. Cela étant, l'idée d'utiliser, après démontage, un morceau de cet authentique témoignage de l'œuvre d'Eiffel dans un autre lieu de Gironde mérite d'être défendue et vérifiée après une étude en bonne et due forme. Je suis sûr que Jean-Pierre Dupont, président de RFF, sera sensible à cette proposition. D'autant plus qu'elle s'inscrit dans une stratégie de développement durable, avec le "recyclage" d'un patrimoine existant. Si une passerelle devait être construite à Langon, un ouvrage neuf n'aurait pas la dimension historique du pont Eiffel ».

Mais cette possibilité est-elle viable, techniquement parlant ? Quid du transport ? Quid de l'état du pont Eiffel et de la possibilité de le transformer en passerelle piétonne adaptée à la largeur des piles ? Après observation, Jean de Giacinto, dont on devine l'envie de conserver le pont Eiffel, estime, en tous cas, que l'idée n'est pas si saugrenue. « Il y a une cohérence globale entre l'architecture des piles et le tablier métallique du pont Eiffel. Maintenant, pour ce qui est des données techniques, l'espace entre les deux piles ne doit pas excédé 77 mètres. Pour le reste, encore une fois, il y aura besoin d'une étude complète ».

Des raisons suffisantes pour croire à un transfert du pont bordelais vers Langon ? Il serait vraiment extrêmement hasardeux de répondre par l'affirmative. D'abord parce que VNF et Airbus, préoccupé par des problèmes de délais de livraison de l'A380 non-tenus (voir notre édition d'hier), n'ont pas dévoilé le résultat de leur dernière étude sur la suppression éventuelle de la pile langonnaise. Une pile dont le devenir est donc toujours en suspens. Et puis, même si la pile est conservée, il y aura du monde à convaincre. À commencer par les élus, dont ceux qui, comme Michel Hilaire, souhaite soutenir un projet de passerelle en carboglulam, un matériau innovant mêlant qualité technologique (fibre de carbone) et richesse environnementale locale (pin maritime). Ou ceux qui ne manqueront pas de rétorquer, à l'instar de Charles Vérité : qui va payer ?

Le pont Eiffel

Histoire. La vieille passerelle SNCF est un monument à Bordeaux. Elle a été construite il y a 145 ans par Gustave Eiffel. Alors âgé de 26 ans, ce dernier n'était pas le créateur du pont. Il était seulement chef de chantier. L'histoire dit toutefois que ces travaux l'ont fortement marqué et ont tracé la suite de sa carrière. Les propres descendants de l'illustre constructeur affirment que c'est là qu'il a appris le métier et que sans ce premier pont de fer, il est probable qu'il ne serait jamais spécialisé dans la construction métallique et qu'il n'aurait donc jamais construit la tour Eiffel.

09.08.05

Le Comité contre la casse manifeste

Le Comité contre la casse de la pile, vigoureusement animé par Daniel Pissabœuf (à gauche sur notre photo), avait installé, hier matin sur le parking de la sous-préfecture, son matériel d'information, panneaux explicatifs, cahier de doléances, et micro.

Les signatures recueillies ont été nombreuses, venant dans leur majorité d'habitants du Langonnais qui ont gardé le souvenir de l'ancien pont, démoli dans les années 70, et qui regretteraient de voir disparaître la pile, dernier témoignage du passé.

Quant au Comité, il étudie déjà l'organisation de nouvelles manifestations musclées...

: **Photo** Laurie Bosdecher



LE REPUBLICAIN 18-08-05

POLÉMIQUE / Le torchon brûle entre Charles Vérité et Daniel Pissaboeuf

Deux piles de pont et deux plaintes

Jeudi dernier, le maire de Langon, Charles Vérité a porté plainte pour Diffamation contre Daniel Pissaboeuf, le sculpteur qui gère la galerie Arts et représailles sise rue Saint-Gervais. C'est ce dernier qui a ouvert les hostilités judiciaires en portant plainte contre le premier magistrat en début de semaine. Retour sur les faits. Lundi, la sous-préfecture accueille une réunion avec des élus, des représentants, d'Airbus, de VNF (voies navigables de France) ainsi que les gens de cabinets indépendants chargés de se pencher sur l'avenir de la pile dont on sait qu'elle ne facilite pas le travail des conducteurs des barges transportant les pièces de l'A 380 (***notre dernière édition***).

Le Comité «anti-casse», à la tête duquel on trouve Daniel Pissaboeuf, qui réside à Loupiac mais travaille à Langon, en profite pour se poster devant la sous-préfecture afin de mieux interpeller les participants à la réunion. «*Augey et Hilaire (1) sont venus nous saluer quand ils sont rentrés, mais tous, je dis bien tous, y compris les deux que je viens de citer, nous ont ignorés quand ils sont sortis*» se désole le sculpteur. «*Il s'est donc passé quelque chose durant la réunion.*» L'heure est alors grave pour celui qui annonce avoir réuni 1600 signatures sur sa pétition dont une cinquantaine lors de ce fameux lundi. Personne ne serait donc passé voir le comité après la réunion.

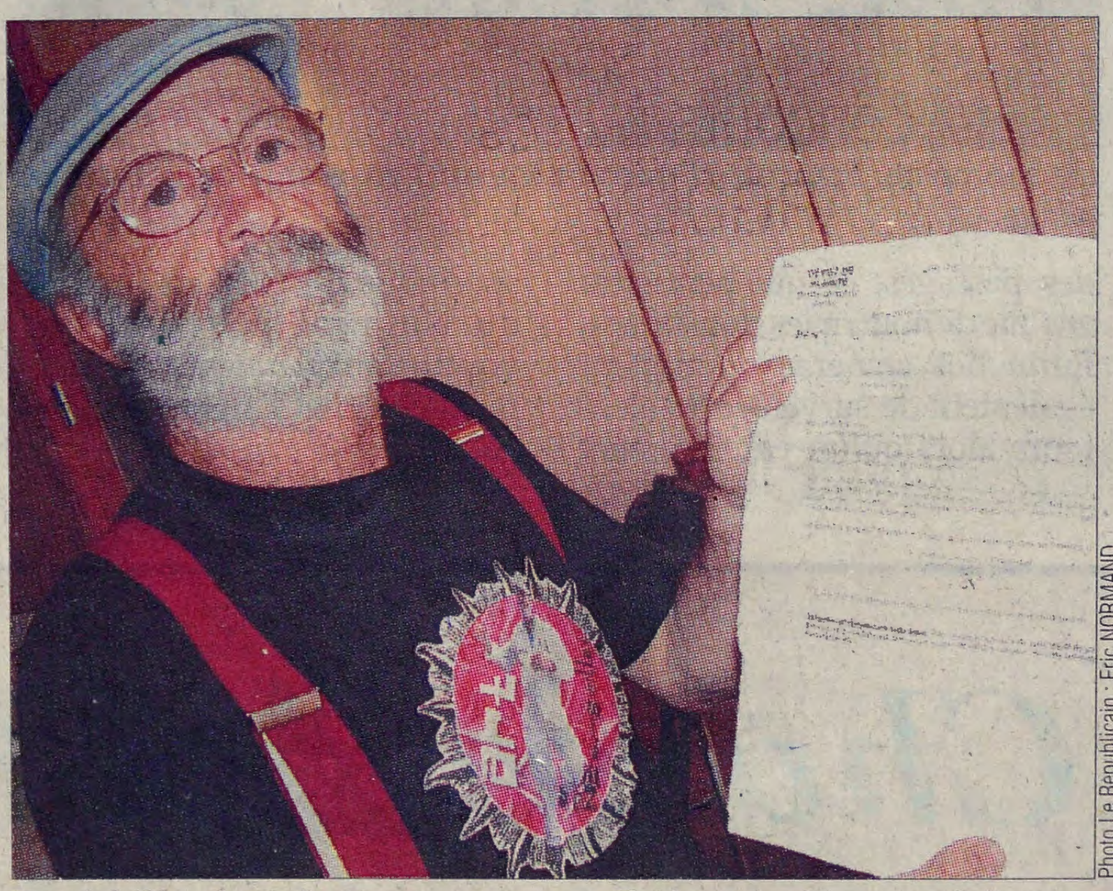

Photo Le Republicain : Eric NORMAND

Daniel Pissaboeuf n'est pas content. Il vient de déposer plainte contre le maire.

Une affaire d'interprétation

Sauf une personne: Charles Vérité. Selon la version déposée auprès des autorités par le galeriste, le premier magistrat aurait dit à Daniel Pissaboeuf, «*cela va faire comme toi, il n'en restera qu'une.*»

Le maire faisait là référence au devenir de la pile menacée, dont la démolition apparaît désormais plus probable au regard des impératifs de sécurité liés au passage des barges. Seulement, alors que le maire - comme il nous l'a d'ailleurs indiqué mercredi dernier à l'issue de la cérémonie de réception en l'honneur des jeunes québécois - aurait prononcé cette phrase sur le ton de la plaisanterie, Daniel Pissaboeuf y aurait vu une insulte. «*Je souffre de problèmes artériels et je marche avec une canne, c'est donc mon handicap qui a été insulté.*»

Après avoir obtenu un certificat médical chez un médecin cadillacais, Daniel Pissaboeuf a donc fait un crochet par la gendarmerie de Langon pour y déposer plainte. Avant de se mettre en quête d'un avocat. «*J'irai jusqu'au bout et j'espère obtenir des dommages et intérêts que je verserai ensuite à des associations d'handicapés*» clame aujourd'hui le sculpteur.

De son côté, Charles Vérité a lui aussi déposé plainte mais pour diffamation, n'admettant pas qu'une phrase prononcée sur un ton chambreur puisse finir dans un dossier judiciaire. Et se demandant ce qui motive Daniel Pissaboeuf, «*qui agresse les élus, insulte Airbus. Où veut-il en venir?*»

E.N

(1)Respectivement conseillers généraux de Langon et Saint-Macaire

09.08.05

PILE. Aucune décision n'a été prise, hier, quant à l'avenir de la pile de l'ancien pont. Mais la démolition, demandée par Airbus, est probable

On étudie encore et toujours

: Agnès Claverie

Encore une... Cette réunion sur l'avenir de la pile de l'ancien pont (lire « Sud Ouest » du 23 juillet) s'est tenue hier matin sous la présidence du sous-préfet de Blaye, Michel Crechet, en présence des représentants de l'administration (VNF), d'Airbus (M .Boutonnet, responsable de la logistique), de la SOCOTRA — société responsable de transport fluvial de l'A 380 —, et des élus concernés, MM. Hilaire et Augey, conseillers généraux des cantons de Saint-Macaire et de Langon, Philippe Plagnol, président de la communauté de communes de Langon, Charles Vérité et Jean-Marie Billa, maires de Langon et de Saint-Macaire.

Rappelons que la société Airbus a demandé la suppression de la pile la plus proche de Langon, rendue responsable de remous dangereux pour les bateaux transportant les éléments de l'A 380, de Pauillac à Langon. Mais, entre la réunion de juillet et celle-ci, peu d'avancées significatives à en croire les élus.

Deux bureaux d'étude, la SOGREAH, spécialiste des problèmes de navigabilité, et Aquascop, pour les questions environnementales, ont rendu leurs rapports, rapports plaidant d'office, pour la destruction de la pile.

Certes, plus personne ne nie le danger représenté par les courants qu'elle génère. Mais certains élus ne se satisfont pas de cette unique proposition. « L'administration est arrivée en disant, "il y a une seule solution la destruction". Une fois de plus, on est mis devant le fait accompli, alors que nous avions demandé une réflexion sur des solutions alternatives conciliant la sécurité, et les souhaits des habitants... » C'est Michel Hilaire qui le dit.

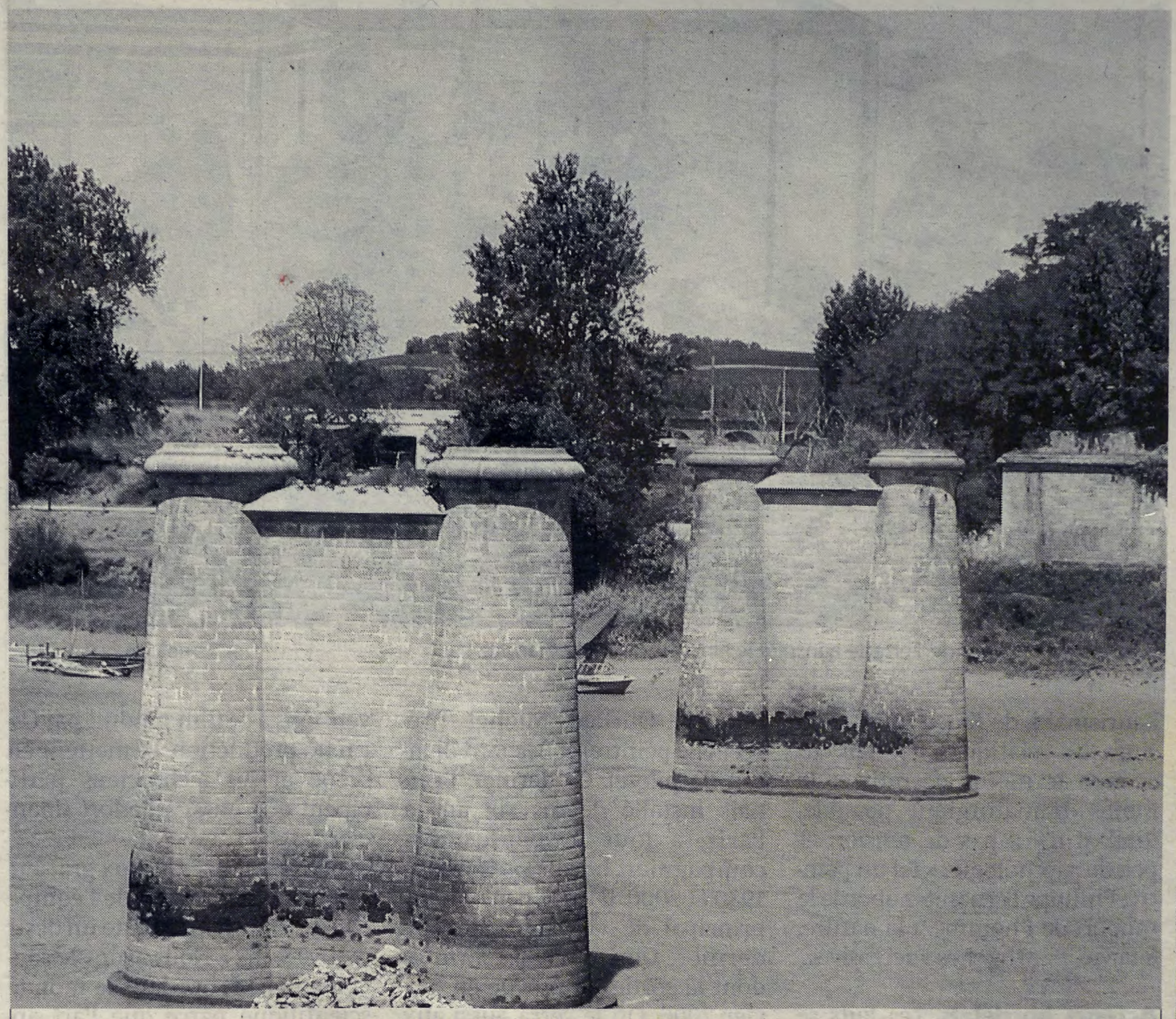

La pile la plus proche de Langon représente un danger pour la navigation PHOTO A.C.

Et la passerelle ? Jean-Marie Billa, maire de Saint-Macaire, et Pierre Augey, conseiller général du canton de Langon, ne disent pas autre chose, et doutent même de la solution définitive du problème par la seule destruction de la pile : « il y a les deux autres ponts, ceux-là on ne les fera pas disparaître, il y a également les perrés en pierres, ne faudrait-il pas draguer ? Tout ça est à étudier... ».

Philippe Plagnol a un discours un peu différent. « Je veux me placer du côté de l'avenir » dit-il, « ces piles ne sont pas des œuvres d'art. Si le pont avait été conservé cela vaudrait le coup de se battre... mais moi ce qui m'intéresse, c'est le projet passerelle, qu'il se fasse avec une, deux piles ou pas de piles du tout ! ». Le président de la Communauté de communes milite, en effet, pour une passerelle accrochée au pont routier actuel : « elle aurait tous les avantages, elle serait beaucoup beaucoup moins coûteuse, d'autant que l'arrivée devant l'église de Langon nécessiterait d'énormes travaux, dont 7 mètres de dénivelé à rattraper et la suppression du parking.

En carboglutame, elle représenterait une innovation industrielle favorable au développement du pin maritime. Enfin elle rejoindrait la piste cyclable qui va passer devant la gare ! » Mais attention, « nous devons faire des propositions, la décision sera prise d'ici à l'été. Après, cela risque d'être trop tard...Si l'État s'engage financièrement pour la passerelle, la Région et le Département participeront.. » ajoute Philippe Plagnol, qui imagine un deal avec l'État.

Quelque chose comme une pile contre une passerelle.

Michel Crechet, à l'écoute de la perplexité des élus, a proposé la tenue d'une nouvelle réunion en septembre, avec l'objectif de répondre à leurs questions.

09.09.05

PILE. L'Etat a décidé de démolir la pile. Ses défenseurs veulent se battre jusqu'au bout et espèrent obtenir en échange de l'argent pour construire la passerelle

Un chantage aux crédits

: Agnès Claverie



Le public décidé à se battre contre la décision de l'Etat

Le climat s'est quelque peu détendu entre les protagonistes de la dernière réunion sur l'avenir de la pile de l'ex pont Eiffel, tout au moins à en croire les élus qui en ont fait, à la sortie, le compte-rendu à l'intention d'une bonne trentaine de ses défenseurs. N'empêche que les représentants des administrations (VNF, DDE maritime) campent sur leur position, fondée sur l'étude de la SOGREAH : seule la disparition de cette pile supprimera les variations de courant qui handicapent la navigation des barges transportant les éléments de l'A380. L'Etat, ayant fixé à novembre la démolition de la pile, ayant lancé l'appel d'offres, a répondu aux sollicitations des communes, que l'ouverture d'une enquête publique- dont l'organisation demande plusieurs mois- n'était pas obligatoire dans ce cas de figure. En revanche, les élus ont réclamé et obtenu que la population soit informée : du 3 au 17 octobre, des documents seront mis à disposition dans les mairies de Langon et Saint-Macaire, ainsi que des « cahiers de doléances »; et un débat public sera organisé le 26 octobre.

La passerelle contre la pile

Mais si la pile est démolie, qu'en est-il du projet de passerelle piétons et cyclistes, étant entendu qu'une passerelle accolée au pont routier ne semble pas réalisable ? Avec deux piles, le coût prévisionnel de la passerelle était de 2 200 000€, sur une seule pile, il grimperait à 4 millions d'euros ! Charles Vérité, maire de Langon, Jean-Marie Billa, maire de Saint-Macaire, Michel Hilaire, et Pierre Augey, conseillers généraux, sont tombés d'accord : l'erreur d'appréciation sur la navigabilité de cette partie de la Garonne vient de l'Etat, donc l'Etat doit une compensation aux communes ... et les élus l'ont assuré, ils seront solidaires sur ce dossier. Et a ajouté Jean-Marie Billa, « si l'Etat refuse de reconnaître sa responsabilité, c'est la justice qui tranchera »

Même ceux qui n'ont pas la religion de la pile, comme Michel Hilaire, l'ont bien compris : « si la pile est démolie, jamais on n'aura la passerelle. » Autrement dit, on se cramponne à la pile pour obtenir la passerelle. Plusieurs remarques et propositions ont été lancées dans le public. De ce monsieur qui s'étonne : « s'il y avait encore le pont Eiffel, ils ne le démoliraient pas ? », à cette dame qui assure : « un seul moyen la justice », en passant par Boris qui propose de mettre quelqu'un sur la pile...

En définitive, la défense de la pile prendra plusieurs formes, juridique avec la consultation d'un avocat afin de vérifier si aucun recours n'est possible, publique avec l'incitation aux habitants à signer les cahiers de doléances, institutionnelle, avec la remise au sous-préfet de 1.500 signatures, ludique enfin : Daniel Pissabœuf, fondateur du Comité anti casse, sera le grand ordonnateur d'une fête qui devra attirer l'attention du public et des médias sur le sort de la pile.

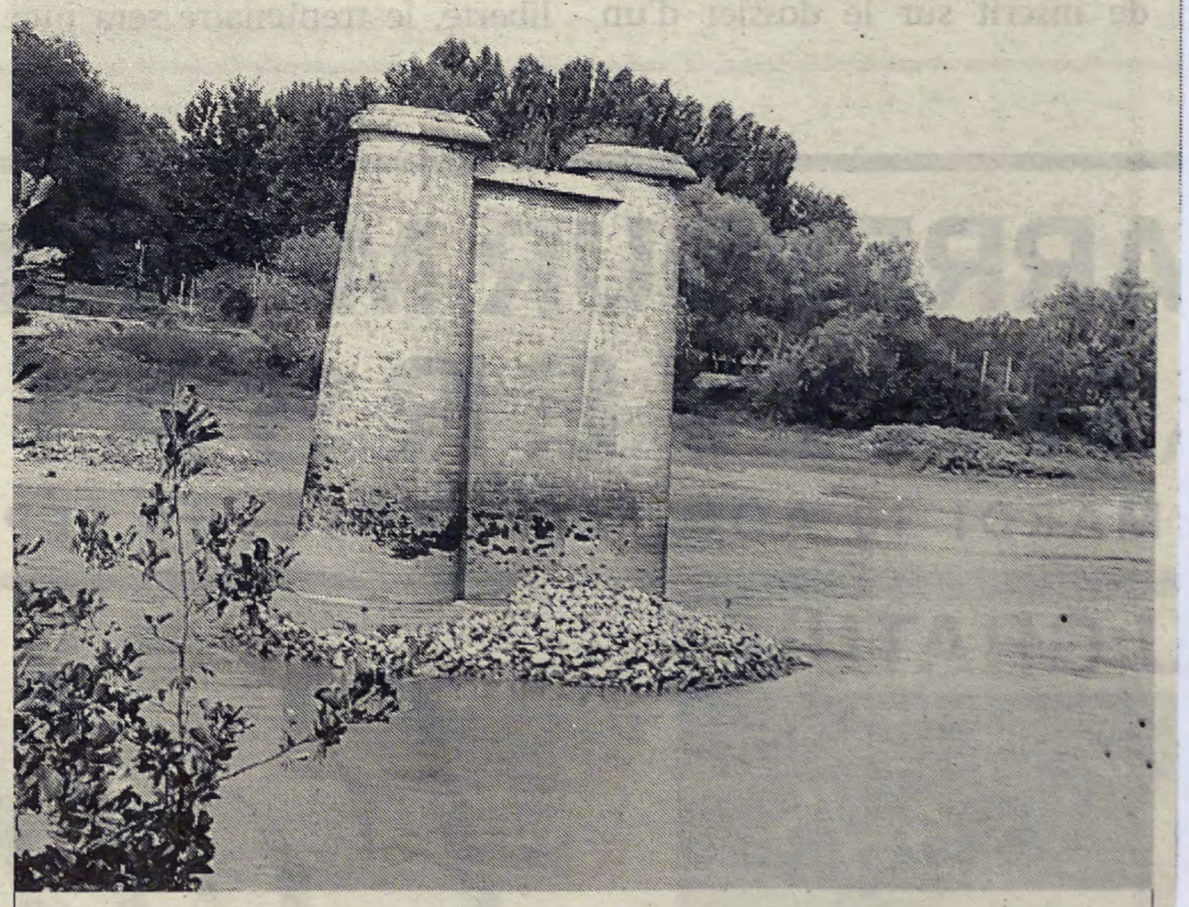

La pile menacée de destruction PHOTOS A.C.

17.08.05



Le Piéton

A compris que les piles du défunt pont qui provoquent des remous dans les eaux de la Garonne, pouvaient en générer, dans celles parfois plus troubles, de la vie locale. Charles Vérité n'a pas apprécié la manif anti casse de Daniel Pissaboeuf et le lui a fait savoir, en des termes... pas très gentils. Le second a porté plainte pour diffamation. Le premier envoit la commission de sécurité vérifier l'atelier de la rue Saint-Gervais ! Ce sera à la justice de trancher... Mais le Piéton se demande si l'énergie des uns et des autres ne pourrait pas être employée à des activités plus intelligentes ?

07.09.05

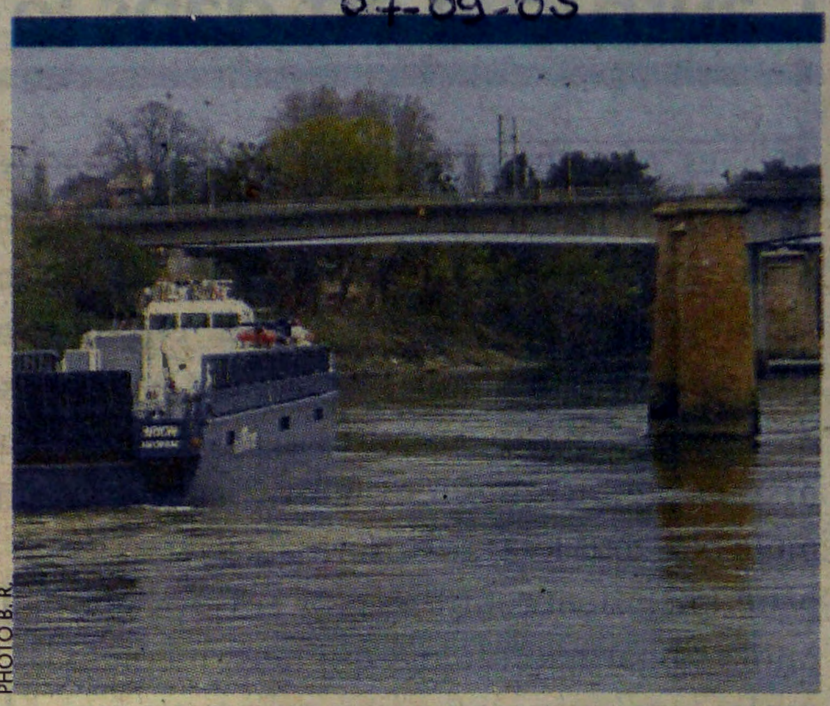

PHOTO B. R.

SAINT-MACAIRE

Une enquête sur la pile

Le Conseil municipal demande l'avis de la population sur la démolition de la pile souhaitée par Airbus

→ CAHIER LOCAL PAGE 2-7

10-10-05

GARONNE. Le dossier consultable dans les mairies de Saint-Macaire et Langon ne laisse aucun doute sur la démolition de la pile de l'ancien pont Eiffel

La pile en fin de vie

: Bertrand Ruiz

Il ne s'agit pas d'une enquête publique. Mais d'une concertation publique proposée à la population. Entre le 3 et le 17 octobre, des documents élaborés par VNF sont consultables dans les mairies de Saint-Macaire et Langon. Quelques dizaines de pages expliquant pourquoi la pile sud de l'ancien pont Eiffel gêne le passage de la barge transportant les pièces de l'A380 entre Bordeaux et le port fluvial de Langon et pourquoi la démolition de celle-ci est la seule solution efficace envisageable. À l'issue de la lecture, chaque citoyen est amené à apporter sa contribution et à rédiger son avis sur la question...

Difficultés. Mais que trouve-t-on exactement dans ce document ? D'abord, un constat : en mars 2004, pendant la phase d'essais, longtemps après le choix d'Airbus du transport fluvial via Langon, on remarque « des difficultés sérieuses de navigation » à l'abord de trois ouvrages : le pont SNCF, le pont routier, la pile sud de l'ancien pont Eiffel qui reliait autrefois Langon à Saint-Macaire. En période de bas débit, aucun problème à signaler. Mais dès que le débit dépasse les 650m³/h, les choses se compliquent. La pile sud de l'ancien pont Eiffel se trouve en plein sur la trajectoire idéale de la barge qui, en aval, franchit les ponts SNCF et routier par le milieu : « les perturbations de courants créés par les différentes piles font qu'il est difficile et dangereux de s'écarter de la trajectoire optimale qui se trouve dans l'axe de la pile sud ». Le document rapporte des « rétablissements de trajectoire très délicats » et des « risques de collision non-négligeables qui augmentent avec le débit ».

Démolie en novembre. Quelle solution ? « Il résulte de ces premières études que le scénario d'aménagement le plus favorable consiste à supprimer la pile du pont et à entretenir l'ouvrage d'inflexion (les épis en pierre qui, depuis la rive droite, infléchissent en amont le courant pour creuser le chenal de navigation rive gauche, NDLR). Si cette solution est retenue, les travaux sur la pile sont envisagés depuis l'eau à partir du mois de novembre 2005. La réfection de l'ouvrage d'inflexion se fera depuis la berge en période de faible débit avec la possibilité de récupérer les enrochements de protection de la pile pour conforter l'épi ».

Calendrier. L'effacement de la pile se fera « à partir d'une barge flottante amarrée ». La durée des travaux est évaluée à deux mois. Il n'y aura « pas d'extraction de matériaux du lit de la Garonne » et un « suivi de la qualité des eaux » sera effectué « en aval du chantier ». Le calendrier des travaux n'est pas calculé au hasard : avant les grosses crues d'hiver pour la démolition de la pile; entre juillet et septembre prochain pour la rénovation de l'ouvrage d'inflexion « afin que la perturbation des habitats aquatiques soit limitée dans le temps ».

Profondeur. Au terme de l'étude qui mesure l'impact environnemental des travaux et préconise d'éventuelles mesures compensatrices, les experts estiment qu'il n'y aura « aucune perturbation des conditions de migration » pour la faune aquatique. Qui plus est, ils assurent que « le projet va avoir tendance à rendre plus homogène les vitesses de courant dans le chenal de navigation ».

L'étude proposée à la lecture se penche sur deux solutions. Dont, « à la demande des élus », celle qui préconise la conservation de la pile et la suppression des épis de la rive droite afin de freiner le courant qui enrobe la pile. L'étude rappelle que les empierrements ont été posés, au XIXeme siècle, pour permettre au courant de creuser naturellement un chenal de navigation jusque là trop peu profond, les dragages successifs s'avérant inefficaces. Selon l'étude, supprimer les épis reviendrait à redonner au chenal « une profondeur non compatible avec le transport fluvial, Airbus ou plaisance ».

Cette solution ne « réglerait pas non plus le problème de variabilité du courant au pied de la pile ».

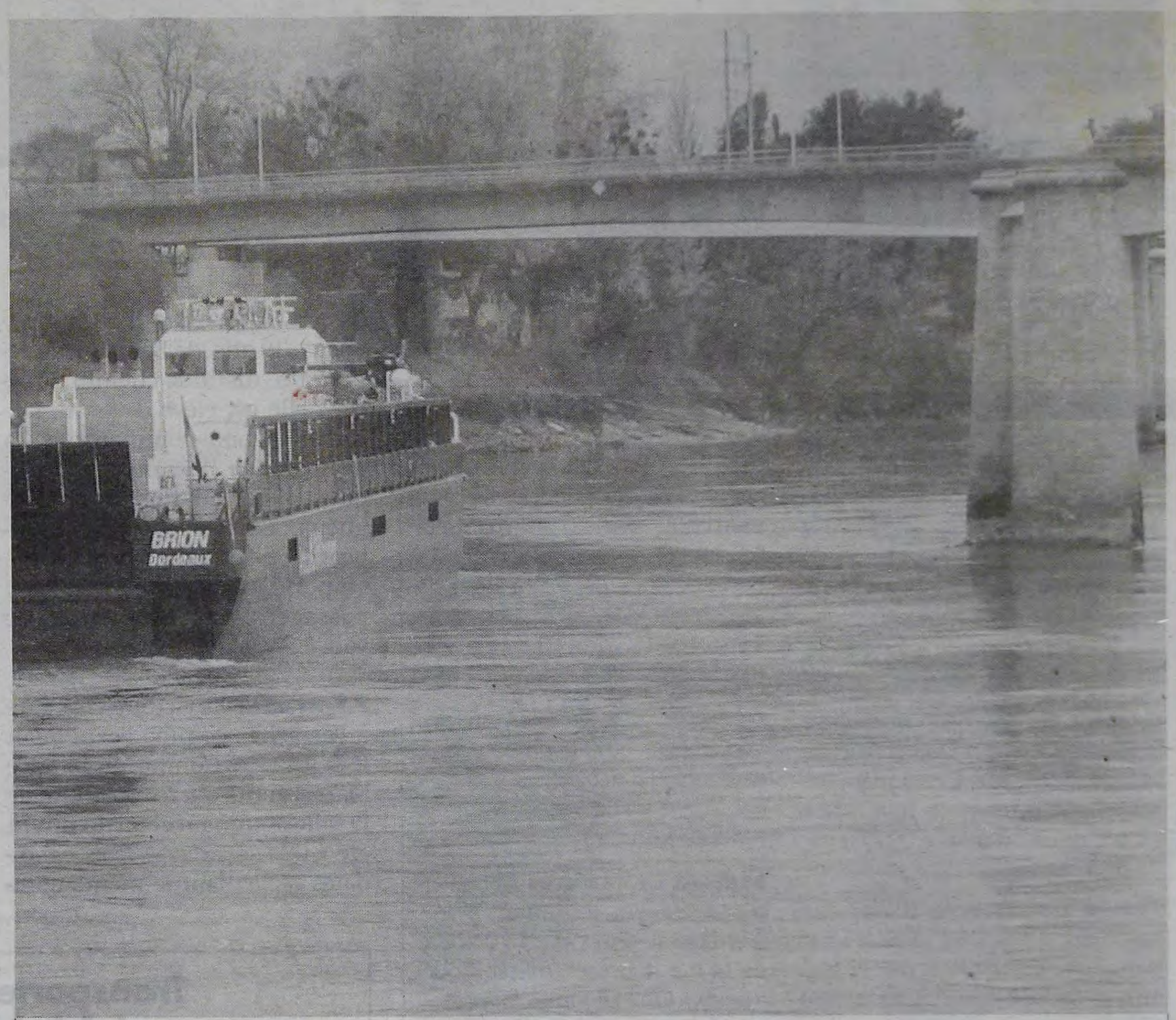

La pile qui gêne les barges de transport de l'A380 devrait être démolie à partir de novembre PHOTO B.R.

Manif, réunion, lettres

Le dossier pile entre peut-être dans sa dernière ligne droite. Alors que la démolition se précise, les adversaires de cette solution, par l'entremise du comité anti-casse, organisent une manifestation. Avec, le samedi 15 octobre, à 16 heures, un rassemblement sur les quais de Langon et place de l'Horloge à Saint-Macaire pour une visite patrimoniale. À 18 heures, un sit-in serait prévu sur le pont routier, avec musique et prise de parole. À la nuit tombée, un « pont d'artifice », mis en feu par Patrick Auzier et Pascal Albizu, « illuminera les piles ».

Réunion. Préalablement, demain, mardi 11 octobre à 21 heures, la municipalité de Saint-Macaire organise une réunion d'information sur le sujet, en mairie. Jean-Marie Billa reviendra ce soir-là sur le fond du dossier, archives à l'appui. De leur côté, la DDE et Airbus devraient faire front commun pour une réunion publique le mercredi 26 octobre, aux Carmes.

Enfin, on évoquera l'initiative de Pierre Augey et Michel Hilaire qui lient étroitement le destin de la pile au projet de construction d'une passerelle en carboglulam entre les deux berges. Les conseillers généraux ont directement écrit au Président de la République pour faire part de leur dépit quant à la démolition de la pile et pour défendre le projet de passerelle en carboglulam.

Nouveau protocole. Dans une autre missive à l'adresse du PDG d'Airbus, les deux élus rappellent leur attachement au projet Airbus et au transport fluvial. « Mais là où le bât blesse, c'est que l'État pour répondre à vos injonctions de rentabilité et de productivité veut faire de la Garonne une autoroute navigable pour permettre à vos chaînes de montage, y compris par temps de crues, de ne pas être interrompues (...). Sur le principe du « qui casse paie », nous exigeons qu'un nouveau protocole soit mis en place avec l'État pour la construction d'une passerelle entre Langon et Saint-Macaire dont le coût varie de 2 à 4 millions d'euros selon que celle-ci repose sur une ou deux piles. Nous savons que la non-interruption de la chaîne de montage d'Airbus sur le long terme devrait largement vous permettre de co-financer pour l'essentiel avec l'État cette réalisation. Il en va de votre responsabilité sociale ».

21-09-05

ILLATS Le député Philippe Dubourg a reçu vendredi Daniel Pissabœuf, du comité anti-casse

Piles : l'appel au député

« Nous avons été très bien reçus par le député, c'est ce qu'on aurait dû faire depuis six mois. Je crois que les appréciations du comité anti-casse ont été prises en compte. » A sa sortie de l'entrevue avec le député Philippe Dubourg à la mairie, Daniel Pissabœuf se montrait satisfait.

Il avait apporté la pétition de 1 500 signatures contre la démolition des piles de l'ancien pont Eiffel et fait part du projet des Communautés de communes de Saint-Macaire et de Langon de construire une passerelle piétonne et cycliste sur ces piles. Une étude de faisabilité doit en effet être réalisée par le SETRA (Service d'études techniques des routes et autoroutes).

Démolition en novembre ? Selon le comité anti-casse, le financement — 15 000 euros — est assuré par la préfecture de région (40 %), le Conseil général (40 %) et les deux Communautés de communes concernées (Langon et Saint-Macaire) pour 10 % chacune, la Communauté de communes des Coteaux Macariens assurant la maîtrise d'ouvrage. Tant pour le comité que pour les élus, ce projet de passerelle, loin d'être une « lubie utopique », deviendrait un projet de développement local.

Mais Daniel Pissabœuf venait aussi alerter Philippe Dubourg sur un danger imminent. Selon lui en effet, la DDE aurait indiqué qu'une des deux piles gênait le passage des convois d'Airbus et qu'il fallait la supprimer dès le mois de novembre. Les partisans de la passerelle estiment qu'il s'agit là d'une politique du fait accompli « dans la plus grande confusion et le plus grand mépris. Il n'existerait aucune autre solution alternative à une situation de difficuté de navigation détectée seulement au passage de la barge ».



Philippe Dubourg a reçu le représentant du comité anti-casse

PHOTO PASCAL VALLADE

Prise de contact avec la DDE. Les contradictions de l'Etat sur ce dossier sont aussi montrées du doigt compte tenu du financement de cette étude. « Daniel Pissabœuf m'a donné des explications sur ce projet de démolition de la pile », expliquait Philippe Dubourg.

« Je suis Langonnais attaché au patrimoine. Cette affaire, c'est aujourd'hui qu'on m'en parle vraiment. Je vais voir où en est le dossier avec la DDE et voir si véritablement les choses sont actées avec une date qui est arrêtée. »

Le député souhaite obtenir des éléments sur le coût de la démolition de la pile et celui de la réalisation du projet qui est envisagé. « Je n'ai pas d'a priori sur le dossier. Je vais m'informer et essayer de voir dans quelle mesure les choses peuvent s'arranger. »

: Pascal Vallade

12-10-05



Le Piéton

Sait combien l'avenir de la pile en Garonne continue d'alimenter les conversations. Pendant que le comité anti-casse bat le rappel avant la marche reliant Langon et Saint-Macaire, on apprend qu'un autre comité est sur le point de voir le jour. Mais, celui-là défend la cause exactement inverse et souhaite une démolition pure et simple de la pile. Une chose est sûre, ça promet de raviver le débat. Pour le reste, rien ne dit que les deux parties aient prévu de se retrouver samedi après-midi au milieu du pont routier, pour le sit-in prévu au milieu de la 113.

LE REPUBLICAIN 13-10-05

MANIFESTATION / Ce samedi 15 octobre

Pour sauver la pile

Samedi 15 octobre, deux rassemblements de personnes vont converger vers le pont routier pour y faire un «sit-in» après un lâcher de barriques dans la Garonne.

A la tombée de la nuit, un feu d'artifice illuminera les piles. Les défenseurs des piles de l'ancien pont entre Langon et Saint-Macaire accusent notamment les services de l'Etat pour leur imprévision et attaque aussi «l'appétit d'Airbus». Un appel d'offres à la destruction a été lancé par la DDE et pourrait aboutir dès novembre. Il est aussi question «*de la future passerelle piétonne et cyclable qui sera synonyme de sécurité et de mise en valeur touristique et patrimoniale*».

Ainsi deux rassemblements auront lieu simultanément à 16h, l'un à Langon sur les quais, l'autre à Saint-Macaire place de l'horloge, à 18h après avoir défilé sur le pont routier avec vue sur les piles, les participants s'assiéront sur la voie dans le but de la bloquer dans une ambiance de kermesse avec musique et prise de parole.

La nuit tombée, un spectacle pyrotechnique sera servi par les artificiers Albizu et Auzier.

Par ailleurs, dans chaque mairie du 3 au 17 octobre, une consultation publique permet de noter les remarques et de consigner les doléances. Enfin une réunion publique à l'initiative de la DDE et d'Airbus aura lieu mercredi 26 octobre à Langon aux Carmes. Les organisateurs: «Le comité anti-casse», certains élus, les associations cyclistes pédestre et l'Office de tourisme des coteaux macariens martèlent leur invitation «*la démocratie ne s'exerce que si on s'en sert! Soucions-nous de nos piles et passerelle avant que d'autres ne le fassent.*»

Lire également en page 4.

LE REPUBLICAIN 13-10-05

Manifestation pour la pile

Rappelons que c'est ce samedi 15 octobre que se déroulera la manifestation de soutien à la pile de pont menacée de destruction. Lâchers de barriques dans la Garonne, prise de parole et sit-in sur le pont routier avec rencontre de deux cortèges (un en partance de Langon et un autre de Saint-Macaire) sont annoncés. A noter que l'enquête publique est actuellement consultable dans les mairies de Langon et Saint-Macaire et que, par ailleurs, une réunion publique est prévue le 26 octobre prochain aux Carmes.

Et courriers des conseillers généraux

Michel Hilaire et Pierre Augey, les deux conseillers généraux communistes, ont écrit au président de la République et au PDG d'Airbus. Au premier, il détaille le projet de passerelle et plaide pour l'utilisation du carboglulam, «*un matériau mis au point par le centre technique du bois et la société Epsilon-Composite, un lamellé-collé formé par du carbone et du bois de pin.*» Pour les deux élus, la réalisation de la passerelle n'a rien d'anodin puisqu'elle permettrait «*d'assurer la sécurité des piétons et des deux roues, de valoriser l'économie et les paysages du Pays des Rives de Garonne, d'assurer le développement culturel et touristique de Langon et Saint-Macaire, de poursuivre le bouclage des chemins de randonnée et pistes cyclables et matérialiser l'idée de développement durable.*»

La missive reçue par le PDG est, elle, plus pugnace puisque ce dernier se voit reprocher de faire gonfler le coût de la passerelle si d'aventure la pile venait à être détruite. Il est par ailleurs demandé à l'avionneur «*d'être à l'initiative d'une table ronde avec l'Etat.*»

14-10-05

SAINT-MACAIRE. Le sort de la pile bientôt démolie est perçu différemment selon que l'on habite rive droite ou rive gauche de la Garonne

Le verrou historique du fleuve

Mardi soir, le conseil municipal de Saint-Macaire organisait une réunion d'information, en préambule à la destruction de la pile sud de l'ancien pont Eiffel, prévue le mois prochain. Une destruction qui doit sécuriser le passage des barges de transport des pièces de l'A380 (voir notre édition de lundi)... Jean-Marie Billa replace d'emblée le problème de navigation dans son contexte historique, archives à l'appui. « Cet endroit est le verrou historique de la Garonne. C'est là où le fleuve passe du statut de Garonne maritime à celui de moyenne Garonne. La navigation y a toujours été périlleuse ». Une subtilité qui a échappé aux experts chargés de garantir à Airbus un transport fluvial sûr : ce n'est qu'en mars 2004, lors de la phase d'essais du transport, que le personnel navigant perçoit les « sérieuses difficultés » pour rejoindre ou quitter le port fluvial, en période de haut débit (650m³/s et plus).



Une réunion instructive avant la démolition de la pile PHOTO B.R.

Jean-Marie Billa va revenir sur l'histoire de la traversée de la Garonne... Le bac entre Saint-Macaire et Saint-Pierre de Mons, le pont suspendu démoli au début du XXeme siècle; peu après l'entrée en service du pont Eiffel. Dans les années 1960, alors que le nouveau pont routier voit le jour, la question se pose de l'avenir du pont Eiffel. Et comme souvent dans le passé, deux conceptions s'opposent, souvent de façon virulente : celle de Saint-Macaire, où l'on défend avec vigueur le maintien du pont Eiffel, et celle de Langon, qui ne voit pas d'intérêt à conserver un ouvrage finalement déboulonné en 1975... Une divergence que l'on peut reproduire quasiment à l'identique aujourd'hui !

Erreur de l'État. Car les plus ardents défenseurs de la pile, mais surtout d'une possible passerelle (1), se trouvent essentiellement rive droite : l'absence de passerelle conforte effectivement la position insulaire et isolée de Saint-Macaire. Michel Hilaire a d'ailleurs rappelé mardi tout l'intérêt que l'on pouvait porter à un projet de passerelle en carboglulam (2). Sauf que le coût du projet sera multiplié par deux en cas d'ablation de la pile, passant de 2 à 4 millions d'euros. Le projet en devient quasi-irréalisable. « La société Airbus peut se dire qu'elle n'a pas à compenser financièrement une erreur d'appréciation de l'État ».

« Or, ce n'est pas à nous mais bien à l'État d'assumer cette erreur, le fait que ce passage soit impropre à la navigation pour les gros gabarits, souligne Jean-Marie Billa. À mon avis, on doit bien faire sentir que ce dossier n'est pas le fait d'une minorité. Cette Garonne, c'est notre patrimoine et il est de notre devoir d'y être attentif ». Qui plus est, le maire de Saint-Macaire n'est pas sûr que l'ablation règle totalement un problème qui naît du côté des ponts routiers et SNCF.

« En cas d'accident après la suppression, que va-t-on dire ? C'est pour cela qu'il faut au moins montrer que ce dossier n'est pas passé comme une lettre à la poste. On aura prévenu ». Rendez-vous sera ensuite donné pour la manifestation de samedi. Deux convois partiront à 16 heures de Saint-Macaire (place de l'Horloge) et Langon (quais) pour une balade patrimoniale. Occupation du pont routier à 18 heures. Et « pont d'artifice » tiré sur la Garonne à la nuit tombée.

: B.R.

(1) Dans les années 80, un projet était quasiment arrivé à terme avant d'être abandonné à l'orée de la cohabitation.

(2) Le carboglulam est un nouveau matériau composite utilisant le pin maritime et la fibre de carbone. Selon Michel Hilaire, l'intérêt environnemental et économique de ce projet « vitrine » pourrait permettre de capter des crédits de la région, de l'État voire de l'Europe, ce qui ne serait probablement pas le cas avec une passerelle « classique ».

15-10-05

PILE. Airbus s'engage à participer au financement d'une étude sur la passerelle

Le geste d'Airbus

■ Alors qu'une manifestation pour la conservation de la pile sud de l'ancien pont Eiffel doit avoir lieu aujourd'hui (lire nos éditions de lundi et de vendredi), le président d'Airbus France, Jean-Marc Thomas, a fait savoir, par courier, au député Philippe Dubourg et aux conseillers généraux Michel Hilaire et Pierre Augey, que la société Airbus Développement était prête à financer l'étude de faisabilité de la passerelle. Extrait du courrier...

« Depuis plusieurs mois déjà, les experts techniques et la DDE étudient en toute transparence les différentes solutions envisageables (pour assurer la sécurité du transport par barge, NDLR). Celle qui consiste à supprimer l'une des anciennes piles Eiffel s'avère aujourd'hui la seule garantissant la sécurité nécessaire, même si son coût est particulièrement élevé ».

« Votre courrier fait également référence au projet de construction d'une passerelle reliant Saint-Macaire à Langon qui pourrait, hypothèse parmi d'autres, être réalisée en prenant appui sur les deux piles du pont Eiffel. Ce concept de passerelle a, semble-t-il, maintes fois été déjà évoqué par les différentes collectivités territoriales, au cours des 20 dernières années, bien avant que l'A380, et donc le concept d'IGG, soit même esquissé et sans qu'un quelconque financement n'ait pu être encore trouvé. Si le principe d'une passerelle était maintenu, malgré la suppression d'une pile, ceci nécessiterait préalablement une étude de faisabilité de l'ordre de 15 000€. Dans le cadre de notre politique de développement durable et de la qualité de notre relation territoriale, j'ai le plaisir de vous informer qu'Airbus, via Airbus Développement, se propose de cofinancer cette étude de faisabilité à 40 %, soit 6 000€, sous réserve que l'État et le Conseil Général participent également ».

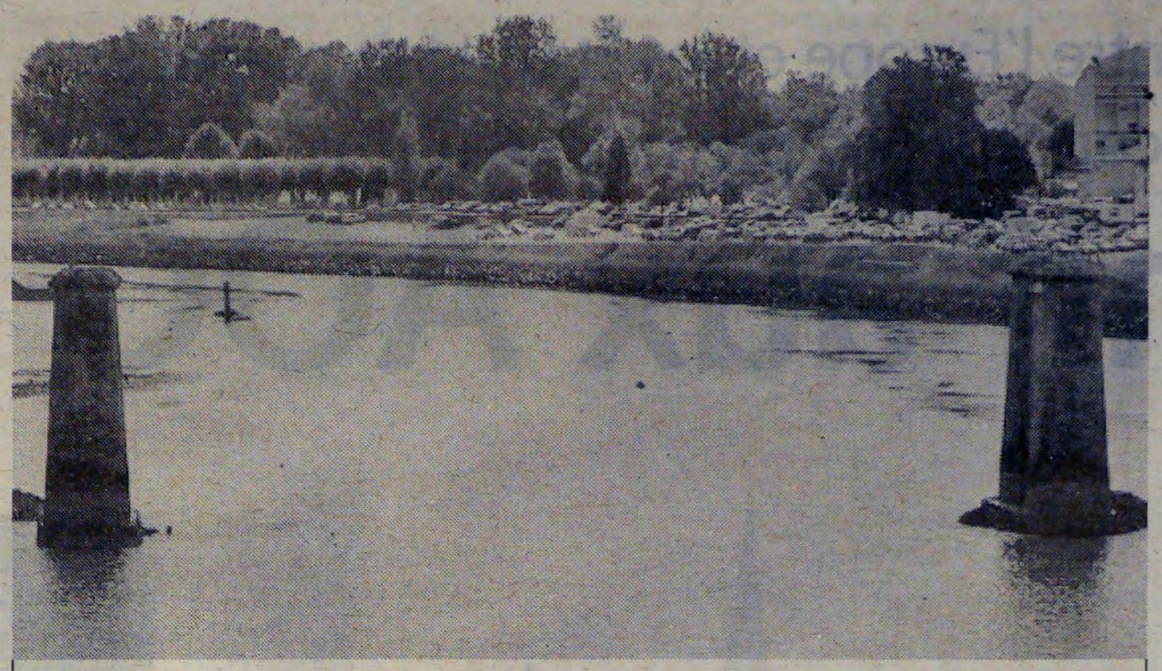

Airbus s'engage à financer une partie de l'étude sur le projet passerelle

PHOTO B.R.

17-10-05



PHOTO PIERRE LASCOURRÈGES

LANGON

Le défilé des anti-casse

Une manifestation a réuni les habitants des deux rives contre la démolition de la pile de l'ancien pont Eiffel

→ CAHIER LOCAL PAGE 2-6

17.10-05



Le Piéton

Retient ce commentaire de l'excellent guide macarien Joël Baudet, qui conduisait samedi après-midi, un groupe de marcheurs, dans une visite de la cité médiévale. Point de départ de l'organisation du défilé du comité anti-casse de la pile de l'ancien pont Eiffel. Au delà des explications avancées sur les rivalités entre les deux villes de Langon et de Saint-Macaire à travers les siècles, « franchement, c'est la première fois que l'on voit tant de gens des deux rives unis dans un combat commun. Ce n'est pas arrivé souvent dans l'Histoire ».

17-10-05

SAUVETAGE DE LA PILE. Samedi, 150 personnes dont une classe politique unanime et solidaire, ont manifesté pour sauvegarder la pile de l'ancien pont Eiffel

Un point pour les anti-casse

: Pierre Lascourrèges



Un mouvement plein d'entrain amené en musique par les fifres de Saint-Pierre d'Aurillac PHOTO P. L.

Festif et convivial, le cortège qui emprunta le pont routier de la RN 113, samedi après-midi, pour sauver la pile de l'ancien pont Eiffel, provoqua un sacré embouteillage, inhabituel à ce moment-là. Parmi les visages connus d'un mouvement bien relayé par les associations de cyclistes, de randonneurs, de club du troisième âge ou bien encore par l'office de tourisme des coteaux macariens, les fifres de Saint-Pierre d'Aurillac distillent musique et bonne humeur, attirant le plus souvent la curiosité des automobilistes déportés sur une seule voie, par un cordon de gendarmes. Sur une banderole tendue devant : « Touches pas à ma pile ! »

Une barrique à la Garonne. Daniel Pissabœuf, le président du comité anti-casse, jubile. Il s'autorise un sit-in sur la chaussée, pendant que Charles Vérité, le maire de Langon, tente de se frayer un passage à vélo, parmi les manifestants. Si le mouvement n'a pas déplacé plus de cent cinquante personnes, les organisateurs s'attachent davantage au symbole. On a vu des macariens tendre la main à des langonnais au milieu du pont. Et puis, les élus avaient décidé de faire de cet exercice, leur cour de récréation, surtout lorsqu'il s'est agi de jeter à l'eau une barrique remplie des pétitions signées de la population.

« Vous allez voir, le courant va exactement l'entraîner entre les deux piles », fait observer François Gauthier, conseiller municipal d'opposition à Langon, que le sujet ne laisse pas indifférent. Lui ne s'offusque pas de défiler aux côtés de deux conseillers généraux communistes en première ligne du mouvement, Pierre Augey et Michel Hilaire. Jean-Marie Billa et Charles Vérité sont disposés eux aussi à partager la même analyse des faits, pour obtenir les financements de la construction d'une passerelle.

La faute à l'État. Au moment des prises de parole sur les quais de Langon, la classe politique se tient carrément à l'unisson. Charles Vérité voit renaître « une vieille histoire d'amour entre Langon et Saint-Macaire. Il faudra bien matérialiser cette nuit de noces ». Le plus beau cadeau serait alors de déposer une passerelle reliant les deux cités au dessus de la Garonne. Sauf que « c'est l'État qui nous fait subir tous les maux, depuis des années », martèle Charles Vérité, gardant en mémoire le désengagement de l'autorité souveraine, dans un contrat de plan qui prévoyait de remplacer l'ancien pont déclassé de la RN 113. C'était il y a une vingtaine d'années et sous une gouvernance de gauche, ont constaté les différents intervenants. Une chose est sûre : personne n'a rien vu venir. Et même si l'annonce publiée samedi matin, dans nos colonnes indiquant qu'Airbus était prête à s'engager au financement d'une étude sur la passerelle, chacun paraît rester sur ses gardes : « Nous ne voulons pas l'aumône », disent en substance les « anti-casse ».

Vu de Saint-Macaire, Jean-Marie Billa ne cesse de répéter « qu'il faut absolument remettre l'État devant ses responsabilités, lorsqu'il délivre l'autorisation de voie navigable à la société Airbus, qu'il s'en donne les moyens. Et que l'on ne vienne pas nous dire que la destruction de la pile de l'ancien pont Eiffel réglera tous les problèmes. Ce n'est pas vrai ».

Une passerelle en carboglulam. Pierre Augey voit dans cette manifestation, l'illustration parfaite d'un mouvement dans lequel « la population ne doit pas être dessaisie d'une décision qui lui appartient ». Et Michel Hilaire trouve une occasion de replacer son idée de passerelle en carboglulam, à base de pin maritime et de fibre de carbone, au cœur d'un véritable projet économique et environnemental de développement durable. Son regard se tourne en direction du pont routier :

« Comptez les gens qui traversent ce pont tous les jours à leurs risques et périls. Je vois bien que ce sont les plus humbles et les plus démunis qui en sont les premières victimes ».

Au poids des mots devaient s'ajouter quelques nourritures terrestres et la détonation d'un « pont d'artifice » mis à feu par Patrick Auzier et Pascal Albizu, pour mettre un terme à cette journée plutôt réussie.

LE REPUBLICAIN 20-10-05

Saint-Macaire

RÉUNION / La destruction de la pile au centre des débats

Quel avenir pour le patrimoine de Garonne ?

La réunion de Saint-Macaire de mardi soir avait pour but la défense de la pile, les intervenants ont beaucoup parlé de la passerelle.

Peut-on imaginer que durant 30 ans les riverains de la Garonne aient eu à supporter la vue des anciennes piles de la Garonne (dont le style est aussi celui du viaduc) sans son tablier (sans pont) donnant au paysage des allures de lendemain de seconde guerre mondiale sans qu'un jour ils soient récompensés par la construction d'une passerelle? «Le comité anti-casse», Joël Baudet et bien d'autres pensent que si Airbus détruit demain la pile (côté Langon) il n'y aura jamais de passerelle.

Les enjeux touristiques, de sécurité, et esthétiques sont de taille pourtant; mais le maire de Saint-Macaire avait décidé d'accueillir les participants à cette réunion militante par un exposé historique lequel a pour but d'apporter une argumentation profonde et identitaire aux revendications. Certains ne l'ont pas compris et Michel Hilaire a dû préciser *«qu'il n'y a pas de civilisation sans construction sur le passé»*.

Le maire de Saint-Macaire a expliqué les fluctuations du cours de la Garonne et l'histoire du padouin, qui a donné lieu à un long procès, en était l'illustration historique.

Un peu d'histoire

Pour illustrer l'exposé historique, le mouvement de sauvegarde de Saint-Macaire a édité un feuillet pour l'occasion relatant un procès tri-centenaire entre des villes rivales Langon et Saint-Macaire (16 mètres de parchemin).

Mais au-delà de ces deux villes c'est l'histoire du «fleuve» qui a été abordée avec des erreurs modèle géant: le calibrage achevé en 1847 (des travaux pharaoniques) associé au percement du canal latéral à la Garonne qui relie le canal du midi à Toulouse et le percement de la colline à Casseuil pour y placer une écluse et tout ceci dans le but de faciliter et d'accroître le trafic fluvial... qui allait décliner à partir de l'achèvement des travaux du fait de l'avènement du transport par voie ferrée. Il a expliqué l'attachement des Macariens à la Garonne à l'aide de dizaine de croquis, dessins et autres photos présentés au rétroprojecteur, il a conclu son propos en estimant que l'Etat avait fait une série d'erreurs sur ce site.

Historique aussi le choix de la traversée de la Garonne par un pont suspendu en 1830 à l'endroit d'un passage (sacrifiant un autre passage au niveau de Saint-Pardon). L'existence d'un seuil, d'un «verrou maritime» c'est à dire le lieu où on passe d'une zone maritime à la moyenne Garonne, et ce n'est pas un hasard si le canal latéral s'arrête là ou s'arrête la marée.

Enfin le rétrécissement du lit de la Garonne par la construction du pont ferroviaire, puis routier puis par l'épaississement récent de l'assise du pont ferroviaire *«ce sont eux qui sont en cause et détruire la pile de l'ancien pont (construit en 1906 et démonté en 1974) ne ferait qu'atténuer les conséquences de ce rétrécissement alors qu'Airbus veut nous faire croire que cela règlerait définitivement le problème»*.

Joël Baudet n'hésite pas à dire que Airbus a été abusé par les services de l'Etat: le site encombré n'est pas tout le temps navigable par les convois à gros gabarit. Michel Hilaire a dit à ce propos que les conditions qui rendent la navigabilité dangereuse ne sont réunies en fait que 15 jours par an, *«est-ce qu'il ne serait pas possible d'arrêter la circulation pendant ce laps de temps»*. La barge d'Airbus a d'ailleurs récemment heurté une pile du pont de Cadillac sans que les débits soient exceptionnels.

Les conséquences de la destruction du pont

Puis Jean-Marie Billa a insisté sur la bêtise qui a consisté en 1974 à détruire le pont dit «Eifel» qui aurait pu servir pour les piétons et les vélos pendant longtemps. *«Le manque à gagner de Saint-Macaire est tel que l'Etat devrait aujourd'hui nous offrir la passerelle pour nous dédommager»*.

Et si l'ancien pont a été détruit *«c'est parce que Langon, devenue préfecture, en 1924 a eu les chevilles qui gonflent et n'a plus voulu de ce vieux pont»*. Le dossier passerelle a été rouvert par Jean Lafourcade en 1979 *«et Charles Fiterman a proposé un financement de 85%»* l'étude a été reprise alors et les coûts ont été amplifiés, exagérés.

En 1985, le dossier a été enterré et ce sont Michel Hilaire et la sous-préfète Desbazeille qui ont rouvert le dossier sur le principe de financement nouveau grâce à l'utilisation d'un matériau révolutionnaire d'intérêt économique régionale (le carboglucolam) qui engendrerait un financement par la Région de l'Etat et de l'Europe. Airbus vient bouleverser la donne en voulant détruire la pile (50 à 100 millions d'euros) sauf si la construction-démonstration se faisait sur une pile.

Le conseiller général Michel Hilaire a enfoncé le clou expliquant que la concentration des services publics à Langon et le «tout voiture» aboutissent à un non-sens et qu'il préférerait aller à la sous-préfecture à vélo en passant par une passerelle. Au niveau des chiffres, il a affirmé que la différence de coût entre la construction d'une passerelle sur une ou deux piles serait de 2,2 à 4 millions d'euros.

Il a annoncé qu'actuellement était menée une expérience pour prouver que le carboglucolam valait le coup.

Enfin il a relativisé le coût de cet ouvrage d'art en indiquant qu'un grand rond-point coûtait 600.000 euros.

Francis Dussillols et Joël Baudet se sont rejoints sur l'idée que le problème devrait être réglé pour le matériel flottant par l'addition de moteurs latéraux et le premier de souligner que le problème a été réglé au niveau du pont de pierre à Bordeaux alors à Langon ce devrait également être possible.

En conclusion, il a été indiqué que même s'il était pas possible d'empêcher la destruction de la pile, il était nécessaire de protester contre la manière dont ces choix sont imposés *«alors même que nous n'avons pas les moyens de mener une contre expertise pour démontrer que la destruction n'est pas indispensable»*.

Pierre RAMBAUD



Photo Le républicain. E. N.

Les piles étaient au cœur du débat lors de la réunion qui s'est dernièrement tenue à Saint-Macaire.

MANIFESTATION / Au sujet du devenir des piles

Les Macariens en force pour la passerelle



Photo Le républicain. P. R.

Les manifestants étaient joyeux mais déterminés.

Malgré la tentative d'Airbus de calmer les esprits la veille de la manifestation, un cortège important est parti de Saint-Macaire, un autre venant de Langon l'a rejoint sur le pont routier. Les deux maires et les deux conseillers généraux ont jeté une barrique depuis le pont.

A l'appel du «comité anti-casse» et de bon nombre d'associations sportives ou autres, ils se sont retrouvés presque 150 sur le pont routier entre Langon et Saint-Macaire.

Les uns venaient de la place de l'horloge à Saint-Macaire guidé par Joël Baudet pour une visite patrimoniale qui s'est arrêtée devant l'écluse d'Airbus et devant le départ de l'ancien pont. Le guide de pays a énuméré *«les erreurs de l'Etat»* et a eu l'occasion de rappeler l'époque du transport fluvial *«par des bateaux à vapeur de 1819 à1880 assurant la liaison Bordeaux-Toulouse avec 150 passagers et 60 cm de tirant d'eau»*. La marche de la foule était ouverte par les fifres de Saint-Pierre-d'Aurillac.

Le test de la barrique

Les Macariens sont passés par la piste de grass-track où ils ont été un peu surpris par la boue puis sont remontés par le rond point du viaduc où ils ont été encadrés par la gendarmerie qui a sécurisé la manifestation en déviant la circulation.

Arrivé sur le pont, le maire de Saint-Macaire a annoncé *«vous allez participer à un test pour voir si la barrique heurte les piles»* et après que les quatre élus: Charles Vérité (venu à vélo), Jean-Marie Billa, Pierre Augey et Michel Hilaire aient hissé la barrique sur le parapet du pont, ils l'ont laissée tomber dans le courant. Quelques minutes après le maire de Saint-Macaire s'exclamait encore au micro *«vous voyez que naturellement la barrique est passée entre les deux piles, c'est la preuve qu'il n'est pas nécessaire de détruire la pile!»*.

Pour saluer l'événement quatre fumigènes rouges ont alors été lancés dans l'eau depuis la berge de Saint-Macaire vers la première pile.

La démonstration était symbolique mais intéressante, et il se pourrait que cette action des quatre élus soit le premier bois de cette passerelle.

Ensuite les manifestants qui arboraient de grandes banderoles avec dessus «Airbus, t'as pas cent balles pour faire la passerelle?» ou encore «Airbus nous mène en bateaux !», ou bien «Non à la destruction des piles!» ont continué leur trajet vers Langon où ils se sont réunis sur les quais pour écouter les discours et prendre un verre en commun.

Un verre a été servi et une averse de pluie a été endurée par les participants qui ont tenu à rester.

Le soir a eu lieu le spectacle pyrotechnique annoncé il reconstituait en gerbe de flamme la voûte du tablier de l'ancien pont: les feux d'artifice étaient tirés de part et d'autre de la Garonne.

Pierre RAMBAUD

Lire également en page 4.

LE REPUBLICAIN 20.10.05

EQUIPEMENT / Samedi, après la manifestation contre la démolition de la pile

Union sacrée pour une passerelle

Timidement débutée, la manifestation contre la démolition de la pile et en faveur de la construction d'une passerelle s'est finalement terminée dans une ambiance bon enfant sur les quais langonnais. Elus langonnais et macariens ont même évoqué *«une nuit de noces»* à venir...



Sur les quais, le public a écouté les élus en n'hésitant pas à parfois les interpeller.

A vrai dire, on a d'abord pensé à un gros flop. Il est vrai que sur le coup de 16h, heure à laquelle était fixée le rendez-vous, ils n'étaient guère nombreux à se compter sur les quais langonnais. Autour de Daniel Pissaboeuf, infatigable militant de «l'anti-casse» armé pour l'occasion d'un porte-voix, quelques manifestants, parmi lesquels le conseiller municipal de l'opposition François Gauthier, s'étaient rassemblés. C'est une fois achevé un bref tour de ville que le cortège maigrichon a commencé à grossir. Des Langonnais se sont greffés à la manifestation et le conséquent renfort macarien (avec notamment les fifres de Saint-Pierre d'Aurillac et les cyclos en pointe) a permis d'atteindre le chiffre estimable de 150 personnes réunies - une fois une barrique contenant la pétition contre la démolition de la pile jetée à l'eau et le pont routier traversé - sur les quais pour écouter les élus, maires et conseillers généraux en tête. Et là qu'a-t-on vu ? Tout simplement, l'affichage de positions bien moins éloignées que ce que beaucoup subodoraient.

L'Etat montré du doigt

Maire de Langon, Charles Vérité a ainsi pointé le fait *«que Saint-Macaire et Langon devaient envisager se retrouver et qu'il fallait matérialiser cette nuit de noces.»* On l'a compris le maire faisait la référence au projet de passerelle devant relier les deux cités, *«une passerelle qu'il faut obtenir mais que nos collectivités n'ont pas à financer et pour laquelle Airbus doit participer un peu plus que ce qu'il a annoncé (voir ci-dessous). Avec cette somme, qui me fait bien rigoler, on aura à peine de quoi payer l'affichage».* Ce préambule a permis à Charles Vérité d'embrayer sur la responsabilité de l'Etat, à l'origine de tous les problèmes rencontrés aujourd'hui. Aux dires du premier magistrat local, c'est le désengagement des pouvoirs publics dans les années 80 qui est la cause aujourd'hui de l'absence de passerelle sur le fleuve. *«C'était après les lois de décentralisation de 1982, le financement était à l'époque bouclé à 80% mais le désengagement a signé la fin du projet. Il faut aujourd'hui remettre l'Etat en face de ses responsabilités.»*

Une fois ses propos terminés, le maire de Langon, a trouvé un allié conséquent en la personne de Jean-Marie Billa. Le Macarien a en effet reconnu que *«l'Etat a cumulé les fautes»* avant d'embrayer sur la démolition de la pile. *«Imaginons qu'un problème survienne une fois la pile démolie, certains auraient l'air ridicules. L'Etat doit être mis en face de ses responsabilités.»* Sous-entendu, c'est lui qui doit financer en majorité la future passerelle dont rappelons-le, le coût pourrait passer du simple au double en cas de démolition.

«Ne pas lâcher le morceau»

Cette vision d'un Etat financeur du projet est quoi qu'il en soit partagé aussi bien par les maires que les conseillers généraux. Pierre Augey, le conseiller général langonnais et maire de Fargues, appelle en tout cas les habitants à la vigilance. *«Car la population ne doit pas se dessaisir d'une décision qui lui appartient. On doit recréer une voie cyclable entre les deux rives de la Garonne, mais il ne faut surtout pas lâcher le morceau.»* Quant à son homologue macarien Michel Hilaire, il a profité du micro pour replacer le débat dans un contexte écologique et économique. *«L'utilisation du carboglulam aurait un intérêt environnemental mais offrirait surtout de nouveaux débouchés à la filière bois de notre région.»* Avant de rappeler que le projet de passerelle intégrerait pleinement la démarche du pays (Pays des rives de Garonne qui réunit les Communautés de communes de Langon, Podensac, Auros et des Coteaux macariens). *«Cela nous permettrait de retrouver une unité à l'échelle du pays»* a souligné le conseiller général du seul canton de la rive droite appartenant au futur pays. *«Mais il faudra aussi que Conseil général et Conseil régional»* donnent aussi de leur côté. Finalement, tout le monde s'est quitté d'accord sur à peu près tout. Prochaine étape du feuilleton organisé, la réunion publique organisée aux Carmes, le 26 octobre prochain. D'ores et déjà, une nouvelle manifestation d'opposants à la démolition est annoncée.

Eric NORMAND



***«Il faut mettre l'Etat en face de ses responsabilités»* a insisté Charles Vérité, ici entouré de Daniel Pissaboeuf et Jean-Marie Billa.**



Sur le coup de 16h, le cortège était bien maigre lors du défilé en ville, avant de grossir au fil des minutes.

Photos Le Républicain : E. N.

Airbus annonce le déblocage de 6000€ pour l'étude de faisabilité de la passerelle

La semaine dernière, les conseillers généraux Michel Hilaire et Pierre Augey ont écrit à l'avionneur pour lui demander de cofinancer le projet de passerelle, affirmant par là *«le principe du qui casse, paie.»* La réponse de Jean-Marc Thomas, PDG d'Airbus France, n'a pas tardé et est arrivée sur les bureaux des deux élus dès vendredi. Ce dernier insiste notamment sur le fait que *«la solution qui consiste à supprimer l'une des anciennes piles Eiffel s'avère aujourd'hui la seule garantissant la sécurité nécessaire même si son coût est particulièrement élevé.»* Sur le dossier de la passerelle, Jean-Marc Thomas note *«que ce concept de passerelle a, semble-t-il, maintes fois été déjà évoqué par les différentes collectivités territoriales au cours des 20 dernières années, bien avant que l'A 380, et donc le concept d'IGG, soit même esquissé sans qu'un quelconque financement n'ait pu encore être trouvé. Si le principe d'une passerelle est maintenu, malgré la suppression d'une pile, ceci nécessiterait préalablement une étude de faisabilité de l'ordre de 15.000€. Dans le cadre de notre politique de développement durable et de la qualité de notre relation territoriale, j'ai le plaisir de vous informer qu'Airbus, via Airbus développement se propose de cofinancer cette étude à 40%, soit 6.000€, sous réserve que le Conseil général et l'Etat participe également.»*

Les réactions ne se sont pas faites attendre. Pour Jean-Marie Billa la proposition est déplacée, *«c'est à l'Etat de prendre en charge cette étude et même la démolition de la pile, ce sont des erreurs des services de l'Etat qui nous ont menés à cette situation»* et pour lui Airbus ne pourrait pas ensuite participer au financement de l'ouvrage d'art.

A l'opposé Michel Hilaire estime que c'est une très bonne nouvelle : *«C'est la preuve que nous existons, au préalable, on nous regardait de haut, on ne nous adressait pas la parole. C'est un bon début, la marée monte»* et pour lui rien n'interdirait Airbus de participer au financement d'une construction utilisant une innovation technologique. Il espère encore que la grosse entreprise n'a pas proposé ce financement pour fermer *«le clapet de ses détracteurs, ce qui ne marcherait pas.»* Quant à Charles Vérité, il rappelle que ce sont les services de l'Etat qui ont fait une faute: *«Si la pile gêne la navigabilité ce devrait être à l'Etat d'en financer la destruction en même temps qu'il devrait financer le surcoût de la construction sur une pile. Après tout les collectivités locales doivent s'assurer pour faire face à l'engagement de leur responsabilité civile, pourquoi pas l'Etat?»* Le maire de Langon indique aussi qu'en 1982 le conseiller général qu'il était avait lancé le dossier passerelle et obtenu le principe d'un financement à 80%. Le dossier déposé au ministère avait été refusé à l'époque par Charles Fiterman.

E. N. et P. R.

28-10-05

A380. Une réunion d'information sur la pile n'a pas convaincu les opposants à la démolition demandée par Airbus pour sécuriser le transport de l'A380

Marge réduite pour la pile

: Agnès Claverie

La dernière réunion clôturant l'information des habitants -l'enquête publique n'étant pas, dans ce cas précis, imposée- s'est tenue mercredi soir, avant la problable démolition de la pile d'ici une quinzaine de jours. Face à face, ceux qui réclament la suppression de la pile de l'ancien pont, et ceux qui s'y opposent; d'un côté et les représentants de la DDE, de SOCATRA -le transporteur fluvial de l'A380-, d'Airbus, et de l'Etat, le sous-préfet Jean-Guy Mercam, de l'autre les habitants, les membres du Comité anti casse, et des élus des deux rives. Chacun campant sur ses positions...



Dans la salle, des opposants fermement décidés à s'opposer PHOTO A.C.

A l'aide de transparents, la représentante de la DDE a expliqué les raisons de la position de l'Etat et d'Airbus. Raison de sécurité, essentiellement. Pour simplifier, disons que les piles des deux ponts existants, celui de la voie ferrée et celui de la N.113, forment des courants, provoquant la dérive de la barge, qui, si elle répond mal, peut être drossée sur la pile de l'ancien pont dit Eiffel. « Un projet de ce type se complète, ce problème de dérive est apparu en mars 2004, avec le premier colis... » D'autant que le risque n'est réel qu'à partir d'un débit de 1000m³ par seconde, situation qui, en période hivernale, peut se reproduire, si l'on en croit les statistiques, soixante jours par an. Airbus peut d'autant moins se permettre de perdre du temps, que les transports doivent monter en puissance.

Non à la démolition. Des explications qui n'ont absolument pas convaincu les opposants, toujours aussi décidés à s'opposer. Ce ne sont pas en tout cas les idées qui manquent dans la salle pour proposer des solutions... Une protection comme celle du Pont de pierre à Bordeaux; un dragage de l'ancien chenal et la réfection des quais de Langon -François Gauthier-, la suppression des épis de Saint-Macaire -Charles Vérité-; l'adjonction d'une dérive à la barge; un bateau-tracteur -Laurent Duthil-... Des propositions évidement réfutées par les représentants de l'administration et de l'entreprise.

Mais, il faut se concentrer sur la passerelle a précisé Michel Hilaire, conseiller général du canton de Saint-Macaire, pour qui « garder la pile c'est le seul moyen pour avoir la passerelle ». On sait que l'Etat et Airbus se sont engagés à participer au financement d'une étude de faisabilité de la passerelle -sans pile naturellement- et cette réunion a été l'occasion de présenter quelques simulations... qui n'ont guère enthousiasmé un public, toujours aussi convaincu : « tous ceux qui sont présents disent non à la démolition » a assuré Pierre Augey, conseiller général de Langon.

Et Daniel Pissabœuf l'a dit à sa manière : « on gardera nos piles et vous allez vous faire du souci ! »

Démolition, en principe, d'ici quinze jours !

Défendre la pile ou perdre la face ?

LE REPUBLICAIN 20-10-05

Lors de la petite cérémonie organisée lundi soir pour la journée du refus de la misère, Alain Miot s'est ému de la maigreur de l'assistance avec cette jolie formule: «*Visiblement la pile mobilise plus que la misère. Nous nous refusons la misère. Et plutôt que défendre la pile, nous préférons ne pas perdre la face.*»

22.10-05

PILE. Après Airbus, l'État accepte de financer une étude de faisabilité de la passerelle

L'État s'engage

■ La semaine dernière, nous annonçions la décision d'Airbus France, de financer, à travers Airbus Développement, l'étude de faisabilité d'une passerelle entre Langon et Saint-Macaire alors que se profile la démolition de la pile de l'ancien pont Eiffel. Aujourd'hui, c'est au tour de l'État d'apporter sa contribution financière. C'est en tous cas ce qu'affirme un communiqué de presse de la préfecture : « Le lancement du programme de transport par barge fluviale des éléments de l'A380 a mis en évidence des difficultés de navigation à Langon et tout particulièrement de l'aval du pont SNCF à l'amont de l'ancien pont. La configuration en courbe serrée de la Garonne et la succession des piles du pont SNCF, du pont RN113, ainsi que celles de l'ancien pont Eifel, rendent en effet ce secteur complexe pour la navigation. La prise en compte des difficultés de navigation sur la Garonne par débit moyen et fort conduit à envisager l'arasement de la pile du pont avec pour corollaire le passage sécurisé sous l'arche centrale des ponts SNCF et routier par débit moyen ».

« Parallèlement à ces travaux qui seront lancés courant novembre 2005, une étude de faisabilité technique de liaison piéton/vélo entre les deux rives de la Garonne financée par l'État et Airbus à hauteur de 40 % chacun sur les 15000€ qu'elle nécessite permettra d'examiner les différentes solutions de franchissement : utilisation de la pile nord de l'ancien pont, passerelle en appui sur les piles du pont de la RN113 (...). Une réunion d'information se tiendra le 26 octobre (18 h 30 aux Carmes, NDLR) afin de permettre aux techniciens de Voies Navigables de France et aux pilotes de la barge d'Airbus d'expliquer les difficultés recontrées et les choix d'aménagement retenus ».

28-10-05

Pour la passerelle

Le débat public se poursuit après la réunion initiée par Airbus et l'État, où l'on apprend qu'une association doit se constituer, en faveur de la passerelle reliant les deux rives de la Garonne. Une réunion est prévue ce soir, vendredi, à 18 h30, à la mairie de Saint-Macaire.

LE REPUBLICAIN. 03 M. 05

PATRIMOINE / Réunion publique sur la pile de l'ancien Pont Eiffel

Dernières salves avant probable démolition

Les représentants de l'Etat ont de nouveau été chahutés lors de la réunion publique organisées aux Carmes. Les représentants de la DDE ont notamment expliqué le pourquoi de la probable démolition. Sans convaincre l'assistance.



Photo Le Républicain : E.N

Lors des échanges, François Gauthier a pris la parole pour présenter son projet d'aménagement des quais langonnais.

Faut-il s'attendre à voir quelques manifestants faire barrage de leurs corps lorsque pointeront les engins de chantier chargés de démolir la pile? Pas impossible au regard de la passion qui semble animer les défenseurs de l'ouvrage menacé. C'était donc très naïf de la part des services de l'Etat et des gens d'Airbus d'imaginer que ces derniers, remontés comme des coucous suisses, allaient être convaincus par leurs explications lors de la réunion publique organisée mercredi soir. Avec force schémas et panneaux didactiques, Régis Le Quillec, ingénieur à la DDE, a eu beau expliqué que la seule solution possible, pour éviter tout risque pour la barge, est la démolition de la pile dite Sud, sa démonstration n'a guère emporté l'adhésion du conséquent public qui avait pris place dans la salle. «*Actuellement, il y a deux difficultés, l'une liée au voisinage de la pile et l'autre aux problèmes de rétablissement. Il y a eu des études pour savoir comment les résoudre. Le dragage du fond de la Garonne, qui a été étudié, n'est guère possible car cela représente des volumes trop important, de l'ordre de 85.000m3...*» Conclusion évidente aux yeux du fonctionnaire, seule resterait la démolition, ce qui n'a, on s'en doute, pas fait applaudir grand monde. Les élus locaux ont ainsi ouvert le bal des réticents. Ripostant notamment aux arguments présentés par la DDE et la Socotra (le transporteur fluvial).

«Le coût de deux jours de grève à Marseille»

Premier à dégainer, François Gauthier. L'élu langonnais, architecte de son état, a ainsi présenté un projet basé sur le redressement du chenal (dans la ligne la plus droite du fleuve et qui passerait alors entre les deux piles) et qui selon lui permettrait à la fois de sauver la pile -et donc à terme de construire la passerelle- mais aussi d'aménager les quais de Langon (avec bateaux stationnés, embarcadère, musée du fleuve...). «*Je chiffre ce projet à environ 8 millions d'euros*» expliquait avant la réunion l'élu de l'opposition. «*C'est à dire le coût de deux jours de grève à Marseille. C'est réalisable en montant un partenariat public-privé.*» Ceci étant, Régis Le Quillec a noté que ce projet de redressement du chenal s'apparentait à la solution de dragage déjà évoquée, guère envisageable donc à ses yeux. Une réponse qui n'a pas satisfait François Gauthier pour qui «*la construction d'une passerelle est une évidence.*»

Les autres élus qu'ils soient de la rive gauche (Pierre Augey, Laurent Dutilh) ou de la droite (Michel Hilaire, Jean-Marie Billa) ont par la suite embrayé pour dénoncer la conception de la barge (Augey), le coup d'épée dans l'eau que serait la démolition si jamais survenait ensuite un problème (Billa), suggérer l'usage d'un remorqueur (Dutilh) ou affirmer «*qu'il faut partager le progrès et ne pas faire deux ghettos, les gens du voyage à Saint-Macaire d'un côté et le vieux Langon de l'autre*» (Hilaire). Quant à Charles Vérité, il a rappelé qu'à l'heure de la construction du Pays -dont le nom de baptême sera soit dit-en passant Pays des Rives de Garonne- la construction de la passerelle faciliterait la vie des habitants et formerait un trait d'union entre eux.

L'idée de passerelle fait son chemin

Quoi qu'il en soit, la machine de la démolition semble désormais bien lancée, comme le confirmait la préfecture de Gironde la semaine dernière dans un communiqué ***(notre édition précédente)***. Et il est à ce jour difficile d'imaginer une reculade de l'Etat, qui par ailleurs s'est engagé à financer 40% de l'étude de la faisabilité de la future passerelle. Trois projections de ce que pourraient d'ailleurs être à terme le visage de la Garonne dans la courbe de Langon ont été présentées. Certes, on ne peut pas vraiment dire que les passerelles futuristes projetées, et dont les lignes juraient avec les formes de l'église Saint-Gervais, aient suscité un trop plein d'enthousiasme du public mais ces schémas ont au moins le mérite de démontrer que l'idée de passerelle -sur une seule pile- fait son petit chemin au sein des services départementaux de l'Etat. Quant à la pile Sud, aux dires de certaines confidences recueillies mercredi soir, elle n'aurait plus que 15 jours à vivre.

Eric NORMAND

31-10-05

PILES EN GARONNE. L'association « Deux piles, pour une passerelle » vient d'être officiellement constituée par des opposants à la démolition, ils poursuivent le combat pour une solution alternative

Elles doivent rester deux pour une

■ L'État et la société Airbus avaient bouclé leur réunion d'information deux jours plus tôt. Les opposants à la démolition de la pile de l'ancien pont Eiffel avaient prévenu qu'ils ne désarmeraient pas.

Ils se sont retrouvés vendredi soir à la mairie de Saint-Macaire pour exprimer un sentiment bien partagé dans les rangs : « Non, les explications que l'on nous a données mercredi soir ne nous ont pas convaincues. La démolition de la pile n'est évidemment pas la meilleure solution ». Parmi les élus présents, Michel Hilaire et Pierre Augey, conseillers généraux des cantons de Saint-Macaire et Langon, Jean-Marie Billa, maire de Saint-Macaire en précisera le coût : 330.000 euros TTC.

Aujourd'hui, le mouvement d'opposition franchit une nouvelle étape avec la constitution d'une association. Laquelle ne doit pas remettre en cause l'existence du comité anti-casse, pour déclencher des actions visibles sur le terrain. La création de l'association « Deux piles pour une passerelle » officialise une démarche collective, par une simple déclaration des statuts à la sous-préfecture.



Réunion constitutive vendredi soir à Saint-Macaire PHOTO P.L.

Solutions alternatives. Une lecture et une adoption des dits statuts ont permis de fixer les objectifs. Il s'agit de préserver et réutiliser les piles existantes de l'ancien pont Eiffel sur la Garonne, pour le rétablissement d'une passerelle de circulation piétonne et cycliste sécurisée entre Langon et Saint-Macaire. Peuvent être adhérents des particuliers, des associations et des collectivités publiques.

« Nous souhaitons une série de contre-expertises pour une prise en compte de toutes les solutions alternatives à la démolition de la pile. Et nous sommes déterminés à faire stopper les travaux de démolition », a résumé Daniel Pissabœeuf pressenti pour prendre la présidence de cette nouvelle association.

21-11-05



PHOTO AGNÈS CLAVERIE

LANGON

Les derniers jours de la pile du pont

Un ordre de mission a été donné à une entreprise de Lorient pour préparer le chantier de démolition → CAHIER LOCAL PAGE 2-7

29-11-05

PILE DU PONT

Les anti-casse mobilisés

Courageux les défenseurs de la pile du pont, samedi. Ils étaient une bonne vingtaine -dont deux élus, Michel Hilaire, conseiller général du canton de Saint-Macaire, et Jean-Marie Billa, maire de Saint-Macaire- à se retrouver sur les quais, malgré le mauvais temps, avant de remonter jusqu'à la sous-préfecture, pour y rencontrer le sous-préfet, Jean-Guy Mercan, qui les a reçus mais naturellement sans pouvoir leur donner satisfaction. L'avocat de l'association « 2 piles pour une passerelle » déposera un référé auprès du Tribunal administratif cet après-midi, référé demandant la suspension des travaux. D'autre part, l'association a alerté la capitainerie du port de Bordeaux sur l'absence d'éclairage de la barge positionnée au milieu du fleuve depuis la semaine dernière. Absence réparée depuis dimanche soir.



: Photo A.C.

21-Nov 05

A380. Baroud d'honneur pour les opposants à la démolition de la pile.
L'entreprise retenue devrait commencer l'installation du chantier aujourd'hui

Les don Quichotte de la pile

: Agnès Claverie

Les opposants à la démolition de la pile ont tenu un conseil de guerre, et tenté de définir leur future stratégie. Certes, la majorité d'entre eux ne se fait plus d'illusions sur le résultat de ce combat d'arrière-garde. Mais ils sont encore quelques uns à refuser de s'avouer vaincu. (voir ci-dessous) Dont, cela n'étonnera personne, le fondateur du Comité anti casse, et président de l'association « 2 piles une passerelle », Daniel Pissaboeuf. Toujours est-il que réunis jeudi dans une salle de la mairie de Saint-Macaire, les présents ont décidé de manifester à nouveau sur les quais de Langon -ce sera le samedi 26 novembre, mais avec un programme plus léger que lors de la précédente manifestation- et de toucher les sud-Girondins par des distributions de tract sur le marché de Langon. Ce qui fut fait vendredi matin. L'association étudie toujours la possibilité d'obtenir un référé, encore faut-il être certain de le gagner, et convoquera un huissier pour constater les risques pour la migration des poissons...

Amertume. Si les participants à cette réunion ont, sans l'avouer, fait une croix sur la pile, ils ne veulent pas renoncer à la passerelle. « Comment obtenir l'assurance d'avoir une passerelle ? » demande une dame. Réponse : « en se battant ». Les cyclistes présents sont évidement les premiers à la réclamer, et s'étonnent de « l'indifférence des élus locaux » pour cette forme de tourisme. « La passerelle » remarque Jean-Marie Ducos, président de l'association de cyclotouristes, « on en parle depuis trente ans, tous les sept ans. » Autrement dit, en période électorale...C'est sur la rive droite celle de Saint-Macaire que la coupure de la Garonne est la plus mal perçue. Et Jean-Marie Billa, maire de Saint-Macaire, rappelant les combats perdus pour sauver l'ancien pont, soulignait la nécessité de poursuivre la bataille pour la passerelle : « jamais la CdC de Langon ne s'est saisi de la passerelle, si on n'avait pas bougé on n'aurait rien du tout... et même un aménagement sur le pont routier, ce serait mieux que rien ! » Mais cette résignation ne masque pas l'amertume des combattants de la pile, convaincus de s'être faits avoir par les services de l'Etat.



On prépare les prochains combats PHOTO A.C.

L'installation du chantier cette semaine

L'entreprise retenue après appel d'offres, la branche spécialisée en travaux maritimes et fluviaux de la société Guintoli, (basée à Lorient) devrait commencer aujourd'hui, en tout cas cette semaine, l'installation de son chantier et le montage du ponton. L'ordre de service à l'entreprise a été donné il y a quelques jours. Pêcheurs et usagers de la Garonne ont reçu un avis les prévenant de la pose du ponton, en dehors de la voie navigable. Reste à régler le problème du permis de démolir. Est-il nécessaire ? Lors de la réunion de jeudi, Jean-Marie Billa avançait qu'une déclaration de travaux serait probablement suffisante. Dans le courant de la semaine, il est prévu « une réunion de calage » avertit Daniel Leclerc de VNF Bordeaux, mais c'est la division de Cadillac, représentant du maitre d'ouvrage, -l'Etat- qui surveillera l'avancement du chantier. Un chantier prévu pour durer quarante-cinq jours maximum... à condition qu'il n'y ait pas de crues.

13-12-05

PILE. Cette semaine, le chantier de la pile va entrer dans sa phase décisive, celle de la démolition. L'avancement des travaux dépendra des caprices du fleuve

Opération destruction

: Gauvain Peleau-Barreyre

La barge tangue, roule mais maintient le cap malgré le brouillard qui colle au fleuve. Les eaux gelées et boueuses de la Garonne sont plus troublées qu'à l'accoutumée, et pour cause, la destruction de la pile avance. Le chantier, qui a débuté le 23 novembre dernier, entre cette semaine dans sa phase décisive, la démolition. Un marteau-piqueur, monté sur un bras hydraulique, va s'attaquer à l'ouvrage de pierres qui s'élève en plein milieu du chenal de navigation.

Sans être de dimension titanesque, la pile déploie ses 2 500 mètres cubes de roches sur treize mètres de hauteur pour quatre de large. A sa base, la relique du pont métallique s'étend sur douze mètres et s'enfonce de plus de 4,50 mètres sous la surface. « C'est un chantier assez habituel pour nous, explique le conducteur des travaux de l'entreprise Guidolin, Marc Friess. La particularité de cette destruction est qu'elle doit se passer uniquement sur l'eau. Nous calculons tout en fonction des caractéristiques du fleuve. »



Le marteau-piqueur articulé a commencé hier la démolition PHOTO BERNARD MUGICA

Trois phases. Les crues, les marées et les courants sont autant de freins au bon déroulement du chantier. « Nous avons commencé un peu tard dans la saison, reconnaît Marc Friess, les risques sont plus importants. » L'entreprise lorientaise qui vient d'achever la très médiatique rénovation du phare de Cordouan ne laisse rien au hasard. Les huit ouvriers sont partis en reconnaissance. Repérages en Zodiac, relais constants avec le service météo, il aura fallu trois semaines pour établir une feuille de route.

Le chantier se déroule en trois phases : désenrochement, découpage des fondations et démolition. La pelleteuse qui s'active depuis deux semaines perchée sur une barge a déblayé les 1 500 mètres cubes de gravas et de moellons qui consolident la base. Arrivée quatre mètres cinquente sous la surface, l'équipe aurait dû s'attaquer au découpage du caisson métallique qui sert d'assise mais le fleuve a ses caprices. Cette fois, ce sont les horaires de marées qui en ont joué les empêcheurs de casser en rond. Les cycles décalés ne permettent plus aux plongeurs d'étudier l'état des fondations, les deux dernières phases seront donc inversées.

Impératifs économiques. « Cela ne pose pas de problèmes supplémentaires, tient à rassurer Marc Friess. C'est une question de sécurité. Pour l'heure, nous allons "taper" dans la pile plus tôt que prévu, c'est tout. » Les ouvriers vont donc jouer du marteau-piqueur dès cette semaine. Et l'effondrement sera complet d'ici la fin de la semaine. Pour les fondations ? « Nous verrons plus tard, dans sept jours, quand la marée permettra à nos hommes de plonger. »

Les impératifs économiques sont tels que l'entreprise ne peut se permettre le moindre retard. Le maître d'ouvrage, Airbus, veut sécuriser le chenal de navigation qui longe la rive gauche du fleuve. L'avionneur européen y fera remonter les pièces détachées de ses futurs gros porteurs.

Un calendrier qui prévoit toujours la fin du chantier pour le 26 janvier 2006.

La pile en référé

Réunis devant l'église Saint-Gervais, les opposants à la destruction de la pile de l'ancien pont, ont symboliquement jeté une couronne mortuaire en bas du rempart. Signe de renoncement ? Certainement pas.

Dans le même temps, ils préparent les arguments juridiques nécessaires à un dépot de référé auprès du Tribunal administratif.

« Les travaux commencent alors qu'il n'y a pas de permis de démolir, par d'enquête prublique dans le cadre de la loi sur l'eau, pas de déclaration de travaux, le seul papier que nous ayons c'est une lettre à la batellerie, signée du Préfet, prévenant du début des travaux ! » s'indigne Pierre Augey, conseiller général du canton de Langon, « on a le sentiment qu'il y a deux poids, deux mesures ! »

Et Pierre Augey de rappeller la suspension des travaux programmés sur le Brion, il y a quelques mois, justement en raison de la loi sur l'eau. « Nous avons donc écrit au sous-préfet en demandant la suspension des travaux. »



Daniel Pissabœuf avec sa couronne PHOTO A.C.

02.12.05

MANIFESTATION / Pour sauver la pile

La passerelle tombe à l'eau ?

Une bonne vingtaine de personne s'est à nouveau émue samedi vers 15h sur les quais langonnais dont certains élus venus de la rive droite de la Garonne.

En effet, la démolition de la pile du pont est en cours de préparation, une opération qui sera menée, pierre après pierre, jusque vers la fin janvier.

Après s'être réunie à quelque encablures de la pile qu'elle souhaite défendre, l'association «Deux piles, une passerelle» a composé une délégation en vue de rencontrer le sous-préfet Jean-Guy Mercan vers 15h30.

Chose faite puisque la réunion a permis d'entendre les arguments de l'association.

En outre, un référé devait être déposé devant le tribunal administratif à l'heure où nous mettons sous presse mais dont l'objet n'a pas été communiqué.

En tous cas, la volonté de voir une passerelle relier les deux rives de la Garonne à l'endroit de l'ancien ouvrage, semble tomber définitivement à l'eau.

Les manifestants pour la conservation de la pile du pont de Langon se sont réunis samedi pour être finalement reçus par le sous-préfet.



Photo Le Républicain : S. V.

LE RÉPUBLICAIN 01.12.05

30-12-05

RETOUR SUR LE PASSÉ. La défense de la pile de l'ancien pont aura mobilisé les Langonnais et les Macariens pendant toute cette année 2005

Défunte la pile du pont

C'est en février 2005 que les élus locaux ont appris la volonté d'Airbus : la pile langonnaise de l'ancien pont métallique dit Eiffel devait être supprimée pour faciliter la navigation de la barge chargée des pièces de l'A380. A leur grand étonnement, et même pour quelques uns, à leur grande indignation. Le maire de Saint-Macaire, Jean-Marie Billa, en particulier, n'a cessé de s'alarmer des insuffisances de l'Etat, -plus précisément de son représentant, Voies Navigables de France-, qui, d'après lui, aurait négligé les particularismes de la Garonne dans cette courbe, compliquée par une succession de ponts et d'enrochements. A peine connue la décision d'Airbus, quelques défenseurs ont donc levé l'étendard de la révolte. Au premier rang desquels, il faudra bien citer Daniel Pissabœuf, artiste dadaïste, fondateur du Comité anticasse, puis président de l'association « Deux piles pour une passerelle ».

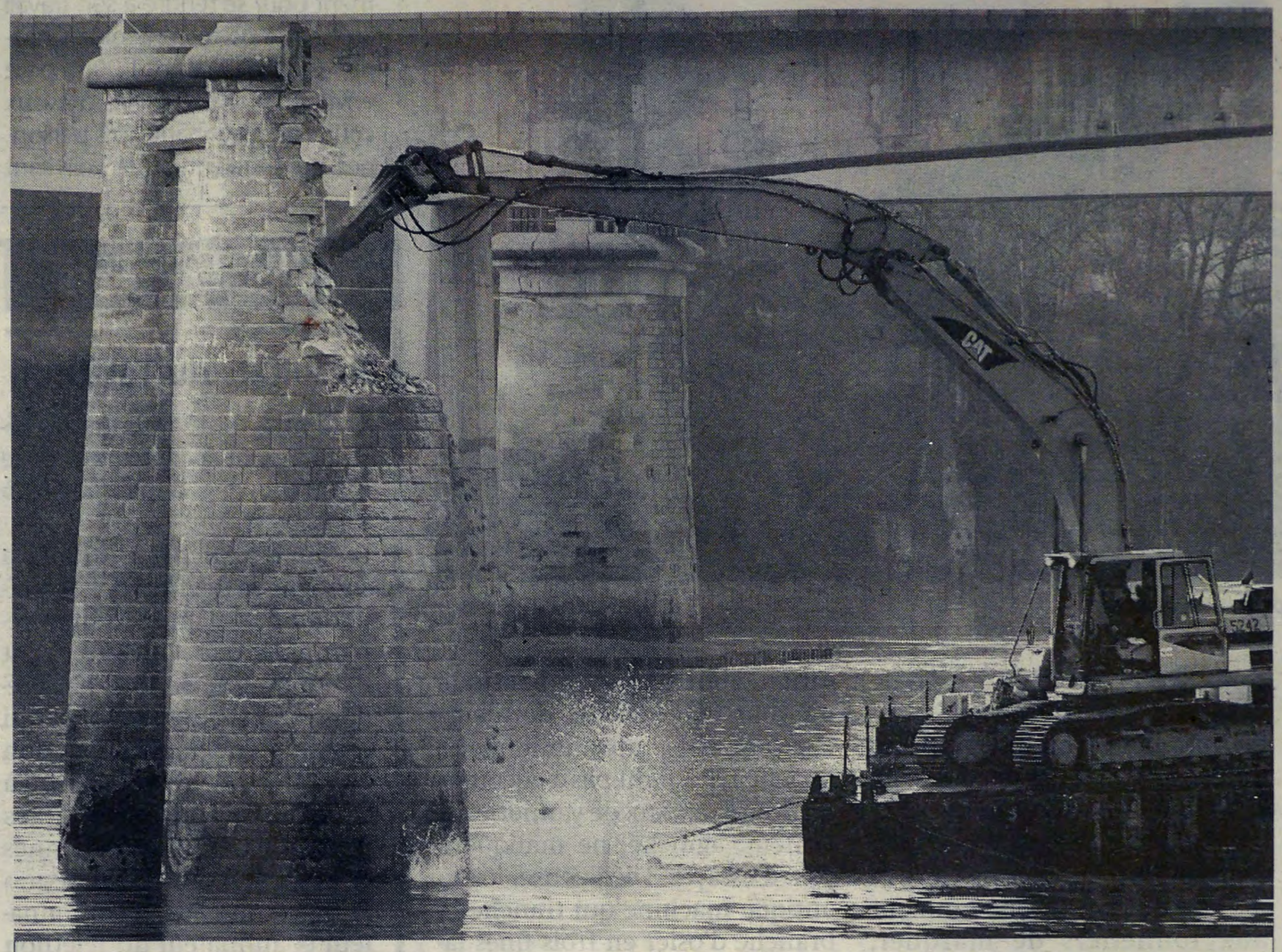

La démolition de la pile en novembre PHOTO B.M.

La bataille pour la passerelle

Réunions et encore réunions, pétitions, distributions de tracts, tentatives de référés... ils se seront bien battus les opposants à la démolition de la pile. La manifestation d'octobre dernier restera dans les mémoires : le pont routier envahi par le cortège et les élus des deux rives -Jean-Marie Billa, Michel Hilaire, maire de Saint-Pierre d'Aurillac, et au grand étonnement des participants, Charles Vérité, maire de Langon- se donnant la main pour jeter symboliquement une barrique à la rivière ! Depuis quelques semaines, la fameuse pile a cessé d'alimenter les conservations : elle a disparu corps et biens, réduite à un tas de pierres, -2 500 mètres cubes, tout de même-, par le marteau-piqueur de la société Guidolin. La fin du chantier est prévu pour la dernière semaine de janvier 2006. La guerre contre la démolition de la pile est perdue.

La bataille pour la construction d'une passerelle entre la rive droite et la rive gauche pourrait bien s'engager en 2006.

LE RÉPUBLICAIN 15.12.05

CHANTIER / Démolition de la pile.

Nouveau visage pour le fleuve



Photo Le Républicain : Eric NORMAND

La destruction de la pile facilitera désormais le passage des barges d'Airbus.

Les manœuvres d'approche avaient débuté il y a déjà dix jours. En début de semaine, la démolition effective de la pile dite Sud de l'ancien pont de la Garonne a commencé. C'est sous le regard de quelques curieux que l'engin de chantier spécialisé a attaquer l'édifice. Mais le tout s'est fait dans une relative indifférence. Mardi, ils étaient en effet bien rares ceux qui contemplaient le travail des ouvriers. Comme si les manifestations de tous poils ou pétitions diverses n'avaient jamais existé. Il est vrai que ce débat et l'agitation régnant autour agaçaient nombre de Langonnais que la démolition – qui condamne peut-être le projet de passerelle entre les deux rives – n'empêchera pas pour autant de dormir.